



HAL
open science

Les marqueurs discursifs résomptifs

Irina Ghidali

► **To cite this version:**

Irina Ghidali. Les marqueurs discursifs résomptifs. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2023. Français. NNT : 2023PA030104 . tel-04616404

HAL Id: tel-04616404

<https://theses.hal.science/tel-04616404>

Submitted on 18 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE

ED 622 Sciences du langage

EA 7345 CLESTHIA

Thèse de doctorat en sciences du langage

Irina GHIDALI

LES MARQUEURS DISCURSIFS RÉSUMPTIFS

Thèse dirigée par Mme Florence Lefevre

Soutenue le 1^{er} décembre 2023

Composition du jury

Mme Florence Lefevre, professeure, Université Sorbonne Nouvelle

Mme Claire Badiou-Monferran, professeure, Université Sorbonne Nouvelle

M. Gilles Corminboeuf, professeur, Université de Fribourg

Mme Gaétane Dostie, professeure, Université de Sherbrooke

Mme Agnès Steuckardt, professeure, Université Paul-Valéry Montpellier 3

RÉSUMÉ

Cette thèse porte sur une question située à la frontière de la syntaxe de l'oral et de la pragmatique : le fonctionnement des unités périphériques, non régies, situées dans la proximité des unités prédicatives. L'analyse prend comme point d'observation les marqueurs discursifs *eh bien*, *bon*, *sérieux*, *d'accord* et *bien sûr* dont l'autonomie en discours par rapport aux unités prédicatives est examinée à la lumière de leur fonctionnement résomptif. Cette thèse entend ainsi montrer l'existence d'une sous-classe au sein de la catégorie des marqueurs discursifs : *les marqueurs discursifs résomptifs*, dont les unités assurent prototypiquement un triple rôle : articuler des segments de discours, exprimer un positionnement subjectif du locuteur, et contribuer à la segmentation syntaxique du discours. Ce rôle repose sur un fonctionnement particulier : à la suite d'un processus de pragmaticalisation, ces formes perdent leur valeur prédicative et leur sens lexical ; elles acquièrent en échange un sens procédural qui les rend aptes à indexer des segments de discours. Certains traits du sens lexical des unités d'origine sont réinvestis dans des opérations de modalisation. Après la description des propriétés définitoires des marqueurs résomptifs, l'analyse considère cette catégorie sous l'angle de la variation. Un sondage est mené sur des corpus d'entretiens et de monologues formels des années 1970 et 2010, issus des banques de données *ESLO 1* et *ESLO 2*. Il apparaît d'une part que les cinq formes étudiées sont différemment mobilisées dans les deux sous-genres d'oral, et d'autre part que leur présence dans l'usage est peut-être affectée par un changement microdiachronique.

Mots clés : syntaxe de l'oral, pragmatique, marqueur discursif, résomptif, deixis, prédication

ABSTRACT

This thesis focuses on a question which concerns the border between oral syntax and pragmatics : the functioning of autonomous peripheral units, located in the proximity of predicative units. The analysis takes as an angle the discursive markers *eh bien*, *bon*, *sérieux*, *d'accord* and *bien sûr*; whose autonomy in discourse in relation to the predicative units is examined in the light of their resumptive functioning. This thesis thus intends to show the existence of a subclass within the category of discursive markers: *resumptive discursive markers*, whose units prototypically ensure a triple role : articulate segments of speech, express a subjective positioning of the speaker, and contribute to the syntactic segmentation of speech. This role is based on a particular functioning : following a process of pragmaticalization, these forms lose their predicative value and their lexical meaning ; in exchange, they acquire a procedural meaning which makes them able of indexing segments of discourse. Some features of the lexical meaning of the original units are reinvested in modalization operations. After the description of the defining properties of resumptive markers, the second part of the analysis considers this category from a variation angle. A survey is carried out on corpora of interviews and formal monologues from the 1970s and 2010s, taken from the *ESLO 1* and *ESLO 2* databases. It appears on the one hand that the five forms studied are differently mobilized in the two oral subgenres, and on the other hand that their presence in usage may be affected by a micro-diachronic change.

Keywords : spoken syntax, pragmatics, discourse markers, resumptive, deixis, predication

REMERCIEMENTS

Ma gratitude va en premier lieu à ma directrice de thèse, Florence Lefevre, pour sa patience et sa réactivité. Ses conseils exigeants mais toujours bienveillants m'ont fourni le cadre indispensable pour mener à bien ce travail de recherche. Par-delà l'aspect intellectuel de sa direction, la confiance qu'elle m'a accordée a été déterminante dans l'aboutissement de cette thèse.

Je remercie chaleureusement Claire Badiou-Monferran, Gilles Corminboeuf, Gaétane Dostie et Agnès Steuckardt d'avoir accepté de faire partie de mon jury et d'évaluer ce travail.

Mes remerciements vont aussi aux membres de mon comité de suivi, Gaétane Dostie et Gabriela Parussa, pour leurs conseils précieux qui m'ont accompagnée ces dernières années.

Je remercie également l'équipe d'accueil CLESTHIA et l'École doctorale 622, qui m'ont donné l'occasion de découvrir différents pans de la recherche et de cultiver l'autonomie nécessaire dans ce domaine. Je leur suis reconnaissante d'avoir eu la liberté et le soutien nécessaires pour organiser des événements scientifiques ou pour y participer. Tout cela a contribué à ma formation intellectuelle.

Au terme de la rédaction, je ne peux m'empêcher de remercier mes anciens professeurs, dont la rencontre a été à déterminante dans mon parcours, et qui ont su m'inspirer le plaisir de la recherche en linguistique : je songe particulièrement à Chantal Wionet et à Gilles Siouffi.

Enfin, je remercie Vanda, pour être là depuis le début de l'aventure.

SOMMAIRE

Résumé	III
Abstract	V
Remerciements	VII
Sommaire	IX
Liste des abréviations	XI
Introduction	1
I. CADRE THÉORIQUE POUR UNE ANALYSE DES MARQUEURS RÉSUMPTIFS	5
1. Les marqueurs discursifs	7
2. Les marqueurs résumptifs et les sous-genres d'oral	31
3. La structuration du discours	49
4. La résumptivité : problèmes théoriques	89
5. Les marqueurs résumptifs et la modalisation	103
II. OUTILS ET MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE	123
1. Présentation des marqueurs analysés	125
2. Étude qualitative	143
3. Étude quantitative	153
III. LES MARQUEURS RÉSUMPTIFS, ENTRE SYNTAXE ET DISCOURS	165
1. <i>Eh bien</i>	167
2. <i>Bon</i>	199
3. <i>Sérieux</i>	263
4. <i>D'accord et bien sûr</i>	281
5. Synthèse	307
IV. LES MARQUEURS RÉSUMPTIFS, DE L'ORAL SPONTANÉ À L'ORAL PRÉPARÉ	315
1. Variation et genres de l'oral	319
2. Variation micro-diachronique	335
Conclusion	349
Bibliographie	353
Index des noms	365
Index des notions	369
Table des matières	377
Liste des figures	385
Liste des tableaux	387
Annexes	389

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- TLFI* Trésor de la langue française informatisé
- CFPP2000* Corpus du français parlé parisien des années 2000
- CLAPI* Corpus de LAngue Parlée en Interaction
- ESLO 1 & 2* Enquête Sociolinguistique à Orléans
- TLFI* Trésor de la langue française informatisé
- UPA* unité prédicative autonome
- UPPA* unité prédicative partiellement autonome
- UNP* unité non prédicative
- * Signale une construction impossible

INTRODUCTION

Le titre de cette thèse annonce une étude « ultra-spécialisée », comme il y en a tant dans la littérature scientifique, qui concerne une sous-catégorie d'unités linguistiques. Si tel est le cas, nous tenterons de montrer que notre objet d'étude, certes très précis, n'en constitue pas moins un point d'observation privilégié de problématiques plus vastes. La communication repose paradoxalement sur un grand nombre de non-dits. La production orale, notamment en interaction, se déroule en temps réel, et beaucoup de phénomènes restent implicites, ou sous-déterminés. Lorsque les répliques s'enchaînent ou lorsqu'un développement plus long se déploie, les locuteurs n'explicitent pas toujours *ce à quoi* ils font référence, ce qui peut souvent être source de malentendu : ils ne précisent pas non plus *comment* ils relient leurs propres propos – ce qui fait la cohésion de leur discours – ou comment ils relient leur propos à ceux des autres – ce qui fait la pertinence de leur intervention. Enfin, le jugement subjectif qu'ils peuvent porter sur diverses informations partagées lors d'un échange n'est pas non plus exprimé formellement. Malgré tout, cette dimension implicite est loin de constituer un obstacle à l'intercompréhension, car l'intention communicative qui est derrière toute prise de parole laisse des traces. Le discours est ainsi émaillé d'indices qui servent à déceler *ce que fait* ou *ce que pense* le locuteur. Les marqueurs discursifs résomptifs en font partie, et nous voudrions montrer qu'ils constituent la trace de certaines opérations linguistiques relatives à la cohésion et à la modalisation du discours.

La grande catégorie des marqueurs discursifs présente un certain nombre de traits dé-finitoires¹. Ils constituent des formes brèves, simples (*grave, genre, voilà*) ou composées (*eh bien, tu vois*), qui se rencontrent majoritairement à l'oral spontané, ou bien dans l'oral représenté à l'écrit. Plus précisément, nous dirions qu'ils sont propres à tout type de discours em-brayé, en ce qu'ils constituent des traces de la subjectivité (ou de l'intersubjectivité) dans l'énonciation. Les marqueurs cumulent souvent plusieurs fonctions, et peuvent servir tantôt à indiquer le positionnement du locuteur vis-à-vis de l'énoncé ou de l'énonciation, à donner des

¹ Nous nous référons pour cette synthèse introductive aux travaux de Dostie (2004), Dostie & Pusch (2007), Lefevre (2020).

instructions sur l'interprétation des unités de la chaîne parlée, ou bien à effectuer à eux seuls des actes illocutoires. Ils sont toujours le résultat d'un processus plus ou moins long qu'ont pu connaître des unités lexicales issues des catégories (le plus souvent) verbale, adverbiale ou adjectivale. Ces unités cessent alors de fonctionner comme des unités lexicales, autrement dit de contribuer au contenu propositionnel, pour devenir des unités pragmatiques. Cette mutation se traduit par le fait que les marqueurs assurent des fonctions au niveau discursif, et acquièrent un sens instructionnel, censé guider l'interprétation. Ces nouvelles fonctions se reconnaissent par des propriétés sémantiques, syntaxiques et distributionnelles qui les séparent des formes dont ils proviennent.

Pourtant, les marqueurs discursifs n'ont pas le monopole de la zone pragmatique du langage (Dostie, 2004) : on y retrouve également un autre type d'unités appelées *connecteurs textuels* ou *connecteurs argumentatifs*. Spécialisés dans le liage des segments de discours, ils se distinguent des conjonctions de coordination. Ainsi, loin de marquer un simple lien sémantique, les connecteurs présentent, eux aussi, un sens instructionnel. Pour reprendre un exemple célèbre, Ducrot (1980) montre que *mais* fonctionne de la sorte dans un énoncé du type *Je n'ai pas trois enfants, mais quatre !. Mais* n'oppose pas ici deux contenus propositionnels, mais l'assertabilité des deux prédications.

Notre thèse entend montrer une certaine porosité dans la zone pragmatique, notamment au niveau de la frontière qui sépare marqueurs discursifs et connecteurs textuels. Cette observation est loin d'être purement théorique : elle concentre la spécificité de notre objet d'étude. En effet, les marqueurs résomptifs, une sous-classe de marqueurs discursifs, présentent des points communs avec ces deux catégories à la fois. Ce qui les distingue, c'est l'association de différentes fonctions attribuées traditionnellement tantôt aux marqueurs discursifs, tantôt aux connecteurs. Plus précisément, leur aptitude prototypique est d'articuler des informations : ils « pointent » une information (le plus souvent) dans le contexte précédent et introduisent celle qui suit. De surcroît, cette articulation n'est pas neutre, en ce qu'elle porte également la trace du positionnement du locuteur envers le rapport établi ou envers les informations reliées. À titre d'exemple, l'énoncé

(1) ma famille a une culture de l'hospitalité **bon** elle pouvait se le permettre aussi
(CFPP2000)

illustre un cas prototypique et transparent où *bon* est marqueur résomptif. À titre provisoire, nous dirons qu'il renvoie au segment qui précède, « ma famille a une culture de l'hospitalité », pour le relier au segment qui suit « elle pouvait se le permettre aussi ». Ce lien est coloré d'une nuance concessive, et signale que le locuteur est moyennement satisfait de la première assertion, ce qui le détermine à rajouter l'information du contexte de droite.

Introduite pour la première fois par Lefevre (2020), la catégorie des marqueurs discursifs résomptifs réunit des formes comme *bon, bien sûr, eh bien, oui oui, sérieux, grave, (ma) parole, vrai, pas vrai*. Ils sont dits résomptifs en écho à l'acceptation de Maillard (1974 : 57), qui concerne les anaphoriques renvoyant « à un énoncé plus ou moins long ». Si des points communs entre les unités pragmatiques et les formes anaphoriques ou déictiques avaient déjà été soulignés (Levinson, 1983, Berrendonner, 1983, Schiffrin, 1987, Beaulieu-Masson, 2004), plusieurs aspects de leur fonctionnement restent à élucider : quelle est la nature des liens entre les marqueurs et les segments de discours qu'ils articulent ? Comment ces marqueurs s'inscrivent-ils dans l'articulation syntaxique du discours ? Quelle est la nature des renvois qu'ils opèrent ? Quel rôle jouent-ils en discours et comment contribuent-ils à sa cohésion ? Voilà l'objectif global de notre thèse.

Pour ce faire, nous soumettons à l'examen cinq formes ayant déjà été rangées parmi les marqueurs de discours : *eh bien, bon, bien sûr, d'accord et sérieux*. Notre analyse s'appuie sur des attestations issues de cinq corpus oraux : *CFPP2000, CLAPI, ESLO 1, ESLO 2, et MPF*. Les marqueurs seront analysés sous deux angles corrélés, syntaxique et sémantico-pragmatique, auxquels se rajoutera ponctuellement une perspective prosodique. Notre analyse s'inscrit de ce fait dans l'interface de la syntaxe et du discours, visant à élucider d'une part l'articulation des unités minimales, et d'autre part la congruence des trois niveaux évoqués (syntaxique, prosodique et sémantico-pragmatique) dans l'élaboration du discours.

Concernant leur fonctionnement syntaxique, nous chercherons à déterminer si les marqueurs résomptifs constituent encore des unités prédicatives, s'ils sont autonomes par rapport aux segments de discours qu'ils articulent ou bien s'ils en dépendent. En parallèle, nous interrogerons leur fonctionnement sémantique et pragmatique afin de décrire leur aptitude à opérer des renvois, vers le contexte de gauche ou le contexte de droite. L'objectif sera de déterminer la nature des liens – syntaxiques et pragmatiques – que les marqueurs résomptifs entretiennent avec leur contexte. Enfin, notre analyse s'inscrit dans une vision modulaire du discours qui implique une superposition des composantes syntaxique, pragmatique et prosodique. Cette approche vise à déterminer dans quelle mesure les liens syntaxiques et pragmatiques, qui sont parfois signalés par des indices prosodiques, coïncident, ou bien s'ils concourent de manière disjointe à l'agencement du discours.

Cette thèse est structurée en quatre parties. La première partie détaille le cadre théorique de notre analyse, ainsi que les approches mobilisées pour l'analyse. La deuxième partie est consacrée à la présentation de la méthodologie, des corpus choisis, ainsi qu'à la synthèse des travaux antérieurs dont les marqueurs qui nous occupent ont fait l'objet.

La troisième partie concerne l'étude descriptive des marqueurs résomptifs, dans une double perspective, syntaxique et sémantico-pragmatique. À partir d'une classification de

leurs emplois fondée sur des critères syntaxiques et distributionnels, nous mènerons une analyse focalisée sur le rôle en discours de chaque type d'occurrence, ainsi que sur les renvois qu'ils opèrent.

Enfin, dans la quatrième partie nous mènerons une analyse quantitative. Il s'agira d'un sondage réalisé sur un échantillon réduit (un total d'environ cinq heures d'enregistrements) issu des corpus d'entretiens, de conférences et d'allocutions des banques de données *ESLO 1* et *ESLO 2*. L'objectif du sondage est de déterminer deux types de variation susceptibles d'affecter les marqueurs étudiés. Le premier concerne la manière dont les fonctions discursives des marqueurs sont mobilisées au sein de deux sous-genres d'oral, les interactions spontanées dans les entretiens, et les monologues formels – conférences universitaires et allocutions publiques. En examinant la présence des marqueurs résomptifs dans ces deux sous-genres d'oral, nous chercherons à déterminer si les ressorts de la cohésion discursive peuvent être corrélés aux conditions de production et aux contraintes génériques. Dans un deuxième temps, nous analyserons les résultats du sondage en comparant des échantillons des années 1970 et 2010, afin d'identifier si les corrélations préalablement identifiées connaissent une variation micro-diachronique.

I. CADRE THÉORIQUE POUR UNE ANALYSE DES MARQUEURS RÉSUMPTIFS

1. LES MARQUEURS DISCURSIFS

Ce premier chapitre s'ouvre sur un inventaire des travaux sur les marqueurs discursifs. Nous tenterons ensuite de circonscrire le domaine couvert par l'étiquette de marqueur discursif en présentant les définitions proposées dans les principales études consacrées à la question. Ensuite, nous exposerons les différents classements de la catégorie des marqueurs, ainsi que les recoupements fréquents des sous-classes. Cette présentation de leur typologie nous permettra de situer la catégorie des marqueurs résomptifs dans la grande famille des marqueurs discursifs. Nous passerons en revue les différents travaux qui ont abordé, de près ou de loin, le fonctionnement des marqueurs résomptifs – sans pour autant leur attribuer une étiquette –, après quoi nous exposerons leurs spécificités et les enjeux descriptifs qu'ils impliquent².

1.1 Diversité terminologique

Il est encore de coutume d'affirmer que les marqueurs discursifs constituent un objet d'étude récent à l'échelle de l'histoire de la linguistique. Depuis la fin des années 1980, cette catégorie a pourtant donné lieu à une littérature prolifique caractérisée par une diversité d'approches. La terminologie en témoigne, dans la mesure où différentes étiquettes lui ont été attribuées, comme par exemple *ponctuants* (Vincent, 1993), *particules discursives* (Hansen, 1998) ou *particules énonciatives* (Fernandez, 1994) pour n'en citer que quelques-unes, avant que le terme de *marqueur discursif* (Schiffrin, 1987, Fraser, 1999, ou Dostie, 2004) finisse par s'imposer, et que nous adopterons par conséquent dans cette thèse.

1.2 Brève histoire d'un objet d'étude

Nous dresserons ci-dessous un panorama des études consacrées aux unités pragmatiques. Notre inventaire concerne dans un premier temps la période 1970-1980, qui précède la véritable naissance de la catégorie des marqueurs discursifs telle qu'elle est appréhendée dans les études les plus récentes. Dans cette première période, les travaux portaient principalement sur les connecteurs pragmatiques. Nous avons choisi d'en faire état afin de montrer le paradigme théorique qui a permis l'émergence de la catégorie des marqueurs. Dans la deuxième période,

² C'est nous qui traduisons toutes les citations en anglais présentes dans ce chapitre.

qui s'étend de 1990 jusqu'à présent, nous retrouverons une partie certes restreinte des travaux sur les marqueurs discursifs, mais qui regroupe les travaux les plus marquants ayant contribué à une définition précise des marqueurs discursifs.

1.2.1. Les années 1970-1980

Cette première période est dominée par l'analyse de ce que nous appellerions aujourd'hui des *connecteurs pragmatiques*, qui sont principalement étudiés dans la perspective d'une meilleure compréhension de l'articulation du discours ou du dialogue. Trois cadres théoriques se démarquent : la structuration du discours, dans la perspective conversationnelle d'Antoine Auchlin et Eddy Roulet, la théorie de l'argumentation avec Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot, et les approches pragmatiques d'Alain Berrendonner et Jacques Moeschler.

1.2.1.1 Elisabeth Gülich

Les premiers travaux qui abordent la question des marqueurs et des connecteurs sont principalement focalisés sur la question de l'organisation et la structuration du discours. Les travaux pionniers dans le domaine ont été ceux de Gülich (1970), consacrés aux « signaux de structuration » et relevés dans la langue parlée. En proposant un inventaire ouvert des unités, l'autrice décrit leurs principales propriétés : l'appartenance à l'oral, la perte de leur signification lexicale, ainsi que leur aptitude à « organiser le discours comme un tout, en signalant l'ouverture et la clôture des plus petites unités » (Roulet, 1985 : 93). Les signaux de structuration s'apparentent à des ponctuants chez Gülich, et ils se divisent en trois sous-catégories : signaux d'ouverture, d'interruption et de clôture (Hansen, 1998 : 10).

1.2.1.2 Antoine Auchlin

Ces recherches ont eu un certain écho dans la linguistique francophone, et l'on peut retenir les travaux de Auchlin (1981) et Roulet (1985) qui s'inscrivent dans la même perspective, en abordant la question des marqueurs pragmatiques de structuration du discours. Les deux auteurs inscrivent leur étude des marqueurs dans le cadre de l'analyse de la conversation authentique.

Les formes retenues par Auchlin (1981) regroupent à la fois des unités autonomes et des unités qu'il considère comme composées ou figées : *à propos, ah oui + (dis-donc /dites, j'y pense, au fait), ouais mais, maintenant, quoi, alors, bon alors, alors bon, pis bon, bon pis, bon ben, alors voilà, ben voilà, pis voilà*. Selon l'auteur, ces marqueurs de structuration ont pour fonction de délimiter et relier les énoncés. Plus précisément, ils participent au processus de textualisation, autrement dit ils marquent les rapports sémantiques entre les énoncés sur lesquels ils portent, afin qu'un échange constitue un ensemble cohérent.

Plus précisément, l'auteur affirme que les marqueurs « donnent des indications sur le niveau de textualisation » (Auchlin, 1981 : 146) qui concerne les rapports que les énoncés entretiennent entre eux : de coordination (réponse, ajout etc.) et de subordination (justification, explication etc.).

1.2.1.3. Eddy Roulet

Roulet (1985), dans une approche similaire, esquisse plusieurs hypothèses concernant les marqueurs de structuration : ils assurent le « développement continu du discours » et « ils opèrent au plan de l'activité énonciative et non pas au plan des contenus (*id.* : 95). L'auteur s'intéresse notamment au rôle joué par les marqueurs tout aussi bien au sein d'une intervention qu'à l'échelle de l'échange et distingue les marques de la structuration de la conversation des connecteurs interactifs. Les marqueurs de structuration présentent ainsi trois fonctions principales : articulation du discours, thématisation des relations entre les énoncés et indication de leur niveau de textualisation (selon la définition de Auchlin, 1981, voir *supra*).

1.2.1.4. Jean-Claude Anscombe

En s'appuyant sur les concepts de *posé*, *présupposé* et *sous-entendu*, développés par Ducrot dans *Dire, ne pas dire* (1972), Anscombe analyse dans un article de 1973 les « effets sémantiques dus à la présence de l'adverbe *même* dans les énoncés français » (Anscombe 1973 : 40). Pour ce faire, l'auteur rappelle la distinction entre le *posé* – dimension explicitée par le sens d'un énoncé, le *présupposé*, l'information qui « va de soi », « l'univers de discours que chaque phrase se crée elle-même » (*id.* : 50). Ces deux types d'informations véhiculées par un énoncé relèvent dans ce cadre théorique de la composante linguistique, et s'opposent au *sous-entendu*, information qui relève de la composante rhétorique, et n'est restituable qu'en faisant appel aux informations présentes dans la situation d'énonciation. En délimitant le domaine de la sémantique à la composante linguistique, Anscombe entend montrer comment l'adverbe *même* encode et déclenche l'information présupposée dans un certain nombre d'énoncés, au service de leur orientation argumentative respective.

1.2.1.5. Oswald Ducrot

Dans *Les mots du discours* (1980), Ducrot introduit la notion de *sens instructionnel*, propriété des mots ou des phrases (énoncées) qui vise à guider l'allocutaire, lui « demandant de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstituer le sens visé par le locuteur. » (Ducrot, 1980 : 12) Cette appréhension du sens guide l'analyse des « mots du discours » dans l'ouvrage (*je trouve que, mais,*

décidément, eh bien, d'ailleurs). Est abordée dans cette perspective la question des connecteurs, dont le rôle est « d'établir un lien entre deux entités sémantiques » (*id.* : 15) avec ceci de particulier que ces entités « peuvent n'avoir qu'un rapport très indirect avec de tels segments » (*ibid.*). Dans l'analyse, désormais célèbre, du connecteur *mais*, l'auteur montre que l'articulation peut très bien concerner des segments d'énoncé, des actes de paroles, du non verbal (des comportements ou des situations), ou bien des conclusions d'une proposition précédemment énoncée.

1.2.1.6. Alain Berrendonner

L'approche d'Alain Berrendonner mérite d'être rappelée à part. L'auteur se distingue par l'intégration de la notion de mémoire discursive dans le traitement des connecteurs pragmatiques. Dans son article de 1983, « "Connecteurs pragmatiques" et anaphores », l'auteur aborde la question des formes du type *mais, donc, ensuite d'abord, puis, enfin, parce que* dans une approche pragmatique qui intègre une théorie de l'anaphore radicalement différente des approches concurrentes. Concrètement, Berrendonner s'intéresse à deux aspects différents : la nature de la relation que les connecteurs marquent dans le discours, et la nature des éléments reliés.

En précisant que ces connecteurs établissent des relations de nature argumentative ou interactives, il souligne l'hétérogénéité des types d'entités sémantiques pouvant être reliées. Plus précisément, il en distingue deux :

- a) des événements, qui constituent des pratiques gestuelles de nature extra-linguistique qui peuvent être interprétés en eux-même ;
- b) des propositions, qui représentent des contenus énoncés, actualisés, autrement dit faisant l'objet d'un acte d'énonciation (ce qu'il appellera plus tard des *clauses*) ;

Les événements, tout comme les propositions, sont actualisés par des énonciations.

Selon Berrendonner, la problématique des connecteurs est double : d'une part, leur analyse doit rendre compte de la nature des entités qu'ils relient – car les énonciations peuvent être reliées entre elles ou bien être reliées à des événements. D'autre part, il soulève la difficulté d'identifier le premier segment des deux qui se retrouvent reliés par le connecteur. L'auteur précise que, souvent, ce premier segment ne peut être restitué que par inférence ; ainsi, le connecteur peut « embrayer » non pas un objet de discours, mais « un sous-entendu, une conjecture, en tout cas une information non littérale » (Berrendonner, 1983 : 222) dont il *présuppose* l'existence dans la mémoire discursive. Dans cette perspective, il attribue aux connecteurs une valeur déictique, dans une conception du phénomène anaphorique qui serait de nature macro-syntaxique. Sa définition se résume ainsi : « Le rôle

d'un connecteur est de « marquer une énonciation comme relative à un état particulier de la mémoire [discursive] » (*ibid.* 239).

1.2.1.7. Jacques Moeschler

En reprenant les analyses du Groupe λ -L (1975) Moeschler propose dans *Argumentation et conversation* (1985) un modèle sémantico-pragmatique d'analyse du discours et plus particulièrement de la conversation. La question de la structure du discours est inévitablement soulevée, et l'auteur aborde le problème des connecteurs qui participent de la structuration et de la cohésion. Afin de circonscrire les unités concernées, il distingue dans un premier temps les opérateurs sémantiques et les connecteurs pragmatiques. Les premiers sont définis comme des « relateurs propositionnels » (Moeschler, 1985 : 61), autrement dit de simples conjonctions de coordination qui articulent des contenus propositionnels à l'intérieur d'un acte de langage. Les seconds sont considérés comme des « relateurs d'actes illocutoires » (*ibid.*). Cette distinction est illustrée par l'exemple suivant :

(2) Gaston ne bat pas sa femme parce qu'il l'aime

qui peut recevoir deux interprétations différentes :

(2') *il n'est pas vrai le fait que Gaston aime sa femme est la cause du fait qu'il la batte*

(2'') *le locuteur nie que Gaston bat sa femme et justifie sa dénégation en assertant que Gaston aime sa femme*

Ainsi, selon la première interprétation (2'), *parce que* est un opérateur sémantique, alors que selon la deuxième (2''), il est connecteur pragmatique. Cette précision terminologique et taxinomique se place dans la continuité des travaux antérieurs de Ducrot et Berrendonner, que nous avons évoqués précédemment. L'auteur précise que cette distinction est précieuse en ce qu'elle permet de séparer le domaine de la sémantique et celui de la pragmatique. L'auteur délimite ensuite une autre catégorie, celle des opérateurs argumentatifs, qui s'opposent aux connecteurs. L'opérateur argumentatif est défini comme « un morphème qui, appliqué à un contenu, transforme les potentialités argumentatives de ce contenu » (*id.* : 62) sans modifier l'information véhiculée. Il illustre cette catégorie par l'emploi dans la négation dans (3') qui rajoute une orientation argumentative par rapport à l'énoncé (3) :

(3) *Il est huit heures.*

(3') *Il n'est que huit heures.*

Cette analyse des opérateurs argumentatifs rejoint donc celle d'Anscombe (1973) pour la forme *même*.

1.2.2. Les années 1990 jusqu'à présent

Cette période sera marquée par de nouvelles orientations mais également par une littérature prolifique sur les marqueurs, caractérisée par une multiplication de focalisations des linguistes (sur les aspects syntaxique, énonciatif, historique, sociolinguistique, etc., de la question). Parmi les principaux apports on comptera une nette distinction entre les connecteurs et les marqueurs discursifs. De vastes études quantitatives sont menées sur de l'oral authentique, et l'on réfléchit à la place des marqueurs dans le système de la langue (Dostie 2004) et aux propriétés définitoires de la catégorie qu'ils constituent (Dostie, Lefeuvre *et al.* 2017). On s'intéressera ainsi à leur émergence et au phénomène de pragmatization (Dostie 2004), à leur fonctionnement en diachronie (Glikman, Parussa, Waltereit, 2019) ou bien à leur rôle de modalisateurs. Il serait impossible de dresser ici un inventaire exhaustif des études menées dans le domaine des marqueurs depuis ces trente dernières années. Nous présenterons en revanche quelques travaux de référence qui ont marqué cette période, que nous avons sélectionnés également selon leur intérêt pour notre analyse. Nous précisons d'emblée que nous ne détaillerons pas dans cette section les approches sociolinguistiques ou diachroniques : bien qu'elles constituent un chantier d'ampleur dans le domaine des marqueurs discursifs, elles s'éloignent de notre problématique de départ. Chaque aperçu relève d'un choix des notions apportées par les auteurs cités, en fonction de leur pertinence pour notre analyse, mais aussi pour l'histoire de l'objet d'étude.

1.2.2.1. Deborah Schiffrin : les marqueurs déictiques

Même si son ouvrage *Discourse Markers* (1987) est paru à la fin des années 1980, nous avons choisi d'inclure les travaux de Deborah Schiffrin dans les années 1990 en ce qu'ils augurent de nouvelles approches qui s'écartent des études antérieures. Deborah Schiffrin s'intéresse à la distribution et au sens des marqueurs de discours, et notamment au rôle qu'ils jouent dans la cohérence et la cohésion du discours. Elle définit les marqueurs comme étant « des éléments dépendants au niveau séquentiel qui cadrent des unités de discours³ » (Schiffrin 1987 : 31). Selon l'autrice, leur rôle ne s'arrête pas au niveau de la structuration du discours, mais s'étend également au niveau de la construction du sens : « [les marqueurs] non seulement cadrent le discours dans lequel ils apparaissent, mais influencent son sens global » (*id.* : 314).

³ *sequentially dependent elements which bracket units of talk* – nous avons traduit le verbe *bracket* par *cadrer*, pour tout ce que le sémantisme du verbe français implique dans son usage terminologique.

Le rôle dans la cohérence et la cohésion du discours s'explique dans ses travaux par le fait qu'un marqueur présente l'aptitude de marquer des relations sémantiques entre deux séquences de discours. Plus précisément, si entre deux séquences, plusieurs relations sémantiques peuvent être inférées, le rôle d'un marqueur est de sélectionner un lien précis et de le rendre explicite (*id* : 321). Ce fonctionnement s'appuie selon Schiffrin par le caractère déictique des marqueurs, qu'elle décrit de la manière suivante :

Ce sont les propriétés du discours [...] corrélées aux propriétés linguistiques (sémantiques ou grammaticales) des expressions qui confèrent aux marqueurs leurs propriétés déictiques : les marqueurs indexent le lieu d'un énoncé au sein de son contexte d'émergence. La clef pour comprendre l'emploi des marqueurs c'est leur fonction déictique : ils proposent les coordonnées contextuelles au sein desquelles un énoncé est produit et destiné à être interprété. Et enfin, ce n'est pas seulement parce que les marqueurs proposent de telles coordonnées qu'ils contribuent à la cohérence discursive, mais parce qu'ils proposent plus d'une seule indication à la fois⁴. (*id.* : 315)

Enfin, l'analyse de Schiffrin montre que l'indexation opérée par les marqueurs peut se réaliser de manière prospective, retrospective, ou bien de manière bidirectionnelle :

Les marqueurs lient l'énoncé dans lequel ils apparaissent à tout élément qui précède ou qui suit cet énoncé (ou bien les deux). Autrement dit, ils pointent l'avant textuel, l'après ou les deux directions à la fois. (*id.* : 323)⁵

Nous reviendrons sur l'analyse de Schiffrin à la fin de ce chapitre, afin de montrer que son apport est avantageux pour l'analyse des marqueurs résomptifs.

1.2.2.2. Bruce Fraser : les marqueurs *cohésifs*

Fraser (1999) s'inscrit dans la continuité des études sur les marqueurs et se focalise sur leur rôle dans l'articulation du discours. Ainsi, l'auteur définit les marqueurs comme « une classe d'expressions lexicales issues principalement des classes syntaxiques des conjonctions, adverbales et des constructions prépositionnelles » (Fraser, 1999 : 931). Avec certaines exceptions, ils signalent une relation entre le segment qu'ils introduisent (S2) et le segment qui les précède. » (*ibid.*). L'auteur précise que les marqueurs instaurent une relation bi-directionnelle,

⁴ *it is the properties of discourse [...] together with the linguistic properties of the expression (meaning and/or grammatical properties) which provide markers with their indexical functions: markers index the location of an utterance within its emerging local contexts. It is the indexical function of markers which is the key to understanding why they are used: markers propose the contextual coordinates within which an utterance is produced and designed to be interpreted. And, finally, it is not only because markers propose such coordinates, but because they propose more than one contextual coordinate at once, that they contribute to the integration of discourse – to discourse coherence.*

⁵ *markers index their containing utterance to whatever text precedes them (proximal), or to whatever text is to follow (distal), or to both. In other words, they either point backward in the text, forward, or in both directions.*

« dont un argument se trouve dans le segment qu'ils introduisent et l'autre dans le discours précédent ». (*id.* : 938).

Fraser précise que les marqueurs présentent un sens procédural et non pas conceptuel, mais qu'ils ne constituent pas une catégorie syntaxique à part. Selon l'auteur, les marqueurs forment plutôt une catégorie pragmatique « parce qu'ils contribuent à l'interprétation d'un énoncé plutôt qu'à l'interprétation de son contenu propositionnel » (*id.* : 946).

Il propose également un classement des types de marqueurs, selon la nature de ce qu'ils relient. Il distingue ainsi une classe de marqueurs qui relient des contenus propositionnels véhiculés par le contexte gauche et le contexte droit (4), et une deuxième catégorie de marqueurs qui relient des aspects relatifs aux actes de langage (5).

(4) Since John wasn't here, we decided to leave a note for him. (Exemple de Fraser, 1999 : 946)

(5) Since we're on the subject, when was George Washington born ? (*Ibid.*)

Pour formuler un parallèle avec les notions proposées par Ducrot (1984), les deux sous-classes de marqueurs chez Fraser se caractérisent par le fait qu'ils relient des entités qui relèvent tantôt du domaine du dit, tantôt du domaine du dire.

1.2.2.3. Jocelyne Fernandez : les « particules énonciatives »

Fernandez (1994) se distingue d'abord par la terminologie choisie, en ce qu'elle parle de *particules énonciatives*. L'autrice en dresse une liste de caractéristiques et précise que les particules énonciatives sont, du point de vue morphologique, des unités brèves, des mots isolés ou bien des syntagmes liés. Au niveau de l'intonation, les particules sont prosodiquement subordonnées à d'autres mots. Au niveau sémantico-syntaxique, elles exercent une influence sur un énoncé tout en étant détachées de ce dernier.

Outre les considérations morpho-syntaxiques (invariabilité, extériorité par rapport à la phrase), Fernandez propose une perspective énonciative. L'autrice affirme que les particules énonciatives servent au locuteur à « moduler son message (dispositions d'esprit et jugement), tout en clarifiant la relation interlocutive » (*id.* : 5). Dans la même perspective, selon Fernandez, les particules servent à qualifier plutôt le processus d'énonciation que la structure des énoncés, et à ancrer les messages du locuteur dans ses attitudes ou sentiments de façon indirecte ou implicite. En dehors des fonctions dans la modalisation du discours, les particules peuvent être impliquées dans des opérations de reformulation, lubrification ou progression du discours.

1.2.2.4. Maj-Britt Modegaard Hansen : élargissements des définitions

Hansen (1998) définit les marqueurs discursifs comme des « éléments linguistiques non propositionnels dont la fonction principale est connective, et dont la portée est variable⁶ » (Hansen, 1998 : 65). L'auteur explique la variabilité de la portée en précisant que

le segment de discours qui accueille un marqueur peut avoir à peu près n'importe quelle taille ou forme, d'un modèle intonatif qui indique une fonction illocutionnaire jusqu'à un segment comprenant plusieurs énoncés⁷ (*ibid.*)

Si l'auteur partage certaines considérations sur les marqueurs avec les auteurs l'ayant précédée (par rapport à leur sens procédural ou leur statut de catégorie pragmatique), elle se démarque des approches qui se focalisent sur le rôle de connecteur des marqueurs, qu'elle considère comme réductrices. L'auteur souligne la corrélation entre les marqueurs et la cohérence discursive. Hansen reprend l'idée selon laquelle les marqueurs présentent un sens procédural et non conceptuel, qu'elle explique par le fait qu'ils fonctionnent comme des instructions qui indiquent au destinataire comment intégrer l'unité de discours dans une représentation mentale cohérente du discours. L'auteur souligne la corrélation entre leur sémantisme, leur rôle comme balises du discours, et leur utilité à l'oral spontané.

1.2.2.5. Gaétane Dostie : une théorie des marqueurs discursifs

Dans son ouvrage de 2004, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*, Gaétane Dostie pose les bases théoriques de l'analyse des marqueurs. Plusieurs aspects essentiels sont abordés : la question terminologique, leur émergence à travers le processus de pragmaticalisation, leur place dans le système de la langue, leurs typologie et propriétés définitoires. Ainsi, l'auteur distingue trois grandes zones du lexique : lexicale, grammaticale et pragmatique. La première comprend les catégories majeures, porteuses d'un sens lexical plein, comme le nom, l'adjectif, le verbe et l'adverbe. La deuxième concerne les unités impliquées dans la réalisation des liens (conjonctions, prépositions), ou bien qui servent à la spécification et à la détermination des classes majeures (les déterminants, les auxiliaires, etc.). Enfin, la troisième zone comprend des unités qui

ne participent que rarement au contenu propositionnel des énoncés, et leur portée n'est pas intraphrasique. Elles jouent un rôle sur le plan macro-textuel et remplissent des fonctions pragmatiques (Dostie, 2004 : 30)

⁶ *non propositional linguistic items whose primary function is connective, and whose scope is variable.*

⁷ *The discourse segment hosting a marker may be of almost any size or form, from an intonational pattern indicating illocutionary function to a segment comprising several utterances.*

Cette troisième zone comprend notamment des formes simples ou polylexicales qui présentent souvent un degré de figement important : des interjections (*ouf, zut*), certaines prépositions (*avec*), adverbes, coordonnants (*donc, mais*), ou bien des structures phrastiques (*tu vois, écoute*, etc.). L'ensemble de ces formes, dans leur emploi dit *discursif* (autrement dit lorsqu'elles fonctionnent comme des unités de la zone pragmatique) sont regroupées dans Dostie (2004) sous le terme de *marqueurs pragmatiques*. L'auteur distingue au sein de cette classe les *connecteurs textuels* et les *marqueurs discursifs*, ce qui permet également de clarifier certaines ambiguïtés terminologiques qui avaient perduré jusqu'alors⁸. Est également abordée la question de la migration des formes d'une zone du lexique vers une autre. Si la lexicalisation concerne une remontée d'une forme vers la zone lexicale, et la grammaticalisation vers la zone grammaticale, la pragmaticalisation concerne la migration d'une forme vers la zone pragmatique, qui se définit ainsi :

[...] une unité lexicale/grammaticale peut développer des emplois où elle ne joue pas un rôle sur le plan référentiel, mais bien, sur le plan conversationnel ; elle sera alors le résultat d'un processus de « pragmaticalisation » (Dostie, 2004 : 27)

Ce parcours ne se réalise pas toujours de la même manière, car une unité peut subir un processus de « polypragmaticalisation », autrement dit « lorsqu'une unité lexicale pleine / grammaticale a généré plus d'une unité pragmatique » (*id.* : 34). Une place est également consacrée aux caractéristiques et à la typologie des marqueurs, que nous détaillerons *infra* dans les sections 1.3 et 1.4.

1.2.2.6. Florence Lefevre : prédication et segmentation du discours

La question des marqueurs discursifs est principalement abordée par Florence Lefevre à travers plusieurs articles (*bon* 2011, *quoi* 2011, *eh bien* 2012, *vrai* 2018, *bon, bien sûr, eh bien, grave, sérieux, vrai, pas vrai*, 2020, *ah ça / oh ça, bien sûr*, 2021, *oh ça*, en cours⁹) sous l'angle de la prédication averbale à l'oral ou dans l'oral représenté (2018). Les marqueurs discursifs sont ainsi analysés sous l'angle de l'interface syntaxe / énonciation, avec une focalisation sur les différents degrés d'autonomie que leurs emplois présentent en discours. Ces analyses se penchent à la fois sur l'aptitude des formes étudiées à constituer des unités prédictives¹⁰, sur la perte de cette propriété et sur la corrélation de ce dernier paramètre avec le

⁸ Comme par exemple l'usage que fait Fraser de l'étiquette de *marqueur discursif*, et qui chez Dostie correspond aux *connecteurs de discours*.

⁹ Je remercie vivement Florence Lefevre de m'avoir permis la lecture des premiers chapitres d'un ouvrage en cours.

¹⁰ Notion définie dans le chapitre 3.

fonctionnement sémantico-pragmatique des marqueurs. Le volet énonciatif des analyses se focalise sur l'aptitude des marqueurs à évaluer le discours, en tant que modalisateurs.

Enfin, un autre aspect abordé est le rôle des marqueurs dans la segmentation du discours à l'oral, et plus précisément leur aptitude à marquer les frontières des unités prédicatives. Au sein de la classification proposée à travers ces articles on retrouve également la catégorie des marqueurs discursifs caractérisants ou modalisateurs résomptifs (2020) qui représente l'objet de notre analyse.

1.3. Définition et propriétés

Dans le cadre de notre analyse, nous retiendrons les critères définitoires plus récents et les propriétés proposées par Dostie (2004), Dostie & Pusch (2007), Dostie et Lefeuve (2017), Lefeuve (2020). Les marqueurs y sont définis comme des unités spécifiques de l'oral, en ce qu'ils constituent d'une part une trace de l'activité énonciative dans le discours, et d'autre part, en ce qu'ils appellent, dans la majorité des cas, une situation d'interlocution, parce qu'ils servent au locuteur à se positionner par rapport à son discours ou par rapport à son interlocuteur. » (Dostie & Pusch, 2007 : 5). Ils peuvent être des entités plus ou moins prototypiques de la classe de marqueurs, selon l'adéquation aux propriétés définitoires, en ce que l'appartenance à cette catégorie est une affaire de degré (Dostie et Lefeuve, 2017).

1.3.1. Des unités pragmatiques

Les marqueurs sont issus de diverses classes grammaticales comme les conjonctions, les verbes, les adjectifs ou les verbes (Fernandez, 1994, Dostie & Pusch 2007). Ils ont un équivalent non discursifs et sont le résultat d'un processus de pragmatification, observable lorsqu'« une unité lexicale / grammaticale peut développer des emplois où elle ne joue pas un rôle sur le plan référentiel, mais bien, sur le plan conversationnel » (Dostie, 2004 : 27).

Dostie précise que ce processus a un certain nombre de conséquences sur les formes affectées par la pragmatification :

- Elles quittent leur catégorie d'origine et perdent de ce fait leurs propriétés syntaxiques et morphologiques initiales, et ont tendance à se figer ; ce processus se réalise de manière progressive « puisqu'il y a des degrés dans l'appartenance à une catégorie » (*id.* : 35) ; le caractère graduel du processus est observable notamment dans les stades intermédiaires de pragmatification, lorsque les nouvelles unités partagent encore un certain nombre de traits

sémantiques ou syntaxiques avec les lexèmes dont ils proviennent. Nous verrons par exemple que le marqueur discursif *bon* partage encore dans l'usage des propriétés avec l'unité adjectivale dont il provient.

- Elles tendent à se figer, et le plus souvent n'acceptent plus la flexion en genre ou en nombre (ou bien le changement de personne pour les marqueurs déverbaux) ; de même, on observe un phénomène de coalescence dans le cas des marqueurs composés, lorsque les formes qui en font partie deviennent parfaitement solidaires (par exemple, *eh bien* n'acceptera aucun modifieur intercalé, comme *eh très bien**).
- Elles présentent une tendance à l'érosion phonologique ; ce phénomène est observable, par exemple, dans le cas de l'adverbe *bien* qui au bout du processus de pragmatization connaît une réalisation différente, *ben* ; nous verrons, notamment à travers le rapport entre *eh bien* et *eh ben* que ce phénomène n'est pas sans conséquence sur le plan sémantico-pragmatique, en ce que la concurrence de deux formes peut indiquer en réalité une poly-pragmatization (autrement dit deux unités pragmatiques issues d'un même lexème).
- Certaines unités pragmatiques peuvent présenter une tendance à la réduplication dans l'usage (par exemple *d'accord, d'accord*) ; ce phénomène indique que « plus une unité se pragmatise, plus elle devient démotivée d'un point de vue sémantique par rapport à l'unité source » (*id.* : 36).

1.3.2. Propriétés sémantiques

Le processus de pragmatization a une incidence directe sur les propriétés sémantiques et morpho-syntaxiques des lexèmes concernés. Ainsi, ils se caractérisent par une perte de leur sens sémantique plein (Dostie & Pusch 2007, Dostie et Lefevre 2017, Lefevre 2020). Selon Dostie (2004) il ne s'agit pas pour autant d'une désémantisation totale, mais plutôt d'une complexification de leur sens, qui se traduit dans les diverses valeurs énonciatives qu'ils acquièrent en discours. C'est également la raison pour laquelle l'autrice rejette de la terminologie les dénominations de « mots vides », ou de « ponctuants », car impropres et réducteurs. Pour autant, ils ne participent pas au contenu propositionnel des énoncés (Fraser, 1990, Dostie, 2004) et leur « leur absence ne modifie pas, en règle générale, la valeur de vérité des énoncés auxquels ils sont joints » (Dostie 2004 : 44). Leur sens est davantage instructionnel, et sert en général à aider « l'interlocuteur à décoder la façon dont le locuteur conçoit le sens purement propositionnel exprimé et se positionne par rapport à celui-ci » (Dostie & Pusch 2017 : 5).

1.3.3. Propriétés syntaxiques

Si la place des marqueurs discursifs dans les énoncés où ils figurent (lorsqu'ils ne constituent pas à eux seuls des tours de parole isolés) est significative en ce qu'elle détermine leurs différentes valeurs discursives, elle relève d'un phénomène de concaténation. Ils sont autonomes et échappent à l'analyse en constituants immédiats (Dostie & Pusch 2007), étant facilement supprimables (Schiffrin, 1987). Leur place dans les énoncés est mobile : ils peuvent figurer au milieu d'un énoncé, ou bien l'ouvrir ou le clore selon les fonctions particulières qu'ils peuvent assumer (Dostie, 2004). De même, leur distribution est corrélée à des fonctions précises. Les marqueurs discursifs ne s'inscrivent pas dans les structures hiérarchisées, et n'entretiennent pas des liens de dépendance syntaxique avec d'autres éléments du co-texte. Ainsi, ils constituent par excellence des angles morts de la syntaxe de dépendance.

1.3.4. Propriétés morphologiques

Du point de vue morphologique, les marqueurs discursifs peuvent prendre la forme des lexèmes invariables, ce qui est une conséquence du processus de pragmatization (*bon, bref, sérieux*). Les marqueurs peuvent également être des phrasèmes, dans la plupart des cas complètement figés (Dostie, 2004), à l'instar de *tu parles* ou *tu m'étonnes*.

1.4. Typologie des marqueurs

La vaste littérature portant sur les marqueurs discursifs fournit de nombreuses propositions de classification au sein de cette catégorie. Pour ce qui nous concerne, nous en retiendrons deux : premièrement en raison de leur compatibilité et complémentarité, et deuxièmement pour leur pertinence dans notre analyse.

Dans son ouvrage de 2004, Gaétane Dostie distingue au sein de la grande famille des marqueurs pragmatiques les marqueurs de discours, qui rassemble, d'une part, tous les « petits mots à valeur pragmatique qui ne sont pas des connecteurs » (Dostie, 2004 : 42) et les connecteurs textuels, spécialisés dans les opérations de connexion. Ensuite, les marqueurs discursifs connaissent plusieurs sous-types, synthétisés sous la forme du schéma suivant :

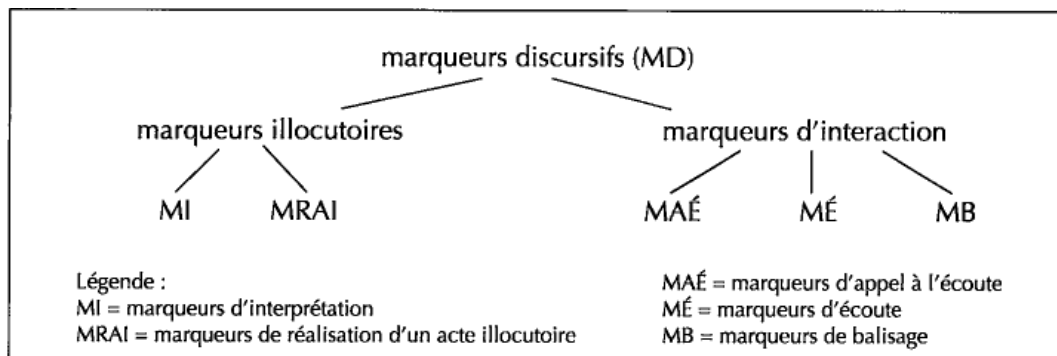


Fig. 1. Typologie des marqueurs discursifs (Dostie 2004 : 46)

Les marqueurs illocutoires accompagnent ou réalisent des actes illocutoires à part entière. Parmi eux, on retrouve les marqueurs d'interprétation, du type *écoute, tu vois, remarque*, etc. qui servent à guider l'interprétation de l'allocutaire :

(6) Je vais lui en parler. Je sais pas ce que ça va donner, *remarque*, mais ça fait rien.
(Exemple de Dostie, 2004 : 47)

Ensuite, les marqueurs de réalisation d'un acte illocutoire, constitués de mots-phrases, de structures phrastiques figées ou bien d'un syntagme nominal, qui « traduisent l'état psychologique de l'énonciateur » (*id.* : 47), comme par exemple *tu parles* ou *tu m'étonnes* (au sens de « rien d'étonnant ») :

(7) – J'ai appris qu'il a encore raté son permis.
– *Tu m'étonnes...* il ne s'est jamais donné la peine.

D'un autre côté, les marqueurs d'interaction ne réalisent que des « petits actes », « discrets » (*id.* : 47). Ils comportent des marqueurs d'appel à l'écoute, du type *tu sais, hein ?, OK ?, etc.* :

(8) J'avais bien raison, *hein ?*

On y retrouve également des marqueurs d'écoute, du type *hum, oui, OK*, qui « permettent au coénonciateur de manifester son engagement dans l'échange en cours » et signaler des « accusé[s] de réception, support, relance, [...] accord, approbation, désaccord [ou] réticence » (*id.* : 48) :

(9) – L'autre soir, j'étais dans l'ascenseur...
– ouais...

– Ben tu me croiras pas, tu sais qui j’ai vu ? Jean Chrétien ! (*id.* : 48)

Enfin, les marqueurs de balisage, du type *là*, *OK*, *tu sais*, etc., servent à scander le texte, en signalant « la fin d’une étape dans l’intervention ». « Ils sont émis avec une faible, voire une très faible intensité, et ils apparaissent souvent en série » (*ibid.*) :

(10) À la cabane à sucre ? Ah oui ! Quand j’étais jeune, j’y ai été plusieurs fois. C’était comme aujourd’hui *là*. C’était des groupes *là*. Je me souviens qu’on allait à Wotton *là*, à la cabane de mon oncle *là*. [...]. (*ibid.*)

Ce classement, ainsi que les exemples proposés, invite à prendre en compte le caractère polyfonctionnel des marqueurs, qui explique pourquoi une seule forme peut se retrouver, selon ses emplois, dans des catégories différentes.

Dans son chapitre d’ouvrage intitulé « Les marqueurs discursifs caractérisants résomptifs » (2020), Florence Lefevre propose un autre classement plus synthétique. Il comprend trois grandes catégories de marqueurs, articulées autour de trois fonctions principales : l’évaluation, le lien interactionnel, et l’enchaînement du discours.

La première catégorie concerne les marqueurs impliqués dans la caractérisation et/ou l’évaluation du discours, qui « délivre[nt] le positionnement du locuteur par rapport à la prise à la charge du discours émis, à son contenu » (Lefevre, 2020 : 227) . On y retrouve des marqueurs prototypiquement issus de la catégorie adjectivale, du type *ben*, *bon*, *eh bien*, *eh ben*, (*c’est*) *vrai*, *pas vrai*, *bien sûr*, *oui oui*, *d’accord*, *OK*, *sérieux*, *grave*, mais aussi des formes comme (*ma*) *parole*, *c’est ça*, *n’est-ce pas*, *hein*, *quoi*. Ces marqueurs sont signalés comme résomptifs ; de ce fait, la catégorie des marqueurs résomptifs représente un sous-type de marqueurs évaluatifs.

La deuxième catégorie réunit des formes qui jouent un rôle dans la gestion de l’interaction. Elle comprend des formes issues des structures verbales ou d’apostrophes, du type *écoute*, *remarque*, *attends*, *dis donc*, *disons*, *allons*, *tu vois*, *tu sais*, *tu parles*, *voilà*.

Enfin, la troisième catégorie, issue de formes adverbiales ou prépositionnelles, réunit des formes du type *donc*, *alors*, *enfin*, *là*, *ah çà*, issues de la classe adverbiale, qui servent à la fois à « l’enchaînement du discours ou à l’expression d’émotions du locuteur » (*ibid.*).

1.5. Les marqueurs discursifs résomptifs

Passons maintenant à la catégorie qui nous occupe, les marqueurs résomptifs. Nous montrons dans cette section que l'aptitude aux renvois résomptifs rend difficile toute tentative de classement définitif au sein des unités pragmatiques, en ce qu'ils peuvent figurer tantôt du côté des marqueurs discursifs, tantôt des connecteurs textuels. Pour le montrer, nous présentons un panorama des travaux qui abordent la question des unités aptes à opérer des renvois (que nous pouvons qualifier aujourd'hui de *résomptifs*).

1.5.1. Approche de Florence Lefevre

L'étiquette de « marqueur de discours résomptif » apparaît pour la première fois dans un chapitre portant ce titre signé par Lefevre au sein de l'ouvrage *Français innovant* (2020). Ce type de marqueurs sont rangés dans la première catégorie, selon la classification de Lefevre (voir *supra*) qui se distinguent par leur rôle dans « la caractérisation et/ou l'évaluation du discours » (Lefevre, 2020 : 227). Ce type de marqueurs est d'abord illustré par l'emploi de *bon* dans l'attestation suivante :

(11) spk2 : [...] je suis je suis dans un quartier très calme dans un quartier très bien **bon** y a le Champ-de-Mars à côté mais on est assez éloignés du Champ-de-Mars pour pas avoir de perturbation ou autre chose + y a jamais d'manifestation jamais d'bruit (CFPP2000, 07-02) , exemple de Lefevre 2020 : 225)

où *bon* renvoie au segment qui le suit, « y a le Champ-de-Mars à côté ».

1.5.1.1. Choix terminologique

Lefevre (2020) défend le terme « marqueur résomptif » en raison de certaines similarités entre les unités qu'il recouvre et la catégorie des prédicats averbaux résomptifs » (Lefevre 1999, 2016). Ces prédicats averbaux « sont dits résomptifs en ce qu'ils portent sur une phrase ou unité prédicative autonome » (Lefevre, 2016 : 54). Le terme « résomptif » est ici employé au sens de Maillard (1974 : 57), qui concerne les anaphoriques renvoyant « à un énoncé plus ou moins long ». Les segments prédicatifs averbaux résomptifs connaissent des places variables dans les énoncés. Ils peuvent être antéposés aux unités prédicatives :

(12) **Conclusion** : pas besoin d'être un grand concertiste pour jouer du piano. (*Le Nouvel Observateur*, 11/17-12-2008, exemple de Lefevre, 2016 : 54)

lorsqu'ils fonctionnent en discours comme des éléments cadratifs (*id.* : 62, voir 3.3.3.) et participent de ce fait de la cohésion discursive. Ils déclenchent un phénomène d'attente (Groupe de Fribourg, 2012) :

Ces segments averbaux jouent un rôle particulier dans l'élaboration du discours qui peut s'expliquer par une relation d'attente entre le segment averbal et les assertions venant saturer sa portée. (*id.* : 67)

Ils peuvent également être postposés aux unités prédicatives :

(13) genre vas-y faut qu'on bosse ça et tout oh là **l'horreur** (ESLO2_CINE_1187, exemple de Lefevre, 2020 : 228)

Lefevre (2020) souligne que malgré le rapprochement possible entre les marqueurs résomptifs et les segments averbaux résomptifs, l'opération que chacun met en place ne s'accommode pas de la même manière à la glose. Ainsi, il sera possible de gloser l'emploi observable en (13) par « *P est une horreur* », mais impossible de gloser l'emploi de *bon* en (11) par *bon qu'il y ait le Champ-de-Mars à côté**. Cela s'explique par les nouvelles propriétés de la forme *bon*, relatives à sa pragmatization, qui a une incidence directe sur son sémantisme et son aptitude à la prédication.

1.5.1.2. Propriétés et classification

Lefevre (2020 : 228) retient deux propriétés définitoires de cette sous-classe de marqueurs : l'aptitude à opérer des renvois résomptifs et le fait qu'ils « permettent d'apporter une caractérisation à un segment du discours, généralement une unité prédicative ».

Les formes rangées dans cette catégorie sont *bon, bien sûr, eh bien, oui oui, sérieux, grave, (ma) parole, vrai, pas vrai*.

Une première classification au sein de la catégorie est également proposée, avec comme critère distinctif l'objet auquel peuvent renvoyer les marqueurs. Deux possibilités se démarquent : d'une part les marqueurs qui renvoient à l'énonciation, comme *sérieux* (Dostie & Lanciault, 2016) dans :

(14) **sérieux** / à Toronto ça fume pas dans les bars là / (Corpus de français parlé au Québec ou CFPQ, sous-corpus 2, segment 1, 1 min 36s, exemple de Dostie & Lanciault, 2016)

Et d'autre part les marqueurs qui renvoient à l'énoncé, comme par exemple *grave* (Lefevre, 2020, Ghidali, 2022) dans :

(15) WM950 : elle est à fond dedans en plus

KR001 : *grave* (ESLO2_REPAS_1260, exemple de Lefeuve, 2020)

De même, il est précisé que les marqueurs peuvent renvoyer à toute une réplique antérieure (d'un interlocuteur), notamment lorsqu'ils apparaissent en début de tour de parole, ou bien à un segment de discours, qu'ils caractérisent, lorsqu'ils sont intégrés dans le tour de parole.

Du point de vue sémantique et énonciatif, ils sont identifiés comme des marqueurs « subjectifs », selon le classement de Kerbrat-Orecchioni (1980, voir 5.6.1.1.). Enfin, du point de vue syntaxique, ces marqueurs peuvent encore présenter une valeur prédicative, notamment lorsqu'ils constituent des réponses à des questions, mais « cela semble moins évident dans les autres cas » (Lefeuve, 2020 : 233).

1.5.2. Approches antérieures

La propriété des marqueurs à opérer des renvois, qui constitue d'ailleurs la problématique centrale de notre analyse, concentre un bon nombre de problèmes théoriques, que nous développerons dans le quatrième chapitre de cette première partie. Néanmoins, si l'étiquette de « marqueur résomptif » est nouvelle, la question de l'aptitude des marqueurs discursifs à opérer des renvois avait déjà été abordée dans quelques travaux d'orientations plus ou moins convergentes. Nous citerons ci-dessus les quelques auteurs chez qui on retrouve cette propriété des marqueurs.

1.5.2.1. Stephen Levinson

Dans son ouvrage de 1983, *Pragmatics*, Stephen Levinson aborde la question de la deixis, particulièrement pour signaler, encore à l'époque, les lacunes dans les études sur la question. À propos de la « deixis de discours », il propose la réflexion suivante :

La deixis de discours, ou de texte, concerne l'emploi des expressions au sein d'un énoncé dans le but de référer à un segment de discours qui contient cet énoncé (y compris l'énoncé lui-même). Nous pourrions également inclure dans la deixis de discours un certain nombre de manières par lesquelles un énoncé signale sa relation avec le contexte ; par exemple l'unité ouvrante d'énoncé *anyway* sert à indiquer que l'énoncé qui la contient ne réfère pas au [segment de] discours qui le précède de près, mais à un segment plus éloigné, préalablement énoncé. (Levinson, 1983 : 85)¹¹

Si la deixis, telle que la décrit Levinson, a le rôle d'ancrer un énoncé dans un son contexte, il en découle que cette opération participe directement de la cohérence et pertinence du discours. L'auteur aborde de manière plus explicite la question des liens établis par la deixis, qui selon nous, participent directement de la cohésion :

¹¹ *Discourse, or text, deixis concerns the use of expressions within some utterance to refer to some portion of the discourse that contains that utterance (including the utterance itself). We may also include in discourse deixis a number of other ways in which an utterance signals its relation to surrounding text, e.g. utterance-initial anyway seems to indicate that the utterance that contains it is not addressed to the immediately preceding discourse, but to one or more steps back.*

Il existe beaucoup de mots et d'expressions en anglais, et sans doute dans la plupart des langues, qui indiquent une relation entre un énoncé et le discours qui le précède. [...] Ce qu'ils semblent faire c'est d'indiquer, souvent de manière très complexe, précisément comment l'énoncé qui les contient est la réponse ou la suite d'une segment de discours antérieur. (*id.* : 87-88)¹²

Les mots proposés à titre d'exemple sont *but, therefore, in conclusion, to the contrary, still, however, anyway, well, besides, actually, all In all, so, after all, etc.* Si l'auteur ne développe pas ces remarques sur la deixis, elles inspireront Deborah Schiffrin, qui non seulement le cite dans son ouvrage de 1987, mais construit un cadre d'analyse des marqueurs discursifs où la deixis représente un élément-clé dans la compréhension de cette catégorie.

1.5.2.2. Deborah Schiffrin

Nous avons évoqué les travaux de Schiffrin plus tôt dans ce chapitre, notamment en raison de ses analyses qui incluent la notion de deixis. Étant donné que la question des « renvois au discours » est indissociable de la deixis, il convient de détailler ce que Schiffrin (1987) comprend par la valeur déictique des marqueurs de discours. Précisons d'emblée que l'étude à laquelle nous nous référons aborde des formes qui relèvent à la fois des marqueurs discursifs (comme *well, oh*) et des connecteurs (comme *and, but*). Il en résulte que ses considérations sur la deixis s'appliquent indifféremment à ces deux catégories.

L'autrice fixe d'abord la notion de deixis, assurée dans les énoncés par des pronoms ou par des expressions temporelles et locatives. Ces éléments servent à indexer les paramètres situationnels, autrement dit tantôt le locuteur qui le produit, le temps, ou l'espace. À partir de ces rappels, Schiffrin dresse un parallèle avec le fonctionnement des marqueurs, en précisant pourtant que pour les marqueurs, les paramètres qui servent de repères sont de nature discursive (Schiffrin, 1987 : 323). Les éléments pouvant être indexés par les marqueurs sont tantôt les instances du locuteur ou du récepteur, tantôt le contexte droit ou gauche (ou les deux à la fois). Les résultats de ses analyses sont synthétisés sous la forme du tableau suivant, qui illustre les schémas de fonctionnement déictique de chaque forme étudiée :

¹² *There are many words and phrases In English, and no doubt most languages, that indicate the relationship between an utterance and the prior discourse..[...] What they seem to do is indicate, often In very complex ways, just how the utterance that contains them is a response to, or a continuation of, some portion of the prior discourse.*

Figure 10.4. *Markers as contextual coordinates*

	PARTICIPATION COORDINATES speaker/hearer	TEXTUAL COORDINATES prior/upcoming
<i>oh</i>	speaker	prior
<i>well</i>	speaker/hearer	prior/upcoming
<i>and</i>	speaker	prior/upcoming
<i>but</i>	speaker	prior
<i>or</i>	hearer	prior/upcoming
<i>so</i>	speaker/hearer	prior/upcoming
<i>because</i>	speaker	prior/upcoming
<i>now</i>	speaker	upcoming
<i>then</i>	speaker/hearer	prior/upcoming
<i>I mean</i>	speaker	prior
<i>y'know</i>	speaker/hearer	prior/upcoming

Fig. 2. Les marqueurs comme repères contextuels (Schiffrin, 1987 : 342)

Enfin, elle conclut qu'en raison de ces propriétés des marqueurs, il convient de les considérer comme des « repères contextuels » (*contextual coordinate*, p. 327) :

C'est dans ce [...] sens que les marqueurs fournissent des repères¹³ contextuels pour les énoncés : ils assignent [*they index*] un énoncé au contexte immédiat dans lequel il est produit et dans lequel il doit être interprété¹⁴ (Schiffrin, 1987 : 326)

Il en va de soi que la notion de deixis est en quelque sorte étendue par Schiffrin, afin de rendre compte de la manière dont les marqueurs *ancrent* les énoncés dans un cadre d'interprétation.

1.5.2.3. Alain Berrendonner

Alain Berrendonner a notamment abordé la question de la deixis (appelée de manière provisoire, dans son article de 1983, *anaphore*) à propos des connecteurs pragmatiques. Sa théorie de l'anaphore est indissociable du concept de mémoire discursive (voir 3.2.1.6). Selon sa définition, « employer un anaphorique, ce n'est rien d'autre que marquer une énonciation comme relative à un certain état de la mémoire » (Berrendonner, 1983 : 231). Dès lors, tout

¹³ *Coordinates*, que nous traduisons par *repères*, dans le sens géographique du terme.

¹⁴ *It is in this [...] sense that markers provide contextual coordinates for utterances: they index an utterance to the local contexts in which utterances are produced and in which they are to be interpreted [...]*

élément susceptible de renvoyer à un segment de discours antérieur, pourra être considéré comme anaphorique étant donné qu'il indexe une information présente dans la mémoire discursive.

1.5.2.4. Anne Beaulieu-Masson

Dans son chapitre intitulé « Les connecteurs face à l'énonciation, les anaphores énonciatives existent-elles ? » paru dans l'ouvrage collectif *Autour des connecteurs. Réflexions sur l'énonciation et la portée* (2004), Anne Beaulieu-Masson examine une série de connecteurs : *à ce propos, à propos, au fait*. L'autrice montre que ces unités, loin de fonctionner comme des simples marques énonciatives qui participent à l'articulation du discours, « se greffent sur un avant discursif, au contenu duquel ils font de l'une ou d'une autre façon, référence » (*id.* : 123). L'autrice ne vise pas dans son article à théoriser l'opération. Elle signale en revanche ce phénomène, observé au travers des analyses qu'elle mène sur les trois marqueurs. Si le terme choisi est manifestement provisoire – comme le titre lui-même l'indique – les conclusions (et les intuitions) de Beaulieu-Masson rejoignent les phénomènes signalés par les auteurs évoqués *supra*.

1.5.3. Défis théoriques et descriptifs

À la fin de cet inventaire de différentes considérations et approches sur les marqueurs discursifs et leur aptitude à opérer des renvois, nous sommes en mesure d'établir la liste suivante de problèmes à la fois théoriques et descriptifs posés par la catégorie que nous étudions.

- Premièrement, si les marqueurs discursifs sont principalement présents dans la langue parlée, il est nécessaire de sonder les spécificités de production et d'élaboration du discours oral. L'appréhension des caractéristiques de l'oral permet une meilleure compréhension du rôle et du fonctionnement des marqueurs discursifs, qui devront être corrélés également au type de discours oral où ils sont mobilisés. Nous aborderons toutes ces questions dans le chapitre suivant.
- Deuxièmement, afin mener une analyse globale du fonctionnement des marqueurs résomptifs il est nécessaire de déterminer comment ils participent à la structuration du discours, aux niveaux syntaxique, prosodique et sémantico-pragmatique. Le troisième chapitre sera ainsi consacré à une présentation de la structuration modulaire du discours.
- Ensuite, il conviendra de proposer une description satisfaisante de la notion de *renvoi*, comme opération définitoire du fonctionnement des marqueurs résomptifs. Cette démarche

nécessitera de situer cette opération au sein de l'ensemble des théories de l'anaphore et/ou de la deixis. Il conviendra également de montrer la compatibilité d'une telle opération avec des unités de nature pragmatique. Tous ces éléments seront abordés dans le quatrième chapitre, *Résomptivité et marqueurs : problèmes théoriques*.

- Enfin, afin de montrer la polyfonctionnalité des marqueurs résomptifs, il sera nécessaire de décrire les ressorts de leur rôle de modalisateurs. Nous poserons les bases théoriques de cet aspect de notre analyse dans le cinquième chapitre, *Marqueurs résomptifs et modalisation*.

2. MARQUEURS RÉSUMPTIFS ET SOUS-GENRES D'ORAL

Notre analyse des marqueurs résomptifs porte sur la langue parlée. Néanmoins, la communication orale connaît différentes réalisations, selon les circonstances et les types d'évènements sociaux où elle se déroule. Dans ce deuxième chapitre, nous aborderons la question des sous-genres de l'oral et nous en présenterons les différentes caractéristiques, tributaires des conditions de production et des contraintes génériques. Ce panorama permettra de mettre en perspective un aspect de notre problématique, à savoir si la cohésion discursive, dont les marqueurs résomptifs sont potentiellement la trace, s'appuie sur les mêmes procédés selon qu'il s'agit d'une production spontanée, en interaction, ou bien d'une production préparée, dans le cadre des conférences ou des allocutions.

2.1. Le domaine de l'oral

S'atteler à une analyse portant sur la langue parlée exige dans un premier temps d'en donner une définition précise, par le moyen d'un inventaire de ses frontières et ses propriétés. Pour ce faire il est nécessaire de se pencher sur la question de la distance entre l'oral et l'écrit, distance longtemps discutée et redéfinie par les linguistes. Cette distance a d'abord été considérée sous l'angle de la variation et de la norme, en ce que la langue parlée était synonyme de langue populaire, d'argot, de variété inférieure de l'écrit (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987). Si l'intérêt des linguistes a su nuancer ces représentations fantasmées, par exemple en détournant la question vers une distinction entre oralité et scripturalité (Houis, 1980), des appréhensions plus radicales ont vu le jour. Il s'agit notamment de la conception selon laquelle l'écrit et l'oral constitueraient deux codes différents, voire deux langues différentes (Dubois, 1965). Les approches s'appuyant sur la dimension sonore du discours comme point d'observation de la question renforcent cette rupture : « De l'écrit à l'oral, il y a un monde » – c'est ainsi que s'ouvre la *Grammaire de l'intonation* de M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (1998).

Un autre point de vue, auquel nous nous rattachons, défend l'idée selon laquelle « l'écrit et l'oral sont des réalités d'un seul et même système » (Fernandez, 1994 : 119). Halliday dans son *Introduction to functional grammar* (2004, [1985]) soutenait déjà que l'oral spontané, loin d'être une forme inférieure et moins organisée que l'écrit, constitue le domaine où les locuteurs « explorent et étendent leur potentiel expressif. C'est là que nous atteignons les frontières sémantiques du langage et saisissons dans quelle direction va la grammaire » (Halliday, 2004 : 34). Si l'auteur réhabilite ainsi l'oral, il insiste sur son caractère spontané. Cette observation est nécessaire, car la frontière entre l'oral et l'écrit a été renégo-ciée à la lumière de la question des genres de discours et de la diversification des médiums de communication. D'une manière analogue, la question des marqueurs discursifs et de leur

fonctionnement ne peut être étudiée sans prendre en compte la diversité des genres de discours oral.

2.2. Caractéristiques définitoires de l'oral

Avant d'aborder la questions des genres et réalisations de l'oral, il convient d'inventorier ses principales caractéristiques définitoires. Elles s'organisent autour des aspects suivants : le canal, les modalités articulatoires de sa production, la temporalité, la co-énonciation, l'ancrage dans une situation concrète de communication. Nous avons choisi de limiter la définition de l'oral à quelques aspects généraux, car tout autre aspect plus particulier se verra rattaché à un sous-type de discours oral.

2.2.1 Le canal

L'oral se définit dans un premier temps par rapport à la nature du canal employé par les locuteurs, qui est dans ce cas la voix. En effet, la communication orale suppose une émission sonore au moyen de l'appareil articulatoire humain, appelée également *phonation*. Le flux sonore s'organise ensuite à différents niveaux d'articulation durant l'étape d'encodage. L'organisation du flux de parole, ainsi que les modalités de production que nous détaillerons ci-dessous, sont déterminantes pour le processus de décodage.

2.2.2. L'articulation du flux de parole

Afin que le flux de parole puisse être porteur d'un sens susceptible d'être décodé, il doit s'articuler dans un premier temps au niveau phonique, par la réalisation effective des unités distinctives. Dans un deuxième temps de l'articulation interviennent des « facteurs d'ordre rythmique et mélodique » (Morel, 1993 : 135). Ces derniers représentent des indices indispensables à la segmentation de la chaîne parlée, qui contribuent donc à la compréhension par un auditeur.

2.2.3. La temporalité linéaire et la mémoire

La communication orale suppose a priori la co-présence d'au moins deux interlocuteurs qui se parlent en temps réel. Autrement dit, le temps de la production coïncide avec le temps de la réception. Le principe de linéarité se reflète à l'oral par une contrainte, celle que les segments de discours doivent se suivre sur un axe temporel : « au décodage, ils relèvent de la perception auditive ; ils ne peuvent donc être appréhendés que dans leur successivité

linéaire » (*ibid.*). En l'absence d'une vue globale sur l'ensemble du discours ou d'un fragment de discours, rendue possible à l'écrit par les marques d'organisation para-textuelles, le discours oral dépendra des limites de la mémoire des participants à l'échange. La question de la co-présence des interlocuteurs et de la coïncidence du temps de la production et de la réception peuvent connaître des variations, notamment dans le cas des médiums qui permettent une retransmission d'un enregistrement (radio, télévision, internet, etc.). Néanmoins, ces variables ne remettent pas en jeu les conditions de production que nous venons de mentionner.

2.2.4. La co-énonciation

Une production verbale, quels que soient le genre, le canal ou les conditions de production, implique un destinataire, réel ou factice, en ce que l'énonciation est intrinsèquement *adressée*. De ce fait, l'énonciation est produite « *pour et avec* ceux à qui elle est destinée » (Traverso, 2016 : 17), et le destinataire constitue une instance énonciative déjà incluse dans le discours. Cette instance de l'altérité non seulement façonne le discours, selon le principe du « formatage en fonction du récepteur » (Sacks, Schegloff & Jefferson 1974, cités par Traverso, 2016 : 17), mais est également façonnée à son tour par le discours – songeons par exemple, dans le domaine de l'écrit, à la notion de *narrataire* (Genette, 1972). Le principe de co-énonciation, s'il est donc inhérent à la communication verbale, devient fondamental dans les interactions verbales, lorsque les ajustements et les négociations menées *dans et par* le discours se réalisent constamment par les interlocuteurs, en temps réel :

[la parole en interaction] est co-construite par les participants, chacun étant en continu attentif à rendre ses actions intelligibles et à les adapter à celles de l'autre et à la situation créée jusque-là par les échanges. (Traverso, 2016 : 17)

Cette propriété définitoire de l'oral en interaction est de première importance dans l'étude des marqueurs de discours, car ces derniers participent du dispositif que peuvent mobiliser les locuteurs pour baliser leur propos et mener une stratégie d'ajustement et de collaboration, tout au long de l'échange.

2.2.5. L'ancrage dans une situation de communication

Un autre aspect définitoire de l'oral est qu'il se déroule nécessairement dans un cadre spatio-temporel. Du point de vue énonciatif, le processus de référenciation exophorique s'appuie nécessairement sur des informations identifiables dans le contexte (au sens étroit ou étendu) dans lequel il est produit. De ce fait, la construction du sens et le tissage référentiel du discours oral est intrinsèquement ancré dans son contexte. Dans une perspective interactionnelle,

le contexte est considéré comme « évolutif » (Traverso, 2016 : 27) dans le sens où il est susceptible de changer durant l'échange. De même, il constitue un paramètre important dans le façonnage du discours, dans la mesure où il influence les locuteurs, qui vont ajuster leur intervention selon le type de contexte dans lequel ils se trouvent, et selon les contraintes qu'il implique. Traverso (*ibid.*) définit le contexte de la manière suivante :

l'ensemble des éléments qui sont pris en compte pour comprendre, interpréter ou décrire ce qui se passe (aspects de la situation dans laquelle se déroule l'interaction, savoirs d'arrière plan partagés entre les participants, etc.).

2.2.6. Types de discours oral

Les principales caractéristiques que nous venons de décrire concernent la langue parlée en général. Néanmoins, ses réalisations peuvent varier et remettre encore plus en question la distance entre l'oral à l'écrit. Il convient de distinguer dans un premier temps l'oral spontané, qui se déroule par définition en interaction, des autres réalisations qui présentent des contraintes liées au contexte. Il peut s'agir des contraintes qui agissent sur le registre, et qui vont se répercuter non seulement sur la dimension lexicale, mais aussi sur l'articulation syntaxique du discours, comme par exemple toute situation formelle où les conventions exigent une expression soignée – ce qui peut se traduire par une exigence de dissimulation du caractère spontané de l'élocution. À cela peuvent se rajouter d'autres contraintes relatives au type d'interaction – les allocutions ou les conférences – où l'interlocuteur est par convention interdit de parole. Toutes ces contraintes se déploient dans une grande palette des genres de l'oral (Kerbrat-Orecchioni & Traverso, 2004) qui présentent inévitablement une certaine porosité entre eux. Néanmoins, chacun est défini par des codes et des conventions (re)connus intuitivement par les locuteurs.

La question des genres de discours nous occupe indirectement pour deux raisons. Premièrement, les contraintes spécifiques des différents contextes de production d'un discours oral auront une incidence directe sur la stratégie que le locuteur va mobiliser pour se positionner par rapport à son propre dire et par rapport à l'interlocuteur. Cette stratégie est intrinsèquement liée à l'emploi des marqueurs discursifs, qui sont impliqués dans des opérations de modalisation et de balisage (ce qui est surtout le cas des marqueurs résomptifs). Deuxièmement, les données de corpus sur lesquelles s'appuie notre analyse comportent, comme nous le détaillerons dans la deuxième partie de la thèse, deux genres différents de langue parlée : d'une part un oral spontané, et d'autre part des monologues formels. Puisque nous nous intéresserons à la corrélation entre le fonctionnement des marqueurs résomptifs et les contraintes génériques, il convient de circonscrire ces deux types d'oral.

2.3. L'oral spontané en interaction

L'oral spontané en interaction présente des caractéristiques supplémentaires corrélées principalement aux conditions de production et de réception. Sans aborder la question de la variation diaphasique, voire diastratique, subordonnée généralement aux diverses situations dans lesquelles peut se dérouler un échange, nous définirons ce type de production orale en nous appuyant sur quatre paramètres principaux, afin d'en montrer les implications dans l'élaboration du discours oral spontané : la question de la planification et de l'anticipation, les contraintes liées à la mémoire et la multimodalité.

2.3.1. Planification, structure et articulation

Comme précisé dans la section précédente, le caractère impromptu de la parole se traduit en une coïncidence du temps de la production et de la réception. De surcroît, la parole spontanée suppose également une quasi coïncidence entre le temps de l'élaboration du propos et celui de son énonciation. Cette contrainte limite considérablement la possibilité du locuteur de planifier entièrement l'enchaînement des mots et des segments de discours.

Les conséquences s'observent dans un premier temps au niveau syntaxique, avec des « segments brefs » (Fernandez, 1994 : 118) et peu de « formes grammaticales complexes » (Bilger & Blanche-Benveniste, 1999 : 23). Les recherches sur l'oral spontané ont également relevé des conséquences au niveau de l'articulation du discours, « fortuite » (Fernandez, 1994 : 118) ou sinon dépourvue en grande partie de subordination marquée (Bilger & Blanche-Benveniste, 1999 : 23). L'absence de marques explicites de cohésion syntaxique et sémantique est souvent compensée par l'intonation, qui permet l'interprétation des liens entre les segments de discours (Bilger & Blanche-Benveniste, 1999 ; Morel & Danon-Boileau, 1998).

2.3.2. Ratures et hésitations

Les difficultés de planification inhérentes de l'oral se reflètent dans les pauses, les répétitions, les interruptions ou les constructions inabouties qui peuvent apparaître dans le discours. Bilger & Blanche-Benveniste (1999) précisent que le statut des répétitions n'est pas toujours facile à déterminer, car il peut être question d'une simple hésitation involontaire :

(16) ça c'est passé à Paris à Paris mais je ne sais plus quand (RY, 5, exemple de Bilger & Blanche-Benveniste, 1999 : 25)

ou bien d'un procédé d'insistance :

(17) il fallait **tout tout tout** briquer à fond (*ibid.*)

Blanche-Benveniste & Jeanjean (1987) et Gadet & F. Mazière (1986) en s'appuyant sur les travaux du Gars (Blanche-Benveniste, 1985) analysent les répétitions, les ruptures et les reprises comme des mises en paradigme, autrement dit comme une recherche des formes appropriées. Cette analyse s'appuie sur une méthode de transcription de l'oral sous forme de grilles, transcription qui brise la linéarité de l'écrit et rend visible les paradigmes syntaxiques, en superposant les éléments qui jouent un rôle semblable :

(18) E1 quand euh moi
 je
 j'élevais des poules
 ou des machins
euh moi j'avais pas le droit de rien faire
 j'avais le droit juste... (Exemple de Gadet & F. Mazière, 1986 : 60)

Ces hésitations peuvent faire l'objet des commentaires métadiscursifs – des « boucles réflexives » (Authier-Revuz, 1995) –, lorsque les locuteurs reviennent sur le dit afin de le corriger ou de l'ajuster.

2.3.3. Limites de la mémoire et redondance

La continuité thématique et référentielle n'a comme appui, dans le cadre des interactions orales, que la mémoire des participants. Afin de maintenir les référents auxquels renvoie un discours suffisamment saillant durant l'échange, une certaine redondance, qui concerne les expressions référentielles s'impose à l'oral. Comme le souligne Fernandez (1994 : 188), cette redondance est nécessaire au décodage. Elle constitue également l'une des caractéristiques par laquelle l'oral se démarque de l'écrit :

La cohésion syntagmatique de l'écrit ou le « phrasé » qui s'oppose à la redondance de l'oral résulte de la nature spécifique de l'ordre scriptural [qui va] dans le sens d'une économie des référents textuels (Dabène, 1987: 98 cité par Bilger & Blanche-Benveniste, 1999 : 24)

La redondance peut être assurée par plusieurs procédés, comme la répétition des expressions référentielles ou bien les phénomènes de reprise (anaphore) ou d'annonce (cataphore/deixis). De même, les phénomènes de thématisation, quel que soit le dispositif mobilisé, peuvent contribuer au maintien d'un degré de saillance nécessaire au décodage tout au long du déroulement d'un échange.

2.3.4. Séquentialité du discours en interaction

La notion de séquentialité connaît deux acceptions, qui correspondent chacune à deux cadres d'analyse différents. Les deux acceptions recouvrent néanmoins des notions avantageuses pour la description de l'oral en interaction.

La première concerne la perspective syntaxique et saisit deux dimensions intrinsèques de l'oral en interaction : la linéarité et l'inscription dans le temps (Apothéloz, Grobet et Pekarek Doehler : 2007a). Le principe de linéarité du signifiant (au sens saussurien) suppose que les éléments s'enchaînent l'un après l'autre dans le flux de parole et que deux segments ne peuvent pas être prononcés ensemble.

La notion implique également que l'enchaînement des séquences de discours, ainsi que leur articulation ou leur rupture, est subordonnée à l'inscription dans le temps du déroulement de l'échange. De ce fait, l'enchaînement ne doit pas être décrit exclusivement à la lumière des règles syntaxiques propres au système, mais il doit être décrit en prenant en compte des modalités de production de la parole orale. Ce fonctionnement implique une méthodologie d'analyse adaptée, comme l'expliquent Apothéloz, Grobet et Pekarek Doehler :

Toute tentative de segmentation *a posteriori*, qui viserait à rendre compte d'une organisation programmée puis réalisée telle que programmée, court le risque de donner une représentation déformée de la réalité et, surtout, de passer à côté de ce qui en fait la spécificité. (Apothéloz & al., 2007b : 39)

Compte tenu de ces principes, Siouffi (2019 : 2) propose la définition suivante :

Le terme *séquentialité* décrit la séquence linguistique d'unités agencées linéairement de manière dynamique, comme un ensemble émergent, en devenir, pouvant être ensuite soumis à des interprétations sémantiques comme formelles, et à des propositions de réception, par exemple en terme de « phrases ».

La deuxième acception du terme s'inscrit dans le champ de la linguistique interactionnelle qui se donne pour objectif l'analyse du fonctionnement et de l'organisation de la conversation. La séquentialité désigne dans ce cadre l'alternance des tours de parole, et permet l'étude des rapports entre les contraintes praxéologiques et les ressources linguistiques impliquées dans la gestion de cette alternance par les participants (Mondada, 1999).

2.3.5. Balisage

Compte tenu des propriétés spécifiques de l'oral en interaction relatives à la mémoire, à la linéarité et à la séquentialité, les locuteurs peuvent mobiliser des ressources linguistiques afin d'anticiper la réception du propos émis et de faciliter le décodage. Ces stratégies sont observables par exemple à travers des expressions linguistiques qui présentent un sens instruction-

nel, ou donnent des indices sur la manière dont il faut interpréter tel ou tel segment de discours. De même, les marqueurs de balisage peuvent servir à la segmentation du discours, en ce qu'il signalent les frontières entre les étapes de la production verbale (Dostie, 2004) ou bien marquent les frontières des unités prédicatives (Lefeuve, 2011). Le dispositif linguistique qui assure ces fonctions comprend les catégories des connecteurs, des modalisateurs et des marqueurs de discours, qui balisent le discours dans son déroulement et son interprétation en temps réel. Les marqueurs résomptifs, comme nous le verrons tout au long de cette thèse, sont directement impliqués dans ces opérations de balisage.

2.3.6. Multimodalité de l'interaction

La communication en interaction est un phénomène complexe qui ne repose pas uniquement sur des ressources linguistiques. Tout événement empiriquement observable et produit par l'un des intervenants est susceptible de *signifier*, à des degrés variables. Cela revient à expliquer pourquoi on décrit la communication en interaction comme étant essentiellement multimodale (Traverso, 2016). Dans le cadre de l'analyse du discours et des approches interactionnelles, la modalité se définit comme « un moyen ou un outil culturel de communication », une « ressource sémiotique générant la signification » (Yu, Shan, 2022 : 126). Elle inclut ainsi « toutes les ressources sonores et visuelles, langagières et corporelles mobilisées par les participants » (Mondada, 2012 : 130). Plus précisément, l'appréhension de l'énonciation dans la perspective interactionnelle prendra en compte également les variables de la trace sonore comme le son, le rythme ou le volume. Quant aux modalités paraverbaux et corporelles, on s'intéressera aux gestes, mimiques ou bien aux fonctions du regard.

2.4. Le monologue formel

Certaines situations de communication présentent des conventions de déroulement particulières dont les contraintes s'exercent à la fois sur la relation interlocutive et sur la construction du discours. Nous aborderons notamment le cas de figure des monologues formels et préparés comme les conférences et les allocutions publiques.

2.4.1. Principes constitutifs du monologue

La notion de *monologue* doit être comprise par opposition à celle de *dialogue*. Si le monologue relève d'un discours produit par un seul locuteur, contrairement au dialogue qui suppose l'alternance des tours de parole entre deux locuteurs, Bres et Dufour (2014 : 2) sou-

lignent pourtant que ces deux réalisations du discours ne doivent pas être considérées comme opposées :

Au lieu d'opposer dialogal et monologal comme deux entités radicalement différentes, ou de poser le dialogal comme une complexification du monologal, nous dérivons le monologal du dialogal : le texte monologal est à comprendre, quelle que soit sa taille, comme un tour de parole d'une sorte particulière. Les répliques antérieure et ultérieure sont absentes de la structure externe – le texte ne se présente pas sous la forme d'un enchaînement de tours – mais elles n'en affectent pas moins la structure interne.

Leur constat a comme point de départ les travaux de Bakhtine, qui affirme qu'« un énoncé présuppose toujours des énoncés qui l'ont précédé et qui lui succéderont ; il n'est jamais le premier, jamais le dernier » (Bakhtine 1952/1979/1984b : 355, cité par Bres et Dufour, *ibid.*). Ainsi conçu, le monologue apparaît comme constitutivement dépendant d'un avant, orienté vers un après, et en lien permanent avec un allocutaire. Ce principe constitutif implique un fonctionnement dialogique du discours monologal. Toujours à la suite des travaux pionniers de Bakhtine, Bres et Dufour définissent ce fonctionnement en affirmant que « tout discours, qu'il soit monologal ou dialogal, interagit avec d'autres discours sur le même objet, et répond par avance au discours imputé à l'interlocuteur » (*id.* : 3).

Dès lors une distinction se formule, entre deux fonctionnements différents du discours :

- *dialogal* – compris au sens de « tout ce qui a trait au dialogue en tant qu'alternance de tours de parole » (Bres, 2005 : 48) ; le terme sera alors opposé à celui de *monologal* ;
- *dialogique* – relatif à « la problématique de l'orientation de l'énoncé vers d'autres énoncés, disons pour faire vite le dialogue interne » (*ibid.*)

Pour revenir à la question des monologues formels comme les conférences et les allocutions, il s'agit des formes de discours orientées qui sont par définition – et dès leur conception –, orientées vers un public d'auditeurs. De ce fait, ils sont susceptibles de comporter une forte dimension dialogique. Il convient de se demander alors dans quelle mesure les traces de leur fonctionnement dialogique, comprises dans le sens de procédés explicites qui font référence d'une manière ou d'une autre aux allocutaires, sont subordonnées aux différentes contraintes génériques propres à chaque sous-genre de discours oral.

2.4.2. La contrainte générique

La notion de *genre*, dans le contexte de l'oral peut se définir comme « une forme discursive qui s'est développée en réponse à une situation – et donc à un besoin – de communication récurrente dans une communauté donnée » (Carter-Thomas et Rowley-Jolivet, 2004 : 140-141). Ce qui caractérise dans un premier temps les genres de l'oral est leur « fort ancrage social » qui va déterminer, en l'absence d'une « organisation formelle rigide »,

l'existence des « régularités ou constantes dans son organisation interne, son contenu et ses caractéristiques linguistiques ou [...] sémiotiques » (*id.* : 140).

Une première caractéristique définitoire serait leur degré variable de spontanéité, dans la mesure où, généralement, ce type d'allocution sera préparée à l'avance. Le degré de préparation peut varier, selon que la prise de parole s'appuie entièrement sur un support écrit – lorsque nous parlerons d'écrit oralisé –, ou bien lorsqu'il prend appui sur des repères – notes, plan – ordonnés le plus souvent par écrit. Ce sous-genre d'oral correspond à un certain type de situation qui, par convention, impose généralement un registre soutenu. La transgression de cette convention se traduit en termes de stratégie rhétorique, selon les effets recherchés. Il n'en reste pas moins que la variable de la spontanéité brouille les frontières entre l'écrit et l'oral, dans la mesure où seul le canal ne suffit plus à déterminer le statut d'un discours. Il s'agit d'ailleurs d'un objet insuffisamment exploré en linguistique, sans doute en raisons de difficultés d'analyse liées à l'absence de données empiriques disponibles. Comme le souligne Fernandez (1994), il est difficile de mesurer la distance entre l'écrit et l'oral dans ce domaine lorsque l'on ne dispose pas des supports écrits sur lesquels s'appuient les locuteurs qui s'engagent dans une prise de parole en public. La distinction entre oral et écrit apparaît dans ce cas comme un continuum. Dès lors il convient de considérer à la fois, dans le cas des allocutions et des conférences, les conditions production, les caractéristiques formelles et la réception, autrement dit l'effet produit sur l'auditoire.

La variable que nous venons de mentionner soulève également le problème du caractère potentiellement artificiel de ce type discours oral, qui pourrait être ressenti au niveau de la réception. Rappelons que ces deux sous-genres d'oral constituent des formes de prise de parole en public, activité traditionnellement subordonnée à la rhétorique. Une première question qui s'impose serait de déterminer dans quelle mesure la convention de ces genres de production orale exige un effacement du caractère artificiel, autrement dit dans quelle mesure une conférence ou un discours public ne doivent pas donner l'impression d'un texte écrit, mais rechercher un semblant de spontanéité. Cette contrainte générique varie bien sûr d'un genre à l'autre, mais elle varie aussi au cours de l'histoire, dans la mesure où les modèles d'éloquence ont muté tout au long de la tradition rhétorique. Si au XX^e et au XXI^e siècle la parole publique n'est plus directement conditionnée par la technique rhétorique, elle en est à la fois héritière (du moins indirectement), et tributaire des modes et sensibilités contemporaines. Sans prétendre épuiser le sujet, nous examinerons brièvement quelques tendances et goûts qui ont façonné les modèles d'éloquence, et qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les pratiques contemporaines.

2.4.3. La tradition rhétorique

Dans la conception antique, dont hérite la culture européenne jusqu'à la Renaissance, la rhétorique se définit comme un art de la parole, au sens d'une technique. Il s'agit d'une compétence acquise qui donne lieu à une éloquence codifiée selon des règles strictes, dont la technicité et la virtuosité permettent de distinguer les rhéteurs professionnels de ceux qui ne possèdent pas ce savoir. Cette éloquence se caractérise principalement par une organisation stricte en parties prédéfinies (l'exorde, la narration, la réfutation, la confirmation et la péroraison), et une structure interne harmonieuse, organisée en périodes – de longs développements structurés de manière équilibrée (Pernot, 2000). Autrement dit, le caractère artificiel, ou en tout cas non spontané n'est nullement un défaut, en ce que l'orateur exhibe un savoir et ne cherche pas à le cacher. Si ce caractère artificiel n'est pas forcément lié à une dimension écrite du discours, il est dû au caractère préparé de ce type d'oral (notamment si l'on songe à l'importance de la *memoria* dans la technique rhétorique) et prédéterminé (par le fait de suivre des modèles prédéfinis).

L'époque de la Renaissance connaîtra une mutation de cette pratique, dans la mesure où un certain idéal de l'éloquence s'ajustera à une nouvelle esthétique. Il s'agit plus précisément d'un refus de l'affectation, de la rigidité et de l'artifice, en faveur d'un semblant de négligence qui devient un modèle d'élégance, dans le domaine de la parole et plus globalement dans la manière d'être en société. Nous retrouvons cette conception dès le XVI^e siècle en Italie chez Baldassare Castiglione qui, dans *Il Libro del Cortegiano* (1528), développe le principe de la *sprezzatura*, attitude de désinvolture apparente qui consiste à « fuir autant qu'il est possible [...] l'affectation : & [...] d'user en toutes choses d'une certaine nonchalance, qui cache l'artifice, & qui montre ce qu'on fait comme s'il était venu sans peine & quasi sans y penser. » (Castiglione, 1580, cité par Lebensztejn, 1999 : 229) En réalité, ce n'est pas tant la technique qu'il faut fuir, mais son exhibition : « le vrai art est celui qui ne semble être art. » (*ibid.*)

Cette esthétique pénètre en France à la même époque et nous la retrouvons chez Montaigne dans le Livre I des *Essais* (1580-1588). Bien que Montaigne mobilise la critique de l'éloquence traditionnelle au service d'un texte écrit, certains passages des *Essais* sont le témoignage d'une évolution des modèles rhétoriques qui nous concernent directement. Nous y retrouvons surtout une critique de la rhétorique :

On nous tient quatre ou cinq ans à entendre les mots & les coudre en clauses, encore autant à en proportionner un grand corps, étendu en quatre ou cinq parties, & autres cinq, pour le moins, à les savoir brièvement mêler & entrelacer de quelque subtile façon. Laissons-le à ceux qui en font profession expresse. (Montaigne, 2007 [1580] : 175)

Les carcans de la rhétorique sont donc explicitement rejetés et relégués aux « professionnels ». L'auteur oppose ensuite deux modèles d'éloquence. D'une part, celui qu'il préfère, « tel sur le papier qu'à la bouche », qui est caractérisé comme étant « éloigné d'affectation ; déréglé, décousu & hardi » et qui s'oppose au style « pédantesque, [...] fratesque, [...] plaideresque » (id. : 178) – en référence aux différentes branches mobilisant la rhétorique : les savants, les clercs et les gens de justice. La caractérisation du premier type d'éloquence – celui qu'il préfère – se réalise au moyen d'une analogie avec une certaine négligence ou nonchalance qu'il observe chez les jeunes dans le port de leurs vêtements, et qu'il trouve « encore mieux employée en la forme du parler » (*ibid.*).

Cette nouvelle conception de l'éloquence connaîtra des échos au XVII^e siècle. Nous la retrouverons dans les codes de la conversation galante que doivent maîtriser les honnêtes hommes sous la forme d'un mélange de juste mesure, d'élégance dans la forme et de légèreté dans le traitement des sujets. Elle sera également présente dans les débats sur les rapports de la rhétorique avec la philosophie, où le refus de l'éloquence affectée et du style baroque s'accompagnera d'une préférence pour le *naturel*, en ce qu'il apparaîtra comme l'apanage de la vérité (Kapp, 1999). Pour La Bruyère, la meilleure expression d'un auteur est « la plus simple, la plus naturelle, qui semblait devoir se présenter d'abord sans effort » (La Bruyère, 1962, I, 17, cité par Kapp 1999 : 734). La question de la spontanéité dans le discours concerne aussi l'écrit, et elle est soulevée notamment par le genre épistolaire, censé reprendre en partie les spécificités de la conversation. À propos des *Lettres* de Madame de Sévigné, Kapp (1999: 766) souligne le rapport dialectique entre la maîtrise des codes rhétoriques et leur dissimulation : « sa négligence s'apparente par là au “naturel” ou à la “grâce”, effets d'une éloquence adulte qui renie tout effort visible en faveur d'une culture oratoire devenue seconde nature ».

La question des modèles d'éloquence depuis la Renaissance est bien entendu subordonnée à la fois aux genres et sous-genres de discours (religieux, royal, politique, etc.), mais aussi au déclin de la rhétorique comme objet d'enseignement entre le XVIII^e et le XIX^e, et sa réhabilitation au XX^e siècle, lorsqu'elle connaîtra de nouvelles orientations. On pourrait toutefois se demander dans quelle mesure ce modèle d'éloquence, de la spontanéité et du refus de l'artifice affiché, n'a modifié de manière pérenne les contraintes génériques de la parole publique, ne serait-ce que sous la forme d'une alternative aux discours « professionnels » qui affichent un savoir-faire. Cette problématique mérite d'être appréhendée également à la lumière de la mutation des normes au cours du XX^e. Si la rhétorique comme savoir-faire concerne traditionnellement la parole publique mais aussi l'écrit, c'est surtout l'écrit qui « fait autorité », pour ainsi dire, jusqu'au XX^e siècle. Les progrès techniques du siècle dernier ont permis à la parole orale d'innover presque tous les domaines de la société : politique, artis-

tique (par le cinéma), journalistique (la radio et la télévision). On pourrait se demander dans quelle mesure la victoire de l'oral sur tous ces domaines n'est pas à l'origine, également, d'une modification des normes qui régissent les différents genres d'oral. La place importante qu'occupe l'oral dans l'espace public aurait pu conduire, avec d'autres facteurs comme la revendication d'une authenticité, à l'assouplissement de certaines contraintes formelles. Il ne s'agit bien sûr que d'une hypothèse, qui mériterait un traitement plus vaste et rigoureux, et qui ne saurait être élucidée dans cette thèse.

2.4.4. Pratiques et normes contemporaines

Pour retourner à notre questionnement de départ, le principe de « l'art caché » pourrait se traduire par une exigence de spontanéité des discours oraux préparés. Il n'en reste pas moins que, selon le degré de préparation, la spontanéité peut être une caractéristique authentique de la parole publique. À notre connaissance peu d'auteurs se sont penchés sur la question et les quelques autrices qui l'ont fait se sont heurtées au problème de la disponibilité des données empiriques. Leurs observations confirment pourtant notre hypothèse, selon laquelle les contraintes génériques des conférences et allocutions, du moins aujourd'hui, prévoient un certain effet, à degrés variables, de spontanéité.

À propos du genre discursif des conférences scientifiques, Fernandez (1994 : 149) affirme que ce qu'elle constate en confrontant l'enregistrement d'une communication et sa publication ultérieure dans les actes, c'est que « ce qui est gommé de la version rédigée, c'est [...] le caractère interactif du raisonnement ». Concernant l'effet global d'un tel type de discours, elle affirme que l'absence des « particules discursives » (ce que nous appelons aujourd'hui des *marqueurs*) se traduit par une « impression de livresque, d'artificial » (*id.* : 144). Carter-Thomas & Rowley-Jolivet, (2004 : 138) dressent le même constat concernant les communications scientifiques, car elles affirment que « lorsque le scientifique parle de ses travaux il s'exprime d'une façon complètement différente de celle utilisée lorsqu'il écrit ».

Fernandez (1994) dresse un inventaire des différences constatées entre les versions orale et écrite d'une même communication, parmi lesquelles elle recense, pour l'oral, des développements plus vastes, des stratégies pour prévenir les présuppositions de l'auditoire, ou des digressions subjectives impliquées dans la relation avec le public. Elle y trouve également plus de *particules énonciatives*, des reformulations, des paraphrases, des phénomènes d'inventaire lexical (*listing*), et des éléments à valeur phatique. À cette série s'ajoutent les phénomènes identifiés par Carter-Thomas et Rowley-Jolivet (2004) qui sont relatifs à la structure informationnelle du discours oral : des clivées, des passifs, des dislocations ou des inversions dont la présence est plus importante qu'à l'écrit.

Compte tenu de ces considérations, nous pouvons supposer que des caractéristiques décrites dans la section précédente sur l'oral spontané sont susceptibles d'être retrouvées dans les corpus de conférences et de discours publics. Nous vérifierons cette hypothèse à l'échelle de la présence des marqueurs discursifs comme marque d'oralité dans la deuxième partie de cette thèse.

2.4.5. La compétence générique

Une deuxième caractéristique commune de ces genres est la convention inhérente des monologues formels, selon laquelle seul le locuteur a le droit à la parole. Nous sommes d'avis que cela n'est pas sans incidence sur la planification et l'élaboration du discours en cours, dans la mesure où le caractère interactionnel est limité ou différé. La conséquence qui en résulte est que, si dans un échange en interaction *habituel*, non contraint, chaque intervenant s'appuie sur les signaux transmis par son allocutaire afin d'ajuster son propos, dans le cadre d'une conférence ou d'un discours, l'orateur ne dispose tout au plus que d'indices paraverbaux ou non verbaux émis par les auditeurs qu'ils pourra éventuellement saisir durant son élocution. Puisqu'il ne dispose pas (toujours) d'information immédiate sur la réussite (au sens d'efficacité) de son discours, le locuteur-orateur est seul à gérer le dispositif linguistique et para-linguistique censé faciliter le décodage. Néanmoins, si ce type d'oral suppose par convention l'idée que la parole se délivre indépendamment de toute réaction du public, le devoir d'inclure l'allocutaire dans le discours, de quelque manière que ce soit, constitue un paramètre devant être anticipé dès son élaboration.

Une troisième contrainte de ce sous-genre d'oral suppose que, indépendamment du degré de préparation, le locuteur doit tenir compte (de manière intuitive), du traitement en temps réel de l'information par ses auditeurs (Fernandez, 1994). Ainsi, lorsqu'il délivre son discours, la temporalité spécifique et les limites de la mémoire à court terme sont déterminantes dans la construction du propos. Cela se traduit par une contrainte au niveau de la structuration du discours, ainsi que de la nécessité d'un certain degré de redondance référentielle, qui lui interdisent de préférer un texte écrit, « censé être lu ». Nous considérons que cela relève d'une contrainte générique que le locuteur se doit de maîtriser.

Un quatrième aspect concerne la question de l'anticipation d'élaboration du discours par le locuteur, qui n'est pas la même dans le cas de l'oral spontané, ou bien dans le cas de l'écrit oralisé. Martin (2018) aborde la question de l'anticipation dans ces deux réalisations différentes de l'oral, en opposant la structure syntaxique et la structure prosodique :

La structure prosodique est toujours présente et préexiste dans sa réalisation à la structure syntaxique dans la parole spontanée aussi bien que dans la parole lue. Toutefois, dans la lecture, la structure syntaxique telle que restituée à la volée par le lecteur détermine une structure prosodique qui préexiste à la

structure syntaxique réalisée effectivement dans la parole (structure syntaxique qui n'est pas nécessairement la même que celle que déterminerait un expert syntacticien analysant le texte). (Martin, 2018 : 41)

Cette observation doit naturellement être relativisée, dans la mesure où une conférence scientifique ou une allocution publique implique une part d'improvisation, et constituent rarement la simple lecture ou récitation d'un texte écrit.

Enfin, un cinquième aspect qui mérite d'être retenu et qui dérive du principe rhétorique de l'*aptum*, autrement dit l'adaptation de l'orateur au public, à la situation et au sujet, est la capacité du locuteur à mobiliser les ressources linguistiques qui conviennent au contexte. Cela peut signifier le choix et la maîtrise d'un certain registre ou bien sa transgression, selon l'effet recherché.

2.5. Hypothèses de recherche

Ce panorama des spécificités de l'oral, ainsi que de ses différentes réalisations, nous a permis de formuler quelques hypothèses relatives au fonctionnement des marqueurs résomptifs au sein des deux genres d'oral évoqués. Elle constituent le fondement de notre analyse, et orientent notre analyse quantitative qui vise la comparaison des corpus d'interactions spontanées et de monologues formels.

- Étant donné que dans les monologues préparés, à la différence de l'oral spontané en interaction, seul un locuteur a le droit à la parole et doit mener son discours sans l'appui d'un interlocuteur, on peut se demander dans quelle mesure les marqueurs résomptifs connaissent des emplois spécialisés dans la régulation de l'interlocution. Plus précisément, jouent-ils un rôle dans l'alternance des tours de parole ? Servent-ils à marquer, voire à motiver cette alternance ?
- Concernant la question de l'articulation du discours, nous avons déterminé qu'il existe des différences au niveau des contraintes qui pèsent sur la planification. En effet, elles s'avèrent beaucoup plus importantes dans le cas des monologues, qui se présentent comme des flux de parole plus longs. Dans ces cas de figure, le locuteur-orateur doit anticiper l'élaboration de son propos en tenant compte du fait qu'il ne peut pas compter sur une pause survenue grâce à l'intervention d'un interlocuteur. Cette contrainte générique est-elle à l'origine d'une différence entre les emplois observables dans les monologues et les dialogues ?

- La dernière hypothèse découle des deux précédentes : les marqueurs résomptifs sont-ils mobilisés différemment dans les ces deux catégories d'oral ? Y a-t-il des emplois sinon spécifiques, du moins prédominants dans l'un ou l'autre des sous-genres ? Les différences entre ces emplois sont-elles seulement de nature pragmatique, ou bien sont-elles observables au niveau du fonctionnement syntaxique des marqueurs, ainsi qu'au niveau de leur distribution ?

3. LA STRUCTURATION DU DISCOURS

Ce chapitre sera consacré à une description des trois niveaux de structuration du discours : syntaxique, prosodique et sémantico-pragmatique. Nous montrerons que chacune de ces trois composantes présente un fonctionnement spécifique, ce qui justifie notre méthodologie d'analyse, qui consiste à étudier de manière disjointe les aspects syntaxiques et sémantico-pragmatiques des marqueurs résomptifs (la dimension prosodique sera convoquée de manière ponctuelle). L'objectif de cette approche sera d'observer dans quelle mesure les marqueurs témoignent d'une congruence de ces niveaux de structuration du discours. À la fin du chapitre nous aborderons également la question des propriétés du discours (qui reposent sur sa triple articulation décrite précédemment) : la pertinence, la cohérence et la cohésion. Ces notions sont mobilisées dans notre analyse, afin de mesurer le rapport qu'entretiennent les marqueurs résomptifs avec ces trois propriétés, et plus précisément avec la cohésion du discours.

3.1. La notion de discours

Le *discours* est un terme polyvalent en sciences du langage. Il se définit surtout par opposition à d'autres notions, comme *phrase*, *énoncé*, *langue*, ou *texte* (Neveu, 2004 ; Maingueneau, 2021).

Opposé à la phrase, le discours prend le sens d'une suite de phrases qui forment une unité distincte. Zellig S. Harris (1952) inaugure cette opposition en analysant par la méthode distributionnelle les phrases au sein de la grande unité du discours. On retrouve cette opposition également chez Benveniste où la frontière entre phrase et discours coïncide avec les limites du domaine de la langue en tant que système :

avec la phrase, on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui dont la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours (Benveniste, 1966 : 130)

Dans la perspective énonciative de l'auteur, le discours apparaît donc comme le terrain d'inscription de la subjectivité du locuteur.

L'opposition langue / discours présente une orientation similaire et provient de l'opposition théorisée par Ferdinand de Saussure (2016 [1916]) entre langue, comme système de signes, et parole, qui en est la réalisation individuelle. Quant à l'opposition entre discours et énoncé, elle repose sur « la distinction entre un acte de communication déterminé par des conditions socio-historiques spécifiques [...] et une structure linguistique qui en porte les traces » (Neveu, 2004 : 106).

Si texte et discours étaient au départ des concurrents terminologiques, leurs champs d'application respectifs ont été nettement délimités. J.-M. Adam (1990 : 23) résume l'opposition entre texte et discours de la manière suivante : « Discours = Texte + conditions de production » alors que « Texte = Discours – conditions de production » . Selon cet auteur

un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, instructions, lieu, temps [...]) Le texte, en revanche, est un objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet concret (le discours) (*ibid.*)

Chez Rastier (1989) la distinction entre texte et discours est observable sous l'angle des genres discursifs, qui correspondent à différents types d'évènements ritualisés :

Un discours s'articule en divers genres, qui correspondent à autant de pratiques sociales différenciées à l'intérieur d'un même champ. Si bien qu'un genre est ce qui rattache un texte à un discours. Une typologie des genres doit tenir compte de l'incidence des pratiques sociales sur les codifications linguistiques. (Rastier, 1989 : 40)

Enfin, une définition à la fois plus large du discours, englobant la dimension multimodale de la communication, est proposée par Alain Berrendonner. Selon lui, le discours est un

ensemble pluri-codique, qui comprend non seulement les énonciations en langue naturelle, mais aussi les gestes, des actions, des images, des perceptions communes, des savoirs partagés tacitement manifestes, etc., combinés selon des modes de planification spécifiques (Groupe de Fribourg, 2012 : 21)

Chez l'auteur, le texte ne constitue que la trace du discours, autrement dit « l'ensemble des enregistrements graphiques ou acoustiques de séquences verbales énoncées » (*ibid.*).

La structuration du discours concerne la manière dont le discours est organisé pour constituer une production langagière cohésive et cohérente, qu'il s'agisse d'un monologue, d'un dialogue, ou d'un échange entre plusieurs interlocuteurs. Pour ce qui concerne la langue parlée, la structuration se réalise en temps réel, au fur et à mesure que la parole se déploie. Elle doit donc être considérée sous l'angle de la temporalité et de la séquentialité propres à l'oral. Cette organisation se réalise sur plusieurs niveaux, qui correspondent à différentes composantes de la langue. Nous proposons une bipartition :

- la composante syntaxique, qui concerne l'articulation des unités de discours et leur structure interne ;

- la composante sémantico-pragmatique, qui concerne la construction du sens en discours, et comprend à la fois la référenciation et les traces de la présence et de la subjectivité du locuteur dans sa production verbale.

À ces deux composantes se rajoute une troisième, qui représente le niveau phonologique d'analyse, et concerne la trace acoustique des réalisations langagières. Le paramètre phonologique directement impliqué dans l'organisation du discours est l'intonation. Elle assure différentes fonctions à la fois dans la segmentation du flux de parole en unités syntaxiques (voir *infra*) et dans leur articulation, mais aussi dans la construction du sens et la modalisation.

Les sections qui vont suivre visent à montrer comment cette structuration du discours permet d'appréhender le fonctionnement des marqueurs résomptifs.

3.2. Structuration syntaxique du discours

La question de la structuration syntaxique vise principalement l'identification des unités syntaxiques et les principes qui régissent leur articulation, à l'intérieur et à l'extérieur de leurs frontières. Cette problématique amène les interrogations suivantes : où commence et où finit une unité syntaxique ? Selon quels critères cette unité peut-elle être définie ? Selon quels principes segmenter le discours ? De même, la structuration du discours repose sur l'articulation des unités identifiées, ce qui soulève d'autres questions : quels rapports les unités syntaxiques entretiennent-elles ? Sont-elles autonomes ? Dépendent-elles les unes des autres ?

La diversité des réponses apportées à ces questions s'explique par la mobilisation de critères de segmentation différents : syntaxiques, sémantiques, prosodiques ou pragmatiques. Dans notre analyse, nous adopterons une approche exclusivement syntaxique articulée autour de la notion d'unité prédicative (Lefeuve, 1999, 2016). Nous exposerons ci-dessous un panorama des modèles de segmentations, afin de montrer comment notre approche s'y inscrit et illustrer son intérêt dans le fonctionnement des marqueurs résomptifs.

3.2.1. Panorama des modèles de segmentation du discours

Le point de départ des recherches sur la segmentation du discours appartient à la grammaire traditionnelle et s'articule autour de la notion de *phrase*. Considérée comme une catégorie descriptive élaborée à partir de l'observation de la langue écrite et dont les caractéristiques définitoires s'avèrent inopérantes lorsqu'elles sont confrontées à l'oral ordinaire, la notion de phrase a été tantôt rejetée, tantôt remaniée au sein des travaux consacrés à la segmentation du discours.

3.2.1.1. La phrase

L'histoire de la notion de phrase précède de loin celle de la linguistique moderne. L'acception de phrase comme unité syntaxique, sémantique et graphique se dessine à partir du XVIII^e siècle, elle se consolide au XIX^e avec l'avènement de la grammaire scolaire et n'entre dans la nomenclature grammaticale qu'au début du XX^e (Siouffi & al., 2020). Elle occupe de ce fait une place stable dans la tradition grammaticale. Elle demeure une notion centrale dans la linguistique structuraliste (ou d'inspiration structuraliste) et aujourd'hui encore, la phrase comme unité linguistique semble difficile à « déloger » malgré les nombreux débats, amenés notamment par l'étude de la langue parlée, qui remettent en cause son opérativité et les difficultés de sa définition.

La phrase a joui ainsi pendant longtemps du statut d'unité maximale, autrement dit au sein de laquelle une certaine structure – au sens large de *grammaire* – était encore observable. Ainsi, Benveniste (1966) aborde la question des niveaux d'analyse linguistique, et distingue des unités de niveaux différents : le phonème, le morphème, le mot, la phrase. Concernant leur articulation, il précise qu'« entre les éléments de même niveau, les relations sont distributionnelles ; entre les éléments de niveaux différents, elles sont intégratives. » (Benveniste, 1966 : 124). Autrement dit, la distribution de toutes les unités appartenant à des niveaux inférieurs à la phrase relève de la langue comme système de signes, et s'articulent au sein de la structure phrastique, qui ne connaît « ni distribution ni emploi » (*ibid.*) dans une unité supérieure. Benveniste conclut en affirmant qu'« avec la phrase, on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui dont la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours » (*id.* : 130).

Par opposition au discours, la phrase sera ensuite réduite à un pur modèle théorique, par opposition à la notion d'énoncé (voir *infra*). Ce changement de statut est expliqué ainsi par Ducrot (1980), dans la définition qu'il propose de la phrase : « [une] entité linguistique abstraite, purement théorique, [...] un ensemble de mots combinés selon les règles de la syntaxe [...] pris en dehors de toute situation de discours. » (Ducrot, 1980 : 7).

3.2.1.2. L'énoncé

La notion d'*énoncé* apparaît de ce fait comme un candidat alternatif au statut d'unité de discours. Dans le sillage de la théorie de l'énonciation de Benveniste, de nouvelles approches sémantiques qui s'inscrivent dans la pragmatique intégrée, autrement dit qui traitent exclusivement des phénomènes encodés linguistiquement, viendront compléter la notion d'énoncé. Dans le cadre de cette approche, Ducrot distingue la phrase et l'énoncé selon le critère des paramètres mobilisés pour en comprendre la portée.

Ainsi, selon l'auteur, il y a tout d'abord la signification de la phrase, qui représente le produit des instructions linguistiquement encodées qui la composent (Ducrot, 1980). Par opposition, l'énoncé présente un sens, restituable en additionnant à la fois la signification de la phrase qu'il comporte, et les indications contextuelles et situationnelles. Dans la continuité de ce point de vue, dans le cadre de l'analyse pragmatique du discours, Reboul & Moeschler (1998 : 41-42) considèrent que l'énoncé constitue l'unité minimale du discours, en tant que « phrase en usage ». Les auteurs soulignent que la différence entre phrase et énoncé se distingue au niveau de l'interprétation, en ce qu'une même phrase peut représenter deux énoncés différents, selon le locuteur et le contexte d'utilisation. Afin d'illustrer cette affirmation ils proposent l'exemple suivant :

(19) A : Voulez-vous du café ?

B : Le café m'empêche de dormir.

où la réponse B pourra être interprétée tantôt de manière positive tantôt de manière négative, selon les intentions du locuteur.

Il convient de constater que, du point de vue formel, la coïncidence entre un énoncé et une structure phrastique est en réalité optionnelle, car tout énoncé ne comportera pas obligatoirement une phrase, ou du moins pas une phrase *canonique* (notamment à l'oral). Ainsi, la distinction entre les deux est d'abord formelle, mais surtout théorique, car chacune des deux notions appartient – et réfère – à des dimensions différentes : la phrase au système, et l'énoncé à l'énonciation et au discours.

Malgré tout, l'énoncé peine à accéder pleinement au statut d'unité formelle de discours, en ce qu'il ne résout pas les problèmes soulevés par la phrase dans son acception traditionnelle, avec laquelle il se confond.

Les critiques apportées à la conception traditionnelle de la phrase visent principalement ses critères définitoires (voir surtout Groupe de Fribourg, 2012) :

- le critère typographique : une phrase commence par une majuscule et se termine par un point ;
- le critère sémantique : une phrase véhicule un sens complet ;
- le critère syntaxique : une phrase comporte des unités qui sont reliées entre elles par des relations de dépendance.

Si la question de la complétude sémantique apparaît difficilement mesurable, elle se heurte également à des usages de la ponctuation qui n'ont pas vocation à délimiter des unités

sémantiquement et syntaxiquement autonomes (notamment dans les écrits littéraires) ; de même, de nombreux phénomènes, présents à la fois dans les productions langagières orales et écrites ne relèvent pas d'une articulation par des relations de dépendance syntaxique. Ainsi, les segments détachés, les phrases elliptiques, averbales, les mots phrases exigent un dispositif descriptif alternatif.

Ce constat a amené une réflexion sur l'identification de critères opératoires pour la segmentation du discours, ainsi que pour la redéfinition de l'unité syntaxique en discours. Nous en donnons ci-dessous un bref aperçu des approches les plus récentes, et nous nous appuyerons en partie sur le numéro de *Langue française* consacré à la question des unités de discours dirigé par Lefevre et Moline (2011).

3.2.1.3. Les unités prosodiques

Certains linguistes se sont ainsi orientés vers la prosodie comme critère de segmentation. Dans cette perspective, Morel (1998, 2011) identifie comme unité du discours oral le *paragraphe intonatif*,

démarqué par la chute conjointe de la mélodie et de l'intensité sur la syllabe finale. Le paragraphe intonatif comporte deux constituants discursifs, le préambule et le rhème, dotés de propriétés intonatives et morphosyntaxiques spécifiques. (Morel, 2011 : 111)

Dans une même orientation, Blanche-Benveniste (2011) propose comme unité prosodique de l'oral le *groupe accentuel*, qui ne comprend pas plus de sept syllabes, en raison des capacités limitées de mémorisation au niveau du décodage.

3.2.1.4. Les unités syntaxiques

D'autres auteurs préfèrent une approche exclusivement syntaxique, à l'instar de Le Goffic (2011) ou bien de Lefevre (1999, 2016, travail en cours). Le Goffic propose une segmentation du discours en unités phrastiques, appréhendées dans la perspective de la production dynamique de l'oral. Les séquences obtenues peuvent ainsi constituer tantôt des phrases, tantôt des tentatives inabouties de construction d'une phrase. L'auteur inclut dans son modèle la présence d'éléments périphériques extérieurs à la structure de dépendance réactionnelle, censés orienter les noyaux réactionnels vers le texte. Toujours dans une perspective exclusivement syntaxique, Lefevre (2016) propose une segmentation en unités de discours, définies par leur aptitude à la prédication. Nous détaillerons cette dernière approche *infra*.

3.2.1.5. Congruence syntaxe-prosodie

D'autres auteurs optent pour une jonction des critères prosodiques et syntaxiques. Delais-Roussarie, Post & Yoo (2011), prenant comme indice l'accent syllabique final, et montrent une congruence dominante entre les frontières prosodiques de droite et celles des constituants syntaxiques. Simon et Degand (2011) montrent en revanche que la congruence entre les différents types d'*unités de rection* et les unités prosodiques du discours est relative. Dans une approche similaire, Lacheret, Kahane, Pietrandrea & Avanzi (2011) montrent un rôle important des indices intonosyntaxiques dans la segmentation du discours, ainsi que leur opérativité descriptive, dans la mesure où les auteurs aboutissent à des corrélations significatives entre les différents types d'unités rectionnelle autonomes et les unités prosodiques.

3.2.1.6. Congruence prosodie-pragmatique

Enfin, dans les approches macro-syntaxiques, les critères fondamentaux de segmentation relèvent à la fois de la prosodie et de la pragmatique. Le Groupe de Fribourg (2012) est représentatif de cette approche, avec en tête Alain Berrendonner et Marie-José Béguelin, qui visent à proposer un modèle d'articulation du discours qui intègre les phénomènes de dépendance non rectionnelle¹⁵, comme les détachements ou les appositions (Berrendonner, 1990). Les auteurs proposent deux principales unités macro-syntaxiques : la clause et la période. La clause représente un îlot autonome qui présente une solidarité syntaxique interne, dont la structure obéit aux principes de dépendance morpho-syntaxique. Les clauses se regroupent à leur tour au sein des périodes, des unités macro-syntaxiques, qui sont définies comme des « segments de discours oraux caractérisés par leur *autonomie prosodique* » (Berrendonner, 2021 : 3). À ces deux types d'unités s'ajoute l'*énonciation*, l'actualisation d'une clause (Berrendonner, 2021), qui comprend « un signe segmental plus ou moins complexe, et un signe intonatif ». Chaque énonciation vise l'alimentation et la modification de la *mémoire discursive*, notion définie comme un « ensemble évolutif de représentations publiquement partagées qui s'élabore ainsi coopérativement dans un discours » (Groupe de Fribourg, 2012 : 22-23). Cette approche vise donc l'articulation de deux composantes du discours : la prosodie, qui sert à délimiter les frontières des clauses et des périodes, mais également la pragmatique, dans la mesure où ces unités répondent à des visées praxéologiques.

¹⁵ Dans son *Dictionnaire des sciences du langage*, Neveu (2004 : 249) définit la rection comme une « contrainte distributionnelle » qui unit deux entités, dont la première « détermine la configuration morphologique du second ». Chez Blanche-Benveniste enfin, la rection désigne la relation contrainte imposée par le verbe à tous les éléments obligatoires ou facultatifs qui gravitent autour de lui (Blanche-Benveniste, 2001). La dépendance rectionnelle constitue donc le principe cohésif sur lequel se construit et se définit syntactiquement la notion de phrase.

3.2.2. L'approche syntaxique : le critère de la prédication

L'approche syntaxique que nous présenterons dans cette section – et qui constitue la partie fondamentale du cadre théorique de notre analyse – apparaît comme une solution aux problèmes posés par la conception traditionnelle de la phrase, sans pour autant impliquer l'abandon d'une approche exclusivement syntaxique de la segmentation du discours.

Cette approche, élaborée par Florence Lefeuve au travers de différents travaux (1999, 2016, en cours) prend comme critère définitoire des unités minimales de discours l'opération de *prédication*. Cette notion est issue du domaine de la logique et remonte aux philosophes grecs, chez qui elle désignait

l'opération universelle d'expression du jugement selon laquelle une propriété (le prédicat) est attribuée à une substance (le sujet), jugement formulé par ce que la logique appelle proposition, c'est-à-dire un énoncé susceptible d'être déclaré vrai ou faux (Neveu, 2004 : 240)

En linguistique, la prédication peut être définie comme une

opération de construction de la phrase consistant à mettre en relation deux éléments dont le rôle grammatical est nettement distinct : d'une part, un constituant en position de sujet, d'autre part, un constituant en position de prédicat (ex. Juliette court acheter le journal). (Neveu, 2004 : 240)

Ainsi, dans une acception répandue, le prédicat apparaît comme « le constituant central de la phrase puisque c'est cet élément qui, dans une large mesure, exprime la relation prédicative. » (*ibid.*). Dans la linguistique moderne, la *prédicativité* a été théorisée dans le cadre de la psychomécanique du langage par Gustave Guillaume, qui oppose au sein du lexique d'une part les catégories de mots aptes à la prédication (le substantif, l'adjectif, l'adverbe, le verbe) et d'autre part celles qui ne le sont pas : le pronom, l'article, la préposition, la conjonction (*id.* : 241). Si chez Guillaume la prédication apparaît essentiellement comme une notion sémantique, nous verrons que dans les travaux de Florence Lefeuve elle acquiert une fonction syntaxique.

3.2.2.1. L'unité prédicative autonome

Avec *La phrase averbale en français*, Lefeuve (1999) pose les bases d'une acception de la phrase qui ne se définit plus par rapport au verbe, afin d'inclure les formes non canoniques de *phrases nominales*. La phrase nominale y reçoit la définition suivante :

La phrase averbale est une structure syntaxique constituée d'un prédicat averbal et d'une modalité, selon deux possibilités. Le prédicat averbal est relié par la modalité, à un sujet explicite ou implicite. Ou bien, le prédicat est simultanément posé par la modalité. Des éléments extra-prédicatifs peuvent apparaître dans la constitution de la phrase averbale. (Lefeuve, 1999 : 28-29)

La modalité y est définie ainsi :

La modalité marque l'attitude de l'énonciateur dans sa relation à l'allocutaire. Elle est indispensable à la constitution de la phrase. Elle connaît quatre manifestations principales. On répertorie l'assertion, l'interrogation, l'injonction et l'exclamation (*id.* : 30)

Une des idées centrales de cette vision de la phrase et qui est formulée dans l'ouvrage, c'est que « le prédicat est le seul terme qui soit indispensable à la formation de la phrase » (*id.* : 31), mais que le rôle prédicatif n'est pas réservé aux seuls verbes conjugués.

Cette perspective permet d'envisager une autre unité de discours, moins rigide : l'*unité prédicative*, autour de laquelle peuvent graviter des éléments extra-prédicatifs, donc non reliés par des liens de dépendance réactionnelle.

À partir de cette approche, Lefevre (en cours) propose une distinction nette entre différentes unités minimales syntaxiques. La phrase est considérée comme « l'unité fondamentale du discours », et se définit par son autonomie syntaxique, par le fait qu'elle comprend un prédicat, et qu'elle possède une modalité d'énonciation. Le prédicat en question peut être verbal (en italique) :

(20) Le repas *est excellent*. (Exemple de Lefevre, en cours)

ou averbal (en italique) :

(21) *Excellent*, ce repas ! (*ibid*)

Dans cette approche, cinq critères sont proposés pour vérifier le caractère prédicatif d'une unité :

- la définitude : le prédicat est l'élément le moins déterminé dans la phrase, contrairement au sujet ;
- la présence d'un marqueur de prédication (ou la possibilité d'en rajouter un), notamment un marqueur de négation (*joli / pas joli*)
- la possibilité d'ajouter un modalisateur, comme par exemple *sans doute* (*sans doute pas joli*)
- le changement de modalité, ou la possibilité de changer la modalité de l'unité en question, de la modalité assertive à la modalité interrogative (*Joli ? Oui, sans doute.*)
- la possibilité de recevoir une subordonnée de phrase, comme par exemple une subordonnée introduite par *puisque* (*joli, puisque ça te va bien !*)

Il convient de souligner que cette acception de la phrase présente des points de recoupement avec la notion de *clause* (voir *infra*) en tant qu'unité minimale du discours.

À côté des unités prédicatives autonomes, Lefeuve (en cours) distingue deux autres types d'unités : celles qui sont prédicatives mais partiellement autonomes, et celles qui ne sont pas prédicatives.

3.2.2.2. L'unité prédicative partiellement autonome

Lefeuve (en cours) précise que « certaines unités de discours se caractérisent par une perte d'autonomie syntaxique et ont tendance à se greffer sur une unité prédicative autonome ». Il s'agit des unités prédicatives qui présentent une autonomie partielle. L'autrice propose une typologie non exhaustive de ce type d'unités. On y trouve ainsi des unités prédicatives coordonnées ou juxtaposées, parenthétiques, elliptiques ou relevant du discours rapporté – qui présentent donc une certaine dépendance par rapport à leur contexte –, mais également des unités résomptives. Ces dernières sont des « unités qui renferment un mot à valeur résomptive », comme « une chose est sûre » (Lefeuve, 2017) dans l'exemple suivant :

(22) Denis aura fouillé dans la pharmacie familiale. Ne trouvant pas les produits figurant sur la liste, il aura choisi un moyen plus violent pour en finir. **En tout cas, une chose est sûre, il a prémédité sa mort.** Laura se sent défaillir. (Frantext, Bois, *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009, exemple de Lefeuve, 2017)

Dans cette approche, la structure qui comprend cette association d'une unité prédicative autonome d'une autre, partiellement autonome, est appelée « période discursive ».

3.2.2.3. L'unité non prédicative

Cette catégorie comporte les unités dépourvues de prédicat. Elles peuvent être accompagnées d'une modalité d'énonciation :

(23) Comme pour la distraire, [le perroquet], aux coups de sonnette, imitait Mme Aubain, — « **Félicité ! la porte ! la porte !** » (Flaubert, *Un Cœur simple*, p. 70 ; exemple de Lefeuve, 1999)

Certaines en sont pourtant dépourvues :

(24) Si vous voulez, je vous accompagnerai jusqu'au bout du chemin. Prenez garde aux trous. **Une fois hors des pâtures**, ça ira tout seul. (Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*, p. 188 ; exemple de Lefeuve, en cours)

Ce cas de figure concerne par exemple les phénomènes de « modalisation, topicalisation, prédication seconde, détermination d'un "cadre" » (Charolles & Vigier, 2005)

3.2.2.4. Les degrés d'autonomie des unités minimales

Le rapport des unités minimales de discours se mesure en termes d'autonomie par rapport aux unités voisines. Pour ce qui concerne notamment les unités prédictives, Lefeuve (2016) propose trois types d'autonomie analysables de manière disjointe : l'autonomie syntaxique, contextuelle et sémantique, chacune pouvant être mesurée selon un faisceau de critères, que nous présenterons ci-dessous.

3.2.2.4.1. L'autonomie syntaxique

Deux paramètres déterminent l'autonomie syntaxique d'une unité : sa valeur prédictive, en ce qu'elle comporte un prédicat (ou constitue à elle seule un prédicat), verbal ou averbal, et le fait qu'elle présente une modalité d'énonciation (assertive, interrogative ou injonctive).

De même, si le prédicat verbal « se reconnaît par des morphèmes de conjugaison » (Lefeuve, en cours), le prédicat averbal peut être identifié grâce aux marqueurs de prédication, comme « la négation (*pas*), l'intensité (*très, tout, quel*), l'aspectualité (*toujours, jamais*) (Lefeuve, 1999).

Par exemple, dans le cas des unités non prédictives, il peut s'avérer difficile d'identifier une quelconque autonomie syntaxique. Reprenons l'exemple (24) :

(24) Si vous voulez, je vous accompagnerai jusqu'au bout du chemin. Prenez garde aux trous. **Une fois hors des pâtures**, ça ira tout seul. (Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*, p. 188 ; exemple de Lefeuve, en cours)

où l'unité en gras, ne présente aucun marqueur de prédication, et ne peut pas en recevoir :

(24') **pas / très/ toujours* **une fois hors des pâtures**, ça ira tout seul. (exemple de Lefeuve, en cours)

De même, ce segment ne s'accommode pas d'une modalité d'énonciation ;

(24'') ***une fois hors des pâtures ?** ça ira tout seul. (exemple de Lefeuve, en cours)

Cette unité non prédicative est donc dépourvue d'autonomie syntaxique.

3.2.2.4.2. L'autonomie contextuelle

L'autonomie contextuelle d'une unité de discours est conférée par la présence, au sein de cette unité, d'un support de prédication, comme dans l'exemple suivant :

(25) Joli ça (Beckett, *Fin de partie*, exemple de Lefevre, en cours)

Autrement dit, le support de prédication n'a pas à être cherché dans le contexte, comme il le serait dans un exemple du type :

(26) Très joli !

où le support de prédication n'est pas verbalisé, mais peut être identifié grâce au contexte ou à la situation de communication. De même, le support de prédication « peut prendre les caractéristiques d'un sujet syntaxique » (Lefevre, en cours) : « accord obligatoire entre le support et le prédicat, ordre contraint, non omissibilité du sujet », comme dans l'exemple suivant :

(27) Impression annulée (note numérique sur une imprimante), (exemple de Lefevre, *ibid.*)

où l'accord du prédicat est obligatoire avec le support de prédication :

(27') *Impression annulé (*ibid.*)

(27'') *Annulé (,) impression (*ibid.*)

(27''') *Annulée (*ibid.*)

3.2.2.4.3. L'autonomie sémantique

Enfin, pour ce qui est de l'autonomie sémantique, elle est une propriété des unités de discours « lorsque le prédicat ne dépend pas d'un autre prédicat pour atteindre sa plénitude sémantique et n'est donc pas à reconstruire » (Lefevre, en cours). Ainsi, une unité prédicative du type

(28) Très jolie, ta robe.

présente une claire autonomie sémantique, en ce que son prédicat se suffit à lui-même pour former un message sémantiquement cohérent et complet. En revanche, dans le cas d'une ré-

ponse à une question, le prédicat présente une dépendance sémantique de l'unité prédicative à modalité interrogative qui le précède :

(29) Gaston : Quel âge avais-je ?

Mme Renaud : **Dix-huit ans.** (Anouilh, *Le voyageur sans bagage*, exemple de Lefeuve, en cours)

Il en résulte que ces trois types d'autonomie pouvant caractériser les unités de discours ne sont pas nécessairement concomitantes. Nous verrons dans les sections suivantes les différents cas de figure.

3.2.2.4.4. Autonomie syntaxique et sémantique mais non contextuelle

Dans ce cas de figure, l'unité de discours est forcément prédicative, car syntaxiquement autonome : sa cohérence sémantique ne repose pas sur une autre élément. En revanche sa compréhension dépend d'un élément présent dans le contexte situationnel :

(30) J'ai bien pris l'habitude, je notais les courses sur le pense-bête affiché dans la cuisine avec un petit nœud rouge, je cuisinais du simple en semaine, de l'extra le dimanche et aux rencontres familiales. Mais si, reprenez-en. **Délicieux** ma petite fille **délicieux**. Qu'ils s'en mettent jusque-là, qu'ils me couvent d'un air ravi, elle s'y est bien mise à la cuisine, on n'aurait pas cru, n'avait pas le genre femme d'intérieur, quelle bonne surprise. (Ernaux, *La Femme gelée*, exemple de Lefeuve, 2016)

ou bien dans le contexte discursif :

(31) A l'époque lointaine de mon mariage, dans l'hôtel où nous allions l'été en famille, il y avait une femme qu'on voyait chaque année. **Enjouée, élégante, les cheveux gris taillés à la sportive.** Omniprésente, elle allait de groupe en groupe et dînait chaque soir à des tables différentes. (Yasmina Reza, *Heureux les heureux*, exemple de Lefeuve, 2016)

3.2.2.4.5. Autonomie syntaxique mais ni sémantique, ni contextuelle

Un deuxième cas de figure est retenu, où des unités prédicatives, donc syntaxiquement autonomes, ne comportent pas à l'intérieur de leurs frontières un support de prédication (celui-ci devant être cherché dans le contexte), et dont la plénitude sémantique dépend également d'un autre prédicat. Ce cas de figure est observable dans l'exemple convoqué plus haut :

(32) Gaston : Quel âge avais-je ?

Mme Renaud : **Dix-huit ans.** (exemple de Lefeuve, en cours)

3.3. Structuration prosodique du discours

Cette composante du discours concerne le niveau phonologique d'analyse du discours. Elle regroupe tous les phénomènes relatifs à l'intonation.

L'intonation se définit comme une « séquence de contours mélodiques de l'énoncé » (Martin, 2018 : 30). Elle a comme objet d'étude le domaine suprasegmental, autrement dit « dans la linguistique de l'oral, les phénomènes étrangers à la double articulation du langage mais qui sont liés au regroupement des unités segmentales. » (Neveu, 2004 : 245) L'intonation a été reconnue pour assurer deux fonctions principales (Morel & Danon-Boileau, 1998 : 9) : une fonction démarcative, qui est conventionnelle, en ce qu'elle « découpe le continuum de la parole en constituants homogènes » et une fonction expressive, qui est iconique, lorsqu'elle sert à « manifeste[r] les émotions du sujet ».

L'intonation peut être décrite au moyen de différents paramètres de l'émission sonore du discours, dont nous ferons ci-dessous un bref inventaire : le groupe accentuel, le phrasé, et la mélodie, et les pauses (les silences). Parallèlement, les indices suprasegmentaux permettent également de formuler certains rapports de dépendance observables en discours, et qui relèvent du domaine de la prosodie.

3.3.1. Le groupe accentuel

Le groupe accentuel se définit comme un « groupe rythmique » comprenant « des mots dont le dernier est pourvu d'une syllabe accentuée » (Martin, 2018 : 30). L'auteur signale que l'accentuation de la dernière syllabe concerne uniquement les mots lexicaux (verbes, adverbes, noms, adjectifs), et non pas les mots grammaticaux (articles, conjonctions, prépositions, ou parfois pronoms) (*id.* : 19). La syllabe accentuée, dite aussi *proéminente*, peut varier selon le rythme de l'émission du flux de parole. Dans l'exemple suivant, emprunté à Martin (2018),

(33) Le chapitre suivant présente de nombreux exemples d'annotation permettant de déterminer la structure prosodique [...]

l'accent peut frapper directement la syllabe *-ant* dans *Le chapitre suivant*, marquant ainsi la fin du groupe accentuel, dans le cas d'une élocution rapide. En revanche, dans le cas d'une élocution plus lente, les deux mots peuvent être accentués : *Le chapitre suivant*, donnant lieu à deux groupes accentuels.

3.3.2. Le phrasé

Le phrasé désigne « la segmentation de la phrase en groupes accentuels » (Martin, 2018 : 31) et son rôle est de faciliter l'accès au sens par l'auditeur. Martin illustre cette fonction du phrasé en opposant des segmentations différentes :

(34') [Le chapitre suivant] [présente de nombreux] [exemples d'annotation] [permettant de] [déterminer la structure] [prosodique]

(34'') [Le chapitre suivant] [présente] [de nombreux exemples] [d'annotation] [permettant de déterminer] [la structure prosodique].

Le contraste entre ces deux segmentations alternatives montre que le deuxième modèle facilite la compréhension, notamment en raison de la correspondance entre les groupes syntaxiques et les groupes accentuels.

3.3.3. Les *pauses-silences*

Selon Morel et Danon-Boileau (1998: ch. 1), la valeur des *pauses-silences* dépend de leur cause et de leur durée. Ainsi, les pauses très courtes, souvent biologiquement contraintes, ne sont pas significatives. En revanche, les pauses plus longues sont considérées comme conventionnelles. Elles permettent « d'homogénéiser ce qui précède et de rhématiser ce qui va suivre ». De ce fait, les pauses qui ponctuent le flux de parole n'auraient pas uniquement une fonction rythmique, mais joueraient un rôle dans l'organisation informationnelle du discours.

3.3.4. La mélodie et le contour mélodique

L'accentuation des syllabes finales des groupes accentuels connaît des variations, selon que le locuteur veut indiquer la fin d'une phrase, ou bien s'il veut signaler qu'elle n'est pas terminée, et qu'une suite doit être attendue. La différenciation de ces syllabes est observable, entre autres, au niveau de la mélodie, définie comme « la variation de hauteur réalisée sur leur segments voisins » (Martin, 2018 : 25).

La mélodie peut connaître diverses variations, et peut être tantôt montante, tantôt descendante, plate ou creusée. Ces mouvements mélodiques déterminent le contour mélodique d'une séquence. Le contour mélodique désigne la « variation de hauteur placée sur la voyelle accentuelle finale du dernier mot d'un groupe accentuel » (Martin, 2018 : 30).

Les contours mélodiques correspondent conventionnellement à des modalités d'énonciation. Martin (2018 : 26) en retient six, auxquelles il associe un contour spécifique :

bas et descendant pour la déclarative, haut et montant pour l'interrogative, descendant abruptement pour le commandement, montant abruptement pour la surprise, montant puis descendant de forme

convexe, en cloche pour l'implicative et montant et terminé par un mouvement convexe en cloche pour le doute.

De même, les contours mélodiques peuvent constituer des indices de certains type de relations de dépendance prosodique.

3.3.5. Rapports de dépendance prosodique¹⁶

Selon Martin (2018 : 102), « la description syntaxique par relation de dépendance (Tesnière, 1953) trouve également un équivalent dans le domaine prosodique ». Afin de décrire ces rapports de dépendance, l'auteur propose une typologie des contours intonatifs. Parmi ces derniers, ceux qui sont principalement impliqués dans des relations de dépendance sont les contours mélodiques non conclusifs. La mélodie des contours conclusifs mêmes dépend de la modalité d'énonciation qui affecte le groupe accentuel : déclaratif, interrogatif, impératif, de surprise, de doute, etc. Pour ce qui est de l'assertion, il s'agit d'un contour descendant bas.

Ensuite, tout contour non conclusif apparaît en discours comme une « marque de continuation » (*id.* : 26), qui signale à l'auditeur qu'une suite doit être attendue. Ces marques de continuation se divisent en deux grandes catégories :

- la continuation majeure (contour mélodique montant), qui annonce la réalisation d'un contour terminal conclusif – et donc la fin d'un énoncé. De ce fait, le groupe accentuel qui signale une continuation majeure entretient un rapport de dépendance prosodique avec le groupe accentuel conclusif, qu'il annonce ; les deux groupes accentuels ne sont pas nécessairement contigus ;
- la continuation mineure (contour mélodique descendant), qui annonce la réalisation d'un groupe accentuel qui signale une continuation majeure. De ce fait, le groupe accentuel qui signale une continuation mineure entretient un rapport de dépendance prosodique avec le groupe accentuel de continuation majeure, qu'il annonce également.

Cette classification est observable dans un exemple comme (35)¹⁷ :

(35) [Deux alpinistes] [allemands] [ont trouvé] [le cadavre] [d'un **homme**] [dans un glacier]

¹⁶ Nous donnons ici un aperçu sommaire de la théorie de Robert Martin, en restituant uniquement les notions capitales. Ce choix s'explique dans la mesure où notre analyse n'est pas de nature prosodique, mais n'exclut pas l'intérêt de cette approche pour l'étude des marqueurs résomptifs. Les références à la composante prosodique du discours qui ponctuent notre analyse doivent être admises comme des pistes de recherche pour des travaux ultérieurs.

¹⁷ Les syllabes apparaissent en gras dans l'exemple d'origine ; il s'agit des syllabes affectées par les contours mélodiques qui assurent les relations de dépendance.

C1 C2 C2 C2 C2 C0

(Exemple de Martin, 2018 : 112)

où C1 désigne une continuation majeure, C2 la continuation mineure, et C0 le contour conclusif déclaratif. Il s'agit d'un étiquetage de la séquence suivante :

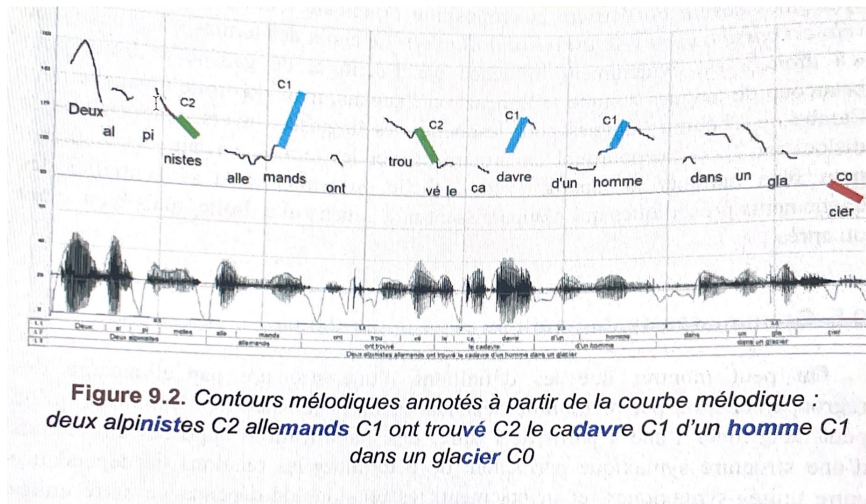


Fig. 3. Contours mélodiques annotés à partir de la courbe mélodique (Martin, 2018 : 104)

Les rapports de dépendance illustrés *supra* se réalisent vers la droite (ou vers l'après du discours), et ils exigent un effort de planification de la part du locuteur.

L'auteur précise qu'il existe également des rapports de dépendance orientés vers la gauche (vers l'avant). C'est le cas des groupes accentuels assortis d'un contour mélodique plat, et qui apparaissent après un contour conclusif. Martin illustre ce cas de figure au moyen du scénario suivant, où le groupe post-conclusif est marqué C0n :

Je peux entrer dans un magasin en annonçant un sonore *bonjour CO madame COn* marquant que j'avais bien identifié une vendeuse, ou *bonjour Cn madame CO* indiquant ma découverte de la personne. (*id.* : 106)

3.4. Structuration sémantico-pragmatique du discours

Cette composante du discours concerne prioritairement la manière selon laquelle le sens se construit pour donner lieu à une production verbale cohérente et pertinente. Elle concerne également les liens qui se tissent entre les unités minimales de discours, et qui ne relèvent pas de la dépendance rectionnelle. Elle implique également la question des contraintes sémantico-pragmatiques.

tiques dans l'articulation des unités de discours. Comme il a été précisé *supra*, la dimension sémantique des unités syntaxiques est déterminante dans leur degré d'autonomie. Il s'agit donc d'un angle d'observation de l'inscription des unités prédicatives ou non prédicatives dans leur contexte d'apparition.

Afin de montrer comment la dimension sémantico-pragmatique des marqueurs résomptifs est déterminante dans leur fonctionnement, nous présenterons dans un premier temps les principales modalités de la construction du sens en discours. Cela nous permettra d'appréhender deux aspects de notre analyse : le fonctionnement sémantique des marqueurs résomptifs, et le fonctionnement sémantique des unités prédicatives auxquelles ils renvoient et qui sont ainsi placées sous leur portée sémantique.

3.4.1. Construction du sens

La construction du sens en discours relève de la composante sémantico-pragmatique. Cette affirmation nécessite cependant quelques précisions quant à la frontière qui sépare la sémantique et la pragmatique. Globalement, jusqu'à l'essor des théories des théories pragmatiques articulées autour des actes de langage (voir *infra*, Austin, 1970 ; Searle, 1972, 1982), la communication était appréhendée selon un modèle codique, où le sens d'un énoncé était supposé restituable à partir du sens des éléments qui le composent. Il était donc admis que la compréhension reposait sur un rapport conventionnel entre un sens et une forme, et son étude relevait du domaine de la sémantique. Par opposition, la pragmatique proposait un modèle différent, articulé autour de la notion d'*inférence*, ou déduction (voir *infra*). Elle se distinguait également par la prise en compte dans la description de l'accès au sens, du contexte, voire de l'intention qui motive la production d'un acte de langage. À ses débuts, la pragmatique constituait un domaine parfaitement distinct de la linguistique, et s'occupait des phénomènes dont la description résistait à l'analyse sémantique.

L'évolution des travaux sur la construction du sens a reconfiguré cette frontière, dans la mesure où l'on a pu admettre une dimension pragmatique de l'analyse sémantique, notamment, en linguistique française, à travers les travaux de Ducrot (1980) et Anscombe (Anscombe & Ducrot, 1983), qui s'inscrivent dans ce qui porte le nom de *pragmatique intégrée*. À la croisée des deux domaines, ce champ d'étude portait sur la signification non conceptuelle, bien qu'encodée linguistiquement (voir *infra* 3.4.1.2.). D'autres chercheurs, à l'instar de Zufferey & Moeschler (2012) ont par la suite déplacé la frontière entre les deux domaines, conférant une place beaucoup plus importante à la pragmatique dans l'accès à la signification.

Pour ce qui concerne notre cadre théorique, nous nous inscrivons dans une optique traditionnelle (si tant est qu'une tradition existe) où nous considérons que le domaine de la pragmatique commence au-delà du sens lexical, conceptuel.

3.4.1.1. Signification, sens et référence

La question de l'aptitude des signes à dire le monde s'inscrit dans une longue tradition qui remonte à l'Antiquité¹⁸. Dès les débuts de la linguistique générale, Ferdinand de Saussure (1916) distingue les plans du signifiant (ou la trace acoustique d'un signe) et le plan du signifié (ou le concept abstrait associé conventionnellement au signifiant). Une troisième propriété des signes est l'aptitude à la référenciation. Ogden & Richards (1923) introduisent une troisième dimension, qui est celle du référent, qui représente l'objet du monde extralinguistique auquel peut renvoyer un signe, employé dans un contexte donné. Sans nous attarder sur ces notions aujourd'hui consacrées, il convient de rappeler que l'aptitude des formes linguistiques à signifier est intrinsèquement liée à la dimension énonciative du langage, dans la mesure où c'est un aspect indissociable des conditions de production de la parole.

Dans cette perspective, Ducrot (1984 : 180) distingue sens et signification ainsi : « Quand il s'agit de caractériser sémantiquement une phrase, je parlerai de sa « signification », et je réserverai le mot « sens » pour la caractérisation sémantique de l'énoncé ». Rastier (1999) reprend cette opposition et définit la signification comme une relation entre les plans du signe, le signifiant et le signifié. Elle est de ce fait une relation statique, appréhendée hors tout contexte d'utilisation concrète. L'auteur définit le sens comme l'appréhension du signe en contexte. Rastier en explique la différence entre les deux dans les termes suivants :

En somme, la hiérarchie entre sens et signification doit être inversée. Le sens n'est pas de la signification déformée par le contexte : la signification est du sens appauvri car coupé de son contexte. Le type est une collection d'accidents, un résumé conventionnel des occurrences retenues comme pertinentes pour sa définition. La sémantique différentielle ébranle ainsi la conception classique en inversant le rapport entre signification et sens. La signification ne serait plus un type diversement déformé dans ses occurrences qui constituent les sens : elle se résume alors à un artefact de l'ontologie, appuyée sur la lexicographie, alors même que les sens varient sans limite, confirmant l'intuition que toute occurrence est potentiellement unique. » (Rastier, 1999 : n. p.)

Dans la théorie interprétative de l'auteur, la signification et le sens ne sont pas complètement dissociés, dans la mesure où le contexte (compris dans tous les sens - textuel ou situationnel) joue un rôle dans les opérations d'actualisation ou de virtualisation des sèmes prévus par le signifié.

¹⁸ François Rastier (2015) retrace l'histoire de cette tradition dans « Signification, sens et référence ». Nous n'aborderons pas ici la dimension historique de la question.

3.4.1.2. Sens lexical vs sens instructionnel

Comme évoqué plus haut, la distinction entre le sens lexical et le sens instructionnel recouvre également la frontière entre sémantique et pragmatique. Plus précisément, le sens lexical est la propriété des signes linguistiques qui encodent un concept, une référence virtuelle. Par opposition, le sens instructionnel encode une « information de type procédural » (Zufferey & Moeschler (2012 : 153). Cette information est une instruction destinée à guider l'interlocuteur dans l'interprétation des énoncés. La notion de *sens instructionnel* a été mobilisée par Ducrot et al. (1980) pour l'analyse des connecteurs argumentatifs. Ducrot décrit les unités dotées d'un sens instructionnel en précisant qu'elles « demand[ent] de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstituer le sens visé par le locuteur. » (Ducrot, 1980 : 12)

3.4.1.3. Sens littéral vs sens non littéral

De manière analogue, l'analyse du discours est amenée à distinguer la signification, associée à la phrase, du sens, associé à l'énoncé (Moeschler & Reboul, 1994). La signification de la phrase est considérée comme le « produit du composant linguistique » et « dérivée des seules règles linguistiques à partir des instructions attachées aux constituants de la phrase » (Moeschler & Reboul, 1994 : 85-86). Par opposition, l'énoncé, le produit de l'énonciation, présente un sens. Sans nous attarder sur la question de l'accès au sens (pour une synthèse détaillée des approches voir Moeschler & Reboul, 1994, chapitre 2), nous considérons que le sens littéral est encodé linguistiquement dans la phrase énoncée.

Seulement, le contenu propositionnel véhiculé par un énoncé peut présenter un décalage avec le message qu'un locuteur a l'intention de transmettre et qu'il transmet effectivement. Dans ces cas de figure, le sens littéral ne coïncidera pas avec le message, et le message devra être récupéré par inférence (selon le modèle inauguré par Grice, voir *infra*). La distinction entre « ce qui est dit et ce qui est signifié » (Beyssade, 2017 : 20) sera le point de départ des approches pragmatiques qui ont proposé des classifications des différentes réalisations du sens non littéral.

3.4.1.4. La notion d'inférence

La notion d'*inférence* s'appuie initialement sur la théorie des implicatures de Grice (1975) qui représentent la dimension non littérale d'un énoncé. Plus précisément, l'inférence peut se définir comme étant le processus d'interprétation déductive qui permet d'arriver, à partir du sens littéral (qui est rejeté) et des informations relatives aux contexte, à la situation ou à la présomption de pertinence, au véritable message communiqué. Grice décrit le parcours interprétatif qu'est l'inférence ainsi :

Un modèle général du fonctionnement d'une implicature pourrait être le suivant : « Quelqu'un a dit p ; il n'y aucune raison de supposer qu'il ne respecte pas les maximes conversationnelles, ou du moins le principe de coopération ; il ne pourrait pas faire ainsi s'il ne pensait pas q ; il sait (et il sait que je sais qu'il sait) que je peux voir que la supposition qu'il pense q est exigée ; il n'a rien fait pour m'empêcher de penser q ; il veut que je pense [q] ou au moins il me permet de penser q ; et c'est ainsi qu'il a implicé q ¹⁹ » (Grice, 1989 : 31)

Si la notion d'inférence a pu connaître des ajustements (Reboul & Moescheler 1994 : 95), elle reçoit une acception générale de « proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 24). Le processus inférentiel s'oppose ainsi au processus codique, qui suppose que l'interprétation d'un énoncé se fonde sur un *code*, autrement dit sur un système régi par des règles syntaxiques et sémantiques.

Dans la théorie de Sperber & Wilson (1989), ce processus prend en compte à la fois l'encodage, le transfert du message et le type de canal employé, ainsi que le décodage (Reboul & Moescheler, 1994 : 93).

3.4.1.5. La question de l'implicite

La notion d'implicite a fait l'objet de divers travaux, parmi lesquels il convient de rappeler Grice (1957), Ducrot (1972), Kerbrat-Orecchioni (1986) ou plus tard Beyssade (2017). Pour notre classification, nous nous référons prioritairement aux travaux de Ducrot et de Kerbrat-Orecchioni : d'une part ces auteurs se complètent et se rejoignent dans leur théorisation, et d'autre part ils proposent une classification hautement efficace pour l'analyse²⁰.

Dans l'introduction de *Dire et ne pas dire* (1972), Ducrot passe en revue les sources de l'implicite, et il propose par là une catégorisation qui marquera également les deux grandes branches de la pragmatique (intégrée et non intégrée). La distinction entre contenu explicite et contenu implicite laisse entendre qu'il existe une manière de communication qui ne s'appuie pas (nécessairement) sur un code. L'auteur propose nombre de raisons pour lesquelles les locuteurs peuvent être amenés à signifier autre chose que ce qu'ils disent. On y retrouve la question des tabous qui exigent d'être contournés, ou bien le désir de ne pas

¹⁹ *A general pattern for the working out of a conversational implicature might be given as follows : 'He has said that p ; there is no reason to suppose that he is not observing the maxims [of conversation], or at least the CP [cooperative principle] ; he could not be doing this unless he thought that q ; he knows (and knows that I know that he knows) that I can see that the supposition that he thinks that q is required ; he has done nothing to stop me thinking that q ; he intends me to think, or is at least willing to allow me to think, that q ; and so he has implicated that q ' (Grice, 1989 : 31).*

²⁰ Il existe des classifications des types d'implicite plus « ramifiées » comme celle de Moeschler (2018), mais dont la complexité nous semble constituer un obstacle à l'analyse proprement-dite, et qui d'ailleurs ne présente pas un enjeu central dans notre thèse.

prendre la responsabilité du message transmis, assumant uniquement le sens littéral de leur propos. La communication implicite peut être tantôt consciente, tantôt inconsciente. Deux grandes catégories d'implicite se dégagent : un premier relatif à l'énonciation même, et un deuxième relatif au contenu de l'énoncé.

3.4.1.6. L'implicite discursif ou pragmatique

Ducrot (1972) décrit dans un premier temps un certain type d'implicite sous-jacent à l'acte d'énonciation même. Cet implicite est relatif à la nature sociale de la communication verbale, en ce que toute intervention doit être légitime, motivée et orientée dans un but précis. Dans cette perspective, toute énonciation porte en elle l'idée qu'elle obéit à ces conditions de félicité. Selon l'auteur, « certains actes de parole [...] sont censés alors faire entendre au destinataire [...] que les conditions sont remplies » (Ducrot, 1972 : 8). Selon ce principe, l'auteur affirme :

L'implicite, ici, n'est plus à chercher au niveau de l'énoncé, comme un prolongement ou un complément au niveau de explicite, mais à un niveau plus profond, comme une condition d'existence de l'acte d'énonciation. (*id.* : 9)

Cette dimension de l'implicite est donc tributaire d'un ensemble de facteurs, comme par exemple la relation qui (pré)existe entre les intervenants et le statut de chacun d'entre eux, la situation et les conditions dans lesquelles se déroulent le message, ainsi que les normes sociales qui régissent l'interaction et qui sont censées être connues. Les interactions courantes peuvent faire référence à ce type d'implicite, notamment lorsque les conditions de félicité qui légitiment une prise parole ne sont pas remplies. Par exemple, une remontrance de la part d'un enseignant qui vise un élève ayant pris la parole alors qu'il n'était pas autorisé fait référence à cette dimension implicite de l'acte d'énonciation, selon laquelle le locuteur doit avoir droit de parler avant de s'exprimer.

3.4.1.7. L'implicite linguistique

Au type d'implicite décrit ci-dessus s'ajoute un deuxième, qui concerne l'information transmise par un locuteur au moyen d'un énoncé. Il existe plusieurs manières dont le destinataire va accéder à l'information implicite portée par un énoncé. La question du décodage sera déterminante dans la classification des types d'implicites qui concernent le contenu : si la seule formulation d'un énoncé donne accès à l'implicite, sans faire appel aux informations contextuelles, il s'agira des *présuppositions*. Si, en revanche, les hypothèses d'interprétation qui

visent l'information implicite s'appuient sur le contexte, nous parlerons alors de *sous-entendus*²¹ (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 25)

Les présuppositions découlent logiquement de la formulation d'un énoncé et du sémantisme des formes choisies par le locuteur. Kerbrat-Orecchioni (*ibid.*) illustre ce phénomène par l'exemple suivant :

(36) Pierre a cessé de fumer.

où le verbe *cesser* présuppose l'idée que « Auparavant Pierre fumait ». Concernant le rapport entre l'énoncé initial et son contenu présupposé, le présupposé « doit nécessairement être vrai pour que l'énoncé qui le contient puisse se voir attribuer une valeur de vérité » (*id.* : 27).

Par exemple, si un locuteur affirme « Pierre a cessé de fumer », il faut que le présupposé « Auparavant Pierre fumait » soit vrai, pour que l'affirmation initiale soit valide.

De même, les présuppositions ne sont pas affectées par le changement de modalité :

(36') Pierre a-t-il cessé de fumer ?

(36'') Pierre n'a pas cessé de fumer.

(36''') Pierre fumait auparavant.

La présupposition observable en (36''') reste vraie, à la fois pour (36), (36'). Et (36'').

Kerbrat-Orecchioni (*id.* : 25) résume les propriétés des prépositions ainsi :

Nous considérerons comme présupposées toutes les informations qui sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif.

Kerbrat-Orecchioni (1986 : 32) souligne que certaines approches voient dans le présupposé un contenu censé être connu :

Les termes de « pré-asserté », ou « préconstruit », que certains préfèrent à « présupposé », connotent cette même idée qu'il s'agit là d'unités de contenu qui au lieu d'être, à l'instar des posés, construites par le discours qui les véhicule, semblent empruntées à un discours préexistant plus ou moins diffus : « On se contente de reproduire du "déjà-dit" », écrit à leur sujet M.-J. Borel (1975 : 76)

²¹ La terminologie pour ce type d'implicite est variable, par exemple Beyssade (2017) préfère *implicatures*, dans la continuité de Grice (1952). Pour ce qui nous concerne, nous opterons pour la terminologie de Kerbrat-Orecchioni.

Ce statut des présupposés est discutable, dans la mesure où, bien qu'ils soient imposés à l'interlocuteur comme des évidences qui ne nécessitent pas d'explicitations, sont toutefois déclenchés par un énoncé, qui par sa nature vise à apporter une information nouvelle. À ce propos, Beyssade (2017 : 41) inclut dans la définition des présuppositions la propriété suivante : « Les présuppositions sont utilisées pour transmettre à l'interlocuteur des informations nouvelles ».

Quant aux sous-entendus, Kerbrat-Orecchioni précise que leur classe comprend « les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 39). Afin d'illustrer le sous-entendu, regardons l'exemple (37) :

(37) Il est midi.

(37a) Posez vos stylos.

(37b) Dépêche-toi, nous serons en retard.

(37c) Prends ton temps !

L'énoncé (37) peut recevoir chacune des interprétations observables dans (37a), (37b) et (37c). Cela s'explique par le fait que l'information signifiée (et non pas exprimée) devra être inférée à partir d'hypothèses fondées sur la connaissance du contexte de l'énonciation. En (37a) il peut s'agir d'un surveillant qui annonce la fin du temps imparti pour un examen : l'énoncé présente alors une valeur illocutoire d'injonction, valant demande (que les étudiants posent leur stylos). Dans (37b) et (37c) nous pouvons aisément imaginer un contexte où l'assertion initiale ait tantôt une valeur d'avertissement, tantôt de volonté de rassurer l'autre.

Concernant le classement des sous-entendus, plusieurs critères peuvent être pris en compte, dont nous présenterons brièvement deux systèmes complémentaires, ceux de Kerbrat-Orecchioni (1986) ainsi que ceux de Grice, commentés par Beyssade (2017) à la lumière des travaux pragmatiques plus récents.

Kerbrat-Orecchioni distingue trois critères de classement des types de sous-entendus : le type d'ancrage du sous-entendu, selon qu'il est intonatif, sémantique ou syntaxique, la « genèse » du sous-entendu, selon le type de connaissance devant être mobilisée pour le décodage : encyclopédique, logique ou bien rhétorico-pragmatique²². Au sein de cette classification, l'auteur postule l'existence d'un type de sous-entendu de nature pragmatique, « qui

²² Nous traiterons les sous-entendus inférentiels grâce à l'intonation dans la section suivante, consacré à la dimension para-verbale du langage.

correspondrait aux renseignements qu'un énoncé fournit sur les conditions de félicité non nécessaires mais probables [...] de l'acte de langage qu'il prétend accomplir » Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 43). L'exemple suivant est proposé :

- (38) Tu sais, les chagrins d'amour on s'en remet.
(38a) /Moi je m'en suis remis (—> j'en ai connu)/

Si l'énoncé (38) implique l'information sous-entendue de (1a), c'est parce que son assertabilité est conditionnée par la légitimité du locuteur à tenir un tel propos. De ce fait, le sous-entendu pragmatique Kerbrat-Orecchioni rejoint l'implicite relatif à l'énonciation de Ducrot (voir *supra*). Un deuxième système de classement des sous-entendus est issu des travaux de Grice (1952), qui distingue les implicatures conversationnelles des implicatures conventionnelles²³.

3.4.1.8. Le para-verbal et le non verbal

La dimension para-verbale concerne globalement tout ce qui est relatif à la voix. En effet, les phénomènes relatifs à la phonétique et à la prosodie connaissent des fonctions énonciatives et peuvent participer d'une « mise en voix » du sens, assurant « des fonctions très générales telles que celles d'*emphase*, de *focus*, de *frontière*, de *terminalité* » (Maury-Rouan, Vion & Bertrand, 2007 : 139). Les études portant sur l'intonation ont montré ainsi qu'elle joue un rôle non seulement dans la segmentation du discours mais également expression de la modalité et de la modalisation (Morel & Danon-Boileau, 1998 ; Martin, 2018).

En français, à côté des marques formelles spécifiques de chaque modalité, on retrouve également le contour mélodique :

- (39) Pierre n'aime pas les salopettes.
(39') Pierre n'aime pas les salopettes ?

Dans le deuxième exemple, seule l'intonation (transcrite ici par la ponctuation) permet d'attribuer la modalité interrogative à l'énoncé. De même, l'intonation peut avoir une fonction énonciative et apparaître comme modalisateur :

- (39'') Pierre n'aime pas les salopettes !

²³ Le terme d'*implicature* hérité de Grice correspond à celui de *sous-entendu* chez Kerbrat-Orecchioni. Nous n'aborderons pas la classification des implicatures de Grice, dans la mesure où elle n'est pas directement utile pour notre analyse.

où diverses intonation (transcrites ici de manière réductrice par le point d'exclamation) traduisent une attitude du locuteur envers le dit (la surprise, la désapprobation, etc.).

L'intonation peut également concerner des phénomènes d'emphase, à travers l'accent contrastif (Beyssade, 2017, chapitre 6) observable ci-dessous :

(40) Qui n'aime pas porter des salopettes au travail ?

(41) PIERRE n'aime pas porter des salopettes au travail (et non pas Paul).

(42) Où Pierre n'aime-il porter des salopettes ?

(43) Pierre n'aime pas porter des salopettes AU TRAVAIL (Mais il en porte ailleurs).

Cette série d'exemples montre que l'accent contrastif (en majuscules) est apte à changer à lui seul l'interprétation d'un même énoncé. Si les exemples (41) et (43) comportent une même phrase, (41) en tant que réponse de la question (40) déclenche une présupposition, qui est « et non pas Paul ». Même analyse pour le rapport entre (42) et (43).

En dehors de l'accent, les variations mélodiques qui affectent un énoncé peuvent très bien jouer un rôle dans l'expression de l'implicite, en déclenchant par là des sous-entendus, de manière plus ou moins conventionnelle. Observons la caricature suivante :



Fig. 4. « Dog Linguistic Séminar » (Marck Parisi, 2000²⁴)

Les ressorts de l’humour exploités dans cette image reposent justement sur cette fonction pragmatique de la mélodie de la phrase. Le caractère transparent du caractère comique repose dans ce cas précis sur un aspect conventionnel d’un certain type d’intonation, censé déclencher un sous-entendu – ici tout laisse entendre que la « balade » ne sera pas à proprement parler une balade.

De la même manière, l’intonation, le timbre et éventuellement l’allongement de certains sons peuvent contribuer à l’annulation du sens littéral au profit d’un message réellement signifié (ici, antiphrase ou trope illocutoire²⁵). Imaginons l’échange suivant :

- (44) – Es-tu d’accord pour t’occuper du ménage jusqu’à la fin de la semaine ?
 – Ouiii (prononcé sur un timbre bas).

où la réponse signifie « non » malgré le sens littéral affirmatif. Dans ce cas de figure, la seule intonation déclenche un sous-entendu, qui pourrait simplement être formulé par « non ».

²⁴ « Dog Linguistic Séminar », Marck Parisi, 2000, <https://www.offthemark.com/cartoon/careers-jobs/veterinarians/2000-04-03>

²⁵ Figure de changement de sens, consistant en un « renversement de la hiérarchie usuelle des niveaux sémantiques : *sens littéral dégradé en contenu connoté, sens dérivé promu en contenu dénoté* », « sous la pression de certains facteurs co(n)textuels » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 97)

Dans une perspective interactionnelle, certaines intonations – comme les contours conclusifs par exemple – peuvent avoir une fonction praxéologique, en ce qu’ils participent à la gestion de l’attribution de la parole dans un échange.

Le rôle du corps, des expressions du visage et du regard est non négligeable dans la conversation, et a fait l’objet de différents travaux d’orientations pragmatique et interactionnelle (Mondada 2017, entre autres). L’ensemble de ces éléments sont potentiellement porteurs de sens. Ce phénomène connaît plusieurs réalisations possibles, dans la mesure où les gestes, le corps, le regard ou les mimiques peuvent tantôt indexer, tantôt signifier.

Les gestes ou les regards peuvent connaître des fonctions indexales (Mondada, 2015, 2017). Le simple fait de pointer un objet dans la situation de communication lui confère le statut d’objet de discours, donc de référent exophorique, et par là d’information saillante dans la mémoire. Cette opération peut facilement être réalisée également par un regard.

De la même manière, les gestes et les expressions du visage peuvent *signifier*. Leur association à un propos peut être plus ou moins conventionnelle, allant jusqu’au rituels qui relèvent des normes de sociabilité dans une société donnée (pour un homme, enlever son chapeau pour un court moment en signe de salut respectueux, par exemple). L’aptitude à la signification peut se traduire par le fait de transmettre véritablement un message sans passer par une expression verbale. Par exemple, l’acquiescement ou le refus par un hochement de tête valent réponse à une proposition ou une invitation. Les gestes et les expressions peuvent également participer de la modalisation. Imaginons un enfant qui répondrait à la question « Qu’y-avait-il à la cantine aujourd’hui ? » par un énoncé comme « des petits pois aux lardons » avec une expression de dégoût. La mimique (qui pourrait éventuellement être associée à une intonation spécifique) aurait ici une fonction de modalisateur, en ce qu’elle communique le positionnement du locuteur envers son objet de discours.

3.4.2. Segmentation pragmatique

La segmentation du discours fondée sur des critères pragmatiques se retrouve dans différentes approches, et dans ce chapitre nous en avons donné un exemple avec la perspective de Berrendonner (1990, 2021) et du Groupe de Fribourg (2012). Nous nous référons ici à des modèles qui permettent de déterminer des unités de discours différentes, à partir d’intention de communication qui aboutit à un acte illocutionnaire (Searle, 1982) dans la théorie des actes de langage, ou bien à partir de l’alternance des tours de parole (Eddy Roulet & *al.*, 1985).

3.4.2.1. L'acte de langage, unité de communication

La théorie des actes de langage connaît son essor avec travaux d'Austin (1970), mais c'est surtout avec les relectures de Searle (1972, 1982) que la théorie des actes de langage acquiert une stabilité dans le domaine de la pragmatique. Nous nous référerons donc à ce dernier.

Selon Searle (1982) le simple fait d'énoncer un mot ou une phrase revient à accomplir quatre actes de langage simultanés :

- Un acte d'énonciation, qui correspond à l'action d'énonciation même d'un mot ou d'une phrase ; il correspond à ce qu'Austin appelle *acte locutionnaire*, autrement dit l'acte accompli *par le fait de dire quelque chose* ;
- Un acte propositionnel, qui correspond au niveau référentiel et prédicatif de ce qui est énoncé ;
- Un acte illocutionnaire, qui correspond à ce qu'Austin appelle un acte accompli *en disant quelque chose* ; ce type d'acte correspond en réalité à l'intention communicative du locuteur, selon que ce dernier entend poser une question, formuler une promesse ou simplement faire une assertion ; nous l'aurons vu dans la partie consacrée à l'implicite, l'acte illocutionnaire peut être explicitement exprimé ou restituable par inférence ;
- Un acte perlocutionnaire, qui correspond à ce qu'Austin appelle un acte accompli *par le fait de dire quelque chose* ; cela concerne essentiellement les conséquences sur le récepteur : il peut s'agir d'un acte de persuader, d'effrayer, etc.

Cette théorie a d'ailleurs été mobilisée au sein de l'approche de segmentation du discours proposée par E. Cresti (1995,1999), approche rattachée aux courants macro-syntaxiques. Selon l'autrice, « toute expression linguistique dotée de sens peut être le contenu locutif d'un acte de langage, s'il est réalisé avec une intonation adéquate » (Cresti, 1999 : 169), et cela même si l'expression linguistique est dépourvue d'un prédicat, comme dans l'exemple suivant qu'elle propose :

(45) Une rose (affirmation)

(45') Une rose ? (question)

(45'') Une rose (ordre)

où ce segment connaît une valeur illocutoire différente codifiée par une intonation spécifique.

3.4.2.2. Le tour de parole, unité de l'interaction

Dans le cadre de la pragmatique des interactions, Eddy Roulet & al. (1985) proposent un modèle de segmentation indispensable pour une analyse de l'oral. Dans le sillage de Bakhtine

(1977, 1978), qui appréhende le discours comme une interaction verbale, interprétable en lien avec ses conditions de production, chez Roulet le discours est donné comme une forme de négociation dont il cherche à modéliser la structure et l'articulation. Par négociation, il entend une tentative de résoudre un problème initial et de trouver un accord. Ce problème donne lieu dans un premier temps à une *initiative*, qui appelle à son tour une *réaction*. Selon le degré de satisfaction que fournit la réaction, le problème est considéré comme résolu, ou bien le discours se poursuit par une négociation secondaire. La négociation se mesure également à l'aune de deux structurations :

- l'incursion, qui représente une « interaction verbale délimitée par la rencontre et la séparation de deux interlocuteurs » (Roulet & al. 1985 : 23) ;
- l'intervention, qui peut être de nature verbale ou non verbale, et qui peut avoir une fonction illocutoire initiative ou réactive.

Dans le cadre de cette théorie, l'échange, structuré par les interventions des locuteurs, est soumis à deux types de contraintes. La première sera la complétude interactionnelle, qui est atteinte une fois les interlocuteurs aboutissent à un accord et le problème initial est résolu. La deuxième sera la complétude interactive, qui exige que, durant la négociation, les interventions « satisfassent aux contraintes communicatives rituelles, donc qu'elles soient claires et justifiées » ; Roulet définit cette contrainte en expliquant que chaque intervention doit être suffisamment complète pour permettre à l'interlocuteur de prendre position. On retrouve énoncés en creux des propriétés de cohésion, cohérence, et pertinence qui doivent régir l'articulation des interventions comme conditions nécessaires pour une négociation réussie.

3.4.3. Relations pragmatiques

Par relations pragmatiques nous entendons toute relation établie entre des unités minimales de discours (prédicatives ou pas) qui ne relèvent pas de la dépendance réactionnelle. Elles reposent sur un calcul inférentiel et souvent sur des routines discursives. De même, la typologie que nous présenterons ci-dessous permet d'appréhender l'inscription d'une unité dans son contexte d'apparition à un niveau d'analyse autre que le niveau exclusivement syntaxique.

3.4.3.1. L'attente

Le Groupe de Fribourg (2012) propose un autre type de relation qui régit l'articulation du discours sur le plan syntagmatique. Il s'agit de la notion d'*attente*, qui s'appuie sur celle de *préalable*.

Concrètement, la notion de préalable suppose que dans le cas de deux actions communicatives (A_1 et A_2) qui se suivent, « la seconde n'est exécutable que si la première a été préalablement accomplie », cette seconde « crée les conditions requises pour que la seconde puisse avoir lieu » (Groupe de Fribourg; 2012 : 112). À partir de ce raisonnement, l'attente est définie de la manière suivante :

[...] si une action A_1 est accomplie, est qu'elle est (en général, *per se*) un préalable nécessaire à l'exécution d'une autre action A_2 , alors on peut en conclure que A_2 va probablement avoir lieu. Il y a en effet de fortes chances pour que A_2 soit visée à travers A_1 . (*id.* : 134)

La notion d'attente peut également être appréhendée à travers la notion de *pertinence*²⁶ (Sperber & Wilson (1989) appliquée aux états de la mémoire discursive :

Certains états de [la mémoire discursive] ne présentent pas un taux de pertinence optimal, parce que diverses informations qui semblent à portée de connaissance sans coût rédhibitoire, et dont la validation aurait un effet cognitif appréciable, n'y ont pas été versées. La quête de la pertinence optimale étant de règle, une telle lacune ne peut subsister. Elle laisse donc prévoir une action communicative qui apportera les informations manquantes. (*id.* : 137)

3.4.3.2. Projection et rétrojection

La projection et la rétrojection (Corminboeuf, 2017) représentent des phénomènes qui régissent la solidarité non marquée des segments de discours. Dans la continuité de Schegloff (1972) Auer (2002) et du Groupe de Fribourg (2012), Gilles Corminboeuf (2017 : 141) introduit la notion de projection et la définit de la manière suivante :

Une projection (ou une attente) est une préfiguration du discours à venir. Elle peut être appréhendée comme une inférence prédictive, n'ayant à ce titre qu'un caractère plausible : seule la suite du discours sature (ou non) l'attente qui a été ouverte et confirme par conséquent si l'inférence était (ou non) la bonne.

Sur le même principe, la rétrojection se manifeste au niveau d'une énonciation qui « se présente elle-même comme présupposant une énonciation préliminaire » (*id.* : 150).

Si la notion de projection est pertinente également au niveau morpho-syntaxique – donc au sein de la micro-syntaxe – lorsqu'elle justifie par exemple la solidarité entre un déterminant et le nom qui le suit, elle constitue surtout un outil théorique qui permet de décrire l'enchaînement séquentiel au niveau macro-syntaxique, et plus précisément le lien inférentiel qui unit des unités qui ne présentent pas de dépendance réactionnelle, ou de lien marqué.

Une des propriétés de certaines énonciations (au sens du Groupe de Fribourg) et qu'elles peuvent être à la fois projetantes, par rapport au contexte droit, et entretenir en même

²⁶ Notion que nous définirons de manière plus détaillée en 3.6.1.

temps un rapport de rétrojection avec une entité du contexte gauche. Cela met en place des formes de « corrélation discursive » ou d' « interdépendance pragmatique » entre deux énonciations (Corminboeuf, 2017 : 150).

Ces types de liens macro-syntaxiques donnent lieu à des *routines discursives*, définies comme étant des « organisation[s] discursive[s] semi-ritualisée[s], [...] dont l'ordonnement [des] membres est praxéologiquement motivé – c'est-à-dire que les prédications ne sont pas ordonnées de façon aléatoire. » (*id.* : 146-147).

3.5. Propriétés du discours : pertinence, cohérence et cohésion

Nous avons montré dans la partie précédente de ce chapitre que la structuration du discours se réalise à différents niveaux. Chacune de ces composantes contribue de manière variable à conférer au discours certaines propriétés qui assurent son intelligibilité et sa réussite. Il s'agit plus précisément de la pertinence, de la cohérence et de la cohésion du discours, trois notions intrinsèquement liées qui présentent un intérêt considérable pour notre analyse, en ce qu'elles éclairent souvent le rôle en discours des marqueurs résomptifs.

3.5.1. La pertinence

C'est d'abord chez Grice (1975) qu'on retrouve une première articulation entre pertinence et intention communicationnelle. Chez Grice, l'interprétation d'un énoncé dépend de l'identification de l'intention de l'interlocuteur (principe de signification non naturelle), identification rendue possible par la prémisse que chaque interlocuteur coopère en respectant des maximes conversationnelles. Parmi ces dernières, on retrouve la maxime de pertinence, ou de relation, qui suppose le fait de parler « à propos » (ce qui suppose le respect d'une continuité thématique).

Ce sont en revanche D. Sperber et D. Wilson (1989) qui, à partir d'une relecture de Grice, vont proposer une théorie de la pertinence. Selon eux, la réussite d'un échange ne dépend plus du principe de coopération, mais de la formulation, par le récepteur, d'hypothèses sur le sens d'un énoncé, basées sur ses connaissances du contexte de production. Ainsi, chaque énoncé présente à la fois un coût cognitif, car il exige un effort d'interprétation et un bénéfice informationnel. La pertinence d'un énoncé se mesurera donc en rapport avec l'effort interprétatif qu'il demande et avec le bénéfice que le destinataire en tire ; le caractère pertinent d'un énoncé sera proportionnel au bénéfice qu'il apporte et inversement proportionnel au coût cognitif qu'il sollicite.

La notion de pertinence est essentiellement pragmatique. Néanmoins, il n'y a pas de cloisonnement net entre les plans linguistique et extra-linguistique lorsqu'il s'agit d'observer

le rapport entre cohésion, cohérence, et pertinence. Ces trois notions étaient, déjà à l'époque, intimement liées. Chez Reinhart (1980) par exemple, la cohérence dépend de trois propriétés du discours :

- la cohésion (au sens de solidarité globale et continuité thématique)
- la valeur de vérité constante (les différentes propositions ne doivent pas se contredire les unes les autres)
- la pertinence, comprise à la fois au niveau sémantique et pragmatique. Sémantique, au niveau des rapports entre les propositions qui constituent le discours, et pragmatique, au niveau du rapport (d'appropriation) entre les propositions et le thème du discours.

3.5.2. La cohérence

La cohérence est peut-être la notion qui résiste le plus aux tentatives de définition, car elle repose en grande partie sur la cohésion et la pertinence. La *cohérence* est introduite par Bellert (1970), et sera ensuite développée par la linguistique textuelle et par la pragmatique. Bellert (1970) signale d'emblée que la cohésion n'est pas une condition suffisante pour assurer la cohérence textuelle. Ensuite, chez Ducrot (1972), la cohérence sera conditionnée d'une part par un principe de progression, qui suppose l'obligation pour le locuteur d'apporter une information nouvelle avec chaque énoncé, et un deuxième principe, de redondance, qui implique la continuité référentielle.

À la suite de Ducrot (1972) et de van Dijk (1972), Charolles (1978) formule un set de quatre règles qui conditionnent la cohérence du discours :

- méta-règle de répétition, qui suppose « un développement linéaire des éléments à récurrence stricte » ;
- méta-règle de progression, qui suppose que le discours doit présenter « un développement [qui] s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé » ;
- méta-règle de non contradiction, qui suppose que le « développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé » ;
- méta-règle de relation, qui suppose que « les faits [que dénotent le discours] dans le monde représenté soient reliés »

Si les trois premières règles relèvent du domaine restreint des propriétés linguistiques, la quatrième s'ouvre vers un rapport du texte avec le cadre extra-linguistique. Cette orientation était déjà présente chez Halliday et Hasan. Chez ces auteurs,

un texte peut être cohérent de deux points de vue: il peut être cohérent par rapport au contexte situationnel, et donc par rapport au « registre », et cohérent par rapport à lui-même, autrement dit

« cohésif ». Aucune de ces deux conditions n'est suffisante à elle-même (Hallyday & Hasan, 1976 : 23, cités par Charolles, 2020 : 80)

La cohérence apparaît donc comme une propriété du discours qui dépend à la fois de son caractère cohésif, mais aussi de son rapport au contexte de production – autrement dit de sa pertinence !

Dès lors, on comprend que la notion de cohérence présente un certain flou théorique, et que sa définition stricte pose certains problèmes, ce qui a d'ailleurs été critiqué par des linguistes comme Moeschler & Reboul (1998). Les auteurs soulignent que la notion de cohérence, confinée strictement dans le domaine linguistique – autrement dit du code – connaît des limites. Les auteurs ont montré d'abord qu'elle donne lieu à de définitions circulaires et donc inopérantes, du type : « 1. Une séquence de phrases est un discours si elle est cohérente. 2. La cohérence est la propriété définitoire du discours » (*id.* : 59). Selon ces auteurs, une telle définition de la cohérence exclut la possibilité de formuler un ensemble de règles qui régit l'articulation des unités du discours. Afin de pallier cette insuffisance théorique, ils proposent dans un premier temps de définir la cohérence comme une propriété qui « dépend de la présence, dans [le] discours, de marques linguistiques spécifiques » (*id.* : 61), qui sont les marques de la cohésion. Ils montrent ensuite que même lorsque ces marques sont bien présentes, il se peut que l'articulation des énoncés dans un discours sollicite des connaissances encyclopédiques, donc non linguistiques²⁷. Pour ces auteurs, la nature de ces inférences invalident la cohérence comme un concept théoriquement solide.

Si d'autres auteurs n'ont pas été aussi catégoriques, ils ont toutefois souligné le poids des inférences dans le fait de déterminer la cohérence d'un discours. Dans cette perspective, il a été montré que, à défaut d'être cohésif, un discours pourra toujours être cohérent ; comme le souligne Charolles, en référence aux travaux de Black, Freeman & Johnson-Laird (1986) :

A défaut d'une continuité référentielle les sujets sont « toujours enclins, notent P. Freeman et alii, à essayer d'établir une connexion significative entre les événements » (p. 81-82), laquelle peut suffire à conférer au propos une « plausibilité » suffisante. (Charolles; 1995 : 8)

Dès lors, la cohérence apparaît non plus comme une propriété inhérente du discours, mais comme une articulation entre un degré plus ou moins important de cohésion et le calcul inférentiel du récepteur. Le locuteur, partant du principe qu'il existe une intention communicative, comble les vides dans la dimension non encodée linguistiquement du message. À ce propos, Charolles affirme :

²⁷ Moeschler & Reboul illustrent cette affirmation par un exemple d'anaphore, où l'identification du référent n'est possible que si le destinataire possède déjà des connaissances encyclopédiques.

loin d'être un trait du discours [la cohérence] apparaît plutôt comme une sorte de forme a priori de sa réception, comme un principe général gouvernant son interprétation (Charolles, 1995 : 9-10).

Pour conclure, le calcul inférentiel et l'intention communicationnelle sont deux notions intrinsèquement liées à la pertinence du discours. À son tour, la pertinence est le cadre interprétatif à la fois pour la cohérence et la cohésion.

3.5.3. La cohésion

Historiquement, l'ouvrage qui ouvre véritablement la voie aux travaux portant sur la cohésion comme objet d'étude est *Cohesion In English* de Halliday & Hasan (1976). Les auteurs apportent une épaisseur théorique à la notion, et en décrivent et classent les réalisations. Ainsi, ils proposent la définition suivante :

La cohésion apparaît lorsque l'**interprétation**²⁸ d'un élément dans le discours est dépendante de l'interprétation d'un autre élément. L'un présuppose l'autre, dans le sens où il ne peut pas être efficacement décodé à moins de faire recours à l'autre. Quand cela arrive, une relation de cohésion est mise en place [...] (Halliday & Hasan 1976 : 4)

Les auteurs ne s'arrêtent pas toutefois à la notion de cohésion, et ils la distinguent de la *texture*, comme propriété définitoire d'un texte : « Le concept de « texture » est entièrement approprié pour exprimer la propriété de « faire texte ». Un texte a de la texture, et ce qui le distingue de quelque chose qui n'est pas un texte » (*id.* : 2)

Pour Halliday et Hasan, la cohésion est une réalisation d'ordre sémantique de la texture. Chez eux, la cohésion « réfère spécifiquement aux relations non structurales qui font un texte. Ce sont [...] des relations sémantiques, et le texte est une unité sémantique. » (*id.* : 7). Elle peut reposer sur des relations structurales à l'échelle de la proposition, ou bien dans l'au-delà de la phrase :

Les relations de cohésion n'ont, en principe, rien à avoir avec les limites de la proposition. La cohésion est une relation sémantique entre un élément dans le texte et un autre qui est indispensable pour l'interprétation du premier. Cet autre élément est également à chercher dans le texte, mais sa place n'est en aucun cas déterminé par une structure grammaticale. (*id.* : 8)

Cette première définition remaniée sera remaniée par la suite et chez Moeschler et Reboul (1994) la cohésion appréhendée ainsi :

Un discours sera en effet cohésif s'il existe des relations propositionnelles entre les énoncés qui le constituent. Un discours maintenant des relations temporelles, thématiques, référentielles sera ainsi cohésif. (Moeschler & Reboul, 1994 : 464)

²⁸ En gras dans le texte d'origine.

Concernant son rapport avec les deux autres propriétés du discours que nous avons évoquées, la cohésion se présente donc comme une condition nécessaire mais non suffisante pour la cohérence, et implicitement pour la pertinence d'un discours.

Partir à la recherche des conditions nécessaires pour qu'un segment de discours présente un caractère suffisamment unitaire pour être intelligible suppose dans un premier temps l'identification des liens qui unissent les unités qui le composent, ainsi que les traces de ces liens. Autrement dit, étudier la cohésion revient, comme le précise Charolles (1995), à étudier ses marques, les « indications relationnelles disposées par le locuteur » (Charolles 1988 : 57) qui guident les processus référentiels mis en place par le récepteur, et qui sont nécessaires à la compréhension du message.

Charolles (1988, 1995) souligne que les marques relationnelles présentent trois caractéristiques principales. D'une part, certaines sont sous-déterminées,

en ceci qu'elle ne véhiculent pas des instructions permettant de déterminer algorithmiquement le constituant qu'elles anaphorisent ou l'énoncé qu'elles mettent en connexion avec un autre. (Charolles, 1988 : 59)

D'autre part, il souligne la forte spécialisation de ces marques, qui appellent une analyse minutieuse de leur rôle, ainsi que des contextes où il peuvent être employés. Enfin, ces marques sont souvent polyfonctionnelles. Parmi les marques de cohésion on retrouvera :

- la stabilité thématique ;
- la mise en place des chaînes de référence, autrement dit des suites d'expressions coréférentielles (Corblin, 1985) ;
- des éléments cadratifs, le plus souvent des adverbiaux (Charolles & Vigier, 2005) ou des segments averbaux résomptifs antéposés (Lefeuvre, 2016), servant à poser un cadre interprétatif pour les énoncés qu'ils initient ; ces formes présentent une portée cadrative, qui ont une incidence sur des segments plus longs de discours, et ils vont servir à expliciter le domaine sémantique dans lequel ses segments doivent être interprétés. La portée cadrative se définit donc comme « l'ensemble des phrases qui appartiennent toutes au même cadre de discours » (Charolles & Vigier, 2005 : 18) ;
- des connecteurs et des marqueurs de discours ;
- des marques configurationnelles, autrement dit des indices de structuration du discours qui notamment dans le domaine de l'écrit, sont d'ordre typographique. Il s'agira notamment des alinéas, des paragraphes, chapitres, etc.

Cette présentation du discours comme système modulaire nous permet de mieux préciser notre programme de recherche. Ainsi, dans notre analyse nous nous intéresserons au

fonctionnement des marqueurs résomptifs au niveau de chaque composante du discours évoquée. De ce fait, l'analyse sera également orientée vers une seconde interrogation, à savoir : comment les marqueurs résomptifs contribuent-ils à la cohésion du discours, mais également à sa pertinence ?

4. RÉSUMPTIVITÉ ET MARQUEURS : PROBLÈMES THÉORIQUES

Dans ce chapitre nous allons présenter le principe de résomptivité, ainsi que les problèmes théoriques et méthodologiques posés par l'analyse des marqueurs discursifs en tant qu'unités résomptives. Dans un premier temps, nous exposerons les raisons des difficultés posées par l'analyse des marqueurs dans une approche anaphorique. Nous présenterons et discuterons les principales théories de l'anaphore. Nous montrerons ensuite pourquoi les deux approches les plus répandues – la théorie textuelle et la théorie mémorielle – constituent de mauvais candidats pour l'analyse que nous menons, en ce qu'elles sont incapables à rendre compte du fonctionnement résomptif des marqueurs. Ces observations nous ont amenée à déplacer la question, pour constater que l'opération de renvoi résomptif est tributaire à la fois du statut syntaxique du marqueur, ainsi que de son sens discursif. Le chapitre se clôt sur la définition que nous proposons du renvoi résomptif.

4.1. Définition de la résomptivité

La notion de résomptivité est introduite par Maillard (1974) dans son article intitulé « Essai de typologie des substituts diaphoriques. Supports d'une anaphore et/ou d'une cataphore ». L'auteur décrit le principe d'une chaîne anaphorique par les trois entités qui la composent. La première est le *référent*, l'élément qui « doit être mis en rapport avec une autre partie de la chaîne » et le deuxième, le *référé*, l'élément qui « est impliqué par le référent » (Maillard, 1974 : 56). La troisième entité est le *lien référentiel* qui s'établit entre le référent et le référé, et qui constitue « le rapport sémantique d'identification qui s'établit entre les deux. » (*id.*) Le lien référentiel s'organise ainsi de la manière suivante :

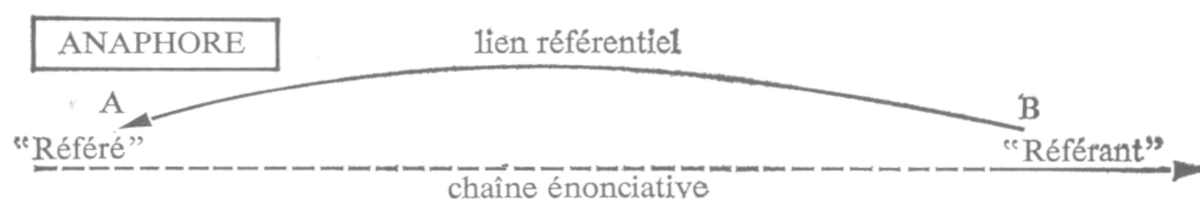


Fig. 5. Les trois éléments de l'anaphore (Maillard, 1974 : 56)

Selon Maillard, le référent et le référé se trouvent dans un rapport de substitution, dont la valeur est variable, autrement dit le contenu référentiel du référent peut être plus ou moins fidèle à son référé. Ensuite, l'auteur distingue deux types de rapports anaphoriques, selon les propriétés formelles du référé. Le premier sera l'anaphore segmentale, où le référent renvoie à un « simple segment de discours » et le deuxième, l'anaphore résomptive, lorsque le référent « réfère [...] à un énoncé plus ou moins long » (*id.* : 57).

4.2. *Domaine d'application*

Maillard propose également une bipartition de la catégorie des anaphoriques, selon leur rapport privilégié avec l'un ou l'autre des deux types d'anaphore que nous venons de définir. L'auteur distingue la catégorie des substituts variables, dont les représentants sont les pronoms personnels et possessifs, qui en raison de leur capacité à représenter un référent avec une grande précision, sont plus compatibles avec l'anaphore segmentale. D'un autre côté, les anaphoriques adverbiaux du type *là, alors, ainsi*, en raison de leur indétermination ne seraient pas aptes à représenter un segment de discours de manière suffisamment précise, et sont de ce fait plutôt aptes à renvoyer à « un énoncé global, puisqu'un paragraphe ou un chapitre échappent aux catégories de genre et de nombre ». (*ibid.* : 59)

Cette bipartition est peut-être rapide, mais elle a la vertu d'introduire la catégorie des adverbes dans les réalisations des anaphores. Nous insistons sur l'importance de l'inclusion des adverbiaux dans le traitement de l'anaphore pour deux raisons. Premièrement, comme nous le montrerons, si des adverbes anaphoriques existent, l'aptitude à la référenciation n'est pas une propriété prototypique de cette classe syntaxique. Nous développerons cette question *infra*. Deuxièmement, une partie des marqueurs que nous analysons sont issus de la catégorie adverbiale, ou connaissent des emplois adverbiaux. Étant donné que les marqueurs entretiennent encore des liens avec les catégories d'origine, en ce que certaines propriétés sont reconfigurées et différemment mobilisées dans leurs emplois discursifs, il convient de s'arrêter sur les implications du phénomène anaphorique en rapport à l'identité catégorielle des formes concernées.

Rappelons que l'acception de l'anaphore de Maillard s'inscrit dans une approche nommée *la théorie textuelle de l'anaphore*.

4.3. *La théorie textuelle*

Dans cette approche l'anaphore est appréhendée comme un phénomène qui « engage la phrase dans des relations transphrastiques constituant le texte » (Ducrot & Schaeffer, 1995 : 548). Dans le cadre de cette théorie, « un processus référentiel où une expression anaphorique renvoie à un référent²⁹ déjà mentionné dans le discours » (Kleiber, 1994 : 3).

²⁹ Nous soulignons une différence terminologique entre *référent* et *réfèrent*. Le *référent* est, chez Maillard, l'élément devant être mis rapport avec un autre élément du discours, alors que le *réfèrent* désigne en linguistique un « objet du monde » auquel renvoie une expression linguistique par une opération de référenciation (Neveu, 2004 : 50)

Ce rapport est donc de nature structurale, mais également interprétative : selon Ducrot, « un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il fait allusion à un autre segment, bien déterminé, du même discours, sans lequel on ne saurait lui donner une interprétation » (Ducrot & Todorov, 1972 : 548). Ainsi entre les deux segments de la relation anaphorique s'établit un « rapport de dépendance » (Corblin, 1987), un rapport d'interprétation asymétrique. La théorie textuelle de l'anaphore distingue la localisation du référent dans le (co)texte de sa localisation dans la situation de communication.

4.3.1. Opposition anaphore / deixis

L'existence des déictiques (ou embrayeurs) avait déjà été introduite par Benveniste (1966) pour désigner les formes prévues par le système linguistique dont la fonction principale est de renvoyer à l'énonciation. Dans la perspective de la construction de la référence en discours, l'opposition deixis / anaphore repose sur le critère d'identification du référent.

Ainsi, dans l'approche textuelle, le contenu référentiel d'un anaphorique est susceptible de se trouver dans le cotexte proche, autrement dit *dans le discours*. Par opposition, la référence d'un déictique sera restituable par l'accès à la situation de communication. Cette opposition se traduit en termes d'*endophore vs exophore*.

4.3.2. Deixis et mémoire

Une analyse approfondie de la deixis qui s'appuie sur le critère de la localisation du référent est proposée par Fraser et Joly (1979). Si leur approche ne constitue en rien une rupture avec le paradigme théorique de la théorie textuelle, elle mérite d'être évoquée car elle introduit une dimension temporelle dans l'accès à la référence.

Les auteurs distinguent deux réalisations possibles de l'endophore et de l'exophore, un *avant* et un *après*. Dans le cas de l'endophore, l'avant correspond à l'anaphore et l'après à la cataphore.

Pour ce qui est de l'exophore (donc de la deixis) il distinguent un avant, « l'exophore mémorielle » pour les entités référentielles déjà présentes dans l'esprit des locuteurs, et « l'exophore a-mémorielle », pour celles qui ne s'y retrouvaient pas avant leur énonciation.

Les auteurs rajoutent deux cas de figure supplémentaires : la deixis exo-mémorielle, qui « fonctionne *In absentia* et renvoie à un objet non présent, présent seulement à la mémoire du locuteur et, le cas échéant, de l'allocutaire » et d'autre part la deixis exophorique a-mémorielle, qui fonctionne exclusivement *In presentia* (Fraser et Joly, 1980 : 25). Cette classification est résumée par le schéma suivant :

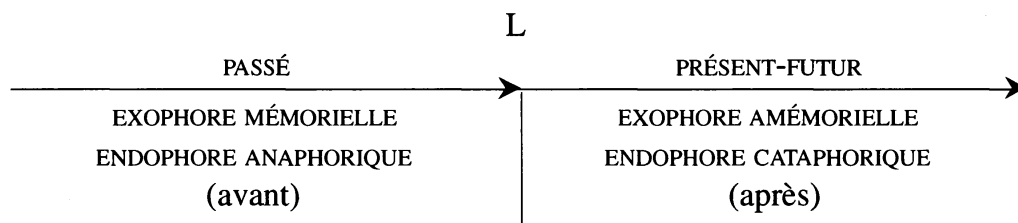


Fig. 6. Deixis mémorielle et deixis amémorielle (Fraser & Joly, 1980)

L'introduction de cette typologie, et notamment du rôle de la mémoire des locuteurs, au sens cognitif, dans le traitement de la référenciation, vont ouvrir la voie à une nouvelle approche qui écartera le critère de la localisation du référent, selon qu'il est identifiable à l'intérieur ou à l'extérieur du discours.

4.4. La théorie mémorielle

Cette approche de l'anaphore repose sur « le mode de connaissance du référent qu'a l'interlocuteur ou, en termes cognitifs, l'"accessibilité" du référent » (Kleiber, 1991 : 10). Dans ce cadre, la distinction anaphore / deixis repose sur la saillance référentielle du segment référé (Kleiber, 1990). La notion de saillance est définie comme

une propriété des objets dans la représentation discursive, et plus particulièrement pour décrire le statut de centralité de certains référents dans la conscience des partenaires de l'énonciation. [...] Un référent est saillant localement s'il vient d'être évoqué (verbalement ou non) et qu'il est encore présent dans la conscience des interlocuteurs, ou bien si, dans la situation de communication, il s'impose à leur attention par ses propriétés perceptives [...] (Neveu, 2004 : 258)

Ainsi, dans le cadre de la théorie mémorielle, soit le référent est présumé saillant (anaphore) soit il apparaît comme nouveau (deixis).

Une différence capitale avec la théorie textuelle est que dans ce deuxième cadre théorique, la cataphore quitte la sphère de l'endophore pour entrer dans le champ de la deixis, car « le référent n'est pas encore saillant au moment de l'énonciation » (*ibid.*).

4.5. *La perspective scalaire*

On retrouve chez Ehlich (1982) puis chez Cornish (2010) une conception scalaire des procédures référentielles de deixis et d'anaphore. Plus précisément, Cornish (2010 : 114) définit de manière conjointe la deixis et l'anaphore comme un ensemble de « moyens de gestion de la coordination de l'attention des participants au discours ». Selon les auteurs, ces moyens se différencient par leurs fonctions : les opérations déictiques ont comme objectif d'orienter l'attention de l'allocutaire vers un nouveau référent (ou bien vers un nouvel aspect d'un référent déjà présent dans la mémoire discursive), tandis que les opérations anaphoriques visent à maintenir l'attention de l'allocutaire autour d'un référent supposé connu, car restituable depuis la mémoire discursive. Si cette distinction relève de toute évidence de la théorie mémorielle de l'anaphore, sa particularité est d'appréhender les deux types de procédures référentielles sur un continuum. On retrouve dans cette approche la notion intermédiaire d'*anadeixis*, qui « correspond à un type de référence indexicale qui combine les procédures anaphorique et déictique à des degrés différents » (*id.* : 117).

Plus précisément, il s'agit d'une deixis qui renvoie à un référent déjà présent dans la mémoire discursive, mais qui n'est pas suffisamment saillant pour être restitué au moyen d'une opération anaphorique. Dans le cas de l'*anadeixis*, le locuteur ramène donc le foyer d'attention de son allocutaire à un référent qui n'était pas un élément topical auparavant. Cornish identifie trois réalisations possibles de cette opération :

- *l'anadeixis stricte* (récupération d'un référent du co-texte précédent qui n'est pas – ou peu – topical au moment d'énonciation ;
- *l'anadeixis de rappel* (récupération d'un référent dans la « mémoire longue », autrement dit dans l'ensemble de connaissances encyclopédiques supposées partagées par le locuteur) ;
- *l'anadeixis de discours*, illustrée par l'auteur avec l'exemple suivant :

(46) Le film commence lorsqu'elle [Bess, interprétée par Emily Watson] demande aux « sages » la permission d'épouser Jan, un homme qui n'est pas du village. *Cette transgression* est la première d'une longue liste à venir qui va crescendo, faisant de cette folle naïve une allégorie du Christ... » (*Le Monde*, 10-11/10/10, p. 2 ; ex. de F. Cornish)

Cette opération constitue un renvoi au contenu prédicatif de l'énoncé précédent et non pas une véritable reprise, car un nouveau référent est créé. L'auteur explique ce phénomène ainsi :

Il s'agit ici d'une condensation réifiante du contenu prédicatif de la phrase qui précède, impliquant une inférence selon laquelle épouser une personne qui ne vient pas de son village dans la situation évoquée constituerait une « transgression » (*id.* : 121)

4.6. Identité catégorielle des anaphoriques

L'ensemble des phénomènes que nous venons d'évoquer concernent principalement les expressions référentielles, définies par Ducrot (1972 : 365) comme « les expressions permettant de désigner l'objet (ou le groupe déterminé d'objets) dont on désire affirmer telle ou telle propriété ». L'auteur précise ensuite que « différents types d'entités linguistiques sont des *candidats possibles* à cette fonction » (*ibid.*). Nous verrons par la suite qu'il existe de meilleurs candidats que d'autres.

4.6.1. Anaphoriques prototypiques

Nous avons choisi de parler dans cette section d'*anaphoriques prototypiques* pour deux raisons : premièrement nous visons à inventorier les expressions référentielles qui sont concernées directement par les théories de l'anaphores (et qui sont *analysables* dans le cadre de ces théories). Deuxièmement, nous voudrions mettre en évidence l'existence des anaphoriques dont le fonctionnement s'éloigne de celui des formes prototypiques, comme ce sera le cas des adverbiaux et des marqueurs de discours.

Ainsi, les principales expressions référentielles qui sont traditionnellement analysées comme des anaphoriques sont les constructions nominales et les formes pronominales. L'importance des différents déterminants entrant dans la construction des expressions nominale a également été étudiée, notamment pour leur rôle dans la référénciation.

Le point commun entre les expressions nominales et pronominales est leur aptitude à la référénciation, autrement dit à renvoyer à un objet du monde, *via* un contenu conceptuel dans le cas des noms (rapport que nous pourrions aisément représenter par le triptyque *signifiant – signifié – référent*). Les autres entités aptes à l'anaphore sont les adverbiaux du type *puis, ensuite, auparavant* (Borillo, 1983 : 111) ou bien ceux qui fonctionnent comme des mots-phrases du type *oui, non, si* (Plantin, 1982 ; Shapira, 2012). Le point commun de ces formes est qu'elles ne véhiculent pas un sens conceptuel, qui pourrait ensuite être relié à un

sens référentiel. En revanche, elles présentent un sémantisme plus abstrait, qui s'actualise dans les énoncés et qui oriente l'interprétation du sens référentiel des autres unités.

4.6.2. Expressions référentielles et catégories grammaticales

L'affinité entre certaines classes syntaxiques et l'expression référentielle peut se mesurer à l'aune de la notion d'*incidence*. Introduite pour la première fois par Gustave Guillaume, elle est définie ainsi : « Elle a trait au mouvement, absolument général dans le langage, selon lequel, partout et toujours, il y a apport de signification et référence de l'apport à un support. » (Guillaume, 1971 [1948-1949] : 137, cité par Wilmet, 2006 : 51) La notion a été mobilisée plus tard comme critère de distinction entre les classes syntaxiques (Ilinski, 2003 ; Wilmet, 2006).

L'incidence connaît deux grands régimes : interne et externe. Guillaume définit l'incidence interne en illustrant son fonctionnement dans la catégorie nominale :

Le substantif, aussi longtemps qu'il est substantif, a son incidence dans le champ même de ce qu'il signifie : autrement dit le support qu'il se destine est, quant à sa nature, annoncé dès l'apport. (Guillaume, 1971 [1948-1949] : 137, cité par Wilmet, 2006 : 51)

Par opposition au *supports*, l'auteur définit les formes *apport*, dont la classe adjectivale est la plus représentative :

L'adjectif, aussi longtemps qu'il reste adjectif, a son incidence dans un champ que ne délimite pas l'apport sémantique que l'adjectif constitue : autrement dit, le support qu'on destine à l'adjectif en discours n'est pas un support qu'il se destine en langue, n'est pas un support dont la nature soit annoncée dès l'apport. (*ibid.*)

Par ailleurs, le type d'incidence que présente une unité de langue conditionne également son rapport avec le mécanisme de saisie de la référence. Ainsi, ce sont les formes *support*, à incidence interne, qui sont aptes à porter la référence.

Or, les unités qui nous occupent – (*eh*) *bien*, *bon*, *d'accord*, *bien sûr*, et *sérieux* – sont majoritairement issues des classes grammaticales qui présentent une incidence externe : des unités adjectivales (même si elles peuvent connaître des emplois adverbiaux). Cela implique que ces unités ne sont pas impliquées, déjà dans leurs emplois standard, non discursifs, dans des opérations de saisie référentielle, encore moins dans des mécanismes anaphoriques. Elles apparaissent au premier abord inanalysables dans le cadre d'une théorie des reprises dans le discours.

Cela revient à considérer que si une valeur résomptive existe, elle repose sur une opération qui relève de la composante pragmatique du discours.

4.6.3. Unités pragmatiques et rapport à la référence

La notion d'incidence est pertinente notamment dans le cadre de la micro-syntaxe, en ce qu'elle permet de décrire la combinatoire des unités linguistiques qui se trouvent dans des rapports de dépendance réactionnelle. Passé le seuil de ces réseaux de dépendance, cette notion devient inopérante et elle est inopérante pour la description du fonctionnement des unités pragmatiques, et à plus forte raison pour celle de leur fonctionnement résomptif.

En revanche, l'intérêt de cette perspective est de mettre en évidence le fait que le caractère résomptif des marqueurs discursifs que nous analysons ne repose pas, a priori, sur des propriétés résiduelles des formes dont ils sont issus, car les adjectifs et la plupart des adverbes ne présentent pas non plus une aptitude à la référenciation. Regardons une nouvelle fois l'exemple proposé dans notre introduction :

(1) ma famille a une culture de l'hospitalité **bon** elle pouvait se le permettre aussi
(CFPP2000)

Si *bon* renvoie ici au contenu informationnel d'un segment de discours du cotexte de gauche (*ma famille a une culture de l'hospitalité*), il ne peut pas être interprété comme un substitut anaphorique. Cet exemple est représentatif pour l'ensemble des marqueurs résomptifs. Dès lors, nous pouvons conclure qu'ils sont inanalysables en tant qu'anaphoriques prototypiques et que leur fonctionnement résomptif repose sur des opérations de nature pragmatique.

4.7. *Quid des renvois résomptifs ?*

Afin de déterminer le fonctionnement résomptif des marqueurs qui nous occupent, il est nécessaire de s'intéresser à leur fonctionnement global, en ce que les aspects syntaxique et sémantico-pragmatique semblent intrinsèquement liés.

Reprenons l'exemple précédent :

(1) ma famille a une culture de l'hospitalité **bon** elle pouvait se le permettre aussi
(CFPP2000)

Notre analyse montre que cet exemple est représentatif de la quasi totalité des emplois des marqueurs résomptifs, en ce qu'il est dépourvu de valeur prédicative : il ne s'accommode ni d'un changement de modalité :

(1') *ma famille a une culture de l'hospitalité **bon ?** elle pouvait se le permettre aussi

ni de l'ajout d'un marqueur de prédication :

(1'') *ma famille a une culture de l'hospitalité **très bon** elle pouvait se le permettre aussi

Il ne dispose non plus d'un quelconque support de prédication. La structure de ce tour de parole peut donc être représentée ainsi :

(1) [ma famille a une culture de l'hospitalité] UP [**bon**] UNP elle pouvait se le permettre aussi [UP]

Ce constat nous renseigne sur son degré d'autonomie, qui semble, dans ce cas de figure, nul :

- il ne dispose pas d'autonomie syntaxique, d'une part car il s'agit d'une unité non prédicative, et d'autre part car il ne saurait apparaître seul en discours avec une même valeur pragmatique ; de même, syntactiquement il semble greffé à l'unité qu'il introduit : il apparaît comme un indice de continuation, par le déclenchement d'un phénomène de projection ;
- il ne dispose pas d'autonomie sémantique, car son emploi se justifie en discours *par* la production antérieure du segment [*ma famille a une culture de l'hospitalité*], qu'il valide de manière formelle, pour ensuite l'articuler au contexte de droite.

Nous sommes d'avis que le critère d'autonomie contextuelle, tel qu'il est défini pour décrire les unités prédicatives, n'est pas pertinent pour l'analyse des unités pragmatiques, et donc non prédicatives, car la question d'un support de prédication ne se pose pas. Ce critère devrait être compris dans un sens pragmatique pour les marqueurs résomptifs, dans la mesure où le manque d'autonomie contextuelle des marqueurs résulte du fait que leur pertinence dépend constamment d'un rapport avec un autre segment de discours qu'ils suivent ou qu'ils précèdent.

La procédure encodée par les marqueurs résomptifs sert alors à focaliser l'attention de l'auditeur vers une information P, afin de guider son interprétation. Lorsqu'un marqueur résomptif joue un rôle dans la cohésion discursive, il va signaler que l'information P doit être interprétée par rapport à une information Q.

4.7.1. Le renvoi comme deixis discursive

Ensuite, l'opération de renvoi ainsi décrite présente des points de convergence avec ce que Guillot (2006) appelle la *deixis discursive*. La notion est mobilisée notamment dans la description des démonstratifs, lorsqu'elle reçoit la définition suivante : « Dans son emploi déictique discursif, le démonstratif désigne des événements ou des propositions qui ont été mentionnés dans le discours précédent. » (Guillot, 2006 : 57).

Guillot explique ensuite que « le déictique de discours instaure une relation anaphorique » en précisant toutefois que « cette relation anaphorique est d'un type particulier » en l'absence d'une relation de coréférence avec un segment déjà donné dans le discours. L'autrice précise la spécificité de cette opération en affirmant que par le déictique de discours, « on désigne plutôt le contenu discursif d'un ensemble de propositions qui viennent d'être énoncées, sans que ce contenu ait jamais été désigné auparavant au moyen d'une expression référentielle particulière. » (*ibid.*).

Ce phénomène est observable dans l'exemple suivant :

(49) puis il part... et c'est la fin de *cette histoire*, mais après... il revient vers le paysan... (ex. tiré de Guillot, 2006)

où la restitution du référent du groupe nominal « cette histoire » se fait grâce au contexte proche, sans qu'il y ait pour autant une relation de coréférence.

La deixis discursive telle qu'elle est décrite par Guillot se recoupe avec l'anadeixis de discours de Cornish (2010) présentée précédemment (voir *supra*, section 5.5). L'autrice précise également que la deixis de discours joue un rôle dans l'organisation discursive, ainsi que dans « dans la gestion progressive du topique de discours » (Guillot, 2006 : 68).

La deixis discursive dans l'acception de Guillot concerne manifestement des expressions référentielles, qui opèrent des renvois résomptifs au discours. Néanmoins, nous sommes d'avis que le terme de *deixis discursive* peut recouvrir, au prix d'une extension de son contenu notionnel, l'opération de renvoi propre aux marqueurs résomptifs. Cette extension suppose que la deixis discursive s'applique également aux unités pragmatiques, qui présentent un sens non conceptuel, mais instructionnel, et inaptés à la référenciation.

Pour résumer, nous nommerons deixis discursive l'opération de pointage, prévue par le sens instructionnel d'un marqueur résomptif, d'une information présente dans le discours ou dans la situation de communication.

4.7.2. Deixis prospective et deixis rétrospective

Comme nous le verrons dans la partie consacrée à l'analyse, l'observation du fonctionnement des marqueurs a montré que la deixis connaît deux directions possibles. Si dans l'exemple vu précédemment la deixis discursive présentait une orientation rétrospective, celle-ci peut se réaliser également de manière prospective, lorsqu'un marqueur renvoie à une information qu'il introduit, comme *bien sûr* dans l'exemple suivant :

(50) PB : alors est-ce que vous pourriez me dire ce que vous avez fait au cours de la journée ?

EM229 : oui mais enfin moi euh c'est jamais pareil hein personnellement alors **bien sûr** y en a ils ont toujours le même travail euh mais enfin moi c'est jamais pareil euh (ESLO 1)

5. MARQUEURS RÉSUMPTIFS ET MODALISATION

L'objectif de ce chapitre est de passer en revue les fondements théoriques du lien qu'entretiennent les marqueurs résomptifs avec le phénomène de modalisation. Si ce phénomène se définit conventionnellement comme une « opération linguistique destinée à marquer le degré d'adhésion du sujet de l'énonciation à l'égard du contenu des énoncés qu'il profère » (Neveu, 2004 : 192), il recouvre en réalité une palette plus large d'opérations, que certains marqueurs sont aptes à réaliser. Nous exposerons dans un premier temps les notions fondamentales de la théorie de l'énonciation, pour ensuite proposer un classement des inscriptions linguistiques de la subjectivité du locuteur. Nous monterons ainsi pourquoi les marqueurs discursifs relèvent d'une inscription à la fois syntagmatique et paradigmaticque de la subjectivité, et nous expliquerons en vertu de quelles propriétés sémantiques et syntaxiques les marqueurs qui nous occupent sont susceptibles de s'inscrire dans la catégorie des modalisateurs.

5.1. Instances énonciatives

Le traitement de la modalisation exige un retour aux notions fondamentales comprises par ce que Benveniste (1970) appelait « l'appareil formel de l'énonciation ». Ces notions ont été enrichies ultérieurement notamment par Ducrot, à la lumière du courant pragmatique, mais également dans la continuité de Bally (1392 [1965]) et de Bakhtine (1929 [1977]). Bien qu'il ait abordé les concepts opératoires de *sujet parlant*, *locuteur* et *énonciateur* et *polyphonie* dans les années 1970-1980, Ducrot a remanié leur théorisation dans un article de 2001. Nous nous appuyerons donc sur la référence la plus récente.

Déjà dans le *Le dire et le dit*, Ducrot définissait l'énonciation ainsi :

Ce que je désignerai par ce terme, c'est l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé. La réalisation d'un énoncé est en effet un événement historique ; [...] pour moi, c'est simplement le fait qu'un énoncé apparaisse (Ducrot, 1984 : 179)

Trois notions principales recouvrent les instances qui entrent en jeu dans l'énonciation : le *sujet parlant*, le *locuteur* et l'*énonciateur*.

Le *sujet parlant*, « empirique » ou « réel », représente « le producteur effectif de l'énoncé, c'est-à-dire l'être psycho-sociologique à qui on attribue son origine » (Ducrot, 2001 : 19). Le locuteur est défini comme « le responsable de l'énonciation », qui ne constitue pour autant qu'un être de discours, au même titre que le narrateur d'un récit (*id.* : 29). Ensuite, chaque énoncé peut présenter un ou plusieurs « points de vue » :

A chaque point de vue je relie un « énonciateur », présenté comme la source de ce point de vue, comme l'être qui a ce point de vue, ou, en filant la métaphore, comme l'œil qui voit : par définition l'énonciateur adhère donc au point de vue qui lui est attribué et ne saurait s'en distancier. (*Id.* : 20)

Les énonciateurs constituent donc des sources énonciatives, des voix qui traversent le discours d'un locuteur. Chez Ducrot, le locuteur peut entretenir plusieurs rapports avec le/les énonciateur(s) qui « parle(ent) à travers son énoncé » : il peut tantôt s'y identifier, tantôt identifier l'allocutaire à un des énonciateurs, tout comme il peut exprimer un positionnement envers ces « voix ».

5.2. Voix énonciatives et polyphonie

La co-existence de plusieurs voix ou points de vue au sein du discours attribué à un seul locuteur constitue pour Ducrot (1984 : 204) la notion de *polyphonie*. Cette notion a la vertu d'illustrer l'utilité de la distinction locuteur / énonciateur, dans la mesure où ce sont *différents énonciateurs* qui traversent le discours d'un locuteur.

Dendale & Coltier (2021 : 333) synthétisent la multiplicité des types de polyphonie recensés par Ducrot, et retiennent trois grands cas de figure : la polyphonie à *deux énonciateurs*, qui concerne notamment la présupposition et la négation polémique, où « le locuteur met en scène deux énonciateurs “défendant” chacun un point de vue ». Ensuite, le cas de figure de la polyphonie à *un seul énonciateur*, qui concerne notamment le cas de l'ironie et de l'auto-ironie : le locuteur « met en scène » un locuteur auquel il n'adhère pas. Enfin, il existe un troisième type, celui de la polyphonie à deux locuteurs, qui concerne notamment le discours direct ou l'écho imitatif.

5.3. Modus et dictum

S'il existe donc des rapports observables entre le locuteur et l'énonciateur, il en va de même pour le rapport entre le locuteur et l'énoncé qu'il produit, rapport de nature intrinsèquement subjective. La question des marques de subjectivité remonte à Bally (1932) qui distingue deux dimensions du dire, le *modus* et le *dictum* :

Logiquement, une phrase est une représentation virtuelle actualisée par une assertion.

Une représentation est virtuelle tant qu'elle n'est pas conçue comme vraie, fausse ou possible par un sujet pensant. C'est alors une simple vue de l'esprit [...]. C'est l'assertion qui actualise la représentation en la localisant dans un sujet, qui devient ainsi le lieu du jugement, par le fait qu'il pose la représentation comme vraie, fausse ou possible [...].

La représentation ainsi actualisée peut être appelée dictum et l'assertion qui l'actualise modus. (Bally, 1932 : 31-32, cité par Gosselin, 2015)

Cette bipartition, entre un contenu propositionnel neutre (le *dictum*) et une attitude subjective du locuteur envers ce contenu (le *modus*) n'est pourtant pas nette. Rouan, Vion & Bertrand (2007) rappellent que déjà chez Bally, le *dictum* n'était pas une entité complètement objective, en ce que toute assertion sur le monde suppose une représentation intrinsèquement subjective : « Elle [la représentation] est alors inscrite dans sa subjectivité de sorte que le *modus* ne saurait être le seul lieu de la subjectivité dans le discours » (Rouan, Vion & Bertrand, 2007 : 136). L'inscription de la subjectivité dans le *dictum* a d'ailleurs été soulignée par Ducrot (1993), Vion (2004) ou Gosselin (2015).

Si cette dichotomie a été tantôt rejetée (Ducrot, 1993), tantôt revisitée (Vion, 2004 ; Gosselin, 2015) elle constitue néanmoins un point de départ pour la description de la subjectivité du point de vue, reflétée à la fois dans la représentation partielle du monde qui façonne le *dictum*, ainsi que dans le positionnement du sujet parlant – le *modus*.

5.4. Modalité et modalisation

Le rapport entre un locuteur et l'énoncé qu'il profère peut être appréhendé à travers deux notions : la modalité et la modalisation. Vion (2004) en propose des critères définitoires qui permettent d'illustrer leur champ d'application respectifs.

La modalité apparaît comme une propriété inhérente à tout énoncé : elle se définit comme « l'univers dans lequel le sujet réagissant inscrit la représentation qu'il construit dans son discours » (Vion, 2004 : 101). Elle n'est pas dissociée du sens, mais y participe : « La réaction du locuteur vis-à-vis de la représentation construite procède d'un même mouvement langagier, au point que les deux aspects participent directement à la signification de l'ensemble. » (*id.* : 100).

Ainsi, les diverses catégories de modalités (du type épistémique, aléthique, déontique, etc.) sont des orientations sémantico-pragmatiques que le locuteur peut donner à son assertion. Par exemple, la différence entre (50) et (51) :

(50) Il part.

(51) Il faut qu'il parte.

est observable au niveau de la modalité d'énoncé : simple assertion dans (50) où le procès dénoté par le verbe est actualisé, contrairement au (51) où la modalité déontique place le procès hors de la sphère de l'actualisation : il est présenté comme une obligation ou une nécessité.

Par opposition, la modalisation est un procédé facultatif qui se rajoute au binôme indissociable énoncé-modalité. Elle ne contribue pas directement au sémantisme des énoncés (*id.* : 103), contrairement à la modalité. Dans la continuité des travaux d'Authier-Revuz sur l'autonymie et les « boucles réflexives » (1984, 1995, 1998), Vion propose une description de la modalisation au moyen du « dédoublement énonciatif ». Autrement dit, un énoncé du type

(52) Pierre viendra demain certainement (exemple proposé par l'auteur)

comportera deux voix énonciatives (assignées toutes les deux au même locuteur) :

----- E2 correspondant à L1 émet en « surplomb » un commentaire,
 « certainement », portant sur le dit assumé par E1

Locuteur -----

----- E1 correspondant au locuteur assume le dit
 « Pierre viendra jeudi »

Fig.7. La modalisation comme polyphonie (Vion, 2004 : 102)

5.5. Typologie des modalisateurs

La modalisation présente un double rôle : « les énoncés modalisés représentent à la fois un point de vue sur un objet donné et la manière dont le locuteur se positionne à l'égard de ce point de vue » (Haillet, 2004 : 3). Le repérage des traces de la modalisation peut viser plusieurs niveaux d'analyse de l'énoncé (que nous détaillerons *infra*). En revanche, si Vion souligne le fait que la modalisation est un phénomène occasionnel, qui peut se greffer ou non à un énoncé, son repérage peut s'avérer plus complexe. En effet, l'identification des traces de la modalisation exige la prise en compte du fait que, si dans de nombreux cas il existe une opposition formelle entre les énoncés modalisés (53) et les énoncés non modalisés (54), comme on peut le constater dans les exemples suivants

(53) Pierre viendra *certainement* jeudi

(54) Pierre viendra jeudi.

les lieux d'inscription de la subjectivité dans le langage peuvent concerner le sémantisme même des lexèmes.

En vertu de cette observation, nous proposons deux catégories différentes d'inscription de la subjectivité dans le discours. D'une part, nous retiendrons une inscription paradig-

matique, relative au choix spécifique d'un lexème qui comporte des sèmes subjectifs (potentiellement au détriment d'un terme qui n'en comporte pas). D'autre part, nous retiendrons une inscription syntagmatique, qui se manifeste par l'ajout, dans le déploiement linéaire de l'énoncé, d'un élément qui exprime une attitude du locuteur. Nous réservons cette deuxième catégorie également aux phénomènes d'emphase, qui supposent des structures syntaxiques spécifiques et qui sont syntagmatiquement marquées.

5.5.1. Inscription paradigmaticque de la subjectivité

Kerbrat-Orecchioni (2002 [1980] : 80) précise que la subjectivité se manifeste dès le choix lexical opéré par un locuteur lors de la « verbalisation d'un objet référentiel ». L'autrice distingue ainsi au sein des expressions référentielles ou prédicatives, « des termes objectifs, dont la classe dénotative a des contours relativement stables », et des termes subjectifs qui constituent un « ensemble flou », étant donné que l'appartenance d'une entité à ce type de catégorie est subjective est difficile à déterminer.

5.5.1.1. Les subjectivèmes

Cette opposition justifie la différence, par exemple, entre les catégories objectives des « professeurs, des célibataires [ou] des anciens combattants » et les catégories plus subjectives des « imbéciles et des beaux objets » (*ibid.*). Ce critère lui permet ainsi d'identifier des catégories lexicales qui présentent une dimension subjective inhérente à leur sémantisme. Cela peut concerner tout aussi bien des noms, des adjectifs, des verbes ou des adverbes.

Pour ce qui est de la classe adjectivale (qui nous concerne directement, car les marqueurs résomptifs que nous étudions en sont issus), Kerbrat-Orecchioni propose une classification selon le sémantisme relatif à la dimension subjective :

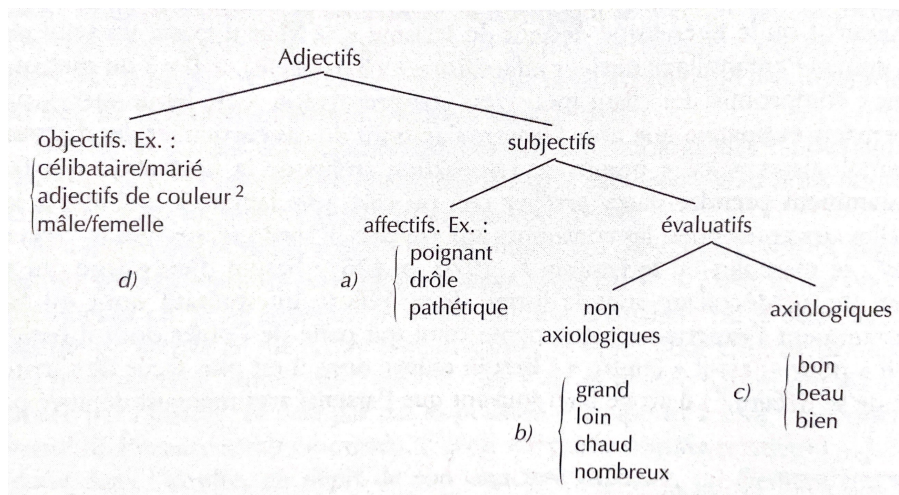


Fig. 8. Le sémantisme des adjectifs (Kerbrat-Orecchioni, 2002 [1980] : 94)

Le type de sème subjectif, inhérent à un adjectif, indique l'attitude du locuteur envers l'entité qualifiée, ainsi que la manière dont il l'appréhende (affectif vs évaluatif, axiologique vs non axiologique).

5.5.1.2. Tiroirs verbaux

Certains tiroirs verbaux qui présentent des valeurs modalisatrices relèvent également d'une inscription paradigmatique de la subjectivité, en ce qu'elles constituent toujours une alternative aux formes non marquées. On retiendra par exemple la valeur de l'imparfait :

(55) Je voulais vous demander une information

(55') Je veux vous demander une information.

Ici l'imparfait – dit de « politesse » – a la vertu de situer le procès, de manière factice, hors du domaine de l'immédiat et du temps de l'énonciation. Cet emploi relève de ce que Brown & Levinson (1987) appellent la *politesse négative*, autrement dit une stratégie qui vise à éviter qu'un locuteur heurte son interlocuteur par *un acte menaçant (threatening act)*, à l'instar d'une demande.

Le conditionnel est également apte à fonctionner comme modalisateur (Nølke, 2001). Observons les exemples suivants :

(56) Le président *quitte* son domicile à l'heure où je vous parle.

(56') Le président *quitterait* son domicile à l'heure où je vous parle.

Si dans l'exemple (56) l'énonciateur mis en scène par le locuteur prend en charge le contenu transmis et se présente comme garant de sa véridicité, la situation est différente en (56'). Dans ce deuxième exemple, le conditionnel déclenche une présupposition qui véhicule l'idée que le locuteur tient son information d'une source intermédiaire, et qu'il ne garantit pas sa véridicité. Une deuxième source énonciative est ainsi évoquée, déclenchant par là également un phénomène de polyphonie.

Ces deux exemples illustrent des cas où des tiroirs verbaux acquièrent des valeurs pragmatiques en discours (Dostie, 2004).

5.5.2. Inscription syntagmatique de la subjectivité

La modalisation peut également apparaître comme procédé additif par rapport à un contenu énoncé. Certaines formes linguistiques, phénomènes syntaxiques ou prosodiques, sont ainsi spécialisés dans la modalisation. Ainsi, parmi les ressorts linguistiques de la modalisation, on trouvera des phénomènes de focalisation, des phénomènes liés à la distribution, ainsi que l'emploi de certains adverbiaux et marqueurs discursifs.

5.5.2.1. La focalisation

La focalisation peut se réaliser tantôt par des structures syntaxiques spécifiques comme l'extraction et la dislocation, tantôt par l'intonation qui marque un accent contrastif ; Nølke affirme à propos de ce phénomène :

la focalisation linguistique sert fondamentalement à présenter l'élément focalisé comme le résultat d'un choix fait par le locuteur dans le cadre d'un paradigme constitué d'éléments semblables. Qui plus est, ce choix est toujours fait dans un certain but. (Nølke, 2001 : 91)

La trace de ce choix évoqué par Nølke peut prendre différentes formes : ou bien la dislocation en (57), ou bien l'accent contrastif que nous soulignons au moyen des majuscules en (57'').

(57) Pierre aime Marie.

(57') C'est Marie que Pierre aime.

(57'') Pierre aime MARIE.

5.5.2.2. La place de l'adjectif épithète

La place de l'adjectif épithète (Forsgren, 1997, Nølke, 1996), concerne l'enchaînement syntagmatique des unités dans l'énoncé. Rappelons qu'il est communément considéré que l'adjectif antéposé dénote une valeur affective, ou abstraite (58) contrairement à l'adjectif postposé (59) :

(58) Pierre est un grand homme.

(59) Pierre est un homme grand.

L'antéposition implique une modification de l'ordre syntagmatique et apparaît comme une expression marquée. C'est la raison pour laquelle nous rangeons ce phénomène parmi les cas d'inscription syntagmatique de la subjectivité.

5.5.2.3. Les adverbes

La catégorie adverbiale est réputée pour sa grande hétérogénéité (Riegel & al. 1994). Une partie des adverbes constituent pourtant des modifieurs par excellence. Il existe une longue littérature consacrée aux adverbes et à leur classification³⁰. Nous nous référerons dans cette section prioritairement aux travaux de Nølke (1993) qui, à partir de classifications antérieures, propose une réflexion sur la typologie des adverbes qui fait toujours référence.

La question des adverbes présente un intérêt particulier pour notre analyse, car il existe plus qu'une certaine porosité entre la classe des adverbes et celles des marqueurs discursifs – on parlera plutôt d'un même phénomène envisagé au travers des cadres théoriques différents. Le rapprochement entre adverbes et marqueurs s'explique d'une part en raison de leur aptitude à la modalisation, et d'autre part pour leur rapport syntaxique problématique avec les structures phrastiques. Il y a de ce fait des points communs entre les adverbes, notamment les adverbes de phrase (60), et certains marqueurs discursifs (61) :

(60) *Franchement*, tu exagères.

(61) *Sérieux*, tu exagères.

Les deux formes que nous marquons en italique portent sur l'énonciation, et se trouvent en position extraphrastique, reliées à l'unité prédicative à la fois par une intonation qui peut créer un effet d'attente d'une suite, mais aussi par un lien pragmatique, en ce que leur portée est restituable par inférence. Ces exemples illustrent que la frontière entre les adverbes et les marqueurs discursifs relève, *dans certains cas*, d'une question d'approche. Ainsi, il y a, d'une part, l'approche qui classe le lexique en catégories syntaxiques ; dans ce cadre, les adverbes de phrase constituent un point d'observation des limites opérationnelles de cette manière traditionnelle de classification, en ce qu'il apparaissent comme une catégorie dont les emplois échappent à la dépendance relationnelle. Il y a, d'autre part, la grille d'analyse qui prend en compte les différentes *zones* du lexique (Dostie, 2004). Selon cette perspective, ces emplois sont rangés dans la sphère pragmatique. Le fait de reconnaître aux adverbes des fonctions

³⁰ Pour une synthèse de ces travaux, voir Nølke, 1990.

pragmatiques, lorsqu'ils ne participent pas au contenu propositionnel des énoncés, amène à les ranger dans la zone pragmatique. Bref, on peut parler, dans le cas des adverbes, d'une multitude d'approches d'un même phénomène.

Néanmoins, il existe des critères de distinction, notamment de nature syntaxique : Dostie & Pusch (2007 : 4) soulignent que les adverbes, contrairement aux marqueurs, « appartiennent aux classes majeures et ils peuvent entrer dans une structure argumentale ».

Il en découle néanmoins que certaines considérations à leur égard sont susceptibles d'être des outils descriptifs avantageux pour la classe marqueurs. Concernant les différents types d'adverbes, nous nous référons ici à la typologie proposée par Nølke (1993). Son classement distingue les emplois adverbiaux impliqués dans la modalisation, sous la forme du schéma suivant :

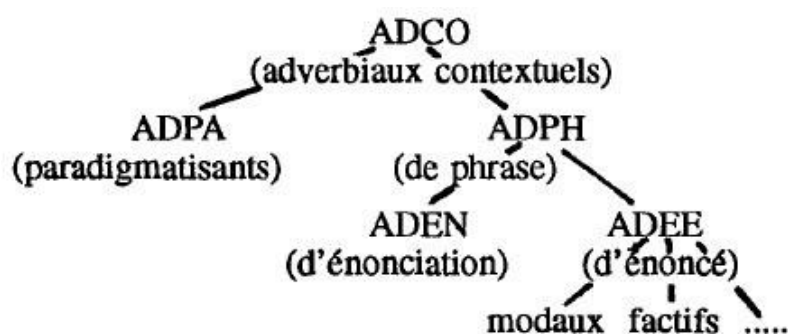


Fig. 9. Classification des adverbes (Nølke, 1993 : 27)

Ce schéma distingue les adverbes paradigmatisants (*même, surtout, aussi*) qui déclenchent automatiquement des présupposés qui activent le paradigme dans lequel s'inscrit l'objet référentiel porté par le constituant modalisé :

(62) Il a *surtout* regretté son départ.

(62') Présupposé : Il n'a pas regretté seulement son départ.

Ensuite, les adverbes d'énonciation, comme leur nom l'indique, portent sur l'énonciation (*franchement, honnêtement, sincèrement, etc.*)

(63) Franchement /honnêtement / sincèrement, tu te trompes.

Enfin, les adverbes d'énoncé, qui portent sur le contenu :

(64) Il l'a aimé sincèrement.

5.5.2.4. L'intonation

L'intonation peut également participer de l'expression d'un positionnement subjectif. Ce procédé para-verbal, qui peut se rajouter à un contenu propositionnel, est non seulement porteur de sens, mais présente souvent une dimension conventionnelle, ce qui facilite le décodage. Observons l'exemple suivant :

(65) Pierre a fini le pot de Nutella !!

(La transcription d'une intonation au moyen de la ponctuation est souvent réductrice, mais dans ce cas de figure les points d'exclamation visent à signaler l'indignation). La seule intonation, dans ce cas de figure, permet de comprendre l'intention du locuteur n'est pas d'énoncer le fait que « Pierre a fini le pot de Nutella », mais également son positionnement par rapport au contenu de l'assertion.

5.5.2.5. Les marqueurs discursifs

L'aptitude à la modalisation constitue une des propriétés des marqueurs discursifs :

ils appellent, dans la majorité des cas, une situation d'interlocution parce qu'ils servent au locuteur à se positionner par rapport à son discours ou par rapport à celui de l'interlocuteur pour le bénéfice de ce dernier (Dostie & Pusch, 2007 : 5)

Il ne s'agit pas pour autant d'une propriété définitoire, car elle n'est pas observable au niveau de toutes les formes qui relèvent de la catégorie des marqueurs. Nous l'avons vu, cette propriété a été reconnue dans le cas des sous-classes de marqueurs, notamment celle des marqueurs évaluatifs (Lefevre, 2020). Cette fonction se déploie néanmoins d'une manière plus difficile à saisir que dans le cas des procédés de modalisation évoqués dans ce chapitre. Cela s'explique notamment par le sémantisme à la fois plus complexe et plus abstrait des formes qui sont le résultat d'un processus de pragmatization. Ainsi, le rôle de modalisateur de *sérieux* dans (66) est facilement identifiable, car le sémantisme de l'adjectif dont provient le marqueur est hautement transparent :

(66) *sérieux* / à Toronto ça fume pas dans les bars là / [Corpus de français parlé au Québec ou CFPQ, sous-corpus 2, segment 1, 1 min 36 s, exemple de Lanciault & Dostie, 2016]

Dans cet exemple, *sérieux* porte sur l'énonciation même, pouvant être glosé par « je suis sérieux en disant P ».

En revanche, la valeur de modalisateur de *bon* est beaucoup plus difficile à décrire dans un exemple comme celui-ci :

(67) PAT : en tous cas si t' as b'soin: euh (.) d'explications des fois sur des trucs j' peux te renseigner (0.5) j' te promets rien mais:

JUD : hm hm (0.3) j' te demanderai sûrement (0.5) non mais moi j'ai un gros problème avec les temps/ (0.8) tu vois quand j' les regarde et tout que je je: fais des exercices c'est facile\ mais après en pratique j'arrive pas à les: remettre\ quoi

PAT : ouais .

JUD : *bon* en même temps c'est comme en français y a la moitié des temps donc tu t' sers pas quoi (CLAPI, Apéritif Glasgow)

Bon cumule ici à la fois une valeur conclusive, qui traduit l'intention de la locutrice à mettre fin au développement thématique précédent, mais il sert également à exprimer une validation factice des propos précédents, pour que le locuteur enchaîne ensuite sur une information plus pertinente. Cette trace de la subjectivité du locuteur est donc beaucoup plus subtile, notamment parce qu'elle est restituable par inférence, et n'a plus de rapport avec le sémantisme de l'adjectif dont provient le marqueur.

5.6. Modalisation du dit et du dire

Les observations vues dans la section précédente amènent en creux la question de la portée de la modalisation. Elle peut concerner tantôt ce qui est effectivement *dit*, qui représente le contenu propositionnel d'un énoncé :

(68) Elle a *peut-être* fini de dîner.

ou bien *le fait même de dire*, qui représente l'acte d'énonciation :

(69) *Sérieux*, finis de dîner !

Une précision est pourtant nécessaire. Il existe des cas où la portée de la modalisation n'est pas facile à identifier, comme dans (68) :

(70) *Sans aucun doute*, elle dîne.

où *sans aucun doute* peut être interprété tantôt comme un élément adverbial qui porterait sur l'énonciation, qui peut se gloser par « je suis sûr que P », tantôt comme un modalisateur du contenu propositionnel.

5.7. Marqueurs résumptifs et modalisation

Le rapport que les marqueurs discursifs entretiennent avec la modalisation mérite quelques remarques. Premièrement, les marqueurs comme *bon* ou *eh bien* comportent dans leur construction même des formes qui à l'origine comportaient des sèmes subjectifs, évaluatifs et axiologiques. Nos analyses montreront si ces sèmes sont toujours mobilisés dans les emplois discursifs des marqueurs.

Ensuite, notre hypothèse est que ces marqueurs traduisent plutôt la subjectivité du locuteur, observable dans sa gestion de l'organisation de son propre discours, ou bien dans son rapport avec son interlocuteur. Plusieurs cas de figure sont possibles. Parmi les marqueurs résumptifs, certains seront aptes à fonctionner comme des modalisateurs canoniques, à l'instar de *sérieux*, dont le sémantisme reste transparent même dans ses emplois discursifs :

(69) *Sérieux*, finis de dîner !

Dans cet exemple, *sérieux* modalise l'acte illocutoire à valeur injonctive produit juste après, « finis de dîner ! » Le rôle du marqueur est de traduire l'engagement du locuteur dans la production de cet acte et peut être glosé par « je suis sérieux en disant P ».

Un même marqueur peut opérer une modalisation différente, selon son contexte d'apparition : devant un acte illocutoire à valeur assertive, *sérieux* aura le rôle d'un modalisateur épistémique :

(70) EMI:oh oui oh ben c'est clair\\ (1.0) oh ouais mais
sérieux les éducs au boulot i` font que ça quoi (1.2) i` font que fumer/
(CLAPI, Repas entre ami(e)s - olives ==> *Transcription : Olives_xml*)

En (70) le marqueur *sérieux* modalise le contenu propositionnel de l'unité prédicative prononcée juste après, « les éducs au boulot i` font que ça », en soulignant la véracité du propos véhiculé par ce segment de discours.

D'autres traces de modalisation sont plus abstraites et doivent être restituées à partir du rôle que les marqueurs jouent dans un contexte donné, car rien dans leur sémantisme d'origine ne facilite la description de la modalisation qu'ils opèrent. À titre d'exemple, le marqueur *eh bien* dans l'attestation suivante :

(71) HM: et ça fait longtemps que vous êtes à Orléans monsieur ?
1134: **eh bien** [je suis à Orléans depuis mille neuf cent cinquante-trois]^{UPA}
(ESLO1_ENT_024)

Eh bien indexe l'implicite discursif inhérent à l'acte d'interrogation qui le précède. Cet implicite recouvre les conditions de réalisation d'acte de langage précédent : l'intention du locuteur, sa légitimité à poser une question, la pertinence de son intervention, etc. Autrement dit, par l'emploi de ce marqueur, le locuteur valide les conditions de production de l'intervention précédente et accepte la demande qui lui est faite, celle de fournir l'information demandée. On pourrait, peut-être, gloser ce type d'emploi par « puisque vous me le demandez, je vais vous répondre ». Ce type de modalisation rétroactive se réalise au niveau interlocutif car la portée du marqueur vise le tour de parole d'un interlocuteur.

Pour conclure, nous verrons que les réalisations des opérations de modalisation opérées par les modalisateurs sont très diverses. Le point commun de toutes ces opérations demeure le fait que les marqueurs résomptifs, dans la quasi totalité des cas de figure, constituent l'expression du positionnement subjectif du locuteur.

DISCUSSION ET SYNTHÈSE

Cette première partie nous a permis de survoler les différentes composantes de l'articulation du discours qui constituent chacune un point d'observation du fonctionnement des marqueurs, ainsi que de leur place au sein de la communication à l'oral. Il en résulte qu'un vaste champ théorique est susceptible d'être mobilisé pour l'analyse des marqueurs. Nous en présenterons ci-dessous une synthèse, orientée vers l'analyse proprement dite.

Premièrement, le rôle des marqueurs résomptifs sera mis en perspective par la question des sous-genres d'oral : la distinction entre l'oral spontané en interaction et l'oral formel, associé à des situations de communication et des contraintes spécifiques.

Ensuite, afin de déterminer leur fonctionnement en discours, nous mènerons une analyse en deux temps pour chaque marqueur.

La première analyse sera d'ordre syntaxique, avec une focalisation sur leur distribution, leur degré d'autonomie et leur valeur prédicative. Elle s'appuiera sur le modèle de segmentation de la chaîne parlée en unités de discours (Lefevre, 2016). Il s'agit des unités suivantes : unité prédicative autonome (désormais abrégé UPA dans les exemples et dans les titres), unité prédicative partiellement autonome (UPPA) et unité non prédicative (UNP). Les liens qui se tissent en discours entre ces trois types d'unités sera observé selon deux critères :

- le degré d'autonomie de chaque unité, et dans le cas d'une diminution de cette autonomie, l'identification des rapports de dépendance sémantique ou pragmatique ; si nous incluons dès l'analyse syntaxique des paramètres sémantico-pragmatique, c'est parce qu'ils agissent comme des contraintes distributionnelles, et ont une incidence directe sur le comportement syntaxique des unités de discours. Cette approche nous permettra ainsi de caractériser le statut syntaxique des marqueurs résomptifs et la manière dont ils s'inscrivent dans leur contexte d'apparition.
- des indices d'ordre prosodique : sans aucune prétention de donner une dimension phonologique à l'analyse, nous nous appuierons sur un critère en particulier, à savoir la présence ou l'absence d'un contour mélodique conclusif qui pourrait accompagner une unité de discours. Rappelons surtout que l'absence de ce trait se traduit par un signal de continuation (Martin, 2018), interprétable en termes de phénomène de projection (Corminboeuf, 2017).

L'intérêt de ce critère est de déterminer les liens entre les unités non prédicatives et les unités prédicatives autonomes (ou partiellement autonomes) ; notre hypothèse est que l'absence de contour mélodique conclusif d'un marqueur résomptif indique un lien de nature pragmatique avec l'unité qui le suit immédiatement. Il agit également comme une contrainte distributionnelle, en ce que la place du marqueur devient fixe.

Un deuxième volet sera consacré exclusivement à la dimension sémantico-pragmatique de chaque marqueur. Nous nous intéresserons à leur sémantisme, et plus particulièrement à leur valeur procédurale (au sens de Ducrot, 1980). Celle-ci peut être appréhendée à travers plusieurs aspects des marqueurs :

- Leur aptitude à déclencher un phénomène de projection (Corminboeuf, 2017), en préfigurant une suite dans le discours ;
- Leur rapport avec le contexte de gauche, dans la mesure où celui-ci peut être rétrojectif : autrement dit, la présence en discours des marqueurs est justifiée par rapport à un autre élément précédemment énoncé ;
- La prise en compte de la possibilité que les marqueurs soient affectés à la fois par un phénomène de projection et de rétrojection.

Notre hypothèse est que ces paramètres constituent un point d'observation du sens instructionnel des marqueurs, dans la mesure où les marqueurs résomptifs servent à guider l'interprétation des unités prédicatives voisines, ainsi que des rapports que ces unités prédicatives entretiennent entre elles.

À titre d'exemple, un marqueur qui articule deux informations, P et Q, qui se retrouvent à sa gauche et respectivement à sa droite, encode l'instruction de chercher dans son contexte l'information P afin d'interpréter correctement l'information Q. De ce fait, le marqueur opère un renvoi résomptif vers un avant discursif, aptitude prévue par son sens instructionnel.

Un autre aspect qui sera abordé concerne la valeur de modalisateurs des marqueurs résomptifs. Nous chercherons à déterminer, au cas par cas, si la modalisation porte sur le dit, sur le dire, ou bien sur le rapport que les marqueurs résomptifs tissent entre les unités de discours qu'il articule.

Nous avons opté pour une analyse en deux étapes, qui dissocie quand cela est possible les plans syntaxique et sémantico-pragmatique, afin de déterminer dans quelle mesure il

existe une congruence entre ces deux composantes dans l'articulation du discours. Plus précisément, nous chercherons à déterminer :

- si les liens de nature sémantico-pragmatique *que les marqueurs résomptifs entretiennent avec leur contexte* sont superposables aux liens de nature syntaxique, analysables en termes de degré d'autonomie par rapport au contexte de gauche ou de droite ;
- si les articulations de nature sémantico-pragmatique *entre des unités de discours, assurées (ou signalées) par les marqueurs résomptifs*, sont superposables aux liens de nature syntaxique.

II. OUTILS ET MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

1. PRÉSENTATION DES MARQUEURS ANALYSÉS

1.1. Les formes soumises à l'analyse

Notre objet d'étude est constitué de cinq formes : *eh bien*, *bon*, *sérieux*, *d'accord* et *bien sûr*. Malgré les différences que nous avons pu observer au niveau de leurs valeurs en discours – ou qui ont déjà été relevées dans littérature scientifique –, ces cinq unités présentent des caractéristiques communes qui justifient leur regroupement.

Premièrement, toutes ces formes connaissent des emplois où elles se comportent comme des marqueurs discursifs, d'après les propriétés définitoires évoquées dans le premier chapitre : elles sont extérieures aux structures phrastiques, et connaissent deux grandes catégories de distribution : certaines peuvent apparaître de manière isolée, et réaliser des tours de parole à elles seules (*bon*, *sérieux*, *d'accord* et *bien sûr*) : ou bien elles peuvent figurer à l'intérieur du discours, avant, après, ou à l'intérieur des unités prédicatives.

Deuxièmement, ces formes connaissent des fonctions au niveau pragmatique du discours, ne véhiculent pas un sens lexical, et ne participent pas au contenu propositionnel des énoncés dans lesquels ils apparaissent.

Si les deux premiers critères correspondent aux propriétés générales des marqueurs discursifs, le troisième concerne directement la dimension résomptive des marqueurs. Il s'agit de marqueurs issus des unités prédicatives. Une caractéristique qu'ils partagent, c'est le fait d'opérer des renvois aux segments de discours. Néanmoins, les liens qu'ils établissent avec ces segments, ou entre des segments de discours, ne sont pas interprétables en termes de dépendance syntaxique.

Notre hypothèse est que leur aptitude à la prédication connaît une transformation, à travers le processus de pragmaticalisation, et devient une aptitude à indexer des segments de discours. Leur sens lexical semble remplacé par un sens procédural, et une partie des sèmes des unités dont ils sont issus sont remobilisés non plus pour des opérations de prédication, mais de modalisation.

1.2. Les marqueurs : état de l'art

1.2.1. *Eh bien*

Le marqueur *eh bien* est formé par composition non marquée, et comprend l'interjection *eh* et l'adverbe *bien*. Cette locution présente un degré maximal de figement : morphologiquement les deux formes sont parfaitement solidaires et aucun élément ne peut être intercalé entre elles (**eh très bien*). Sémantiquement il n'y a pas de trace de sens compositionnel : la valeur en discours de ce marqueur n'est pas tributaire du sens des unités qui le composent.

1.2.1.1. Valeurs en discours et distribution

Le *TLFi* recense plusieurs emplois possible de *eh bien*. Nous en donnerons ici les principaux. L'inventaire du *TLFi* retient déjà la distribution de ce marqueur – début d'énoncé – et son aptitude à relier l'énoncé qu'il introduit au discours qui le précède : « *Eh bien* est employé pour relier l'accomplissement ou l'expression langagière d'un acte à la situation [ou au dialogue] qui rend possible ou qui motive cet acte » :

(1) « Voulez-vous, Mademoiselle, que je vous dise une chose ? (...) Eh bien, j'ai appris, tout seul, à prononcer le latin à peu de chose près comme les anciens Romains le prononçaient... » (Larbaud, *Marquez*, 1911, p. 127)

Lorsque *eh bien* figure au début d'une question, « le locuteur marque qu'il assume que l'interlocuteur connaît suffisamment l'objet sur lequel portera l'information ou qu'il accepte les termes de la relation de communication » :

(2) – Salut, mon capitaine, dit-il [Colar] en portant militairement la main à sa casquette. (...) Williams alluma un nouveau cigare, puis il regarda Colar. – Eh bien, dit-il, où en sommes-nous ? (Ponson du Terr., *Rocamboles*, t. 1, 1859, p. 143)

De même, « en employant *eh bien*, le locuteur marque qu'il accepte de répondre à la demande de son interlocuteur ». La phrase introduite par *eh bien* exprime, généralement, une prise de résolution. Enfin, il est précisé que « *eh bien* est employé pour relier, dans le cadre d'un discours suivi, et plus rarement d'un dialogue, l'acte d'assertion d'un contenu propositionnel à l'exposé explicite ou à la prise en considération implicite de ce que croit, pense, pourrait penser l'interlocuteur sur le même objet de discours » :

(3) Elle vous dira peut-être qu'elle a 35 ans. Eh bien, mon cher, elle en a 43. Quarante-trois ans (Jouve, *Scène cap.*, 1935, p. 222)

Ce marqueur a fait l'objet de plusieurs travaux. On citera d'abord Sirdar-Iskandar, qui signe une étude de *eh bien* au sein des *Mots du discours* (1980) dirigé par Oswald Ducrot. Son analyse s'appuie sur l'écrit et vise à montrer que *eh bien* est un marqueur argumentatif dont la fonction est d'articuler un avant et un après discursif, et notamment d'introduire une information inattendue, qui ne découlerait pas logiquement du contexte antérieur. Cette analyse a été plus tard discutée par Hansen (1998), qui considère que le marqueur présente une palette plus large de fonctions. Métrich (1986) voit dans *eh bien* un marqueur de césure entre deux éléments du discours, un thème et un rhème.

Chez Hwang (1992), le marqueur sert à thématiser le contexte gauche, qui servira de support pour le contexte droit. Concernant sa position et son rôle dans l'énoncé, l'auteur signale que *eh bien* sert à introduire tantôt le rhème, la proposition principale après un constituant circonstanciel, ou bien la position personnelle du locuteur dans une argumentation ou dans une suite événementielle. De même, le marqueur est signalé comme apte à la prise en charge de la réponse par le locuteur à la suite d'une demande d'information, de la réponse dans une simulation d'échange, du discours rapporté d'un autre énonciateur dans un discours.

Selon Hansen (1998), il existe différentes fonctions de *eh bien* dans le discours oral spontané. D'une part, il marque l'introduction d'une comparaison ou d'un contraste avec un autre élément contextuellement saillant. D'autre part, il œuvre dans la négociation d'un *commun ground*, soit pour signaler que ce qu'il introduit doit être compris seulement à la lumière de quelque chose qui vient d'être introduit dans le discours et qu'il doit temporairement être accepté pour que la suite soit cohérente, soit pour questionner la validité de ce qui le précède. Dans les deux cas, le locuteur restreint dans une certaine mesure le domaine de son propre discours en l'ancrant de manière explicite aux énoncés qui le précèdent immédiatement.

Chez Lefevre (2012), *eh bien* est un évaluateur de discours qui conserve dans certains emplois une certaine autonomie, et par là une trace de valeur prédicative :

(4) Pour finir, il me demande ce que je fais dans la vie. Quand je le lui dis, il fait une drôle de tête.

– Avocat ? **Eh bien** ! Et l'asthme ne vous gêne pas quand vous plaidez ?

– Je ne fais jamais de crise d'asthme quand je plaide. (Winckler, *La maladie de Sachs*, ex. de Lefevre, 2012 : 126)

mais qui perd ces propriétés lorsqu'il apparaît clairement en emploi de marqueur discursif :

(5) **spk2**: en même temps ils faisaient des fêtes extraordinaires sur le palier c' qu'on ferait plus maintenant un très très grand palier et lui **eh bien** la Russe blanche est partie il a passé ses examens il est entré très jeune à vingt-quatre ans au cabinet de

Georges Mandel mais il est resté dans cet immeuble (CFPP2000, 07-03, ex. de Lefeuvre, 2012 : 127)

Quel que soit le cas de figure, on lui reconnaît l'aptitude à évaluer le discours présent à gauche, tout en marquant une certaine attitude du locuteur par rapport au contexte de droite. L'autrice affirme que le marqueur *eh bien*

évalue le discours sur sa gauche, marquant une surprise – indignée ou au contraire admirative –, et peut se paraphraser par exemple par *ça alors* ou bien par des adjectifs prédicatifs du type *inouï*, *incroyable* (Lefeuvre, 2012 : 127)

L'évaluation retrospective est justifiée par le fait que la position du marqueur est fixe – en début d'énoncé – et que le marqueur n'est pas déplaçable à la fin. Enfin, il jouerait un rôle métadiscursif, en ce qu'il

orienterait l'énoncé précédent vers le négatif [...] et introduirait un énoncé plus adéquat. Par ce mouvement, bien dans *eh bien* joue un rôle également par rapport au discours de droite. (*id.* : 128)

Les études précédemment évoquées montrent que *eh bien* peut se retrouver tantôt en début de tour de parole, tantôt inséré dans le tour de parole, mais toujours en position d'ouverture : le marqueur « initie des unités syntaxiques prédicatives », et « il marque une nouvelle formulation, se trouve souvent en début de réplique ou de tour de parole, en début de réponse à une question ; il délimite le début du discours rapporté » (Lefeuvre, 2012 : 141). Enfin, Lefeuvre (2020) range *eh bien* parmi les marqueurs discursifs résomptifs.

1.2.1.2. Variantes

La question des variantes du marqueur *eh bien* doit être considérée sous deux angles différents. D'une part, l'érosion phonologique de l'adverbe, qui devient *ben*, et qui se retrouve au sein du marqueur *eh ben*. D'autre part, il faudra rappeler la graphie concurrente, *et bien*, qu'il convient d'élucider.

1.2.1.2.1. Et bien

Il existe aujourd'hui (encore) un flottement au niveau de la graphie du marqueur, due à l'hésitation des locuteurs entre deux graphies concurrentes, *eh bien* et *et bien*. Sans trancher, Torterat (2000) met en balance deux rapports possibles entre *et* et *eh* : il s'agit soit de formes homonymes, soit des formes allomorphes :

Là où, en effet, la distinction graphique reporte à une problématique d'homonymie, l'allomorphie reporte à cette possibilité de (re)considérer respectivement ces homophones tantôt *plutôt* comme un interjectif dans le premier cas, tantôt *plutôt* comme un joncteur dans le deuxième (Torterat, 2000 : 129)

L'auteur aborde aussi la question sous l'angle diachronique, et précise que selon le *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey, dir., 1992) l'apparition de *eh* est attestée au XIV^e siècle, alors que la collocation *eh bien* l'est au XVII^e siècle, ce qui pourrait appuyer l'hypothèse d'un amalgame entre les formes *eh* et *et*, « puis dissociées de sorte à constituer de véritables homonymes ». Torterat émet pourtant des réserves, en affirmant que cette hypothèse ne justifie pas de manière satisfaisante ni l'emploi de *et bien* aujourd'hui, ni l'hésitation des locuteurs-scripteurs, hésitation qu'il trouve pourtant bien fondée par le simple fait qu'elle exprime un sentiment linguistique.

En ce qui nous concerne, même si la question de la concurrence de ces deux formes mérite attention, nous nous contenterons, dans la présente analyse, de traiter uniquement les attestations qui figurent dans nos corpus avec la graphie *eh bien* (et parfois *hé bien*, voir *infra* 2.2.1.2.3.).

1.2.1.3.2. *Eh ben*

Eh ben et *eh bien* sont en principe deux marqueurs différents, qui n'assurent pas la même fonction. Il s'agit d'ailleurs d'un problème de première importance, car notre analyse de *eh bien*, qui s'appuie notamment sur les corpus *ESLO* 1 et 2, s'est heurtée à un problème de transcription : dans un certain nombre de fois, nous avons relevé une non-concordance entre la forme prononcée par le locuteur dans l'enregistrement – souvent *eh ben* – et la transcription du marqueur – toujours *eh bien*. Nous esquisserons ci-dessous les principales différences entre *eh bien* et *eh ben*, afin de justifier notre choix d'exclure de notre analyse la forme *eh ben*.

Pour commencer, la forme *ben* a déjà été rangée parmi les marqueurs discursifs (Hansen 1995, Bruxelles & Traverso 2001 ; Bouchaddakh & Dostie, 2007 ; Dostie, 2012). Sa forme s'explique, pour ses emplois discursifs en France³¹, par un phénomène qui affecte certains marqueurs, l'érosion phonologique. Waltereit (2007 : 98) affirme que « *ben* [serait] une variante dialectale de *bien* qui [aurait] survécu dans la fonction de marqueur discursif mais [serait] devenu obsolète dans la fonction adverbiale ».

Selon Hansen (1995), *ben* « permet au locuteur de montrer, sans l'asserter, son attitude intellectuelle vis-il-vis d'un contenu » (Hansen, 1995 : 39). Le marqueur renvoie dans la

³¹ Dostie (2012) attire l'attention sur le fait que l'érosion phonologique ne constitue une propriété exclusivement réservée aux emplois discursifs de *ben* dans le français québécois, où *ben* connaît des emplois non discursifs, où il peut alterner avec *bien* en emploi adverbial.

plupart des cas au contexte gauche, et il signale « la non pertinence (au sens de Sperber & Wilson, 1986) d'un contenu, d'un acte illocutoire ou d'énonciation ». (*id.* : 34) L'autrice résume la fonction discursive de *ben* ainsi :

Si vous entendez le lexème *ben*, cherchez un contenu P lié au contexte immédiat et supprimez les implications contextuelles de ce contenu dans votre modèle mental, avec la garantie de la part du locuteur qu'elles s'avéreront non pertinentes. (*ibid.*)

Cette fonction est observable dans l'exemple suivant :

- (6) A. y a un accord entre français et allemands pour que l'accord soit valable il faut qu'il soit un accord à dix y a pas d'accord à dix donc y a pas & d'accord du tout &&
B. & d'accord d'accord &&
A. voilà
B. alors pourquoi monsieur Cheysson a-t-il annoncé un accord
C. bon, alors ça c'était presque du Devos maintenant deux secondes, Roland Leroy
D. **ben** oui je crois qu'il faut se placer sur le fond des questions (VSZ, p. 7 ; ex. de Hansen, 1995 : 36)

Ici *ben* a le rôle de nier la pertinence de tout l'échange qui précède son énonciation.

Hansen souligne que *ben* n'apparaît jamais seul, et qu'il s'accroche toujours à un segment de discours. Dostie (2012) aborde la question dans une perspective phraséologique, à partir du constat que « *ben* apparaît fréquemment associé à un autre marqueur discursif en français spontané » (Dostie, 2012 : 105).

Parmi les collocations possibles de *ben*, on retrouvera également *eh ben* qui présente en discours des rôles bien différents de *eh bien*. Notre hypothèse est que *eh ben* présente des degrés de figement variables, selon sa distribution. Ainsi, *eh ben* peut commuter avec *ben*, dans un exemple comme celui proposé par Hansen, tout en gardant le même rôle en discours :

- (7) A. y a un accord entre français et allemands pour que l'accord soit valable il faut qu'il soit un accord à dix y a pas d'accord à dix donc y a pas & d'accord du tout &&
B. & d'accord d'accord &&
A. voilà
B. alors pourquoi monsieur Cheysson a-t-il annoncé un accord
C. bon, alors ça c'était presque du Devos maintenant deux secondes, Roland Leroy
D. *Eh ben* oui je crois qu'il faut se placer sur le fond des questions (VSZ, p. 7, exemple de Hansen, 1995 : 36)

Il s'agit donc d'une collocation libre, où l'interjection *eh* se rajoute comme un signal inter-subjectif de réaction. Une commutation avec *eh bien* est impossible, car *eh bien* est inapte à

assurer la même fonction : la nuance modalisatrice, qui joue sur la non pertinence du discours précédent, serait perdue.

En revanche, *eh ben* connaît des emplois où il fonctionne comme une locution, et présente un nouveau sens en discours :

(8) spk1 : son: oncle + qu'habite dans les puces rue Jules Vallès là + lui il voit: un bras qui dépassait

spk6 : *eh ben*

spk2 : ah la la

Spk1 : elle était dans un état incroyable (CFPP2000, 01_Louise_Liotard_F_85_et_-Jeanne_Mallet_F_75_SO)

Dans cet emploi isolé, *eh ben* constitue à lui seul un tour de parole et un acte illocutoire, et peut se gloser par « ça alors », « incroyable », et en aucun cas par *eh bien*.

Cette présentation de *ben* et de *eh ben* ne prétend pas être exhaustive, mais vise seulement à montrer que *eh bien* et *eh ben* ne sont pas, en principe, interchangeables. Pour conclure, si nous discuterons de cette exception dans le chapitre suivant, nous traiterons, globalement, uniquement la forme *eh bien*, en nous fiant aux enregistrements audio qui accompagnent les transcriptions.

1.2.1.2.3. *Hé bien*

Hé bien apparaît dans certaines transcriptions de *ESLO 1* et *ESLO 2* comme une graphie alternative du marqueur *eh bien*. Si une différence entre les interjections *eh* et *hé* existe, et qu'il serait intéressant de l'étudier du point de vue diachronique afin de retracer les origines et l'émergence du marqueur, nous ne traiterons pas ce point dans notre analyse. Il faut toutefois rappeler que dans la partie consacrée à l'analyse quantitative, nous avons relevé également des occurrences de *hé bien*. Comme nous précisons plus loin, notre analyse a montré qu'il s'agit sans doute du marqueur *eh bien*, car il présente les mêmes distributions et fonctions en discours. Pour cette raison, nous avons intégré ces occurrences dans notre décompte final, et cela uniquement dans l'analyse quantitative.

1.2.2. *Bon*

Bon est un des marqueurs discursifs les plus étudiés : de nombreux travaux lui sont consacrés depuis plus de quarante ans. Il s'agit d'un marqueur qui aurait traversé la zone lexicale, en passant de la classe adjectivale à la classe adverbiale – trajectoire ordinaire pour de nombreux adjectifs –, pour ensuite remonter dans la zone pragmatique.

Le sens plein du lexème d'origine est coloré d'une connotation positive, axiologique ; *bon* dénote globalement « que l'être, l'objet concret ou abstrait désigné par le substantif répond positivement à ce qui est attendu de lui, sous le rapport de sa nature, de sa fonction, de son efficacité, etc. » (TLFi). Dans ses emplois discursifs, *bon* verra son fonctionnement se modifier : de sa distribution, à son inscription syntaxique dans l'énoncé, à son sémantisme et son rôle en discours : il ne prédira plus sur un contenu propositionnel, mais assurera des fonctions au niveau pragmatique. De même, sur le plan morphologique, le lexème est invariable – ni le pluriel ni le féminin ne se rencontrent dans les emplois discursifs. Nous présenterons ci-dessous une partie des travaux dont le marqueur a fait l'objet, que nous avons choisis pour leur pertinence pour notre approche.

1.2.2.1. Valeurs en discours et distribution

Une première fonction qui mérite d'être mentionnée est l'aptitude de *bon* à structurer le discours, relevée par plusieurs auteurs.

Chez Auchlin (1981), *bon* seul est une « marque de prise en compte » (142), contrairement au marqueur *ben* et aux marqueurs composés comme *bon ben alors*, *pis alors bon* qui sont rangés parmi les marqueurs de structuration de la conversation. L'auteur reconnaît à *bon* une fonction de clôture de chaîne argumentative, ainsi qu'une nuance concessive.

Se plaçant dans la continuité d'Auchlin (1981), Saint-Pierre et Vadnais (1992) identifient deux valeurs principales du marqueur : celle de modalisateur, et celle de marqueur de structuration de la conversation. Comme modalisateur il sert à « exprimer un jugement mélioratif du locuteur-énonciateur relativement à une action ou à une énonciation » (Saint Pierre et Vadnais, 1992 : 243). En tant que marqueur de structuration, on lui reconnaît plusieurs emplois différents. Nous en proposons ci-dessous une synthèse, car les auteurs appréhendent dans certains cas le marqueur comme un anaphorique, ce qui appuie notre hypothèse de départ. *Bon* peut s'employer donc dans plusieurs cas de figure en tant qu'unité qui structure le discours :

- *bon* permet l'enchaînement de séquences de discours :

(9) V: Tu rentres trop de bonne heure le matin et en plus tu me dis que je suis en retard et... **bon**, hier tu m'avais engeulé parce que j'étais en retard puis j'avais rentré avant toi, fait que... hein?

- *bon* permet une transition, en fermant une séquence antérieure pour en ouvrir une nouvelle :

(10) V : Pas d'autres animaux sauf lui?

A : Non y en avait juste quatre.

V : Ouan ben c'est pas une grosse journée. D'habitude y en a plus.

A : C'est pas de ma faute moi (allongement).

V : **Bon euh...** la madame est ici.

(Elle apporte l'ours à la madame imaginaire.)

Bon euh on lui a fait une piqûre contre la rage puis (pause)il faut il faudrait faire très attention.

- *bon* peut introduire une séquence sans marquer un lien quelconque avec le contexte antérieur :

(11) V: **Bon**, le petit ours (il se dirige soudainement vers la tablette pour prendre l'ours).

- *bon* peut avoir une valeur de clôture : il « renvoie anaphoriquement » (Saint-Pierre & Vadnais, 1992 : 250) à la séquence qu'il clôture :

(12) V: (Il examine l'ours enriant.) Oh mon doux! (Il continue d'examiner le coeur de l'ours.) **Bon** fini avec ça (piano).

Pour Hansen (1995), *bon* fait partie (avec *ben*) des marqueurs métadiscursifs, « qui fonctionne plutôt comme une sorte de commentaire sur d'autres unités linguistiques, ou sur des faits extralinguistiques » (*id.* : 25). L'autrice distingue deux grands types d'emploi : un premier, lorsque le marqueur exprime l'acceptation par le locuteur d'un « contenu, un acte illocutoire ou d'énonciation ou éventuellement une situation » et un deuxième, où le locuteur demande au locuteur d'accepter ce type d'entités. Hansen décrit le sens instructionnel du marqueur ainsi :

cherchez un élément indésirable P dans le contexte, cet élément pouvant être un contenu, un acte illocutoire, un acte d'énonciation, ou éventuellement une situation extralinguistique. En fonction de la position de *bon* (a) en début ou (b) à l'intérieur d'un tour de parole, procédez à l'une des opérations suivantes :

a. Intégrez dans votre modèle mental le fait que le locuteur accepte, réellement ou formellement' P'
ou, alternativement,

b. Intégrez les implications contextuelles de P dans votre modèle mental, avec la garantie de la part du locuteur qu'elles s'avèreront pertinentes. (Hansen, 1995 : 25)

Selon Hansen, lorsque *bon* exprime l'acceptation (a), il peut être « rétroactif ou, éventuellement, exophorique » (*id.* : 26). Quand il fonctionne comme un mot-phrase, il sert en gros à accepter par concession un élément indésirable :

(13) A. est-ce que

B. alors attendez si vous permettez Henri Amouroux j'aimerais que Claude Estier d'abord réponde et ensuite vous interviendrez

A. **bon**, d'accord, très bien (VSI p.a p.26)

Pour le deuxième cas (b), trois possibilités sont envisagés. Une première, où le marqueur apparaît en fin réplique comme un élément de transition : il présente alors une certaine nuance concessive, en ce qu'il indique une certaine incomplétude de l'énoncé qu'il clôt ; l'élément manquant devra être inféré par l'allocutaire :

(14) A. & monsieur && Giscard passant de 400.000 e 1.800.000 chômeurs en sept ans

B. ouais

A. **bon** comparez avec cela et dites-nous si la gauche a échoué Don (VSI, p.10-11)

Deuxième possibilité, *bon* peut se retrouver entre « deux énoncés » (autrement dit entre deux unités prédicatives) comme dans :

(15) A. eh ben c'est l'attitude de Nadia

B. ouais mais lui c'est différent puisque lui il était un il parlait en tant que vendeur

A. oui mais Nadia elle, **bon** elle bon elle te parle pas en tant que vendeuse mais elle quand eh quelqu'un qui est i la maison il rentre chez elle c'est-)r-dire dans quelque chose oil elle est habituée oi elle est naturelle tu vois

où *bon* a une nuance concessive, et sert à exprimer la demande adressée à l'allocutaire d'accepter ce qui suit, malgré une rupture de consensus ou une « infraction à la condition d'orientation argumentative » (*id.* 30).

Enfin, Hansen distingue un troisième emploi du marqueur qui nous intéresse tout particulièrement : selon l'interprétation qu'il reçoit, *bon* peut renvoyer tantôt à ce qui suit, tantôt à ce qui précède. Observons l'exemple proposé par Hansen :

(16) ...alors nombre de mots minute,, c'est un peu comme l'histoire des pauses courtes moyennes ou longues,, c'est assez difficile à dire, hein, que ce soit pertinent, parce que **bon** comme je vous ai dit,, moi j'ai quelqu'un de la Nièvre qui pour moi parle extrêmement lentement mais pour lui c'est tout i fait normal (C, p.a, p. 32)

Bon peut donc renvoyer à ce qui suit, à la manière d'un cataphorique, pour indiquer que l'explication qu'il introduit n'est pas nécessaire, ou renvoyer à ce qui précède, en introduisant une explication d'un contenu précédent.

Si nous avons donné ici, de manière détaillé, une partie de l'analyse de Hansen (1995) c'est justement pour mettre en évidence la difficulté à décrire le fonctionnement du marqueur.

Nous avons également voulu montrer que déjà chez cette autrice, tout comme chez ceux que nous avons évoqués précédemment, se dessine l'idée que *bon* opère des renvois au discours ou aux éléments extérieurs au discours.

Florence Lefevre (2011a, 2011b, 2020) aborde le marqueur dans une perspective différente, celle de la corrélation entre la valeur prédicative observable à travers ses différents emplois, son contour intonatif et ses différentes fonctions dans le discours. Plusieurs fonctions sont identifiées.

D'abord, le marqueur est considéré comme un évaluateur de discours. Dans les emplois où le marqueur conserve une certaine valeur prédicative, Lefevre (2011b) affirme que *bon* évalue le discours de gauche : « il renvoie au discours précédent de façon résomptive en ce qu'il caractérise des prédications » (*id.* : 5), et peut même constituer à lui seul un tour de parole. Dans ces cas de figure il peut même être glosé par OK :

(17) spk2: j'pense que j'axerais mes mes recherches étant donné que quand on achète j'pense que c'est pour le long terme j'axerais mes recherches sur des quartiers euh:: seizième septième premier euh: huitième:
spk1 : d'accord +
spk2 : voilà +
spk1: *bon* + très bien
spk2 : parce que les autres on va dire j'les connais pas hein (Lucie Da Sylva, 7e p. 5)

Sinon, lorsqu'il perd sa valeur prédicative, il présente toujours une portée rétrospective. Il peut porter sur la réplique d'un interlocuteur, ou bien sur le discours même du locuteur qui l'emploie. La perte de sa valeur prédicative est associée à un nouveau rôle, celui d'élément charnière entre deux noyaux (au sens de Blanche-Benveniste, 1997). Globalement, sa fonction est résumée par la formule suivante : « P *bon* Q, [où] *bon* ne caractérise jamais Q, mais P » (Lefevre, 2011b : 14). Cette caractérisation est en réalité une validation partielle, qui confère au marqueur une fonction métadiscursive : « P est validé partiellement, nous ajouterons Q pour compléter P » (*id.* : 15).

Une deuxième fonction dans le discours est celle de délimitation des unités : étant donné qu'il est souvent en position ouvrante, il « démarque ainsi le début d'une unité syntaxique autonome » (*id.* : 17).

Enfin, Lefevre (2020) range le marqueur *bon* dans la catégorie des marqueurs résomptifs.

Un dernier article plus récent mérite d'être mentionné, car il répertorie les valeurs en discours du marqueur, tout en s'appuyant sur la littérature antérieure. Il s'agit de l'article de Peltier & Ranson (2020) pour qui, globalement, *bon* assure simultanément deux fonctions : « accepter, ou au moins reconnaître, ce qui a précédé et indiquer une réorientation textuelle

ou attitudinale » (*id.* : 17). Les autrices montrent que cette tendance générale du marqueur recouvre un nombre plus grand de fonctions textuelles, comme le fait de marquer « l'ouverture, la continuation, ou la reprise des unités de discours, la formulation ou la reformulation des idées du locuteur » (*ibid.*). Concernant les fonctions attitudinale, *bon* est impliqué dans l'expression du contraste, de la résignation, ou de l'atténuation.

Malgré les approches différentes dans lesquelles s'inscrivent ces travaux, ils présentent néanmoins des constats communs : *bon* entre généralement dans des structures du type « P *bon* Q » où il fonctionne comme élément charnière. De même, ces travaux mettent en avant le fait que *bon* s'appuie sur / renvoie à un élément précédent – élément discursif ou situationnel, etc. Seule Hansen (1995) lance l'hypothèse de l'existence de certains emplois à valeur prospective, où *bon* pourrait renvoyer à son contexte de droite.

Les travaux que nous avons présentés nous renseignent également sur la distribution du marqueur *bon*. Nous synthétiserons ici les classifications de Hansen (1995) et Lefevre (2012) : le marqueur peut se retrouver en position d'ouverture d'un tour de parole ; à l'intérieur du tour de parole, entre deux unités prédicatives ; à l'intérieur d'un tour de parole, inséré dans une unité prédicative ; à la fin d'une unité prédicative / d'un tour de parole.

1.2.2.2. Domaine collocatif

Les études portant sur *bon* ont montré que le marqueur est loin d'apparaître seul dans ses emplois discursifs, et qu'il est souvent associé à d'autres unités pragmatiques. La fréquence variable observée dans l'usage conduit à considérer que *bon* entre dans la construction de nombreuses collocations. Selon la définition proposée par le *Dictionnaire des sciences du langage*, la collocation est « une co-occurrence conventionnelle », « entérinée par l'usage » (Neveu, 2004). Elle implique de ce fait le caractère autonome des unités co-occurentes, contrairement à celles qui entrent dans la constitution des locutions.

Parmi les collocations ayant déjà fait l'objet d'analyses on retrouvera : *bon après*, *bon enfin* (Lefevre, 2018), *bon ben* (Dostie, 2012 ; Lefevre, 2018), *ah bon* (Lefevre, 2011), *mais bon*, *euh bon*, *(et) puis bon*, *oui bon*, *bon voilà* (Peltier & Ranson, 2020) *bon alors* (Barnes, 1995 ; Lefevre, 2018 ; Peltier & Ranson, 2020).

1.2.3. Sérieux

Sérieux est un marqueur beaucoup moins étudié. Dostie & Lanciault (2016) lui consacrent un article qui range certains emplois observés français émergent dans la catégorie des marqueurs discursifs en raison de ses fonctions en discours :

comme bon nombre de marqueurs discursif, il joue un rôle sur le plan interactionnel, dans la mesure où il aide l'interlocuteur à décoder la façon dont le locuteur conçoit le sens propositionnel exprimé et se positionne par rapport à celui-ci. (Dostie & Lanciault, 2016 : 361)

Concernant les propriétés de *sérieux*, les autrices rappellent le blocage morphologique du lexème, qui rend impossible toute forme d'accord. En raison de son fonctionnement en discours, le marqueur *sérieux* est rapproché des adjectifs ayant changé de classe grammaticale et qui fonctionnent comme des adverbes d'énonciation (au sens de Nølke 1993), mais également des adverbes dits illocutifs, « apte(s) à caractériser l'acte illocutoire lui-même ou les partenaires de cet acte, individuellement ou conjointement » (Guimier, 1996 : 154).

Le sens discursif du marqueur est considéré comme tributaire du sens de l'unité adjectivale dont il provient. Deux types d'emplois sont identifiés : un premier, qui sert à assurer l'interlocuteur de la véracité de ce qui est dit, comme dans l'exemple suivant :

(18) non est-ce que *sérieux* là il comprenait la matière ↑ (ex. de Dostie & Lanciault)

Le rôle du marqueur est donc de dissiper tout doute possible quant au « sérieux » mais aussi celui mettre en évidence son propos.

Un deuxième emploi concerne les cas où *sérieux* fonctionne comme un mot phrase, avec une intonation montante :

(19) D : non mai:s (.) [au magasin là les Oasis les sorbets là c'est nouveau là c'est très bon \ (1'') c'est ma grand-mère qui les fait (RIRE) o:k

ME : [(inaud.)

ME : (RIRE) *sérieux* ↑

D : ma grand-mère travaille à la laiterie de Coaticook [CFPQ, sous- corpus 3, segment 8, 1 min 42 s, ex. de Dostie & Lanciault]

Dans ce type d'emploi, le marqueur sert à exprimer des doutes quant au propos émis précédemment, et à demander par là une confirmation.

Enfin, le marqueur *sérieux* est rangé par Lefeuvre (2020) parmi les marqueurs de discours caractérisants résomptifs, en raison de son aptitude à renvoyer à un segment de discours auquel il apporte une caractérisation.

1.2.4. D'accord

D'accord est un marqueur qui a été nettement moins étudié par comparaison aux autres formes. Le *TLFi* le définit comme une locution adverbiale ou prépositionnelle. Ce classement se justifie par sa structure interne car il s'agit d'une locution complètement figée qui comporte la préposition *de* élidée *et* le nom *accord*. Le dictionnaire recense deux emplois, dont un

où la locution signifie « d'un commun accord, ou en accord avec quelqu'un » et un deuxième, en français parlé, où il serait synonyme de *oui*, « notamment dans une réplique à l'intérieur d'un dialogue (réel ou fictif) ». Il est également signalé que la locution peut apparaître seule, en tant que réponse à une question, ou bien au sein de quelques locutions verbales comme « être d'accord avec », « sembler d'accord », « se trouver d'accord avec », « demeurer d'accord » ou bien « tomber, mettre d'accord ».

D'accord a été identifié comme marqueur discursif (Delahaie, 2009) et comme marqueur discursif résomptif (Ghidali, à paraître). Pour Delahaie (2009), *d'accord* est ce que Kerbrat-Orecchioni (1998 : 18) appelle des « procédés de validation interlocutoire ». Elle précise que lorsque le marqueur enchaîne sur une assertion, il sert à valider une réponse, comme un « accusés de réception » (Delahaie, 2009 : 25).

1.2.5. *Bien sûr*

Bien sûr est identifié par le *TLFi* comme une locution dont on reconnaît deux fonctions principales. La première, lorsqu'il sert à « indiquer à propos d'une constatation ou d'une conclusion qui vient d'être énoncée ou va l'être, que le locuteur l'avait déjà faite ou tirée auparavant ». Cette fonction peut être assurée par le marqueur en tête d'énoncé :

(20) Ils sont seuls et déjà le jour baisse, en octobre, la nuit vient vite... ***Bien sûr***, je ne redoute rien de grave (Mauriac, *Asmodée*, 1938, iv, 6, p. 154).

en incise :

(21) Ma solution, ***bien sûr***, ce n'est pas l'idéal (Camus, *Chute*, 1956, p. 1548)

ou en fin d'énoncé :

(22) Il y a seulement un greffier dans un coin, et, derrière moi, six gardes rouges qui ne comprennent que le cantonais, revolver au poing, ***bien sûr*** (Malraux, *Conquér.*, 1928, p. 96)

La deuxième fonction attribuée à la locution est de signaler, « dans un dialogue, la conclusion ou la constatation est en liaison avec ce qu'a dit l'interlocuteur » :

(23) Vous connaissez le grand malheur de la Russie, Monsieur Joseph? – Oui, père Brainstein; c'est terrible! – Ah! fit-il, ***bien sûr*** ! Mais ça rapportera beaucoup de messes à l'église (Erckm.-Chatr., *Conscrit 1813*, 1864, p. 28)

Bien sûr a fait l'objet d'une analyse comparée avec *à coup sûr* menée par Anscombe (2001), où il est identifié comme locution adverbiale. Deux grands types d'emplois sont identifiés : *bien sûr* comme groupe adjectival, où *bien sûr* n'est pas affecté par un phénomène de figement :

(24) Max avait l'air ***bien sûr*** de parvenir à ses fins. (Exemple d'Anscombe, 2001, p.141)

et *bien sûr* en tant qu'adverbe de phrase, qui peut figurer tantôt en tête de phrase :

(25) ***Bien sûr***, Max a appelé tout de suite la police. (*id.* : 142)

Tantôt après le verbe :

(26) Le chirurgien opérera ***bien sûr*** demain matin. (*ibid.*)

ou bien encore comme incise insérée (27) ou finale (28) :

(27) Max a appelé tout de suite la police, ***bien sûr***. (*ibid.*)

(28) Le chirurgien, ***bien sûr***, opérera demain matin. (*ibid.*)

Compatible avec les phrases déclaratives, mais pas interrogatives ou impératives, ce marqueur ne peut faire l'objet d'une dislocation. (*C'est bien sûr que**).

Une dizaine d'années plus tard, Delahaie (2009) range *bien sûr* parmi les marqueurs d'accord, alors que Lefeuve (2020) et Ghidali (à paraître) le rangent parmi les marqueurs discursifs résomptifs.

Une étude plus ample du fonctionnement à l'oral de *bien sûr* est menée par Lefeuve (2021), où il est précisé que la locution fonctionne comme un marqueur discursif selon les critères définitoires de la catégories, définis notamment par Dostie, 2004 ; Dostie & Pusch, 2007, Dostie & Lefeuve, 2017 : optionnel sur le plan syntaxique, il ne modifie pas la valeur de vérité des énoncés, et fonctionne comme un modalisateur de type évaluatif « porteurs d'un trait évaluatif de type vrai / faux » (Kerbrat-Orrechioni, 1980 : 120, cité par Lefeuve, 2021 : 33).

Le fonctionnement en discours du marqueur est analysé autour de trois catégories de fonctions qu'il peut assumer : expression de l'accord, progression du discours, et valeurs concessive et d'opposition.

La fonction principale du marqueur est l'expression de l'assentiment, lorsqu'il enchaîne sur un tour de parole et apparaît en discours tout seul, dans une période d'assentiment,

à l'intérieur ou à la fin d'une unité prédicative. La période d'assentiment est définie comme « une unité discursive qui regroupe plusieurs unités prédicatives qui ont perdu de leur force prédicative » (Lefeuve, 2021 : 34) illustrée par l'attestation suivante :

(29) [GC24] quartier vous connaissez un petit peu Olivet ?
[ch_OB1 oui oui oui **bien sûr** oui
[GC24] eh bien mon mari est né rue (Eslo 2_1024)
(Exemple de Lefeuve, *ibid.*)

La deuxième fonction identifiée est relative l'observation que « l'accord signifié par *bien sûr* est [...] orienté vers la progression du discours » (*id.* : 36), dans la mesure où il permet au locuteur d'enchaîner sur un tour de parole et lancer un propos, comme dans l'attestation suivante :

(30) [Enquêtrice] : **bien sûr** {pause} **et** {pause} **comment** lorsque vous vous disiez au début que
peut-être que vous auriez vécu cherché un appartement dans la petite couronne c'était à Drancy (CFPP, 20-01, *id.* : 38)

Bien sûr fonctionnerait dans ces emplois comme un marqueur de continuité ou de transition.

Enfin, la troisième fonction est assurée par *bien sûr* en corrélation avec des marqueurs d'opposition et de restriction. À titre d'exemple, dans l'attestation suivante, la validité de l'unité prédicative sous la portée de *bien sûr*, « on entend les différentes notes », est remise en question :

(31) [FLegouy] d'abord accord parfait c'est si vous voulez un concept musical il s'agit de euh de faire entendre un son harmonieux et à l'unisson hein c'est par exemple do mi sol do et pourtant on en sen- on entend **bien sûr** on entend les différentes notes **mais** quand on les joue en même temps bon ça sonne ça sonne bien euh à l'oreille (Eslo2, C O N F_ 1 2 4 4 - C, *id.* : 41)

Dans ces emplois, le marqueur est impliqué dans l'expression d'une concession ou d'une opposition entre deux segments de discours.

2. ÉTUDE QUALITATIVE

2.1. Objectifs et méthode

Cette première analyse aura comme objectif de décrire de manière globale le fonctionnement en discours des marqueurs résomptifs. Plus précisément, nous nous intéresserons à leur statut syntaxique et à leur distribution. Nous viserons à déterminer également des corrélations entre les différentes configurations syntaxiques dans lesquelles les marqueurs peuvent figurer et la trace d'une valeur prédicative. Cette valeur sera analysée selon les critères définis dans la première partie de la thèse : le degré d'autonomie syntaxique, sémantique et contextuelle, la possibilité du marqueur de recevoir un marqueur de prédication, d'accepter un changement de modalité énonciative, ou de se prêter à la négation.

Le deuxième volet de l'analyse sera articulé autour des types de renvois que chaque marqueur opère en discours. Deux critères de classement seront mobilisés pour ces renvois : l'orientation – prospective ou retrospective – et la nature de l'élément indexé, qui peut aller des différents types d'implicite, des évidences perceptives ou bien le contenu propositionnel des énoncés. Nous verrons ensuite comment ces renvois participent des différentes fonctions pragmatiques des marqueurs et plus précisément comment se réalise leur opération de modalisation.

Cette première analyse portera exclusivement sur la description et le classement des phénomènes observés, et n'aura pas de visée quantitative. Deux raisons principales justifient cette démarche.

Premièrement, notre entreprise exige naturellement l'analyse et le classement d'un échantillon suffisamment représentatif d'occurrences des cinq marqueurs. Quatre bases de données ont été consultées : *CFPP2000*, *CLAPI*, *ESLO 1*, *ESLO 1* et *MPF*. Ce nombre important d'enregistrement consultés s'explique par le fait que tous les marqueurs ne sont pas représentés d'une manière similaire dans tous les corpus. À titre d'exemple, le marqueur *eh bien*, tout comme certains emplois de *d'accord* et *bien sûr*, figure majoritairement dans *ESLO 1*, et moins – voire pas du tout – dans des corpus plus récents. La question de la représentation des marqueurs dans les corpus est également relative au type de discours consultés : des interactions spontanées entre des locuteurs proches (comme ceux que l'on peut retrouver dans *CLAPI*) donneront une image différente de la diversité des emplois des marqueurs par rapport à celle donnée par les entretiens dirigés, ou par les conférences et les allocutions. La question de la variation sera abordée dans le chapitre suivant, consacré à l'analyse quantitative.

La deuxième raison de notre choix de mener une analyse exclusivement descriptive, c'était d'éviter la contrainte de circonscrire un corpus plus réduit, ce qui risquait fortement d'exclure certains emplois, potentiellement représentés ailleurs. En deux mots, nous avons privilégié la diversité.

Des critères ont tout de même été mobilisés pour *ESLO 1* et *ESLO 2* qui, contrairement aux autres bases de données, couvrent un panel assez large de situations de communication. Ces bases ont été consultées notamment pour les enregistrements d'entretiens, de conférences et des discours (au sens d'allocutions). Pour *CLAPI* et *CFPP2000*, nous avons consulté tous les résultats correspondant aux cinq formes étudiées. Une précision s'impose pour le corpus MPF : seules quatre transcriptions ont été interrogées, qui correspondent aux enregistrements suivants : Sandrine2_ANON_140616.wav, Marion1_ANON_140815.wav, Aristide2b_ANON_140917_270918.wav et Wajih1_ANON_180518_.wav. La place de ce corpus est donc marginale dans notre analyse.

Après l'analyse d'un grand nombre d'occurrences, nous avons procédé à différents classements : d'abord selon des critères syntaxiques et distributionnels, ensuite selon le type de renvoi opéré par les marqueurs. Ce classement se reflète dans la structure de chaque chapitre d'analyse, chacun consacré à un marqueur. *D'accord* et *bien sûr* font exception car nous avons choisi de les analyser par comparaison, pour des raisons que nous détaillerons dans le chapitre qui leur est consacré, dans la troisième partie de la thèse.

2.2. Présentation des corpus exploités

Nous présenterons ci-dessous les principales caractéristiques des bases de données de corpus de langue parlée que nous avons exploitées.

2.2.1. CFPP 2000

Le *Corpus du Français Parlé Parisien des années 2000* regroupe 56 interviews pour environ 68,5h heures d'enregistrement. Il s'agit d'interviews menées entre 2008 et 2014 à partir de questionnaires autour de la ville de Paris, menées auprès des habitants de la capitale ou de la petite couronne (Branca-Rosoff & Lefeuvre, 2016). Il s'agit « d'entretiens semi-préparés (l'enquêteur disposant d'une grille de questions qui n'a pas été communiquée auparavant à l'enquêté) » (*id.* : 256), où les enquêteurs discutent avec les personnes interviewées. L'hypothèse à l'origine de ce corpus est l'existence d'une langue commune de la ville de Paris.

2.2.2. *CLAPI*

Le *Corpus de Langue Parlée en Interaction* est une banque de données qui regroupe à la fois des enregistrements audio et des fichiers audiovisuels. *CLAPI* couvre une période assez longue qui s'étend de 1979 à 2017 et contient des corpus enregistrés en situation réelle qui peuvent correspondre à des interactions informelles ou bien dans des situations précises (chez le médecin, le notaire, interactions commerciales, etc). Le corpus fournit 67h de données interrogeables et 194 transcriptions.

2.2.3. *ESLO 1 & ESLO 2*

Le projet *Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans* est une grande banque de données linguistiques constituée en deux étapes, à quarante années d'écart : *ESLO 1* entre 1969 et 1974 et *ESLO 2* depuis 2008 jusqu'à aujourd'hui. En 2018, *ESLO 1* et *ESLO 2* comptaient près de 6,5 millions de mots (Abouda & Skrovec, 2018). Ils regroupent des enregistrements recueillis à Orléans, et qui correspondent à plusieurs types de productions orales : interviews sur questionnaires, interactions informelles ou commerciales, consultations médicales, conférences-débats, etc.

2.2.4. *MPF*

Multicultural Paris French est un corpus qui rassemble des enregistrements recueillis en Île-de-France auprès des jeunes locuteurs. Ce projet vise à constituer un échantillon représentatif du français parlé vernaculaire, non standard, de la banlieue parisienne, prenant en compte le caractère multiculturel des personnes interviewées (Gadet, 2017). *MPF* comporte 106 enregistrements divisés en trois catégories : entretiens traditionnels, entretiens de proximité et événements écologiques (sans enquêteur).

2.3. *Tri des occurrences*

Afin de mener notre analyse sur les cinq marqueurs, nous avons isolé les emplois discursifs des formes étudiées, en excluant tous les autres emplois qui correspondent aux catégories grammaticales dont les marqueurs sont issus.

Pour *bon* et *sérieux*, nous avons écarté tous les cas de figure où ils occupent des positions prototypiques de l'adjectif ou de l'adverbe. Pour *bon*, cela concerne notamment le cas où il qualifie un nom :

(31) BA725 : c'est un *bon* élément (ESLO 1 ENT 001)

où il apparaît en position d'attribut du sujet :

(32) JW325: je pouvais en tirer un profit tandis que là ben il est **bon** à faire du feu
(ESLO1_ENT_011)

dans la construction *c'est bon* :

(33) ENT_3INC : je laiss- changer de sens oui c'est **bon** vous avez réussi à le (ESLO
2 ENT 1003)

ou bien, cas très marginal, en emploi nominal :

(34) ch_CD2 : mais c'est du **bon** quoi (ESLO1 ENT003)

Pour ce qui concerne *sérieux*, nous avons écarté les emplois adjectivaux, en position d'épithète :

(35) c'est c'est fait par des gens **sérieux** les recteurs les

ou d'attribut du sujet :

(36) LD386 : bon ben c'est pas **sérieux** c'est pas c'est pas raisonnable c'est pas pra-
tique pour deux sous
ESLO1_ENT_012

ou encore les cas marginaux d'emploi nominal :

(37) GK11 c'est on va dire **le sérieux** que je veux mettre dans mon travail
ESLO2_ENT_1010

Pour *bien sûr* et *d'accord* nous avons d'abord écarté tous les emplois où leur lecture analytique en tant que groupe adjectival et respectivement groupe prépositionnel était encore possible. Pour *bien sûr*, il s'agit des emplois comme le suivant, où *bien* est en emploi adverbial, incident à l'adjectif *sûr*, et le groupe adjectival occupe la fonction d'attribut du sujet :

(38) Sidéré, je tendis l'oreille pour être **bien sûr** de ce que j'entendais. (MANYA Au-
rélien, *Le temps d'arriver*, 2013, *Frantext*)

Pour *d'accord*, il s'agit donc des cas de figure où il fonctionne constitue un groupe prépositionnel (préposition + nom) :

(39) [...] j' abandonne tout espoir **d'accord** logique et me voue à l' improbabilité - d'abord à la mienne propre et, pour finir [...] (BATAILLE Georges, *L'Expérience intérieure*, 1943, Frantext)

ou bien lorsqu'il entre dans des locutions verbales (*être / paraître / mettre d'accord*) :

(40) spk2 : mais les les quelques personnes présentes **étaient** bien **d'accord** sur le fait qu'il fallait agir vite (*CFPP2000*)

ou encore en position d'apposition, ayant une valeur prédicative lorsqu'il régit un complément :

(41) Puis, **d'accord** avec la loi, / Son or le fait presque roi (ROUBAUD, Jacques, *La Boucle*, 1993, Frantext)

Enfin, nous avons exclu les occurrences où *bien sûr* fonctionne comme un prédicat averbal qui régit une complétive :

(42) 505LOC1 : aucun ?
505CONF : bah bien sûr que si justement (ESLO1, CONF 505)

2.4. Contexte long et multimodalité

Dans certains cas, l'analyse des occurrences a exigé une attention particulière au contexte d'apparition des marqueurs afin de déterminer avec précision l'élément indexé. Cela était nécessaire notamment dans le cas où cet élément n'était pas de nature discursive. Il s'agit en particulier du marqueur *bon* qui parfois peut indexer une évidence perceptive. De la même manière, certaines occurrences ont exigé une attention particulière quant à la situation de communication et au cadre dans lequel se déroulait l'échange. Les données audiovisuelles disponibles dans le corpus *CLAPI* se sont avérées utiles par exemple dans l'analyse du marqueur *sérieux*, lorsqu'il indexe un événement ou un fait observable empiriquement dans la situation de communication.

2.5. Le paramètre prosodique

Si notre analyse ne prétend pas comprendre une dimension prosodique, elle sera ponctuée par des considérations relatives à l'intonation qui accompagne la prononciation des marqueurs, ainsi que la prononciation des énoncés où ils apparaissent. En effet, ce paramètre semble in-

contournable pour dresser une image globale du fonctionnement des marqueurs, et contribue également à l'analyse des liens qu'ils entretiennent avec leur contexte d'apparition. De ce fait, nous avons dans certains cas relevé des faits de nature prosodique au service de l'analyse syntaxique. Nous nous sommes appuyée sur la transcription de l'intonation, quand celle-ci était disponible, ou bien sur l'écoute des enregistrements pour les corpus qui ne comportent pas d'annotation phonétique, comme *ESLO 1* et *ESLO 2*.

2.6. Présentation des occurrences

Si nous avons conservé les annotations déjà présentes dans les corpus consultés, nous avons fait le choix de modifier la convention de présentation des occurrences des corpus *ESLO 1* et *ESLO 2*. Plus précisément, les transcriptions fournies par ces banques de données sont segmentées par unités dont la durée ne dépasse pas 15 secondes³². Une occurrence ainsi segmentée se présente de la manière suivante :

505CONF : euh il rappelait que
505CONF : à son avis les élèves bien sûr
505CONF : doivent avoir une connaissance orale
505CONF : mais que c'était
505CONF : extrêmement naïf de s'imaginer
505CONF : que la langue était uniquement parlée

ESLO 1 CONF 503

Afin de simplifier la lecture, nous avons choisi une disposition différente, et supprimant cette segmentation. Nos occurrences se présentent de la manière suivante :

(x) 505CONF : euh il rappelait que à son avis les élèves bien sûr doivent avoir une connaissance orale mais que c'était extrêmement naïf de s'imaginer que la langue était uniquement parlée

La segmentation initiale de *ESLO 1* et *ESLO 2* a été gardée seulement dans les cas où elle nous semblait pertinente pour appuyer et illustrer notre analyse. Elle a été également conservée dans les occurrences consultables dans les annexes.

³² *Guide du transcripateur et du relecteur des ESLOs*, 4^e version, mai 2013, http://eslo.huma-num.fr/images/eslo/pdf/GUIDE_TRANSCRIPTEUR_V4_mai2013.pdf

2.7. Conventions de transcription

Nous reproduisons ici les principales conventions de transcription qui correspondent aux annotations d'origine des occurrences relevées dans nos analyses, et sur lesquelles nous nous sommes appuyée pour les phénomènes prosodiques.

CFPP2000 (Branca-Rosoff, Fleury, Lefeuvre, Pires : 2012)

pause brève	+
pause longue	++
interruption du discours	///
interrogations avec montée de la voix	?
Exclamation	!
discours direct	« »

CLAPI ³³

Pauses

Micro pause
(inférieure à 0,2 secondes)

(.)

Pause chronométrée

(0.4)

Prosodie

Montée et chute intonative

Les montées et chutes intonatives sont notées par « / » et « \ » sans espace avant.

Les montées et chutes fortes sont notées « // » et « \\ ».

Saillance perceptuelle

Les segments caractérisés par une saillance perceptuelle particulière (intensité accrue et autres) sont notés en majuscules.

Baisse du volume de la voix

Les segments où le volume de la voix est plus bas (chuchoté ou murmuré) sont notés entre ° °

Allongement (les « : » sont répétés en fonction de la durée perçue de l'allongement)

« : »

³³ Convention de transcription des enregistrements de la base de donnée CLAPI, disponible en ligne : http://icar.cnrs.fr/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf

3. ÉTUDE QUANTITATIVE

3.1. Objectifs

L'étude quantitative que nous avons menée consiste en un sondage sur un échantillon réduit. Cette démarche a comme seul objectif l'identification de certaines tendances dans l'usage des marqueurs résomptifs, interprétables en termes d'hypothèses de recherche qui devront être vérifiées sur des corpus plus étendus. Nous présenterons ci-dessous les deux grands axes de notre sondage : un premier, qui vise un parallèle entre la représentation des marqueurs résomptifs dans l'oral spontané et dans l'oral préparé ; un deuxième, qui vise un parallèle micro-diachronique entre des corpus des années 1970 et des corpus des années 2010.

3.2. Constitution des corpus spécialisés

Afin d'observer les tendances d'emploi des marqueurs, nous avons choisi d'interroger des entretiens, des conférences et des discours (au sens d'allocutions publiques) issus de *ESLO 1* et *ESLO 1*. Ce choix s'explique d'abord par le fait que ces deux ensembles de corpus fournissent des données comparables, à la fois en synchronie et en diachronie. Le deuxième avantage, c'est la diversité des sous-genres d'oral qui y sont représentés, ce qui est une exception parmi les autres corpus de français parlé disponibles aujourd'hui.

Pour chaque sous-genre d'oral nous avons interrogé quatre enregistrements et leur transcriptions respectives, la moitié des années 1970 et l'autre des années 2010 :

Entretiens					
Enregistrement	Année	Corpus de référence	Corpus de contrôle	Durée	Nb. de mots
ESLO1 ENT 001	1969	X		40'	7735
ESLO1 ENT 003	1969		X	40'	6223
ESLO2 ENT 1001	2010	X		40'	7246
ESLO2 ENT 1003	2018		X	40'	6977

Tableau 1. Présentation des corpus d'entretien *ESLO 1* & *ESLO 1*

Conférences					
Enregistrement	Année	Corpus de référence	Corpus de contrôle	Durée	Nb. de mots
ESLO1 CONF503	1970	X		40'	6312
ESLO1 CONF505	1970		X	40'	4410
ESLO2 CONF1241	2012	X		40'	6841
ESLO2 CONF1242	2012		X	40'	7584

Tableau 2. Présentation des corpus de conférences *ESLO 1 & ESLO 1*

Quelques explications s'imposent, dans la mesure où le découpage de chaque enregistrement a été nécessaire afin d'harmoniser la taille des échantillons.

Le premier problème rencontré a été la différence de durée des enregistrements, qui se présente de la manière suivante :

	Corpus	Durée totale de l'enregistrement	Durée effective du monologue avant l'échange avec le public
Entretiens	ESLO1 ENT 001	62'56''	∅
	ESLO1 ENT 003	58'31''	∅
	ESLO2 ENT 1001	68'	∅
	ESLO2 ENT 1003	100'	∅
Conférences	ESLO1 CONF503	95'	48'63
	ESLO1 CONF505	85'	25'15
	ESLO2 CONF1241	86'26''	40'27
	ESLO2 CONF1242	57'24''	42'46

Tableau 3. Durée des enregistrements entretiens & conférences *ESLO 1 / ESLO 1*

On observe dans la quatrième colonne de ce tableau que la durée des enregistrements des conférences ne correspond pas, dans les faits, à la durée du monologue. Il était alors nécessaire d'exclure systématiquement la deuxième partie de chaque conférence, car elle compre-

nait des alternances questions/réponses entre les conférenciers et le public, ce qui relève donc de la parole spontanée.

Afin de neutraliser les différences de taille de ces corpus, nous avons choisi d'analyser uniquement les quarante premières minutes de chaque enregistrement, tous corpus confondus. Cela aboutit certes à des échantillons de taille réduite, mais qui peuvent être comparables, selon des critères qualitatifs et quantitatifs. Du point de vue qualitatif, les corpus interrogés présentent une grande homogénéité au niveau des genres représentés. Du point de vue quantitatif, on obtient des échantillons d'une durée identique, qui comprennent un nombre similaire de mots.

Un autre problème auquel nous nous sommes confrontée a été la disponibilité des transcriptions des conférences dans *ESLO 1*. Seuls deux enregistrements disposaient d'une transcription consultable, CONF503 et CONF505 et ce sont donc les corpus que nous avons soumis à l'étude. CONF505 est le corpus de contrôle de CONF503 mais il présente un grand désavantage : il s'agit de l'enregistrement d'une conférence où le public intervient souvent pour couper la parole à la conférencière, ou bien pour poser des questions. Il en résulte que la conférence est souvent ponctuée par des échanges spontanés qui interrompent le monologue. Ce phénomène pourrait être intéressant pour lui-même, dans la mesure où il illustre les influences des conditions de production de l'oral préparé sur le discours lui-même. Néanmoins, ce n'est pas ici notre problématique, et ces phénomènes altèrent sinon la validité, du moins la qualité du corpus en tant qu'échantillon représentatif pour une parole publique censée être monologue continu. Malgré ces inconvénients, nous avons choisi de garder cet enregistrement comme corpus de contrôle, en prenant en compte uniquement les 25 premières minutes, qui ne comportent que deux courtes interventions du public. Toute occurrence de marqueur résomptif présente dans ces segments de discours qui ne relèvent pas du monologue a été exclue du décompte final.

Concernant le troisième type de corpus interrogé, il concerne le genre des allocutions. Seuls trois enregistrements qui correspondent à ce type de discours sont disponibles dans *ESLO 2*, et aucun dans *ESLO 1*. Il s'agit des corpus suivants :

Allocutions		
Nom du corpus	Date d'enregistrement	Durée
ESLO2_DISC_1237	08/05/2012	07:41
ESLO2_DISC_1238	08/05/2012	05:15
ESLO2_DISC_1239	08/05/2012	04:17

Tableau 4. Corpus d'allocutions *ESLO 1*

La durée très réduite des allocutions par rapport aux conférences peut apparaître comme un obstacle dans la comparabilité des deux échantillons. Cette différence est pourtant intéressante car elle traduit une différence de nature générique, dans la mesure où la durée de ce type de discours est subordonnée aux situations conventionnelles dans lesquelles ils sont produits. L'intérêt de consulter ces trois enregistrements n'est donc pas de nature quantitative : il s'agira seulement d'observer la présence ou l'absence des marqueurs résomptifs.

3.3. Métadonnées

Nous présentons ci-dessous les métadonnées des corpus interrogés. Nous précisons que dans le cas de conférences, nous ne donnons que les informations connues sur le locuteur qui produit effectivement le monologue, et non pas celles des intervenants qui participent aux échanges qui suivent les conférences : leur nombre est assez important et ils sont sans intérêt pour notre étude.

Corpus	<i>ESLO 1</i>
Catégorie	Entretien
Référence enregistrement	ESLO1_ENT_001
Date	01/04/1969
Lieu	Orléans
Durée	1:02:56
Locuteurs et informations sur les locuteurs	001LOC1. (F)
	001LOC2. (F)
	BA725 (M, 55/56, profession - artisans, commerçants et chefs d'entreprise)
	OU (F)
Description	Discussion en face à face entre un chercheur et un locuteur témoin à partir d'un questionnaire « ouvert »
Lien	http://eslo.huma-num.fr/CorpusEslo/html/ecoute/real?idEnregistrement=1&mode=enregistrement&idTranscription=3

Tableau 5. Métadonnées ESLO1_ENT_001 ESLO1_ENT_001

Corpus	ESLO.1
Catégorie	Entretien
Référence enregistrement	ESLO1_ENT_003
Date	04/04/1969
Lieu	Orléans
Durée	00:55:00
Locuteurs et informations sur les locuteurs	DJ39 35/45, M médecin ophtalmologique JR (Ross, John) 25/35, M
Description	Discussion en face à face entre un chercheur et un locuteur témoin à partir d'un questionnaire « ouvert »
Lien	http://eslo.huma-num.fr/CorpusEslo/html/ecoute/real?idEnregistrement=3&mode=enregistrement&idTranscription=9

Tableau 6. Métadonnées ESLO1_ENT_003 ESLO1_ENT_003

Corpus	<i>ESLO 1</i>
Catégorie	Entretien
Référence enregistrement	ESLO2_ENT_1001
Date	20/01/2010
Lieu	Orléans
Durée	01:08:43
Locuteurs et informations sur les locuteurs	ch_OB1 35/45, M, Cadres et professions intellectuelles supérieures BV1 15/25, M, Ouvriers BV1AMI 15/25, F
Description	Discussion en face à face entre un chercheur et un locuteur témoin à partir d'une trame d'entretien
Lien	http://eslo.huma-num.fr/CorpusEslo/html/ecoute/real?idEnregistrement=1001&mode=enregistrement&idTranscription=553

Tableau 7. Métadonnées ESLO2_ENT_1001

Corpus	<i>ESLO 1</i>
Catégorie	Entretien
Référence enregistrement	ESLO2_ENT_1003
Date	15/07/2008
Lieu	Ingré
Durée	01:20:00
Locuteurs et informations sur les locuteurs	ch_CD2, 25/35, F, Cadres et professions intellectuelles supérieures
	ENT_3INC (M)
	KC3, 15/25, F Autres personnes sans activité professionnelle
Description	Discussion en face à face entre un chercheur et un locuteur témoin à partir d'une trame d'entretien
Lien	http://eslo.huma-num.fr/CorpusEslo/html/ecoute/real?idEnregistrement=1003&mode=enregistrement&idTranscription=563#lienEnregistrement

Tableau 8. Métadonnées ESLO2_ENT_1003

3.2.2. Conférences

Corpus	<i>ESLO 1</i>
Catégorie	Conférence
Référence enregistrement	ESLO1_CONF_505
Date	19/03/1970
Lieu	Orléans
Durée	01:23:00
Locuteur(s)	505CONF
Sexe / âge / profession	F
Description	Enregistrements de conférences suivies éventuellement de discussions
Lien	http://eslo.huma-num.fr/CorpusEslo/html/ecoute/real?idEnregistrement=329&mode=enregistrement&idTranscription=951#lienEnregistrement

Tableau 9. Métadonnées ESLO1_CONF_505

Corpus	<i>ESLO 1</i>
Catégorie	Conférence
Référence enregistrement	ESLO1_CONF_503
Date	26/02/1970
Lieu	Orléans
Durée	01:35:00
Locuteur(s)	503CONF
Sexe / âge / profession	F
Description	Enregistrements de conférences suivies éventuellement de discussions
Lien	http://eslo.huma-num.fr/CorpusEslo/html/ecoute/real?idEnregistrement=327&mode=enregistrement&idTranscription=945#lien503-CONF

Tableau 10. Métadonnées ESLO1_CONF_503

Corpus	<i>ESLO 1</i>
Catégorie	Conférence
Référence enregistrement	ESLO2_CONF_1241
Date	12/04/2012
Durée	01:00:26
Lieu	Orléans
Locuteur(s)	JGuarrigues
Sexe / âge / profession	45/55 / M / Cadres et professions intellectuelles supérieures
Description	Enregistrements de conférences suivies éventuellement de discussions
Lien	http://eslo.huma-num.fr/CorpusEslo/html/ecoute/real?idEnregistrement=1243&mode=enregistrement&idTranscription=2414#lienEnregistrement

Tableau 11. Métadonnées ESLO2_CONF_1241

Corpus	<i>ESLO 1</i>
Catégorie	Conférence
Référence enregistrement	ESLO2_CONF_1242
Date	12/04/2012
Lieu	Orléans
Durée	00:57:24
Locuteur(s)	ch_GB9:
Sexe / âge / profession	44-45, M, Cadres et professions intellectuelles supérieures
Description	Enregistrements de conférences suivies éventuellement de discussions
Lien	http://eslo.huma-num.fr/CorpusEslo/html/fiche/enregistrement?id=1244

Tableau 12. Métadonnées ESLO2_CONF_1242

3.2.3. Allocutions

Corpus	<i>ESLO 1</i>
Catégorie	Discours (allocution)
Référence enregistrement	ESLO2_DISC_1237
Date	08/05/2012
Lieu	Orléans
Durée	00:07:41
Locuteur(s)	<u>SGrouard</u>
Description	Discours du 8 mai 2012 aux Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. Les deux anciens maires encore en vie (Jean-Louis Bernard et Jean-Pierre Sueur) et le maire actuel (Serge Grouard) étaient les invités des fêtes pour le 600e anniversaire.
Lien	http://eslo.huma-num.fr/CorpusEslo/html/fiche/enregistrement?id=1239

Tableau 13. Métadonnées ESLO2_DISC_1237

Corpus	<i>ESLO 1</i>
Catégorie	Discours (allocution)
Référence enregistrement	ESLO2_DISC_1238
Date	08/05/2012
Lieu	Orléans
Durée	00:05:15
Locuteur(s)	JPSueur
Description	Discours du 8 mai 2012 aux Feêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. Les deux anciens maires encore en vie (Jean-Louis Bernard et Jean-Pierre Sueur) et le maire actuel (Serge Grouard) étaient les invités des fêtes pour le 600e anniversaire.
Lien	http://eslo.huma-num.fr/CorpusEslo/html/fiche/enregistrement?id=1240

Tableau 14. Métadonnées ESLO2_DISC_1238

Corpus	<i>ESLO 1</i>
Catégorie	Discours (allocution)
Référence enregistrement	ESLO2_DISC_1239
Date	08/05/2012
Lieu	Orléans
Durée	00:04:17
Locuteur(s)	JLBernard
Description	Discours du 8 mai 2012 aux Feêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. Les deux anciens maires encore en vie (Jean-Louis Bernard et Jean-Pierre Sueur) et le maire actuel (Serge Grouard) étaient les invités des fêtes pour le 600e anniversaire.
Lien	http://eslo.huma-num.fr/CorpusEslo/html/fiche/enregistrement?id=1241

Tableau 15. Métadonnées ESLO2_DISC_1239

3.4. Paramètre prosodique

L'analyse de ces corpus, dont les résultats seront présentés dans la quatrième partie de cette thèse, s'est appuyée à la fois sur la transcription et sur la prosodie. Cette démarche était nécessaire car les transcriptions de *ESLO 1* et *ESLO 2* ne comportent pas d'annotation liée à l'intonation. Les critères de segmentation et de classement comme l'intonation montante ou les pauses-silences ont été appliqués par la simple écoute des enregistrements, et par une reconnaissance intuitive des phénomènes. Ces deux critères se sont avérés nécessaires dans les cas suivants :

- quand l'intonation montante permet de distinguer la modalité énonciative dont peut être doté un marqueur ; cela est notamment nécessaire pour un marqueur comme *d'accord*, qui connaît des emplois où il fonctionne comme un marqueur d'appel à l'écoute, avec une intonation montante ;
- dans le cas des pauses-silences, qui permettent par exemple de distinguer les cas où un marqueur est simplement répété (avec une pause suffisamment longue pour que chaque occurrence soit dotée d'une courbe intonative propre) et les cas de reduplication des marqueurs, où ils sont prononcés avec une seule courbe intonative, sans pause entre les deux occurrences.

3.5. Problèmes de transcription

Il convient de souligner un problème rencontré lors du dépouillement des corpus : certaines occurrences de *eh bien* apparaissent dans les transcription avec une graphie différente, *hé bien*. L'écoute des enregistrements nous a confirmé qu'il s'agissait bien des occurrences du marqueur *eh bien*, dans des emplois qui correspondent à ceux identifiés ailleurs, et transcrits sous la forme *eh bien*. Nous les avons conservées, incluses dans le décompte final, et nous les avons fait apparaître dans l'ensemble des occurrences réunies dans les annexes consultables à la fin de cette thèse.

III. LES MARQUEURS RÉSUMPTIFS, ENTRE SYNTAXE ET DISCOURS

1. *EH BIEN*

1.1 *Analyse syntaxique*

Le premier volet de notre analyse concerne exclusivement le fonctionnement syntaxique du marqueur *eh bien*. Nous nous intéresserons à sa distribution, sa valeur prédicative et son degré d'autonomie en discours. Nous chercherons à déterminer les aspects suivants :

- quels sont les types d'unités de discours qui constituent son environnement immédiat ?
- quelle est sa position dans le tour de parole ?
- dans quelle mesure *eh bien* entretient-il des rapports de dépendance avec les unités voisines ?
- quelles sont les unités voisines qui ont une incidence sur son autonomie ?
- comment caractériser son degré d'autonomie ?

Eh bien connaît différentes positions dans le discours, et dans un contexte d'interaction spontané, il peut se retrouver tantôt en début d'un tour de parole, tantôt à l'intérieur inséré dans le discours. Les données exploitées confirment que le marqueur ne figure jamais dans la périphérie droite d'une unité prédicative.

1.1.1. **Frontière gauche des unités prédicatives autonomes**

1.1.1.1. **En début de tour de parole**

Eh bien peut apparaître en ouverture d'une unité prédicative autonome, et il connaît deux positions possibles : en début de réponse à une question, ou bien en début d'un tour de parole initiatif. Dans le premier cas de figure, *eh bien* introduit une réponse :

(1) HM: et ça fait longtemps que vous êtes à Orléans monsieur ?

1134: *eh bien* [je suis à Orléans depuis mille neuf cent cinquante-trois]^{UPA}

(ESLO1_ENT_024)

Le marqueur est immédiatement suivi d'une unité prédicative, dont il semble dépendre. Si la dépendance constatée n'est pas de nature relationnelle, *eh bien* subit des contraintes distributionnelles. Tout d'abord, le marqueur ne saurait apparaître en discours en l'absence de l'unité qu'il introduit :

(1a) HM: et ça fait longtemps que vous êtes à Orléans monsieur ?

1134: *eh bien* *

De même, il n'est pas déplaçable à la droite de l'unité prédicative :

(1b) HM: et ça fait longtemps que vous êtes à Orléans monsieur ?

1134 : je suis à Orléans depuis mille neuf cent cinquante-trois *eh bien* *

La prosodie confirme également un certain lien de dépendance avec l'unité prédicative introduite, car *eh bien* présente un contour mélodique non conclusif, interprétable comme un signal de continuation, qui annonce une suite. Le marqueur est donc dépourvu d'autonomie syntaxique, ce qui est confirmé par l'absence de valeur prédicative : *eh bien* n'admet ni l'ajout d'une modalité d'énonciation :

(1c) HM: et ça fait longtemps que vous êtes à Orléans monsieur ?

1134: *eh bien* ?* je suis à Orléans depuis mille neuf cent cinquante-trois

ni l'ajout d'un marqueur de prédication :

(1d) HM: et ça fait longtemps que vous êtes à Orléans monsieur ?

1134: *toujours eh bien* ? je suis à Orléans depuis mille neuf cent cinquante-trois*

(1e) HM: et ça fait longtemps que vous êtes à Orléans monsieur ?

1134: *eh bien, puisque* je suis à Orléans depuis mille neuf cent cinquante-trois*

Dans cette position, le marqueur peut apparaître seul, ou bien suivi d'un marqueur d'hésitation, comme *eh*, observable dans l'exemple suivant :

(2) OU: alors monsieur NPERS depuis quand habitez-vous à Orléans ?

BA725: *eh bien eh* depuis l'âge de trois ans depuis ma plus petite enfance

(ESLO 1/ ESLO1_ENT_001)

Dans ces cas de figure, il est impossible de rattacher syntactiquement *eh bien* au contexte de gauche, car l'unité qui le précède est complètement achevée, compte tenu de sa valeur illocutoire d'interrogation marquée par le contour mélodique montant. Il ne constitue nullement un ajout.

Eh bien peut également ouvrir une unité prédicative au début d'un tour de parole initiatif. Plusieurs cas de figure se présentent. D'abord, il peut précéder une unité prédicative ayant une valeur illocutoire interrogative :

(3) PB: le dictionnaire des synonymes vous le vous l'avez acheté ?

CF4: je l'ai acheté oui

PB: à Orléans ?

CF4: oui

PB: euh

PB: *eh bien* [combien de fois est-ce que vous vous en servez de ces dictionnaires]^{UPA} ? (ESLO1_ENT_048)

Nous reproduisons ici le contexte précédent de la question introduite par *eh bien*, afin de montrer qu'il est impossible de rattacher le marqueur au contexte de gauche.

Ensuite, toujours en début d'un tour de parole initiatif, il peut précéder une unité prédicative ayant une valeur illocutoire d'injonction :

(4) PB: est-ce que c'est la même chose pour les garçons et les filles ?

CF4: oui

PB: *eh bien* [changeons de sujet]^{UPA} euh [est-ce que vous voudriez me décrire ce que vous avez fait pour euh donner une illustration dimanche dernier]^{UPA} ? (ESLO1_ENT_048)

Ici, l'unité prédicative introduite par *eh bien* sert de transition vers l'interrogation qui confère une valeur initiative au tour de parole.

1.1.1.2. Devant une unité prédicative inachevée

Enfin, un autre cas de figure rencontré dans les corpus concerne les emplois de *eh bien* en tête d'un tour de parole initiatif, mais précédant une unité prédicative inachevée, suivie d'une reformulation :

(5) MB: est-ce que ces différences sont très importantes ou importantes ou peu importantes ?

BB733: euh très très importantes dans quel euh point de vue ? enfin

MB: **eh bien** [est-ce que si]^{UPA} inachevée [est-ce que les différences sont très marquées]
n'est-ce pas entre ?
BB733: ah oui assez
ESLO1_ENT_041

On constate que dans tous ces exemples, le fonctionnement de *eh bien* en début de tour de parole est identique lorsqu'il précède une unité prédicative : il n'est pas déplaçable à la fin de l'unité prédicative. Il dépend de l'unité qu'il sert à introduire car il ne saurait apparaître seul en discours, sans cette unité prédicative.

1.1.1.3. Dans la périphérie étendue d'une unité prédicative

Toujours en ouverture d'un tour de parole, la périphérie des unités prédicatives autonomes peut inclure d'autres unités non prédicatives qui accompagnent *eh bien*. Le marqueur peut ainsi être suivi par des unités non prédicatives, dont certaines sont elles-mêmes dépendantes d'une unité prédicative qui les suit immédiatement. Ces unités non prédicatives peuvent recouvrir plusieurs types de fonctions. Il peut s'agir dans un premier temps d'une ou plusieurs unités qui signalent l'hésitation (*euh, hum*) ou bien d'un marqueur discursif comme *alors*, observable dans l'exemple suivant :

(6) OU: vous poserais des questions peut-être un peu plus précises et plus hum
concises
BA725: oui
OU: euh et ensuite je vous demanderai quelques détails n'est-ce pas pour la la
documentation des fiches
BA725: **oui bien sûr oui**
OU: [**eh bien**]^{UNP} [euh]^{UNP} [hum]^{UNP} [alors]^{UNP} [monsieur NPERS]^{UNP} [depuis quand
habitez-vous à Orléans ?]^{UPA}

(ESLO1/ ESLO1_ENT_001)

On observe que l'unité prédicative est dans ce cas précédée de toute une série d'unités non prédicatives.

Ici le marqueur est clairement non prédicatif, pareillement aux cas de figure vus précédemment. La question de l'autonomie de *eh bien* dans un tel cas de figure se pose à notre avis par rapport à l'unité prédicative autour de laquelle peuvent graviter d'autres unités non prédicatives, toutes supprimables. Ainsi, nous considérons que *eh bien* entretient ici un rapport de dépendance avec l'unité prédicative *depuis quand habitez-vous à Orléans ?*, sans laquelle *eh bien* ne pourrait pas figurer dans ce tour de parole. Le rapport de dépendance se réalise « par dessus » les autres unités non prédicatives qui séparent le marqueur et l'unité prédicative. Si ce rapport est de nature pragmatique (mais aussi prosodique, car *eh bien* a ici un

contour mélodique non conclusif), il a une incidence directe sur la distribution du marqueur. Ainsi, *eh bien* ne peut pas être déplacé à la fin de l'unité prédicative ; en revanche, toutes les positions dans le contexte gauche de l'unité prédicative lui sont permises :

(6a) [euh]^{UNP} [***eh bien***]^{UNP} [hum]^{UNP} [alors]^{UNP} [monsieur NPERS]^{UNP} [depuis quand habitez-vous à Orléans ?]^{UPA}

(6b) [euh]^{UNP} [hum]^{UNP} [***eh bien***]^{UNP} [alors]^{UNP} [monsieur NPERS]^{UNP} [depuis quand habitez-vous à Orléans ?]^{UPA}

(6c) [euh]^{UNP} [hum]^{UNP}[alors]^{UNP} [***eh bien***]^{UNP} [monsieur NPERS]^{UNP} [depuis quand habitez-vous à Orléans ?]^{UPA}

(6d) [euh]^{UNP} [hum]^{UNP}[alors]^{UNP} [monsieur NPERS]^{UNP} [***eh bien***]^{UNP}[depuis quand habitez-vous à Orléans ?]^{UPA}

Cette observation nous renseigne sur le rapport que le marqueur entretient avec les autres unités non prédicatives, qui dans ce cas de figure n'exercent aucune contrainte distributionnelle sur sa position. Seule l'unité prédicative qu'il introduit est en mesure de lui imposer une position fixe : il doit toujours apparaître dans son contexte de gauche.

Deux paramètres expliquent ce phénomène : *euh* et *hum*, comme signaux d'hésitation, peuvent apparaître n'importe où sur l'axe syntagmatique ; *alors* est lui-même un marqueur discursif ayant tendance à se placer avant une unité prédicative. Aucun des deux marqueurs, *eh bien* et *alors*, n'a de priorité quant à la proximité par rapport à l'unité prédicative.

L'unité non prédicative qui suit le marqueur *eh bien* peut être simplement une apostrophe, suivie elle aussi d'une unité prédicative comme en (7) :

(7) PB: [***eh bien***]^{UNP} [madame]^{UNP} [la toute première question]^{UPA} [euh]^{UNP} [pour nous mettre en train c'est depuis combien de temps habitez-vous Orléans ?]

FA192: j'ai toujours habité Orléans puisque j'y suis née en mille neuf cent vingt neuf (ESLO1_ENT_005)

Même analyse que dans le cas de figure précédent : la place du marqueur est libre par rapport à l'unité non prédicative qui la suit, mais contrainte par rapport à l'unité prédicative qui apparaît juste après, *la toute première question*. Le marqueur peut alors se rapprocher de l'unité prédicative, sans que ce déplacement ait une incidence sur le sens du tour de parole :

(7b) PB: [madame]^{UNP} [***eh bien***]^{UNP} [la toute première question]^{UPA} [euh]^{UNP} [pour nous mettre en train]^{UNP} [c'est depuis combien de temps habitez-vous Orléans ?]^{UPA}

En revanche, *eh bien* ne peut pas être déplacé après l'unité prédicative :

(7c) PB: [madame]^{UNP} [la toute première question]^{UPA} [euh]^{UNP} [pour nous mettre en train]^{UNP} [c'est depuis combien de temps habitez-vous Orléans ?]^{UPA} [**eh bien**]^{UNP} *

Enfin, l'unité non prédicative introduite par *eh bien* peut être un élément thématique, qui se retrouve à la droite d'une unité prédicative en position détachée, dans une construction disloquée :

(8) FA192: si vous voulez qui me permettent d'avoir euh de rencontrer beaucoup de personnes et de me sentir quand même euh utile par quelque chose

PB: oui

PB: [**eh bien**]^{UNP} [euh]^{UNP} [votre temps libre]^{UNP} maintenant [qu'est-ce que vous en faites ?]^{UPA}

FA192: alors le temps libre euh vous savez on en a au fond assez peu je vous dis l'après-midi de deux à cinq par exemple j'ai quand même du temps libre alors ou je m'occupe de cette euh ce mouvement euh je m'occupe également d'un mouvement d'action catholique (ESLO1_ENT_005)

Une marque d'hésitation comme *euh* peut se retrouver intercalée entre les deux unités non prédicatives.

Précisons dans un premier temps que l'adverbe *maintenant* présente ici une ambiguïté syntaxique, car il peut être considéré comme étant rattaché par un lien de dépendance par rapport au verbe conjugué dans l'unité prédicative, ce qui donnerait la segmentation suivante : [maintenant qu'est-ce que vous en faites ?]^{UPA}. Ou bien, on peut le considérer comme une unité pragmatique, un marqueur discursif qui indique une réorientation thématique, extérieur à la structure phrastique. Cette seconde lecture conduit à une segmentation différente : maintenant [qu'est-ce que vous en faites ?]^{UPA}

Pour revenir à *eh bien*, il est intéressant de constater qu'il présente la même souplesse distributionnelle, et qu'il peut apparaître intercalé entre l'élément thématisé et l'unité prédicative :

(8a)[euh]^{UNP} [votre temps libre]^{UNP} [**eh bien**]^{UNP} maintenant [qu'est-ce que vous en faites ?]^{UPA}

Il peut également être déplacé après *maintenant* :

(8b)[euh]^{UNP} [votre temps libre]^{UNP} maintenant [**eh bien**]^{UNP}[qu'est-ce que vous en faites ?]^{UPA}

On peut de ce fait conclure que dans la périphérie gauche de l'unité prédicative, en début de tour de parole, le marqueur *eh bien* ne connaît pas de forte contrainte distributionnelle par rapport aux autres unités non prédicatives ; la seule contrainte est imposée par l'unité prédicative qu'il annonce, car il est toujours contraint d'apparaître à sa gauche.

1.1.1.4. Après la répétition d'une question

Eh bien peut apparaître dans un tour de parole réactif, où le locuteur répète partiellement ou intégralement la question qui lui a été posée :

(9) RC: comment est-ce que vous expliquez cela ?

DM95: pourquoi ? **eh bien** [parce que les gens lisent plus]^{UPA} même s'ils lisent

RC: hm hm

DM95: des bêtises euh comme des romans-photos ou des

RC: euh

DM95: Nous Deux Confidences enfin tous ces machins-là (ESLO1_ENT_004)

Le locuteur introduit la réponse qu'il y apporte par le marqueur *eh bien*, sous la forme d'une unité prédicative autonome. Au niveau syntaxique, le fonctionnement du marqueur est identique aux cas de figure vus précédemment.

1.1.1.5. À l'intérieur d'un tour de parole

À l'intérieur d'un tour de parole, *eh bien* constitue toujours la frontière gauche des unités prédicatives. Le marqueur articule les unités qu'il introduit à d'autres unités présentes dans le contexte précédent. Cela peut être résumé par la formule *P eh bien Q*.

Le segment P peut être soit une unité prédicative autonome, soit une unité prédicative partiellement autonome, soit une unité non prédicative.

1.1.1.5.1. [UPA *eh bien* UPA]

Eh bien peut apparaître à l'intérieur d'un tour de parole, entre deux unités prédicatives. Plusieurs cas de figure se démarquent.

Observons d'abord l'exemple (10) :

(10) LD386: je ne savais pas un mot d'allemand et puis les circonstances ont fait que j'ai pu apprendre l'allemand sur place en particulier [j'ai été pendant plusieurs mois complètement coupé de tout autre français]^{UPA} et [je n'avais pas d'autre moyen d'expression que l'allemand]^{UPA} **eh bien**^{UNP} [j'ai appris l'allemand très très vite]^{UPA} et ma foi assez bien (ESLO1_ENT_012)

Précisons tout d'abord qu'une pause assez marquée (presque 2 secondes) sépare *eh bien* de l'unité prédicative qui le précède, *je n'avais pas d'autre moyen d'expression que l'allemand*. Placé entre deux unités prédicatives, *eh bien* se greffe toujours sur celle qui se trouve à sa droite, et jamais l'inverse. Deux arguments indiquent cette dépendance.

Premièrement, du point de vue prosodique, *eh bien* est séparé par une pause de l'unité prédicative qui figure à sa gauche. De plus, il présente, comme dans tous ses emplois, un contour mélodique non conclusif, qui lui confère l'aptitude à annoncer une suite. Ce lien, marqué par la prosodie, peut se traduire au niveau pragmatique par un phénomène de projection.

Deuxièmement, nous considérons que *eh bien* ne peut pas apparaître seul en discours ; de ce fait il doit forcément se greffer sur une unité prédicative. Celle-ci ne peut pas être l'unité qui se trouve à sa gauche, car le marqueur ne saurait pas apparaître dans sa périphérie de gauche :

(10a) [je n'avais pas d'autre moyen d'expression que l'allemand]^{UPA} [**eh bien**]^{UNP *}

Ensuite, non seulement *eh bien* semble figurer exclusivement dans la périphérie de droite, comme un élément introducteur, mais dans ce cas de figure en particulier, il a la fonction d'articuler les deux unités qui l'encadrent, et marque un lien consécutif. Il pourrait commuer d'ailleurs avec *alors* :

(10b) [j'ai été pendant plusieurs mois complètement coupé de tout autre français]^{UPA}
et [je n'avais pas d'autre moyen d'expression que l'allemand]^{UPA} [**alors**]^{UNP} [j'ai appris
l'allemand très très vite]^{UPA}

Dans cet emploi encore, le marqueur est complètement dépourvu de valeur prédicative : il n'accepte aucun marqueur de prédication. Son rôle de liant des unités prédicatives a une incidence directe sur sa distribution, car sa position est fixe. Une dernière remarque sur cet emploi, que nous développerons dans la partie consacrée à son fonctionnement sémantico-pragmatique, est que son sémantisme est indubitablement de nature procédurale, et qu'il guide l'interprétation du lien établi entre les deux unités qu'il articule, en signalant que la deuxième doit être comprise comme une conséquence de la première. Pour cette raison, il sature la place entre ces deux unités. Cela peut se vérifier par le rajout d'un connecteur marquant la conséquence :

(10c) j'ai été pendant plusieurs mois complètement coupé de tout autre français]^{UPA} et
[je n'avais pas d'autre moyen d'expression que l'allemand]^{UPA} [**eh bien**]^{UNP} [**donc**]^{UNP}
[j'ai appris l'allemand très très vite]^{UPA}

On observe que leur co-présence produit un effet de redondance.

En revanche, si *eh bien* est précédé par un marqueur comme *alors*, une autre configuration se profile :

(10d) j'ai été pendant plusieurs mois complètement coupé de tout autre français]^{UPA} et
[je n'avais pas d'autre moyen d'expression que l'allemand]^{UPA} [**alors**]^{UNP}[**eh bien**]^{UNP}
[j'ai appris l'allemand très très vite]^{UPA}

Eh bien semble changer sensiblement de rôle en discours, étant donné que *alors* assure, à sa place, le rôle de connecteur. Si dans (10d) le marqueur motive l'articulation des deux unités prédicative qui l'encadrent, notre hypothèse est qu'il sert ici à attirer l'attention de l'interlocuteur sur l'unité qui suit, *j'ai appris l'allemand très très vite*. Il se rapproche dans un certain sens d'un opérateur de focalisation, qui vise l'unité qu'il introduit. Tous ces arguments, de nature certes pragmatique, indiquent pourtant que *eh bien* se greffe sur l'unité prédicative à sa droite.

L'exemple (11) est un cas de figure intéressant du point de vue prosodique :

(11) 1134: les jeunes qui n'ont jamais connu euh la vie de voilà vingt ans
1134: euh la circulation était un plaisir
1134: qu'aujourd'hui c'est
1134: [c'est terrible moi le jour que j'ai dû tourner en ville] **eh bien**
1134: euh
1134: j'en ai un cauchemar avant de de commencer parce que c'est où on où va-t-on
stationner
1134: parce que les gens qui se promènent euh si ils veulent ils s'arrêtent là ils
1134: vont se promener ou ils vont faire une course

ESLO1_ENT_024

Eh bien suit immédiatement l'unité prédicative *c'est terrible moi le jour que j'ai dû tourner en ville*. Il est séparé par une pause importante de celle qui le suit, *j'en ai un cauchemar avant de de commencer*. Ensemble, le tout appartient au même tour de parole. La pause laisse même le temps à l'interlocuteur d'émettre un signal phatique. Malgré cette pause, le contour mélodique non conclusif qui accompagne le marqueur indique la planification mise en œuvre par

le locuteur 1134, car il annonce une suite, même si cette suite ne se produit immédiatement après.

Nous précisons que dans ce passage il n'y a aucun chevauchement entre les répliques des deux locuteurs. Cette attestation est un indice intéressant du rôle du marqueur : au niveau pragmatique et prosodique, le marqueur est rattaché à l'unité prédicative qu'il annonce, même si d'autres événements, comme une pause, peuvent occulter momentanément ce lien.

1.1.1.5.2.[UPPA *eh bien* UPA]

Toujours à l'intérieur d'un tour de parole, *eh bien* peut apparaître entre une unité prédicative et partiellement autonome et une unité prédicative autonome :

(12) JG258: oh je vous cache pas moi [quand je suis arrivée nouvelle là]^{UPPA} **eh bien**
[les les clientes n'aiment pas ça]^{UPA} hein (ESLO1_ENT_009)

L'unité *quand je suis arrivée nouvelle là* est considérée partiellement autonome, en ce qu'elle dépend sémantiquement de l'unité suivante, *les les clientes n'aiment pas ça*. Le marqueur apparaît ainsi comme une frontière entre les deux unités, mais semble toujours se greffer sur celle qu'il introduit.

Nous verrons dans la partie suivante, consacrée à l'analyse sémantico-pragmatique, que le marquage de cette frontière s'accompagne également d'une valeur pragmatique qui motive le passage de P à Q, dans cette réalisation de la structure P *eh bien* Q.

Ce lien semble se réaliser même lorsqu'une distance temporelle sépare P et Q, comme dans l'exemple (13) :

(13) WL512: vous savez quand on est jeune hein qu'on vous parle de la retraite
MD: hm
MD: hum
WL512: **eh bien** [on se dit oh là là]^{UPA} j'ai le temps d'y penser puis alors à ce moment-là qu'est-ce que je m'ennuierai à la maison
(ESLO1_ENT_022)

Dans cette attestation, *eh bien* apparaît au sein d'un tour de parole interrompu par des signaux phonétiques d'un interlocuteur. S'il précède une unité prédicative autonome, il demeure une frontière entre son contexte de gauche *vous savez quand on est jeune hein qu'on vous parle de la retraite* (P) et son contexte de droite, *on se dit oh la la* (Q). Le lien entre P et Q est ainsi rétabli ou souligné par le marqueur, malgré la pause-silence qui sépare la production des deux unités.

1.1.1.5.3. [UNP *eh bien* UPA]

Enfin, le marqueur peut apparaître entre une unité non prédicative et une unité prédicative autonome, comme dans l'exemple (12) :

(14) FJ944: j'ai eu envie de changer [rire en fond:noise:instantaneous]
ch_MP10: hm hm
FJ944 : et là j'ai trouvé le représentant de des éditions du BRGM
ch_MP10. : oui
FJ944 : donc euh [avec ma formation de de géologue]^{UNP}
ch_MP10. hm hm
FJ944 : *eh bien* [j'allais porter euh annoncer aux libraires aux grossistes quels étaient la la les éditions géologiques du du BRGM]^{UPA} (ESLO2_ENT_1069)

Dans cette attestation, *eh bien* est précédé par un élément thématique, *avec ma formation de de géologie*. Nous considérons qu'il s'agit d'une unité non prédicative, en ce qu'elle ne comprend pas de prédicat, et n'accepte pas de modalité d'énonciation (*avec ma formation de géologue ?**). Cela étant dit, *eh bien* apparaît encore comme une frontière, marquant le début de l'unité prédicative.

Comme nous le verrons plus loin, le marqueur signale un rapport de nature pragmatique entre les unités. Ce rapport peut se résumer par la formule suivante : *si P a été produit, alors Q peut l'être aussi*. Ce rapport impose de ce fait une place fixe au marqueur.

1.1.2. Frontière gauche des unités prédicatives partiellement autonomes

Le marqueur peut se retrouver à la gauche des unités prédicatives partiellement autonomes. Ces UPPA dépendent elles-mêmes d'une unité prédicative autonome, qui se trouve soit dans le contexte de gauche, soit dans le contexte de droite des UPPA. Pour ce dernier cas de figure, nous considérons que la structure [UPPA+UPA] présente une certaine solidarité, en ce que généralement l'unité prédicative partiellement autonome fournit un cadre d'interprétation de l'unité prédicative qui la suit³⁴. De ce fait, nous considérons que le marqueur *eh bien* se greffe sur l'ensemble du segment [UPPA+UPA], qu'il annonce.

1.1.2.1. [*eh bien* + UPPA], où l'UPPA dépend du contexte gauche

Ce cas de figure est observable dans l'exemple suivant :

(15) ch_AC7: et avant alors vous faisiez autre chose non ?
MX66: avant ah différents petits métiers j'ai j'ai commencé euh par être euh hm

³⁴ Dans une perspective plus traditionnelle où le rapport entre les unités de discours est appréhendé en termes de dépendance, on parlerait d'une structure du type [proposition subordonnée + proposition principale autonome].

cuisinier enfin apprenti cuisinier

ch_AC7: hm

MX66: [bb:noise:instantaneous] à à Mehun-sur-Yèvre pendant deux ans après j'étais un petit peu boulanger pendant quelques temps et ensuite serrurier dans une euh une entreprise de euh une fabrique de persiennes euh métalliques

ch_AC7: hm

MX66: et puis ensuite *eh bien* [service militaire]UPPA

ch_AC7: ah bah oui

MX66: et après le service militaire euh un petit peu manutentionnaire en attendant les

ch_AC7: hm les concours (ESLO2_ENT_1066)

Cet exemple comprend une énumération des métiers exercés par le locuteur. L'unité introduite par *eh bien* est *service militaire*. Elle constitue un élément rhématique, prédicatif. Pourtant cette unité ne possède pas d'autonomie sémantique, car elle dépend du contexte précédent pour être compris. Elle ne possède non plus d'autonomie contextuelle, car son support prédicatif (*je*) est à chercher dans les unités prédicatives précédentes.

Eh bien annonce l'unité *service militaire*. Le marqueur entretient un lien de dépendance avec cette unité, dans la mesure où sa production même dépend de la production du segment *service militaire*.

1.1.2.2. En début de tour de parole, {*eh bien* + [UPPA + UPA]}

Eh bien peut apparaître en début de tour de parole, en étant immédiatement suivi d'une unité prédicative partiellement autonome, qui est elle-même suivie par une unité prédicative autonome. La séquence observée prend la forme suivante : [*eh bien*+ UPPA + UPA] et elle est observable dans l'exemple suivant :

(16) MD: qu'est-ce qui euh ferait que vous acceptiez de l'envoyer dans une école libre ? les facteurs qui peuvent vous influencer ?

QG109: [**eh bien**]^{UNP} [si par exemple Christine n'avait pas de de très bons résultats en école publique]^{UPPA} [il est possible que on envisagerait de la mettre euh en école libre]^{UPA} (ESLO1_ENT_118)

Dans ce cas de figure, l'unité prédicative partiellement autonome *si par exemple Christine n'avait pas de de très bons résultats en école publique* est sémantiquement dépendante de l'unité prédicative autonome qui la suit, *il est possible que on envisagerait de la mettre euh en école libre*.

Notre hypothèse est que la place du marqueur est fixe, et qu'il ne peut pas être déplacé après la subordonnée : le cas échéant, il acquerrait une valeur pragmatique différente, et aurait pour objet de guider l'interprétation du lien entre la subordonnée et l'unité prédicative autonome dont elle dépend, comme dans (16a):

(16a) QG109:[si par exemple Christine n'avait pas de de très bons résultats en école publique]^{UPPA} [**eh bien**]^{UNP} [il est possible que on envisagerait de la mettre euh en école libre]^{UPA}

Dans (16a) le marqueur articule donc les segments qui l'encadrent, alors que dans (16), il fonctionne comme une routine discursive dans un enchaînement du type question / réponse. *Eh bien* a pour objet d'annoncer la réponse attendue, et de ce fait on considère que dans l'exemple (16) il se greffe sur tout le segment [UPPA+UPA].

L'explication de cette contrainte distributionnelle, et de sa place fixe en début d'un tour de parole réactif, est de nature pragmatique. Le rapport avec ce segment peut être représenté ainsi :

[**eh bien**]^{UNP} { [si par exemple Christine n'avait pas de de très bons résultats en école publique]^{UPPA} [il est possible que on envisagerait de la mettre euh en école libre]^{UPA} }

La dépendance du marqueur par rapport au segment [UPPA+UPA] est de nature pragmatique et prosodique, car le marqueur présente un contour mélodique non conclusif. Bien qu'il s'agisse d'une relation pragmatique, cette relation a une conséquence sur la distribution du marqueur, qui ne saurait apparaître en discours en l'absence du segment [UPPA+UPA], qui lui impose une place fixe.

1.1.2.3. Au sein d'un tour de parole, {UPA + *eh bien* + [UPPA + UPA]}

Eh bien peut être encadré par une unité prédicative autonome à sa gauche, et d'une unité prédicative partiellement autonome, qui à son tour présente une dépendance par rapport à une unité prédicative autonome voisine. On aboutit à des séquences du type [UPA + *eh bien* + UPPA + UPA] observable dans l'exemple suivant :

(17) RP283: une baie une baie on sait que une baie c'est un trou c'est béant c'est c'est c'est ouvert c'est une ouverture c'est on appelle ça en français [c'est une baie]^{UPA} [**eh bien**]^{UNP} [si je prends l'automobile]^{UPPA} [la baie]^{UNP} [ça sera un encadrement c'est un bout de ferraille]^{UPA} (ESLO1_ENT_122)

Il est intéressant de remarquer le comportement du marqueur en rapport avec les unités qui l'encadrent. Nous sommes d'avis que dans ce cas de figure encore, le sens instructionnel du marqueur contraint sa position, en ce qu'il motive le rapport entre l'unité qui le précède immédiatement [*c'est une baie*] et la séquence qui le suit {[la baie]^{UNP} [ça sera un encadrement c'est un bout de ferraille]^{UPA}}. Le tout prend la forme *P eh bien Q*, où le lien dont le marqueur

est la trace peut se gloser ainsi : *puisque P a été asserté, Q peut être asserté aussi*. Les unités ainsi articulées sont les suivantes :

P{ [c'est une baie]^{UPA} } [**eh bien**]^{UNP} **Q** {[si je prends l'automobile]^{UPPA} [la baie]^{UNP} [ça sera un encadrement c'est un bout de ferraille]^{UPA}}

De ce fait, le déplacement du marqueur, dans une position comme en (17a), aurait comme conséquence la modification du lien d'articulation, car P et Q ne seront plus les mêmes :

(17a) [c'est une baie]^{UPA} **P**{ [si je prends l'automobile]^{UPPA} } [**eh bien**]^{UNP} **Q**{ [la baie]^{UNP} [ça sera un encadrement c'est un bout de ferraille]^{UPA}}

Les unités articulées seront dans ce cas *si je prends l'automobile* et *ça sera un encadrement c'est un bout de ferraille*. Puisque entre ces deux unités il existe déjà un lien de dépendance sémantique (car *si je prends l'automobile* n'est pas sémantiquement autonome), *eh bien* ne ferait que renforcer ce lien sémantique, déjà annoncé par *si*.

Pour résumer, le marqueur n'est pas mobile dans cette configuration. Sa place est déterminée par des contraintes de nature sémantico-pragmatique. Ainsi, tout changement de position aurait comme conséquence la modification du rôle joué par le marqueur en discours.

Cette analyse pourrait être confirmée par un autre exemple, qui comprend cette fois-ci deux occurrences de *eh bien* :

(18) OI587: pour cet âge-là mais enfin moi [j'estime que à l'heure actuelle les enfants en France vont à l'école jusqu'à seize ans]^{UPA} [**eh bien**]^{UNP} [si à seize ans ils ne pensent pas moi je crois à à faire euh à poursuivre leurs leurs leurs études]^{UPPA} ³⁵ [**eh bien**]^{UNP} [à seize ans on devrait les arrêter]^{UPA} et les mettre même au travail ou leur apprendre un métier (ESLO1_ENT_111)

Pour des fins de lisibilité, restituons la structure de ces articulations :

³⁵ Cette unité prédicative *si à seize ans ils ne pensent pas moi je crois à à faire euh à poursuivre leurs leurs leurs études* comporte une interruption et un segment parenthétiques *moi je crois* ; nous l'analyserons ici simplement comme une UPA qui contient des traces de son élaboration en temps réel.

[j'estime que à l'heure actuelle les enfants en France vont à l'école jusqu'à seize ans]^{UPA}

[eh bien]^{UNP}

[si à seize ans ils ne pensent pas moi je crois à à faire euh à poursuivre leurs leurs leurs études]^{UPPA}

[eh bien]^{UNP}

[à seize ans on devrait les arrêter]^{UPA}

Cet exemple est intéressant parce que *eh bien* apparaît, dans un premier temps, dans la même position que dans l'exemple (17), et réapparaît entre l'UPPA et l'UPA qui suivent. Nous sommes d'avis que la fonction pragmatique du marqueur n'est pas la même dans les deux occurrences. La première occurrence met en place une articulation identique à celle vue en (17), autrement dit *P eh bien Q*, où le lien dont le marqueur est la trace peut se gloser ainsi : *puisque P a été asserté, Q peut être asserté aussi*.

La deuxième occurrence en revanche marque un lien sémantique entre les unités qui l'encadrent, où l'UPPA *si à seize ans ils ne pensent pas moi je crois à à faire euh à poursuivre leurs leurs leurs études* exprime une condition par rapport au prédicat de l'UPA, *à seize ans on devrait les arrêter*.

Cette analyse sémantico-pragmatique montre que les deux emplois ne sont pas interchangeables, et que de ce fait, la place du marqueur *eh bien* est fixe, lorsqu'il apparaît dans une séquence [UPA + *eh bien* + UPPA + UPA].

1.1.2.4. UPA eh bien UPPA, où l'UPPA est une relative

Enfin, un dernier type d'emploi concerne les cas de figure où le marqueur se retrouve intercalé entre une relative et son antécédent. Nous considérons donc que la relative est une unité prédicative partiellement autonome en ce qu'elle est dépourvue d'autonomie sémantique. Cette configuration est observable dans l'exemple suivant :

(19) JG258: y a eu un petit drame de dans la famille du patron bon ben un petit drame bon c'était normal mais [vous avez des clientes]^{UPA} **eh bien** [qui vous cachent]^{UPPA} elles vous cachent pas on revient c'est pour la vendeuse parce qu'on sait ce qu'elle elle est habituée nous de [pi:pronounce:previous] servir (ESLO1_ENT_009)

1.1.3. À l'intérieur d'une unité prédicative partiellement autonome

Eh bien peut apparaître comme une frontière entre les constituants syntaxiques d'une unité prédicative partiellement autonome. Nous avons relevé une seule réalisation de cette structure, au sein des relatives, lorsque le marqueur apparaît intercalé entre le pronom relatif sujet, et le verbe de la relative :

(20) Tout cela flatte alors l'extrême droite la plus rance la plus ignoble [et] plus largement une autre frange de la population française qui ***eh bien*** trouve que désormais il y a une histoire de France immaculée, et effectivement c'est plus réconfortant pour la psyché personnelle (Johann Chapoutot, *Blast, le souffle de l'info*, 23/10/2021, *Complotisme, djihadisme, etc.: face au vide, les nouvelles croyances*, [vidéo] minute 0:34, url : <https://youtu.be/Mc4x0KO1T0s>)³⁶

1.1.4. Bilan

Une constante apparaît dans les emplois du marqueur *eh bien* : il est une unité non prédicative. Quel que soit son contexte de gauche et la nature des unités qui le précède, il est toujours suivi d'une unité prédicative. Celle-ci peut apparaître immédiatement après le marqueur, où bien être précédée par des unités prédicatives partiellement autonomes ou par des unités non prédicatives.

Deux aspects nous renseignent sur son rapport avec l'unité prédicative qui le suit :

- d'une part, *eh bien* présente toujours un contour mélodique non conclusif, qui annonce la suite, et plus précisément la production d'une unité prédicative ;
- d'autre part, *eh bien* est étroitement lié à l'unité qu'il annonce, en ce qu'il ne saurait apparaître en discours en l'absence de cette unité.

Autrement dit, dans le rapport entre *eh bien* et les unités prédicatives de son contexte de droite, il existe un rapport de dépendance unilatérale. Cette dépendance est de nature pragmatique. Elle est signalée par la prosodie du marqueur et vaut indice de continuation.

Cette dépendance peut encore s'expliquer par le fait que c'est la production de l'unité prédicative autonome qui motive la présence en discours de *eh bien*. Ce rapport de dépendance a une incidence directe sur le fonctionnement syntaxique du marqueur, et plus précisément sur sa place fixe dans l'énoncé, et sur sa distribution : toujours suivi d'une unité prédicative, il n'apparaît jamais seul en discours.

³⁶ Cet exemple n'est pas issu des corpus exploités, nous l'avons relevé dans le cadre d'une interview.

1.2. Analyse syntaxique et sémantico-pragmatique

Si l'analyse syntaxique montre que le marqueur *eh bien* se greffe exclusivement sur les unités présentes dans son contexte de droite, nous verrons que du point de vue sémantico-pragmatique, le marqueur présente un ancrage bi-directionnel, car il entretient des liens à la fois avec l'avant et l'après discursif.

Concrètement, quelle que soit la configuration syntaxique du marqueur, nous considérons que pragmatiquement il se retrouve constamment dans un schéma du type *P eh bien Q*.

Plusieurs questions s'imposent :

- quelles sont les réalisations de P ?
- quel est le statut syntaxique de P ?
- quel est le statut de P dans la structure informationnelle de l'énoncé / de l'échange ?
- quelle est la relation entre *eh bien* et P ?
- quelle est la relation entre P et Q ?
- de quelle manière le marqueur est-il impliqué dans ce lien ? S'agit-il du simple marquage d'un lien préexistant ? Ou bien le marqueur contribue-t-il à établir ce lien ?

1.2.1. Observations préliminaires

Le rapport observé à travers la quasi totalité des occurrences analysées est le suivant : *P eh bien Q*, où *eh bien* encode une information procédurale qui vise à interpréter Q en fonction de P. Plus précisément, l'instruction oriente l'attention de l'interlocuteur vers l'avant discursif, afin d'identifier l'information P, nécessaire à la compréhension de Q.

Également, nous pouvons considérer que dans une certaine mesure c'est la production antérieure de P qui rend pertinente la production de Q. Cela s'explique dans la mesure où le marqueur *eh bien* entretient en toute circonstance un rapport de rétrojection avec une information P présente dans son contexte de gauche. Ainsi, l'aptitude du marqueur à opérer un renvoi rétrospectif vers P est encodé dans son sens instructionnel.

À partir de cette observation, il est nécessaire d'observer l'articulation mise en place entre P et Q, et de déterminer dans quelle mesure ce lien est un terrain d'inscription de la subjectivité du locuteur.

Nous avons déjà constaté à travers l'analyse distributionnelle du marqueur que P et Q sont des unités de discours. Q est tantôt prédicative autonome, tantôt prédicative partiellement autonome. Pour ce deuxième volet de l'analyse, nous avons choisi de classer les différents cas de figure selon la modalité de construction du sens de l'information P. Nous avons

ainsi constaté que sur le plan sémantio-pragmatique, dans l'enchaînement *P eh bien Q*, *P* pouvait concerner des informations de trois natures différentes : il peut être soit un implicite pragmatique, soit un contenu propositionnel pouvant être compris dans son sens littéral, soit encore un sous-entendu.

1.2.2. Le marqueur indexe un implicite pragmatique

Rappelons brièvement la notion d'implicite pragmatique, qu'on retrouve à la fois chez Ducrot (1972) et chez Kerbrat-Orecchioni (1986). L'implicite pragmatique « n'est plus à chercher au niveau de l'énoncé [...] mais à un niveau plus profond, comme une condition d'existence de l'acte d'énonciation » (Ducrot, 1972 : 9).

Cet implicite recouvre par exemple des renseignements sur le statut et l'intention du locuteur : à partir du moment où un locuteur produit un énoncé (qui est ensuite accepté par un interlocuteur), cet acte suppose que le locuteur était légitime pour prendre la parole, et pour s'exprimer sur le sujet en question. Son acte implique aussi qu'il a véritablement l'intention de transmettre le message véhiculé par son énoncé. Dans le cas d'un acte de la linge interrogatif, l'implicite pragmatique suppose que le locuteur désire véritablement connaître la réponse sollicitée.

Ce sont précisément ces types d'informations que le marqueur *eh bien* indexe dans certains emplois. Une interaction peut se résumer par la configuration suivante :

- P ?
- *Eh bien* Q

Au moyen du marqueur *eh bien*, le locuteur signale qu'il prend acte de ces informations véhiculées par *P* et qu'il les accepte. Cette acceptation lui permet de rebondir sur une information *Q*, qui a lieu d'être *parce que* *P* a préalablement été produit et que son implicite pragmatique est accepté. Cette fonction du marqueur est observable en ouverture des tours de parole, dans un contexte d'interaction. Il a de ce fait une fonction dialogale.

1.2.2.1. *Eh bien* ouvre un tour de parole réactif

Eh bien peut apparaître en ouverture d'un tour de parole réactif, qui constitue une réponse à une question ouverte :

(1) HM: et ça fait longtemps que vous êtes à Orléans monsieur ?

1134: *eh bien* [je suis à Orléans depuis mille neuf cent cinquante-trois]^{UPA}

(ESLO1_ENT_024)

Dans cet emploi fort fréquent, l'emploi de *eh bien* constitue une routine discursive spécifique des réponses aux questions dans un dialogue. Nous considérons qu'il connaît un fonctionnement résomptif, en ce qu'il indexe l'implicite discursif inhérent à l'acte d'interrogation qui le précède.

Plus précisément, le fait même de *poser une question* implique que les conditions de réalisation de cet acte sont remplies (légitimité, pertinence par rapport au contexte, etc.). De même, cet acte implique une intention communicative, à savoir que le locuteur qui interroge *veut* connaître l'information qu'il demande.

Ainsi, dans ce type d'emploi, nous considérons que l'interlocuteur qui répond prend acte de l'intention de l'autre et l'accepte. Cette acceptation est signalée de manière ritualisée par l'emploi de *eh bien*. Pour toutes ces raisons, il nous semble que *eh bien* renvoie de manière résomptive à l'implicite pragmatique inhérent à l'interrogation qui le précède. On pourrait, peut-être, gloser ce type d'emploi par « puisque vous me le demandez, je vais vous répondre ». On pourrait affirmer qu'il assure, de ce fait, une fonction à la fois dialogale et métadiscursive.

Enfin, cet emploi présente aussi un ancrage bi-directionnel dans le discours. Le marqueur indexe une information dans l'avant discursif, et il déclenche aussi un phénomène de projection (Corminboeuf, 2017). Après *eh bien* une suite est attendue. Cette suite est la réponse à la question préalable. Ce phénomène a été observé dans l'analyse syntaxique, qui montre que le rapport du marqueur avec le contexte de droite est signalé aussi par son contour mélodique non conclusif. Ce fonctionnement pragmatique du marqueur, encodé dans son sens instructionnel, constitue de ce fait une contrainte distributionnelle, qui empêche le déplacement du marqueur.

Ce fonctionnement correspond aux configurations syntaxiques vues précédemment : lorsqu'il précède une unité prédicative autonome, comme en (1) :

(1) HM: et ça fait longtemps que vous êtes à Orléans monsieur ?

1134: *eh bien* [je suis à Orléans depuis mille neuf cent cinquante-trois]^{UPA}

(ESLO1_ENT_024)

ou bien lorsqu'il précède une séquence du type {*eh bien* + [UPPA+UPA]} :

(16) MD: qu'est-ce qui euh ferait que vous acceptiez de l'envoyer dans une école libre ? les facteurs qui peuvent vous influencer ?

QG109: [*eh bien*]^{UNP} [si par exemple Christine n'avait pas de de très bons résultats en école publique]^{UPPA} [il est possible que on envisagerait de la mettre euh en école libre]^{UPA} (ESLO1_ENT_118)

Pour retourner à l'exemple (1), il présente l'avantage d'être transparent, pour ainsi dire, car la distance entre l'acte interrogatif et la réponse introduite par *eh bien* est minimale :

(1) HM: et ça fait longtemps que vous êtes à Orléans monsieur ?

1134: *eh bien* [je suis à Orléans depuis mille neuf cent cinquante-trois]^{UPA}

(ESLO1_ENT_024)

Regardons maintenant un exemple où *eh bien* fonctionne de la même manière, mais où il y a une plus grande distance entre la question posée par un L1 (en gras) et la réponse attendue, prononcée par un L2 :

(21) RC: **euh vous savez est-ce que vous pouvez me dire à peu près quel serait le montant ?**

DM95: alors

RC: **d'une bourse moyenne ?**

DM95: alors une bourse moyenne je peux vous dire que moi euh quand j'étais à mon école d'aviation civile j'ai eu une bourse mon père étant décédé et euh elle était du montant maximum possible

RC: hm hm

DM95: **eh bien** ça faisait environ trois mille francs (ESLO1_ENT_004)

La valeur cohésive de *eh bien* est observable dans le fait que le locuteur DM95 commence par une digression qui vise à contextualiser sa réponse ; à la fin de sa digression, il annonce l'information attendue : *ça faisait environ trois mille francs*.

Le marqueur *eh bien* occupe ici deux fonctions. D'une part, par un phénomène de projection, il introduit la réponse à la question de l'interlocuteur ; d'autre part, il relie l'information qu'il introduit (*ça faisait environ trois mille francs*) à la question qui lui a été posée (*euh vous savez est-ce que vous pouvez me dire à peu près quel serait le montant [...] d'une bourse moyenne ?*). Il rétablit ainsi un lien entre deux unités prédicatives non contiguës dans le discours. Cette attestation illustre le rôle joué par le marqueur dans la cohésion discursive à l'échelle du dialogue.

1.2.2.2. *Eh bien* ouvre un tour de parole initiatif

Dans cette position, *eh bien* sert à indiquer la pertinence d'une réorientation thématique. Observons l'attestation suivante :

(3) BA725: c'est--à-dire que nous faisons des des plats de présentation des pièces c'est ce que l'on appelle vous avez vous savez des plats d'entrecôtes des plats de côtes d'agneau vous avez

OU: oui

BA725: voyez ce que je veux dire ?

OU: *eh bien* euh y a de plus en plus de femmes mariées qui travaillent aujourd'hui euh

BA725: oui

OU: personnellement euh êtes-vous pour ou contre ?

BA725: euh non je vous dirais que je suis plutôt contre (ESLO1/ ESLO1_ENT_001)

Rappelons que OU correspond à l'interviewer, et BA725 à la personne interviewée. Dans cet exemple, *eh bien* est une manière pour l'interviewer de changer de sujet et de poser une question qui n'a rien à avoir avec ce qui précède. Il semblerait que dans ce cas précis, le marqueur sert à signaler que l'étape antérieure du discours peut être close, car le propos du locuteur BA725 est considérée comme satisfaisante. Autrement dit, *eh bien* renvoie à l'implicite discursif relatif aux informations délivrées par BA725. Cet implicite concerne la pertinence de du propos délivré par BA725 par rapport à la question posée. Par *eh bien*, le locuteur OU semble valider ici le respect du principe de coopération et les maximes de quantité et de pertinence qui découlent de l'intervention de BA725. Cette validation rend possible la progression du dialogue, et le passage à un thème nouveau.

Nous avons rangé cette occurrence parmi les renvois à l'implicite pragmatique, car rien dans les interventions de BA725, la personne interviewée, ne suggère la fin d'un développement. La transition est gérée et décidée par l'interviewer OU, pour qui les conditions de complétude et de pertinence de l'intervention de BA725 ont été remplies. Ce sont précisément ces conditions implicites que le marqueur *eh bien* indexe.

Dans cette fonction très précise, *eh bien* acquiert également une valeur conclusive, et sert ainsi à délimiter les étapes successives dans l'enchaînement d'un dialogue, en opérant une réorientation thématique. Cette fonction connaît plusieurs réalisations syntaxiques. Si dans (3) le marqueur introduit directement une unité prédicative autonome, il peut très bien partager la périphérie gauche d'une telle unité avec d'autres unités non prédicatives, comme par exemple en (6) :

(6) OU: vous poserais des questions peut-être un peu plus précises et plus hum concises

BA725: oui

OU: euh et ensuite je vous demanderai quelques détails n'est-ce pas pour la la

documentation des fiches

BA725: oui bien sûr oui

OU: [**eh bien**]^{UNP} [euh]^{UNP} [hum]^{UNP} [alors]^{UNP} [monsieur NPERS]^{UNP} [depuis quand habitez-vous à Orléans ?]^{UPA}

Ou bien, le marqueur peut introduire une séquence du type {eh bien + [UPPA+UPA]} comme dans (16) :

(16) MD: qu'est-ce qui euh ferait que vous acceptiez de l'envoyer dans une école libre ? les facteurs qui peuvent vous influencer ?

QG109: [**eh bien**]^{UNP} [si par exemple Christine n'avait pas de de très bons résultats en école publique]^{UPPA} [il est possible que on envisagerait de la mettre euh en école libre]^{UPA} (ESLO1_ENT_118)

1.2.2.3. *Eh bien* et la deixis factice

Nous avons identifié un cas de figure particulier où le marqueur est employé par un locuteur pour simuler une relation entre deux entités P et Q. Autrement dit, le locuteur peut énoncer un segment de discours du type *eh bien Q*, qui laisserait entendre qu'une information P doit être cherchée dans l'avant discursif. Or, dans certains cas, le segment P n'existe pas !

C'est la raison pour laquelle dans ce cas de figure nous parlerons de *deixis factice*. Ce phénomène concerne donc les emplois où *eh bien* est mobilisé pour donner un vernis de cohésion et de pertinence, lorsque le discours est en réalité dépourvu de ces propriétés.

Un exemple de deixis factice est observable dans l'attestation (22) :

(22) AJ61: c'est un plaisir de regarder toutes ces choses-là donc ça ça veut dire y a quelque

chose qui parle au cours des conférences ou de rencontres avec le public je me suis aperçu que les gens projetaient voyaient des choses que je n'avais jamais imaginées

ch_BH8: d'accord ouais mais

AJ61: **eh bien** oui je je les écoute en disant je n'ai pas imaginé un seul instant que cette chose [téléphone:noise:instantaneous][téléphone:noise:instantaneous] ah excusez-moi bon on va f- on va faire coupure (ESLO2_ENT_1061)

Cet exemple doit être contextualisé. Il s'agit d'un échange entre un interviewer et une personne qui se définit comme artiste. L'interviewer lui demande à un certain moment si « l'encodage artistique est universel ». La personne se lance dans un développement interminable, et accapare complètement le temps de parole – son interlocuteur n'arrive pas à l'arrêter. Il s'agit ici d'un cas de non-respect des maximes de quantité et de pertinence.

Nous avons vu que *eh bien*, lorsqu'il indexe un implicite discursif, constitue une routine discursive pour l'ouverture d'une réponse posée précédemment. Or ici, le locuteur, qui

rajoute sans cesse des informations non sollicitées, introduit une des informations par le marqueur *eh bien*. Cela présente deux fonctions : d'une part, il peut s'agir d'un semblant d'introduction de conclusion – impossible à trancher, car le dialogue est vite interrompu par la sonnerie d'un téléphone. D'autre part, cela permet au locuteur bavard de feindre la pertinence de son propos : il le délivre comme si c'était une réponse à une question posée par l'interlocuteur.

1.2.3. Le marqueur indexe un contenu propositionnel

Ce type d'emploi est quelque peu différent de ceux étudiés *supra*. Commençons par leur point commun : le fonctionnement de *eh bien* repose toujours sur l'information procédurale guide l'interprétation de Q en fonction de P dans une séquence du type *P eh bien Q*. Le marqueur cumule pourtant d'autres fonctions, en dehors du rôle joué dans l'articulation de P et Q :

- il peut fonctionner comme un opérateur de focalisation, lorsqu'il attire l'attention de l'interlocuteur sur l'information Q qu'il annonce ;
- il peut signifier une relation sémantique entre P et Q, notamment un rapport logique où Q découle logiquement de P ;
- il peut avoir une valeur conclusive, qui signale l'aboutissement d'un développement ; dans ce sens, il relie la conclusion véhiculée par Q aux éléments P(+P+P...) qui rendent logiquement possible cette conclusion.

Dans tous les cas de figure, nous verrons que P véhicule un sens propositionnel qui doit être compris littéralement.

1.2.3.1. *Eh bien* renvoie à une ou plusieurs UPA

Dans l'exemple suivant on observe que le marqueur *eh bien* est encadré par deux informations, P et Q :

(23) JR: est-ce que dans votre profession il y a beaucoup de femmes qui exercent ?
DJ39 : actuellement énormément actuellement énormément enfin si vous voulez la nouvelle génération des ophtalmologistes euh est j'ai l'impression a largement plus de cinquante pour cent féminine
JR: ah bon ?
DJ39 : c'est environ soixante pour cent féminine dans parmi les étudiants actuels parmi les étudiants actuels c'est très très important euh ça a toujours été la si vous voulez la fraction féminine des ophtalmologistes depuis quelques années est importante mais j'ai l'impression qu'elle tend à le devenir de plus en plus et pour vous citer un exemple euh [je suis attaché dans le service de d'ophtalmologie des enfants malades où je vais deux matinées par semaine]P ***eh bien*** [parmi les externes que nous avons il y a euh deux garçons pour sept filles]Q (ESLO1_ENT_003)

Le locuteur explique que les femmes sont très représentées dans son domaine d'activité, et propose un exemple pour appuyer cette affirmation : *parmi les externes que nous avons il y a euh deux garçons pour sept filles*. Ce segment, que nous nommerons Q, est néanmoins compréhensible seulement à la lumière de l'information P qui le précède : *je suis attaché dans le service de d'ophtalmologie des enfants malades où je vais deux matinées par semaine*. Le segment P fournit le cadre interprétatif de Q : si l'information concernant le taux de femmes dans une clinique est recevable et pertinente, c'est parce qu'on apprend préalablement que le locuteur y travaille, et donc implicitement qu'il s'exprime sur une situation qu'il connaît. Au niveau syntaxique, les deux segments sont autonomes :

- P [je suis attaché dans le service de d'ophtalmologie des enfants malades]^{UPA} [où je vais deux matinées par semaine]^{UPPA}
- Q [parmi les externes que nous avons il y a euh deux garçons pour sept filles]^{UPA}

Aucun lien de dépendance sémantique ou contextuelle n'existe entre les segments P et Q. La dépendance relève donc uniquement de la composante pragmatique.

Nous sommes d'avis que le rôle du marqueur *eh bien* est double dans ce cas de figure. D'une part, il sert à indiquer le lien pragmatique qui unit P et Q, où Q entretient lui-même un rapport de rétrojection avec P. D'autre part, *eh bien* sert à annoncer le segment Q, et signale également qu'il doit être compris à la lumière d'un segment P qui doit se trouver dans le contexte de gauche. C'est dans ce sens que le marqueur présente une valeur résomptive, car il indexe P, qui est ici une unité prédicative autonome (*je suis attaché dans le service de d'ophtalmologie des enfants malades*), suivie d'une unité prédicative partiellement autonome (*où je vais deux matinées par semaine*). Il est intéressant de constater que la suppression du marqueur entraîne une perte de cohésion dans le développement, en ce que la transition est trop abrupte de P à Q :

(23a) [pour vous citer un exemple euh je suis attaché dans le service de d'ophtalmologie des enfants malades où je vais deux matinées par semaine]^P Ø [parmi les externes que nous avons il y a euh deux garçons pour sept filles]^Q

La fonction que nous venons de décrire suppose également que le marqueur lui-même entretient un rapport de rétrojection avec le segment P, car son rôle en discours est justifié *parce qu'il apparaît à la suite de P !*

Enfin, le marqueur présente une valeur conclusive, dans la mesure où il annonce la fin du développement, et introduit une information qui répond de manière précise et justifiée à la

question demandée. Cette valeur est donc observable à l'échelle du développement thématique.

1.2.3.2. *Eh bien* renvoie à une UPPA

Dans l'exemple suivant, le marqueur se trouve intercalé entre une unité prédicative partiellement autonome et une unité prédicative autonome :

(24) DM9 5: de toute façon c'est une chose dont euh dont je p- dont je peux m'occuper [si par exemple euh on trouve qu'il y a pas assez de cars]^{UPPA} **eh bien** [on pourra me demander à moi de de m'occuper avec la Trec et le et le transporteur orléanais]^{UPPA}

(ESLO1_ENT_004)

Ces deux unités qui encadrent *eh bien* entretiennent un rapport de dépendance unilatérale, car la première dépend de la deuxième pour être sémantiquement complète. Plus précisément, l'UPPA exprime un cadre hypothétique dans lequel le procès dénoté par le verbe de l'UPA pourrait se produire. La fonction du marqueur semble quelque peu différente du cas de figure vu précédemment, car si le marqueur est supprimé, le rapport entre P et Q est tout aussi transparent :

(24a) DM9 5: de toute façon c'est une chose dont euh dont je p- dont je peux m'occuper si par exemple euh on trouve qu'il y a pas assez de cars Ø on pourra me demander à moi de de m'occuper avec la Trec et le et le transporteur orléanais

Notre hypothèse est que la valeur procédurale du marqueur, signalant que l'information Q doit être comprise par rapport à une information P, présente dans le contexte de gauche, n'est pas annulée, mais apparaît comme secondaire. Ici le marqueur semble avoir une fonction principale de focalisation du segment Q : le locuteur met en vedette l'information principale de son intervention. Cette fonction d'opérateur de focalisation traduit un positionnement du locuteur envers son propre dit, et agit au niveau métadiscursif, en ce qu'il aide à créer une hiérarchie entre les informations transmises.

L'exemple (24) illustre un cas de figure où l'UPPA exprime une hypothèse par rapport à l'UPA dont elle dépend. Nous avons identifié d'autres relations sémantiques qui peuvent apparaître dans le même type de structure, comme par exemple en (25), où P et Q entretiennent un rapport causal :

(25) 505CONF : au cours d'une même semaine et au cours même d'un même [pi:pronounce:instantaneous] [bruit de moteur:noise:instantaneous] parce que les enfants ne

peuvent pas se fixer très longtemps et puis ils aiment bien ne pas s'ennuyer et [comme il y a six séances par semaine]P *eh bien* [ça devient très très vite fastidieux d'avoir toujours le même] Q
(ESLO1_CONF_505)

Le fonctionnement du marqueur *eh bien* semble constant dans cette configuration : au-delà de son rôle dans la focalisation de Q, il sert toujours à articuler P et Q, par un renvoi résomptif vers P (dont il dépend pragmatiquement, dans un rapport de rétrojection). Dans le même temps, par un phénomène de projection, il annonce la production du segment Q.

1.2.3.3. *Eh bien* renvoie à une UNP

Ce type de renvoi correspond dans un premier cas aux emplois où *eh bien* se retrouve intercalé entre un élément thématique et un élément rhématique. Ce cas de figure est observable dans l'exemple suivant :

(26) JI306: il fallait qu'il passe un examen alors je le prenais je le prenais euh une heure deux heures alors je lui faisais une récréation on faisait une dictée
MB oui
JI306: et puis alors [la dictée]^{UNP} **eh bien** quand l'on corrigeait les fautes et je lui expliquais je lui faisais recopier ce que j'avais expliqué ainsi de suite (ESLO1_ENT_010)

Le segment *la dictée* apparaît ici comme un cadre interprétatif des informations véhiculées dans la suite de l'énoncé. *Eh bien* présente une même fonction dans l'articulation de l'avant et de l'après discursif. Nous sommes d'avis que dans ce cas aussi, il sert à focaliser le segment qu'il introduit.

1.2.4. Le marqueur indexe un sous-entendu

Lorsque *eh bien* indexe un sous-entendu, le fonctionnement du marqueur est identique à celui observé dans les cas où il indexe un contenu propositionnel présent à sa gauche. Dans des structures du type *P eh bien Q*, P peut être un sous-entendu, et non plus un sens littéral.

1.2.4.1. En ouverture d'un tour de parole initiatif

L'exemple suivant correspond au début d'un entretien, où l'interviewer explique la procédure à suivre, que l'interlocuteur BAT25 accepte :

(27) OU: vous poserais des questions peut-être un peu plus précises et plus hum
concises

BA725: oui

OU: euh et ensuite je vous demanderai quelques détails n'est-ce pas pour la la
documentation des fiches

BA725: **oui bien sûr oui**

OU: *eh bien* euh hum alors monsieur NPERS depuis quand habitez-vous à Orléans ?
(ESLO1/ ESLO1_ENT_001)

Dans notre exemple, ce que *eh bien* indexe, c'est le sous-entendu déclenché par l'énoncé *oui bien sûr oui* (en gras). La réponse du locuteur BA725 *oui bien sûr*, qui vaut acceptation de la procédure, véhicule implicitement que l'interviewer a l'autorisation de poser la première question, ce qui rend possible le début de l'entretien.

Ici le marqueur institue le même rapport logique que celui vu dans les exemples précédents. La structure P *eh bien* Q peut se gloser ici par « puisque P a été énoncé, Q peut être énoncé aussi ». Q tire ainsi sa pertinence (son assertabilité) du fait que l'information P a préalablement été produite.

Une fonction similaire du marqueur est observable dans l'exemple suivant, où nous observons une réorientation thématique introduite par *eh bien* :

(28) BA725: comme un type qui qui a vraiment euh étudié la littérature si vous me demandez des hommes de notre terroir c'est ça que vous voulez savoir n'est-ce pas ?

OU: oui oui oui

BA725: *oui c'est tout ce que je vois à vous signaler*

OU: **eh bien** on a beaucoup parlé des événements de mai dernier

BA725: oui

OU: et moi je n'étais pas en France à l'époque

BA725: oui

OU: alors euh est-ce que vous pourriez m'expliquer

BA725: mai septembre

OU: ce qu'il s'est passé ? (ESLO1_ENT_001)

Ce n'est pas pourtant pas le marqueur *eh bien* qui permet cette réorientation ; simplement, il explicite ce qui la rend possible. En effet, le locuteur interviewé BA725 affirme qu'il n'a plus rien à rajouter au sujet d'un certain thème précédemment abordé : *oui c'est tout ce que je vois à vous signaler*. Cette assertion porte en elle implicitement l'injonction adressée à l'interviewer de passer à une autre question, sur un autre thème. L'interviewer prend acte, et relance l'entretien sur le thème des *événements de mai dernier*. Cette transition est marquée par *eh bien* qui peut se gloser ici par « si vous n'avez plus rien à dire sur le sujet X, passons au sujet Z ». Le marqueur indexe donc le sous-entendu porté par *oui c'est tout ce que je vois à vous*

signaler et déclenche un phénomène de projection qui sert à introduire la question qui porte sur un nouveau thème.

1.2.4.2. Au sein d'un tour de parole, *eh bien* renvoie à une UPA

Dans cet exemple, *eh bien* permet d'articuler le segment qui se trouve à sa gauche (en gras) au développement à sa droite (en gras) :

(29) OU: on dit quelquefois que la langue française se dégrade qu'en pensez-vous ?
est-ce que vous pensez que c'est juste ?

BA725: pense pas non d'après ce que je viens de vous dire puisque moi je trouve quand même que les gens s'expriment de mieux en mieux quand même

OU: oui

BA725: si vous voulez y a trente ans que je suis établi *eh bien* si je compare par exemple euh mes clientes euh qui ont alors soixante-cinq ou soixante-dix ans bon bah on parle un langage moins quand même euh beaucoup plus commun euh hein avec beaucoup plus de fautes d'orthographe que que les jeunes actuellement (ESLO1/ ESLO1_ENT_001)

Le marqueur indique une relation sémantique du type *P eh bien Q*, qui peut se traduire par « puisque P, je peux affirmer Q ». Autrement dit, la pertinence du segment Q est due au fait que P a déjà été énoncé.

Seulement, ici ce n'est pas le contenu propositionnel véhiculé par Q qui sert à légitimer P, mais le sous-entendu qu'il véhicule : « y a trente ans que je suis établi » signifie en creux « je connais la situation depuis suffisamment de temps pour être en mesure de donner une réponse fiable à votre question ». Ce sous-entendu est récupérable par inférence, et c'est bien cela que *eh bien* indexe de manière résomptive.

1.2.5. *Eh bien* / *eh ben* : variantes (occasionnellement) allomorphes ?

Avant de clore la partie consacrée au marqueur *eh bien*, nous voudrions aborder un phénomène qui a attiré notre attention. Il s'agit de certains emplois du marqueur où il est commutable avec *eh ben*, car il assure la même fonction, celle d'introduire une information surprenante, qui ne découle pas des implications du discours précédent. Nous ferons ici appel à des exemples de sources diverses. Observons l'exemple suivant, issu d'un entretien entre une journaliste et l'historien J. Chapoutot, qui affirme à propos du succès d'E. Zemmour :

(30) Tout cela flatte alors l'extrême droite la plus rance la plus ignoble et plus largement une autre frange de la population française qui... **eh bien** trouve que désormais il y a une histoire de France immaculée, et effectivement c'est plus réconfortant pour la psyché personnelle (Johann Chapoutot, *Blast, le souffle de l'info*, 23/10/2021, *Complotisme, djihadisme, etc.: face au vide, les nouvelles croyances*, [vidéo] minute 0:34, url : <https://youtu.be/Mc4x0KO1T0s>)

L'intonation du locuteur est aussi une clef d'interprétation : le marqueur est précédé d'une pause d'hésitation, et livre l'information introduite par *eh bien* comme une concession par rapport à ce qui aurait pu être attendu compte tenu du savoir encyclopédique présumé commun : que seule l'extrême-droite soit concernée par le phénomène. Le fonctionnement de *eh bien* dans correspond ici à celui de *ben*, tel qu'il a été décrit par Hansen :

Si vous entendez le lexème *ben*, cherchez un contenu P lié au contexte immédiat et supprimez les implications contextuelles de ce contenu dans votre modèle mental, avec la garantie de la part du locuteur qu'elles s'avéreront non pertinentes. (Hansen, 1995 : 34)

Eh bien est d'ailleurs aisément commutable avec *eh ben* dans cet emploi :

(30a) Tout cela flatte alors l'extrême droite la plus rance la plus ignoble plus largement une autre frange de la population française qui... **eh ben** trouve que désormais il y a une histoire de France immaculée [...]

Observons un autre exemple d'oral représenté issu du corpus FRANTEXT, où le marqueur assure exactement la même fonction :

(31) L'année continuait de s'écouler et le couperet de la mort voletait autour d'eux, renforçant leurs sentiments mutuels. Quand son terme est arrivé, lui qui aurait dû être agonisant se sentait parfaitement bien. Il est allé chez son médecin qui lui a fait faire de nouvelles analyses. **Eh bien**, figure-toi qu'il était complètement guéri et quand il l'a annoncé à son amie, cela a été une nouvelle preuve de la surpuissance de leur amour et une validation de leur façon de vivre qui était la seule bonne. (FRANTEXT, Laurens Céline, *Là où la caravane passe*, 2021, p.142)

Ces deux exemples ont en commun un registre de langue plus soigné ; dans le cas de J. Chapoutot (30), ce registre est imposé à la fois par son ethos d'historien / enseignant-chercheur, et par la situation : il participe à un entretien formel.

Dans le deuxième cas (31), il s'agit d'un extrait de roman : le registre est dû au canal écrit, au genre textuel, mais aussi au fait qu'il s'agit d'un exemple d'oral représenté, où les vrais usages peuvent être contrefaits.

Cette fonction d'introduire une information surprenante, vue en (30) et (31), est la même que celle relevée par Sirdar-Iskandar (1980). L'analyse de l'autrice a été contestée par la suite, car le marqueur s'est avéré plus polyvalent.

Pour résumer, notre hypothèse est que les seules fois où *eh bien* introduit une information surprenante ou inattendue correspondent aux cas de figure où il est commutable avec *eh ben*. Ils peuvent constituer de ce fait des variantes allomorphes d'un même type d'emploi³⁷. *Eh bien* apparaît alors comme une variante soignée de *eh ben*. La différence relèverait donc du registre.

Par ailleurs, cette concurrence entre les deux marqueurs explique pourquoi on retrouve des occurrences de *eh bien* en emploi isolé, notamment dans des contextes d'oral représenté, comme en (32), alors que ce type d'emploi est inexistant dans les corpus oraux :

(32) Pour finir, il me demande ce que je fais dans la vie. Quand je le lui dis, il fait une drôle de tête.

– Avocat ? ***Eh bien*** ! Et l'asthme ne vous gêne pas quand vous plaidez ?

– Je ne fais jamais de crise d'asthme quand je plaide. (Winckler, *La maladie de Sachs*, exemple de Lefevre, 2012 : 126)

Il s'agit donc en réalité d'un *eh ben*. Ce constat est intéressant car il ouvre des perspectives sur les différences d'emploi des marqueurs discursifs, entre l'oral spontané et l'oral représenté.

Eh bien dans ce cas de figure indexe, en effet, un implicite déclenché par des propos du contexte gauche, pour les infirmer ! Il marque ainsi la non-validité de cet implicite, qui explique le caractère surprenant du contexte de droite. Dans une structure du type *P eh bien Q*, on s'attendrait à ce que Q découle logiquement de P (de son énonciation, ou de ses implications). Or ce cas de figure fonctionne différemment, et peut se résumer ainsi :

P eh bien Q.

—> P implique N où N contredit Q

Q est de ce fait surprenant, car il ne découle par logiquement des implications précédentes.

1.2.6. Frontière du discours rapporté

Une autre valeur que nous avons observée, et qui a déjà été relevée par les travaux antérieurs (Hyang, 1992 ; Lefevre, 2012) est que *eh bien* peut marquer la frontière entre deux plans énonciatifs, en tant qu'introducteur du discours rapporté :

³⁷ Nous précisons bien d'un même type *d'emploi*, car *eh bien* en connaît plusieurs. Les deux marqueurs ne sont pas interchangeables dans d'autres contextes d'utilisation.

(33) FJ944 : donc si vous vouliez ouvrir une euh une laverie ou une teinturerie euh vous dites *eh bien* euh moi madame euh Blanche euh j'ai décidé d'ouvrir une blanchisserie (ESLO2_ENT_1069)

Cet emploi peut s'expliquer par le statut de routine discursive de *eh bien* comme marqueur d'oralité. Il est (peut-être !) employé pour donner un gage d'authenticité aux paroles rapportées. Cela est d'autant plus pertinent dans notre exemple, où la parole rapportée est fictive : la locutrice imagine un propos. Nous considérons que dans ce type d'emploi, le marqueur n'est pas résomptif.

1.3. Synthèse et bilan

Cette analyse nous a permis de constater que du point de vue syntaxique, *eh bien* est toujours une unité non prédicative qui se greffe sur une unité prédicative présente dans son contexte de droite. Il est non déplaçable par rapport à cette unité. Dans le cas où il partage la périphérie gauche d'une unité prédicative autonome avec d'autres unités non prédicatives, il est potentiellement mobile, pourvu que le marqueur reste à la gauche de l'unité prédicative. Le rapport de dépendance que le marqueur entretient avec cette unité est unilatéral.

Du point de vue sémantico-pragmatique, le marqueur est porteur d'un sens instructionnel qui guide l'interprétation de son contexte gauche et de son contexte droit, et signale que le second doit être interprété en fonction du premier. Pragmatiquement, *eh bien* présente un ancrage bidirectionnel : d'une part il entretient un rapport de rétrojection avec un segment du contexte de gauche, et d'autre part il déclenche une projection vers l'avant, préfigurant une suite. Ce rapport est confirmé par son contour mélodique non conclusif qui vaut signal de continuation.

Ce parallèle nous permet de constater que l'ancrage du marqueur dans son contexte présente des réalisations différentes selon le niveau d'analyse interrogé, et que même sa dépendance syntaxique par rapport à une unité prédicative repose sur des indices de nature pragmatique et prosodique.

2. *BON*

Étant donné que *bon* présente une grande diversité d'emplois en discours, nous mènerons une analyse qui présente les mêmes objectifs que la précédente. Elle comprendra donc un volet syntaxique, qui visera à déterminer la valeur prédicative du marqueur et son degré d'autonomie. Ces aspects seront constamment corrélés à sa distribution. Le volet sémantico-pragmatique concernera sa valeur déictique, qui semble plus complexe : notre étude de corpus a révélé que *bon* est apte à réaliser deux types de renvois – prospectif, vers l'après discursif, et rétrospectif, vers l'avant.

Une particularité du marqueur *bon* qui doit être prise en compte est sa disposition à entrer dans la structure de différentes collocations discursives. Selon la définition proposée par le *Dictionnaire des sciences du langage*, la collocation est

une co-occurrence conventionnelle, résultant d'une forte contrainte sémantique de sélection qui se manifeste dans la valence d'une unité lexicale, et qui a pour effet de restreindre la compatibilité des mots avec l'unité en question. (Neveu, 2004 : 71).

Étant donné que *bon* connaît des co-occurrences fréquentes avec d'autres formes, le plus souvent des adverbes, des conjonctions et parfois des interjections, nous présenterons également le domaine collocatif du marqueur. L'objectif sera de montrer dans quelle mesure le fonctionnement du marqueur résomptif *bon* tranche avec celui des emplois où il entre dans la structure des collocations.

2.1 *Analyse syntaxique*

Notre analyse montre que le marqueur *bon* tend à figurer tantôt à la droite des unités prédicatives autonomes ou partiellement autonomes, tantôt à l'intérieur de celles-ci, entre des grands constituants. Dans la grande majorité de ses emplois, il est dépourvu de valeur prédicative. Dans des cas de figure marginaux, il s'apparente à un prédicat averbal partiellement auto-

nome. Nous verrons que le statut syntaxique du marqueur est intrinsèquement lié aux fonctions qu'il assure sur le plan pragmatique.

2.1.1. *Bon*, emploi isolé

Bon peut apparaître dans des emplois isolés, où il constitue à lui seul un tour de parole :

(1) JUL : v` voulez encore des olives ou j` peux les ranger
ROM : nan
nan merci
ROM : on va arrêter d` manger donc euh
ANN : ouais (.) sinon on n'aura plus faim
JUL : ((rires))
ANN : qu'est- ce que ça peut être QU'est- ce que ça peut être
ANN : (j'ai faim) (8.5)
JUL : *bon*
ROM : bon allez (.)
ANN : on est partis
(CLAPI)

L'occurrence de *bon* survient après huit secondes de silence. La situation de communication comprend trois locuteurs réunis autour d'une table à la fin d'un apéritif. Le marqueur exprime ici la prise d'une décision (celle de débarrasser la table). Un bref moment de silence précède la production du marqueur. Deux hypothèses d'interprétation de son statut syntaxique nous semblent également possibles.

Nous pouvons d'abord considérer que *bon* s'apparente ici à une unité prédicative partiellement autonome. D'une part, il garde encore l'aptitude de prédiquer, car il valide une information non explicitée, mais suffisamment saillante pour tous les participants : celle de mettre fin à l'apéritif. Cette information est saillante car elle est sous-entendue, pouvant être déduite des interventions comme *v` voulez encore des olives ou j` peux les ranger* ou *on va arrêter d` manger donc*. Notre première hypothèse est que cette information implicite (le fait de mettre fin à l'apéritif) peut constituer le support prédicatif de *bon*, qui aurait donc une valeur prédicative. Cela justifie son caractère non autonome, car l'unité est dépourvue d'autonomie contextuelle (et sémantique).

Pourtant, d'autre part, *bon* ne peut pas être considéré un prédicat averbal prototypique, car il n'accepte ni le changement de modalité :

(1a) ANN : qu'est- ce que ça peut être QU'est- ce que ça peut être
ANN : (j'ai faim) (8.5)
JUL : *bon* ?*

ni l'ajout d'un marqueur de prédication :

(1b) ANN : qu'est- ce que ça peut être QU'est- ce que ça peut être

ANN : (j'ai faim) (8.5)

JUL : *très bon**

Notre deuxième hypothèse est que le marqueur serait une unité non prédicative, porteuse d'un sens instructionnel et d'une valeur conclusive : elle sert à signaler la fin de quelque chose – une action ou un développement thématique, voire une unité prédicative. Elle présente une certaine autonomie, en ce qu'elle apparaît isolée, mais dépend sémantiquement de son contexte de gauche, avec lequel elle entretient un rapport de rétrojection.

Ces deux hypothèses nous semblent également valables, ce qui montre que dans certains cas le statut syntaxique du marqueur résiste à l'analyse.

2.1.2. *Bon* frontière gauche des unités prédicatives autonomes

Le marqueur présente une grande affinité avec la périphérie gauche des unités prédicatives autonomes, quelle que soit leur position dans le tour de parole. Cette affinité s'explique par le fait que *bon* déclenche un phénomène de projection, qui sert à inférer la continuation du discours dans son contexte de droite.

2.1.2.1. En début de tour de parole

Bon peut ouvrir un tour de parole, comme dans l'exemple (2) :

(2) ch_CD2 : [rire:noise:instantaneous] voilà ouais ouais ouais ouais

RL2 : bah écoutez c'est ce qui s'est passé en tout cas j'ai eu de retenue et euh

ch_CD2 : non non bah c'est hm

RL2 : *bon* [j'ai peut-être un peu trop parlé]^{UPA} sincèrement j'ai parlé

ch_CD2 : c'est c'est s- si vous vous êtes euh à l'aise c'est c'est tout ce qu'on cherche-
ESLO2_ENT_1002

On observe que le marqueur n'accepte pas de modalité d'énonciation :

(2a) RL2 : *bon ?* [j'ai peut-être un peu trop parlé]^{UPA} *

ni de marqueur de prédication :

(2b) RL2 : *très bon* [j'ai peut-être un peu trop parlé]^{UPA} *

Il est assorti d'un contour mélodique non conclusif, et annonce de ce fait l'unité prédicative qui se trouve à sa droite. Il apparaît donc comme une unité non prédicative qui se greffe sur

l'unité prédicative qui le suit. Du point de vue syntaxique, il est mobile, car *bon* semble déplaçable après cette unité prédicative (2c) :

(2c) RL2 : [j'ai peut-être un peu trop parlé]^{UPA} **bon** sincèrement j'ai parlé

Néanmoins, ce déplacement s'accompagne d'une modification de sa valeur discursive. Plus précisément, du point de vue pragmatique, le marqueur articule l'unité prédicative qu'il introduit à un élément du contexte de gauche, avec lequel il entretient un rapport de rétrojection. Autrement dit, *bon* apparaît toujours en discours par rapport à une information énoncée préalablement (ou perceptible dans la situation de communication). Le déplacer conduit à détourner sa portée, qui affectera par conséquent d'autres unités seront affectées par cette articulation. Comparons (2) et (2c) :

(2) RL2 : bah écoutez c'est ce qui s'est passé en tout cas j'ai eu de retenue et euh
ch_CD2 : non non bah c'est hm
RL2 : **bon** [j'ai peut-être un peu trop parlé]^{UPA}

(2c) RL2 : [j'ai peut-être un peu trop parlé]^{UPA} **bon** sincèrement j'ai parlé

Étant donné que le marqueur présente ici une portée rétrospective, en (2) il indexe le tour de parole précédent, *non non bah c'est hm*, alors qu'en (2c) il indexe *j'ai peut-être un peu trop parlé*. Sa fonction en discours agit donc comme une contrainte distributionnelle.

2.1.2.2. [UPA bon UPA]

Bon peut apparaître également à la frontière de deux unités prédicatives autonomes :

(3) + donc en fait on + à Bagnole y a pas beaucoup de police on la voit jamais la police + et en fait c'est normal qu'on la voit pas parce que visiblement le maire avait des arrangements avec euh + les jeunes des cités + en gros c'est eux qui faisaient la loi ++ et euh y [on leur laissait faire leur trafic]^{UPA} + **bon** [c'était pas plus mal]^{UPA} parce que ça nous ça nous permettait de + personne se faisait embrouiller en fait + donc euh + comme ça euh + y avait pas d'histoires (CFPP2000 CFPP2000_BA_01)

Tout comme le marqueur *eh bien*, *bon* ne semble pas pouvoir être rattaché à l'unité prédicative qui se trouve à sa gauche pour plusieurs raisons. D'une part, *bon* ne constitue pas un ajout qui viendrait compléter le sens véhiculé par cette unité prédicative. D'autre part, le contour mélodique non conclusif constant du marqueur, qui préfigure une suite, le fait entrer dans la périphérie gauche de l'unité prédicative qui le suit. Enfin, l'inférence prédictive qu'il déclenche le rattache à son contexte de droite. Le rapport syntaxique de *bon* avec son

contexte, dans cette configuration, repose donc sur des critères de nature prosodique et pragmatique.

Il convient de préciser que *bon* peut partager la périphérie gauche d'une unité prédicative avec d'autres unités non prédicatives. La plupart du temps, ces unités sont des connecteurs discursifs et / ou des marques d'hésitation comme *euh* :

(4) ch_CD2 : oui oui

RL2: et on s'est dit euh ben on n'a pas envie euh on avait pas envie de euh proposer ça à nos enfants

ch_CD2 : de ça ouais hm

RL2: [**donec**]^{UNP} [**euh**]^{UNP} [**bon**]^{UNP} [c'était assez compliqué moi j'étais jeune]^{UPA} hein je l'ai rencontré j'avais euh quinze ans ESLO2_ENT_1002

(5) et euh je répondrai à toutes vos questions à la (en?) fin de l'entretien/ comme je vous l'ai dit tout à l'heure/ [**alors**]^{UNP} [**euh**]^{UNP} [**bon**]^{UNP} [on souhaite que vous parliez le plus librement possible]^{UPA} (CLAPI, Français des années 80 - entretiens sociolinguistiques, FA 17)

Du point de vue syntaxique, rien ne semble interdire le déplacement du marqueur *bon* au sein de la périphérie gauche de l'unité prédicative qu'il annonce :

(4a) RL2: [**euh**]^{UNP} [**bon**]^{UNP} [**donec**]^{UNP} [c'était assez compliqué moi j'étais jeune]^{UPA}

(5a) et euh je répondrai à toutes vos questions à la (en?) fin de l'entretien comme je vous l'ai dit tout à l'heure/ [**euh**]^{UNP} [**bon**]^{UNP} [**alors**]^{UNP} [on souhaite que vous parliez le plus librement possible]^{UPA} (CLAPI, Français des années 80 - entretiens sociolinguistiques, FA 17)

Cette mobilité n'est pourtant pas systématique, et dépend du rôle des unités non prédicatives avec lesquelles *bon* partage la périphérie gauche d'une unité prédicative. À titre d'exemple, l'attestation suivante :

(6) voilà imaginons que le Parc Monceau soit réquisitionné pour installer un camp de réfugiés + [**bon**]^{UNP} [là]^{UNP} [j'imagine que les habitants se fédèreraient]^{UPA} inachevée euh + voilà + se constitueraient en ligues + euh (CFPP2000, CFPP2000_17_01)

où *bon* est suivi de *là*, qui reprend de manière résomptive et thématise le contenu du contexte de gauche, *imaginons que le Parc Monceau soit réquisitionné pour installer un camp de réfugiés*. Dans ce cas de figure l'ordre des unités non prédicatives nous semble plus contraint. Observons l'exemple (6a) :

(6a) voilà imaginons que le Parc Monceau soit réquisitionné pour installer un camp de réfugiés + [là]^{UNP} [**bon**]^{UNP} [j'imagine que les habitants se fédèreraient]^{UPA} inachevée euh + voilà + se constitueraient en ligues + euh

Si ce déplacement demeure acceptable du point de vue syntaxique, l'ordre de *bon* et de *là* semble obéir ici à un principe de cohérence, relatif au rôle que ces deux unités jouent en discours. Plus précisément, *bon* sert à opérer une transition entre son contexte gauche, qu'il valide formellement (ou en tout cas qu'il marque comme achevé) et le contexte de droite qu'il introduit. *Là* a le rôle de thématiser ce contexte de gauche, et de servir de cadre interprétatif pour l'unité prédicative à sa droite, *j'imagine que les habitants se fédèreraient*. De ce fait, la position de ces deux unités non prédicatives semble fondée sur des besoins d'expression précis. Autrement dit, si leur déplacement au sein de la périphérie gauche de l'unité prédicative n'est pas impossible, elle appauvrit la cohérence de l'enchaînement des unités.

2.1.2.3. [UPA inachevée *bon* + UPA]

Bon peut apparaître dans la périphérie gauche d'une unité prédicative qu'il annonce, et en même temps être précédé par une unité prédicative inachevée, comme dans l'exemple (7) :

(7) JUD : ouais c'est la même c'est le même groupe la même école après j' sais pas si y a des endroits qui sont mieux que d'autres faut que je me renseigne mais toulouse déjà [la femme était beaucoup plus agréable/ beaucoup plus euh] UPA inachevée (.) **bon** [j' sais pas]^{UPA} ça m'a plus euh (.) plu (Apéritif entre ami(e)s - glasgow)

On constate que le marqueur permet de dépasser une impasse, et de relancer du discours. Ce type d'emploi est représenté notamment dans les cas d'hésitation de la part des locuteurs. Il témoigne d'une construction des propos en temps réel. Le marqueur permet de signaler la fin des tentatives d'achever l'unité prédicative qui le précède, et d'amorcer le début d'une nouvelle unité prédicative. Au niveau syntaxique, il fonctionne comme dans les autres cas de figure, autrement dit comme une unité non prédicative greffée sur l'unité prédicative qui le suit.

2.1.2.4. *Bon* frontière gauche d'une UPA parenthétique

Un cas de figure similaire est observable dans l'exemple (8) :

(8) P2 : une question
 D : oui
 P2 : que j' voudrais vous poser
 D : allez-y
 P2: [parce que ma soeur]UPA inachevée
 euh **bon** euh [celle qui est venue vous voir pour l'histoire d'implant] euh [elle a la machoire qui::: enfin disons qui n'est pas droite]
 D : oui (Consultations chez les dentistes ~ consultation 5)

Cette attestation illustre un cas de figure différent d'interruption de l'unité prédicative qui précède le marqueur *bon*. En effet, il ne s'agit pas ici d'une impasse, mais d'un ajout parenthétique, *celle qui est venue vous voir pour l'histoire d'implant*, qui vise à expliquer la dernière expression référentielle de l'unité prédicative qui précède le marqueur. À la fin de cet ajout à statut parenthétique, le locuteur relance l'unité prédicative interrompue. Il en résulte que *bon* sert ici à ouvrir une brèche syntaxique dans l'énoncé, en permettant l'insertion du segment parenthétique. Le marqueur, assorti d'un contour mélodique non conclusif, annonce ce segment. Du point de vue syntaxique, il en est partiellement dépendant, dans la mesure où il se greffe sur cette unité prédicative qui le suit.

2.1.3. Frontière gauche des unités prédicatives partiellement autonomes

Le marqueur *bon* peut se retrouver également dans la périphérie gauche d'unités prédicatives partiellement autonomes. Plusieurs cas de figure se démarquent, que nous classerons selon le fonctionnement syntaxique et discursif des unités prédicatives partiellement autonomes.

2.1.3.1. UPA + {*bon* + [UPPA + UPA]}

Bon peut introduire un segment complexe constitué d'une unité prédicative partiellement autonome, elle-même sémantiquement dépendante d'une unité prédicative autonome qui la suit :

(9) YP371 : alors on on dit ben orientez-vous de telle branche [y a des y a des débouchés]^{UPA} *bon* [quand on arrive euh aux pour les débouchés]^{UPPA} [y a plus rien]^{UPA} (ESLO1_ENT_148)

Nous considérons que dans ce cas de figure le marqueur sert à introduire l'ensemble du segment [UPPA+UPA], car il ne peut pas être déplacé : il ne peut figurer ni entre ces deux unités prédicatives, ni à la fin. Cette contrainte s'explique par le rôle joué par le marqueur dans l'articulation : tout changement de place entraînerait une modification du rapport sémantique tissé entre les unités de discours dans leur enchaînement :

(9a) y a des y a des débouchés]^{UPA} [quand on arrive euh aux pour les débouchés]^{UPPA}
bon [y a plus rien]^{UPA}

L'exemple (9a) montre que le déplacement de *bon* entraîne le marquage d'un lien entre l'UPPA *quand on arrive euh aux pour les débouchés* et l'UPA *y a plus rien*, alors qu'en (9) :

(9) YP371 : alors on on dit ben orientez-vous de telle branche [y a des y a des débouchés]^{UPA} **bon** [quand on arrive euh aux pour les débouchés]^{UPPA} [y a plus rien]^{UPA} (ESLO1_ENT_148)

le marqueur marque le lien entre l'UPA *y a des y a des débouchés* et la séquence [UPPA + UPA], *quand on arrive euh aux pour les débouchés y a plus rien*.

Compte tenu de l'information procédurale portée par le marqueur, cette modification s'accompagne également d'une compréhension différente de l'ensemble du tour de parole.

2.1.3.2. [**Bon** + UPPA]

Le marqueur peut également se trouver dans la périphérie gauche d'une unité prédicative partiellement autonome, car dépourvue d'autonomie sémantique et contextuelle :

(10) RL2: après euh
ch_CD2: d'accord hm
RL2: si j'ai répondu à tout euh
ch_CD2: si c'est c'est parfait c'est parfait
RL2: si j'ai trop parlé euh [rire:noise:instantaneous]
ch_CD2: euh c'était parfait [rire:noise:instantaneous]
RL2: parce que **bon** [un peu du langage familier]^{UPPA} hein mais bon euh
[rire:noise:instantaneous] non non mais mais oui non mais
RL2: non mais c'est vrai qu'on oublie le micro et puis euh [rire:noise:instantaneous]
ch_CD2: on oublie ouais
RL2: on fait comme si euh je sais pas
(ESLO2_ENT_1002)

Dans cet exemple, la locutrice RL2 s'interroge sur la qualité de sa prestation durant l'entretien et émet certains doutes, notamment concernant le registre de langue employé. Elle affirme, de manière assez elliptique : **bon un peu du langage familier hein mais bon**.

Bon précède dans cet exemple le segment *un peu du langage familier* qui est dépourvu d'autonomie sémantique et contextuelle, dans la mesure où son support prédicatif est sous-entendu : si nous avons découpé de la sorte cette attestation, c'est pour montrer qu'elle n'explique à aucun moment l'objet de son propos, qui est, en réalité, son propre discours.

Le référent est suffisamment saillant pour les interlocutrices, de sorte qu'il semble inutile de le verbaliser. Il n'en reste pas moins qu'il constitue le véritable support prédicatif de l'unité prédicative partiellement autonome introduite par *bon*. Il est intéressant de voir que le marqueur partage la périphérie de cette unité de discours avec le connecteur *parce que* et que leur position semble fixe. Cette contrainte découle du fait que le marqueur semble ici opérer un renvoi prospectif, car il guide l'interprétation de l'unité qu'il introduit (et n'a plus

de fonction dans l'articulation, comme dans les exemples précédents). Comparons les deux positions envisageables :

(10) parce que **bon** [un peu du langage familier]^{UPPA} hein

(10a) **bon** parce que [un peu du langage familier]^{UPPA} hein

Le connecteur *parce que* présente lui aussi un sens instructionnel, qui ne sert pas à introduire une justification par rapport à un contenu propositionnel préalablement émis, mais à justifier la production même des énoncés précédents (autrement, il porte sur le dire). On pourrait le gloser par « je vous dis cela parce que... ». Le marqueur *bon* véhicule ici une nuance concessive, et signale que la prédication *un peu de langage familier* est à comprendre comme un élément peu satisfaisant. Le marqueur *bon* sert donc à la modalisation, car il permet au locuteur de se positionner par rapport à son dit.

Cela étant dit, on constate que l'ordre de ces deux unités non prédicatives, *parce que* et *bon*, est forcément contraint. D'une part, c'est *parce que* qui entretient un rapport de rétrojection avec l'avant discursif, il convient naturellement qu'il assure ce rôle de frontière. Ensuite, déplacer *bon* en première place dans la périphérie de l'UPPA changerait son rôle en discours : il opérerait un renvoi résomptif vers l'avant discursif, qu'il articulerait avec l'unité qu'il introduit. Or son rôle dans l'exemple (10), qui s'appuie sur une opération de deixis prospective, s'explique par le fait que la nuance concessive affecte le segment qui se trouve à droite, *un peu de langage familier*. Cette valeur sémantico-pragmatique impose une proximité maximale avec l'unité de discours affectée par l'information procédurale qu'il véhicule.

Enfin, un deuxième cas de figure où *bon* peut précéder une unité prédicative partiellement autonome, c'est lorsque celle-ci est elle-même un constituant enchâssé dans une unité prédicative autonome, comme dans l'exemple (11) :

(11) A: donc j'ai redécouvert ça j'ai {j'ai découvert
que : **bon** [d'une certaine façon une oc- que mes parents
étaient un un morceau de sociologie]^{UPPA}}^{UPA} (rire) / tu vois ils
étaient : voilà/ euh c'est c'est assez c'est très sécurisant pour moi ça
(CLAPI, Enquête de sociologie urbaine - paris marais ==> *Transcription : Parcours o
- xml*)

Cet exemple pourrait donc également être classé parmi les emplois où le marqueur figure à l'intérieur d'une unité prédicative. Il n'est pas déplaçable, et tout comme dans le cas de figure précédent, au niveau sémantico-pragmatique il semble guider l'interprétation de l'unité pré-

dicative qu'il introduit. Dans ce cas de figure son ancrage est unidirectionnel, pour les raisons suivantes : il ne sert pas à l'articulation d'un avant et d'un après discursif, rien dans le contexte de gauche ne détermine sa production, et donc il n'existe pas de lien de rétrojection entre le marqueur et un quelconque élément préalablement énoncé. Ce type de fonctionnement pragmatique, que nous avons vu en (10) et (11), a donc des conséquences syntaxiques, puisque le marqueur n'est pas déplaçable.

Bon peut apparaître également entre un pronom relatif et la relative (que nous considérons donc comme unité prédicative partiellement autonome).

(12) évidemment je vis pas dans l'opulence mais bon moi je j'ai pas d'enfants + à charge + donc j'ai pas de je suis quand même + dans une situation où **bon la crise me me pose pas forcément de problèmes** + mais euh + mais bon je la vois évidemment (CFPP2000_BA_01_)

Encore une fois, le renvoi prospectif qu'il opère bloque sa position, à la gauche du segment affecté par la procédure encodée par le marqueur, dont la nuance concessive porte ici sur le dire. On pourrait d'ailleurs le gloser par « je suis quand même dans une situation où, *je dois l'admettre*, la crise ne me pose pas forcément de problèmes ». Compte tenu du rôle discursif de *bon*, on constate que sa position est contrainte par rapport au prédicat *la crise me me pose pas forcément de problèmes*. Il est donc mobile par rapport au pronom relatif.

Ainsi, la version observable dans (12a) :

(12a) évidemment je vis pas dans l'opulence mais bon moi je j'ai pas d'enfants + à charge + donc j'ai pas de je suis quand même + dans une situation **bon où la crise me me pose pas forcément de problèmes** + mais euh + mais bon je la vois évidemment

reçoit la même interprétation. Si ce déplacement n'est pas impossible, principalement en raison du grand nombre de places que le marqueur peut occuper sur l'axe syntagmatique, il nous semble pourtant que l'attestation (12) reste plus naturelle, du point de vue de l'élaboration syntaxique de l'énoncé. Dans un premier temps, cela s'explique par le fait que le lien syntaxique établi par le relatif semble prioritaire dans l'ordre des mots, pour faciliter la compréhension de l'articulation interne de l'énoncé. Dans un deuxième temps, le renvoi prospectif nécessite une proximité maximale entre le marqueur et le segment de discours indexé.

2.1.3.3. L'UPPA segment de discours rapporté

Un dernier cas de figure où *bon* peut se retrouver dans la périphérie gauche d'une unité prédicative partiellement autonome est lorsque celle-ci représente un segment de discours rapporté, comme dans l'exemple suivant :

(13) MAR dissuasif ouais c'est ça je pense qu'i` doit y avoir cette cette volonté de noyer un peu le poisson dans la masse je pense qu'y en a qui doivent qui doivent renoncer mon père a renoncé {il a dit *bon* [je garde la nationalité italienne]^{UPPA} }^{UPA} finalement il en a été content de d'avoir gardé cette nationalité parce qu'à ma soeur et moi ça nous permet d'avoir la double nationalité (CLAPI, Débat sur l'immigration - tp d'étudiants)

Du point de vue syntaxique, nous retrouvons ici le même cas de figure où l'unité prédicative partiellement autonome est en réalité le constituant d'une autre unité prédicative autonome, il *a dit bon je garde la nationalité italienne*. Le marqueur *bon* apparaît ici intercalé entre le verbe recteur *a dit* et son constituant, *je garde la nationalité italienne*. Nous considérons que ce constituant est ici une unité prédicative partiellement autonome : elle constitue elle-même une prédication, dont le support prédicatif se trouve dans le contexte de gauche. Cette lecture se vérifie par un test de substitution du type :

il a dit [*bon* je garde la nationalité italienne]
il a dit [cela]

où le constituant verbal *a dit* représente le prédicat.

Du point de vue syntaxique, *bon* se greffe ici sur l'unité prédicative qu'il annonce, et sa position est fixe. Son fonctionnement pragmatique est subordonné au statut énonciatif particulier de l'unité qu'il introduit : étant donné que le discours rapporté constitue une rupture de plan énonciatif, nous considérons que *bon* est une partie intégrante du plan d'énonciation second, représenté par le discours rapporté.

2.1.3. À l'intérieur d'une unité prédicative

Bon peut également apparaître à l'intérieur d'une unité prédicative, dans des positions autres que la périphérie gauche d'un constituant, comme nous l'avons vu dans les cas de figure précédents.

2.1.3.1. Entre un verbe et un attribut du sujet

Tout d'abord, le marqueur peut apparaître au sein d'une unité prédicative autonome, inséré entre un verbe et son attribut du sujet :

(14) est-ce que euh + y a des choses qui te frappent dans la façon de parler euh + français alors [ça peut être **bon** déjà des jeunes]^{UPPA} ++ ou du coup toi par rapport à tes grands-parents ou tes parents ++ est-ce que tu trouves qu'il y a une différence euh (CFPP2000_BA_01_)

Il est encore une fois nécessaire de faire un détour pragmatique pour déterminer le fonctionnement syntaxique du marqueur. L'interviewer pose une question (sur les usages du français), et propose tout de suite un cas particulier – « les jeunes » – pouvant être concerné par ce phénomène, afin d'aider le locuteur à formuler une réponse. Le sens procédural du marqueur porte ici sur le constituant qu'il introduit, *déjà les jeunes*. Le marqueur *déjà* fonctionne comme un paradigmatissant qui vise à signaler que « les jeunes » n'est qu'une entité parmi d'autres, dans un paradigme plus grand de cas envisageables.

Enfin, *bon* véhicule ici une nuance concessive, et indique que si un cas précis est proposé, en réalité on attend une réponse qui couvre plus de cas que celui qui a été suggéré. Ce rôle en discours du marqueur *bon* nous renseigne sur le fait qu'il présente ici une orientation prospective, et qu'il n'entretient aucun rapport de rétrojection avec le discours préalable. Le marqueur n'est pas déplaçable, en raison de sa valeur discursive. Il apparaît comme une unité non prédicative, greffée sur le constituant qu'il introduit, sans pour autant faire partie de ce constituant.

2.1.3.2. Devant un complément valenciel

Bon peut apparaître intercalé entre un verbe et le complément qu'il régit. Lorsqu'il s'agit de compléments qui se construisent indirectement, il est intéressant de remarquer que le marqueur peut se placer tantôt avant la préposition qui introduit le complément (15), tantôt après (16) :

(15) spk2 : alors dans cet dans cet immeuble il y a plusieurs + sortes de gens + qui appartiennent tous **bon [à la bourgeoisie]** bien sûr mais + bourgeoisie assez hétérogène hein je distinguerai trois groupes euh euh alors les vieux habitants il y en a plus ils sont tous morts (CFPP2000_17_01)

(16) RL2:c'est un monsieur qui est tout seul
ch_CD2: hm hm
RL2: qui travaille à Paris euh qu'onRL2:voit jamais

ch_CD2 oui

RL2: qui est jamais là

RL2: non bah jamais jamais bon à part le week-end mais euh moi j'ai tenté hein de **bon**

ch_CD2 : ouais

RL2 : [**de de discuter**] mais euh je pense que c'est la timidité et puis je sais pas (ES-LO2_ENT_1002)

Dans les deux cas de figure, le sens procédural véhiculé par le marqueur guide l'interprétation des constituants qu'il introduit : *à la bourgeoisie* (15) et *de de discuter* (16).

Il s'agit donc encore une fois d'un cas de deixis prospective, qui a comme conséquence sur le plan distributionnel une certaine dépendance du marqueur vis-à-vis de l'unité affectée par la portée du marqueur. Cette instruction concerne une validation partielle de ce qui est introduit, à travers la nuance concessive de *bon* dans cet emploi.

Concernant la place du marqueur, ces deux cas de figure illustrent un autre aspect intéressant de la corrélation entre sa position dans l'unité prédicative et son rôle en discours. Plus précisément, ce rôle pourrait partiellement être conservé si le marqueur était déplacé à la fin des unités prédicatives :

(15a) spk2 : alors [dans cet dans cet immeuble il y a plusieurs + sortes de gens + qui appartiennent tous **à la bourgeoisie**]^{UPA} bien sûr **bon** mais +[bourgeoisie assez hétérogène]^{UPPA} hein je distinguerai trois groupes euh euh alors les vieux habitants il y en a plus ils sont tous morts (CFPP2000_17_01)

(16a) RL2:c'est un monsieur qui est tout seul

ch_CD2: hm hm

RL2: qui travaille à Paris euh qu'onRL2:voit jamais

ch_CD2 oui

RL2: qui est jamais là

RL2: non bah jamais jamais bon à part le week-end mais euh moi [j'ai tenté hein de

ch_CD2 ouais

RL2: **de de discuter**]^{UPA} **bon** mais euh [je pense que c'est la timidité]^{UPA} et puis je sais pas (ESLO2_ENT_1002)

Cette fonction de validation partielle serait possible, malgré les effets différents que *bon* aurait en (15a) et (16a). Plus précisément, il aurait le rôle d'articuler les unités prédicatives qui qui l'encadrent :

(15a) *dans cet dans cet immeuble il y a plusieurs + sortes de gens + qui appartiennent tous à la bourgeoisie bien sûr **bon** mais +bourgeoisie assez hétérogène*

(16a) *j'ai tenté hein de de de discuter **bon** mais euh je pense que c'est la timidité*

Cette articulation s'accompagne d'une validation partielle de l'ensemble du prédicat du contexte de gauche : *dans cet dans cet immeuble il y a plusieurs + sortes de gens + qui appartient tous à la bourgeoisie bien sûr* pour (15a) et *j'ai tenté hein de de de discuter* pour (16a).

2.1.4. **Bon** et la reformulation d'une unité prédicative

Enfin, on va retrouver *bon* au sein des unités prédicatives lorsqu'il est impliqué dans des opérations de reformulation. Concrètement, il peut représenter la trace d'élaboration syntaxique d'une unité prédicative en temps réel, comme dans les exemples (17) et (18) :

(17) G : *_la fosse qui est que`que chose comme **bon** comme un fossé (CLAPI, Bielefeld _ situations de contact – cadre universitaire ==> Transcription : Cours de figuration - xml)*

(18) spk3: *mais le [pause] le [pause] l'existence de l'université crée [pause] une comme ici [pause] une [pause] euh [pause]*
spk1 spk3 : *[1] pendant la journée au moins une vie [pause] euh [2] je sais pas un bouillonnement [pause] un [pause]*
spk3 : ***bon** une une effervescence euh [pause] qu'on trouvera pas dans le septième par exemple (CFPP2000 [05-01])*

Dans les deux cas de figure, *bon* est prononcé après une tentative relativement ratée (17), où le mot approprié n'est pas trouvé, ou bien après une tentative peu satisfaisante (18). Dans les deux cas, les locuteurs reviennent sur leur propos afin d'en trouver une meilleure version. Ces phénomènes d'hésitation / reformulation s'accompagnent également de répétitions : *que`que chose comme **bon** comme un fossé* dans (17) et *un bouillonnement un **bon** une une effervescence euh* dans (18).

Bon apparaît comme un élément charnière, marquant des étapes dans la construction de l'énoncé : il clôture une étape peu satisfaisante, qu'il valide partiellement ou formellement, et permet aux locuteurs de rebondir précisément sur l'élément peu satisfaisant, pour apporter des améliorations. Ce rôle en discours agit comme une contrainte forte sur la place du marqueur. Il est, dans ce cas de figure, immobile. Au niveau syntaxique, il présente une certaine dépendance par rapport au segment qu'il introduit, dans la mesure où cette dépendance repose sur le phénomène de projection qu'il déclenche.

2.1.5. Prédicat averbal partiellement autonome ?

Certains emplois de *bon* se démarquent de tous les cas de figure observés précédemment, lorsque ce marqueur s'apparente à un prédicat averbal. Bien qu'il présente une certaine aptitude à la prédication, et qu'un support de prédication puisse être restitué dans la situation de communication, nous verrons qu'il est pourtant difficile de le considérer comme un véritable prédicat, dans la mesure où il ne manifeste pas tous les traits définitoires de ce type d'unité syntaxique.

2.1.5.1. Inséré dans un tour de parole

Observons l'exemple (19) :

(19) ELE : c'est mon: (1.5)
CPE : merci/ (1.0)
ELE : j` vous la donnerai:/ euh (.) plus tard/
CPE : non/ c'est pas grave/ (1.5)
CPE : allez/ v`NEZ voir LA/ toutes les DEUX/ vous vous installez là/ (2.0)
au fond/ (0.2) aurélia/ là/ (1.2) toi là/ (3.0) **BON**/ ((bruit de fermeture de porte)) (2.0) vous comprenez bien/ que si: j'ai: demandé/ (1.0)
AUR : [°xxx° ____]
CPE : [à c` qu'on] aille vous chercher en cours/ (0.8) c'est qu'y avait avait matiè/
re à faire vite\ (0.8) sa maman vient la chercher\
CPE : ((bruit de chaise)) (1.5) parce qu'elle est pas bien\ (1.1) et si elle
est pas bien/ (.) c'est p`t- êt` que vous avez une (...)(CLAPI, Interactions cpe - élèves
==> *Transcription : Bureau CPE - insultes*)

Dans un premier temps, précisons que des pauses-silences importantes séparent *bon* de son contexte gauche et droit. Deuxièmement, il est nécessaire de considérer la fonction discursive du marqueur dans cette attestation. L'enregistrement a lieu dans une salle de cours, où un conseiller d'éducation accueille des élèves. Il les invite à s'installer et les dirige ; lorsque les élèves sont installés (et que la porte de la salle est fermée), le conseiller d'éducation change de sujet, et commence à expliquer les raisons de leur entrevue. Le passage entre ces deux étapes, l'installation des élèves et l'explication du conseiller, est marqué par l'utilisation du marqueur *bon*. Notre hypothèse est que le rôle du marqueur est ici de valider un événement observable dans la situation de communication, qui est l'installation des élèves. Autrement dit, nous pouvons considérer que dans cas de figure en particulier, le marqueur *bon* possède un support de prédication, qui n'est pas de nature discursive, mais qui relève d'une évidence perceptible.

De ce fait, même si le marqueur précède une unité prédicative, dans ce cas particulier nous considérons qu'il ne se greffe pas sur celle-ci. *Bon* semble présenter ici une autonomie

partielle, en ce qu'il s'apparente à un prédicat averbal partiellement autonome, et plus précisément dépourvu d'autonomie contextuelle.

Néanmoins, il convient de souligner que *bon* ne présente pas ici toutes les caractéristiques prototypiques d'un prédicat, car il ne peut pas changer de modalité d'énonciation :

(19a) CPE : allez/ v`NEZ voir LA/ toutes les DEUX/ vous vous installez là/ (2.0) au fond/ (0.2) aurélia/ là/ (1.2) toi là/ (3.0) **BON ?** * / ((bruit de fermeture de porte)) (2.0) vous comprenez bien/ que si: j'ai: demandé/

Il n'accepte pas non plus un marqueur de prédication :

(19b) CPE : allez/ v`NEZ voir LA/ toutes les DEUX/ vous vous installez là/ (2.0) au fond/ (0.2) aurélia/ là/ (1.2) toi là/ (3.0) **très BON** */ ((bruit de fermeture de porte)) (2.0) vous comprenez bien/ que si: j'ai: demandé/

De ce fait, son statut syntaxique semble hybride, dans la mesure où il semble apte à la prédication, sans pourtant remplir les conditions nécessaires pour être considéré comme un véritable prédicat.

2.1.5.2. En début de tour de parole

Ce même phénomène observé dans l'exemple (19) apparaît dans (20), où le marqueur figure cette fois-ci en début de tour de parole :

(20) ELI : BONJOUR:((les invitées arrivent devant la porte))
BEA : salut/
ELI : ça va/
BEA : ça va et toi/
((BEA et ELI se font la bise))
ELI : j'ai entendu du BRUIT
MAR : salut/
MAR : oui
BEA : ouais
((ELI et MAR se font la bise))
MAR : merde on nous entend arriver de loin
ELI : hm
BEA : ah il fait chaud ici
MAR : ah ouais ça fait du bien
ELI : bon ben voilà vous aviez pas vu/
BEA : nON
MAR : nON
ELI : voilà
BEA : c'est chouette/ (.) c'est chouette ouais\

(0.2)

MAR : c'est cool

BEA : ouais

ELI : *bon* j` vous laissez vous installer les filles/ (CLAPI, repas entre ami(e)s - kiwi

==> Transcription : Kiwi_xml)

Nous avons reproduit ici le contexte étendu de la production du marqueur, afin d'illustrer la situation qui permet d'inférer sur l'existence d'un support de prédication. Il est pourtant nécessaire de souligner la difficulté de décrire cet exemple, car *bon* semble cumuler plusieurs fonctions, ce qui n'est pas sans conséquence sur son statut syntaxique.

Tout d'abord, nous pouvons considérer que le marqueur sert à valider une action, voire une étape dans la temporalité de l'échange : dans ce cas précis, il s'agit de l'arrivée des interlocuteurs, qui coïncide avec l'étape de salutation. Dans cette perspective, nous pouvons considérer, comme en (19), que *bon* présente en (20) un support de prédication qui n'est pas de nature discursive.

Ensuite, le marqueur semble apporter également une nuance conclusive, qui vise à marquer la fin d'une étape.

Enfin, il sert également à introduire l'unité prédicative qui le suit, *j` vous laissez vous installer les filles*.

Si tous ces rôles assurés par le marqueur lui imposent une position fixe, son statut syntaxique est ambigu. D'une part, nous pouvons supposer qu'il prédique sur une évidence perceptive : dans ce cas, tout comme en (19), il apparaît comme une unité prédicative non prototypique (car il est impossible de lui attribuer une modalité interrogative ou un marqueur de prédication). D'autre part, il peut être considéré comme une unité pragmatique, non prédicative, à valeur conclusive, qui présente un sens instructionnel et sert à articuler un avant et un après discursif. Nous sommes d'avis que rien dans cette attestation ne permet de pencher davantage pour une de ces deux interprétations.

2.1.5.3. Coordonné à une UPA

Enfin, un dernier cas où le marqueur *bon* partage des points communs avec les prédicats averbaux est observable dans les exemples (21) et (22) :

(21) Marion : Voilà euh non pas de cas<quette encore mais il a le> haut il est très an de PSG donc il a euh le kaouet@s PSG en dessous le tee-shirt@ PSG euh.

Sandrine : <Ah d'accord>.

Commentaires &=ang vêtement contre la pluie

Commentaires (bracelet qui tape sur la table).

Silences (.)

Marion : **Donc euh bon** voilà et je lui ai dit euh euh donc il me dit voilà c'est vrai que je me suis dit peut-être m'acheter un petit polo euh Ralph Lauren et Lacoste ça changera avec le logo PSG même si c'est un polo et un petit jean quoi et.

(MPF, Sandrine2_ANON_140616)

(22) ISA : toi tu fais trois repas par jours/

SAM : non non mais moi j` suis euh mais j` mange n'importe comment moi

ISA : hm hm pareil

SAM : < ((en riant)) h>

ISA : °et donc° quand j'ai faim j` mange et euh j` dévore et euh ((rires))

ISA : < ((en riant)) ouais h>

SAM : et en plus j'aime tout j` suis super gourmande et tout **donc euh bon**

ISA : ouais

(CLAPI Transcription : Samira-Isabelle 2-xml)

Ce cas de figure se démarque de tous ceux analysés précédemment, et cela pour plusieurs raisons :

- *bon* semble accomplir à lui seul un acte illocutoire, à modalité assertive ; il apparaît comme l'expression conjointe d'une conclusion que le locuteur se résout à marquer, faute de pouvoir enrichir son propos ; d'une certaine manière, le marqueur *bon* peut commuter ici avec *voilà*, et peut être glosé par « je n'ai rien à rajouter, nous pouvons en rester là » ;
- le marqueur apparaît à la fin d'un tour de parole (22), ou bien à la fin d'un développement thématique (21) ;
- il ne sert pas à articuler des segments de discours ;
- il est coordonné à l'unité prédicative qui le précède par le connecteur *donc* (que nous soulignons en gras), qui contribue à la nuance conclusive du marqueur.

Le statut syntaxique du marqueur demeure pourtant hybride. Deux lectures nous semblent possibles. On peut considérer que *bon* s'apparente à un prédicat averbal, dont le support prédicatif est une unité prédicative / un ensemble d'unités prédicatives du contexte de gauche : le marqueur servirait dans ce cas à valider le dit. Il n'en reste pas moins qu'il ne remplit pas les conditions nécessaires pour être considéré comme un véritable prédicat averbal, car il n'accepte par le changement de modalité d'énonciation :

(21a) Marion : **Donc euh bon** ? *voilà et je lui ai dit euh euh donc il me dit voilà

(22a) SAM : et en plus j'aime tout j` suis super gourmande et tout **donc euh bon** ?*

Il n'accepte pas non plus l'ajout d'un marqueur de prédication :

(21b) Marion : Donc euh très **bon** * voilà et je lui ai dit euh euh donc il me dit voilà

(22b) SAM : et en plus j'aime tout j' suis super gourmande et tout donc euh très **bon** *

La deuxième hypothèse consiste à considérer que *bon* n'a rien d'une unité prédicative, et qu'il s'agit d'une unité pragmatique, non prédicative, dont le sens instructionnel guide l'interprétation du contexte de gauche, signalé comme partiellement validé et clos.

Notons que ces deux interprétations sont recevables uniquement lorsque le développement thématique prend réellement fin, et que *bon* signale cette conclusion. Dans le cas contraire, si une suite apparaît, comme une véritable conclusion introduite par *donc*, le fonctionnement du marqueur *bon* est différent. Ce cas est illustré par l'exemple (23) :

(23) moi à ma génération euh effectivement + euh la pilule est arrivée quand même + (souple)à + la pilule +moi j'en ai entendu parler + après mon fils aîné + qui est né en soixante-six donc **bon** vers soixante-six soixante-sept la pilule a commencé à devenir quelque chose de facilement accessible (CFPP2000_07-05_Yvette_Audin_F_70_7e)

Ici *bon* est une simple unité non prédicative, qui se greffe sur l'unité prédicative qu'il annonce, *vers soixante-six soixante-sept la pilule a commencé à devenir quelque chose de facilement accessible*, et qui au niveau pragmatique articule le contexte de gauche au contexte de droite.

2.2. Analyse syntaxique et sémantico-pragmatique

Si l'examen du statut syntaxique du marqueur a exigé certains détours par la pragmatique du discours, nous nous focaliserons dans cette partie sur son sémantisme instructionnel, et sur son fonctionnement déictique. Nous avons constaté que *bon* est apte à opérer deux types de renvois différents : vers l'avant, lorsqu'il opère une deixis retrospective, et vers l'après, lorsqu'il indexe des segments présents à sa droite.

Ensuite, la procédure d'interprétation encodée par le sémantisme de *bon* peut affecter tantôt des éléments de nature discursive, tantôt des évidences perceptives. À ces deux catégories se rajoute un troisième type de fonctionnement, où *bon* connaît un emploi métadiscursif : s'il indexe un segment effectivement énoncé, nous considérons que ce n'est pas son contenu qui est affecté par l'information procédurale, mais le segment en tant que signe linguistique. Nous classerons les différentes configurations où *bon* peut se retrouver selon les deux critères suivants : l'orientation des renvois opérés et la nature de l'élément indexé.

2.2.1. Deixis retrospective

Dans un premier temps, nous traiterons les emplois où *bon* opère des renvois résomptifs vers l'avant discursif. Ces renvois s'accompagnent d'une valeur modalisatrice qui affecte de manière rétroactive des segments de discours présents dans le contexte de gauche, dans la mesure où le marqueur sert à l'expression du positionnement du locuteur envers les entités indexées. Deux grands cas de figure se démarquent : *bon* peut exprimer soit une validation réelle d'un élément de son contexte gauche, soit une validation partielle, ce qui se traduit par une nuance concessive.

2.2.1.1. *Bon* indexe et valide une évidence perceptive

Il s'agit des emplois analysés *supra*, où *bon* présente des points communs avec les prédicats averbaux :

(1) JULv` voulez encore des olives ou j` peux les ranger
ROM nan
nan merci
ROM on va arrêter d` manger donc euh
ANN ouais (.) sinon on n'aura plus faim
JUL ((rires))
ANN qu'est- ce que ça peut être QU'est- ce que ça peut être
ANN (j'ai faim)
(8.5)
JUL **bon**
ROM bon allez (.)
ANN on est partis
(CLAPI)

(19) ELE : c'est mon: (1.5)
CPE : merci/ (1.0)
ELE : j` vous la donnerai:/ euh (.) plus tard/
CPE : non/ c'est pas grave/ (1.5)
CPE : allez/ v`NEZ voir LA/ toutes les DEUX/ vous vous là/ (2.0) au fond/ (0.2) aurélia/ là/ (1.2) toi là/ (3.0) **BON**/ ((bruit de fermeture de porte)) (2.0) vous comprenez bien/ que si: j'ai: demandé/ (1.0)
AUR :[°xxx° ____]
CPE :[à c` qu'on] aille vous chercher en cours/ (0.8) c'est qu'y avait avait matière à faire vite\ (0.8) sa maman vient la chercher\
CPE :((bruit de chaise)) (1.5) parce qu'elle est pas bien\ (1.1) et si elle est pas bien/ (.) c'est p`t- êt` que vous avez une (../..)(CLAPI, Interactions cpe - élèves
==> *Transcription : Bureau CPE - insultes*

(20) ELI : BONJOUR:/(les invitées arrivent devant la porte) __
 BEA : salut/
 ELI : ça va/
 BEA : ça va et toi/
 ((BEA et ELI se font la bise))
 ELI : j'ai entendu du BRUIT
 MAR : salut/
 MAR : oui
 BEA : ouais
 ((ELI et MAR se font la bise))
 MAR : merde on nous entend arriver de loin
 ELI : hm
 BEA : ah il fait chaud ici
 MAR : ah ouais ça fait du bien
 ELI : bon ben voilà vous aviez pas vu/
 BEA : nON
 MAR : nON
 ELI : voilà
 BEA : c'est chouette/ (.) c'est chouette ouais\ _____
 (0.2)
 MAR : c'est cool
 BEA : ouais
 ELI : **bon** j` vous laissez vous installer les filles/ (CLAPI, repas entre ami(e)s - kiwi
 ==> Transcription : Kiwi_xml)

Dans ces deux exemples, *bon* signale la fin d'une étape dans le déroulement de l'interaction, et la valide également, car elle apparaît satisfaisante pour le locuteur. Le sens instructionnel du marqueur oriente l'attention des interlocuteurs vers l'avant : la deixis s'opère donc de manière retrospective. L'évidence perceptive ainsi indexée peut apparaître comme un support prédicatif non discursif de *bon*. Le marqueur acquiert donc une valeur prédicative.

2.2.1.2. *Bon* indexe et valide un contenu propositionnel

Nous avons constaté que lorsque *bon* exprime une validation réelle d'une information, cette valeur sémantique s'accompagne également d'une valeur prédicative, qui modifie donc le statut syntaxique du marqueur. Comme nous l'avons vu *supra*, si cette valeur prédicative est étroitement liée au sémantisme initial de l'unité adjectivale, *bon* ne se comporte pas pour autant comme un prédicat averbal prototypique : il n'accepte pas le changement de modalité, ni l'ajout d'un marqueur de prédication. Deux cas de figure se distinguent, selon la position du marqueur dans le tour de parole.

2.2.1.2.1. En ouverture de tour de parole

Dans l'exemple (24), le marqueur présente la même valeur conclusive que nous avons identifiée auparavant :

(24) SAR : et s'il vous plaît vous pourriez me dire où: ça: que je peux avoir des renseignements sur euh:: la télécommunication c'est-dire les tarifs de la télécommunication
POS : vous appelez l' quatorze
POS : quatorze
SAR : ah bon\
SAR : euh au téléphone
POS : au téléphone oui
SAR : **bon** d'accord\ merci beaucoup/ ((coupure sur la bande)) (CLAPI, Bielefeld _ situations de contact – divers)

Néanmoins, il indexe un contenu propositionnel, dispersé dans deux tours de parole de l'interlocuteur : *vous appelez le quatorze et au téléphone oui*. Il sert également à valider ces propos de l'interlocuteur, autrement dit à signaler que la réponse qui lui est donnée sature la demande d'information initiale.

2.2.1.2.2. À l'intérieur d'un tour de parole, entre deux unités prédicatives

Dans l'exemple (25), nous retrouvons la même valeur de validation réelle, mais cette fois-ci dans une distribution où généralement *bon* connaît des valeurs concessives :

(25) voilà imaginons que le Parc Monceau soit réquisitionné pour installer un camp de réfugiés + **bon** là j'imagine que les habitants se fédèreraient euh + voilà + se constitueraient en ligues + euh (CFPP2000, CFPP2000_17_01)

Nous constatons que si dans cet exemple la nuance concessive est absente, le marqueur a une fonction conclusive, car il indique la fin d'un propos. Le locuteur énonce un scénario et il le valide, pour ensuite développer un autre propos à partir du scénario initial. Du point de vue sémantico-pragmatique, le marqueur encode une information procédurale qui guide l'interprétation de l'unité prédicative présente à gauche, *imaginons que le Parc Monceau soit réquisitionné pour installer un camp de réfugiés*. De ce fait, il opère ici un renvoi rétrospectif.

2.2.1.3. *Bon* indexe et valide partiellement un contenu propositionnel

Lorsque *bon* valide partiellement une information, on lui attribue une nuance concessive. Selon notre hypothèse, l'information est validée partiellement car l'implicite déclenché par le contenu propositionnel du segment indexé est rejeté par le locuteur. Cet implicite est ensuite

rendu explicite dans les segments introduits immédiatement après par le marqueur *bon*, afin de justifier cette réserve. Cela peut se résumer de la sorte :

P *bon* Q, où P implique N.

P est acceptable mais N ne l'est pas.

Q explicite les raisons pour lesquelles N n'est pas acceptable, et par là il explicite pourquoi P est validé seulement partiellement.

Lorsque le marqueur assure cette fonction, il présente une distribution plus souple : il peut apparaître en ouverture de parole, lorsqu'il enchaîne sur une réplique précédente, ou à l'intérieur d'un tour de parole, lorsqu'un locuteur l'emploie pour signifier la validation partielle de ses propres dires.

2.2.1.3.1. En ouverture d'un tour de parole

Dans cette position, *bon* sert à exprimer une validation partielle des propos de l'interlocuteur. Observons un premier exemple :

(26) PAT : (.../...) mignon tu vois `fin (.) c'est pas genre euh super coquet super machin:
mais euh
JUD : elle habite seule/ du coup/
PAT : ouais
JUD : c'est plus petit qu'ici/
PAT : ouais c'est un peu plus p'tit (.) et c'est plus bah déjà t' as [quand même] le toit
comme ça euh
JUD : [ouais
JUD : alors c'est une chambre quoi/
PAT : ouais\ (.) mais ça va `fin:
JUD : **bon** (1.2)
JUD : c'est mieux que rien
PAT : ouais (Apéritif entre ami(e)s - glasgow)

Ici *bon* semble avoir la même fonction, celle de valider le contenu propositionnel de la réplique précédente *ouais mais ça va `fin*, où le pronom *ça* reprend de manière résomptive la prédication *c'est une chambre quoi*. Le contexte de droite du marqueur nous permet néanmoins d'y déceler une valeur concessive : *c'est mieux que rien*. Il s'agit donc d'un emploi où *bon* valide partiellement un contenu propositionnel. Le marqueur présente également une fonction conclusive. Cette valeur conclusive peut d'ailleurs être dominante, dans un exemple comme le suivant où la locutrice JEA interrompt son interlocutrice :

(27) JUL : et on va aller où alors/ (.) `fin:
 JEA : bah:: euh: j` sais pas euh: ouais croix rousse j` crois qu'y a un truc pas mal
 JUL : à la croix rousse en fait/ y a: y a un club ouais qui vient d'ouvrir c'est un:
 JEA : ouais il m` semble ouais
 JUL : (inaud.) ça s'appelle __
 JEA : **bon** euh t'es en ville euh: y y a d` quoi faire t` sais xxx c'est pas c` qui manque
 hein (Clapi, Apéritif entre ami(e)s - chat)

Ici le marqueur sert à valider partiellement, voire formellement, les propos inachevés du locutrice JUL. Il semblerait même que la locutrice LEA l'interrompt car ses propos lui apparaissent comme peu pertinents. Cette non-pertinence est explicitée par les trois prédications qui suivent le marqueur : *t'es en ville euh: y y a d` quoi faire t` sais xxx c'est pas c` qui manque*.

2.2.1.3.2. À l'intérieur d'un tour de parole, entre deux unités prédicatives

Dans cette position, un locuteur emploie *bon* pour exprimer une validation partielle de son propre propos. Le marqueur peut indexer de manière résomptive le contenu propositionnel de la prédication qui le précède immédiatement (en gras, contexte gauche) :

(28) spk2 : mais + + **ma famille a une culture de l'hospitalité bon** elle pouvait se le permettre aussi + et euh je pense que ça les + ça les amusait bon ben ma mère c'était aussi par par dévouement chrétien (CFPP2000)

Le segment *ma famille a une culture de l'hospitalité* déclenche un sous-entendu, restituable aux connaissances encyclopédiques : la culture de l'hospitalité repose sur une vertu morale. Or le locuteur infirme ce sous-entendu, ce qui explique la validation partielle de cette information. Il explicite sa réserve par la suite : *elle pouvait se le permettre aussi*. Cette suite explique une partie des facteurs qui rendaient possible cette « culture de l'hospitalité ».

Le marqueur peut également indexer de manière résomptive le contenu propositionnel d'une série d'unités prédicatives. Dans l'exemple suivant, *bon* indexe le contenu véhiculé par (au moins) les deux unités prédicatives qui le précèdent (en gras) :

(29) + donc en fait on + à Bagnolet y a pas beaucoup de police on la voit jamais la police + et en fait c'est normal qu'on la voit pas parce que visiblement le maire avait des arrangements avec euh + les jeunes des cités + **en gros c'est eux qui faisaient la loi ++ et euh y on leur laissait faire leur trafic + bon** c'était pas plus mal parce que ça nous ça nous permettait de + personne se faisait embrouiller en fait + donc euh + comme ça euh + y avait pas d'histoires (CFPP2000 CFPP2000_BA_01)

Le marqueur est alors immédiatement suivi par une explicitation de la réserve du locuteur à l'égard de son propre dire *c'était pas plus mal*. Il s'agit de la structure évoquée plus haut, où les raisons des réserves du locuteur sont à chercher au niveau du contenu implicite porté par le segment indexé : on aurait pu supposer que le monopole des *jeunes de cité* était indésirable. Or le locuteur vient infirmer cet implicite en relativisant le côté indésirable de la situation décrite. L'expression de son positionnement vis-à-vis de ses propres dires est rendue possible grâce à la nuance concessive du marqueur.

2.2.1.4. *Bon* métadiscursif

Il s'agit d'un type d'emploi où le marqueur porte sur la forme du discours, et non pas sur un contenu énoncé. Plusieurs cas de figure se démarquent.

Bon peut être impliqué dans des opérations de retours sur le dit, et plus précisément sur un lexème qui présente un inconvénient. Le marqueur sert alors à valider partiellement le lexème en question, et permet la transition vers la reformulation ou l'explication jugée nécessaire.

Dans un autre cas de figure, *bon* indexe un lexème, voire toute une prédication, sans pour autant introduire une rectification. Le locuteur peut « jeter l'éponge » : le marqueur lui permet de signaler des réserves envers son propre dire, mais aussi de relancer son propre discours. Dans les deux cas de figure, le marqueur porte une valeur concessive, due à la validation partielle du dit.

Il convient de préciser que dans les emplois où le marqueur indexe un seul mot, le marqueur n'est plus à proprement parler résomptif. On pourrait considérer qu'il partage pourtant un bon nombre de points communs avec les emplois qui indexent des segments plus vastes de discours. Pour cette raison, nous pouvons considérer que *bon* dans ces emplois appartient toujours à la même sous-classe fonctionnelle, mais qu'il n'en est pas un représentant prototypique.

2.2.1.4.1. Au sein d'une unité prédicative

Dans cette position, *bon* est employé par un locuteur pour exprimer une validation partielle d'un mot prononcé, suivie d'une reformulation (en gras) :

(30) spk3: mais le [pause] le [pause] l'existence de l'université crée [pause] une comme ici [pause] une [pause] euh [pause]
spk1 **spk3** : [1] pendant la journée au moins une vie [pause] euh [2] je sais pas un **bouillonnement** [pause] un [pause]
spk3 : *bon* une une **effervescence** euh [pause] qu'on trouvera pas dans le septième par exemple (CFPP2000 [05-01])

Il s'agit d'un emploi où le marqueur participe d'une non-coïncidence énonciative (Authier-Revuz, 1995), et plus précisément d'une non-coïncidence entre les mots et les choses. Cela se traduit souvent par des hésitations ou des ratures, ou bien par des retours sur le dit. Le marqueur indexe à ce moment-là un seul lexème, signalé par le locuteur lui-même comme peu satisfaisant, ce qui le motive à chercher une forme plus appropriée. Cet emploi ne connaît pas de place fixe, et apparaît juste après la forme jugée insatisfaisante, quelles que soient ses contraintes distributionnelles. Pour aller plus loin, nous pourrions dire que ce qui est indexé, c'est le plan du signifié.

Il existe une variante de cet emploi : si le marqueur n'introduit pas une reformulation, il peut introduire une explication :

(31) P2 : une question

D : oui

P2 : que j' voudrais vous poser

D : allez-y

P2 : parce que ma **sœur** euh **bon** euh **celle qui est venue vous voir pour l'histoire d'implant** euh elle a la mâchoire qui::: enfin disons qui n'est pas droite

D : oui

(CLAPI, Consultations chez les dentistes ~ consultation 5)

. Dans ce cas de figure, *bon* indexe un terme qui peut être jugé ambigu, ou insuffisamment déterminé. *Bon* indexe alors le référent porté par le groupe nominal *ma sœur*.

2.2.1.4.1. Après une UPA inachevée

Dans l'exemple suivant, *bon* sert à mettre fin à la recherche infructueuse d'un mot juste, qui manifestement n'est pas l'adjectif « agréable » :

(7) JUD ouais c'est la même c'est le même groupe la même école après j' sais pas si y a des endroits qui sont mieux que d'autres faut que je me renseigne mais toulouse déjà la femme était **beaucoup plus agréable/ beaucoup plus euh** (.) **bon** j' sais pas ça m'a plus euh (.) plu (CLAPI, Apéritif entre ami(e)s - glasgow)

À la différence des exemples précédents, le locuteur met fin aux tentatives et enchaîne avec une nouvelle unité prédicative, qui apparaît comme une reformulation de la prédication inachevée qui précède, *j' sais pas ça m'a plus euh* (.) *plu*. Ce qui distingue cet exemple des précédents, c'est que *bon*, en dehors des valeurs métadiscursive, concessive et conclusive, participe également à la progression du discours.

Si dans l'exemple précédent nous avons pu observer une réflexion métalinguistique manifeste, par la recherche d'une forme appropriée, il existe des cas de figure où le fonctionnement métalinguistique de *bon* est un peu différent. Il vient toujours clore une prédication inachevée, lorsque le locuteur n'arrive pas à la poursuivre, comme dans l'exemple suivant (nous donnons en gras le développement du locuteur 2 afin de faciliter la lecture) :

(32) spk2 : les pregones comment on dit en espa- en français déjà les pregones
 spk4 : ah oui les les interpellations
 spk1 : les gens qui vous qui
spk2 : oui ta xx
 spk3 : qui haranguent qui haranguent
spk2 : les les grandes harangues et
 spk4 spk1 : [1] et une harangue [2] c'est comme
spk2 : avec des avec bon et j'ai une les l'es- l'esprit qu'ils y mettaient et cetera +
 et c'est je je trouvais que c'est du théâtre [...] (CFPP2000_17_01)

Ici l'unité prédicative est inachevée : *les les grandes harangues et avec des avec*. *Bon* sert à marquer la fin de cette tentative infructueuse. Le locuteur décide de ne pas finir son énoncé.

En même temps, le marqueur sert à signaler une validation partielle de cette prédication, qui met en évidence son caractère insatisfaisant, ce qui motive son interruption. De ce fait on peut conclure que ce qui est réellement indexé, ce n'est pas le *contenu propositionnel*, mais l'unité prédicative dans sa dimension formelle, insatisfaisante. La nuance concessive du marqueur traduit donc la position du locuteur, qui se résout à passer à autre chose, à défaut de trouver une suite satisfaisante.

Bon présente donc dans cet emploi une importante fonction d'appui dans la progression du discours, qui permet au locuteur de dépasser une rature ou une hésitation, afin de relancer son discours.

2.2.2. Deixis prospective

Notre étude de corpus a permis l'identification de deux types d'emploi où *bon* opère une indexation prospective. Il peut s'agir tantôt des emplois de *bon* métadiscursif, tantôt des emplois où il indexe un contenu propositionnel. Le marqueur présente dans tous ces cas de figure une valeur concessive. Cette opération de renvoi repose sur deux phénomènes distincts : le sens instructionnel du marqueur, et son caractère projectif.

2.2.2.1. Renvoi prospectif au dire

Bon peut indexer une unité prédicative qui se trouve à sa gauche, comme dans l'exemple (16). Les unités indexées apparaissent en gras :

(16) évidemment je vis pas dans l'opulence mais bon moi je j'ai pas d'enfants + à charge + donc j'ai pas de je suis quand même + dans une situation où **bon la crise me me pose pas forcément de problèmes** + mais euh + mais bon je la vois évidemment (CFPP2000_BA_01_)

Dans (16), *bon* indexe le contenu propositionnel porté par l'unité prédicative *la crise me me pose pas forcément de problèmes*. Le marqueur permet au locuteur de signaler qu'il est quelque part contraint d'admettre la réalité exprimée, contrairement à ce que le contexte de gauche aurait pu permettre d'inférer. Autrement dit, *je vis pas dans l'opulence* aurait pu laisser penser que le locuteur était touché par la crise. Or il affirme que cela n'est pas le cas. L'articulation opérée ici par le marqueur est intéressante : le contenu propositionnel indexé de manière prospective est mis en rapport avec une information implicite potentiellement déductible des propos précédents.

Il n'en reste pas moins que le sens instructionnel du marqueur, qui véhicule une nuance concessive, guide l'interprétation de l'unité qui se trouve à sa droite : *la crise me me pose pas forcément de problèmes*. Son contenu doit littéralement être compris comme une concession, et le marqueur pourrait se gloser par « *je suis contraint d'admettre que la crise me me pose pas forcément de problèmes* ».

Notre hypothèse est que le marqueur renvoie de ce fait au dire, et non pas au contenu propositionnel proprement dit. Il fonctionne dans ce cas de figure comme un modalisateur, en ce qu'il exprime le positionnement du locuteur envers sa propre énonciation.

2.2.2.2. Renvoi prospectif au dit

Dans l'exemple (33), *bon* présente un fonctionnement similaire, à ceci près qu'il indexe véritablement un contenu propositionnel (et non pas l'énonciation) :

(33) JUD et du coup jack je devais l' voir j'ai pas pu l' voir: euh: eva bon ben on s'est pas vues: (0.9) en fait du coup j'ai profité à fond de stef parce que: **bon** (1.3) **là on va se revoir en:** (1.6) à: il m'invite à barcelone (.) euh:
PAT oui pour nouvel an/ tu m'avais dit
JUD ouais mais en fait bon\ je vais y aller juste après noël
PAT ouais (CLAPI, Apéritif entre ami(e)s - glasgow)

Pour résumer l'ensemble du propos du locuteur, on apprend que JUD compte profiter de la présence de son ami Stef car ils ne se reverront pas avant une longue période de temps. *Bon* indexe le contenu propositionnel de la prédication qu'il introduit (en gras) *là on va se revoir*

en, qu'on pourrait gloser par « je profite à fond de Stef parce que là on va se revoir *seulement* en... ». La nuance concessive est ici mobilisée différemment de l'emploi précédent, car elle porte véritablement sur un contenu propositionnel : le marqueur sert à exprimer une acceptation contrainte de la situation décrite.

Par ailleurs, lorsque *bon* se retrouve inséré dans une unité prédicative, il indexe de manière prospective un seul constituant, comme dans (13), (15) et (34) :

(13) est-ce que euh + y a des choses qui te frappent dans la façon de parler euh + français alors [ça peut être **bon déjà des jeunes**]UPPA ++ ou du coup toi par rapport à tes grands-parents ou tes parents ++ est-ce que tu trouves qu'il y a une différence euh (CFPP2000_BA_01_)

(15) RL2:c'est un monsieur qui est tout seul
ch_CD2: hm hm
RL2: qui travaille à Paris euh qu'onRL2:voit jamais
ch_CD2 oui
RL2: qui est jamais là
RL2: non bah jamais jamais bon à part le week-end mais euh moi j'ai tenté hein de **bon**
ch_CD2 ouais
RL2: **de de discuter** mais euh je pense que c'est la timidité et puis je sais pas (ES-LO2_ENT_1002)

(34)
LIN : .h: que vaut/ la notre façon de penser\ (.) et de confronter les problèmes de de de de confronter les les bonnes choses dans la vie .h sans en fait des mécanismes (0.5) qui sont plus ou moins issus donc **bon\ de notre notre tempérament/** et la façon dont il a été conditionné dont il est convenable de se comporter .h disons en quelque sorte des extensions/ de notre comportement\ .h et notre compréhension du monde/ (1.2) le problème et la solution que nous pose tel ou tel évènement .h va donc complètement varier\ .h alors pour ne pas rester dans (../.)
(CLAPI Transcription : reunion organisation evt DH -xml)

On remarque que *bon* déictique prospectif peut occuper différentes positions dans l'unité prédicative : entre un verbe et un attribut du sujet (13), entre un verbe et un complément valenciel qui en dépend (15 & 34).

Dans ces trois attestations, *bon* est porteur d'une instruction qui guide l'interprétation des segments affectés, et dont le contenu propositionnel doit être interprété comme partiellement validé par le locuteur. Les raisons des réserves ainsi émises par les locuteurs peuvent être diverses : elles ne sont pas explicitées. Celles-ci sont plus transparentes dans (13) grâce au passage *y a des choses qui te frappent dans la façon de parler euh + français alors ça peut*

être **bon** déjà des jeunes, on comprend que si un cas précis est proposé, en réalité une réponse qui couvre plus que ce cas précis en particulier est attendue. Dans les deux autres exemples (15) et (34) nous pouvons supposer que d'autres éléments auraient été attendus :

(15) moi j'ai tenté hein de **bon de de discuter** on pourrait supposer

(34) confronter les les bonnes choses dans la vie sans en fait des mécanismes qui sont plus ou moins issus donc bon de notre notre tempérament

Les locuteurs se résignent à n'énoncer que les éléments qui leur paraissent les plus pertinents.

2.2.2.3. Renvoi prospectif et valeur métadiscursive

Enfin, un dernier emploi que nous avons relevé où *bon* opère un renvoi prospectif, c'est lorsque le renvoi porte sur un signe linguistique en lui-même, et non pas sur le référent qu'il véhicule. Observons de nouveau l'exemple (14) :

(14) spk2 : alors dans cet dans cet immeuble il y a plusieurs + sortes de gens + qui appartiennent tous **bon** à la **bourgeoisie** bien sûr mais + bourgeoisie assez hétérogène hein je distinguerai trois groupes euh euh alors les vieux habitants il y en a plus ils sont tous morts (CFPP2000_17_01)

La procédure d'interprétation encodée par le marqueur vise dans ce cas précis le lexème *bourgeoisie*, et plus précisément une acception stéréotypique, selon laquelle le nom désigne un groupe social homogène. On comprend que la locutrice se résout à l'employer au prix d'une explication supplémentaire sur le sens qu'elle prête au lexème. La nuance concessive du marqueur est mobilisée justement pour signaler cette opération de validation partielle du signe linguistique. Du point de vue syntaxique, nous rappelons que cet emploi rejoint ceux où *bon* est inséré dans une unité prédicative, car le marqueur apparaît ici entre un verbe et son complément valenciel.

2.2.3. Emploi non déictique : frontière du discours rapporté

Parmi les emplois discursifs de *bon*, nous avons également identifié un cas de figure où il semble dépourvu de valeur déictique. Il s'agit des énoncés où le marqueur figure en tête d'un segment de discours rapporté, comme dans l'exemple suivant :

(12) MAR dissuasif ouais c'est ça je pense qu'i` doit y avoir cette cette volonté de noyer un peu le poisson dans la masse je pense qu'y en a qui doivent qui doivent renoncer mon père a renoncé il a dit **bon** je garde la nationalité italienne finalement il en

a été content de d'avoir gardé cette nationalité parce qu'à ma soeur et moi ça nous permet d'avoir la double nationalité (CLAPI, Débat sur l'immigration - tp d'étudiants)

Nous avons analysé cet exemple dans la partie syntaxique, pour montrer que le marqueur présente son fonctionnement habituel entre une UPA et une UPPA qui dépend du verbe recteur de l'UPA. Autrement dit, *bon* est une unité non prédicative qui se greffe sur l'unité prédicative se trouvant à sa droite, sans pour autant en faire partie :

(12') {il a dit *bon* [je garde la nationalité italienne]^{UPPA} }

Une segmentation selon un critère énonciatif sera nécessairement différente :

(12'') {il a dit [*bon* je garde la nationalité italienne]^{discours cité}} discours citant

Le marqueur apparaît donc comme partie intégrante du segment de discours rapporté. La frontière que nous signalons à l'aide des crochets correspond à la rupture de plan d'énonciation, entraînée par le changement de source énonciative. Notre hypothèse est que le marqueur est mobilisé ici en vertu de sa valeur de routine discursive ; il confère en quelque sorte un caractère spontané, qui agit comme un gage d'authenticité du discours rapporté.

Le segment de discours rapporté est naturellement coupé de son contexte : *bon* rappelle ici les emplois concessifs qui opèrent des renvois rétrospectifs. Seulement, le contexte de production de cet énoncé rapporté n'étant pas pertinent, et *bon* étant employé comme routine discursive, nous sommes d'avis que sa présence dans cet énoncé est purement formelle : il ne renvoie à rien.

2.4. Synthèse et bilan

Plusieurs aspects se dégagent de cette analyse, qui concernent tout à la fois le fonctionnement sémantique et syntaxique du marqueur, son rôle au niveau de la cohésion, et son statut de trace de l'inscription de la subjectivité dans le discours.

Premièrement, *bon* apparaît dans l'écrasante majorité des cas comme une unité non prédicative, qui se greffe sur une autre unité prédicative présente à sa droite. Certains cas font exception, lorsque le marqueur présente une certaine valeur prédicative, sans pour autant affecter toutes les caractéristiques d'un prédicat averbal prototypique. Ces deux valeurs syntaxiques sont corrélées à des rôles différents qu'il assure en discours. Concernant sa distribution, il peut figurer tantôt en ouverture d'un tour de parole, tantôt à l'intérieur. Ainsi, *bon* peut

se retrouver tantôt en tête d'une unité prédicative, tantôt à l'intérieur, encadré par des constituants.

Le marqueur présente un sémantisme instructionnel, qui guide l'interprétation des évidences perceptives, ou celle des segments de discours et de leur articulation. Il peut porter sur le dit, sur le dire, ou bien connaître des emplois métadiscursifs. La procédure encodée par le marqueur est corrélée au positionnement du locuteur envers les informations indexées : au moyen du marqueur *bon*, le locuteur peut valider réellement une information, ou bien la valider partiellement et exprimer par là certaines réserves. Dans ce deuxième cas, le marqueur présente une nuance concessive. L'information procédurale prévoit des renvois vers l'avant, ou vers l'après discursif.

Bon apparaît dans la plupart des cas de figure comme un opérateur d'articulation du discours. Ce fonctionnement concerne notamment ses emplois rétrospectifs, où le marqueur entre dans des constructions du type *P bon Q*, et où il est apte à mettre en relation l'élément indexé P et celui qu'il introduit Q. Cette opération repose sur trois phénomènes :

- *bon* apparaît comme une unité projective, qui préfigure une suite dans le discours ;
- il entretient une relation de rétrojection avec un élément présent dans le cotexte de gauche ;
- son sens instructionnel affecte la relation entre l'avant et l'après discursif.

Cette fonction dans la cohésion discursive est toujours corrélée à l'expression de l'attitude du locuteur envers l'élément indexé P, par rapport auquel le locuteur émet des réserves. L'information Q sert alors à expliciter les réserves du locuteur.

L'analyse que nous venons de mener nous renseigne enfin sur l'inscription du marqueur résomptif *bon* dans son contexte d'apparition, qui se réalise différemment selon qu'on considère les aspects prosodiques, syntaxiques ou pragmatiques de son fonctionnement.

Du point de vue prosodique, *bon* présente dans la grande majorité de cas un contour mélodique non conclusif. Cette propriété fait de *bon* un marqueur de continuation, et cela même lorsqu'il peut être interprété comme une unité prédicative partiellement autonome. Il entretient de ce fait un rapport systématique de dépendance prosodique avec son contexte de droite.

Ce rapport coïncide souvent avec les liens que *bon* établit au niveau syntaxique, car dans une majorité écrasante des cas il apparaît comme une unité non prédicative qui se greffe sur une unité prédicative à sa droite. Seules exceptions : les quelques emplois relevés où le marqueur apparaît en emploi isolé, ou bien au sein d'un tour de parole, lorsqu'il valide une évidence perceptive.

Enfin, au niveau pragmatique l’ancrage de *bon* semble différent, car il est presque toujours bidirectionnel : il entretient constamment un rapport de rétrojection avec le contexte de gauche, et préfigure une suite dans le discours.

L’analyse a relevé également que les trois composantes sont loin d’être autonomes, et qu’elles interagissent constamment, dans la mesure où les propriétés prosodiques et sémantico-pragmatiques de *bon* agissent comme des contraintes sur sa distribution, et déterminent également en grande partie son statut syntaxique.

2.5. *Domaine collocatif du marqueur résomptif*

Une des propriétés des marqueurs discursifs est leur tendance à apparaître dans le discours de manière conjointe. Les collocations qui en résultent peuvent présenter un fonctionnement sémantico-pragmatique et syntaxique qui s’éloigne de celui des unités qui les composent. La combinatoire des marqueurs discursifs donne lieu à de multiples cas de figure. Waltereit (2007 : 95) propose le schéma suivant pour illustrer la taxinomie des associations possibles :

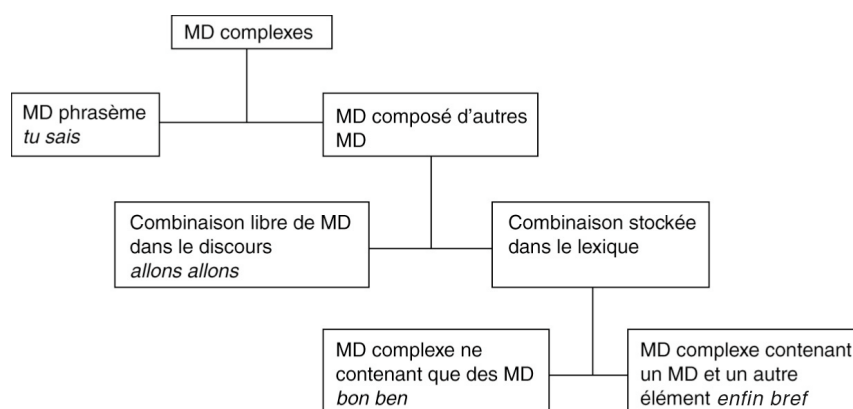


Fig. 10. Taxinomie de la combinatoire des marqueurs discursifs (Waltereit, 2007)

Ces phénomènes concernent particulièrement le marqueur discursif *bon*, qui connaît des co-occurrences fréquentes avec d’autres formes, le plus souvent des adverbes, des conjonctions et parfois des interjections. Notre étude de corpus a révélé un riche domaine collocatif du marqueur. Il serait par conséquent impossible de mener dans cette thèse une étude exhaustive de la combinatoire de ce marqueur. Nous nous proposons en revanche de passer en revue les co-occurrences identifiées et de montrer dans quelle mesure une approche phraséologique serait profitable pour l’étude du marqueur *bon*, en ce que son sens discursif est sensiblement modifié (ou différemment mobilisé) au sein des collocations.

Notre analyse pour cette partie s'appuie sur l'étude des occurrences issues du corpus de français parlé *CLAPI*, qui nous a permis d'identifier un grand nombre de collocatifs possibles de *bon*. Pour les analyses que nous menons dans cette partie, nous exploiterons également les corpus ESLO1 et ESLO2 afin de couvrir une palette plus large de cas qui n'auraient pas été représentés dans *CLAPI*. Nous avons retenu comme candidats potentiels un ensemble de collocations :

Collocation avec un élément du contexte de gauche	<i>ah bon</i>
	<i>mais bon</i>
	<i>euh bon</i>
	<i>enfin bon</i>
	<i>et bon</i>
	<i>oui bon</i>
	<i>alors bon</i>
	<i>là bon</i>
	<i>voilà bon</i>
	<i>ouais bon</i>
	<i>fin bon</i>
Collocation avec un élément du contexte de droite	<i>après bon</i>
	<i>bon ben</i>
	<i>bon alors</i>
	<i>bon mais</i>
	<i>bon bah</i>
	<i>bon allez</i>
<i>bon après</i>	

Tableau 16. Domaine collocatif du marqueur résomptif *bon*

Afin de classer ces combinaisons, nous adopterons les critères proposés par Dostie (2012), basés sur la typologie présente chez Mel'čuk & al. (1995, 1999) et Mel'čuk (2011). Trois grandes catégories de combinaisons sont ainsi retenues :

- les co-occurrences discursives, qui représentent des associations libres, où chaque unité est autonome par rapport à l'autre ; leur juxtaposition n'entraîne aucune modification au niveau de leur sémantisme ou de leur valeur pragmatique ;

- les cas intermédiaires, où nous parlerons de semi-figement ; ces collocations se caractérisent d’abord par une très grande solidarité sur le plan sémantico-pragmatique, au point qu’on peut leur attribuer un sens compositionnel ; la suppression de l’une des unités entraîne systématiquement une modification du rôle que la collocation occupe dans le discours ; aussi, en général, leur valeur énonciative résulte-t-elle véritablement du cumul des propriétés sémantiques des deux unités ;
- enfin, les cas de véritables locutions discursives, où les syntagmes fonctionnent comme une seule unité, dotée d’une valeur pragmatique propre.

Nous proposons ci-dessous un classement des co-occurrences identifiées. Nous présenterons brièvement les propriétés sémantico-pragmatiques de chacune d’entre elles, ainsi que le degré de solidarité observable entre les unités qui les composent. Les attestations qui illustrent nos analyses sont représentatives de chaque co-occurrence : si d’autres contextes d’apparition sont représentés dans le corpus, le degré de solidarité entre les unités sera le même à travers l’ensemble des attestations.

2.5.1. Co-occurrences discursives

La catégorie des co-occurrences discursives réunit les associations entre *bon* et une autre unité où chacune garde son sémantisme d’origine. Aucune solidarité n’est constatée entre les unités. Un des indices de leur autonomie est qu’elles appartiennent à des courbes intonatives différentes.

2.5.1.1. *Euh bon*

Euh bon est une association libre, observable dans l’exemple suivant :

(35) A : [et puis il avait déjà] un enfant aussi à lui avec ***euh: bon*** sa femme sa première femme\ (CLAPI, Interactions téléphoniques à un service social d’urgence - grat ==> *Transcription : Cosette*)

Chaque forme présente un fonctionnement autonome : *euh* fonctionne comme un signal d’hésitation dans la construction spontanée de l’énoncé, tandis que *bon* connaît ici une nuance concessive et opère un renvoi prospectif. Chacun des marqueur fonctionne de manière autonome.

2.5.1.2. *Là bon*

Même fonctionnement indépendant des unités *là* et *bon* dans l’association *là bon* :

(36) FA17 oh oui ff: y en a un peu partout hein: partout hélas. moi je vois x j'ai ma soeur: elle en a elle a eu une petite y a pas longtemps au mois de mars **là bon** il a fallu il a fallu qu'elle le mette à la crèche! ben c'est pas toujours ça hein. c'est pas toujours ça. enfin quand on peut pas faire autrement! (CLAPI, Français des années 80 - entretiens sociolinguistiques ==> *Transcription : FA 17*)

Là fonctionne comme un anaphorique qui reprend de manière résomptive l'ensemble du contexte de gauche (au moins celui énoncé dans le même tour de parole) et le thématise. *Bon* apparaît ici entre deux unités prédicatives, avec une nuance concessive et renvoyant de manière prospective à l'unité prédicative qu'il annonce. Chacune des unités garde donc son rôle en discours de manière autonome.

2.5.1.3. *Voilà bon*

Aucune solidarité n'est constatée entre les marqueurs *voilà* et *bon* dans l'association *voilà bon* :

(37) XXF. : oh bah gardez- le
XXF : d'accord
ADF : **voilà bon** [écoutez alors] donc on vous] réserve le créneau ici
MAM : [merc[i: /]
MED: [mais j` vous en] prie (./..)

Il convient de préciser que les deux formes n'apparaissent pas dans la même courbe intonative : *voilà* présente une courbe montante, alors que la prononciation de *bon* est descendante (mais non conclusive) et se rattache étroitement à la suite de l'énoncé. Toutes les deux formes présentent ici une valeur conclusive. *Bon* se retrouve ici dans un emploi où il s'apparente aux prédicats averbaux, en ce qu'il valide l'étape préalable de l'échange et sert à la clôturer. Les deux marqueurs fonctionnent donc de manière conjointe, mais autonome.

2.5.1.4. *Bon après*

On observe le même fonctionnement autonome des unités dans l'association *bon après* :

(38) FA17 j'ai travaillé ma m- ma mère m'a mis tout de suite à travailler après j'avais mon ce mon ce mon certificat d'études **bon après** j'ai voulu avoir quand même autre chose je suis tombée sur un patron qui était: bon au début bien sûr quand on est jeune on trouve toujours que c'est trop dur/

Le marqueur *bon* se retrouve à la frontière des deux unités prédicatives, il présente une nuance concessive et opère un renvoi résomptif vers le contexte de gauche. *Après* fonctionne

de manière autonome, et peut avoir tantôt une valeur temporelle, comme dans (38), tantôt une valeur de marqueur d'opposition, comme dans (39) :

(39) VE2 : nous sur l' comté euh: le seul comté bio qu'existe y a marqué (inaud.)
(10.6) (inaud.)

ETI : ouais: nan mais voilà (0.9)

ETI : donc euh **bon après** euh: (0.5) y a des trucs euh: c'est sûr euh mais
`fin sur l' fromage euh

(CLAPI, Interactions commerciales - petits commerces - fromagerie ==> *Transcription : Fromagerie*)

On peut constater qu'aucun des marqueurs n'exerce une influence sur le fonctionnement de l'autre, et que chacun est autonome par rapport à l'autre.

Enfin, on constate que dans les cas de figure où *bon* est en collocation libre, les autres collocatifs n'ont aucune incidence sur ses propriétés lorsqu'il est en emploi résomptif.

2.5.2. Semi-figement

Dans cette catégorie, nous avons regroupé les collocations qui présentent une grande solidarité. En effet, dans ces cas de figure, la suppression d'une des deux unités entraîne systématiquement un changement dans le rôle discursif de la collocation.

Ces collocations présentent souvent un sens instructionnel compositionnel, dans la mesure où chaque unité contribue, par son sémantisme, au rôle que la collocation joue dans le balisage du discours. Nous avons mis en évidence la difficulté de déterminer avec certitude si chaque co-occurrence de deux formes (ou plus) constitue véritablement une collocation semi-figée. Comme le précise Waltereit (2007 : 100), « la lexicalisation à une époque donnée comme combinaison n'empêche pas la juxtaposition des deux marqueurs ».

Un critère généralement opérant qui permet distinguer ces cas de figure de ceux où il s'agit d'une véritable collocation est la prosodie, dans la mesure où l'émission des unités dans une seule courbe intonative constitue un indice de figement. Ce principe n'est pourtant pas systématique : nous verrons que l'étude de corpus a révélé certaines exceptions.

2.5.2.1. *Bon mais*

Observons les exemples suivants :

(40) AS. :[pa`ce] que ça vous intéresse/

Ap2 : euh oui oui nous nous sommes en plein contrôle comptable c'est pas moi
qui l' demande hein c'est le comptable

AS : oui
Ap2 : voilà
AS : + **bon mais** vous avez bien du le le saisir dans votre comptabilité/

(41) 1254 : et beaucoup sont données la ville fait un gros effort y a eu des subventions assez importantes pour subventionner ces groupes de jeunes

(JSM : oui oui d'accord bon)

1254 : **bon mais** ça n'est pas très suivi par le public (ESLO1_ENT_026)

Lorsque les deux unités appartiennent à la même courbe intonative, leur fonctionnement en discours semble solidaire : ensemble ils expriment un assentiment formel des propos de l'interlocuteur. La collocation est donc porteuse d'une nuance concessive. Plus précisément, ils valident partiellement les propos présents dans le contexte de gauche, et par un phénomène de projection ils permettent d'introduire les raisons de la réserve du locuteur. Si cette collocation nous semble présenter un certain degré de figement, c'est parce que la suppression de *mais* rendrait le rôle de *bon* ambigu. Ce phénomène s'observe notamment lorsque la collocation ouvre un tour de parole réactif, qui rebondit sur les dires d'un interlocuteur :

(40a) AS. : [pa`ce] que ça vous intéresse/

Ap2 : euh oui oui nous nous sommes en plein contrôle comptable c'est pas moi qui l' demande hein c'est le comptable

AS : oui

Ap2 : voilà

AS : + **bon** vous avez bien du le le saisir dans votre comptabilité/

Employé seul, *bon* pourrait fonctionner comme une expression de véritable assentiment, car le marqueur semble valider effectivement le contenu propositionnel du tour de parole précédent. Il en découle que la présence de *mais* rend explicite la validation partielle de ce contenu, et donc la nuance concessive de *bon*. Cette ambiguïté disparaît pourtant lorsque la collocation apparaît au sein des propos d'un seul locuteur, insérée entre des unités prédicatives :

(41a) 1254 : et beaucoup sont données la ville fait un gros effort y a eu des subventions assez importantes pour subventionner ces groupes de jeunes

JSM : oui oui d'accord bon

1254 : **bon** ça n'est pas très suivi par le public

(ESLO1_ENT_026)

Le rôle de *bon* comme marqueur résomptif lorsqu'il est porteur d'une nuance concessive ressort de manière explicite, la validation partielle du contexte de gauche se réalise sans l'appui de *mais*.

Précisons toutefois que *bon mais* connaît ce fonctionnement lorsque les deux unités appartiennent à la même courbe intonative et lorsque aucune pause-silence ne vient les séparer. Les deux unités fonctionnent de manière autonome lorsque *bon* et *mais* ont des contours mélodiques différents :

(42) FA17: là je crois que là j'aurais pas tenu le coup

EF : vous aurez pas tenu

FA17 : n'importe comment euh j'aurais je peux travailler à la maison/ j'ai une machine industrielle tout ça **bon/ mais**: ce n'est pas pareil/

EF __oui

ou bien lorsqu'un autre collocatif de *bon* apparaît devant :

(43) M __: **Ah bon mais** t'es qui toi.

2.5.2.2. *Et bon*

La collocation *et bon* présente un sens compositionnel en discours, comme nous pouvons l'observer dans l'exemple suivant :

(44) JUD : et j' suis là <((vite)) eu- eu- \ et José/ (.) donc c'est le troisième coloc\ (.) lui il est colombien (0.4) maintenant il habite euh `fin: ces parents sont habitent euh barcelone **et bon** il est il est à glasgow pour ses études (CLAPI, Apéritif entre ami(e)s - glasgow ==> *Transcription : Apéritif glasgow*)

Cette collocation semble apparaître en général après une énumération ou dans un développement ou un récit plus ou moins long. L'emploi de *et bon* peut être représenté par un schéma du type P *et bon* Q, où Q est une information qui ne découle pas logiquement de P, ou n'en est pas une conséquence attendue.

La collocation a donc un rôle contrastif, qui repose sur les sens des deux unités qui la composent : d'une part la conjonction *et* permet la continuation du discours, et articule les segments P et Q ; d'autre part, la nuance concessive de *bon* est ici mobilisée justement pour signaler que P ne permet pas d'inférer l'information portée par Q.

Dans l'exemple (44), il est question d'un étudiant colombien, dont les parents habitent à Barcelone (P). Rien de ces informations ne permet donc de déduire qu'il serait à Glasgow pour ses études (Q).

Observons un deuxième exemple, où le même schéma est représenté :

(45) BP35 : non qui était censeur à Montluçon et qui est proviseur au lycée de Dupuis actuellement c'est un monsieur qui ét- enfin il aimant le latin et à mon fils en classe de sixième lui a appris le latin

OU :oui

BP35 : c'est-à-dire euh [ils ont ils l'a obligé après à faire du latin]^P **et bon** [remarquez c'est pas que ça lui déplaisait]^Q (ESLO1_ENT_045)

Dans l'exemple (45) on remarque le même contraste entre P et Q, où Q est une information inattendue par rapport à P. L'hypothèse du sens compositionnel dans ce type d'emploi se défend dans la mesure où *et bon* est commutable avec la conjonction *mais* :

(44a) JUD : et j' suis là <((vite)) eu- eu- \ et José/ (.) donc c'est le troisième coloc\ (.) lui il est colombien (0.4) maintenant il habite euh `fin: ces parents sont habitent euh barcelone **mais** il est il est à glasgow pour ses études

(45a) BP35 : c'est-à-dire euh [ils ont ils l'a obligé après à faire du latin]^P **mais** [remarquez c'est pas que ça lui déplaisait]^Q

Il convient de préciser que le contraste exprimé par *et bon* n'est pas systématique. En effet, dans certaines attestations, *et bon* apparaît comme une simple co-occurrence discursive, bien que les deux unités appartiennent à la même courbe intonative :

(46) SD14. :avait besoin d'un d'un poste d'ingénieur et bon bah j'ai vu le profil et j'ai postulé donc j'ai rencontré le directeur que je connaissais parce que euh enfin on n'avait pas joué ensemble mais on [tx:noise:instantaneous] on jouait tous les deux au tennis pendant une période c'était la grande époque du tennis **et bon** lui était très [tx:noise:instantaneous] très doué il était euh il avait un bon classement [bb:noise:instantaneous] mais enfin bon on se connaissait de vue quoi (ESLO2_ENT_1014)

Dans cet exemple, la collocation n'est pas commutable avec *mais*, et chaque unité fonctionne de manière autonome : *et* sert à l'articulation des unités de discours, tandis que *bon* fonctionne comme un marqueur résomptif, qui présente ici une nuance concessive. *Bon* opère ici un renvoi prospectif sur le dire, renvoyant plus précisément à *lui était très très doué*. Le marqueur est ici glosable par « *je dois me résoudre à reconnaître qu' il était très doué* ». Il s'agit donc d'une collocation qui présente tout au plus un degré de figement variable.

2.5.2.3. *Alors bon*

Alors bon est une collocation qui a globalement le rôle d'introduire un retour sur le dit. Elle marque par là une rupture entre son contexte de gauche et son contexte de droite. Elle permet d'introduire une réflexion, une précision, voire une réserve *sur* le propos précédent. Cette

fonction est possible grâce au marqueur *alors*, qui signale l'opposition, mais aussi grâce au marqueur *bon*, qui, par sa nuance concessive affectant le contexte de gauche, indique qu'une information reste à venir.

Observons d'abord l'exemple (47), où la collocation introduit un renseignement sur ce qui vient d'être dit (en gras):

(47)A_ (../..) ça ne nous a jamais empêché de bouffer tu vois\ voilà euh/ .donc si tu ve
ux c'est un c'est un morceau de c'est un morceau d'identité honteuse/ c'est un espace
de: c'est un espace: où je retrouvais des gens qui étaient comme moi/ . mais un un
comme moi . un comme moi de la honte\ ..**alors bon ça c'est un des souvenirs**/
le deuxième souvenir c'est que euh on allait très souvent voir des amis/[...] (CLAPI,
Enquête de sociologie urbaine - paris marais ==> Transcription : Entretien o - xml)

Le sens de la collocation peut être ici restitué à partir du sens des unités qui la composent : *alors* marque l'opposition, la rupture avec le contexte de gauche. *Bon* semble se trouver ici en emploi résomptif rétrospectif. Il est porteur d'une nuance concessive qui affecte tout le contexte de gauche auquel il renvoie, et qu'il valide partiellement. Comme dans tous les emplois de ce type de *bon*, l'explication de la validation partielle se trouve immédiatement à sa droite : *ça c'est un des souvenirs/le deuxième souvenir c'est que [...]*.

Alors bon sert donc à signaler la fin d'un développement. Il introduit un commentaire métadiscursif sur ce qui vient d'être dit, ou bien il introduit le développement d'un sous-thème qui apparaît comme plus pertinent :

(48) SD14 : c'est une méthode qui est qui est assez ancienne hein qui date de enfin de
du début du vingtième siècle enfin euh premier quart du vingtième siècle mais euh
euh qui avait jamais été utilisé dans ce cas-là et donc c'est moi qui l'ai qui l'ai mise au
point pour essayer de détecter justement des des métaux dans des pigments et donc
euh voilà bon c'est voilà en gros ce que ce que j'ai eu à faire et donc euh bah on l'a fait
en fait on a
ch_OB1: : [tx:noise:instantaneous]
SD14 : **alors bon** ce qui était intéressant enfin s- on faisait des des campagnes de me-
sures
ch_OB1: :hm hm
SD14 : donc y avait des des trucs que je faisais au laboratoire je je préparais et euh
périodiquement enfin bon y en a pas eu non plus cinquante (ESLO2_ENT_1014)

Dans l'exemple (48) la rupture est partielle, car le locuteur enchaîne son discours par le développement d'un aspect précis du propos antérieur.

Dans (49), le locuteur revient sur sa brève réponse « oui », afin de signaler que celle-ci doit être relativisée :

(49) ch_OB1: ceci dit c'est un tra- c- pardon c'est un travail qui vous plaisait beaucoup quand même non

SD14: oui **alors bon** y a eu pas mal de de péripéties c'est que euh ben mon patron est mort malheureusement il a eu un infarctus (ESLO2_ENT_1014)

La collocation permet alors d'introduire une explication à cette réserve.

Enfin, *alors bon* peut opérer une réorientation thématique radicale, comme dans l'exemple (50), lorsque le locuteur emploie la collocation pour changer de sujet :

(50) PE36 : mais je pourrais tout à fait venir à vélo ou à pied hein c'est vrai

ch_GC4 : hm sans ça au niveau de la famille **alors bon** la profession de tes parents c'est

PE36 mes parents sont enseignants enfin ils sont retraités (ESLO2_ENT_1036)

On observe que l'interviewer (chGC4) change complètement de sujet afin de faire avancer l'entretien (car préalablement dans l'échange il était question des moyens de transport). Cet exemple est intéressant dans la mesure où le nouveau sujet est thématisé avant même l'emploi de la collocation *alors bon*.

Observons maintenant la solidarité des unités au sein de la collocation, qui rend possible cette fonction en discours. Celle-ci consiste en l'articulation du contexte de gauche et du contexte de droite. La collocation opère également une transition. Si *alors* est supprimé, la nuance de rupture / contraste entre l'avant et l'après discursif est diminuée ; demeure alors uniquement la nuance concessive du marqueur *bon* qui sert à articuler les deux segments de discours :

(47a) ça ne nous a jamais empêché de bouffer tu vois\ voilà euh/ .donc si tu veux c'est un c'est un morceau de c'est un morceau d'identité [...] **bon** ça c'est un des souvenirs

(48a) [...] 'est voilà en gros ce que ce que j'ai eu à faire et donc euh bah on l'a fait en fait on a **bon** ce qui était intéressant enfin s- on faisait des des campagnes de mesures

(49a) ch_OB1: ceci dit c'est un tra- c- pardon c'est un travail qui vous plaisait beaucoup quand même non

SD14: oui **bon** y a eu pas mal de de péripéties c'est que euh ben mon patron est mort malheureusement il a eu un infarctus

(50a) mais je pourrais tout à fait venir à vélo ou à pied hein c'est vrai
hm sans ça au niveau de la famille **bon** la profession de tes parents c'est
PE36 mes parents sont enseignants enfin ils sont retraités

Si *bon* est supprimé, c'est la validation partielle du contexte de gauche qui est perdue, mais aussi la nuance conclusive qu'il porte et qui signale que le développement précédent doit être compris comme achevé. Reste uniquement *alors*, qui véhicule à lui tout seul une réorientation thématique :

(47a) ça ne nous a jamais empêché de bouffer tu vois\ voilà euh/ .donc si tu veux c'est un c'est un morceau de c'est un morceau d'identité [...] **alors** ça c'est un des souvenirs

(48a) [...] 'est voilà en gros ce que ce que j'ai eu à faire et donc euh bah on l'a fait en fait on a **alors** ce qui était intéressant enfin s- on faisait des des campagnes de mesures

(49a) ch_OB1: ceci dit c'est un tra- c- pardon c'est un travail qui vous plaisait beaucoup quand même non
SD14: oui **alors** y a eu pas mal de de péripéties c'est que euh ben mon patron est mort malheureusement il a eu un infarctus

(50a) mais je pourrais tout à fait venir à vélo ou à pied hein c'est vrai
hm sans ça au niveau de la famille **alors** la profession de tes parents c'est
PE36 mes parents sont enseignants enfin ils sont retraités

Nous considérons que dans l'ensemble de ces emplois, *bon* et *alors* ne peuvent pas assurer individuellement toutes les fonctions de la collocation, ce qui justifie son classement parmi les cas de semi-figement.

Enfin, dans un exemple intéressant d'utilisation de *alors bon*, la collocation sert à rebondir sur les propos de l'interlocuteur :

(51) HM : alors c'est c'est fini monsieur je crois que
4004: ah bon ben c'est
HM : je n'ai pas mangé alors
4004: bon ben c'est très bien
HM : je vais vous laisser partir
4004 : **alors bon** vous allez prendre quelque chose une petite bière vous buvez de la bière ?
HM : oui c'est bien (ESLO1_ENT_161)

Cet exemple est issu de la fin d'un entretien : lorsque l'intervieweuse annonce au participant la fin de leur échange, celui-ci rebondit sur la réplique *je n'ai pas mangé alors* avec une ques-

tion un peu personnelle, *vous allez prendre quelque chose une petite bière vous buvez de la bière ?* Ce qui est intéressant, c'est la transition très subtile, qui signale à la fois l'accord pour clôturer l'échange, mais aussi (de manière contradictoire) le fait d'enchaîner sur le contenu propositionnel d'un tour de parole de l'interlocutrice.

2.5.2.4. *Puis bon*

La collocation *puis bon* semble avoir un sens compositionnel procédural constant. Dans une séquence du type *P (et) puis bon Q* la collocation sert à relier P et Q, mais aussi à projeter une nuance concessive sur Q. Cette nuance peut être différemment mobilisée, selon le contexte d'apparition. Observons les exemples suivants :

(52) LX10. : [il a commencé euh à être euh à être musicien alors qu'il avait jamais fait de musique enfin moi je lui avais proposé quand il était petit mais il a pas voulu et donc euh il a commencé à jouer de l'accordéon à l'oreille]^P et euh et puis euh ***puis bon*** [avec des copains mexicains ils font un groupe maintenant là-bas euh]^Q
(ESLO2_ENT_1009)

Dans l'exemple (52) la nuance concessive qui affecte le segment Q vise à signaler que Q ne découle pas de P, mais qu'il véhicule malgré tout une information valide.

Observons l'exemple (53) :

(53) P : et au départ ils voulaient pas attribuer les appartements qui donnaient sur la cour/ parce qu'il y a les balcons qui sont en état de . délabrement assez avancé/ alors le contrat c'était/ on avait au début euh [Marcel avait construit/ on avait des des espèces de barrières en fer forgé devant toutes les fenêtres/ on avait l'interdiction d'aller sur le balcon \]^P. ***puis bon*** [avec le temps euh: le mastic n'a pas tenu euh ça s'est descellé]^Q (rires) et puis bon/ et puis tu sautes pas à la corde sur le balcon simplement\ il faut éviter de mettre des choses trop lourdes puis (CLAPI, Enquête de sociologie urbaine - lausanne genève ==> *Transcription : Genève p - xml*)

Ici la collocation indique que le segment Q est valide, en dépit de ce que P laissait présager. Autrement dit, même si des précautions ont été prises – *des barrières devant toutes les fenêtres, le mastic n'a pas tenu*.

Cette fonction en discours est assurée par le sens des unités qui composent la collocation. D'une part, *puis* a le rôle d'introduire un ajout. D'autre part, *bon* présente ici une nuance concessive, qui affecte le contexte de droite de la collocation. C'est justement cette nuance concessive qui fonde la fonction discursive *puis bon*, dans la mesure où le contenu propositionnel doit être validé, malgré tout.

La solidarité des unités est observable dans la mesure où la suppression de l'une ou de l'autre entraîne une altération de la valeur en discours de la collocation :

(52a) LX10. : [il a commencé euh à être euh à être musicien alors qu'il avait jamais fait de musique enfin moi je lui avais proposé quand il était petit mais il a pas voulu et donc euh il a commencé à jouer de l'accordéon à l'oreille]^P et euh et puis euh **puis** [avec des copains mexicains ils font un groupe maintenant là-bas euh]^Q

(53a) P : [...][Marcel avait construit/ on avait des des espèces de barrières en fer forgé devant toutes les fenêtres/ on avait l'interdiction d'aller sur le balcon\]^P. **puis** [avec le temps euh: le mastic n'a pas tenu euh ça s'est descellé]^Q (rires) et puis bon/ et puis tu sautes pas à la corde sur le balcon simplement\ il faut éviter de mettre des choses trop lourdes puis

En l'absence de *bon* (52a & 53a), *puis* ne fait que signaler l'ajout d'une information : la nuance concessive disparaît. De la même manière, la suppression de *puis* entraîne l'effacement du lien consécutif entre P et Q (52b & 53b) :

(52b) LX10. : [il a commencé euh à être euh à être musicien alors qu'il avait jamais fait de musique enfin moi je lui avais proposé quand il était petit mais il a pas voulu et donc euh il a commencé à jouer de l'accordéon à l'oreille]^P et euh **bon** [avec des copains mexicains ils font un groupe maintenant là-bas euh]^Q

(53b) P : [...][Marcel avait construit/ on avait des des espèces de barrières en fer forgé devant toutes les fenêtres/ on avait l'interdiction d'aller sur le balcon\]^P. **bon** [avec le temps euh: le mastic n'a pas tenu euh ça s'est descellé]^Q (rires) et puis bon/ et puis tu sautes pas à la corde sur le balcon simplement\ il faut éviter de mettre des choses trop lourdes puis

2.5.2.5. Après *bon*

La collocation *après bon* sert à exprimer une contradiction entre les deux segments de discours qu'elle sépare. Elle établit une relation fondée sur une nuance de concession, que nous pouvons résumer par le schéma suivant :

P après bon Q, ou en principe P implique N, mais Q invalide N

De manière globale, Q vient relativiser l'information portée par P. Observons l'exemple suivant où nous faisons apparaître en gras le développement de la locutrice ch_CD2 afin de faciliter la lecture :

(54) ENT_3INC : la ville elle est ouais non non ouais c'est vraiment la campagne
 ch_CD2 : d'accord [rire:noise:instantaneous] ah ouais et euh du genre en pri- **en pri-
 maire eux ils avaient qu'une classe** euh
 ENT_3INC : d'accord ouais ouais
 ENT_3INC hm
 ENT_3INC : le petit village quoi
 ch_CD2 : hm hm hm
 ENT_3INC : hm hm hm
 ch_CD2 : **après bon euh plus ils ont grandi plus ils sont allés dans des lieux**
 ENT_3INC ; ouais ouais ouais ouais
 ch_CD2: **plus gros avec plus de de personnes** mais euh
 (ESLO2_ENT_1003)

La locutrice ch_CD2 décrit son village d'origine, le milieu rural, l'école à une classe, etc. Une des implications de l'ensemble de ces propos est que les habitants de ce village, et plus précisément les élèves, ne connaissent que le milieu dont il est question dans le dialogue. L'information introduite par *après bon* vient justement contredire explicitement cette implication : *plus ils ont grandi plus ils sont allés dans des lieux*.

Fonctionnement similaire dans l'exemple (55), où nous faisons apparaître en gras le développement de la locutrice AN43, afin de faciliter la lecture :

(55)WZ46 : [**si vous avez la radio le lecteur CD bah ça y est ça suffit**]P
 ch_LA11:hm hm
 WZ46 : **après bon [y a ceux qui aiment faire des enregistrements ça dépend de là]**Q
 ch_LA11: hm hm
 WZ46 : c'était une mode avant ça
 (ESLO2_ENT_1046)

Dans cet exemple également, le segment Q qui est introduit par *après bon* vient relativiser les propos énoncés dans P. Autrement dit, le lecteur CD et la radio suffisent *uniquement si* l'on ne désire qu'écouter de la musique (information impliquée par P). L'information apportée par Q est que la radio et le lecteur CD pourraient ne pas suffire, si l'on veut faire plus que d'écouter de la musique (comme des enregistrements, par exemple).

La collocation apparaît comme semi-figée, dans la mesure où la suppression d'une des unités annule le rapport entre P et Q que nous venons de décrire. Si *après* est supprimé :

(54a) [en primaire eux ils avaient qu'une classe]P **bon** euh [plus ils ont grandi plus ils sont allés dans des lieux plus gros avec plus de de personnes]Q

(55a) WZ46 : [si vous avez la radio le lecteur CD bah ça y est ça suffit]P
ch_LA11:hm hm

WZ46 : **bon** [y a ceux qui aiment faire des enregistrements ça dépend de là]Q

bon valide partiellement P et explicite en Q les raisons des réserves du locuteur, mais la nuance d'opposition entre P et Q est nettement diminuée.

Si *bon* est supprimé :

(54b) [en primaire eux ils avaient qu'une classe]P **après** euh [plus ils ont grandi plus ils sont allés dans des lieux plus gros avec plus de de personnes]Q

(55b) WZ46 : [si vous avez la radio le lecteur CD bah ça y est ça suffit]P
ch_LA11:hm hm

WZ46 : **après** [y a ceux qui aiment faire des enregistrements ça dépend de là]Q

la nuance concessive qui vise à valider P, malgré la négation de son implication, est perdue.

Enfin, notre analyse indique que la collocation encode un sens procédural, selon lequel P et Q doivent être interprétés l'un en fonction de l'autre. On pourrait pourtant parler de deixis retrospective, dans la mesure où la collocation est apte à opérer un renvoi résomptif vers une unité (ou plus) dans le contexte de gauche, unité qui sera affectée par la nuance concessive apportée par *bon*.

Il convient de préciser que dans les exemples que nous venons d'analyser, *après* et *bon* appartiennent à la même courbe intonative. Nous avons pourtant remarqué que parfois le rôle de la collocation est maintenu même si les deux unités n'appartiennent pas à la même courbe intonative³⁸ :

(56) TQ55: et puis lui il est prof de judo donc euh déjà à la base **après/ bon** il a maintenant il est prof de gym (ESLO2_ENT_1055)

Cela semble indiquer que le figement n'est pas achevé : cet état intermédiaire se reflète donc au niveau prosodique.

³⁸ L'exemple est issu du corpus *ESLO 1* qui n'est pas annoté avec des informations sur l'intonation. Nous l'ajoutons nous-même dans l'exemple, après l'écoute du passage.

2.5.2.6. *Bon alors*

Cette collocation comprend deux marqueurs de discours, *bon* et *alors*. Le deuxième a déjà fait l'objet de travaux qui ont mis en évidence son rôle au niveau pragmatique. Ainsi, selon Schlamberger (2012), *alors* est un connecteur. Il peut avoir des valeurs anaphoriques, temporelles, consécutives, et dans son rôle de marqueur discursif présente l'ouverture d'un nouveau thème. Selon Roulet (1985) et Gerecht (1987), *alors* est appelé aussi *marqueur de structuration conversationnelle*.

Dans une séquence du type P *bon alors* Q, la collocation *bon alors* établit un lien consécutif entre les segments P et Q. Elle peut de ce fait être glosée par « dans ce cas », voire par « du coup ». Observons l'exemple suivant :

(57) ALB : t' as bien fait\ [ça fait du bien un peu]^P
JUS : voilà c'est ça\ **bon alors** [pas d' regrets pour le concert d'hier/]^Q
ALB : ah non pas du tout pourquoi/
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s - rupture ==> *Transcription : Aperitif rupture*)

Dans l'exemple (57), le segment P figure surtout dans le tour de parole de ALB, qui est repris de manière anaphorique par JUS dans *voilà c'est ça*. La locutrice JUS rajoute une information Q *pas d' regrets pour le concert d'hier*, qui apparaît comme une conséquence logique de P, *ça fait du bien un peu*. La commutation avec le marqueur consécutif *du coup* fonctionne très bien :

(57a) ALB : t' as bien fait\ [ça fait du bien un peu]^P
JUS : voilà c'est ça\ **du coup** [pas d' regrets pour le concert d'hier/]^Q

Dans l'exemple (58) l'attestation est issue de l'enregistrement d'un dialogue entre un médecin et une patiente. La collocation sert à ouvrir un tour de parole et à rebondir sur le tour de parole d'un interlocuteur :

(58) P : (.../...) j' peux pas dormir alors j' me relève mais y a des soirs ou je j' suis fatiguée de trop j'ai p't-être dû me surmener dans la journée et comme je sens que le sommeil vient là j' dors tout de suite
M : d'accord :: mais vos jambes ne vous gênent pas
P : pas du tout non :: pourtant j' suis pas sportive
M : **bon alors** j' vous explique moi je n' trouve que peu de signes
__susceptibles de faire penser qu'y a une maladie d'apnée du sommeil
(Consultations médicales - psychiatrie ==> *Transcription : Ginette*)

Le médecin rebondit avec une conclusion qui découle des symptômes décrits par la patiente : il introduit son tour de parole par la collocation *bon alors*, qui marque le lien consécutif avec l'ensemble du contexte de gauche.

Il est intéressant de remarquer que cette collocation présente la particularité d'accepter la modalité interrogative :

(59) JUD bon (.) je t'ai fait un petit apéritif:
PAT bah j' vois ça c'est super (3.5)
JUD **bon alors**/ (1.6)
PAT ben pf: ben j' sors de cours quoi
(Apéritif entre ami(e)s - glasgow ==> *Transcription : Aperitif glasgow*)

La collocation constitue à elle seule un tour de parole, et fonctionne un peu différemment : il s'agit de deux locutrices qui vivent en colocation, et qui se retrouvent à la maison. JUD demande des renseignements sur la journée de PAT, et elle le fait *via* cette collocation.

Précisons que si les deux unités sont séparées par une pause-silence, elles fonctionnent de manière autonome et ne peuvent plus être considérées comme une collocation :

(60) SUZ : _=euh le trin- treize ____
ELI : _vouï ____
SUZ : _treize cin:quante c'était __(0.3) ____
ELI : **BON (.) alors** _[merci bien _] alors ____
(Bielefeld _ situations de contact – conversations privées ==> *Transcription : Chez les logeurs - xml*)

De la même manière, si d'autres collocatifs apparaissent avant ou après, et que *bon* entre par conséquent dans la construction d'une autre collocation, *bon* et *alors* fonctionnent de manière autonome, comme dans (61) où *alors* suit la locution *ah bon* :

(61) STE : hm (0.3) oui je pensais que: on fait avec ça pa`ce que maint`nant j'ai pas les- d'argent liquide (0.5)
DIR : **ah bon alors** i` fau[drait _] qu- bon ben si i` vient demain si (Bielefeld _ situations de contact – divers ==> *Transcription : La caution 1 - xml*)

Enfin, le sens procédural de la collocation *bon alors* semble compositionnel, et résulte du sémantisme des unités qui la compose.

Pour *bon*, c'est son aptitude à valider une information présente dans le contexte de gauche qui semble mobilisée ici, mais aussi son aptitude à signaler la fin d'un développe-

ment. Quant à *alors*, il véhicule la nuance consécutive qui participe directement du sens procédural de la collocation.

Pour conclure, la collocation présente donc un ancrage bi-directionnel, orienté à la fois vers l'avant et l'après discursif.

La suppression d'une des unités entraîne une altération de la valeur discursive de la collocation. Si *alors* est supprimé, la nuance consécutive disparaît :

(57b) ALB : t' as bien fait\ [ça fait du bien un peu]^P
JUS : voilà c'est ça\ **bon** [pas d' regrets pour le concert d'hier/]^Q

ou bien le tour devient irrecevable :

(59a) JUD : bon (.) je t'ai fait un petit apéritif:
PAT : bah j' vois ça c'est super (3.5)
JUD: **bon** /*

Si *bon* est supprimé, le lien avec le contexte de gauche s'affaiblit, ainsi que la validation de l'information précédente :

(57c) ALB : t' as bien fait\ [ça fait du bien un peu]^P
JUS : voilà c'est ça\ **après** [pas d' regrets pour le concert d'hier/]^Q

Dans d'autres cas, le tour de parole devient incompréhensible :

(59b) JUD : bon (.) je t'ai fait un petit apéritif:
PAT : bah j' vois ça c'est super (3.5)
JUD : **après** /*

Cette interdépendance dans la construction du sens compositionnel constitue à notre avis un indice du semi-figement de la collocation.

2.5.2.7. *Bon allez*

Il s'agit d'une collocation où chaque unité garde son sémantisme intact et contribue au sens compositionnel de la collocation. Observons l'exemple suivant :

(62) M : faut faire comme les conférenciers hein i' faut avoir une carafe à côté d' vous et
P : ah oui oui ((rires)) voilà
M : **bon allez** j' vous laisse y aller et puis je vais dicter la lettre hein_j' vous recommande (CLAPI, Consultations médicales - psychiatrie ==> *Transcription : Ginette*)

Les deux unités *bon* et *allez* appartiennent à la même courbe intonative. La collocation sert à exprimer la fin d'une étape dans le déroulement de l'échange, qu'elle atténue en quelque sorte pour que la rupture ne soit pas trop abrupte (notamment grâce à *allez*). La collocation a de ce fait une valeur conclusive.

Le sens de la collocation est donc fondé sur le sens des deux unités. *Bon* est mobilisé ici pour sa valeur conclusive, mais aussi pour son aptitude à valider le contexte de gauche. *Allez* apparaît comme une interjection ayant à l'origine une valeur d'injonction, conformément à la valeur de l'impératif. Néanmoins, ici, cette forme semble mobilisée différemment : elle constitue une manière d'inclure l'allocutaire dans la décision de mettre fin à une étape de l'échange, voire de mettre fin au dialogue tout court. Cette valeur confère à la collocation une fonction intersubjective, en ce qu'elle est à la fois orientée vers le locuteur et vers son allocutaire.

Notre hypothèse est que la suppression d'une des deux unités entraînerait un appauvrissement du rôle complexe que la collocation joue en discours. La suppression de *bon* efface la validation du contexte de gauche, et par là le lien de continuité et de cohésion entre l'avant discursif et le tour de parole introduit par *bon allez* :

(62a) M : faut faire comme les conférenciers hein i` faut avoir une carafe à côté d` vous et

P : ah oui oui ((rires)) voilà

M : *allez* j` vous laissez y aller et puis je vais dicter la lettre hein_j` vous raccompagne

La transition semble dans ce cas de figure quelque peu abrupte. Avec la suppression de *allez*, il semblerait que la nuance conclusive qui signale la véritable fin d'une étape est effacée, car *bon* ne peut pas annoncer à lui seul une conclusion forte :

(62b) M : faut faire comme les conférenciers hein i` faut avoir une carafe à côté d` vous et

P : ah oui oui ((rires)) voilà

M : *bon* j` vous laissez y aller et puis je vais dicter la lettre hein_j` vous raccompagne

Bon assurerait dans ce cas uniquement la fonction de valider le contexte de gauche. Le sens cumulatif de la collocation semble donc se confirmer. Pour toutes ces considérations, nous avons rangé la collocation *bon allez* parmi les cas de semi-figement.

2.5.2.8. *Enfin bon* / *'fin bon*

Cette collocation comporte l'adverbe *enfin*, dont on a reconnu une fonction d'arrêt du discours :

Enfin signale l'arrêt du discours – que ce soit le discours personnel du locuteur ou celui de son interlocuteur – dans l'intention de le rectifier, de le conclure, de le nuancer, de l'abréger, etc. Selon la nature de l'énoncé sur lequel porte la rectification, l'objectif de la rectification diffère [...] (Hwang, 1993 : 46)

Les attestations que nous avons soumises à l'étude montrent un degré de solidarité assez important au sein de la collocation *enfin bon*, ainsi qu'une diversité de fonctions discursives. *Enfin* peut apparaître parfois élidé, ce qui justifie la forme concurrente *'fin bon*.

Tout d'abord, *enfin bon* peut mettre fin à une énumération, et signaler par là que tout ce qui était pertinent a déjà été dit, comme dans l'exemple (63) :

(63) ARN moi mais c'est: c'est des noms qu` j'aime pas trop moi les cake les tians juste ça m'énerve tu vois ça grésille dans mes oreilles dès qu`j'entends ces noms l à tu vois/
ALB mais nan: mais c'est des di- c'est leur nom d` famille voilà ils s'appellent krish mar kak tur turello **enfin bon** (Apéritif entre ami(e)s - rupture ==> *Transcription : Aperitif rupture*)

Il permettrait de ce fait une relance du discours et une réorientation thématique.

La collocation peut également mettre fin à un développement, et introduire un commentaire sur le contexte de gauche. Il a de ce fait une fonction métadiscursive :

(64) A:d'autant que euh . une jeune femme qui a énormément/ enfin qui était jeune à l'époque qui a beaucoup compté dans ma vie parce qu'elle avait à peu près l'âge de mon frère/ et elle ét- sa mère était du même village ou d'un village voisin de chez mes parents/ et ses parents ont été déportés **enfin bon** c'est toute une histoire/ que je ne peux pas raconter là [...] Enquête de sociologie urbaine - paris marais ==> *Transcription : Entretien o - xml*

Enfin bon peut opérer un retour sur le contexte de gauche, auquel il renvoie, afin d'introduire une précision qui vise à clarifier ce qui vient d'être dit, comme en (65) :

(65) Ap5 : + alors le permis il le passe la s`maine prochaine
AS2 : ah il a pas encore l` permis de [conduire] pour la moto
Ap5 : [non] non **enfin bon** il le passe le le 27 mars

De la même manière, il peut introduire une rectification (nous faisons apparaître en gras l'avant et l'après discursif concernés par le sens instructionnel de la collocation) :

(66) BP35 : ah ça vous savez c'est pas alors ça c'est pas mon rôle hein

OU: oui

BP35 : moi j'estime que **un professeur ou enfin bon un instituteur** euh quand il a un gosse par exemple euh un an avec lui quelques fois même deux ans je ne sais pas comment que ça marche maintenant (ESLO1_ENT_045)

Enfin, la collocation peut également introduire un tour de parole qui vise à mettre fin au développement de l'interlocuteur :

(67) AUR : (.../...) l'écrire/ et euh et euh j` sais pas/ elle a dû comprendre/ que: j` lui disais qu'elle était gro/sse qu'elle avait d` la graisse/,(0.7) parce qu'en fait elle avait rien fait/ euh: parce que elle avait rien demandé/ (0.4) et j` lui ai dit tu veux l'écrire/ et elle a dû comprendre/ < (0.5) que> n(2.3)

AUR : [mais ___]

CPE : [mais **en]fin bon** (0.4) c'est quand même pas:/ (.) [des choses nouvelles/] le fait qu'elle soit victime comme ÇA: de euh: d'agressions\
(CLAPI, Interactions cpe - élèves ==> Transcription : Bureau CPE - insultes)

On peut constater que dans l'ensemble des exemples que nous venons d'analyser, *enfin bon* assure plusieurs fonctions de manière simultanée : la collocation marque la fin d'un développement précédent et permet la relance du discours. Cette opération se réalise soit par une réorientation thématique, soit par un retour sur le propos antérieur, retour qui vise un commentaire ou une rectification.

Cette fonction s'accompagne d'une validation partielle du contexte gauche, qui se traduit par une nuance concessive portée par la collocation. Notre hypothèse est que les deux marqueurs concourent en égale mesure à l'ensemble de ces fonctions, ce qui confère à la collocation un sens compositionnel :

- *enfin* présente une nuance conclusive, mais exprime également une réserve de l'énonciateur par rapport à ce qui précède (dans la continuité de sa capacité à introduire des rectifications) ;
- *bon* apporte la nuance concessive qui sert à exprimer la validation partielle, malgré les réserves.

Enfin, la collocation présente dans certains emplois une érosion phonologique qui témoigne de sa grande fréquence dans l'usage :

(68) PAT : ah okay\ (0.8)
PAT : *'fin bon*
JUD : [hm ____]
PAT : [voilà/]

2.5.2.9. *Oui bon*

Oui bon est une collocation qui présente un sens compositionnel, et sert à l'expression d'une réserve vis-à-vis d'une information présente dans le contexte de gauche. Par exemple, dans l'attestation suivante, *oui bon* est une réaction au tour de parole de l'interlocuteur :

(69) K : (...) du directeur ou que`que chose comme ça je (.) parce que: j` pense maintenant à: une une situation chais pa:s ma fille rentre trop tar:d (.) alors euh sans rien dire elle dit tout d` suite ben j'ai téléphoné mais tu t'étais pas là (0.9) par exemple
D : mais ça [c'est des] gens qui s` connaissent pas (0.5)
K : [ça c'e:st]
K: **oui bon** d'accord [ouais ouais]
D : [c'est un cadre ins]titutionnel je trouve que: (.) que là quand même (CLAPI, Bielefeld _ situations de contact – cadre universitaire ==> *Transcription : Cours de figuration - xml*)

Cette réaction se traduit par une réserve : plus précisément, la locutrice D fait comprendre que le propos de son interlocuteur est peu pertinent.

La collocation peut également porter sur un segment présent dans le même tour de parole³⁹ où elle figure (nous soulignons en gras le développement en question) :

(70) ch_MP10: là vous êtes allés vous promener oui
AG68: moi j'y suis allée avec les les élèves enfin la classe de Jean-Baptiste je l'accompagnais
ch_MP10: ah oui hm
AG68: et **on est allé voir le feu d'artifice là le soir oui euh ouais bon y avait énormément de monde mais c'était sympa c'est un beau spec- *oui bon*** voilà
ch_MP10: hm
AG68: **c'était euh avec des amis non c'était euh voilà agréable** (ES-LO2_ENT_1068)

Le sémantisme de la collocation, qui encode l'idée de réserve, fonctionne dans ce cas comme un retour sur le dire. On y décèle également une nuance concessive : le segment de discours auquel renvoie *oui bon* doit être accepté, malgré certaines réserves.

³⁹ Il s'agit en effet d'un même tour de parole, l'intervention de l'intervieweuse cCH_MP10 se superposant à celle de la locutrice, sans l'interrompre.

Notre hypothèse est que le sens de la collocation est compositionnel : *oui* sert à exprimer un accord sans équivoque, alors que *bon* apporte la nuance concessive de validation partielle. Il en résulte que l'élément central de la collocation reste *bon*.

Néanmoins, la validation ne vaut pas pour acceptation : l'acceptation semble plus marquée par la locution *oui bon* que par *bon* tout seul. La nuance concessive peut même disparaître en l'absence de *oui* :

(71) K : (./..) du directeur ou que`que chose comme ça je (.) parce que: j` pense maintenant à: une une situation chais pa:s ma fille rentre trop tar:d (.) alors euh sans rien dire elle dit tout d` suite ben j'ai téléphoné mais tu t'étais pas là (0.9) par exemple
D : mais ça [c'est des] gens qui s` connaissent pas (0.5)
K : [ça c'e:st]
K: **bon** d'accord [ouais ouais]

Il convient de préciser que seuls les emplois où les deux unités appartiennent à la même courbe intonative peuvent être considérés comme des collocations semi-figées. Dans le reste des cas, chaque unité fonctionne de manière autonome, malgré leur proximité maximale, comme dans l'exemple suivant :

(72) A : oui une vieille femme
J : oui oui
A : ma mère la connaît bien\
J : xxx
A : **oui/ . . bon** on revient (rire) (bruits de café) (soupir) alors y a qu'une solution effectivement c'est d'occuper le terrain/ on occupe ce terrain là\
oui ouf j'ai gardé mon bazar là ça enregistre tu crois/

Chaque unité est prononcée séparément, et *bon* se rattache nettement à l'unité prédicative qu'il introduit.

2.5.3. Locutions discursives

Cette section sera consacrée aux associations de marqueurs qui présentent un sens nouveau en discours, non compositionnel. Ce trait sémantique constitue le critère principal pour déterminer la frontière entre les cas de semi-figement et celui des véritables locutions discursives. Un deuxième critère que nous avons pris en compte est la distribution des locutions, dans la mesure où celle-ci peut s'éloigner considérablement de la distribution des unités qui la composent, lorsqu'elles apparaissent de manière autonome.

Étant donné la nature pragmatique des unités qui composent ces locutions, le nouveau sens sera toujours de nature procédurale. De même, un autre trait caractéristique des locutions

est la solidarité maximale des unités : elles appartiennent toujours à la même courbe intonative.

2.5.3.1. *Ah bon*

Ah bon est une locution qui a déjà fait l'objet de plusieurs travaux. Elle fonctionne comme un marqueur discursif complexe. Selon Hansen (1995), *ah bon* marque la surprise, tandis que *bon* exprime une acceptation provisoire. Selon Lefeuvre (2011), *ah bon* peut se trouver dans la proximité d'un autre marqueur d'assentiment, comme par exemple le marqueur *d'accord*.

La locution connaît deux modalités d'énonciation. Assertive, tout d'abord, lorsque la locution a une fonction phatique qui signale que le propos de l'interlocuteur a bien été pris en compte, mais constitue également un marqueur d'étonnement, voire de méfiance. Cette modalité se démarque par un contour mélodique descendant :

(73) SUZ : elle vient je pense elle vient: ou dimanche ou lundi ____
ELI : [voui]
FER : [*ah bon*\] (0.5)

La locution accepte également la modalité interrogative, et se rapproche de ce fait d'un prédicat averbal. Cette modalité est marquée dans le corpus par une intonation montante forte :

(74) KRI : famille banot qu'on:: (0.9) comme (0.3) à bayonne/ on a: dormi dans un hôtel marocain
JAN : *ah bon*:://

Dans tous les cas de figure, la locution a toujours une portée rétrospective. On peut considérer qu'il s'agit d'un marqueur complexe qui réalise un acte illocutoire : lorsque *ah bon* est assorti de la modalité interrogative, il marque un certain étonnement par rapport au contenu précédemment énoncé. En ce sens il fonctionne comme un évaluateur de discours, en remettant parfois en question la validité ou la pertinence d'un tour de parole précédent. Cette valeur est notamment observable dans les cas où la locution présente une modalité assertive. À notre avis, la locution fonctionne comme un adoucisseur, emploi observable dans :

(75) STE : hm (0.3) oui je pensais que: on fait avec ça pa'ce que maint'nant j'ai pas les- d'argent liquide (0.5)
DIR : *ah bon* alors i` fau[drait qu- bon ben si i` vient demain si on&
(CLAPI Bielefeld _ situations de contact – divers ==> *Transcription : La caution 1 - xml*)

Ah bon exprime dans tous ces emplois une forme de contestation polie.

2.5.3.2. *Bon ben*

Bon ben a déjà été identifié comme un marqueur discursif complexe (Waltereit, 2007) ou comme une locution discursive (Dostie, 2012).

Concernant la forme *ben*, selon Waltereit (2007) il s'agirait d'une forme dialectale de *bien* ayant survécu uniquement sous la forme d'un marqueur discursif. Selon Hansen (1995), *ben* est généralement rétroactif ; il signale la non-pertinence ou l'absence de véracité d'un élément préalablement énoncé, ou qui le suit immédiatement. Il peut également introduire une information qui relève de l'évidence, comme dans une réponse à des « questions bêtes » (*id.* : 37).

Waltereit analyse *bon ben* comme un marqueur complexe qui « introduit une rupture dans le discours, en annulant ou en allégeant les inférences produites par l'énoncé précédent » (*id.* : 106). Selon Dostie (2012 : 109), « il s'agirait d'une expression dont les unités constituantes forment un tout sur le plan sémantique ».

Notre analyse a relevé que lorsque *bon ben* constitue véritablement une locution discursive (autrement dit lorsqu'il ne s'agit pas simplement d'une co-occurrence où les deux formes fonctionnent de manière autonome), *bon ben* semble avoir une valeur principale en discours : il signale que ce qu'il introduit relève de l'évidence. Cette fonction s'explique par le fait que la locution possède en réalité un sens consécutif, qui n'est pas compositionnel : dans une séquence du type *P bon ben Q*, Q est donné comme une information évidemment valide, pertinente ou vraie par rapport à P. Cette fonction est aisément observable dans l'exemple suivant :

(76) JUD : non mais à la limite tu pars euh pf (1.6) travailler quoi\

PAT hm (1.9)

PAT : ouais au pair j` pense que t` as plus envie d` rentrer que:

JUD hm

PAT si tu bosses

JUD : si tu bosses ***bon ben*** tu te débrouilles et t- t` apprends bien parce que les- finalement aller en cours c'est pour apprendre l'anglais alors (.) là si tu bosses tu apprends l'anglais aussi quoi hein (*CLAPI*, Apéritif entre ami(e)s - glasgow ==> *Transcription : Aperitif glasgow*)

Dans certains cas, P n'est pas de nature discursive, mais constitue une action ou une évidence perceptive qui justifie et rend Q pertinent. Dans l'exemple suivant (77), puisque tous les participants sont en train de trinquer, la production de la formule conventionnelle pour ce type de situation apparaît donc comme pertinente, car elle découle naturellement du contexte :

(77) JUL : bon
 JEA : ben à la votre [hein _____]
 JUL : [ben: tchin] tchin
 CLA : à la votre hein/
 LAU : allez
 JUL : ((rires))
 ((trinquent))
 JEA : nan **bon ben**: à la tienne hein
 (Apéritif entre ami(e)s - chat ==> *Transcription : Aperitif chat*)

Un cas similaire est observable dans l'exemple (78) :

(78) JUL : [ben ouais j' sais pas] j' veux dire en fait on va prendre l'apéro et
 pis après ben on:: va partir quoi (.) tranquille hein/ (0.3)
 ROM : okay
 JUL : (tioup hh) (0.8)
 ANN : la dernière fois on avait trouvé d' la place
 ROM : [exact ____]
 JUL : [((rires))]
 ANN : en arrivant tard
 JUL : ((rires)) (0.8)
 ROM : **bon ben** ça fait longtemps qu'on s'est pas vu hein (Apéritif entre ami(e)s -
 pois ==> *Transcription : Aperitif pois*)

Il s'agit d'un passage qui surprend le début d'un apéritif, moment où les participants se retrouvent. Le locuteur ROM affirme *ça fait longtemps qu'on s'est pas vu hein*. La locution confère à ce propos un caractère d'évidence. P est ici une information de nature mémorielle : puisque tous les participants sont au courant du fait qu'ils ne se sont pas revus depuis un bon moment, l'affirmation du locuteur ROM est légitimement évidente.

Cet exemple montre que dans tous les cas de figure la locution présente un ancrage bi-directionnel, même si P n'apparaît pas comme un énoncé véritablement produit dans le contexte de gauche. Cet ancrage s'explique dans la mesure où la locution est constamment projetante, et opère une modalisation du segment à droite ; néanmoins, elle entretient systématiquement un rapport de rétrojection avec une information présente dans le contexte de gauche (ou en tout cas, une information préalablement admise par les interlocuteurs).

La locution peut également apparaître comme frontière du discours rapporté :

(79) JUD : après on faisait q- on parlait on rigolait on parlait fort dans la
 chambre on a du faire trop de bruit ça a dû l'ENerver et c'est pour ça
 qu' le matin elle nous a gueulé d'ssus
 PAT : < ((très bas)) hm >

JUD : et: le lende- et donc pour partir on dit **bon ben**: (.) on s'en va et tout merci ((rit)) on avait oublié d` payer
(Apéritif entre ami(e)s - glasgow ==> *Transcription : Aperitif glasgow*)

Comme nous l`avons montré *supra* pour *bon*, la locution *bon ben* est partie intégrante du segment de discours rapporté. Néanmoins, son sens discursif est identique à celui des emplois analysés *supra* : le contenu propositionnel des paroles rapportées est donné comme évident. Soulignons néanmoins que l`identification de P est plus difficile, car le discours rapporté est par définition coupé de son contexte.

Enfin, si nous pouvons déceler des traces du sémantisme de chacun des deux marqueurs dans le sens procédural de la locution discursive, nous sommes d`avis que son sens global n`est pas compositionnel : cela se défend notamment parce qu`aucune des deux formes ne véhicule de manière autonome une nuance consécutive. *Bon* et *ben* sont de fait indissociables lorsqu`il présentent, de manière conjointe, le fonctionnement que nous venons de décrire.

2.5.3.3. *Mais bon*

Mais bon a déjà été identifié comme marqueur discursif complexe : pour Peltier & Ranson (2020) il s`agit d`une expression de résignation. Ce sens est fondé d`une part sur *mais*, qui dénote l`opposition, et d`autre part sur *bon*, qui dénote l`acceptation. Son sens discursif semble varier sensiblement en fonction de la position qu`il occupe au sein du tour de parole, et par rapport aux unités de discours.

Observons l`exemple (80) :

(80) JUD : le OLD (.) oldman/ rock/ j` sais plus comment ça s'appelle/ ouais mais c'est un truc comme ça (.) et donc tu dois marcher pendant euh une heure tu vois dans la montagne et tout c'est trop beau (.) sauf qu'il pleuvait alors on avait les k- ways `fin c'était une catastrophe **mais bon** .h et on été a- et arrivé en haut c'était tout euh nuageux et tout donc on n'a pas trop (1.6) mais c'était cool quand même et on a vu the: (3.2) kilt/(.) rock ouais c'est ça (Apéritif entre ami(e)s - glasgow ==> *Transcription : Aperitif glasgow*)

Mais bon renvoie de manière résomptive au segment de récit présent dans le contexte de gauche : *tu dois marcher pendant euh une heure tu vois dans la montagne et tout c'est trop beau (.) sauf qu'il pleuvait alors on avait les k- ways `fin c'était une catastrophe*. Il fonctionne ici comme modalisateur, et présente une nuance concessive, car il indique la position du locuteur envers son dit : si le contenu de l`énoncé est de nature à contrarier le locuteur, celui-ci l`accepte malgré tout. On pourrait supposer que la locution est projective, dans la mesure où elle infère la production d`une suite qui explicite les raisons de l`acceptation : *on été a- et ar-*

rivé en haut c'était tout euh nuageux et tout donc on n'a pas trop mais c'était cool quand même.

Mais bon connaît également des emplois isolés, et peut constituer à lui seul un tour de parole, assorti d'un contour mélodique descendant :

(81) JUD : non: t` aurais pu\ [mais la prochaine fois] il faut qu` tu lui demandes
PAT : [(inaud.) _____] :
PAT : ouais mais: pf: (1.7)
PAT : ça m'énerve quoi j'arrive pas: à décoller (1.3)
PAT : **mais bon**\
JUD : hm (0.8) c'est la merde (0.5) mais donc ça va mieux
(Aperitif entre ami(e)s - glasgow ==> *Transcription : Aperitif glasgow*)

Ici *mais bon* remplit plusieurs fonctions : il constitue une marque de clôture, renvoie à la séquence précédente *ça m'énerve quoi j'arrive pas: à décoller*. *Mais bon* sert à exprimer le positionnement du locuteur, qui est la résignation. Le rôle de clôture peut également rapprocher *mais bon* des marqueurs qui servent à la progression du discours, en ce qu'ils permettent une réorientation thématique. Ce rôle est plus évident dans l'exemple (82) :

(82) JUD : (../..) m` dit t` as d` la monnaie/ et j` dis non\ il et j` dis et toi/ non\ ah: ha ha ha ((rit)) on avait pas d` monnaie pour payer bref on a du laisser les affaires .h et ils nous en: ils nous en voulaient j` crois même ils nous détestaient quoi
PAT : [((rit)) _____]
JUD : [à la fin en tous cas] (0.8)
PAT [hm hm __]
JUD : [**mais bon**] mange hein poulette
PAT: (inaud.) t'inquiète pas pour moi
Corpus : Aperitif entre ami(e)s - glasgow ==> *Transcription : Aperitif glasgow*

Dans cet exemple, *mais bon* fonctionne moins comme un marqueur de résignation, et davantage comme un opérateur de réorientation thématique. La nuance concessive porte ici sur le dire, et non plus sur le dit : le locuteur incite son interlocutrice à manger, malgré le fait qu'il lui parle en même temps.

Mais bon peut contribuer à marquer les relations sémantiques établies entre les unités de discours, grâce à sa valeur concessive :

(83) ch_CD2: parce que vous vous aviez toujours vécu euh ?

RL2: bah j'avais pas besoin de voiture enfin j'utilisais beaucoup les transports en commun euh

ch_CD2: en ban- enfin dans la ville ou euh oui oui

RL2: j'avais tout réseau amical là-bas euh bah lui aussi **mais bon** euh d'un seul coup moi je suis arrivée ici sans travail (ESLO2_ENT_1002)

Dans cet exemple le marqueur complexe sert à relier deux segments de discours, *j'avais tout réseau amical là-bas euh bah lui aussi* et *d'un seul coup moi je suis arrivée ici sans travail*. *Eh bon* établit un rapport d'opposition et de concession entre ces deux segments. Dans cet emploi, il pourrait être glosé par « et pourtant » :

(83a) RL2: j'avais tout réseau amical là-bas euh bah lui aussi **et pourtant** euh d'un seul coup moi je suis arrivée ici sans travail

Le marqueur connaît une autre fonction, celle de pouvoir opérer des retours sur le dire, d'apporter des rectifications ou simplement d'introduire un commentaire qui vise à relativiser ce qui vient d'être dit, comme dans l'exemple (84) :

(84) PAT : nan mais déjà c' qu'est bien c'est que t' as pas beaucoup d'heures [de _____ cours] par semaine\

JUD : hm (1.8)

JUD : hm (.) **mais bon** j'ai mon mémoire aussi qu'il faut qu' j'écrive quoi

PAT : hm\ et l' boulot pour les cours

Apéritif entre ami(e)s - glasgow ==> Transcription : Aperitif glasgow

Dans cette attestation, *mais bon* sert à rebondir sur les dires de l'interlocuteur afin d'introduire un commentaire. Ce commentaire prend la forme d'un assentiment partiel : le propos précédent est validé, à condition d'y ajouter une rectification. La nuance concessive est donc toujours présente.

Nous avons choisi de ranger *mais bon* parmi les locutions discursives, car les deux unités qui composent cette collocation sont indissociables. En effet, aucune des deux ne saurait fonctionner seule en discours, dans les configurations que nous venons de voir. La suppression de *mais* efface le sémantisme d'opposition, et la rôle de la locution disparaît :

(82a) JUD : (./..) m' dit t' as d' la monnaie/ et j' dis non\ il et j' dis et toi/ non\ ah: ha ha ha ((rit)) on avait pas d' monnaie pour payer bref on a du laisser les affaires .h et ils nous en: ils nous en voulaient j' crois même ils nous détestaient quoi

PAT : [((rit)) _____]

JUD : [à la fin en tous cas] (0.8)

PAT [hm hm ____]
JUD : [**bon**] mange hein poulette

(81a) JUD : non: t` aurais pu\ [mais la prochaine fois] il faut qu` tu lui demandes
PAT : [(inaud.) _____] :
PAT : ouais mais: pf: (1.7)
PAT : ça m'énerve quoi j'arrive pas: à décoller (1.3)
PAT : *mais bon*\
JUD : hm (0.8) c'est la merde (0.5) mais donc ça va mieux
(Apéritif entre ami(e)s - glasgow ==> *Transcription : Aperitif glasgow*)

(83a) RL2: j'avais tout réseau amical là-bas euh bah lui aussi **bon** euh d'un seul coup
moi je suis arrivée ici sans travail

Quant à la suppression de *bon*, elle rend les énoncés irrecevables, notamment dans le cas des emplois isolés de la locution :

(81b) PAT : ça m'énerve quoi j'arrive pas: à décoller (1.3)
PAT : *mais* *

Dans d'autres cas, la nuance concessive est affaiblie, voire inexistante :

(82b) JUD : [**mais**] mange hein poulette

Notre conclusion est que ni *mais* ni *bon* ne peuvent encoder à eux seuls le sens discursif de la locution. Un autre argument en faveur de l'hypothèse selon laquelle *mais bon* constitue une locution est sa distribution : ensemble, les deux unités peuvent occuper des positions qu'aucune des deux ne connaîtraient, avec un sens similaire. Cette propriété est notamment observable dans le cas des emplois isolés, en fin d'unité prédicative, ou bien à la fin des tours de parole.

2.5.4. Bilan sur *bon* + *collocatif*

Cette analyse nous a permis de constater que l'association de *bon* avec d'autres unités est susceptible de modifier à des degrés variables ses propriétés, telles que nous les avons décrites dans la première partie de ce chapitre. Ces conséquences sont observables dès les cas de semi-figement. Il en découle que généralement une seule valeur du marqueur *bon* est mobilisée pour chaque association : tantôt son aptitude à la validation du discours, tantôt sa va-

leur concessive. Il en résulte qu'il existe une contrainte de sélection entre les unités qui constituent les collocations. Le tableau 17 synthétise les valeurs des collocations⁴⁰ :

Collocation (Semi-figement)	Validation réelle	Validation partielle	Autre sens procédural	Renvoi prospectif	Renvoi retrospectif
<i>Bon mais</i>		X	Concession	X	
<i>Alors bon</i>		X			X
<i>Puis bon</i>		X		X	
<i>Après bon</i>			X Concession	X	X
<i>Bon alors</i>	X		X Conséquence	X	X
<i>Bon allez</i>			X		
<i>Enfin bon</i>		X			X
<i>Oui bon</i>		X			X

Tableau 17. Propriétés des collocations semi-figées de *bon*

Enfin, pour ce qui est des locutions discursives, elles présentent un sens discursif nouveau, ainsi qu'une distribution qui leur est propre, indépendamment du fonctionnement individuel des unités qui les composent.

⁴⁰ Lorsque les collocations opèrent à la fois des renvois prospectifs et rétrospectifs, leur sens procédural guide l'articulation des segments de discours dans leurs contextes de gauche et de droite. Ces collocations sont directement impliquées dans l'articulation du discours.

3. *SÉRIEUX*

Sérieux en emploi discursif se distingue sans équivoque de son homologue adjectival au niveau de la distribution. Le marqueur discursif *sérieux* occupera dans la chaîne syntagmatique des positions impossibles pour une unité adjectivale. Néanmoins, si nous avons affaire sans doute à une unité pragmatique, son statut syntaxique ainsi que son sémantisme se distinguent des autres marqueurs résomptifs par son caractère hybride. Cela s'explique en partie par le fait que le marqueur s'apparente, dans certains emplois, aux unités prédicatives.

Nous nous intéresserons par conséquent aux valeurs que *sérieux* peut assurer en discours. L'analyse, menée toujours en deux étapes, visera d'abord la distribution, l'autonomie et le statut syntaxique du marqueur. Le deuxième volet de l'analyse cherchera à établir des corrélations entre les propriétés syntaxiques du marqueur et ses fonctions pragmatiques.

Enfin, nous examinerons les deux orientations possibles des renvois que *sérieux* peut opérer, vers l'avant et vers l'après. Nous nous intéresserons également à son rôle dans la dynamique de l'interlocution, ainsi qu'à sa valeur de modalisateur.

3.1 *Analyse syntaxique*

Deux grandes configurations se démarquent dans le fonctionnement syntaxique de *sérieux*. Le premier concerne les emplois que nous qualifions d'autonomes, où il figure en discours de manière isolée, constituant parfois à lui seul un tour de parole. Ces emplois autonomes peuvent également apparaître dans des tours de parole plus longs ; son autonomie sera alors déterminée par des indices prosodiques et pragmatiques. Le deuxième grand type d'emploi recouvre le cas où *sérieux* se greffe sur des unités prédicatives. Dans ces emplois, comme le rappellent Dostie & Lanciault (2016), *sérieux* rappelle les adverbes d'énonciation (Nølke, 1993) ou les « adverbes illocutifs » (Guimier, 1996 : 154) qui caractérisent « l'acte illocutoire lui-même ou les partenaires de cet acte, individuellement ou conjointement ».

3.1.1. Emploi autonome

Lorsqu'il se trouve dans un emploi autonome, le statut syntaxique du marqueur semble hybride, car il présente à la fois des propriétés des unités prédicatives partiellement autonome, et des propriétés des unités non prédicatives. Si ces difficultés de classement sont notamment spécifiques des emplois où il constitue à lui seul un tour de parole, nous verrons qu'elles apparaissent également lorsque *sérieux* figure avant ou après une unité prédicative.

3.1.1.1. Tour de parole à lui seul

Lorsque *sérieux* représente la seule unité d'un tour de parole, il ne peut recevoir que la modalité interrogative, marquée par un contour intonatif montant :

(1) SAM : donc j'ai autant d' marmites chez moi que chez ma mère hein

ISA : *sérieux*/

SAM : ouais mais j' cuisine pas

Conversations en ligne ==> *Transcription : Samira-Isabelle 2*

Dans cette position, *sérieux* permet de rebondir sur le tour de parole précédent. Un détour pragmatique est nécessaire afin de déterminer son statut syntaxique. Au niveau du sens, il semble interroger la véracité du propos précédent : le marqueur peut être glosé par « est-ce vrai ce que tu dis ? » Il en résulte que le marqueur porte ici sur un contenu propositionnel.

Notre hypothèse est que le marqueur représente en réalité une routine discursive qui sert à exprimer l'étonnement. Il s'agit d'un cas classique d'acte de langage indirect : la valeur illocutoire assertive est exprimée de manière détournée par une unité pourvue d'une modalité d'énonciation qui n'est pas conventionnellement associée à un acte déclaratif. En effet, il s'agit à notre avis d'une assertion (expression de l'étonnement), exprimée indirectement par une unité interrogative. Cette association est pourtant devenue conventionnelle, dans la mesure où l'accès à sa valeur illocutoire n'exige pas une connaissance du contexte d'emploi.

Il n'en reste pas moins que la réaction entraînée par *sérieux* est celle d'une réponse à une question : dans (1) la locutrice SAM rebondit en affirmant *oui*, qui signifie « ce que j'affirme est vrai ». Le marqueur fonctionne donc bien comme une interrogation.

Cela étant dit, *sérieux* s'apparente dans ce type d'emploi à une unité prédicative partiellement autonome ; elle semble constituer un prédicat averbal dont le support prédicatif serait le tour de parole précédent. Le problème de cette hypothèse est que *sérieux* est une forme morphologiquement figée, qui ne peut affecter aucune marque d'accord avec un potentiel support prédicatif. Dans l'exemple (1), SAM est une locutrice, et pourtant tout accord est interdit, comme on peut le voir dans (1a) :

(1a) SAM : donc j'ai autant d' marmites chez moi que chez ma mère hein

ISA : *sérieuse* / *

SAM : ouais mais j` cuisine pas

Sérieux n`accepte pas non plus un marqueur de prédication :

(1b) SAM : donc j'ai a

utant d` marmites chez moi que chez ma mère hein

ISA : *vraiment sérieux* / *

SAM : ouais mais j` cuisine pas

L'autonomie est également discutable : s'il peut apparaître seul dans un tour de parole, il présente une dépendance pragmatique à l'échelle du dialogue, dans la mesure où sa production même exige l'existence d'un événement langagier préalable, *par rapport* auquel sa production est pertinente. L'autonomie syntaxique du marqueur est donc subordonnée à une dépendance d'ordre praxéologique. Nous pourrions parler dans ce cas particulier d'une valeur prédicative diminuée.

3.1.1.2. Avec d'autres UNP

Sérieux peut former de courtes périodes discursives, lorsqu'il est accompagné par certaines unités non prédicatives. Ensemble, ils constituent des tours de parole. Le premier cas de figure est celui où *sérieux* présente la modalité interrogative :

(2) ELI : j'ai mis le chauffage mais j` crois qu'il fait un peu chaud mais < ((en riant)) bon> ((rires)) (0.7)

MAR : pour moi c'est [bon]

BEA : [non] ouais [((rires))]

MAR : [on va ___] bien < ((en riant)) ouais> [((rires)) ___]

ELI : [*non/sérieux*/]

MAR : on va faire un [tour dehors]

(CLAPI, Repas entre ami(e)s - kiwi ==> Transcription : Kiwi_xml)

Précisons que dans cette configuration particulière, la forme *non* apparaît non pas comme un « mot phrase », pourvu de valeur prédicative, mais comme unité non prédicative pourvue d'un sens discursif⁴¹. Il exprime généralement la surprise, la méfiance, ou simplement une opposition réelle ou feinte par rapport à un évènement de nature discursive ou non discursive. Rappelons également que chaque unité possède un contour mélodique propre.

⁴¹ Comme nous le verrons dans d'autres exemples, il connaît également une forme concurrente, orthographiée *nan*. L'érosion phonologique est un indice supplémentaire de la pragmatization de cet adverbe.

La deuxième configuration recouvre les cas où l'énonciation de *bon* s'apparente à des assertions. Par prudence, nous préférons ne pas parler de modalité assertive, car dans ces emplois la forme *sérieux* semble complètement dépourvue de valeur prédicative. Le marqueur peut donc s'associer à différentes formes non prédicatives, notamment *mais* (3) et *non* (4) :

(3) MIC : thomas il a monté juste le meuble là- bas (0.5)
MIC : tu m'écoutes/ (0.8)
CLA : moi j' t'écoute hein/ (0.9)
MIC : ((pouffe)) (0.5)
MIC : t' sais (0.3)
MIC : < ((en riant)) il a monté un truc i' s'est fait une ampoule > (4.7)
MIC : **eh:/ mais sérieux**\ (15.8)
MIC : oh hisse (0.4)
MIC allez h (1.0)
MIC : j' finis mon tour ((en examinant son doigt)) (11.6)
(CLAPI, Montage meuble ==> Transcription : Montage meuble - xml)

(4) HF8MAR: oh non tu laisses un vélo ici tu le retrouves pas Gilles
HF8: [rire:noise:instantaneous]
HF8MAR: **non sérieux.**
HF8MAR: [rire:noise:instantaneous]. (Pause)
HF8MAR: tu blagues toi
(ESLO2_ENT_1008)

Précisons que la forme *mais* présente ici un sens instructionnel : comme il a été montré par Plantin (1982) à la suite de Ducrot (1980), *mais* dans ces emplois sous-entend qu'il introduit un propos contraire à ce qui était attendu. Des contraintes distributionnelles sont observables au niveau de *non* / *nan* et *sérieux*, qui ne sont pas interchangeables, à moins de modifier la valeur de l'adverbe de négation, qui deviendrait dans ce cas un mot-phrase :

(4a) HF8MAR: **sérieux non.** *

De la même manière, *mais* présente la valeur discursive précédemment décrite, et ne peut se retrouver qu'au début de la période discursive :

(3a) MIC : **eh:/ sérieux\ mais** *

Dans tous ces emplois, le marqueur fonctionne comme une unité non prédicative, dépourvue de support de prédication.

En effet, elle n'accepte ni les marqueurs de prédication :

(3b) MIC : *eh:/ mais vraiment sérieux* *

(4b) HF8MAR: *non vraiment sérieux.* *

ni la modalité interrogative, à moins de modifier radicalement sa valeur en discours. Lorsque *sérieux* est doté d'une intonation montante, et donc d'une modalité interrogative, il est généralement orienté vers un interlocuteur (quand il ne vaut pas question rhétorique). Dans les exemples (3) et (4), il est prononcé avec une intonation descendante, voire de l'agacement en (3), car il exprime une réaction subjective spontanée qui n'appelle pas de réponse :

(3) MIC : < ((en riant)) il a monté un truc i` s'est fait une ampoule > (4.7)

MIC : *eh:/ mais sérieux* (15.8)

(4) HF8MAR: oh non tu laisses un vélo ici tu le retrouves pas Gilles

HF8: [rire:noise:instantaneous]

HF8MAR: *non sérieux.*

Somme toute, *sérieux* fonctionne ici comme interjection, sans pour autant exprimer à chaque fois le même type de réaction. Nous détaillerons ces valeurs dans la partie consacrée à la dimension sémantico-pragmatique du marqueur.

3.1.1.3. En ouverture d'un tour de parole

Sérieux en emploi autonome peut également figurer dans un tour de parole plus long, lorsqu'il est suivi d'au moins une unité prédicative, comme dans l'exemple (5) :

(5) MIC : .h si pa`ce que j` suis d`jà en train d` faire la plan- euh la table ((CLA continue de visser))

(1.2)

MIC : c'est avant qu'il aurait fallu (inaud.) ((CLA continue de visser, MIC regarde la table))

MIC : non mais *sérieux* c'est mais j'ai même pas d` trou/ ((CLA continue de visser))

(CLAPI, Montage meuble ==> Transcription : Montage meuble - xml)

S'il fallait se fier uniquement à la transcription, nous pourrions supposer que *sérieux* porte sur l'unité prédicative qui le suit. Or l'enregistrement vidéo dont nous disposons montre qu'il n'en est pas ainsi. L'attestation est issue d'une scène où deux interlocutrices sont en train de monter un meuble. La locutrice MIC rencontre une difficulté, et c'est *par rapport* à cette évidence perceptive, observable dans la situation d'énonciation, qu'elle énonce *non mais sé-*

rieux, comme une pure réaction subjective d'énervement. Elle explicite sa réaction dans la suite du tour de parole.

Un cas de figure similaire est observable dans l'exemple (6), attestation relevée dans la même transcription :

(6) MIC : j` te dis qu` j'ai pas d` force dans le bras et toi tu dis qu` tu vas voir si t` as trop forcé (2.8)

CLA : non (c'est ; mais) parc` qu'elle va pas jusqu'en bas donc euh (j` sais pas si c'est parc` que j` suis trop) (2.9)

MIC : **sérieux** mais l` gars qu` a inventé la perceuse visseuse j` sais pas quoi là visseuse dévisseuse

CLA : ben moi j` préfèr`ais encore celui qui t` l'achèt`rait tu vois

(CLAPI, Montage meuble ==> Transcription : Montage meuble - xml)

Ici *sérieux* peut recevoir deux interprétations différentes. Nous pouvons d'abord considérer qu'il a la même fonction de réaction subjective par rapport à une évidence perceptive (un problème dans le montage des meubles). Sinon, nous pouvons l'interpréter comme un modalisateur qui porte sur la suite de l'énoncé, comme un marqueur de prise en charge et d'insistance. Quelle que soit sa valeur en discours, dans cet emploi il conserve son autonomie syntaxique par rapport au segment qui se trouve à sa droite (une unité prédicative inachevée). Ce qui confirme notre analyse syntaxique est la présence de *mais*, connecteur qui agit comme barrière et empêche *sérieux* de se greffer sur l'unité prédicative énoncée juste après. Ce phénomène pourrait d'ailleurs être illustré à l'aide de n'importe quel adverbe d'énonciation :

(6a) MIC : **franchement** mais l` gars qu` a inventé la perceuse visseuse j` sais pas quoi là visseuse dévisseuse

(6b) MIC : **franchement** Ø l` gars qu` a inventé la perceuse visseuse j` sais pas quoi là visseuse dévisseuse

Dans (6b) *franchement* se greffe comme adverbe d'énonciation sur l'unité de discours qui se trouve à sa droite. Au contraire, dans (6a), la présence de *mais* empêche ce lien : l'adverbe exprime l'exaspération. Il fonctionne comme une interjection, et n'a pas d'effet modalisateur sur son contexte de droite. Autrement dit, dans (6a) nous ne pouvons pas gloser l'adverbe par « je suis franc en disant que *mais l'gars qu` a inventé la perceuse visseuse** ».

Or le même phénomène affecte *sérieux* dans l'exemple (6), où il figure comme une unité non prédicative qui n'entretient pas de rapport de dépendance avec la suite du tour de parole.

3.1.1.4. Frontière droite d'une unité prédicative

Sérieux peut apparaître dans la périphérie droite des unités prédicatives, comme frontière finale. Ce phénomène peut concerner les unités à modalité assertive :

(7) Salim : Tu aimes bien dire de la merde@s hein *sérieux*.
(Aristide4_ANON_271118_.wav)

ou injonctive :

(8) Mouloud : Et euh ouais ouais je vais te dire arrête de te te touche pas les cheveux *sérieux*. (Aristide4_ANON_271118_.wav)

Si nous n'avons relevé aucune attestation d'une unité prédicative interrogative suivie de *sérieux*, nous sommes d'avis que cette configuration est tout à fait possible, dans un énoncé du type « Veux-tu m'accompagner au cinéma ? sérieux ».

Ces emplois sont pour le moins problématiques du point de vue syntaxique. On pourrait se demander si *bon* entre dans la périphérie droite des unités prédicatives, à la manière d'autres marqueurs comme *hein* (14). Ce qui pourrait nous orienter vers cette hypothèse est la fonction discursive du marqueur, qui opère une modalisation rétroactive de l'unité prédicative qui la précède. Or nous sommes d'avis qu'il y a ici un cas de non-congruence des deux composantes du discours, dans la mesure où *bon* fonctionne comme une unité non prédicative qui dispose d'une certaine autonomie. En effet, il figure après la fin des unités prédicatives, dont certaines peuvent être dotées d'un contour mélodique conclusif. Si dépendance il y a, elle est seulement de nature pragmatique, en ce qu'il entretient un rapport de rétrojection avec ces unités.

Dans tous les cas de figure étudiés, *sérieux* peut aisément être déplacé avant l'unité prédicative :

(8a) Salim: *Sérieux* tu aimes bien dire de la merde@s hein.

(9a) Mouloud : et euh ouais ouais je vais te dire arrête de te *sérieux* te touche pas les cheveux.

Une autre configuration possible du même type d'emploi concerne les cas où *sérieux* apparaît après un mot-phrase comme *non*, qui fonctionne comme un prédicat averbal :

(9) Marion : Ouais concentration non *sérieux* hein sinon je coupe la télé là hein.
Matthieu : (Petit rire).
Matthieu : D'accord maman.(MPF, Marion1_ANON_140815.wav)

Cet exemple est intéressant car la séquence *non sérieux hein* constitue une interruption dans la construction syntaxique globale. Plus précisément, la suppression de cette séquence met en évidence la syntaxe de l'énoncé, et le phénomène de subordination (la deuxième unité prédicative dépend de la première) :

(9a) Marion : Ouais concentration Ø sinon je coupe la télé là hein.

Dans l'exemple (9), le marqueur *sérieux* modalise l'acte illocutoire constitué par le mot-phrase *non*. *Non* exprime ici le rejet d'un événement ou d'une action observée par la locutrice dans la situation de communication (il s'agit le plus probablement du rejet de l'attitude de son fils). *Sérieux* vient alors exprimer le fort engagement de la locutrice dans cet acte illocutoire. Par le marqueur *hein*, la locutrice soumet à l'acquiescement de l'autre ce rejet. Dans cet exemple également, le marqueur *sérieux* apparaît comme autonome par rapport aux prédicats averbaux qui le précède.

Un argument en faveur de l'hypothèse de l'autonomie du marqueur est qu'il peut figurer après l'unité prédicative qui est affectée par sa valeur modalisatrice, et qu'une distance plus ou moins importante peut séparer les deux unités :

(10) Daniel : (Rire) En hiver il y a des fois en hiver tu pouvais sortir en décolleté (.)
<(rire) *sérieux* (rire)>.
(MPF, Aristide2b_ANON_140917_270918.wav)

En (10), l'occurrence de *sérieux* intervient seulement après le rire du locuteur. Si cet exemple n'est pas suffisamment concluant, dans (11) *sérieux* apparaît après un tour de parole d'une interlocutrice, tout en gardant la valeur modalisatrice rétroactive :

(11) TG634FIL2 : faut que je euh regarde pour les euh ma carte de bus je crois que j'ai perdu
TG634 : oh non
TG634FIL2 : je suis une grosse merde
TG634FIE:[rire:noise:instantaneous]
TG634 : Marc Marc
TG634FIL2 : *sérieux*
TG634FIL2 : *sérieux*
ESLO2_REPAS_1270

Dans (11), *sérieux* porte sur l'unité prédicative produite par le même locuteur, *je suis une grosse merde*.

Ces exemples montrent que lorsque le marqueur renvoie de manière résumptive vers une unité prédicative se trouvant à sa gauche, il est systématiquement autonome du point de vue syntaxique.

Enfin, la perte de la valeur prédicative de *sérieux* est illustrée par un exemple où le marqueur se trouve à la droite d'une unité de discours et où il est affecté par un phénomène de reduplication :

- (12) Wajih : Et ici en France (.) tu te sens accepté ou re<jeté> ?
Salim : <Non> rejeté p-.
Chafi : Rejeté <partout>.
Wajih : <Pourquoi re>jeté ?
Salim : Par tout le monde.
Chafi : Sauf dans le religion dans la religion.
Wajih : Non non attends -tends rejeté pa- quand tu dis rejeté rejeté par qui ?
Salim : Par euh l'État française.
Wajih : Pourquoi ?
Salim : C'est quand un- un- une maman <âgée française> (.) elle nous regarde.
Wajih : <Non *sérieux sérieux sérieux*>.
(MPF Wajih1_ANON_180518_.wav)

Ce phénomène est d'ailleurs un indice supplémentaire de la pragmatization (Dostie, 2004) de l'unité adjectivale.

3.1.2. Emploi partiellement autonome

Sérieux connaît également des emplois où il se greffe sur des unités prédicatives (tout comme *bon et eh bien*). Il figure alors dans leur périphérie gauche, où il fonctionne comme une unité projetante, doté d'un contour mélodique non conclusif : il appelle et introduit ce qui suit.

3.1.2.1. Périphérie gauche d'une unité prédicative

Lorsque *sérieux* apparaît dans la périphérie gauche d'une unité prédicative, il connaît deux positions possibles. Il peut ouvrir le tour de parole, ou bien figurer à l'intérieur, encadré par des unités prédicatives. Le cas échéant, ce sont des indices de nature prosodique et pragmatique qui confirment le lien du marqueur avec l'unité qui se trouve à sa droite.

3.1.2.1.1. En ouverture de tour de parole

Lorsqu'il ouvre un tour de parole, *sérieux* n'exerce aucune contrainte sur la modalité d'énonciation de l'unité qui se trouve à sa droite. Ainsi, il peut être suivi d'une unité prédicative interrogative :

(13) BB302FRE : [rire:noise:instantaneous] **sérieux** [c'est quoi]^{UPA} ?
(ESLO2_REPAS_1269)

Il peut être suivi d'une unité prédicative assertive, tout seul :

(14) JUD : moi j' sais pas euh j'ai dit à mes copines il fait du surf < ((imite les copines qui s'esclaffent)) oh .h oh> moi ça m'avait même pas: (1.1)
((rient ensemble))
JUD **sérieux** [ça m'avait même pas]^{UPA} inachevée euh:
(0.7)
JUD j' sais pas euh:
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s - glasgow ==> Transcription : Aperitif glasgow)

ou bien accompagné par d'autres unités non prédicatives (en gras) :

(15) LUC essaye d'en marquer une là pour voir parce que bon faut quand même que tu t'entraînes/
(2.2)
LUC **non mais sérieux** [i' faut qu'on réussisse à marquer de loin]^{UPA}/ un peu aussi ça peut être bon hein/ faut tenter un peu les frappes de loin\
Session de jeux video entre jeunes ==> *Transcription : Foot - 2 joueurs - aix_xml*

On peut le retrouver également devant une injonction, mais accompagné d'autres marqueurs, comme *nan* dans l'exemple (16) :

(16) LUC : QU'EST CE QU' Y A moi je dégage [en touche]
RAP : ben bravo/] BRAVO/=
LUC : =x/ là on construit pas là rapha [là ça va pas\
RAP : [((rire))]
LUC : **nan sérieux** allez (0.9)
LUC : on s' concentre/
(CLAPI, Session de jeux video entre jeunes ==> *Transcription : Foot - 2 joueurs - aix_xml*)

Nous pouvons considérer que *sérieux* précède ici une injonction dans la mesure où la forme *allez*, bien que pragmatialisée, présente toutefois une valeur illocutoire d'injonction. Précisons qu'il s'agit de la seule attestation trouvée où *sérieux* précède une injonction.

Dans tous ces cas de figure, *sérieux* reste une unité non prédicative, car il ne peut recevoir aucun marqueur de prédication :

(13a) BB302FRE : [rire:noise:instantaneous] *sérieuse** [c'est quoi]^{UPA} ?

De même, il ne peut accepter la modalité interrogative, car sa valeur en discours serait modifiée :

(13b) BB302FRE : [rire:noise:instantaneous] *sérieuse* ? [c'est quoi]^{UPA} ?

En effet, dans tous ces emplois, *sérieux* fonctionne comme un modalisateur qui affecte les unités de discours qui se trouvent systématiquement à sa droite. La modalité interrogative aurait comme effet la modification de cette valeur, en ce que le marqueur porterait sur un élément du contexte de gauche, dont il interroge la véracité. Il en résulte que dans ce type d'emploi, il connaît une inscription syntaxique dans son contexte similaire aux à celle des cas prototypiques de *bon* et *eh bien*.

3.1.2.1.2. Entre deux unités prédicatives

Le même fonctionnement peut être rencontré dans une configuration différente, lorsque *sérieux* figure inséré dans le discours, encadré par des unités prédicatives :

(17) FLO : (... ..) pause qu'i` s` prennent/ (0.6)

FLO : ah ben les fumeurs c'est [ça/

EMI : [c'est quatre ou cinq heures dans la journée hein=

FLO : =ben comme main`nant qu'on pointe plus au poulet c'est souvent qu`ceux qui fument ils ont dix minutes en plus (2.3)

PIE : ouais ces fumeurs [c'est une horreur _]

EMI: [oh oui oh ben c'est clair\\]^{UPA} (1.0) oh ouais mais

sérieux [les éducs au boulot i` font que ça]^{UPA} quoi (1.2) i` font que fumer/

(Repas entre ami(e)s - olives ==> *Transcription : Olives_xml*)

Dans cet exemple, *sérieux* est toujours non prédicatif, et se greffe sur l'unité prédicative qu'il introduit.

Il existe néanmoins de cas où il est difficile de déterminer avec précision l'unité prédicative à laquelle le marqueur se greffe, comme dans l'exemple (18) :

(18) Miloud : [...] et voilà il nargue les policiers même après tout le monde aime bien ça (rire) mais [il pleurait pas]¹ *sérieux* [il pleurait pas]² (rire).

(MPF, Wajih2_ANON_271017.wav)

Ici le locuteur, pour un effet d'insistance, répète deux fois la même unité prédicative, *il pleurerait pas*. *Sérieux* se retrouve encadré par ces deux unités. Dans cette position, il pourrait tout aussi bien constituer la frontière droite de l'unité qui le précède [*il pleurerait pas*]¹, en l'absence d'une suite :

(18a) Miloud : [...] et voilà il nargue les policiers même après tout le monde aime bien ça (rire) mais [*il pleurerait pas*]¹ *sérieux* Ø

Dans cette interprétation, il fonctionnerait comme un modalisateur dont la portée affecte de manière rétroactive l'unité qui le précède, [*il pleurerait pas*]¹. La deuxième unité serait considérée comme un ajout non planifié.

Une deuxième interprétation serait que la répétition de l'énoncé était planifiée, et que c'est bien [*il pleurerait pas*]² qui bénéficie de l'effet d'insistance du marqueur. Le marqueur se greffe alors sur l'unité présente à sa droite. Il semblerait que dans cet exemple, rien ne permet de trancher pour une des deux interprétations.

Enfin, pour l'ensemble des emplois de *sérieux* qui se trouvent dans la périphérie gauche des unités prédicatives affectées par la portée du marqueur, nous parlerons de fonctionnement partiellement autonome. Cette étiquette s'explique dans la mesure où le marqueur est une unité non prédicative, extérieure aux unités de discours voisines, mais qui entretient une certaine dépendance discursive avec la suite du tour de parole, dépendance fondée sur le phénomène de projection qu'elles déclenchent.

3.2. Analyse syntaxique et sémantico-pragmatique

Le fonctionnement pragmatique de *sérieux* s'avère assez riche. En effet il s'agit d'un marqueur apte à opérer des renvois à la fois vers l'avant et l'après discursif. De plus, il est apte à indexer trois types d'entités : des contenus propositionnels, des actes illocutoires et des évidences perceptives. La nature de l'entité indexée, ainsi que la valeur illocutoire des unités prédicatives indexées, est susceptible de modifier son rôle en discours. Si dans tous les cas de figure il fonctionne comme modalisateur, parce qu'il exprime le positionnement subjectif du locuteur envers l'élément indexé, nous verrons que la modalisation ne se réalise pas de la même manière.

3.2.1. Deixis prospective

Sérieux peut guider l'interprétation d'un segment de discours qui figure à sa droite. Les attestations analysées montrent que le marqueur peut avoir plusieurs rôles lorsqu'il présente ce

type de fonctionnement. Ces rôles changent selon la valeur illocutoire de l'unité prédicative indexée. Aussi, la valeur illocutoire de l'unité affectée par la modalisation sera corrélée au type de deixis opéré par le marqueur, car il sera apte à indexer tantôt un contenu propositionnel, tantôt un acte illocutoire. Dans les emplois où *sérieux* opère des renvois vers la droite, le marqueur est partiellement autonome du point de vue syntaxique. Aussi, il se trouve toujours dans la périphérie gauche des unités prédicatives indexées.

3.2.1.1. *Sérieux* indexe un contenu propositionnel

Premièrement, *sérieux* peut apparaître comme un modalisateur épistémique devant un segment de discours à valeur illocutoire d'assertion, qui décrit ou constate un état du monde :

- (17) FLO : (.../..) pause qu'i` s` prennent/ (0.6)
 FLO : ah ben les fumeurs c'est [ça/
 EMI : [c'est quatre ou cinq heures dans la journée hein=
 FLO : =ben comme main`nant qu'on pointe plus au poulet c'est souvent qu`ceux qui fument ils ont dix minutes en plus (2.3)
 PIE : ouais ces fumeurs [c'est une horreur _]
 EMI: [oh oui oh ben c'est clair\\]UPA (1.0) oh ouais mais
sérieux [les éducs au boulot i` font que ça]UPA quoi (1.2) i` font que fumer/
 (CLAPI, Repas entre ami(e)s - olives ==> *Transcription : Olives_xml*)

Dans (17), *sérieux* affecte le contenu propositionnel de l'unité prédicative qui se trouve à sa droite, *les éducs au boulot i` font que ça*. Son rôle est de signaler à l'interlocuteur la véracité de ce propos.

3.2.1.2. *Sérieux* indexe un acte illocutoire

Le fonction du marqueur sera ensuite légèrement différente devant des unités de discours pourvues d'une valeur illocutoire d'interrogation (13) ou d'injonction (15) :

- (13) BB302FRE : [rire:noise:instantaneous] *sérieux* [c'est quoi]UPA ?
 (ESLO2_REPAS_1269)

- (15) LUC essaye d'en marquer une là pour voir parce que bon faut quand même que tu t'entraînes/ (2.2)
 LUC **non mais sérieux** [i` faut qu'on réussisse à marquer de loin]UPA/ un peu aussi ça peut être bon hein/ faut tenter un peu les frappes de loin\
 (CLAPI *Foot - 2 joueurs - aix_xml*)

Dans ces cas de figure, ce n'est pas la valeur de vérité qui est en jeu, mais l'engagement du locuteur dans l'acte de parole. Autrement dit, notre hypothèse est que dans ces emplois précis, la modalisation porte spécifiquement sur l'acte illocutoire, et *sérieux* peut être glosé par « je suis sérieux en disant P ». Il s'agit de l'emploi discursif où nous constatons la plus grande proximité avec le sémantisme d'origine de l'unité adjectivale.

3.2.2. Deixis retrospective

Sérieux peut également opérer des renvois vers l'avant discursif. Cette propriété est l'apanage des emplois où le marqueur fonctionne de manière autonome. Elle recouvre également les cas de figure où le marqueur connaît une modalité interrogative.

Nous avons identifié trois types de renvois différents. Le marqueur peut indexer une évidence perceptive, et constitue de ce fait l'expression d'une réaction subjective. Il peut aussi indexer une unité de discours ; selon la valeur illocutoire de cette unité, l'entité indexée sera tantôt un contenu propositionnel, tantôt un acte illocutoire.

3.2.2.1. *Sérieux* indexe un contenu propositionnel

Le marqueur peut indexer de manière retrospective le contenu propositionnel d'une unité prédicative à valeur illocutoire d'assertion. Dans ces emplois il a une valeur constante de modalisateur épistémique qui vise la véracité du propos indexé. La valeur de vérité peut faire l'objet d'une interrogation, lorsque le marqueur présente une modalité interrogative :

(1) SAM : donc j'ai autant d' marmites chez moi que chez ma mère hein

ISA : *sérieux*/

SAM : ouais mais j' cuisine pas

Conversations en ligne ==> *Transcription : Samira-Isabelle 2*

Cette valeur de vérité peut aussi être assertée, lorsque le marqueur ne présente pas de courbe mélodique montante, comme dans les exemples (2) et (8) :

(2) ELI : j'ai mis le chauffage mais j' crois qu'il fait un peu chaud mais < ((en riant)) bon> ((rires)) (0.7)

MAR : pour moi c'est [bon]

BEA : [non] ouais [((rires))]

MAR : [on va ___] bien < ((en riant)) ouais> [((rires)) ___]

ELI : [*non/sérieux*/]

MAR : on va faire un [tour dehors]

(CLAPI, Repas entre ami(e)s - kiwi ==> *Transcription : Kiwi_xml*)

(8) Salim :Tu aimes bien dire de la merde@s hein *sérieux*.
(Aristide4_ANON_271118_.wav)

On constate donc que ce fonctionnement sémantico-pragmatique est observable dans deux configurations syntaxiques différentes : lorsqu'il constitue un tour de parole, seul (1) ou accompagné d'autres marqueurs (2) ; ou bien lorsqu'il se trouve à la droite d'une d'une unité prédicative, toujours en emploi autonome (8).

Cette opération linguistique est subordonnée à une proximité assez importante entre le marqueur et le segment indexé dans la chaîne parlée. Pour autant, elle peut se produire également lorsque les deux ne sont pas contingents comme dans l'exemple (11), où un tour de parole d'une interlocutrice précède l'énonciation du marqueur :

(11) TG634FIL2 : faut que je euh regarde pour les euh ma carte de bus je crois que j'ai perdu
TG634 : oh non
TG634FIL2 : je suis une grosse merde
TG634FIE: [rire:noise:instantaneous]
TG634 : Marc Marc
TG634FIL2 : *sérieux*
TG634FIL2 : *sérieux*
ESLO2_REPAS_1270

Pour conclure, la propriété constante de toutes les unités dont le contenu propositionnel est indexé de manière retrospective est leur valeur illocutoire d'assertion.

3.2.2.2. *Sérieux* indexe un acte illocutoire

Le marqueur peut indexer de manière retrospective un acte illocutoire uniquement lorsque celui-ci présente une valeur autre que l'assertion. Ce cas de figure est représenté dans l'exemple (9) :

(9) Mouloud : Et euh ouais ouais je vais te dire arrête de te te touche pas les cheveux *sérieux*. (Aristide4_ANON_271118_.wav)

En (9) le marqueur indexe l'unité prédicative dotée d'une modalité injonctive *te touche pas les cheveux* qui la précède immédiatement. Comme dans les cas de deixis prospective, le marqueur exprime ici l'engagement du locuteur dans ses propres dires, et il signale à l'interlocuteur que l'injonction doit être prise au sérieux. La différence avec la deixis prospective consiste dans le fait que dans l'exemple (9) la modalisation s'effectue donc de manière rétroactive.

2.2.2.3. *Sérieux* indexe une évidence perceptive

Un dernier cas de figure concerne les emplois où *sérieux* est apte à indexer un élément qui n'est pas de nature discursive, mais perceptible dans la situation de communication :

(5) MIC : .h si pa`ce que j` suis d`jà en train d` faire la plan- euh la table ((CLA continue de visser))

(1.2)

MIC : c'est avant qu'il aurait fallu (inaud.) ((CLA continue de visser, MIC regarde la table))

MIC : non mais *sérieux* c'est mais j'ai même pas d` trou/ ((CLA continue de visser))
(CLAPI, Montage meuble ==> Transcription : Montage meuble - xml)

Dans ce cas de figure, le marqueur constitue une réaction subjective spontanée à une situation déplaisante. Notre hypothèse est que dans ce type d'emploi, *sérieux* est devenu une expression conventionnelle de l'agacement ou de l'irritation. Étant donné que ce type de réaction est exprimée toujours a posteriori, nous le rangeons parmi les cas de deixis retrospective : la perception de l'évènement sera toujours antérieure à la réaction qu'il déclenche.

3.3. Bilan sur *sérieux*

Au niveau syntaxique, le marqueur *sérieux* se présente comme une unité non prédicative. Lorsqu'il est pourvu d'une modalité d'énonciation interrogative, il s'apparente aux unités prédicatives partiellement autonomes, sans pour autant présenter toutes les caractéristiques des prédicats averbaux. Il se démarque également par sa grande autonomie syntaxique en discours. Les seuls emplois où nous pouvons considérer qu'il entretient une certaine dépendance avec des éléments du contexte sont lorsqu'il figure dans la périphérie gauche d'unités prédicatives. Étant donné qu'il se greffe en quelque sorte sur ces unités, qu'il a une valeur projective et que dans ces emplois il présente un contour mélodique non conclusif, nous considérons qu'il entretient un lien de dépendance pragmatique et prosodique avec ces unités. Dans tous les autres cas de figure, il apparaît comme syntaxiquement autonome.

Le marqueur est pourtant extrêmement dépendant du contexte du point de vue pragmatique. Étant donné qu'il constitue systématiquement une réaction à un évènement de nature discursive ou non discursive qui le précède, il entretient systématiquement un rapport de rétrojection avec l'avant. Dans certains cas, il peut déclencher un phénomène de projection et entretenir de ce fait un lien discursif avec un segment présent immédiatement à sa droite. Concernant son rôle en discours, il fonctionne comme un modalisateur qui peut affecter tantôt

des éléments présents à sa droite, tantôt des éléments présents à sa gauche, de manière rétro-active. Enfin, il peut constituer une pure réaction subjective par rapport à une évidence perceptive, à la manière d'une interjection.

Cette analyse met en lumière la non-congruence des composantes du discours dans le fonctionnement du marqueur. Le marqueur n'entretient que rarement des rapports avec les unités prédicatives : ce sont les emplois où il se greffe sur les unités présentes à sa droite. Il présente en revanche une dépendance très forte par rapport au contexte discursif. Le plus grand degré d'autonomie apparaît lorsque le marqueur occupe une fonction similaire aux interjections, et sert à exprimer une réaction subjective par rapport à un segment de réalité empiriquement observable.

4. *D'ACCORD ET BIEN SÛR*

D'accord et *bien sûr* se démarquent des autres marqueurs résomptifs en ce qu'ils sont intrinsèquement liés à la dimension dialogale du discours. En effet, *bon*, *eh bien* et *sérieux* connaissent des emplois où leur portée affecte exclusivement le segment de discours où ils figurent, ou des emplois qui n'impliquent pas une référence à un interlocuteur. Par opposition, *d'accord* et *bien sûr* renvoient constamment à une instance énonciative autre. Cette instance énonciative peut coïncider avec un interlocuteur présent dans la situation de communication. Ce cas de figure correspond aux emplois dialogaux des marqueurs, lorsqu'ils servent à exprimer l'assentiment par rapport aux propos émis par un interlocuteur. Lorsque *d'accord* et *bien sûr* renvoient aux segments de discours présents dans l'énoncé même où ils figurent, ils réfèrent implicitement à une instance énonciative autre. Ils présentent alors un fonctionnement dialogique.

Si ces deux marqueurs présentent ainsi de nombreux points communs, nous avons choisi de mener une analyse conjointe afin de mettre en évidence les aspects syntaxiques et sémantico-pragmatiques qui les séparent, et qui justifient leur coexistence dans l'usage. Nous nous intéresserons dans un premier temps à leur distribution, à leur valeur prédicative et à leur autonomie. Dans un deuxième temps, nous allons décrire les différents rôles qu'ils jouent en discours ; nous chercherons à mettre en évidence les éléments suivants :

- les aspects sémantico-pragmatiques qui empêchent une commutabilité systématique de *d'accord* et *bien sûr* ;
- la corrélation entre leur valeurs discursives et leur statut syntaxique ;
- l'aptitude des deux marqueurs à être impliqués dans des opérations de modalisation ;
- leur rôle dans la cohésion discursive.

4.1. Analyse syntaxique

Si *d'accord* et *bien sûr* partagent nombre de points communs, leur fonctionnement syntaxique n'est pas toujours le même. Du point de vue distributionnel, les deux marqueurs partagent la possibilité de figurer dans deux positions principales. Premièrement, ils peuvent apparaître de manière isolée, en tant que mots-phrases, lorsqu'ils présentent des traces d'une valeur prédicative. Deuxièmement, ils peuvent figurer à la frontière des unités prédicatives, au début ou à la fin de celles-ci. Lorsqu'ils apparaissent en tête des unités prédicatives, leur valeur prédicative est discutable, car elle se prête à plus d'une seule interprétation : les marqueurs peuvent être rapprochés de ce que Blanche-Benveniste (1989) appelle les « recteurs faibles ». Parmi les propriétés qui distinguent ces deux marqueurs, on retiendra le fait que seul *bien sûr* connaît des emplois à l'intérieur des unités prédicatives. D'un autre côté, seul *d'accord* peut accepter la modalité interrogative.

4.1.1. Emplois isolés : tours de parole à eux seuls

Les deux marqueurs peuvent apparaître en discours de manière isolée, et constituer des tours de parole, à eux seuls :

(1) JR: est-ce que vous pourriez me décrire la réalisation ? d'un vitrail ?

DE744: d'un vitrail

DE744: ah oui oui c'est enfin je vais schématiser hein ?

JR: *d'accord*

ESLO1_ENT_002

(2) JI306: alors il faut quand même que euh le salaire de la femme soit rentable

MB: *bien sûr*

JI306: pour euh pour pouvoir euh faire face je dirai que la plupart des jeunes aujourd'hui euh

ESLO1_ENT_010

D'accord et *bien sûr* semblent fonctionner comme des mots-phrases. En revanche, leur statut d'unités prédicatives ne se valide pas selon les mêmes critères. *D'accord* peut recevoir un marqueur de prédication :

(1a) JR: est-ce que vous pourriez me décrire la réalisation ? d'un vitrail ?

DE744: d'un vitrail

DE744: ah oui oui c'est enfin je vais schématiser hein ?

JR: *entièrement / tout à fait d'accord*

Cela semble impossible pour *bien sûr* :

(2a) JI306: alors il faut quand même que euh le salaire de la femme soit rentable

MB: *entièrement / tout à fait bien sûr**

D'accord et *bien sûr* acceptent pourtant un autre marqueur de prédication, une subordonnée en *puisque* :

(1b) JR: est-ce que vous pourriez me décrire la réalisation ? d'un vitrail ?

DE744: d'un vitrail

DE744: ah oui oui c'est enfin je vais schématiser hein ?

JR: *d'accord puisque vous le proposez*

(2b) JI306: alors il faut quand même que euh le salaire de la femme soit rentable

MB: *bien sûr puisque son travail est important aussi*

Dans cette position spécifique, aucun des deux ne s'accommode de la modalité interrogative :

(1c) JR: est-ce que vous pourriez me décrire la réalisation ? d'un vitrail ?

DE744: d'un vitrail

DE744: ah oui oui c'est enfin je vais schématiser hein ?

JR: *d'accord ?**

(2c) JI306: alors il faut quand même que euh le salaire de la femme soit rentable

MB: *bien sûr ?**

Cette impossibilité s'explique par le rôle pragmatique, qui est ici l'expression de l'assentiment : seule la modalité assertive convient pour un énoncé qui a cette visée. Enfin, seul *d'accord* s'accommode de la négation :

(1d) JR: est-ce que vous pourriez me décrire la réalisation ? d'un vitrail ?

DE744: d'un vitrail

DE744: ah oui oui c'est enfin je vais schématiser hein ?

JR: *pas d'accord*

(2d) JI306: alors il faut quand même que euh le salaire de la femme soit rentable

MB: *pas bien sûr* *

La possibilité pour *d'accord* d'accepter la négation est selon nous une propriété que le marqueur hérite de son emploi adjectival comme attribut du sujet dans une unité prédicative du type « Nous ne sommes pas d'accord ». Il convient de préciser que si du point de vue syntaxique le marqueur *d'accord* peut accepter la négation, ce phénomène peut survenir uniquement dans les cas où il exprime véritablement l'assentiment, attitude qui peut être niée. Ces quelques indices montrent que lorsqu'ils sont employés comme des mots-phrases, les deux marqueurs présentent une certaine valeur prédicative, mais ne peuvent pas être considérés pour autant comme des prédicats averbaux à part entière. S'ils peuvent figurer seuls en discours, étant dotés d'une certaine autonomie syntaxique, ils présentent une dépendance sémantique par rapport au tour de parole qui les précède. Les deux formes sont également morphologiquement invariables, et il n'y a pas de possibilité d'accord avec un support de prédication.

Malgré cette perte de valeur prédicative, les deux marqueurs peuvent pourtant être coordonnés à une unité prédicative, ce qui était impossible pour *bon*, *eh bien* ou *sérieux* :

(3) OU: qu'est-ce que vous pensez de ce qu'on appelle le français ?

BA725: bah il est un petit peu envahissant hein

OU: oui est-ce que vous êtes pour ou contre ou [pi:pronounce:instantaneous] indifférent disons ? enfin de ces trois choix pour contre ou indifférent ?

BA725: pour contre ou indifférent ça va peut-être pas vous faire plaisir mais je vais vous dire contre [pi:pronounce:instantaneous]

OU: [rire:noise:instantaneous]

BA725: [rire:noise:instantaneous]

OU: *d'accord* et pourquoi ?

ESLO1_ENT_001

(4) spk1 : la grande déploration des bouchers qui s'en vont et qu'on ne remplace pas
spk3 : *bien sûr mais* on connaît quand même la la boulangère ou des choses comme ça mais c'est vrai que nos courses on les fait dans des dans des centres commerciaux
(CFPP2000_KB-01_Killian_Belamy_H_22_Lucas_Hermano_H_21_KB)

La même analyse vaut pour les cas où les marqueurs sont accompagnés par d'autres expressions d'assentiment, avec lesquelles ils forment des « périodes d'assentiment » :

(5) JR: est-ce que il y a d'autres personnes qui distinguent qui se distinguent par leur façon de parler parmi les gens que vous ne connaissez pas mais que vous entendez ?

DJ39: oui
JR: peut-être à la radio ?
DJ39: **oui oui oui oui bien sûr oui oui**
ESLO1_ENT_003

(6) BA725: c'est un geste comme de de couper le membre ou de dépouiller ou d'éviscérer
OU: oui oui oui oui oui
BA725: c'est c'est c'est pas le le le la jouissance euh de tuer comprenez-vous ?
OU: **oui d'accord**
ESLO1_ENT_001

D'accord et *bien sûr* ont aussi une tendance à la reduplication :

(7) ML533: puis c'est oh à l'époque où y avait tous les travaux qui sont sortis sur la région d'Orléans là alors
MB: oui
ML533: y avait de l'embauche en pagaille c'est que ça [pi:pronounce:instantaneous]
MB: oui **d'accord oui d'accord d'accord** et vous vous plaisez à Orléans euh ?

(8) DE744: et puis cette cette peinture noire et c'est tout c'est quand on a commencé à introduire les émaux les grisailles de couleur les choses comme ça qu'on a affadi l'histoire et que
JR: enfin toute une confusion entre le vitrail et
DE744: et la peinture de chevalet
JR: la peinture sur verre
DE744: **bien sûr bien sûr**
ESLO1_ENT_002

Cette tendance est un indice supplémentaire de la pragmatization des deux unités (Dostie, 2012), qui est l'apanage des formes ayant vu leur valeur prédicative diminuer, voire disparaître.

4.1.2. En début de tour de parole, suivis d'une unité prédicative autonome

Lorsque *d'accord* ouvre un tour de parole, il fonctionne toujours comme une réponse par rapport au tour de parole qui le précède. L'unité prédicative qui le suit peut éventuellement expliciter l'assentiment exprimé par le marqueur :

(9) spk3 : mais toutes les chambres de bonnes sont occupées par des Phillipines + [mm] sauf celles qu'on a sauvées pour nos enfants + les deux ou trois qu'on a sauvées pour les enfants

spk2 : bon on a une Colombienne et une Espagnole +
 spk3 : une Brésilienne
 spk2 : et une Brésilienne +
 spk1 : **d'accord** + ça fait beaucoup de chambres de bonnes [mm] + (CFPP2000, 17 01, JEAN FREDERIC SCHMIDT H 70 MONETTE SCHMIDT F 69 17e)

Malgré leur proximité maximale, il n'y a aucun rapport syntaxique entre le marqueur et l'unité qui le suit. Cette autonomie s'explique aussi par son fonctionnement pragmatique : *d'accord* porte ici sur ce qui précède, et non pas sur les éléments de son contexte de droite. La seule trace de sa valeur prédicative est la possibilité d'ajouter un marqueur de prédication :

(9a) spk3 : mais toutes les chambres de bonnes sont occupées par des Phillipines + [mm] sauf celles qu'on a sauvées pour nos enfants + les deux ou trois qu'on a sauvées pour les enfants
 spk2 : bon on a une Colombienne et une Espagnole +
 spk3 : une Brésilienne
 spk2 : et une Brésilienne +
 spk1 : **tout à fait d'accord** + ça fait beaucoup de chambres de bonnes [mm] +

Néanmoins, *d'accord* présente en réalité une dépendance par rapport à son contexte de gauche, avec lequel il entretient un rapport de rétrojection : sa présence en discours se justifie uniquement par rapport à ce qui le précède.

Bien sûr peut apparaître en discours avec un fonctionnement identique, où il sert exclusivement à confirmer les propos d'un interlocuteur, sans avoir d'effet modalisateur sur la suite :

(10) spk1 : est-ce que toi tu te tu te sentirais comme faisant partie d'une communauté euh
 spk2 spk1 : [1] oh [2] de ce que tu as décrit
 spk2 : oui **bien sûr** je pense que pour les gens + de toute façon j'ai une certaine image c'est-à-dire que je vis en pavillon donc évidemment euh + pour le beaucoup de gens je pense que c'est ça veut dire que j'ai les moyens +
 (CFPP2000 [BA-01] Guylaine_XX_F_YY_Bag)

En (10), *bien sûr* a le rôle de confirmer l'hypothèse de l'interlocuteur. Il s'agit du même phénomène observé dans le cas de *d'accord* : une dépendance pragmatique avec le tour de parole qui le précède. La portée du marqueur *bien sûr* n'a aucune incidence sur le segment qui se trouve à sa droite, *je pense que pour les gens + de toute façon j'ai une certaine image*. Cela se traduit par une autonomie syntaxique du marqueur, complètement extérieur à l'unité prédicative qui le suit.

Le test suivant confirme notre analyse : si les marqueurs portaient effectivement sur les segments de discours présents à leur droite, ils devraient pouvoir fonctionner comme des « recteurs faibles » (Blanche-Benveniste, 1989), et le rajout de la conjonction *que* aurait le rôle d'explicitier le lien syntaxique entre les marqueurs et les unités prédicatives qui les suivent :

(9b) spk2 : bon on a une Colombienne et une Espagnole +
spk3 : une Brésilienne
spk2 : et une Brésilienne +
spk1 : **d'accord QUE** *ça fait beaucoup de chambres de bonnes [mm]

(10a) spk1 : est-ce que toi tu te tu te sentirais comme faisant partie d'une communauté euh
spk2 spk1 : [1] oh [2] de ce que tu as décrit
spk2 : oui **bien sûr QUE** * je pense que pour les gens + de toute façon j'ai une certaine image c'est-à-dire que je vis en pavillon donc évidemment euh + pour le beaucoup de gens je pense que c'est ça veut dire que j'ai les moyens

Si du point de vue syntaxique cette opération est possible dans les attestations relevées en (9) et (10), elle implique la modification radicale du rôle des marqueurs dans le discours.

Nous pouvons en conclure que *d'accord* et *bien sûr* apparaissent dans ce type de configuration comme des mots-phrases, qui gardent une certaine trace de leur valeur prédicative, sans constituer pour autant de véritables prédicats averbaux. Ils présentent une certaine autonomie syntaxique, mais sont pragmatiquement liés aux tours de parole qui les précèdent.

Notre étude de corpus a pourtant révélé que les emplois du marqueur *bien sûr* sont plus divers, et que dans certains cas où il apparaît en position ouvrante d'un tour de parole, suivi d'une unité prédicative, son fonctionnement syntaxique (et sémantico-pragmatique) peut recevoir une analyse différente de celle que nous venons de mener.

Il s'agit des cas de reprise d'un segment présent dans le tour de parole précédent. Ce segment en question est précisément celui qui fait l'objet du consensus entre les interlocuteurs. Observons l'attestation suivante :

(11) spk1 : et est-ce que alors dans ton quartier là ou dans Bagnolet y a des endroits où tu vas jamais
spk2 : oui **bien sûr** y a des endroits où je vais jamais
(CFPP2000_BA_01_Guylaine_Duprat_F_29_Bag)

En (11), *bien sûr* présente le rôle déjà analysé *supra* : il sert à délivrer une réponse affirmative à l'interrogation totale qui le précède. Néanmoins, il est suivi d'un segment de discours qui

constitue une reprise : *y a des endroits où je vais jamais*. Dès lors, deux interprétations sont possibles. La première, c'est de considérer que le marqueur est complètement autonome par rapport à l'unité prédicative présente à sa droite, tout comme dans les exemples précédents. La deuxième serait de considérer que le marqueur a le rôle de modaliser l'unité prédicative qui le suit. Selon cette deuxième interprétation, *bien sûr* pourrait être considéré comme un recteur faible, et l'ajout de la conjonction *que* viendrait expliciter le lien syntaxique entre le marqueur et l'unité se trouvant à sa droite :

- (11a) spk1 : et est-ce que alors dans ton quartier là ou dans Bagnolet y a des endroits où tu vas jamais
spk2 : oui ***bien sûr qu'*** y a des endroits où je vais jamais

Notre hypothèse est que ce qui permet de trancher entre les deux interprétations est l'intonation. En effet, si le marqueur *bien sûr* présente une courbe intonative descendante, qui ne préfigure par de suite, et qu'en plus, il est suivi d'une pause, il doit être considéré comme un marqueur autonome qui fonctionne comme un mot-réponse. La transcription dont est issue l'occurrence relevée en (11) ne permet pas de trancher. En revanche, l'écoute de l'enregistrement nous confirme que le marqueur est bel et bien autonome : il présente une intonation descendante, il est suivi d'une pause, et constitue une réponse affirmative. Il ne modalise pas le segment présent à sa droite.

En ce qui concerne ces emplois de *bien sûr*, nous n'avons trouvé aucune attestation où le marqueur présente d'autres propriétés prosodiques que celles relevées en (11). Nous pouvons en déduire que le marqueur en début de tour de parole constitue systématiquement une réponse à une question antérieure, et qu'il ne modalise pas le segment présent dans le contexte de droite.

Dans cette position, l'ancrage syntaxique des deux marqueurs *d'accord* et *bien sûr* est donc le même.

4.1.3. Fin de tour de parole, périphérie droite d'une unité prédicative

D'accord et *bien sûr* peuvent également figurer à la fin d'un tour de parole, et constituer de ce fait la frontière d'une unité prédicative :

- (12) spk2 : voilà quand on est arrivés il y a trente ans le la contre-allée était en terre battue
spk4 : ah oui là

spk1 : [rire] oui ça compte *bien sûr*
(CFPP2000 [12-02] Rosier_Bernard_H_60_Rosier_Micheline_F_58_12e)

(13) spk2 : et l'autre au lycée oui première année de collège et première année de lycée cette année vous voyez donc c'est important

spk3 : et ma fille est en dernière année de collège + *d'accord*

spk2 : mais bon elles ont des connaissances communes enfin bon

CFPP2000_07-01_Laurence_Leblond_F_43_Stephanie_Zanotti_F_49_7e

Dans cette position spécifique, les deux marqueurs semblent autonomes par rapport aux segments de discours présents à leur gauche, dans le même tour de parole.

Cela s'explique par le fait que leur fonction pragmatique est d'exprimer un consensus avec l'interlocuteur : les marqueurs renvoient au tour de parole précédent. Ils peuvent signaler aussi que le sens des segments qui les précèdent, au sein du même tour de parole, s'inscrit dans cette orientation d'assentiment. Ce phénomène est notamment observable en (12), où le segment *oui ça compte* n'est pas modalisé par *bien sûr*, mais s'inscrit dans la même orientation argumentative que celle de l'interlocuteur.

De ce fait, les marqueurs entretiennent un rapport avec le tour de parole précédent, et non pas avec les unités prédicatives voisines. Ils ne font pas partie de ces unités, et ne peuvent pas être considérés comme des unités périphériques. Ils sont mobiles dans l'énoncé, car ils peuvent être déplacés en début de tour de parole :

(12a) spk2 : voilà quand on est arrivés il y a trente ans le la contre-allée était en terre battue

spk4 : ah oui là

spk1 : [rire] *bien sûr* oui ça compte

(13a) spk2 : et l'autre au lycée oui première année de collège et première année de lycée cette année vous voyez donc c'est important

spk3 : *d'accord* et ma fille est en dernière année de collège +

spk2 : mais bon elles ont des connaissances communes enfin bon

Ce phénomène nous renseigne sur le fonctionnement des deux marqueurs : en (12) et en (13), ils présentent l'un et l'autre une intonation descendante. Or lorsque *d'accord* et *bien sûr* apparaissent à la fin d'une unité prédicative, il y a une seule circonstance dans laquelle ils peuvent modaliser de manière rétroactive le contenu de cette unité : lorsqu'ils présentent une intonation montante et constituent des unités projectives. Ils seront alors systématiquement suivis d'une autre unité prédicative. Nous analyserons ces cas de figure dans la section suivante.

Il en résulte que lorsque les deux marqueurs apparaissent en fin de tour de parole, ils sont syntaxiquement autonomes par rapport aux unités prédicatives qui les précèdent.

4.1.4. Insérés dans le discours, entre deux unités prédicatives

D'accord et *bien sûr* peuvent tous les deux apparaître à la frontière des unités prédicatives. Toujours à l'extérieur des structures phrastiques, ils fonctionnent comme des éléments périphériques, pouvant se greffer sur une unité prédicative tantôt à sa gauche, tantôt à sa droite. Ce qui distingue pourtant les deux marqueurs, c'est la possibilité d'accepter dans cette position la modalité interrogative : seul *d'accord* peut être prononcé avec une intonation montante, et donc être pourvu d'une modalité interrogative⁴² comme dans l'exemple (14) :

(14) JR: oui mais enfin pour préparer une omelette nature ?

JG258: nature ben vous mettez simplement d- votre beurre dans votre poêle

d'accord /d'abord

JR: hm hm

JG258: puis après ben vous avez battu vous avez d'ailleurs cassé vos oeufs battu tout
ESLO1_ENT_009

Dans cet emploi, le marqueur porte sur le contenu propositionnel de l'unité prédicative présente à sa gauche. Il apparaît comme une demande de confirmation de la bonne compréhension ou de la réception du message par l'interlocuteur. Au niveau syntaxique, *d'accord* s'apparente à une unité relativement autonome, notamment en raison de sa modalité d'énonciation, qui est différente de celle de l'unité qui le précède. De fait, nous considérons qu'il ne fait pas partie de la périphérie de l'unité prédicative qui se trouve sous sa portée. Le marqueur présente dans cet emploi les traces d'une valeur prédicative, sans constituer pour autant un véritable prédicat averbal, car il n'accepte pas la négation :

(14a) JG258: nature ben vous mettez simplement d- votre beurre dans votre poêle *pas d'accord* /*

Il n'accepte pas non plus un marqueur de prédication :

(14b) JG258: nature ben vous mettez simplement d- votre beurre dans votre poêle *tout à fait d'accord* /*

⁴² Le corpus *ESLO 1* ne comprend pas d'annotation relative à l'intonation : c'est nous qui rajoutons le symbole /.

4.1.4.1. Dans la périphérie gauche d'une unité prédicative

Notre analyse de corpus a révélé que seul le marqueur *bien sûr* peut se greffer sur l'unité prédicative qui le suit, lorsqu'il apparaît dans une configuration du type [UP+ marqueur + UP]. Nous n'avons trouvé aucune occurrence de *d'accord* qui connaîtrait ce type de fonctionnement. Observons l'exemple suivant, où *bien sûr* apparaît inséré dans le discours :

(15) LD386 : on avait de l'or en veux-tu en voilà on était prêt à en prêter aux Américains et puis et puis et puis il a suffi de de pas grand-chose puisque enfin trois semaines de grève ***bien sûr*** [ça coûte cher]^{UPA} mais c'est pas quand même très dramatique puisque de toute façon les Français prennent quatre à cinq semaines de vacances (ESLO1_ENT_012)

Dans l'exemple (13), c'est le contenu propositionnel de l'unité prédicative *ça coûte cher* qui est affecté par la portée du marqueur. Si le lien qui unit le marqueur et l'unité qui le suit est donc uniquement de nature sémantico-pragmatique, on peut considérer qu'en vertu de ce lien le marqueur fait partie de la périphérie gauche de cette unité. Cet exemple se prête à la double analyse que nous avons menée dans la section 4.1.2. pour les deux marqueurs, car *bien sûr* peut être considéré comme une unité non prédicative faisant partie de la périphérie gauche de l'unité qui le suit, ou bien comme un recteur faible qui contrôle l'unité à sa droite.

4.1.4.2. Dans la périphérie droite d'une unité prédicative

Les deux marqueurs peuvent constituer la frontière droite d'une unité prédicative, avec un contour mélodique descendant :

(16) BA725: je le vois de par mon métier on n'est plus capable de trouver de et je vous dis tous ces métiers manuels [qui sont des métiers rudes]^{UPPA} ***d'accord*** hein mais qui sont des métiers rémunérateurs croyez-moi maintenant hein on a pu dire que avant la guerre on avait vraiment des petits métiers question salaire maintenant hein euh un bon chef peut gagner cent cinquante cent quatre vingt mille francs par mois (ESLO1_ENT_001)

(17) DE744 : [elle parle le français]^{UPA} ***bien sûr*** moi je parle italien mais enfin chacun écrit dans sa langue maternelle c'est normal (ESLO1_ENT_002)

Dans cette position, ils fonctionnent comme des ajouts aux unités qui les précèdent, et leur portée sémantique est orientée vers le contexte de gauche. Ils entretiennent un rapport de rétrojection avec des segments de discours présents dans l'avant discursif.

En (16), l'ensemble de la séquence *qui sont des métiers rudes d'accord hein* apparaît comme une parenthèse ouverte dans le discours (et qui d'ailleurs ne sera pas fermée, car la digression change le cours du développement). Le marqueur présente une portée retrospec-

tive, et apparaît donc comme un ajout qui modalise de manière rétroactive le contenu propositionnel de l'unité prédicative qui le précède. Cette analyse vaut également pour *bien sûr* dans l'exemple (17).

Nous considérons que les marqueurs font partie de la périphérie droite des unités prédicatives, car ils ont la propriété d'être mobiles : ils peuvent être déplacés dans la périphérie gauche de ces mêmes unités sans que leur rôle en discours soit modifié :

(16a) BA725: je le vois de par mon métier on n'est plus capable de trouver de et je vous dis tous ces métiers manuels *d'accord* [qui sont des métiers rudes]^{UPPA} hein

(17a) DE744 : *bien sûr* [elle parle le français]^{UPA} moi je parle italien mais enfin chacun écrit dans sa langue maternelle c'est normal

Une précision s'impose : dans l'exemple (16a), pour dissiper toute ambiguïté, le marqueur pourrait apparaître de manière plus « naturelle » après le pronom relatif :

(16b) BA725: je le vois de par mon métier on n'est plus capable de trouver de et je vous dis tous ces métiers manuels [qui *d'accord* sont des métiers rudes]^{UPPA} hein

4.1.5. À l'intérieur d'une unité prédicative

Les deux marqueurs se distinguent au niveau de la distribution. Si *d'accord* ne peut apparaître qu'à la frontière des unités prédicatives, au début ou à la fin, *bien sûr* affecte une distribution plus riche, et peut apparaître également à l'intérieur des unités prédicatives. Il peut apparaître entre le sujet et le verbe :

(18) LD386: les paysages de la Loire *bien sûr* euh seront dans une certaine mesure enfin seront très modifiés c'est le moins qu'on puisse dire
ESLO1_ENT_012

entre le verbe et l'attribut du sujet :

(19) RV252: c'est c'est *bien sûr* assez difficile puisque c'est un travail assez assez spécial de dossiers répondre à des lettres euh
ESLO1_ENT_123

ou bien entre un verbe et son complément valenciel :

(20) FO221: non non enfin j'ai *bien sûr* quelques livres de classe ESLO1_ENT_069

Nous avons également relevé une occurrence où le marqueur figure à l'intérieur d'une locution prépositionnelle, « à condition que » :

(21) 1300 : à sept ans il peut réussir
JSM: il peut réussir plus tard oui oui hm hm
1300 : à condition *bien sûr* que médicalement ce soit un enfant apte
ESLO1_ENT_156

Dans tous ces emplois, le marqueur apparaît comme une unité non prédicative. Cela se justifie par le fait qu'il n'accepte ni les marqueurs de prédication, ni la modalité interrogative, ni la négation. Autre élément intéressant, que nous développerons dans la deuxième partie de l'analyse : dans l'ensemble de ces emplois intra-prédicatifs, le marqueur présente une portée prospective.

Enfin, il faut préciser que nous n'avons trouvé aucune occurrence où *d'accord* apparaîtrait à l'intérieur d'une unité prédicative.

4.2. Analyse sémantico-pragmatique

D'accord et *bien sûr* partagent plus qu'un trait sémantique : ils peuvent fonctionner tous les deux comme des marqueurs d'assentiment ; ils servent à exprimer l'accord ou l'assentiment par rapport à un propos précédemment émis par un interlocuteur. À cela s'ajoute une valeur supplémentaire, lorsqu'ils fonctionnent comme des marqueurs d'écoute : ils expriment le fait que le locuteur prête attention aux propos énoncés par un autre locuteur.

Une certaine catégorie d'emplois se démarque pourtant, lorsque *d'accord* et *bien sûr* n'expriment plus l'assentiment, mais servent à produire l'illusion d'un consensus entre les interlocuteurs. Ce phénomène concerne surtout le marqueur *d'accord*, qui est apte à déclencher un phénomène de polyphonie, comprise dans le sens inauguré par Ducrot (1984) – à savoir la co-présence de plusieurs instances énonciatives au sein d'un même énoncé. Les segments indexés par le marqueur sont attribués de manière factice à une instance énonciative autre. Ce phénomène semble apparaître exclusivement dans des tours de parole plus longs, ayant une visée argumentative marquée, lorsque les locuteurs défendent un point de vue subjectif. Par ailleurs, ces observations nous permettent de postuler que ces emplois de *d'accord* sont liés au discours argumentatif et ont une valeur rhétorique.

4.2.1. Expression de l'assentiment

D'accord et *bien sûr* peuvent tout d'abord exprimer l'assentiment par rapport aux dires d'un interlocuteur. En ce cas, les marqueurs opèrent systématiquement des renvois vers le contexte antérieur. La force illocutoire portée par les marqueurs semble pourtant inégale, selon qu'ils constituent des réponses à une interrogation, ou qu'ils enchaînent sur une assertion.

4.2.1.1. Réponse à un énoncé à valeur interrogative

D'accord et *bien sûr* peuvent constituer des réponses à des interrogations totales. Ils peuvent alors commuter avec l'adverbe *oui* et servent à expliciter l'assentiment ou l'acceptation :

(22) SAM : on peut s'arrêter là/

ISA : *d'accord*

(CLAPI, Conversations en ligne ==> *Transcription : Samira-Isabelle 2*)

(23) CG : sur tout ce qui concerne le le code de la nationalité là les textes vous n'avez rien retenu non ou est-ce que vous voulez qu'on commence qu'on démarre le débat là-dessus

CP : *bien sûr*

(CLAPI, Débat sur l'immigration - tp d'étudiants ==> *Transcription : Adi étudiants*)

Dans ces emplois, ils renvoient toujours vers l'avant. Ils indexent les segments rhématiques des tours de parole qui les précèdent et peuvent systématiquement commuter avec l'adverbe *oui* :

(22a) SAM : on peut s'arrêter là/

ISA : *oui*

(CLAPI, Conversations en ligne ==> *Transcription : Samira-Isabelle 2*)

(23a) CG : sur tout ce qui concerne le le code de la nationalité là les textes vous n'avez rien retenu non ou est-ce que vous voulez qu'on commence qu'on démarre le débat là-dessus

CP : *oui*

On peut considérer que les marqueurs opèrent des renvois aux segments rhématiques des tours de parole interrogatifs qui les précèdent. Dans tous ces emplois, les deux marqueurs sont interchangeables, car ils assurent la même fonction, celle d'expression de l'assentiment :

(22b) SAM : on peut s'arrêter là/

ISA : *bien sûr*

(CLAPI, Conversations en ligne ==> *Transcription : Samira-Isabelle 2*)

(23b) CG : sur tout ce qui concerne le le code de la nationalité là les textes vous n'avez rien retenu non ou est-ce que vous voulez qu'on commence qu'on démarre le débat là-dessus

CP : *d'accord*

La valeur d'assentiment peut être souvent renforcée par la présence d'autres marqueurs qui ont une fonction similaire, comme l'adverbe *oui* :

(6) BA725: c'est un geste comme de de couper le membre ou de dépouiller ou d'évis-cérer
OU: oui oui oui oui oui
BA725: c'est c'est c'est pas le le le la jouissance euh de tuer comprenez-vous ?
OU: *oui d'accord*
ESLO1_ENT_001

Enfin, c'est dans cette catégorie d'emplois que nous retrouvons les phénomènes de reduplication, qui ont une valeur sémantique de renforcer la force illocutoire du marqueur :

(24) JR: ah vous utilisez toujours les techniques traditionnelles ?
DE744: **bien sûr bien sûr** le verre coloré dans la masse soufflé à la bouche euh euh les baguettes de plomb enfin il y a d'autres techniques puisqu'on fait aussi des vitraux dans le dans le ciment armé on fait des vitraux dans les baguettes de cuivre on fait mais enfin on a toujours la technique euh du Moyen Âge quoi
ESLO1_ENT_002_C

4.2.2.2. Réponse à un énoncé à valeur assertive

Lorsque les deux marqueurs enchaînent sur des énoncés à valeur assertive, ils expriment tous les deux l'assentiment du locuteur par rapport aux dires de l'interlocuteur. De ce fait, ils renvoient constamment vers l'avant :

(2) JI306: alors il faut quand même que euh le salaire de la femme soit rentable
MB: *bien sûr*
JI306: pour euh pour pouvoir euh faire face je dirai que la la plupart des jeunes aujourd'hui euh
(ESLO1_ENT_010)

(25) BA725: quand même le le français ça serait euh la base élémentaire
OU: oui
OU: oui
BA725: pour faire un speaker ou une speakerine
OU: *d'accord* (ESLO1_ENT_001)

Le phénomène de reduplication qui peut affecter les marqueurs dans cet emploi peut, dans un premier temps, augmenter leur force illocutoire, comme dans l'exemple suivant :

(8) DE744: et puis cette cette peinture noire et c'est tout c'est quand on a commencé à introduire les émaux les grisailles de couleur les choses comme ça qu'on a affadi l'histoire et que
JR: enfin toute une confusion entre le vitrail et
DE744: et la peinture de chevalet

JR: la peinture sur verre
DE744: *bien sûr bien sûr* (ESLO1_ENT_002)

Dans d'autres cas, la réduplication semble avoir une autre fonction pragmatique : à l'expression de l'assentiment s'ajoute également celle d'une volonté de changer de sujet, et de relancer l'échange sur un thème différent. Dans l'exemple (7), *d'accord* – et plus largement toute la période d'assentiment dont il fait partie – semble assumer ce rôle :

(7) ML533: puis c'est oh à l'époque où y avait tous les travaux qui sont sortis sur la région d'Orléans là alors
MB: oui
ML533: y avait de l'embauche en pagaille c'est que ça [pi:pronounce:instantaneous]
MB: *oui d'accord oui d'accord d'accord* et vous vous plaisez à Orléans euh ?
ESLO1_ENT_014

Si *d'accord* n'est pas pour autant un marqueur de réorientation thématique, sa réduplication peut être un signal qui traduit la volonté du locuteur d'orienter l'échange vers un sujet différent.

4.2.2.3. Assentiment et segments polyphoniques de reprise

D'accord et *bien sûr* peuvent être associés aux segments qui présentent un caractère polyphonique dans la mesure où ces segments constituent des reprises d'un tour de parole d'un interlocuteur. Observons les attestations suivantes, où nous faisons apparaître en gras les segments de discours repris, ainsi que leur production initiale :

(26) spk2 : mais avant qu'il y ait **une concierge** j'imagine
spk1 : ah non non non n-non y **avait une concierge bien sûr** (CFPP2000)

(27) JR : peut-être pour le moment puisque vous avez **des projets précis en cours**
JG258 : oui *d'accord précis en cours* mais quand même voyez-vous avant que j'aie ça puisque ça fait jamais que quatre ans puisque c'est la cinquième année que je commence là
ESLO1_ENT_009

Dans ces deux attestations, les marqueurs sont contigus à des segments de reprise. Il s'agit à chaque fois de la reproduction du segment rhématique énoncé par le premier locuteur.

Vion (2006 : 18) affirme que dans le cas des reprises « on peut parler de polyphonie, non pas du fait de l'existence successive de deux segments attribués à deux locuteurs différents, mais du fait que la réponse de B est à la fois la parole de A et la sienne ». Nous regroupons dans cette catégorie tous les phénomènes de reprise, allant de la reproduction telle

quelle d'un segment de discours prononcé par un interlocuteur jusqu'à sa reformulation plus ou moins fidèle.

Nous considérons que dans ces emplois, les marqueurs servent toujours à exprimer l'assentiment par rapport aux dires de l'interlocuteur. S'ils indexent systématiquement les tours de parole précédents, ils permettent d'interpréter les segments repris comme faisant l'objet d'un consensus.

D'accord et bien sûr ne déclenchent pas pour autant à eux seuls le phénomène de polyphonie. La preuve en est que leur suppression ne modifie en rien le statut polyphonique des segments de discours qui se trouvent sous leur portée :

(26a) spk2 : mais avant qu'il y **ait une concierge** j'imagine
spk1 : ah non non non n-non y **avait une concierge** Ø (CFPP2000)

(27a) JR : peut-être pour le moment puisque vous avez **des projets précis en cours**
JG258 : oui Ø **précis en cours** mais quand même voyez-vous avant que j'aie ça puisque ça fait jamais que quatre ans puisque c'est la cinquième année que je commence là

D'accord et bien sûr présentent dans ces cas de figure un fonctionnement dialogal, car ils servent à rebondir sur le propos d'un interlocuteur afin de le valider, mais ils guident également l'interprétation des segments de discours voisins. Dans ces emplois également, les deux marqueurs sont interchangeable, car ils assurent la même fonction en discours.

4.2.2. Expression de l'assentiment formel

Nous avons identifié dans les corpus interrogés certaines occurrences des deux marqueurs où ils semblent n'exprimer l'assentiment que de manière formelle : il s'agit toujours des cas de figure où ils sont suivis immédiatement par *mais* ou *mais enfin* :

(28) DE744: enfin j'ai simplifié hein ?
JR: oui **d'accord mais** euh
DE744: alors si vous voulez maquette carton grandeur nature découpage des calibres des pièces
JR: hm
(ESLO1_ENT_002)

(29) JG258 : et je la saurai pas je vous dirai la mienne après [rire:noise:instantaneous]
JR: non au fond c'est c'est la vôtre
JG258 : **oui d'accord m'enfin**
JR: je vous dis mais qui est peut-être pas touj- pas très bonne parce que moi je vis dans mon milieu que j'ai été élevée hein

(ESLO1_ENT_009)

1254: tout- on essaie au mieux de remplacer la famille manquante

JSM: oui oui oui oui

1254: vous comprenez ?

JSM: hm hm

JSM: hm hm

1254: ce qui est impossible d'ailleurs mais enfin

JSM: oui *bien sûr mais enfin* quand même on peut toujours euh

(ESLO1_ENT_026)

Dans cette configuration, les collocations [*d'accord mais (enfin)*] et [*bien sûr mais (enfin)*] affectent une nuance concessive : l'assentiment n'est que partiel, voire formel. Les locuteurs semblent s'en servir pour mieux introduire une justification de leurs réserves. Ce fonctionnement conjoint des marqueurs et du connecteur *mais* mériterait d'être interrogé sous un angle phraséologique. Notre hypothèse est qu'il s'agit ici de collocations présentant un certain sens compositionnel, celui de l'assentiment partiel. Les deux marqueurs sont, dans ce type d'emploi également, interchangeables.

4.2.3. *D'accord*, marqueur d'appel à l'écoute

Le rôle de marqueur d'appel à l'écoute ne peut être assuré que par *d'accord*, lorsqu'il apparaît après la fin d'une unité prédicative :

(14) JR: oui mais enfin pour préparer une omelette nature ?

JG258: nature ben vous mettez simplement d- votre beurre dans votre poêle
d'accord /d'abord

Il a toujours une portée rétrospective, et renvoie au contenu propositionnel de l'unité prédicative qui le précède. Si le marqueur est doté d'une modalité interrogative, il ne semble pas pour autant avoir une valeur illocutoire d'interrogation, car il ne sollicite pas véritablement l'approbation ou l'accord de l'interlocuteur. Son sens discursif s'éloigne encore plus du sens lexical de l'unité d'origine. Il apparaît ici comme un marqueur qui facilite la réception du message, en ce qu'il segmente la chaîne parlée, tout en sollicitant l'attention de l'interlocuteur. En même temps, il constitue une marque exclusive de l'oral spontanée, car il permet au locuteur d'opérer une transition d'une étape du discours à l'autre et d'arrêter momentanément le flux de parole.

4.2.4. *D'accord*, opérateur de polyphonie

D'accord se distingue des autres marqueurs résomptifs étudiés en ce qu'il connaît des emplois où il déclenche à lui seul un phénomène de polyphonie affectant une unité voisine. Lorsqu'il se trouve dans la périphérie gauche ou droite d'une unité prédicative, il modalise le contenu propositionnel véhiculé par cette unité, mais lui confère également un statut polyphonique. Plus précisément, le contenu affecté par sa portée sera attribué à une instance énonciative autre. Le marqueur présente ici un fonctionnement dialogique. Nous parlerons alors de *d'accord* comme opérateur de polyphonie.

Les cas de figure suivants se distinguent par le fait que les marqueurs ne renvoient plus aux propos précédemment émis par un interlocuteur, mais portent sur un segment de discours d'un seul locuteur. Ce phénomène est exclusivement observable dans des tours de parole plus longs, dont le contenu informationnel est nettement caractérisé par une visée persuasive. Observons d'abord l'exemple (30) :

(30) HM : qu'est-ce que vous pensez du latin à l'école ?

1135 : oh ça moi j'allais je pense que le latin c'est une chose c'est peut-être très bien pour certaines personnes qui se destinent à une euh une une activité par la suite qui qui a rapport avec ce latin

HM : oui

1135 : mais pour la majeure partie des jeunes ça je sais pas si c'est bien utile

HM : oui

1135 : *vous pouvez leur apprendre une langue vivante **d'accord mais** les langues anciennes*

HM : oui

1135 : je ne sais pas si vraiment c'est c'est valable

(ESLO 1)

L'interviewer interroge le locuteur 1135 sur l'intérêt de l'enseignement des langues anciennes à l'école. Le locuteur exprime ses réserves de la manière suivante : *vous pouvez leur apprendre une langue vivante d'accord mais les langues anciennes je ne sais pas si vraiment c'est c'est valable*. Dans ce segment de discours, *d'accord* se retrouve entre deux unités prédicatives, et il est suivi du connecteur *mais*. La portée du marqueur est rétrospective : il sert à exprimer un consensus par rapport à l'idée de *leur apprendre une langue vivante*, consensus vite relativisé par le connecteur *mais*. Dans cet emploi particulier, le caractère interlocutif du marqueur n'est plus investi dans la dynamique d'un échange véritable. *D'accord* sert à simuler une interlocution, comme si le propos auquel il consentait n'était pas véritablement le sien. Le locuteur se dissocie du propos indexé par le marqueur, qui est donné comme provenant d'une source énonciative différente ; cette source peut être un interlocuteur, ou une voix

collective non identifiée. Ainsi, le marqueur déclenche un phénomène polyphonique qui affecte systématiquement le segment de discours qui le précède.

Il est intéressant de remarquer que le marqueur est déplaçable au sein de l'énoncé : il peut figurer au début de l'unité prédicative qui se trouve sous sa portée, sans que son rôle en discours soit modifié :

(30a) HM : qu'est-ce que vous pensez du latin à l'école ?

1135 : oh ça moi j'allais je pense que le latin c'est une chose c'est peut-être très bien pour certaines personnes qui se destinent à une euh une une activité par la suite qui qui a rapport avec ce latin

HM : oui

1135 : mais pour la majeure partie des jeunes ça je sais pas si c'est bien utile

HM : oui

1135 : *d'accord* vous pouvez leur apprendre une langue vivante **mais** les langues anciennes

HM : oui

1135 : je ne sais pas si vraiment c'est c'est valable

Si ce déplacement semble tout à fait possible, nous n'avons trouvé aucune attestation où *d'accord* apparaisse antéposé au segment de discours qu'il modalise.

De même, la suppression du marqueur entraîne l'effacement du caractère polyphonique du segment affecté par sa portée :

(30b) HM : qu'est-ce que vous pensez du latin à l'école ?

1135 : oh ça moi j'allais je pense que le latin c'est une chose c'est peut-être très bien pour certaines personnes qui se destinent à une euh une une activité par la suite qui qui a rapport avec ce latin

HM : oui

1135 : mais pour la majeure partie des jeunes ça je sais pas si c'est bien utile

HM : oui

1135 : vous pouvez leur apprendre une langue vivante \emptyset **mais** les langues anciennes

HM : oui

1135 : je ne sais pas si vraiment c'est c'est valable

Il convient de préciser que nous n'avons rencontré ce phénomène que dans des tours de parole plus longs, dans le cadre des entretiens où l'on allouait aux locuteurs suffisamment de temps pour développer et défendre un point de vue.

Concernant la taille des segments de discours qui peuvent être affectés par ce phénomène, nous avons constaté qu'ils sont généralement courts, et qu'ils ne s'étendent pas au-delà des frontières de l'unité prédicative qui précède le marqueur. En (16), seule la relative *qui sont des métiers rudes* se trouve sous la portée du marqueur :

(16) BA725: je le vois de par mon métier on n'est plus capable de trouver de et je vous dis tous ces métiers manuels *qui sont des métiers rudes d'accord* hein **mais** qui sont des métiers rémunérateurs croyez-moi maintenant hein on a pu dire que avant la guerre on avait vraiment des petits métiers question salaire maintenant hein euh un bon chef peut gagner cent cinquante cent quatre vingt mille francs par moi (ESLO1_ENT_001)

4.2.5. *Bien sûr* et le consensus factice

Le marqueur *bien sûr* peut opérer une modalisation particulière sur les segments de discours qui se trouvent sous sa portée. L'information véhiculée par ces segments peut être affectée par une présomption de notoriété, comme si elle relevait d'une évidence, ou comme si elle était prétendument déjà connue par l'interlocuteur. Dans d'autres cas, cette information peut être donnée comme étant a priori validée par l'interlocuteur : il s'agit alors d'un effet de consensus factice. Les deux effets sont en réalité cumulables. Ce phénomène connaît deux réalisations : *bien sûr* peut être postposé ou antéposé au segment de discours affecté par ce type de modalisation. Ces deux positions donnent lieu à deux types de renvois différents : rétrospectif et prospectif. Quelle que soit sa position, cet emploi présente un caractère dialogique.

4.2.5.1. Deixis rétrospective

Observons l'attestation suivante :

(31) DE744 : voyez-vous ? alors c'est parfois extrêmement pénible parce que euh quand nous travaillons pour l'Etat évidemment *nous avons des marchés de plusieurs millions d'anciens francs bien sûr*

JR : oui oui

DE744 : **mais** qui vous sont qui vous sont réglés le travail fini peut-être six mois un an ou un an après (ESLO1_ENT_002)

Bien sûr exerce une modalisation rétroactive sur l'unité prédicative située à sa gauche. Ainsi, la valeur de vérité du segment *nous avons des marchés de plusieurs millions d'anciens francs* est donnée par le locuteur comme une évidence. Elle est présentée comme a priori connue, voire approuvée, par l'interlocuteur. Néanmoins, le locuteur exprime immédiatement des réserves par rapport à la validité de ce contenu : *d'accord* est immédiatement suivi du connecteur *mais*, qui sert à introduire les raisons des réserves du locuteur : *mais qui vous sont qui vous sont réglés le travail fini peut-être six mois un an ou un an après*. Nous pouvons y voir une distanciation du locuteur par rapport à une information qu'il donne comme préalablement consensuelle ou préalablement connue.

Si dans l'exemple (31), ce phénomène s'appuie aussi par la présence de l'adverbe *évidemment*, situé en tête de l'unité prédicative affectée par la portée de *bien sûr*, l'attestation relevée en (31) illustre que ce phénomène peut reposer exclusivement sur l'association du marqueur *bien sûr* et du connecteur *mais* :

(32) JR:qu'est-ce que c'est pour vous une pièce horrible ?
DE744: oh où y a énormément de morts énormément de des situations dramatiques
JR:hm
DE744: euh des choses comme ça euh moi je vais au théâtre *c'est pour passer une soirée agréable* euh
JR:oui
DE744: *essayer de voir quelque chose de valable bien sûr* mais enfin
c'est pas pour revenir avec des idées noires quoi
(ESLO1_ENT_002)

La suppression du marqueur entraîne l'effacement du statut d'évidence du segment indexé :

(32a) JR:qu'est-ce que c'est pour vous une pièce horrible ?
DE744: oh où y a énormément de morts énormément de des situations dramatiques
JR:hm
DE744: euh des choses comme ça euh moi je vais au théâtre *c'est pour passer une soirée agréable* euh
JR:oui
DE744: *essayer de voir quelque chose de valable* Ø mais enfin
c'est pas pour revenir avec des idées noires quoi

De même, le déplacement du marqueur en tête de l'unité indexée ne semble avoir aucune incidence sur son rôle en discours :

(32b) JR:qu'est-ce que c'est pour vous une pièce horrible ?
DE744: oh où y a énormément de morts énormément de des situations dramatiques
JR:hm
DE744: euh des choses comme ça euh moi je vais au théâtre *c'est pour passer une soirée agréable* euh
JR:oui
DE744: ***bien sûr*** *essayer de voir quelque chose de valable* mais enfin
c'est pas pour revenir avec des idées noires quoi

Il convient de préciser que l'étendue de la portée du marqueur peut difficilement être à établie dans chaque cas de figure. Pour l'exemple (32), on peut considérer qu'elle affecte exclusivement l'unité prédicative qui se trouve avant le marqueur, *essayer de voir quelque chose de*

valable. Rien n'empêche pourtant d'y intégrer également l'unité énoncée juste avant : *c'est pour passer une soirée agréable*.

Quelle que soit l'étendue de la portée du marqueur, nous constatons qu'au niveau sémantique, l'association du marqueur *bien sûr* et du connecteur *mais* donne lieu à une nuance concessive : le locuteur exprime des réserves par rapport à une information donnée comme a priori consensuelle.

4.2.5.2. Deixis prospective

Le même phénomène décrit précédemment a pu être observé lorsque le marqueur *bien sûr* est antéposé aux segments de discours affectés par sa portée. Observons l'attestation suivante :

(33) spk1 : non donc euh non euh je je pense que le problème euh je dis pas que tous les problèmes vient de là mais beaucoup de problèmes vien- de là comment voulez-vous apprendre à lire à un enfant qui parle pas français donc par définition cet enfant va perdre pied en CP et puis puis voilà alors ***bien sûr*** *il y en a qui s'en sortent il y a toujours des gens très intelligents quelque part* hein ***mais*** moi je dis les gens la plupart des gens ils sont normaux (CFPP2000)

Le marqueur *bien sûr* indexe le segment de discours qui se trouve à sa droite et qui comprend deux unités prédicatives : *il y en a qui s'en sortent il y a toujours des gens très intelligents quelque part*. La délimitation de la portée du marqueur est ici plus facile, car le segment affecté par *bien sûr* se trouve encadré par le marqueur (à gauche) , et par le connecteur *mais* (à droite).

L'élément constant que nous avons observé à travers l'ensemble des emplois de *bien sûr* lorsqu'il occupe cette fonction en discours est qu'il est systématiquement suivi d'un marqueur d'opposition. Si généralement il s'agit du connecteur *mais*, la nuance concessive peut se réaliser de différentes manières, comme dans l'exemple suivant, où c'est la forme *maintenant* qui assure ce rôle :

(34) LD386: : évidemment ça pose des problèmes c'est-à-dire que ***bien sûr*** *notre vie est plus complexe que si ma femme avait disposé d'un grand loisir* ***maintenant*** *il faut reconnaître aussi que son métier est très favorable parce que professeur et je crois savoir qu'en Angleterre c'est pas la même chose*
ESLO1_ENT_012

Nous avons identifié deux occurrences où le rôle de *bien sûr* est plus délicat à analyser. Les informations véhiculées par les segments affectés par la portée de *bien sûr* ne sont pas uniquement données comme évidentes : le locuteur les attribue une source énonciative autre. Ce procédé est explicité par les unités incises « vous allez me dire » :

(35) FA17 : **bien sûr** y a toujours des métiers manuels **vous allez me dire mais** enfin même dans le métier manuel il faut avoir quand même euh:

EF : oui.

FA17 : bon ou alors vous restez bêtement à une machine ou à quelque chose à faire toute la journée/ à tour- à tourner toute la journée à faire une (clic?) c'est pas attrayant dans la vie/

(CLAPI, Français des années 80 - entretiens sociolinguistiques, Transcription : FA 17)

(36) FA17 : bon ben il va falloir euh ils se sont aperçus qu'il va falloir se se débrouiller (?)

EF : oui

FA17 : (silence) alors euh (bas) ... **bien sûr vous allez me dire des manuels** y en aura toujours/ **mais** y aura de plus en plus de robots.

FA17 : bon ben il va falloir euh ils se sont aperçus qu'il va falloir se se débrouiller (?)

(CLAPI, Français des années 80 - entretiens sociolinguistiques, Transcription : FA 17)

Les deux segments affectés, *y a toujours des métiers manuels* et *des manuels y en aura toujours* sont attribués à l'interlocuteur, comme des arguments potentiels que le locuteur veut anticiper afin de les réfuter.

Nous avons affaire ici à une rupture de plan énonciatif, car les segments introduits par *vous allez me dire* peuvent être considérés comme du discours rapporté. De ce fait, on pourrait se demander si les occurrences de *bien sûr* relèvent également du discours rapporté, en étant rattachées à ces segments. Dans ce cas de figure, le consensus factice opéré par le marqueur est attribué à l'interlocuteur.

4.2.6. Bilan sur *d'accord* et *bien sûr*

Du point de vue syntaxique, les deux marqueurs connaissent un fonctionnement similaire, à quelques exceptions près. Tous les deux peuvent occuper les mêmes positions : en emploi isolé, ils constituent des tours de parole à eux seuls ou accompagnés d'autres marqueurs d'assentiment. Ils peuvent figurer en début de tour de parole, devant une unité prédicative, ou en fin de tour de parole, après une unité prédicative. Dans toutes ces positions, les deux marqueurs sont autonomes par rapport aux unités prédicatives présentes dans le même tour de parole, mais sont pragmatiquement dépendants des tours de parole précédents. À la fin d'une unité prédicative, seul *d'accord* admet la modalité interrogative lorsqu'il fonctionne comme marqueur d'écoute.

Les différences apparaissent lorsque les marqueurs sont insérés dans le discours, encadrés par des unités prédicatives. Si les deux peuvent être inclus dans la périphérie droite d'une unité prédicative, seul *bien sûr* peut fonctionner comme un élément périphérique à gauche. En outre, seul *bien sûr* semble pouvoir apparaître à l'intérieur d'une unité prédicta-

tive. Il est intéressant de constater que cette position peut être corrélée aux emplois dialogiques des deux marqueurs.

Concernant le fonctionnement pragmatique, les deux marqueurs sont interchangeables lorsqu'ils occupent la même fonction en discours, celle de marqueur d'assentiment. L'assentiment exprimé peut être réel, lorsque les marqueurs apparaissent seuls, ou formel, lorsque les marqueurs sont suivis par le connecteur *mais*, ou par la collocation discursive *mais enfin / m'enfin*, association qui donne lieu à une nuance concessive. Dans tous les autres emplois analysés, les marqueurs ne seront pas interchangeables : lorsque *d'accord* fonctionne comme marqueur d'écoute ou comme opérateur de polyphonie en emploi dialogique, ou lorsque *bien sûr* participe à l'expression d'un consensus présumé ou factice.

Il apparaît clair que la congruence entre les plans syntaxique et sémantico-pragmatique est minimale : les seuls cas de figure où l'on peut parler de coïncidence des deux types de liens concerne les emplois où les marqueurs entrent dans la périphérie des unités prédicatives qu'ils modalisent. Partout ailleurs, les marqueurs semblent autonomes en discours, et ne dépendent pas, au niveau syntaxique, des unités prédicatives voisines. En revanche, les deux marqueurs sont toujours pragmatiquement dépendants, soit par rapport à un tour de parole précédent, soit par rapport aux unités voisines.

Un autre aspect mérite d'être retenu : *d'accord* opérateur de polyphonie et *bien sûr* comme marqueur d'un consensus factice ont une fonction particulière au niveau de la dimension argumentative du discours. Dans ces emplois, tous les deux portent sur des segments de discours qui véhiculent un avis subjectif, que le locuteur entend contester en montrant ses limites. Nous avons observé que les deux marqueurs signalent une prise de distance du locuteur par rapport au contenu de ces segments de discours, qui est bien sûr très nette dans le cas de segments polyphoniques.

Il n'en reste pas moins que, du point de vue argumentatif, on peut considérer que le phénomène observé se rapproche de la prolepse oratoire, un procédé rhétorique qui consiste à anticiper un argument d'un adversaire pour ensuite le réfuter. Selon G. Molinié, la prolepse oratoire

constitue la partie de discours qui donne l'opinion de l'adversaire, ou de l'interlocuteur, ou de quelque origine que ce soit, différente de celui qui parle : elle expose la thèse qui en réalité fait l'objet de la réfutation. (Molinié, 1992 : 277)

Dans son *Dictionnaire de rhétorique*, l'auteur précise également que les réalisations de la prolepse oratoire sont variées, allant des plus explicites – lorsque par exemple les segments concernés sont annoncés par des formules du type *vous me direz que, on soutiendra bien sûr que* – jusqu'aux formulations plus dissimulées.

En effet, dans les phénomènes déclenchés par les deux marqueurs, la prolepse oratoire n'est pas explicite ; elle passe en revanche par un dédoublement énonciatif qui permet de faire entendre la voix qui porte l'argument contraire – la réfutation. On pourrait considérer que ce procédé voilé présente certains avantages en termes d'efficacité, dans la mesure il permet à la fois d'émettre une objection et de ménager la face de son interlocuteur, car ce dernier n'est pas interpellé de manière directe ; le procédé pourrait ainsi s'inscrire dans les stratégies de figuration (Brown & Levinson, 1987) en tant que procédé de politesse négative, car il permettrait d'éviter la réalisation des actes menaçants.

5. SYNTHÈSE

Notre analyse a révélé que les cinq marqueurs résomptifs *eh bien, bon, sérieux, d'accord* et *bien sûr* sont impliqués dans de nombreuses opérations linguistiques qui concernent soit la cohésion discursive, soit la modalisation, soit l'engagement du locuteur. De plus, ils constituent des indices de la construction du discours spontané en temps réel, tout comme ils témoignent de la co-énonciation inhérente de l'oral – dans la mesure où, rappelons-le, l'énonciation est produite « *pour et avec* ceux à qui elle est destinée » (Traverso, 2016 : 17) et porte les traces du « formatage en fonction du récepteur » (Sacks, Schegloff & Jefferson 1974, cités par Traverso, 2016 : 17). Si leur caractère résomptif justifie leur regroupement au sein d'une même sous-catégorie, chacun de ces marqueurs présente un fonctionnement propre. De ce fait, tous les marqueurs résomptifs ne contribuent pas de la même manière, et de manière égale aux opérations linguistiques évoquées *supra*. Nous proposons ci-dessous une synthèse de leurs fonctions, articulée autour de quatre aspects différents du discours : la cohésion, la modalisation, la co-énonciation et le caractère spontané de l'oral.

5.1. La cohésion

La cohésion concerne les articulations observables à différents niveaux du discours. Dans le cas notamment des interactions spontanées, la cohésion peut être appréhendée à deux niveaux : à l'échelle du discours délivré par un locuteur, ou bien à l'échelle du dialogue, lorsqu'elle concerne les liens observables entre les tours de parole. Ce deuxième niveau est étroitement lié à la question de la pertinence des interventions.

5.1.1. Liens entre les tours de parole

Tous les cinq marqueurs étudiés peuvent articuler un tour de parole à un autre qui le précède. Cette fonction est assurée lorsque les marqueurs se retrouvent en position d'ouverture d'un tour de parole, ou bien lorsqu'ils constituent à eux seuls des tour de parole. Les marqueurs servent alors à exprimer le positionnement du locuteur *par rapport* aux dires de l'interlocuteur ; les contenus exprimés seront dès lors inscrits dans la continuité de ce qui a été énoncé précédemment. Cette opération se décline en divers positionnements, qui vont de la validation (*eh bien, bien sûr, d'accord, bon, bon alors, bon allez*), à la validation partielle (*bon, bon mais, puis bon, enfin bon, oui bon*), voire à l'étonnement ou la remise en question de la véracité du dit (*sérieux ? ah bon*). Un lien de conséquence peut être établi par *bon ben*. Un lien indirect avec des tours de parole précédents peut être opéré par *sérieux*, même lorsque le marqueur porte sur des segments à sa droite, en ce qu'il signale une rupture de ton ou d'engagement avec ce qui précède.

5.1.2. Liens à l'intérieur des tours de parole

Les liens établis entre des segments au sein d'un même tour de parole sont assurés par les marqueurs dont le sens procédural guide l'interprétation du contexte de droite par rapport au contexte de gauche. Dans ces emplois, les marqueurs résomptifs peuvent être rapprochés, en raison de leur fonction en discours, des connecteurs argumentatifs. Il s'agit notamment des marqueurs *bon* et *eh bien*, ainsi que des collocations *bon mais, et bon, alors bon, puis bon, après bon, enfin bon, bon ben* et *mais bon*. L'ensemble de ces formes se retrouvent donc dans des structures du type [P *marqueur résomptif* Q] où le marqueur guide l'interprétation du lien entre P et Q.

5.1.3. Liens entre le discours et la situation de communication

Certains marqueurs résomptifs ont également l'aptitude à renvoyer à ce que nous avons appelé des évidences perceptives. Autrement dit, dans certains emplois, ils indexent des informations de nature non discursive (des événements, des actions, des segments de réalité empiriquement observables). Ces informations deviennent alors des objets de discours, sans pour autant recevoir (nécessairement) comme support une expression référentielle : le simple renvoi opéré au moyen des marqueurs suffit aux interlocuteurs co-présents dans une situation de communication donnée pour identifier ce dont il est question. Ce fonctionnement a été observé pour les marqueurs *bon, bon allez, bon ben* et *sérieux*. Le renvoi opéré par ces marqueurs est systématiquement teinté d'un positionnement subjectif par rapport à l'élément indexé.

5.2. *Le balisage*

Les marqueurs résomptifs fonctionnent également comme des balises discursives en ce qu'ils guident l'interprétation des liens dont ils sont la marque, ou qu'ils établissent eux-mêmes dans le discours. Dans des structures du type [P *marqueur résomptif* Q] il apparaît que les liens entre P et Q peuvent être classés en deux catégories : des rapports de pertinence, ou bien des rapports de pertinence auxquels se rajoute une dimension sémantique.

5.2.1. **Rapports de pertinence**

Les rapports de pertinence supposent que dans une structure du type [P *marqueur résomptif* Q], Q apparaît comme pertinent parce qu'il arrive à la suite de P, énoncé préalablement. Si ce rapport peut apparaître inhérent à toute progression dans un discours, les marqueurs *eh bien* et *bon ben* semblent établir des rapports spécifiques, où les segments de discours qu'ils introduisent sont donnés comme pertinents *parce qu'ils* arrivent à la suite d'un autre segment. Dans ce type de rapport, le sens procédural dicte l'interprétation de Q en fonction de P. Il s'agit surtout d'un lien logique, unilatéral, qui peut être glosé par la formule suivante : « puisque P a été produit, alors Q peut être produit aussi ».

5.2.2. **Rapports sémantiques**

Les rapports établis par les marqueurs, évoqués *supra* dans la section consacrée à la cohésion, peuvent représenter des liens sémantiques entre des segments de discours P et Q. P et Q peuvent figurer à l'intérieur d'un seul tour de parole, ou bien appartenir chacun à une intervention différente. Les deux liens sémantiques relevés sont la conséquence et la concession. Les liens consécutifs entre deux segments de discours peuvent être établis par *eh bien*, *bon alors* et *bon ben*, alors que les liens concessifs ont été observés avec *bon*, *bon mais*, *après bon*, mais aussi *d'accord* et *bien sûr*, lorsque ces deux marqueurs sont suivis du connecteur *mais*.

5.3. *La modalisation*

Tous les marqueurs soumis à l'analyse se sont révélés des modalisateurs, dans la mesure où ils traduisent un positionnement subjectif du locuteur. Nous avons relevé plusieurs attitudes possibles que le locuteur peut exprimer à travers les marqueurs : la validation, l'assentiment réel ou partiel, et la modalisation épistémique.

5.3.1. Validation

Les opérations de validation réalisées par les marqueurs se distinguent selon la nature de l'objet validé. Le marqueur *eh bien* est apte à valider les conditions implicites de production. Seul le marqueur *bon* peut valider une évidence perceptive. Le contenu propositionnel d'un segment de discours peut être validé par *bon* et *bon alors*. Les opérations de validation contribuent à la progression du discours : la validation d'un événement préalable – de nature discursive ou non discursive – apparaît comme une justification, de la part du locuteur, de la poursuite de son propos.

5.3.2. Assentiment

L'expression de l'assentiment s'avère très proche des opérations de validation. Les marqueurs représentatifs pour ce type de positionnement subjectif sont *d'accord* et *bien sûr* : ils expriment l'adhésion du locuteur aux propos d'un interlocuteur, et peuvent signaler que tout le propos d'un locuteur s'aligne sur l'orientation argumentative de l'interlocuteur.

5.3.3. Assentiment partiel et position réservée du locuteur

Nous avons vu que dans de nombreuses configurations, les marqueurs résomptifs sont employés pour exprimer les réserves des locuteurs par rapport aux propos émis. Deux réalisations semblent possibles : le marqueur *sérieux*, assorti d'une modalité interrogative, ainsi que la locution *ah bon* peuvent exprimer des réserves vis-à-vis de la véracité d'un contenu énoncé, quand ils n'expriment pas simplement la surprise ou l'étonnement.

5.3.4. Modalisation épistémique

Les marqueurs *sérieux* (lorsqu'il porte sur un énoncé assertif) et *bien sûr* peuvent fonctionner comme des modalisateurs épistémiques, lorsqu'ils traduisent l'intention des locuteurs de souligner la valeur de vérité des informations qu'ils énoncent.

5.4. La co-énonciation

La co-énonciation, comme il a été précisé plus tôt, concerne précisément la dimension adressée du discours, qui se manifeste lorsqu'un locuteur prend en compte l'allocutaire dans l'élaboration de son propre discours. Pour ce qui concerne les marqueurs résomptifs, certains d'entre eux sont la trace de ce phénomène. Ils peuvent y contribuer de deux manières : soit lorsqu'un locuteur fait référence aux dires de l'interlocuteur et exprime un positionnement

envers son propos ; soit lorsqu'un locuteur inclut dans son propre discours un point de vue présumé de son allocataire.

5.4.1. Orientation du discours vers l'allocataire

Le premier cas de figure concerne donc tous les emplois des marqueurs qui servent à évaluer la production d'un interlocuteur. Nous avons pu voir que tous les cinq marqueurs sont aptes à établir des liens entre des tours de parole, ainsi qu'une grande partie des collocations du marqueur *bon* ; or ces liens ne sont jamais neutres, et véhiculent un jugement par rapport aux énoncés préalablement produits. De ce fait, de nombreuses formes peuvent être « tournées vers l'allocataire » : *bon, eh bien, sérieux ?, d'accord, bien sûr, bon alors, bon allez, bon mais, puis bon, enfin bon, oui bon, ah bon* et *bon ben*. Remarque supplémentaire : le marqueur *d'accord*, lorsqu'il est doté d'une modalité interrogative et fonctionne comme un marqueur d'appel à l'écoute, représente un autre type de marqueur tourné vers l'allocataire, sans pour autant impliquer une opération d'évaluation.

5.4.2. Inclusion de l'allocataire dans le discours

Une deuxième réalisation de la co-énonciation s'observe lorsque le locuteur inclut dans son discours un point de vue autre que le sien, et qui peut être attribué par présomption à l'interlocuteur. Cette opération est réalisée par le marqueur *bien sûr*, lorsqu'il caractérise un segment de discours dont le contenu est présumé consensuel ; elle a été observée également parmi les emplois de *d'accord*, lorsque le segment de discours qu'il indexe est attribué de manière factice à une instance énonciative autre que celle du locuteur. Ainsi, *d'accord* peut permettre au locuteur d'inclure son allocataire dans son propre discours, en lui attribuant (sans aucun fondement) un point de vue.

5.5. La spontanéité

Certains aspects des marqueurs résomptifs étudiés témoignent de leur appartenance à un discours spontané, qui s'élabore au fur et à mesure qu'il progresse. Le paramètre de la spontanéité, que nous avons abordé dans la première partie de cette thèse, peut être appréhendé à travers différents paramètres : un temps de planification limité, dû au fait que le discours s'élabore en temps réel ; une structure composée de segments brefs, dont l'articulation passe souvent par des marques de cohésion implicites, comme l'intonation, mais aussi, en partie, les marqueurs résomptifs ; l'hésitation, les rectifications fréquentes et les phénomènes de re-

dondance qu'induit les capacités limitées de la mémoire. Notre analyse a montré que les marqueurs résomptifs constituent des traces de la plupart de ces propriétés de l'oral spontané.

5.5.1. Planification en temps réel

Les marqueurs résomptifs peuvent témoigner de la planification opérée par les locuteurs en temps réel lorsqu'ils fonctionnent comme des unités projectives. Ce cas de figure concerne tous les marqueurs étudiés, ainsi que la quasi totalité des collocations et locutions discursives qui comportent le marqueur *bon*. Font exception ceux qui ne préfigurent pas nécessairement une suite, comme *d'accord* ou *bien sûr* en emploi isolé, ou bien ceux qui parfois ont une valeur conclusive, comme *enfin bon* ou *mais bon*. Tous les autres déclenchent un phénomène de projection qui traduit une planification à court terme de la suite du discours, ainsi que de son orientation.

Un autre aspect intéressant révélé par les marqueurs est qu'ils peuvent pallier une absence de planification, lorsqu'ils permettent de relancer le discours après une tentative infructueuse d'achever un énoncé. Ce phénomène a été observé notamment dans certains emplois de *bon*, lorsqu'il apparaît après des unités prédicatives inachevées. Le marqueur permet alors au locuteur de poursuivre son discours.

5.5.2. Retours sur le discours en temps réel

C'est le marqueur *bon* et les collocations *alors bon* et *enfin bon* qui se sont avérés aptes à opérer des retours sur le dit, grâce à la nuance concessive qu'ils véhiculent. Leur rôle est de permettre aux locuteurs la validation partielle d'un segment de discours et d'introduire ensuite une rectification ou une reformulation.

5.5.3. Segmentation syntaxique de la chaîne parlée

Le caractère spontané de l'oral se reflète également dans la segmentation syntaxique de la chaîne parlée, radicalement différente de l'écrit. Notre analyse a montré que les marqueurs résomptifs fonctionnent souvent comme des frontières des unités prédicatives, lorsqu'ils se situent avant ou après celles-ci, ou encore dans les cas de figure où ils fonctionnent comme des éléments périphériques, greffés sur ces mêmes unités. Il en découle que les marqueurs jouent un rôle dans la structuration syntaxique du discours, dans la mesure où ils peuvent délimiter les unités prédicatives. Nous avons pu observer que cette fonction de délimitation concerne notamment la frontière initiale, car tous les marqueurs étudiés connaissent des emplois où ils figurent en tête des unités prédicatives. Seul *bien sûr* peut fonctionner comme un élément de la périphérie gauche.

5.5.4. Articulation pragmatique du discours

Enfin, notre analyse a montré une non congruence des composantes syntaxique et sémantico-pragmatique du discours. Les liens que les marqueurs entretiennent avec les unités prédicatives voisines sont essentiellement de nature pragmatique, et sont parfois signalés par la prosodie. Il en découle que les marqueurs résomptifs peuvent être comptés parmi les traces d'une articulation du discours qui repose sur des liens implicites, au détriment d'une articulation syntaxique marquée explicitement.

IV. LES MARQUEURS RÉSUMPTIFS, DE L'ORAL SPONTANÉ À L'ORAL PRÉPARÉ

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Il convient de rappeler dans un premier temps que notre analyse quantitative a pris pour objet des échantillons de discours très réduits. De ce fait, nos résultats ne prétendent pas être représentatifs de la fréquence des emplois des marqueurs à l'oral. Ils doivent être considérés comme des hypothèses qui devront être vérifiées sur des corpus plus étendus. Il n'en reste pas moins qu'en dépit du nombre réduit d'occurrences traitées, certaines corrélations ont pu être identifiées entre des catégories d'oral et des emplois spécifiques des marqueurs, dans la mesure où notre hypothèse de départ pourrait se confirmer : l'oral spontané et le monologue préparé ne mobilisent pas de la même manière les propriétés des marqueurs résomptifs.

Nous avons mené un sondage en interrogeant huit enregistrements différents issus de *ESLO 1* et *ESLO 1*. Nous avons identifié 252 occurrences de marqueurs résomptifs réparties de la manière suivante :

Enregistrement	<i>Eh bien</i>	<i>Bon</i>	<i>Bon + collocatif</i>	<i>D'accord</i>	<i>Bien sûr</i>
Corpus de référence ESLO1 ENT 001	16	3	6	2	6
Corpus de contrôle ESLO1 ENT 003	3	8	13	0	1
Corpus de référence ESLO 1 ENT1001	0	4	9	29	0
Corpus de contrôle ESLO 1 ENT1003	0	15	20	84	0
Corpus de référence ESLO1 CONF503	5	1	1	0	5
Corpus de contrôle ESLO1 CONF 505	3	0	0	0	3
Corpus de référence ESLO2 CONF1241	1	3	1	0	2
Corpus de contrôle ESLO2 CONF1242	4	3	3	0	2
Total 252	32	33	53	115	19

Tableau 18. Répartition des marqueurs résomptifs dans les corpus interrogés

Ces occurrences ont été ensuite analysées et classées selon le type d'emploi identifié, afin de déterminer si des corrélations peuvent être établies entre les sous-genres d'oral et les

emplois particuliers de ces marqueurs. Toutes les attestations relevées sont consultables dans les annexes de cette thèse.

On remarquera l'absence de la forme *sérieux* dans ce tableau : nous n'avons en effet trouvé aucune occurrence de ces emplois discursifs dans les enregistrements consultés. Notre hypothèse est que l'absence de ce marqueur dans ces corpus ne s'explique ni par la taille réduite des échantillons, ni uniquement pour des raisons de variation diachronique, parce qu'il s'agirait d'un marqueur plus récent. Son absence dans les conférences est moins surprenante, car c'est un marqueur qu'on pourrait ranger de manière intuitive parmi les marques d'un registre plus relâché, approprié aux interactions où les participants ont un degré de proximité important.

Notre hypothèse est que les fonctions discursives de *sérieux* seront davantage mobilisées dans des interactions libres, et moins dans des entretiens. En effet, l'entretien comme type d'interaction semble un espace a priori dépourvu de « relief argumentatif », qui présente une orientation constante, où le locuteur interviewé fournit des renseignements sollicités, et où aucun des intervenants ne cherche à persuader l'autre. Or notre analyse du marqueur *sérieux* a montré qu'il sert tantôt comme modalisateur épistémique, tantôt comme modalisateur qui augmente la force illocutoire des segments se trouvant sous sa portée. De même, les emplois où il présente une modalité interrogative traduisent une réaction de surprise et ou d'incrédulité. Malgré le caractère conventionnel de cette réaction, ces emplois sont peut-être plus susceptibles d'apparaître entre des locuteurs proches, plutôt qu'entre un interviewer et une personne interviewée. Rappelons par ailleurs que la quasi totalité des occurrences de *d'accord* citées dans l'analyse qualitative sont issues des interactions spontanées et non pas des entretiens.

1. VARIATION ET GENRES DE L'ORAL

1.1. Entretiens vs conférences

Certaines différences ont été constatées entre les emplois du marqueur *eh bien* au sein des corpus d'entretien et ceux employés dans des conférences :

<i>EH BIEN</i>						
Type d'emploi	Distribution	Rôle	Entretien		Conférence	
			1969		1970	
			Corpus de référence ESLO1 ENT 001	Corpus de contrôle ESLO1 ENT003	Corpus de référence ESLO1 CONF503	Corpus de contrôle ESLO1 CONF505
Indexe un implicite pragmatique	Devant ou à l'intérieur d'un tour de parole réactif		11	Ø	Ø	Ø
	Devant tour de parole initiatif		3	Ø	Ø	Ø
Indexe un contenu propositionnel/ un sous-entendu	Frontière gauche d'une unité prédicative	Focalisation et rapport logique entre Q et P + Valeur conclusive	2	3	5	3
Frontière du discours rapporté			Ø	Ø	Ø	Ø
Total 27 occurrences			16	3	5	3

Tableau 19. *Eh bien* – Entretiens vs conférences 1970

Davantage d'emplois sont représentés dans les entretiens, notamment ceux où le marqueur sert à relier un tour de parole à un autre tour précédent, en exprimant l'acceptation de l'implicite pragmatique dont il est porteur. Étant donné que les emplois qui indexent un implicite pragmatique ont un caractère dialogal, ils sont naturellement absents des conférences. On retrouve 14 (11+3) de ces emplois en ESLO1 ENT 001, mais aucune occurrence dans le corpus de contrôle ENT 003.

Eh bien apparaît en revanche dans tous les quatre corpus dans son emploi interprédictif, où il sert à établir des liens logiques entre les segments de discours. Ces résultats semblent indiquer que les fonctions du marqueurs seraient en effet différemment mobilisées dans les deux catégories d'oral : si, dans les deux, il peut fonctionner comme un outil de cohésion au sein du discours, dans les interactions spontanées il aura également le rôle cohésif à l'échelle de l'alternance des tours de parole. Plus précisément, il confère un caractère pertinent aux enchaînement des interventions.

La même comparaison entre ces deux catégories d'oral donnera des résultats différents sur des corpus des années 2008-2012 :

<i>EH BIEN</i>						
Type d'emploi	Distribution		Entretien		Conférence	
			2010	2008	2012	
			Corpus de référence ESLO 1 ENT 1001	Corpus de contrôle ESLO 1 ENT 1003	Corpus de référence ESLO2 CONF 1241	Corpus de contrôle ESLO2 CONF 1242
Indexe un implicite pragmatique	Devant ou à l'intérieur d'un tour de parole réactif		∅	∅	∅	∅
	Devant tour de parole initiatif		∅	∅	∅	∅
Indexe un contenu propositionnel/ un sous-entendu	Frontière gauche d'une unité prédicative	Focalisation et rapport logique entre Q et P + Valeur conclusive	∅	∅	∅	3
			∅	∅	∅	
			∅	∅	∅	
		Introduit une réponse à une question posée par le locuteur même	∅	∅	∅	1
	À l'intérieur d'une unité prédicative		∅	∅	1	∅
Frontière du discours rapporté			∅	∅	∅	∅
Total 5 occurrences			∅	∅	1	4

Tableau 20. *Eh bien* – Entretiens vs conférences 2008-2012

Le marqueur est nettement moins représenté dans les deux catégories d'oral. Il subsiste dans les conférences, avec la même fonction que celle identifiée dans les corpus des années 1970. Une hypothèse qui restera à valider sera le recul progressif du marqueur à l'oral spontané. Une deuxième hypothèse serait la spécialisation du marqueur en termes de registre, dans la mesure où il pourrait être mobilisé dans des discours qui affectent un registre plus soigné, spécifique des conférences universitaires.

Des différences entre les deux catégories de discours ont également été constatées au niveau du marqueur *bon* :

BON						
Type d'emploi		Distribution	Entretien		Conférence	
			1969		1970	
			Corpus de référence ESLO1 ENT 001	Corpus de contrôle ESLO1 ENT 003	Corpus de référence ESLO1 CONF 503	Corpus de contrôle ESLO1 CONF 505
Deixis retrospec- tive	Validation	Emploi isolé	Ø	4	Ø	Ø
		Début de tour de parole	1	2	Ø	Ø
		Entre deux UP	Ø	Ø	2	6
	Validation partielle	Début de tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
		Entre deux UP	Ø	Ø	Ø	Ø
	Portée mé- tadiscursive	Après une UP	Ø	1	Ø	Ø
		À l'intérieur d'une UP	Ø	Ø	Ø	Ø
Deixis Prospective	Renvoi au dit	Début d'une UP	2	1	Ø	Ø
	Renvoi au dire		Ø	Ø	Ø	Ø
	Portée métadiscursive		Ø	Ø	Ø	Ø
Frontière du discours rapporté			Ø	Ø	Ø	Ø
Total 19 occurrences			3	8	2	6
<i>Bon</i> + collocatif			7	14	1	
Bruit (emploi adjectival)			5	2	Ø	3

Tableau 21. *Bon* – Entretiens vs conférences 1970

Le marqueur est naturellement représenté dans les corpus d'interactions spontanées, dans des emplois isolés ou en début de tour de parole qui, nous l'avons vu, peuvent exprimer la validation d'un propos ou d'un évènement préalable.

Dans les conférences, les résultats indiquent que le marqueur sert surtout à marquer un lien entre deux segments de discours. Les occurrences identifiées avaient d'ailleurs une valeur de validation réelle du dit. Il s'agit donc davantage d'un emploi mobilisé pour la cohésion et la validation de son propre discours par le locuteur.

Il est intéressant de constater que les seuls emplois où *bon* opère une deixis prospective figurent dans les corpus d'entretiens. Rappelons que ces emplois sont toujours porteurs d'une nuance concessive et servent à relativiser la validité du segment précédé par le marqueur. Les réserves sont généralement explicitées juste après. Nous pourrions y voir – peut-être – un marqueur de spontanéité, dans la mesure où ce type d'emploi implique concrètement l'ouverture d'un segment parenthétique qui fragmente le discours (dans certains cas, nous l'avons vu, le locuteur oublie le point de départ de son propos). Ce phénomène d'interruption du cours de la parole – et de la structure syntaxique initialement prévue – serait peut-être plus à même d'être rencontrée dans des discours spontanés, et moins dans de l'oral préparé. Il ne s'agit naturellement que d'une hypothèse d'interprétation, qui devrait être vérifiée par des études sur des corpus plus vastes.

Le tableau suivant illustre la représentation de *bon* au sein des collocations dans les mêmes corpus des années 2008-2012 :

COLLOCATIONS ET LOCUTIONS				
Type d'emploi	Entretien		Conférences	
	Corpus de référence ESLO1 ENT 001	Corpus de contrôle ESLO1ENT 003	Corpus de référence ESLO1 CONF 503	Corpus de contrôle ESLO1 CONF505
<i>Bon alors</i>	2	Ø	Ø	Ø
<i>Bon bah</i>	4	1	Ø	Ø
<i>Ah bon</i>	Ø	12	Ø	Ø
<i>Enfin bon</i>	Ø	Ø	1	Ø

Tableau 22. *Bon* + collocatif – Entretiens vs conférences 2008-2012

Sans surprise, les collocations à forte dimension dialogale seront représentées dans les entretiens et absentes des conférences. En effet, *bon alors*, *bon bah* et *ah bon* sont employés pour rebondir sur un propos préalable d'un interlocuteur. La collocation *enfin bon* est la seule qui n'appelle pas toujours une situation de dialogue, car elle est mobilisée pour des opérations de réformation ou rectification de son propre discours. Cela explique l'occurrence identifiée dans ESLO1 CONF 503.

Observons le même parallèle pour des corpus des années 2008-2010 :

BON						
Type d'emploi		Distribution	Entretien		Conférence	
			2010	2008	2012	2012
			Corpus de référence ESLO 1 ENT1001	Corpus de contrôle ESLO 1 ENT1003	Corpus de référence ESLO2 CONF1241	Corpus de contrôle ESLO2 CONF1242
Deixis retrospective	Validation	Emploi isolé	Ø	Ø	Ø	Ø
		Début de tour de parole	Ø	4	Ø	Ø
		Entre deux UP	Ø	Ø	1	Ø
	Validation partielle	Début de tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
		Après une UP inachevée	4	2	Ø	Ø
		Entre deux UP	Ø	7	1	2
	Portée métadiscursive	Après une UP	Ø	Ø	Ø	Ø
		À l'intérieur d'une UP	Ø	Ø	Ø	Ø
	Deixis Prospective	Renvoi au dit	Début d'une UP	Ø	1	1
Renvoi au dire			Ø	Ø	Ø	Ø
Portée métadiscursive			Ø	Ø	Ø	Ø
Frontière du discours rapporté			Ø	1	Ø	Ø
Total 24 occurrences			4	15	3	2
<i>Bon</i> + collocatif			9	20	1	2
Bruit (emploi adjectival)			1	4	0	0

Tableau 23. *Bon* – Entretiens vs conférences 2008-2010

Le même sondage mené sur des corpus constitués quarante ans plus tard indique également que certains emplois sont plus susceptibles d'être retrouvés dans l'un ou l'autre genres d'oral.

Plus précisément, dans le monologue préparé, nous retrouverons surtout des emplois du marqueur *bon* qui servent à articuler deux segments de discours (entre deux unités prédictives), pour la validation ou pour la validation partielle. La même nuance concessive apparaît cette fois-ci représentée dans un seul emploi à orientation prospective (ESLO2 CONF1241). Le point commun de tous ces emplois est qu'ils sont systématiquement orientés

vers le discours du locuteur qui les a produits. Autrement dit, aucune des occurrences relevées dans les conférences ne portait vers l’allocutaire, ou vers la situation de communication.

Par opposition, dans un seul enregistrement d’entretien figurent quatre occurrences de *bon* en début de tour de parole, emploi qui est systématiquement orienté vers un tour de parole ou un événement préalable, donc à valeur dialogale.

Observons maintenant les emplois de *bon* collocatif :

BON COLLOCATIF				
Collocation/ Locution	Entretiens		Conférences	
	2010	2008	2012	2012
	Corpus de référence ESLO 2ENT1001	Corpus de contrôle ESLO 2ENT1003	Corpus de référence ESLO2CONF1241	Corpus de contrôle ESLO2CONF1242
<i>Bon alors</i>	Ø	Ø	Ø	1
<i>Bon bah</i>	2	4	Ø	1
<i>Ah bon</i>	5	Ø	Ø	Ø
<i>Enfin bon</i>	Ø	Ø	Ø	Ø
<i>Mais bon</i>	2	9	Ø	1
<i>Bon après</i>	Ø	4	Ø	Ø
<i>Après bon</i>	Ø	1	Ø	Ø
<i>Puis bon</i>	Ø	1	Ø	Ø
<i>Bon allez</i>	Ø	1	Ø	Ø
<i>Là bon</i>	Ø	Ø	1	Ø

Tableau 24. *Bon* + collocatif – Entretiens vs conférences 2008-2012

L’occurrence de *là bon* est rangée parmi les collocations. Néanmoins, comme il s’agit d’une collocation libre, nous précisons que son fonctionnement est autonome – cette occurrence est également comptée parmi celles de *bon* non collocatif.

L’ensemble des collocations représentées dans les corpus qui couvrent la période 2008-2012 ne permettent pas de déterminer une corrélation certaine entre certains types d’emplois et un sous-genre d’oral. Ce que l’on peut constater est une représentation plus importante de ces collocations à l’oral spontané, ainsi que la prédominance des collocations à nuance concessive dans l’oral spontané : *bon après* (4 occurrences), *mais bon* (11 occurrences), *après bon* (1 occurrence) et *puis bon* (1 occurrence).

Les collocations observables dans les conférences sont plutôt spécialisés dans la cohésion : *bon alors* qui établit un lien de conséquence, *bon bah* qui établit un lien entre deux

segments dont le deuxième est donné comme un évident. La seule occurrence de *mais bon* concerne un retour sur le dit qui exprime une validation partielle (voir Annexes).

Malgré tout, ces observations ne permettent pas d'établir des hypothèses claires, car sauf *ah bon* et (en principe) *bon allez*, ces collocations pourraient très bien apparaître dans l'un ou l'autre genre d'oral : elles ne sont pas intrinsèquement dialogales, et peuvent indexer des segments de discours préalables, présents dans le même tour de parole. Des échantillons plus importants seraient nécessaires pour déterminer des corrélations entre les collocations de *bon* et les sous-genres d'oral.

Enfin, concernant *bon* non collocatif, nous avons pu déterminer certaines tendances. Si elles n'offrent pas pour autant une représentation fiable de la fréquence de l'usage du marqueur dans les genres d'oral observés, elles constituent une réponse provisoire à notre hypothèse de départ, selon laquelle une corrélation peut être établie entre des emplois particuliers et des sous-genres d'oral.

Le marqueur *d'accord* est quasi absent des corpus des années 1970 :

D'ACCORD					
Type d'emploi	Distribution	Entretien		Conférence	
		1969		1970	
		ESLO1 ENT 001	ESLO1 ENT 003	ESLO1 CONF503	ESLO1 CONF505
Assentiment	Après interrogation : Seul / période d'assentiment	1	Ø	Ø	Ø
Opérateur de polyphonie		1	Ø	Ø	Ø
Total 2 occurrences		2	0	0	0
Bruit (emploi adjectival)		1	1	2	1

Tableau 25. *D'accord* – Entretiens vs conférences 1970

Les seules occurrences apparaissent dans des entretiens. Ce premier sondage est donc difficilement interprétable car les données sont insuffisantes dans les deux catégories d'oral.

Dans les corpus des années 2008-2012, on retrouve une représentation plus importante du marqueur (voir *Tableau 26*). Si la différence entre l'oral spontané et l'oral préparé est nette (113 occurrences contre 0), le grand nombre d'occurrences identifiées dans les corpus d'entretien doit être considéré avec prudence.

<i>D'ACCORD</i>								
Type d'emploi	Distribution		Entretien		Conférence			
			2010	2008	2012	2012		
			Corpus de référence ESLO 1 ENT1001	Corpus de contrôle ESLO 1 ENT1003	Corpus de référence ESLO2 CONF1241	Corpus de contrôle ESLO2 CONF1242		
Assentiment	Après interrogation	Seul / période d'assentiment		Ø	Ø	Ø	Ø	
		Début tour de parole		Ø	Ø	Ø	Ø	
		Fin de tour de parole		Ø	Ø	Ø	Ø	
	Après assertion	Seul / période d'assentiment		19	42	Ø	Ø	
		Début tour de parole		8	13	Ø	Ø	
		Fin de tour de parole		2	4	Ø	Ø	
		Réduplication (2 ou 3 fois)	Début tour de parole		Ø	8 (2 × 4)	Ø	Ø
			Fin de tour de parole		Ø	2 (1 × 2)	Ø	Ø
			Tour de parole à lui seul		Ø	15 (6 × 2) (1 × 3)	Ø	Ø
	Assentiment formel (suivi de <i>mais</i>)			Ø	Ø	Ø	Ø	
Marqueur d'appel à l'écoute			Ø	Ø	Ø	Ø		
Opérateur de polyphonie			Ø	Ø	Ø	Ø		
Total 113 occurrences			29	84	0	0		
Bruit (emploi adjectival)			0	1	0	0		

Tableau 26. *D'accord* – Entretiens vs conférences 2008-2012

Tout d'abord, il y a une différence très importante entre le corpus de référence ENT1001 et le corpus de contrôle ENT1003, car le deuxième comporte presque trois fois plus d'occurrences. Ce nombre important s'explique aussi par les nombreux cas de figure de réduplication ou de triplication du marqueur : si nous avons indiqué dans le *Tableau 26* ci-dessus le nombre de réductions qui ont été relevées dans corpus, dans le décompte final nous avons fourni le nombre de chaque occurrence considérée individuellement. Précisons que pour la distinction des réductions et des simples phénomènes de répétition, nous nous sommes appuyée sur un critère prosodique. Dans les cas où une pause suffisamment importante séparait les deux occurrences, de sorte que chacune était dotée d'une courbe intonative propre, nous les avons relevées séparément. Dans le cas contraire, lorsque les deux occurrences étaient prononcées sans pause-silence, nous les avons relevées ensemble, en les considérant un cas de « réduplication pragmatique » (Dostie, 2007 : 47), dont le rôle serait d'exprimer « l'engagement du locuteur face à son dire » et à « réaliser un acte illocutoire à valeur modale d'insistance ». Les cas de triplication ont été classés de la même manière.

Pour revenir au décompte final, la majorité des occurrences relevées dans les corpus des années 2008-2012 concernent les emplois où le marqueur exprime l'assentiment après des assertions. Il s'agit donc d'une forte récurrence de *d'accord* qui ponctue l'échange, notamment lorsqu'une des locutrices parle plus longtemps, et l'autre lui signale (par l'emploi de *d'accord* surtout) qu'elle l'écoute et qu'elle acquiesce.

Deuxième paramètre qu'il convient de prendre en compte avant d'interpréter ce résultat : il est tout à fait possible que la surreprésentation des emplois de *d'accord* dans le corpus de contrôle soit due à une manière de parler propre aux deux locutrices. Dans ce sens, leur usage risque de ne pas être représentatif et d'invalider toute hypothèse fondée sur l'analyse de ce corpus.

Cela étant dit, ce qui peut tout de même être significatif est l'absence totale d'occurrences dans les corpus de conférences. Compte tenu de la prépondérance des emplois dialogaux du marqueur, seuls les emplois dialogiques de *d'accord*, (ou bien ceux où il fonctionne comme marqueur d'appel à l'écoute) pourraient se retrouver dans ce genre de discours.

Étant donné que seulement les emplois exclusivement dialogaux sont représentés dans les corpus d'entretiens, il semble difficile de dresser une conclusion, fût-elle provisoire. Une étude menée sur des échantillons plus étendus pourrait apporter des réponses quant aux emplois de *d'accord* qui peuvent en effet figurer dans les deux catégories d'oral, comme celui d'appel à l'écoute ou d'opérateur de polyphonie, afin de vérifier si des corrélations sont observables entre ces emplois et les sous-genres d'oral.

Enfin, notre sondage a révélé que marqueur *bien sûr* connaît des emplois qui sont réservés exclusivement à l'un ou l'autre des genres d'oral. L'analyse des occurrences relevées dans les corpus des années 1970 indique cette tendance :

BIEN SÛR						
Type d'emploi	Distribution		Entretien		Conférence	
			1969		1970	
			Corpus de référence ESLO1 ENT 001	Corpus de contrôle ESLO1 ENT 003	Corpus de référence ESLO1 CONF 503	Corpus de contrôle ESLO1 CONF 505
Assentiment	Après interrogation	Seul / période d'assentiment	2	Ø	Ø	Ø
		Début tour de parole	Ø	1	Ø	Ø
		Fin de tour de parole	1	Ø	Ø	Ø
	Après assertion	Seul / période d'assentiment	3	Ø	Ø	Ø
		Début tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
		Fin de tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
Assentiment formel (suivi de <i>mais</i>)			Ø	Ø	Ø	Ø
Consensus factice / évidence			1	Ø	5	3
Total 15 occurrences			6	1	5	3
Bruit (emploi adjectival) 0						

Tableau 27. *Bien sûr* – Entretiens vs conférences 1970

Les emplois mobilisés dans l'expression de l'assentiment par rapport aux propos émis par un interlocuteur sont exclusivement représentés dans les corpus d'entretiens : 6 occurrences dans le corpus de référence ENT001 et une seule dans le corpus de contrôle ENT003.

Dans les conférences, on retrouvera uniquement *bien sûr* lorsque sa fonction est de conférer aux segments placés sous sa portée un caractère d'évidence, ce qui peut se traduire par une stratégie pour chercher un effet de connivence avec les auditeurs, mais aussi pour imposer un consensus factice.

Les corpus plus récents, bien que moins fournis en occurrences de *bien sûr* illustrent une tendance similaire, dans la mesure où l'on retrouve la même répartition des emplois :

BIEN SÛR						
Type d'emploi	Distribution		Entretien		Conférence	
			2010	2008	2012	2012
			Corpus de référence ESLO 1 ENT 1001	Corpus de contrôle ESLO 1 ENT 1003	Corpus de référence ESLO2 CONF 1241	Corpus de contrôle ESLO2 CONF 1242
Assentiment	Après interrogation	Seul / période d'assentiment	Ø	Ø	Ø	Ø
		Début tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
		Fin de tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
	Après assertion	Seul / période d'assentiment	Ø	1	Ø	Ø
		Début tour de parole	1	Ø	Ø	Ø
		Fin de tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
Assentiment formel (suivi de <i>mais</i>)			Ø	Ø	Ø	Ø
Consensus factice / évidence			Ø	Ø	2	2
Total 6 occurrences			1	1	2	2
Bruit (emploi adjectival) 0						

Tableau 28. *Bien sûr* – Entretiens vs conférences 2008-2012

Ces résultats montrent que le marqueur peut en effet figurer dans les deux types de genres d'oral, et que dans les deux il est mobilisé pour établir un lien avec les allocutaires. Seulement, ce lien se réalise différemment : dans l'oral spontané, *bien sûr* indexe directement les propos de l'interlocuteur, qu'il valide ; dans le monologue préparé, *bien sûr* indexe un segment de discours prononcé par le locuteur même, mais son rôle est de signaler un point de vue prétendument partagé par le public (selon lequel le caractère d'évidence du segment indexé est consensuel).

1.2. Conférences vs allocutions

Une seule occurrence de marqueur résomptif a été identifiée dans les trois allocutions soumises au sondage⁴³. Il s'agit du marqueur *eh bien* inséré dans le discours, entre deux unités prédicatives, dans ESLO2_DISC_1237 (voir Annexes). Si ce résultat aussi doit être traité avec prudence, dans la mesure où il s'agit d'enregistrements très brefs (près de 17 minutes en tout pour les trois), il nous permet de formuler une hypothèse quant à la différence d'ordre générique entre les conférences et les allocutions.

Premièrement, la différence de taille entre les conférences et les discours relève tout simplement de la nature de ces deux types de discours, ainsi que de leur objectifs inhérents : une conférence suppose un développement plus long et détaillé d'un objet traité, qui peut s'étendre sur une durée plus longue. Elle se déroule prototypiquement dans un cadre académique et elle est adressée à un public ayant préalablement consenti à cette durée.

Par opposition, une allocution publique peut se décliner en différents genres, selon le type de situation dans laquelle elle est produite : discours politique, cérémonie, sermon religieux, etc. Quelle que soit la situation dans le cadre de laquelle est produite un discours en public, nous considérons qu'il sera conventionnellement plus court qu'une conférence. Cette différence est bien entendu variable.

Cela étant dit, cette absence de marqueurs résomptifs dans les allocutions pourrait indiquer un mode de production et d'élaboration différent de ce type de discours. Concrètement, les allocutions pourrait relever d'un type d'oral entièrement préparé, qui ne laisse aucune place à la spontanéité, et donc aux traces d'une énonciation qui se construit en temps réel. Par opposition, les conférences relèveraient certes d'une parole soignée et préparée, mais qui comportent à degré variable une dimension spontanée. Si cette hypothèse devra être confirmée par des études sur des échantillons plus importants, elle est un point de départ pour l'étude des spécificités génériques des types de discours produits à l'oral. Ces études nécessiteraient, dans la mesure du possible, de disposer des renseignements sur la stratégie de préparation de ces discours : existe-t-il un support écrit ? est-il entièrement rédigé ou bien comporte-t-il seulement des idées principales qui sont développées spontanément ? quelle est la part de mémorisation dans la production de l'allocution ?

⁴³ Elle n'a pas été incluse dans le décompte final, qui concerne exclusivement les conférences et les entretiens. Cette occurrence est en revanche consultable dans les annexes.

1.3. Bilan

Il est aujourd'hui convenu, dans les disciplines où sont menées des études quantitatives, d'affirmer qu'un corpus parle avant tout de lui-même. Cela est d'autant plus vrai dans le cas d'un échantillon dont la taille très réduite n'offre pas une image représentative la fréquence des emplois des marqueurs résomptifs dans les sous-genres d'oral examinés. Quelques tendances ont tout de même pu être relevées :

- Les marqueurs *eh bien*, *bon*, et *bien sûr* peuvent figurer à la fois dans des entretiens et des conférences ; néanmoins, on retrouvera moins de diversité d'emplois dans le cas des monologues préparés : les marqueurs relevés dans cette deuxième catégorie sont systématiquement impliqués soit dans l'articulation des segments de discours (qui peut véhiculer également une modalisation des segments indexés), soit dans des opérations de modalisation (dans le cas de *bien sûr*) qui implique une connivence avec les auditeurs.
- Ces marqueurs sont mobilisés différemment pour deux niveaux de cohésion différente : tantôt au niveau du discours émis par un seul locuteur, tantôt pour l'articulation des interventions au sein d'un échange.
- Si les données sont insuffisantes pour *d'accord*, notre sondage indique qu'il s'agit d'un marqueur plutôt employé dans les interactions.
- L'étude quantitative des marqueurs discursifs en général sur des corpus de différents sous-genres d'oral préparé, comme les allocutions et les conférences, constitue une piste de recherche susceptible de mettre en évidence des différences entre ces sous-genres, qui se situent à la fois au niveau de la préparation et de la production effective.

2. VARIATION MICRO-DIACHRONIQUE

2.1. Enjeux des diachronies courtes

Cette deuxième partie de l'analyse s'inscrit dans les approches encore récentes des diachronies courtes et contemporaines (Siouffi, Steuckardt & Wionet, 2012) ou micro-diachronies (Abouda & Skrovec, 2022). Abouda et Skrovec définissent ces approches par contraste avec les études diachroniques :

La perspective micro-diachronique partage avec la perspective diachronique l'objectif de comparer un même objet linguistique en au moins deux stades chronologiquement différenciés, mais s'en distingue sur un point essentiel, à savoir l'étendue de l'empan chronologique entre les deux états envisagés de la langue, en T_1 et T_2 (2022 : 9)

Les auteurs placent la frontière entre les deux approches de la manière suivante :

l'approche sera dite « micro- diachronique » si un locuteur quelconque est susceptible d'être acteur central dans des échanges en T_1 et T_2 , ce qui nous donne approximativement un empan maximal de soixante ans. (*id.* : 10)

Les deux approches partagent un objet d'étude commun, le changement linguistique, défini au sens large comme « toute différence visible dans des données chronologiquement différenciées » (*id.* : 13). En revanche, cet objet ne sera pas nécessairement considéré dans la même perspective. Un des enjeux des diachronies courtes est la possibilité d'étudier le changement « en cours de route », et non pas seulement des résultats du changement linguistique.

Pour ce qui concerne la présente étude, son objectif sera de déterminer s'il existe une variation micro-diachronique dans l'emploi des marqueurs résomptifs étudiés, et le cas échéant, si cette variation se reflète de manière similaire dans l'oral spontané en interaction et dans les monologues préparés. Nous viserons notamment des phénomènes comme la disparition, la diminution ou l'amplification de la fréquence de certains emplois.

2.2. Échantillon et représentativité

Cette approche est directement concernée par la question de la pertinence des corpus interrogés. Les bases de données *ESLO 1* et *ESLO 2* sur lesquelles nous nous sommes appuyée

comprennent des enregistrements constitués à quarante ans d'écart – une distance suffisante pour que les changements observés relèvent de la micro-diachronie. À cela s'ajoute la comparabilité qui caractérise des enregistrements, classés par contexte de production, voire par sous-genres d'oral, comme les interactions spontanées ou les monologues formels. Les limites des résultats que nous présenterons dans ce chapitre sont principalement dues à la taille réduite de l'échantillon utilisé pour notre sondage, mais également au nombre réduit des locuteurs dont la production sera étudiée. Comme pour l'analyse précédente, les résultats de l'analyse diachronique seront modestement considérés comme des tendances qui devront être confirmées ou infirmées par des études de plus grande ampleur.

2.3. *Eh bien*

Observons les résultats du sondage pour les emplois du marqueur *eh bien* dans des corpus d'entretiens :

<i>EH BIEN</i>						
			Entretien			
Type d'emploi	Distribution		1969		2010	2008
			Corpus de référence ESLO1 ENT 001	Corpus de contrôle ESLO1 ENT 003	Corpus de référence ESLO 1 ENT 1001	Corpus de contrôle ESLO 1 ENT 1003
Indexe un implicite pragmatique	Devant ou à l'intérieur d'un tour de parole réactif		11	Ø	Ø	Ø
	Devant tour de parole initiatif		3	Ø	Ø	Ø
Indexe un contenu propositionnel/ un sous-entendu	Frontière gauche d'une unité prédicative Focalisation et rapport logique entre Q et P + Valeur conclusive		2	3	Ø	Ø
					Ø	Ø
					Ø	Ø
Frontière du discours rapporté			Ø	Ø	Ø	Ø
Total occurrences par corpus			16	3	0	0
Total occurrences T₁ / T₂			19		0	

Tableau 29. *Eh bien* dans des entretiens / micro-diachronie

Si des différences importantes apparaissent entre le corpus de référence et le corpus de contrôle des années 1969, l'absence totale de représentation dans les corpus plus récents pourraient indiquer un recul de l'usage du marqueur à l'oral spontané, tous types d'emplois confondus. Un phénomène similaire est enregistré également dans les corpus de référence des conférences, même si la différence entre les deux périodes est trop faible pour constituer un indice fiable de changement :

<i>EH BIEN</i>						
Type d'emploi	Distribution		Conférences			
			1970		2012	
			Corpus de référence ESLO1 CONF 503	Corpus de contrôle ESLO1 CONF 505	Corpus de référence ESLO2 CONF 1241	Corpus de contrôle ESLO2 CONF 1242
Indexe un implicite pragmatique	Devant ou à l'intérieur d'un tour de parole réactif		∅	∅	∅	∅
	Devant tour de parole initiatif		∅	∅	∅	∅
Indexe un contenu propositionnel/ un sous-entendu	Frontière gauche d'une unité prédicative	Focalisation et rapport logique entre Q et P + Valeur conclusive	5	3	∅	3
					∅	
					∅	
		Introduit une réponse à une question posée par le locuteur même			∅	1
	À l'intérieur d'une unité prédicative		∅	∅	1	∅
Frontière du discours rapporté			∅	∅	∅	∅
Total occurrences par corpus			5	3	1	4
Total occurrences T₁ / T₂			8		5	

Tableau 30. *Eh bien* dans des conférences / micro-diachronie

Les corpus de contrôle invalident pourtant la piste d'un recul du marqueur au sein des monologues préparés. Un paramètre intéressant aurait été d'observer l'âge des quatre locuteurs à l'origine de ces conférences. Si pour les enregistrements de 2012 nous savons qu'il s'agit des locuteurs âgés de 45-55 ans, nous ne disposons pas d'informations sur l'âge des conférencières de ESLO1. L'absence de ces données ne nous a donc pas permis d'observer le phénomène sous cet angle-là.

Ces résultats nous permettent néanmoins de formuler deux hypothèses. D'une part, des études plus vastes devraient confirmer si effectivement la fréquence du marqueur a diminué en l'espace de quarante ans. D'autre part, on pourrait se demander si ce recul s'est accompagné d'une spécialisation du marqueur, en ce qu'il serait mobilisé dans des situations qui exigent un registre plus soigné, comme l'espace académique.

2.4. *Bon*

Les résultats du sondage indiquent une tendance inverse pour le marqueur *bon*. Sa fréquence est sensiblement plus importante dans les corpus d'oral spontané plus récents :

BON						
Type d'emploi		Entretiens				
		1969		2010	2008	
Distribution		Corpus de référence	Corpus de contrôle	Corpus de référence	Corpus de contrôle	
		ESLO1 ENT 001	ESLO1 ENT 003	ESLO 1 ENT 1001	ESLO 1 ENT 1003	
Deixis retrospective	Validation	Emploi isolé	Ø	4	Ø	
		Début de tour de parole	1	2	Ø	4
		Entre deux UP	Ø	Ø	Ø	Ø
	Validation partielle	Début de tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
		Après une UP inachevée	Ø	Ø	4	2
		Entre deux UP	Ø	Ø	Ø	7
	Portée méta-discursive	Après une UP	Ø	1	Ø	Ø
		À l'intérieur d'une UP	Ø	Ø	Ø	Ø
	Deixis Prospective	Renvoi au dit	Début d'une UP	2	1	Ø
Renvoi au dire			Ø	Ø	Ø	Ø
Portée métadiscursive			Ø	Ø	Ø	Ø
Frontière du discours rapporté			Ø	Ø	Ø	1
Total occurrences par corpus			3	8	4	15
Total occurrences T₁ / T₂			12		19	
<i>Bon</i> + collocatif			7	14	9	20
Bruit (emploi adjectival ou nominal)			5	2	1	4

Tableau 31. *Bon* dans des entretiens / micro-diachronie

Si entre les corpus de référence la différence est minime, les corpus de contrôle affichent un usage presque deux fois plus important dans les années 2010. Il est intéressant de constater que ce sont les emplois à valeur concessive qui semblent plus fréquents.

Le même phénomène a été observé pour les collocations et locutions, qui sont davantage représentées dans les corpus récents :

COLLOCATIONS ET LOCUTIONS				
Collocation/ locution	Entretiens			
	1969		2010	2008
	Corpus de référence ESLO1 ENT 001	Corpus de contrôle ESLO1 ENT 003	Corpus de référence ESLO 1 ENT1001	Corpus de contrôle ESLO 1 ENT1003
<i>Bon alors</i>	2	Ø	Ø	Ø
<i>Bon bah</i>	4	1	2	4*
<i>Ah bon</i>	Ø	12	5	Ø
<i>Enfin bon</i>	Ø	Ø	Ø	Ø
<i>Mais bon</i>	Ø	Ø	2	9
<i>Bon après</i>	Ø	Ø	Ø	4
<i>Après bon</i>	Ø	Ø	Ø	1
<i>Puis bon</i>	Ø	Ø	Ø	1
<i>Bon allez</i>	Ø	Ø	Ø	1**
Total	7	13	9	20
Total occurrences T₁ / T₂	20		29	

* dont une occurrence incluse dans du discours rapporté (voir Annexes)

** dans du discours rapporté (voir Annexes)

Tableau 32. *Bon* + collocatif dans des entretiens / micro-diachronie

Étant donné que ces chiffres reflètent l'usage d'un nombre très réduit de locuteurs, observé sur un petit échantillon, il est difficile de tirer des conclusions quant à la variation réelle de la fréquence des collocations en micro-diachronie. Ces données pointent peut-être un phénomène qui reste à être examiné, qui est celui de la tendance de la forme *bon* à fonctionner davantage comme collocatif. On pourrait donc se demander si la combinatoire du marqueur est en expansion et si certaines collocations peuvent être considérées, dans une perspective micro-diachronique, comme des expressions émergentes.

Les résultats sont différents pour ce qui concerne les corpus de conférences :

BON						
Type d'emploi		Distribution	Conférences			
			1970		2012	
			Corpus de référence ESLO1 CONF503	Corpus de contrôle ESLO1 CONF505	Corpus de référence ESLO2 CONF1241	Corpus de contrôle ESLO2 CONF1242
Deixis retrospective	Validation	Emploi isolé	Ø	Ø	Ø	Ø
		Début de tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
		Entre deux UP	2	6	1	Ø
	Validation partielle	Début de tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
		Après une UP inachevée				
		Entre deux UP	Ø	Ø	1	2
	Portée métadis- crusive	Après une UP	Ø	Ø	Ø	Ø
		À l'intérieur d'une UP	Ø	Ø	Ø	Ø
	Deixis Prospective	Renvoi au dit	Début d'une UP	Ø	Ø	1
Renvoi au dire			Ø	Ø	Ø	Ø
Portée métadis- crusive			Ø	Ø	Ø	Ø
Frontière du discours rapporté			Ø	Ø	Ø	Ø
Total occurrences par corpus			2	6	3	3
Total occurrences T₁ / T₂			8		6	
<i>Bon</i> + collocatif			1	Ø	1	3
Bruit (emploi adjectival)			Ø	3	Ø	Ø

Tableau 33. *Bon* dans des conférences / micro-diachronie

Le nombre d'occurrences est certes trop faible pour formuler une tendance, mais on retient une donnée constante dans le type d'emploi représenté dans tous les corpus : *bon* semble systématiquement mobilisé dans les monologues préparés dans des emplois où il contribue à la cohésion du discours, lorsqu'il figure entre deux unités prédicatives, pour exprimer une validation réelle ou partielle de l'unité présente à sa gauche.

En ce qui concerne les collocations et les locutions, nous avons relevé un nombre réduit d'occurrences dans les corpus de conférences, toutes époques confondues :

COLLOCATIONS ET LOCUTIONS				
Type d'emploi	Conférences			
	1970		2012	
	Corpus de référence ESLO1 CONF 503	Corpus de contrôle ESLO1 CONF 505	Corpus de référence ESLO2 CONF 1241	Corpus de contrôle ESLO2 CONF 1242
<i>Bon alors</i>	Ø	Ø	Ø	1
<i>Bon bah</i>	Ø	Ø	Ø	1
<i>Ah bon</i>	Ø	Ø	Ø	Ø
<i>Enfin bon</i>	1	Ø	Ø	Ø
<i>Là bon</i>	Ø	Ø	1	Ø
<i>Mais bon</i>	Ø	Ø	Ø	1
Total par corpus	1	0	1	3
Total occurrences T₁ / T₂	1		4	

Tableau 34. *Bon* + collocatif dans des conférences / micro-diachronie

Si ces résultats ne fournissent pas des indices fiables sur une possible variation micro-diachronique, ils montrent néanmoins une plus grande diversité des collocations représentées dans les corpus plus récents. Cela étaye l'hypothèse formulée à partir du sondage mené sur les corpus d'entretiens, selon laquelle la combinatoire du marqueur *bon* serait à l'origine de collocations émergentes.

2.5. *D'accord*

Précisons d'emblée qu'aucune occurrence du marqueur n'a été relevée dans les corpus de conférences. Comme nous l'avons précisé dans le chapitre précédent, ce marqueur peine à apparaître dans des monologues, étant donné qu'à une exception près (l'emploi dialogique), tous ses emplois sont intrinsèquement dialogaux.

En ce qui concerne sa représentation dans les corpus d'entretiens, les chiffres indiquent des différences notables entre les corpus des époques différentes :

D'ACCORD								
Type d'emploi	Distribution			Entretien				
				1969	2010	2008		
				Corpus de référence ESLO1 ENT 001	Corpus de contrôle ESLO1 ENT 003	Corpus de référence ESLO 1 ENT 1001	Corpus de contrôle ESLO 1 ENT 1003	
Assentiment	Après interrogation	Seul / période d'assentiment		1	∅	∅	∅	
		Début tour de parole		∅	∅	∅	∅	
		Fin de tour de parole		∅	∅	∅	∅	
	Après assertion	Seul / période d'assentiment		∅	∅	19	42	
		Début tour de parole		∅	∅	8	13	
		Fin de tour de parole		∅	∅	2	4	
		Réduplication (2 ou 3 fois)	Début de tour de parole		∅	∅	∅	8 (2 × 4)
			Fin de tour de parole		∅	∅	∅	2 (1 × 2)
			Tour de parole à lui seul		∅	∅	∅	15 (6 × 2) (1 × 3)
Assentiment formel (suivi de <i>mais</i>)				∅	∅	∅	∅	
Marqueur d'appel à l'écoute				∅	∅	∅	∅	
Opérateur de polyphonie				1	∅	∅	∅	
Total occurrences par corpus				2	0	29	84	
Total occurrences T₁ / T₂								
Bruit (emploi adjectival)				1	1	0	1	

Tableau 35. D'accord dans des entretiens / micro-diachronie

Nous avons déjà mis en garde à propos de la surreprésentation du marqueur dans le corpus de 2008 dans le chapitre précédent. La « fréquentation » du corpus *ESLO 1*, mais également la connaissance profane et intuitive des usages, nous contraignent à considérer que ces résultats sont invalides. Il serait donc nécessaire de mener des analyses quantitatives sur des échantillons plus vastes pour déterminer si le marqueur *d'accord* connaît une variation micro-diachronique.

2.6. Bien sûr

Le sondage a révélé un certain recul du marqueur *bien sûr*, à la fois dans les interactions spontanées (ci-dessous) et les conférences (voir *Tableau 37*, page suivante) :

BIEN SÛR						
Type d'emploi	Distribution		Entretien			
			1969		2010	2008
			Corpus de référence ESLO1 ENT 001	Corpus de contrôle ESLO1 ENT 003	Corpus de référence ESLO 1 ENT1001	Corpus de contrôle ESLO 1 ENT 1003
Assenti- ment	Après interrogation	Seul / période d'assentiment	2	Ø	Ø	Ø
		Début tour de parole	Ø	1	Ø	Ø
		Fin de tour de parole	1	Ø	Ø	Ø
	Après assertion	Seul / période d'assentiment	3	Ø	Ø	1
		Début tour de parole	Ø	Ø	1	Ø
		Fin de tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
Assentiment formel (suivi de <i>mais</i>)			Ø	Ø	Ø	Ø
Consensus factice / évidence			1	Ø	Ø	Ø
Total occurrences par corpus			6	1	1	1
Total occurrences T₁ / T₂			7		2	
Bruit (emploi adjectival) 0						

Tableau 36. *Bien sûr* dans des entretiens / micro-diachronie

Précisons tout d'abord que la différence notable entre le nombre d'occurrences relevées dans le corpus de référence de 1969 ENT 001 et le corpus de contrôle ENT 003 appelle à traiter avec prudence les résultats du sondage. Cela étant dit, on observe non seulement une différence quantitative entre les deux époques, mais également une différence au niveau de la diversité des emplois représentés. Les seules occurrences relevées dans les corpus plus récents correspondent à des emplois où *bien sûr* enchaîne sur des assertions. Or, s'il exprime toujours l'idée d'assentiment, dans cette position le marqueur a également une valeur phatique, en ce qu'il signale à l'interlocuteur que son propos est entendu et admis. On pourrait alors se demander si *bien sûr* est affecté par une variation micro-diachronique, dans la mesure où il serait mobilisé dans les interactions spontanées davantage pour ce rôle qui s'apparente à l'expression d'un assentiment conventionnel, proche d'un acquiescement.

Une étude plus étendue pourrait révéler si en effet ce type d'emploi s'est développé à l'oral spontané, au détriment des autres emplois que le marqueur peut connaître.

Observons les résultats pour le marqueur *bien sûr* :

BIEN SÛR						
Type d'emploi	Distribution		Conférences			
			1969		2010	2008
			Corpus de référence ESLO1 ENT 001	Corpus de contrôle ESLO1 ENT 003	Corpus de référence ESLO 1 ENT1001	Corpus de contrôle ESLO 1 ENT1003
Assenti- ment	Après interrogation	Seul / période d'assentiment	Ø	Ø	Ø	Ø
		Début tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
		Fin de tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
	Après assertion	Seul / période d'assentiment	Ø	Ø	Ø	Ø
		Début tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
		Fin de tour de parole	Ø	Ø	Ø	Ø
Assentiment formel (suivi de <i>mais</i>)			Ø	Ø	Ø	Ø
Consensus factice / évidence		À l'intérieur d'une UP	5	3	2	2
Total occurrences par corpus			5	3	2	2
Total occurrences T₁ / T₂			8		4	
Bruit (emploi adjectival) 0						

Tableau 37. *Bien sûr* dans des conférences / micro-diachronie

Pour ce qui concerne les conférences, les résultats indiquent deux phénomènes. Premièrement, on remarque qu'il y a une corrélation nette entre *bien sûr* inséré dans le discours, entre des unités prédicatives qui introduisent un segment prétendument évident à la fois pour le locuteur et pour les auditeurs. Il s'agit donc d'un emploi compatible avec un monologue. Deuxièmement, on note une différence sensible de fréquence entre les corpus des années 1970 et ceux des années 2010. Même si ces résultats concordent avec ceux obtenus pour les corpus d'oral spontané, dans la mesure où ils pointent une baisse dans la fréquence du marqueur, nous considérons que cette différence est trop faible pour constituer la trace d'un phénomène de variation, et qu'elle devrait être vérifiée sur de plus grands corpus.

2.7. Bilan et hypothèses de recherche

Si dans certains cas les résultats de notre sondage s'avèrent peu conclusifs, nous avons tout de même pu identifier certaines tendances qui devront être confirmées par des études de corpus plus vastes :

- Les marqueurs *eh bien* et *bien sûr* connaissent une baisse de fréquence à la fois dans les conférences et à l'oral spontané ; deux hypothèses quant à ce recul : *bien sûr* pourrait être davantage employé comme un marqueur d'écoute, tout en gardant sa valeur d'expression de l'assentiment ; *eh bien* pourrait en revanche être relégué aux productions langagières formelles, et s'avérer moins présent dans les conversations courantes.
- Le domaine collocatif du marqueur *bon* pourrait profiter d'une analyse en diachronie courte, dans la mesure où il serait intéressant de voir si certaines collocations qu'il forme avec d'autres marqueurs relèvent des phénomènes émergents.
- Le marqueur *d'accord* pourrait avoir connu une augmentation de sa fréquence, tout comme *bien sûr*, en tant que marqueur d'écoute qui sert à signifier au locuteur qui délivre un propos que son discours est entendu et accepté.

CONCLUSION

Au terme de cette thèse, nous pouvons formuler un certain nombre de réponses à nos questions initiales. Nos analyses ont montré que *eh bien*, *bon*, *sérieux*, *d'accord* et *bien sûr* reflètent une porosité entre les catégories des marqueurs discursifs et celle des connecteurs textuels, dans la mesure où, dans la plupart de leurs emplois, ils assument simultanément deux fonctions : celle d'articuler des segments de discours et parfois des tours de parole, et celle d'exprimer un positionnement subjectif du locuteur. Ils participent par conséquent de la cohésion discursive tout en traduisant l'engagement des locuteurs.

Ces fonctions reposent sur un fonctionnement syntaxique et pragmatique qui leur est propre, et qui les distingue des autres types d'unités pragmatiques : les marqueurs résomptifs sont issus des formes ayant perdu leur valeur prédicative. Ces anciennes formes sont prototypiquement des unités adjectivales, dont l'inscription syntaxique dans le discours repose sur des opérations de prédication. Des traces de cette valeur prédicative subsistent dans le fonctionnement des marqueurs résomptifs : à la suite du processus de pragmatization, cette valeur est reconvertie en une aptitude des marqueurs à indexer des segments de discours. Les renvois résomptifs ainsi opérés ne sont pas neutres, mais expriment un positionnement subjectif du locuteur vis-à-vis du segment indexé. Certains traits du sens lexical des unités d'origine sont donc réinvestis dans des opérations de modalisation. Dans d'autres cas, observés dans certains emplois du marqueur *eh bien*, il est difficile de parler d'une opération de modalisation prototypique : le marqueur sert à motiver l'enchaînement des segments de discours et traduit les rapports logiques qu'un locuteur établit entre les différentes parties de son propos.

Ces caractéristiques définitives, considérées conjointement avec les propriétés générales des marqueurs discursifs, permettent de délimiter les frontières d'une sous-classe de marqueurs résomptifs. Ce constat doit en revanche être examiné sous l'angle de la polyfonctionnalité des marqueurs, dans la mesure où l'appartenance d'une unité pragmatique à cette sous-catégorie peut être déterminée par son aptitude à assurer ces deux fonctions dans *une partie de ses emplois*, et non pas de manière absolue. Ce paramètre devra être pris en compte dans des études futures, lorsqu'il s'agira d'identifier d'autres unités pragmatiques susceptibles de faire partie de la catégorie des marqueurs résomptifs.

Par ailleurs, cette polyfonctionnalité se reflète non seulement dans la diversité de leurs valeurs discursives, mais également dans leur hétérogénéité distributionnelle. Ils constituent généralement des unités non prédicatives ; néanmoins, *bon*, *sérieux*, *d'accord* et *bien sûr* présentent, dans certains cas de figure, la trace d'une valeur prédicative, sans être pour autant de véritables prédicats averbaux. Nous avons pu observer qu'ils contribuent à la segmentation du discours en unités syntaxiques : tous les cinq marqueurs connaissent des emplois où ils délimitent la frontière gauche des unités prédicatives. Seul *bien sûr* semble apte, en tant qu'élément périphérique, à délimiter une frontière droite.

Les marqueurs contribuent, à des degrés variables, à la cohésion et à la pertinence du discours. Notre analyse quantitative indique pourtant une exploitation différente des marqueurs par les locuteurs, selon les contraintes génériques qui régissent les différents sous-genres de discours à l'oral.

Les marqueurs sont nettement plus représentés dans les interactions spontanées : de nombreux emplois sont spécialisés dans des fonctions dialogales, où ils peuvent se greffer à une unité prédicative, ou bien fonctionner de manière autonome. Ils contribuent alors à l'articulation des segments de discours ou des tours de parole. Pour les marqueurs *d'accord* et *bien sûr*, des propriétés syntaxiques peuvent être corrélées, dans certains cas, à des valeurs énonciatives spécifiques : insérés dans le discours, en tête ou à la fin d'une unité prédicative, leur valeur dialogale est convertie en un fonctionnement dialogique, qui participe du formatage du discours en fonction de l'allocutaire. Moins représentés dans les monologues formels, leurs rôles sont limités à une articulation des unités prédicatives. Cette articulation est motivée, et reflète un positionnement subjectif envers son propre discours.

Si les marqueurs résomptifs témoignent systématiquement d'une articulation pragmatique du discours, ils constituent les indices d'une différence dans la réalisation de la cohésion entre l'oral spontané en interaction et les monologues formels. Par-delà la question générique, leur fonctionnement reflète souvent une non-congruence des niveaux syntaxique et sémantico-pragmatique dans la structuration du discours.

Ce travail de recherche nous a également permis de formuler un certain nombre de questions et d'hypothèses qui devront être traitées dans des analyses ultérieures. Premièrement, l'analyse descriptive du fonctionnement syntaxique et pragmatique de chaque marqueur gagnerait en précision à être envisagée selon une approche quantitative. Les données sur la fréquence de chaque type d'emploi fourniraient une vue d'ensemble sur le fonctionnement des marqueurs et pourraient déterminer avec précision si certaines fonctions sont prédominantes par rapport à d'autres.

Notre sondage réalisé dans une perspective micro-diachronique a indiqué, dans certains cas, une représentation différente des marqueurs dans les corpus des années 1970 et

2010. Des études quantitatives sur des échantillons plus importants pourraient confirmer nos deux hypothèses principales, selon lesquelles les marqueurs *eh bien* et *bien sûr* connaîtraient une baisse de fréquence à l'oral spontané, et le domaine collocatif du marqueur *bon* serait en expansion. Une analyse quantitative plus vaste sur l'usage des marqueurs résomptifs pourrait contribuer à la description des différences entre les différents genres d'oral, comme, entre autres, les monologues formels et les interactions spontanées. Les résultats d'une telle analyse fourniraient des renseignements sur la corrélation entre les ressorts de la structuration du discours oral et ses conditions de production. Enfin, ne seraient-ils pas aussi révélateurs des normes qui régissent l'usage et qui instituent, dans la pratique sociale, les genres de discours ?

BIBLIOGRAPHIE

ABOUDA, L. & SKROVEC, M. (2018), « Pour une micro-diachronie de l'oral : le corpus *ESLO-MD* », CMLF 2018.

ABOUDA, L. & SKROVEC, M. (2022), « Micro-diachronie de l'oral. Présentation », *Langages*, 226, p. 9-24.

ADAM J.-M., (1990), *Eléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, Mardaga.

ANSCOMBRE J.-C. (1973), « Même le roi de France est sage. », *Communications*, 20. *Le sociologique et le linguistique*. p. 40-82.

ANSCOMBRE, J.C. (2001). « *A coup sûr / Bien sûr* : des différentes manières d'être sûr de quelque chose. », In H. Dupuy-Engelhardt, S. Palma & J.E. Tyvaert (éds), *Les phrases dans les textes. Les sons et les mots pour le dire. Les connecteurs du discours. L'opposition verbo-nominale en acte*, Epure Editions et Presses Universitaires de Reims, Collection Recherches en linguistique et psychologie cognitive, 16, p. 135-160.

ANSCOMBRE, J.-C. & DUCROT, O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

APOTHÉLOZ, D., GROBET, A. & PEKAREK DOEHLER, S. (2007a), « Séquentialité et mouvements dans le discours : Présentation », *Cahiers de praxématique*, 48, p. 7-12.

APOTHÉLOZ, D., GROBET, A. & PEKAREK DOEHLER, S. (2007b), « Séquentialité et temporalité du discours », *Cahiers de praxématique*, 48, p. 23-56.

AUCHLIN, A., (1981) : « *Mais, heu, pis bon, ben alors voilà, quoi!*, marqueurs de structuration de la conversation et complétude », *Cahiers de linguistique française*, 1, p.141-159.

AUER, P. (2002), « Projection in interaction and projection in grammar », *InList*, 33, en ligne: www.inlist.uni-bayreuth.de/issues/33/Inlist33.pdf.

AUSTIN, J.-L. (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.

AUTHIER-REVUZ, J. (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, 73, p. 98-111.

AUTHIER-REVUZ, J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.

AUTHIER-REVUZ, J. (1998), « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », In Vion R., 1998 (éd.), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, p. 63-79. Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence.

- BAKHTINE, M. (1977[1929]), *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris Minitel.
- BAKHTINE, M. (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- BALLY, C. (1965[1932]), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BARNES, B. (1995). « Discourse Particles In French Conversation : *(eh)ben, bon, and enfin.* », *The French Review*, 68, p. 813–821.
- BEAULIEU-MASSON, A. (2004), « Les connecteurs face à l'énonciation, les anaphores énonciatives existent-elles ? », In Rossari, Beaulieu-Masson, Cojocariu, Razgouliaeva, eds. *Autour des connecteurs: réflexions sur l'énonciation et la portée*, Berne, Peter Lang, p. 123-156.
- BELLERT I. (1970), « On a condition of the coherence of Texts », *Semiotica*, 4, p.335-363.
- BENVENISTE, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines ».
- BENVENISTE, E. (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, 17, *L'énonciation*, p. 12-18.
- BERRENDONNER, A. (1983), « Connecteurs pragmatiques et anaphore », *Cahiers de linguistique française*, 5, p. 215-246.
- BERRENDONNER, A. (1990), « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique* 21, p. 25-36.
- BERRENDONNER, A. (2021), « Période (Note terminologique) », In *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne: <http://encyclogram.fr>
- BEYSSADE, C. (2017), *Sous le sens. Pour une sémantique multidimensionnelle*, Presses universitaires de Vincennes, Sciences du langage.
- BLACK, A., FREEMAN, P. & JOHNSON-LAIRD, P.N. (1986), « Plausibility and the comprehension of text », *British Journal of Psychology*, 77, p. 51-62.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1985), « La dénomination dans le français parlé : une interprétation pour les 'répétitions et les 'hésitations' ». *Recherches sur le français parlé*, 6. GARS, Aix-en-Provence.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1989), « Constructions verbales en incise et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé*, 9, p. 53-73.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris/Gap, Ophrys.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (2001), « Terminologie de quelques relations syntaxiques du domaine verbal: rection, valence, réalisation zéro », In B.Colombat & M. Savelli (éds.), *Métalangage et terminologie linguistique*, Vol. I, Leuven, Peeters, p. 51-64.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (2011), « Structuration prosodique, dernière réorganisation avant énonciation », *Langue française*, 170, p. 127-142, en ligne: <https://doi.org/10.3917/lf.170.0127>.

BLANCHE-BENVENISTE, C. & JEANJEAN, C. (1987), *Le français parlé : transcription et édition*, Paris, Didier Erudition.

BLANCHE-BENVENISTE, C. & BILGER, M. (1999), « "Français parlé - oral spontané ». Quelques réflexions. », *Revue française de linguistique appliquée*, 1999/2, (Vol.IV), p. 21-30.

BOUCHADDAKH, S. & DOSTIE, G. (2007), « Sens lexical, sens grammatical et sens discursif: un continuum ? Quelques réflexion à partir du cas de *b(i)en* », In Larrivée, P. (éd), *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations. Mélanges de linguistique offerts à Jean-Marcel Léard par ses collègues et amis*, Paris et Louvain, Peeters, p. 21-34.

BORILLO, A. (1983), « Les adverbes de référence dans la phrase et dans le texte. », *Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain - Vincennes*, n°29, *Communiversion*. p. 109-131.

BRANCA, S. & LEFEUVRE, F. (2016), « Le Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 : constitution, outils et analyses. Le cas des interrogatives indirectes », *Corpus de français parlé et français parlé des corpus*, *Cahiers Corpus*, 15, en ligne: <https://corpus.revues.org>, p. 265-284.

BRES, J. (2005), « Savoir de quoi on parle: dialogue, dialogal, dialogique, dialogisme, polyphonie... », In Bres, J. et al. *Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, p. 47-62.

BRES, J. & DUFOUR, F. (2014), « Du fonctionnement dialogique monologal des marqueurs dialogaux oui, non, si », *Arena Romanistica - Journal of Romance studies*, 17, p. 58-69.

BROWN, P. & LEVINSON, S.C. (1987), *Politeness: Some Universals In Language Usage*, Cambridge, Cambridge University Press.

BRUXELLES, S. & TRAVERSO, V. (2001), « *Ben* dans deux situations polylogales. Apport de la description d'un 'petit mot' du discours à l'étude des polylogues », *Marges linguistiques*, 2, p. 38-55.

CARTER-THOMAS, Sh., ROWLEY-JOLIVET, E. (2004) « Structure informationnelle et genre : le cas de la communication de congrès. », In M.M.J. Fernandez-Vest & S Carter-

Thomas, *Structure informationnelle et particules énonciatives – essai de typologie*, L'Harmattan, Langue et parole, p.137-167.

CHAROLLES, M. (1978), « Introduction aux problèmes de cohérence des textes », *Langue française*, 38, *Enseignement du récit et cohérence du texte*, p. 7-41.

CHAROLLES, M. (1995), « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de Linguistique: Revue Internationale de Linguistique Française*, De Boeck Université, p.125-151.

CHAROLLES, M. (1988), « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960 », *Modèles Linguistiques*, X, 2, p. 45-66.

CHAROLLES, M. (2020), « Cohérence et cohésion dans les études linguistiques sur les discours », In Al-Saleh, C. *Cohérence, cohésion et pertinence : l'ajustement de la signification en contexte*, Londres, ISTE édition, p. 75-107.

CHAROLLES, M. & VIGIER, D. (2005), « Les adverbiaux en position préverbale: portée cadrative et organisation des discours », *Langue française*, 148, p. 9-30.

CORBLIN, F. (1985), « Les chaînes de référence : analyse linguistique et traitement automatique », *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, 1, *Les interactions homme / ordinateur*, sous la direction de Borillo, A., Hoc, J.-M. et Quéré, M., p. 123-143.

CORBLIN, F. (1987), *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz.

CORMINBOEUF, G. (2017), « Projection et rétrojection. », *Travaux de linguistique*, 74, p. 141-155.

CORNISH, F. (2010), « Indexicaux, discours et mémoire discursive : ce que les premiers révèlent du second et de la troisième », *Linx*, 62-63, p. 111-133.

DELAHAIE, J.(2009), « *Oui, voilà* ou *d'accord* ? Enseigner les marqueurs d'accord en classe de FLE », *Synergies Pays Scandinaves*, 4, p.17-34.

DELAIS-ROUSSARIE, E., YOO, H. & POST, B. (2011), « Quand frontières prosodiques et frontières syntaxiques se rencontrent », *Langue française*, 170, p. 29-44.

DOSTIE, G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

DOSTIE, G. (2007), « La reduplication pragmatique des marqueurs discursifs. De là à là là », *Langue française*, 154, p. 45-60.

DOSTIE, G. (2012), « *Ben* en tant que collocatif discursif », *Travaux de linguistique*, vol. 65, 2, p. 105-122.

DOSTIE, G. & PUSCH, C. (2007), « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation », *Langue française*, 154, p. 3-12.

DOSTIE, G. & LANCIAULT, L. (2016), « Changement catégoriel et développement sémantique, De *sérieux* adjectival à *sérieux* discursif dans le parler des jeunes locuteurs québécois », In Siouffi, G. (ed.), *Modes Langagières dans l'Histoire*, p. 361-378.

DOSTIE, G. & LEFEUVRE, F. (2017), « Introduction, Lexique Grammaire Discours, Les marqueurs discursifs », In *Bibliothèque de Grammaire et de Linguistique*, Paris, Champion, p.7-20.

DUBOIS, J. (1965), *Grammaire structurale du français*, Paris, Larousse.

DUCROT, O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris.

DUCROT, O. & al., (1980) : *Les mots du discours*, Paris, Minuit.

DUCROT, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit.

DUCROT, O. (1993), « A quoi sert le concept de modalité ? », In Dittmar, N. & Reich, A. (eds), *Modality In Language Acquisition*, Berlin, de Gruyter, p. 111-129.

DUCROT, O. (2001), « Quelques raisons de distinguer “locuteurs” et “énonciateurs” », *Polyphonie –Linguistique et littéraire*, 3, p. 19-41.

DUCROT, O. & SCHAEFFER, J.-M. (1995), *Nouveau Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du Langage*, Paris, Éd. du Seuil.

EHLICH, E. (1982), « Anaphora and Deixis : Same, Similar, or Different? », In R. J. Jarvella et W. Klein, *Speech, Place and Action*, Chichester, John Wiley and Sons, p. 315-338.

FERNANDEZ, J. M. M. (1994), *Les Particules énonciatives*. Paris, Presses Universitaires de France.

FORSGRÉN, M. (1997), « Un classique revisité : la place de l'adjectif épithète », In Georges Kleiber éd., *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Champs linguistiques », p. 115-126.

FRASER, T. (1999), « What are Discourse Markes ? », *Journal of Pragmatics*, Volume 31, Issue 7, p. 931-952.

FRASER, T. & JOLY, A. (1979), «Le système de la deixis (1) : Endophore et cohésion discursive en anglais», *Modèles linguistiques*, 1, p. 95-157.

GADET, F. (dir.) (2017), *Les parlers jeunes dans l'Ile-de-France multiculturelle*, Paris et Gap, Ophrys.

GADET, F. & MAZIÈRE, F. (1986), « Effets de langue orale », *Langages*, 81, *Analyse de discours, nouveaux parcours [Hommage à Michel Pécheux]* sous la direction de Denise Maldidier, p. 57-73.

GERECHT, M.-J. (1987), « Alors : opérateur temporel, connecteur argumentatif et marqueur de discours », *Cahiers de linguistique française*, 8, p. 69-79.

GHIDALI, I. (2022). « Grave, de l'adjectif à l'unité résomptive. *Les mots résomptifs en discours* », (Lefeuvre ed.), *Studii de lingvistică*, 12, 127-140.

GHIDALI, I. (à paraître). « Les marqueurs discursifs comme opérateurs de polyphonie dans le discours argumentatif. Le cas de *d'accord* et *bien sûr* », In Petras, C. (ed.), *Marqueurs métalinguistiques : émergence, discours, variation*, Peter Lang.

GLIKMAN, J., PARUSSA, G. WALTEREIT, R. (eds), 2019. *Studia Linguistica Românica*, 2, *Les marqueurs du discours en diachronie du français : nouvelles perspectives*.

GENETTE, G. (1972), *Figure III*, Paris, Le Seuil.

GOSSELIN, L. (2015), « De l'opposition *modus / dictum* à la distinction entre modalités extrinsèques et modalités intrinsèques », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CX-1, p.1-50.

GROUPE DE FRIBOURG (2013), *Grammaire de la période*, Peter Lang (coll. « Sciences pour la communication »).

GROUPE λ-L (logique et langage). (1975) « *Car, parce que, puisque* » *Revue Romane*, 2.

GUILLAUME, G. (1971), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. 1948-1949*, Québec, Presses de l'Université Laval.

GUILLOT, C. (2006), « Démonstratif et deixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit de français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain », *Langue française*, vol. 152, 4, p. 56-69.

GUIMIER, C. (1996), *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*, Paris : Ophrys.

GÜLICH, E. (1970), « Makrosyntax der Gliederungssignale In gesprochenen », *Französisch*, München, Fink.

GRICE H.P. (1975), « Logic and Conversation », In P. Cole et J.L. Morgan (Dir.), *Syntax and Semantics 3 : Speech Acts*, New York Academic Press, New York, p.41-58

GRICE, P. (1989), *Studies In the Way of Words*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

HAILLET, P. P. (2004) , « Présentation », *In Langue française*, 142, p. 3-6.

HALLIDAY, M.A.K. (2004), *Introduction to Functional Grammar*, Arnold.

HALLIDAY M.A.K, HASAN, R. (1976), *Cohesion In English*, Londres, Longman.

HARRIS, Z. S. (1952), « Discourse Analysis », *Language*, 28-1, p. 1–30.

HANSEN, M.-B.M. (1995), « Marqueurs métadiscursifs en français parlé : l'exemple de *bon* et *ben* », *Le Français moderne*, 63-1, p. 20- 41.

HANSEN, M.-B.M. (1998), *The Function of Discourse Particles. A study with special reference to spoken standard French*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

HOUIS, M. (1980), « Oralité et scripturalité », In *Elements de recherche sur les langues africaines*, Paris, AGE COP, p. 12-26.

HWANG, Y. (1993), « *Eh bien, alors, enfin et disons*, en français parlé contemporain », *L'information grammaticale*, 57, p. 46-48.

ILINSKI, K. (2003), « Les degrés de l'incidence », *Le Français moderne, Jeunesse du guillaumisme*, Soutet, O. (dir.), LXXI, 1, p.52-67.

KAPP, V. (1999), « 15 – L'apogée de l'atticisme français ou l'éloquence qui se moque de la rhétorique », In Fumaroli M.(éd.), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne. (1450-1950)*, Presses Universitaires de France, p. 707-786.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2009[1980]), *L'énonciation*, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1998[1990]), *Les interactions verbales, t.1*, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. et TRAVERSO, V. (2004), « Types d'interactions et genres de l'oral », *Langages*, vol. 153, 1, p. 41-51.

KLEIBER, G., (1990), « Marqueurs référentiels et processus interprétatifs : pour une approche "plus sémantique" », *Cahiers de linguistique française*, 11, p. 241-258.

KLEIBER, G. (1991), « Anaphore-deixis : où en sommes-nous ? », *L'Information Grammaticale*, 51. p. 3-18.

KLEIBER, G. (1994), *Anaphores et pronoms*. Coll. « Champs linguistiques ». Louvain-La-Neuve, Duculot.

LACHERET-DUJOUR, A., KAHANE, S., AVANZI, M., PIETRANDREA, P. & VICTORRI, B. (2011), « *Oui mais elle est où la coupure, là ?* Quand syntaxe et prosodie s'entraident ou se complètent », *Langue française*, 170, p. 61-79.

LEBENSZTEJN, J.-C. (1999) « Florilège de la nonchalance », In *Annexes — de l'œuvre d'art*, Bruxelles, Éditions La Part de l'Œil, coll. « Théorie ».

LEFEUVRE, F. (1999), *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.

LEFEUVRE, F. (2006), *Quoi de neuf sur quoi ?*, Presses Universitaires de Rennes.

LEFEUVRE, F. (2011a), « *Bon et quoi à l'oral : marqueurs d'ouverture et de fermeture d'unités syntaxiques en discours* », *Linx*, Krazem (éd.), 64-65, p. 209-242.

LEFEUVRE, F. (2011b), « *Bon dans le discours oral : une unité averbale autonome ?* », *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours*, Ophrys (Lefevre et Behr eds.), p. 165-185.

LEFEUVRE, F. (2012), « *Eh bien* comme évaluateur de discours », *Travaux de Linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française*, p.123-143.

LEFEUVRE, F. (2016), « Les segments averbaux résomptifs antéposés », *Langue française*, vol. 192, 4, p. 53-68.

LEFEUVRE, F. (2017), « Une chose est sûre ». G. Dostie, F. Lefeuve (eds). *Lexique, grammaire et discours : les marqueurs discursifs*, Honoré Champion.

LEFEUVRE, F. (2018a), « Les marqueurs discursifs, le cas de *vrai* », In *Marques d'oralité et représentation de l'oral en français*, Oct., Madrid, Espagne.

LEFEUVRE, F. (2018b), « Bon » à l'oral en tant que préfixe: étude topologique », In Richard, E. *Des organisation « dynamiques » de l'oral*, Berne, Peter Lang, p. 391-411.

LEFEUVRE, F. (2020), « Les marqueurs discursifs averbaux résomptifs », In Diémoz F., Dostie G., Hadermann P., Lefeuve F. (éds), *Le Français innovant*, Berne, Peter Lang Sciences pour la communication.

LEFEUVRE, F. (2021), « Analyse outillée du marqueur discursif *bien sûr* », *L'information grammaticale*, 170, p. 33-43.

LEFEUVRE, F. (2022), « Les emplois de *ah ça / oh ça* dans le théâtre du 19e siècle. » In *Réduplication et combinatoires de marqueurs discursifs en synchronie et diachronie*, <hal-04101828>.

LEFEUVRE, F. (Travail en cours) : *Les unités prédicatives averbales : approche syntaxique et discursive*.

LEFEUVRE, F. & MOLINE, E. (2011), « Unités syntaxiques et unités prosodiques : Bilan des recherches actuelles », *Langue française*, 170, p. 143-157.

LE GOFFIC, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

LE GOFFIC, P. (2011), « Phrase et intégration textuelle » *Langue française*, 170, p. 11-28.

LEVINSON, S. C. (1983), *Pragmatics*. Cambridge, Cambridge University Press.

MAILLARD, M. (1974), « Essai de typologie des substituts diaphoriques [supports d'une anaphore et/ ou d'une cataphore], *Langue française*, 21, *Communication et analyse syntaxique*. p. 55-71.

MAINGUENEAU, D. (2021), *Discours et analyse du discours. Une introduction*, Paris, Armand Colin.

MARTIN, Ph. (2018), *Intonation, structure prosodique et ondes cérébrales*, London, ISTE, coll. « Sciences cognitives ».

MAURY-ROUAN, C., VION, R., BERTRAND, R. (2007), « Voix de discours et positions du sujet », *Cahiers de praxématique*, p. 133-158.

MÉTRICH, R., 1987, « Petit dictionnaire bilingue permanent des interjections, particules et autres 'mots du discours' », *Nouveaux cahiers d'allemand*, 2, « *Eh bien* », p. 181-192.

MOESCHLER, J. (2018), « Présupposition et implicature. Où passe la frontière ? » In Biglari A. & Bonhomme M., *La Présupposition entre théorisation et mise en discours*, p. 57-82.

MOESCHLER, J. (1985), *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.

MOESCHLER, J. & REBOUL, A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.

MOLINIÉ, G. (1992), *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Brodard et Taupin.

MONDADA, L. (1999), « L'organisation séquentielle des ressources linguistiques dans l'élaboration collective des descriptions », *Langage et société*, 89, *Ethnométhodologie et analyse conversationnelle*, p. 9-36.

MONDADA, L. (2012), « Organisation multimodale de la parole-en-interaction : pratiques incarnées d'introduction des référents », *Langue française*, vol. 175, 3, p. 129-147.

MONDADA, L. (2015), « Introduction de nouveaux référents et gestion de l'attention conjointe : les apports de l'analyse interactionnelle multimodale », In Xavier Gradoux (éd.), *Agir dans la diversité des langues: Mélanges en l'honneur d'Anne-Claude Berthoud* Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 121-137.

MONDADA, L. (2017), « Le défi de la multimodalité en interaction », *Revue française de linguistique appliquée*, XXII, p. 71-87.

MONTAIGNE, M. (2007[1580]), *Les Essais*, éd. Balsamo, J., Magnien M. et Magnien-Simoni, C., Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».

MOREL, M. (1993), « Structuration de l'oral, cohésion de l'écrit », In Delefosse, J. O. (éd.), *Par l'écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

MOREL, M. (2011), « Les paragraphes intonatifs d'Anita Musso : entre consensus énonciatif et égocentrage colocutif » *Langue française*, 170, p. 111-126.

MOREL, M.-A., DANON-BOILEAU, L. (1998), *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Paris, Ophrys.

NEVEU F. (2004 1^{ère} ed.), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.

NØLKE, H. (1990), « Recherche sur les adverbes : bref aperçu historique des travaux de classification », *Langue Française*, 88, Paris, Larousse.

NØLKE, H.(1993), « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification », In Nølke, H. *Le regard du locuteur: Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Éditions Kimé, pp 63-84.

NØLKE, H. (1996), « Où placer l'adjectif épithète ? Focalisation et modularité », *Langue française*, 111, *L'ordre des mots*, sous la direction de Nølke, H. et Korzen, H., p. 38-58.

NØLKE, H. (1997), « Les adverbiaux spatio-temporels dans le système adverbial », In Bogacki, K. et Giermak-Zielińska, T. (éds), *Espace et temps dans les langues romanes et slave.*, Université de Varsovie, Publications de l'Institut de Philologie Romane.

NØLKE, H. (2001), « La focalisation énonciative : éléments d'une théorie modulaire », In Nølke, H., *Le regard du locuteur 2: Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Éditions Kimé, p. 85-113.

NØLKE, H. & KORZEN, H. (2001), « Le conditionnel : niveaux de modalisation », In Nølke, H., *Le regard du locuteur 2: Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Éditions Kimé, p. 35-58.

OGDEN, C.K., RICHARDS, I.A. (1923), *The Meaning of Meaning. A Study of the Influence of Language upon Thought and of the Science of Symbolism*, Londres, Routledge & Kegan Paul.

PELTIER, J., RANSON, D. (2020), « Le marqueur discursif *bon* : ses fonctions et sa position dans le français parlé », *Conference: 7e Congrès Mondial de Linguistique Française*, en ligne: https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2020/06/shsconf_cmlf2020_01006/shsconf_cmlf2020_01006.html

PERNOT, L. (2000), *La rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, Librairie générale française.

PLANTIN, C. (1982), « *Oui et non* sont-ils des "pro-phrases" ? », *Le français moderne* 50, Paris, Conseil international de la langue française, p.252-265.

RASTIER, F. (1989). *Sens et textualité*, Paris, Hachette Supérieur.

RASTIER, F. (1999), « Dalla significazione al senso : per una semiotica senza ontologia », In *Eloquio del senso*, a cura di Basso, P. e Corrain, L., Milan, Costa & Nolan, p. 213-240, en ligne: http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Semiotique-ontologie.html

RASTIER, F. (2015), « Signification sens et référence du mot. », *Hermes - Journal of Language and Communication In Business*, 9–9.

REBOUL, A. & MOESCHLER, J. (1998), *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.

REINHART, T. (1980), « Conditions for Text Coherence », *Poetics Today* 1, 4, p.161–80.

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

ROULET, E., AUCLIN, A., MOESCHLER, J., RUBATTEL, C., SCHELLING, M. (1985), *L'articulation Du Discours En Français Contemporain*, Berne, Lang.

SCHLAMBERGER BREZAR, M. (2012), « Les marqueurs discursifs "mais" et "alors" en tant qu'indicateurs du degré de l'oralité dans les discours officiels, les débats télévisés et les dialogues littéraires », *Linguistica*, 52(1), p. 225–237.

SAINT-PIERRE, M. & VADNAIS, M. (1992), « Du modalisateur au marqueur de ponctuation des actions : le cas de *bon* », *Revue québécoise de linguistique*, 22-1, p. 241–254.

SAUSSURE, F. (2016 [1916]), *Cours de linguistique générale*, Lausanne, Payot.

SCHIFFRIN, D. (1987), *Discourse Markers*, Cambridge, Cambridge University Press.

SEARLE, J.R. (1972), *Les Actes de langage*, Paris, Hermann.

SEARLE, J.R. (1982), *Sens et expression*, Paris, Minuit.

SIRDAR-ISKANDAR, C. (1980), « 'eh bien!' le Russe lui a donné cent francs », In Ducrot O. et al. (éds), *Les mots du discours*, Paris, Minuit, p. 160-172.

SIMON, A. & DEGAND L. (2011), « L'analyse en unités discursives de base : pourquoi et comment ? », *Langue française*, 170, p. 45-59.

SIOUFFI, G. (2018), « Médialité et séquentialité », *Cahiers de praxématique*, 71, en ligne: <http://journals.openedition.org/praxematique/4962>; DOI: <https://doi.org/10.4000/praxematique.4962>

SIOUFFI, G., STEUCKARDT, A., WIONET, C. (2012), « Comment enquêter sur les diachronies courtes et contemporaines? », In *3e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Lyon, France. p.215-226.

SIOUFFI G., MARCHELLO-NIZIA C., COMBETTES B. et al. (2020), *Une histoire de la phrase française des "Serments de Strasbourg" aux écritures numériques*, Paris, Actes Sud.

SCHEGLOFF, E. (1972), « Sequencing in conversational openings », In Gumperz J. et Hymes D., *Directions In Sociolinguistics: the Ethnography of Communications*, New York, Holt, Rineart & Winston, p. 346-380.

SHAPIRA, C. (2012), « Quand *oui* et *non* ne sont pas des réponses : construction de l'interlocuteur et polyphonie », In Douay, C., Roulland, D. (Dir.), *L'interlocution comme paramètre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

SPERBER D., WILSON D. (1989), *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.

TESNIÈRE, L. (1953), *Esquisse d'une syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

TORTERAT, F. (2000), « *Eh*, un allomorphe de *et* ? Approche critique d'une distinction homonymique », *Cahiers de praxématique*, 34, p. 107-131.

TRAVERSO, V. (2016), *Décrire le français parlé en interaction*, Paris, Ophrys Éditions.

VAN DIJK, T.A. (1972), *Some aspects of text-grammars*, Mouton, La Haye.

VION, R. (2004), « Modalités, modalisations et discours représentés », *Langages*, 156, *Effacement énonciatif et discours rapportés*, sous la direction de Rabatel, A., p. 96-110.

VINCENT, D. (1993), *Les ponctuels de la langue et autres mots du discours*, Nuit Blanche.

WALTEREIT, R. (2007), « À propos de la genèse diachronique des combinaisons de marqueurs. L'exemple de *bon ben* et *enfin bref* », *Langue française*, 154, p. 94-109.

WILMET, M. (2006). « Pitié pour l'incidence », *L'information grammaticale*, 110, p. 49-54.

YU, S. (2022), « La multimodalité du discours : l'origine et le développement », *La linguistique*, 58- 2, p. 123-134.

ZUFFEREY, S., MOESCHLER, J. (2012), *Initiation à l'étude du sens: Sémantique et pragmatique*, Éditions Sciences Humaines.

INDEX DES NOMS

A

Abouda 147, 337
Adam 52
Anscombe 10,11,14, 68, 141
Apothéloz 39
Auchlin 10,11, 134
Auer 81
Austin 68, 79
Authier-Revuz 38, 108, 224
Avanzi 57

B

Bakhtine 41, 79, 105
Bally 105, 106, 107
Barnes 138
Beaulieu-Masson 3, 29
Bellert 83
Benveniste 51, 54, 55, 93, 105,
Berrendonner 3, 10, 12, 13, 28, 52, 57, 78,
Bertrand 75, 107
Beyssade 70, 71, 73, 74, 75, 76
Black 84
Blanche-Benveniste 33, 37, 38, 56, 57, 137,
282, 286
Bouchaddakh 131
Branca 146, 151
Bres 41
Brown 110, 306
Bruxelles 131

C

Charolles 61, 83, 84, 85, 86
Combettes 54 (Siouffi, 2020)
Corblin 86, 93
Corminboeuf 81, 82, 119, 120, 185
Cornish 95, 100

D

Danon-Boileau 33, 37, 64, 65, 75
Degand 57
Delahaie 140, 141
Delais-Roussarie 57

Dostie 1, 2, 9, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 25,
40, 111, 112, 113, 114, 131, 132, 138,
139, 141, 232, 255, 263, 271, 285, 329

Dubois 33

Ducrot 2, 10, 11, 13, 16, 54, 55, 68, 69, 70,
71, 72, 75, 83, 92, 93, 96, 105, 106, 107,
120, 129, 184, 266, 293

Dufour 41

E

Ehlich 95

F

Fernandez 9, 16, 19, 33, 37, 38, 42, 45, 46

Forsgren 111

Fraser 9, 15, 16, 18, 20, 93, 94

Freeman 84

G

Gadet 38, 147

Gerecht 246

Glikman 14

Genette 35

Gosselin 107

Guillaume 58, 97

Guillot 100

Guimier 139, 263

Gulich 10

Grice 70, 71, 73, 75, 82

Grobet 39

Groupe de Fribourg 25, 52, 55, 57, 58, 78,
80, 81

Groupe λ -L 13

H

Haillet 108

Halliday 33, 83, 85

Harris 51

Hansen 9,10, 17, 129, 131, 132, 135, 136,
138, 195, 254, 255

Hasan 83, 84, 85

Houis 33

Hwang 129, 250

I

Ilinski 97

J

Johnson-Laird 84

Joly 93, 94

K

Kahane 57

Kapp 44

Kerbrat-Orecchioni 26, 36, 71, 73, 74, 75,
77, 109, 110, 140, 184

Kleiber 92, 94

L

Lacheret-Dujour 57 (Avanzi, 2011)

Lanciault 25, 114, 138, 139, 263

Lebensztejn 43

Le Goffic 56

Lefeuve 1, 3, 14, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26,
40, 53, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 86,
114, 119, 129, 130, 137, 138, 139, 141,
142, 146, 151, 196, 254

Levinson 3, 26, 110, 306

M

Maillard 3, 24, 91, 92

Maingueneau 51

Martin 46, 64, 65, 66, 67, 75, 119

Maury-Rouan 75

Marchello-Nizia 54, (Siouffi, 2020)

Mazière 38

Métrich 129

Moeschler 10, 13, 55, 69, 70, 71, 84, 85

Moline 56

Molinié 305

Mondada 39, 40, 78

Montaigne 43

Morel 33, 34, 37, 56, 64, 65, 75

N

Neveu 51, 57, 58, 64, 92, 94, 105, 138, 199

Nølke 110, 111, 112, 113, 139, 263

O

Ogden 69

P

Parussa 14

Peltier 137, 138, 257

Pietrandrea 57

Pellat 112 (Riegel,1994)

Pernot 43

Pekarek Doehler 39

Plantin 96, 266

Pusch 19, 20, 21, 113, 114, 141

R

Ranson 137, 138, 257,

Rastier 52, 69,

Reboul 55, 70, 71, 84, 85

Reinhart 83

Richards 69

Riegel 112

Rioul 112 (Riegel,1994)

Roulet 10, 11, 78, 79, 80, 246

S

Saussure 51, 69

Schiffirin 3, 9, 14, 15, 21, 27, 28

Searle 68, 78, 79,

Sirdar-Iskandar 129, 196

Simon 57

Siouffi 39, 54, 337

Schegloff 35, 81, 307

Shapira 96

Skrovec 147, 337

Schlamberger Brezar 246

Sperber 71, 81, 82, 132

Steuckardt 337

T

Tesnière 66

Torterat 130, 131

Traverso 35, 36, 40, 131, 307

V

Vadnais 134, 135

Van Dijk 83

Victorri 57 (Avanzi, 2011)

Vincent 9

Vion 75, 107, 108, 296

W

Waltereit 14, 131, 231, 235, 255

Wilmet 97

Wilson 71, 81, 82, 132

Wionet 337

Y

Yu 40

Z

Zufferey 69, 70

INDEX DES NOTIONS

A

acte de langage 13, 68, 75, 79, 117, 264,
adjectif 19, 58, 64, 97, 98, 109, 110, 11,
114, 115, 130, 133, 139, 147, 148, 148,
224
adjectival 2, 20, 23, 07, 109, 133, 141, 148,
219, 263, 271, 276, 284, 323, 325, 327,
328, 330, 331, 340, 342, 345, 346, 349
adverbe 11, 17, 18, 20, 58, 64, 92, 98, 108,
109, 112, 113, 114, 128, 130, 139, 141,
147, 172, 199, 199, 231, 250, 263,
265, 266, 268, 294, 302
adverbial 2, 23, 92, 112, 116, 131, 133, 139,
141
allocutaire 11, 22, 41, 46, 59, 93, 94, 95,
106, 136, 249, 310, 311, 326, 331
allocution 4, 33, 36, 41, 42, 45, 145, 146,
155, 157, 158, 162, 163, 332, 333
anaphore 12, 28, 29, 30, 38, 84, 91, 92, 93,
94, 95, 96
anaphorique 3, 24, 28, 29, 91, 92, 93, 94,
95, 96, 97, 98, 100, 134, 135, 234, 246
ancrage 75, 231, 288
 bi-directionnel 185, 197, 248, 256
 dans la situation de communication 34,
 35
 uni-directionnel 208
 social 42
articulation 2, 12, 34, 36, 37, 39, 51, 54, 80,
82, 84, 121, 180, 181, 183, 189, 192,
207, 208, 212, 230, 240, 307, 313
 des énoncés 84
 des segments 230, 261, 311, 333
 des unités 52, 53, 68, 84, 175, 238, 350
double articulation du langage 64
du discours 10, 11, 15, 29, 36, 47, 57,
261, 313
du flux de parole 34

 pragmatique 121, 350
 syntaxique 3, 36, 53, 56, 313, 350
assentiment 141, 254, 281, 284, 285, 289,
293, 294, 295, 297, 304, 305, 309, 310,
327, 328, 329, 330, 331, 334, 335,
346, 347
 formel 236, 298
 partiel 259, 298, 309
assertif
 énoncé 310
assertion 2, 25, 59, 66, 79, 106, 107, 114,
128, 140, 193, 264, 275, 276, 277,
293, 329, 330, 331, 334, 345, 346
assertabilité 2, 75, 193
attente 25, 80, 81, 112
attribut (du sujet) 148, 210, 227, 284, 292
autonomie 18, 68, 199, 121, 129, 167, 170,
201, 213, 233, 263, 265, 269, 270,
279, 281
 contextuelle 61, 62, 63, 99, 145, 178,
 200, 206, 214
 prosodique 57
 sémantique 61, 62, 63, 99, 145, 178, 200,
 201, 206
 syntaxique 59, 60, 62, 63, 99, 145, 168,
 265, 268, 278, 284, 286, 287
averbal ☞ *phrase, prédicat et prédication*

B

balisage 23, 36, 39, 40, 235, 309

C

causal (rapport) 191
co-énonciation 34, 35, 307, 310, 311,
cohérence 14, 15, 17, 26, 51, 63, 80, 82-86,
204
cohésif 15, 57, 84, 85, 321

- cohésion 1, 3, 4, 13, 14, 15, 25, 26, 33, 37, 38, 51, 80, 82-87, 99, 186, 188, 190, 229, 230, 249, 281, 307, 309, 311, 321, 323, 326, 333, 342, 349, 350
- collocatif (nom) 133, 232, 235, 237, 247, 260, 317, 323, 324, 325, 326, 340, 341, 342, 343, 347, 351
- collocatif (adjectif)
domaine 138, 199, 231, 232
- collocation 131, 132, 138, 198, 199, 231, 232, 233, 235-253, 259, 261, 298, 305, 308, 311, 312, 324, 326, 327, 341, 342, 343, 347
- conclusif 347
contour mélodique 66, 67, 78, 119, 120, 182, 269, 278
contour mélodique non conclusif 66, 168, 171, 174, 179, 182, 185, 230, 271, 175
- conclusion 12, 140, 189, 216, 217, 247, 249
- congruence 3, 51, 57, 121, 269, 278, 305, 313, 350
- connecteur 2, 9-14, 17, 18, 21, 24, 27-29, 40, 70, 86, 174, 175, 206, 207, 2016, 246, 268, 298, 299, 301-303, 305, 308, 309, 349
- connexion 21, 84, 86
- consécutif 174, 243, 247, 255, 309
- conséquence 19-21, 37, 46, 79, 174, 180, 208, 215, 237, 246, 260, 261, 308, 326
- contexte 15, 26, 28, 35, 36, 41, 47, 52, 55, 60, 62, 63, 68, 69, 70, 73, 74, 80, 82, 83, 84, 86, 100, 116, 119, 121, 129, 135, 139, 150, 167, 169, 184, 185, 195, 196, 203, 215, 229, 230, 233, 242, 255, 257, 264, 273, 278, 279, 338
- de droite 3, 16, 27, 81, 99, 129, 130, 138, 177, 182, 183, 197, 202, 204, 217, 221, 232, 238, 240, 242, 261, 268, 286, 288, 308
- de gauche 2, 3, 16, 27, 82, 120, 129, 132, 135, 171, 173, 176-178, 182, 190, 191, 197, 201-204, 208, 209, 212, 216-218, 222, 226, 231, 232, 234, 236, 238, 239, 240, 241, 245, 247-252, 261, 273, 286, 291, 293, 308
- continuation (signal de) 27, 66, 67, 99, 119, 138, 168, 182, 197, 201, 230, 237
- contrainte 34, 36, 37 40, 45-47, 80, 119, 146, 227, 272
biologique 65
distributionnelle ☞ *distributionnelle*
générique 4, 33, 36, 42, 44, 45, 46, 47, 350
praxéologique 39
sémantique 67, 180, 199, 261
- convention 36, 40, 42, 150
de transcription 151
- conventionnel 68, 77, 318, 345
aspect 77
assentiment 345
caractère 318
rapport 68
- conventionnelle 114
association 78
co-occurrence 138, 199
expression 278
fonction démarcative 64
formule 255
implicature 75
situation 158
- conversation 11, 13, 39, 44, 78, 134, 347
- conversationnel
plan 18, 19
- conversationnelle
implicature 75
maxime 71, 82
perspective 10
structuration 246

D

- dépendance 55, 64, 66, 93, 98, 187, 168, 172, 268
contextuelle 60, 190, 279, 286
interdépendance 248
pragmatique 82
pragmatique 119, 170, 173, 178, 179, 182, 197, 212, 265, 269, 274, 278, 286

praxéologique 265
prosodique 66, 67, 230,
rectionnelle 56, 57, 59, 98, 112
 non rectionnelle 57, 67, 80, 81
sémantique 63, 119, 180, 190, 191, 284
syntaxe de 21
 syntactique 21, 56, 57, 127, 177
deixis 26, 27, 28, 30, 38, 93, 95, 100
 anadeixis 95
 exo-mémorielle 93
 factice 188
 mémorielle 94
 amémorielle 93, 94
 prospective 101, 207, 211, 225, 274, 275,
 277, 303, 323-325, 340, 342
 rétrospective 101, 217, 218, 219, 245,
 276, 278, 301, 323, 325, 340, 342
déictique 3, 12, 14, 15, 27, 93-95, 100, 199,
 217, 227
 non déictique 228
diachronie 14, 155, 337
 diachronie courte 347
 micro-diachronie 337, 338-346
 perspective 350
 variation 4, 345
dialogue 10, 40, 41, 52, 128, 140, 185-189,
 246, 249, 265, 307, 234
dialogal 41, 184, 185, 281, 297, 321, 324,
 326, 327, 350
dialogique 41, 281, 299, 305, 329, 343, 350
distribution 14, 21, 48, 54, 111, 127, 128,
 132, 133, 134, 138, 145, 167, 171,
 174, 179, 182, 199, 220, 221, 231,
 253, 260, 261, 263, 281, 321-323,
 325, 327, 328, 330, 331, 338, 339,
 340, 342, 344, 345
distributionnel
 critère 4, 146,
distributionnelle
 contrainte 57, 119, 120, 168, 171, 173,
 231-179, 185, 202, 205, 206, 208, 212,
 224, 266
 méthode 51, 183,
 propriété 2, 172, 282, 292, 350

E

épistémique
 modalité 107,
 modalisateur 116, 275, 276, 318
 modalisation 309, 310

F

figement 18, 128, 132, 141,, 235, 236,, 245
 semi-figement 232, 235, 241, 248, 249,
 253, 260, 261
figé(e) 10, 21, 22, 133, 139, 264
 semi-figé(e) 235, 244, 253, 261
focalisation 111, 175, 189, 191, 192, 321,
 322, 338, 339
frontière
 gauche d'une unité prédicative 167, 173,
 177, 201, 204, 205, 321, 322, 338,339,
 350
 droite d'une unité prédicative 274, 269,
 291, 350

I

illocutoire
 acte 2, 13, 116, 132, 133, 135, 139, 216,
 254, 263, 270, 274, 275-177, 329
 fonction 80
 force 293, 318
 marqueur 22
 trope 77
 valeur 74, 79, 169, 264, 272, 274,
 275-277, 298
implicite (nom) 1, 16, 58, 71-73, 75, 76, 79,
 128, 145, 184, 185, 187, 196, 200,
 220, 223, 226
 discursif 117, 187, 188
 pragmatique 184, 185, 321, 322, 339
implicite (adjectif)
 conditions de production 310
 lien 313
 marque de cohésion 311
inférence 12, 68, 70, 71, 79, 81, 84, 96, 112,
 115, 194, 202, 255
initiatif ☞ *tour de parole*
instruction 52, 55, 86, 120, 183, 211

instructionnel

sens 2, 11, 20, 39, 70, 86, 100, 135, 179,
185, 201, 207, 2015, 2017, 2019, 225,
226, 230, 235, 251, 266

intonatif

contour 66
modèle 17
paragraphe 56
signe 57

intonation 16, 17, 33, 37, 53, 64, 74-79, 111,
112, 114, 139, 149, 150, 164, 245,
254, 267, 288-290, 311

L

locution 128, 138, 139, , 140, 141, 149, 233,
247, 253, 254, 255, 256, 257, 259,
260, 261, 263, 310, 312, 324, 326,
341, 342, 343

M

mémoire 12, 13, 28, 29, 34, 35, 37-39, 46,
57, 78, 81, 93, 94, 95, 259, 312
métadiscursif 130, 135, 195, 217, 223, 225,
230, 239
modalisateur 14, 19, 30, 40, 59, 75, 78, 108,
110, 115-117, 120, 134, 141, 226, 257,
263, 268, 273, 274, 275, 278, 286,
309, 310, 318, 318
modalisation 1, 16, 30, 36, 53, 61, 75, 78,
105, 107, 108, 111-117, 120, 127, 207,
256, 269, 274-277, 281, 301, 307,
309, 310, 333, 349
monologal 41
monologue 4, 36, 40, 41, 47, 52, 156-158,
325, 331, 337, 338, 342, 343, 346,
350, 351
morpho-syntaxique 16, 20, 56, 57, 81
morphologique 16, 19, 21, 57, 134, 139
morphologiquement 128, 264, 284

N

norme 33, 44, 45, 72, 78, 351

O

oral 1, 10, 14, 18, 19, 29, 33, 34-36, 38, 41-
48, 52, 53, 55, 56, 64, 79, 119, 141,
307, 318, 321, 350, 351

formel 119

représenté 1, 18, 195, 196

préparé 155, 157, 317

spontané 1, 17, 36, 37, 39, 119, 129, 155,
298, 312, 317

oralité 33, 34, 46, 52, 197, 215

ouverture 10

d'un nouveau thème 246

d'un tour de parole 138, 170, 184, 188,
192, 220, 221, 229, 267, 272, 307, 324

d'une unité prédicative 167

P

parenthétique

ajout 204

segment 180, 224

statut 204

unité prédicative 60, 204, 205,

pause 37, 47, 64, 151, 195, 288, 329

pause-silence 65, 164, 174-176, 213,
237, 247

perceptive

evidence 145, 149, 213, 215, 217, 218,
219, 230, 255, 267, 268, 274, 278,
308, 310

périphérie d'une unité prédicative 170, 207,
290, 304, 305

droite d'une unité prédicative 167, 174,
269, 288, 291, 298, 304

gauche d'une unité prédicative 173, 174,
187, 197, 201, 202, 203-206, 209,
271, 274, 275, 278, 291, 298, 312


périphérique

élément 56, 290, 304, 312, 350,
unité 289

phrase 11, 16, 24, 27, 39, 45, 53-60, 65, 69,
84-86, 92, 96, 70, 76, 77, 79, 106,
112, 128, 141

averbale 58

mot-phrase 22, 135, 139, 265, 266, 269,
 270, 282, 284, 287
 phrastique
 structure 18, 22, 54, 55, 56, 92, 112, 127,
 172, 290
 planification 37, 46, 47, 52, 67, 175, 311,
 312
 polyphonie 105, 106, 108, 111, 293, 296,
 299, 305, 327-329, 344
 polyphonique
 phénomène 300
 segment 296, 297, 305, 375
 positionnement
 du locuteur 1, 2, 23, 78, 106, 107, 114,
 191, 218, 223, 230, 274, 308, 309,
 310, 349, 350
 pragmatization 14, 17, 18, 19, 20, 21,
 25, 114, 127, 265, 271, 285, 349
 pragmatized 272
 prédicat 58, 59, 62, 63, 181
 averbal 61, 149, 199, 200, 213, 214, 216,
 219, 229, 254, 264, 269, 270, 290
 verbal 58, 61, 208, 212
 prédication 2, 18, 25, 56, 58, 82, 127, 136,
 207, 209, 213, 214, 221- 226
 averbale 18
 marqueur de 59, 61, 99, 145, 168, 174,
 201, 214, 215, 216, 219, 267, 273,
 282, 286, 290, 293
 seconde 61
 support de 62, 63, 98, 99, 213, 215, 266,
 267, 284
 procédural
 sens 16, 17, 127, 210, 211, 245, 247,
 248, 257, 261, 308, 309
 procédure 95, 99, 192, 193, 208, 217, 228,
 230
 projectif 225
 projection 81, 99, 119, 120, 185, 192, 194,
 201, 212, 236, 274, 278, 312
 projective
 locution 257
 unité 230, 289, 312
 valeur 278

progression
 du dialogue 187
 du discours 16, 142, 224, 225, 258, 309,
 310
 principe de 83
 proposition 12, 21, 39, 58, 83, 85, 100, 129
 principale 177
 subordonnée 177
 propositionnel
 acte 79
 contenu 2, 13, 16, 17, 20, 70, 71, 107,
 113-116, 127, 134, 145, 184, 189,
 192, 194, 207, 219, 220, 221, 222,
 225-227, 236, 242, 257, 264, 274-277,
 290, 291, 298, 299, 313, 338, 339
 relateur 13
 sens 20, 139, 189
 prosodie 3, 16, 29, 46, 51, 53, 56, 57, 64,
 65, 66, 75, 111, 119, 149, 150, 151,
 164, 168, 170, 174, 175, 176, 179, 182,
 197, 203, 230, 231, 235, 245, 263,
 271, 278, 239, 359
 prospectif  renvoi

R

recteur
 faible 282, 288, 291
 verbe 209, 229
 rection 57
 unité de 57
 rectionnelle
 dépendance rectionnelle 57, 59, 98
 dépendance non rectionnelle 56, 57, 67,
 80, 81, 112, 168
 unité 57
 référence 70, 93, 95, 97, 98
 référentiel
 contenu 93, 113
 lien 91, 85
 plan 18, 19, 79
 processus 86, 92, 95, 97
 tissage référentiel du discours 35
 référentielle
 chaîne

continuité 38, 83, 84
 expression 38, 96, 97, 100, 109, 205, 308,
 redondance 36
 saillance 94
 renvoi 99, 100, 146, 308
 au dire 225, 323, 325, 340, 342
 au dit 96, 226, 323, 325, 340, 342
 prospectif 206, 208, 225, 226, 228, 233, 238, 261
 résomptif 91, 120, 191, 207, 234, 245
 rétrospectif 183, 220, 234, 245, 261
 reprise 38, 96, 97, 138, 287, 288, 296
 résomptivité 30, 91
 rhétorique (nom) 42, 43-45
 rhétorique (adjectif)
 argument 293, 305
 composante 11
 question
 stratégie 42
 technique 43
 tradition 42, 43
 rétroactif 135, 255
 rétroactive
 modalisation rétroactive 117, 218, 269, 270, 274, 277, 279, 289, 292, 301
 rétrojection 81, 82, 120, 183, 190, 197, 201, 207, 208, 210, 230, 231, 256, 269, 278, 286
 rétrospectif ↗ *renvoi*

S

sens
 discursif 91, 193, 231, 256, 260, 261, 265, 298
 instructionnel / procédural 2, 11, 20, 70, 100, 127, 135, 183, 185, 201, 207, 210, 211, 215, 217, 219, 225, 226, 230, 235, 245, 247, 248, 251, 257, 261, 266
 lexical 17, 69, 70, 127, 298, 308, 309, 349
 littéral 70, 72, 77, 184, 192,
 non-littéral 70

segmentation 18, 19, 34, 39, 40, 53, 56-58, 65, 75, 78, 79, 150, 164, 172, 229, 312, 350
 séquentialité 39, 52
 spontané
 oral spontané ↗ *oral*
 spontanéité 42, 44, 45, 311, 324, 332
 structure
 argumentale 113
 des énoncés 16, 99
 du dialogue 80, 134, 246
 du discours 10, 11, 13, 14, 29, 37, 46, 51-53, 80, 82, 86, 134, 311, 350
 du monologue 41
 grammaticale 85
 informationnelle 45, 183
 linguistique 51
 phrastique 18, 21, 22, 54-56, 112, 127, 172, 290
 prosodique 46-47, 64
 rhétorique 43
 sémantico-pragmatique 67
 syntaxique 46-47, 51, 57, 58, 109, 111, 312, 324
 verbale 23,
 subjectivité 116, 229
 du locuteur 1, 51, 53, 105, 107, 108, 116, 183
 marque de 106, 109, 110-112, 115, 229
 subjectif
 marqueur 26
 positionnement / jugement 1, 107, 114, 117, 174, 267, 268, 276, 278, 279, 293, 305, 308-310, 350
 sème 109, 110, 116,
 signal 132
 terme 109
 syntaxe
 interface syntaxe / discours 3, 18
 interface syntaxe / prosodie 57
 syntaxe de dépendance 21, 54, 81, 98, 268
 syntaxique
 ambiguïté 172

ancrage 74, 111, 134, 273
articulation 3, 37, 121, 288
autonomie ☞ *autonomie*
catégorie 15, 16, 92, 97,
composante syntaxique du discours 3,
52, 80, 120, 305, 313, 350
constituant 182
construction 270,
critère 4, 53, 113, 146, 230
dépendance ☞ *dépendance*
fonction 62
intonosyntaxique 57
macro-syntaxique 12, 57, 81, 82
morpho-syntaxique 16, 20, 21, 56, 57
paradigme 38, 81
perspective 3, 14, 39, 56, 58, 68, 145
propriété 2, 19, 20, 26, 48, 91, 98, 105,
112, 141, 145, 167, 173, 183, 185,
187, 197, 199, 200-205, 208-211, 214-
216, 219, 228, 231, 263, 264, 269,
278, 281, 282, 287, 290, 304, 349, 350
règle 39, 71
segmentation 312
structuration ☞ *structure*
unité 53-59, 68, 130, 213, 350

T

temporalité 34, 46, 52, 215
texte 23, 26, 41, 42, 43, 46, 47, 51, 52, 56,
83, 85, 92
textuel
connecteur 2, 18, 21, 24, 349
fonction 138
macro-textuel
plan 17
para-textuelle
organisation 35
propriété 52
référent 38
réorientation 137
théorie textuelle 83, 91, 92

tour de parole
initiatif 186, 192, 321, 322, 338, 339
réactif 173, 179, 184, 236, 321, 322, 338,
339

V

validation 81, 140, 187, 195, 212, 218,
2019, 220, 248, 249, 260, 261, 308,
309, 310, 323, 325, 340, 342
factice 115
partielle 137, 211, 218, 222, 223, 225,
228, 236, 239, 241, 251, 253, 261,
308, 312, 323, 325, 327, 340, 342
variation 4, 33, 35, 37, 145, 318, 337, 341,
343, 344, 345
verbal
constituant 209
para-verbal 74, 75, 114
prédicat ☞ *prédicat*
non verbal 12, 75
tiroir verbal 110, 11
verbale
catégorie 2
communication 35
expression 78
locution 140, 149
production 40, 53, 67, 72, 80
phrase ☞ *phrase*
séquence 52
structure ☞ *structure*
verbe 17, 19, 57, 58, 59, 64, 73, 107, 109,
182, 191, 209, 210, 227, 228, 229, 292

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	III
Abstract	V
Remerciements	VII
Sommaire	IX
Liste des abréviations	XI
INTRODUCTION	1
I. CADRE THÉORIQUE POUR UNE ANALYSE DES MARQUEURS RÉSUMPTIFS	5
1. LES MARQUEURS DISCURSIFS	7
1.1 Diversité terminologique.....	9
1.2 Brève histoire d'un objet d'étude.....	9
1.2.1. Les années 1970-1980	10
1.2.1.1 Elisabeth Gülich	10
1.2.1.2 Antoine Auchlin.....	10
1.2.1.3 Eddy Roulet.....	11
1.2.1.4 Jean-Claude Anscombe	11
1.2.1.5 Oswald Ducrot.....	11
1.2.1.6 Alain Berrendonner	12
1.2.1.7 Jacques Moeschler.....	13
1.2.2. Les années 1990 jusqu'à présent	14
1.2.2.1. Deborah Schiffrin : les marqueurs déictiques	14
1.2.2.2. Bruce Fraser : les marqueurs cohésifs.....	15
1.2.2.3. Jocelyne Fernandez : les « particules énonciatives »	16
1.2.2.4. Maj-Britt Modgaard Hansen : élargissements des définitions.....	17
1.2.2.5. Gaétane Dostie : une théorie des marqueurs discursifs.....	17
1.2.2.6. Florence Lefevre : prédication et segmentation du discours.....	18
1.3. Définition et propriétés	19
1.3.1. Des unités pragmatiques	19
1.3.2. Propriétés sémantiques	20
1.3.3. Propriétés syntaxiques	21
1.3.4. Propriétés morphologiques	21
1.4. Typologie des marqueurs	21
1.5. Les marqueurs discursifs résumptifs.....	24
1.5.1. Approche de Florence Lefevre.....	24
1.5.1.1. Choix terminologique.....	24
1.5.1.2. Propriétés et classification.....	25
1.5.2. Approches antérieures.....	26
1.5.2.1. Stephen Levinson	26
1.5.2.2. Deborah Schiffrin	27
1.5.2.3. Alain Berrendonner	28
1.5.2.4. Anne Beaulieu-Masson.....	29

1.5.3. Défis théoriques et descriptifs	29
2. MARQUEURS RÉSUMPTIFS ET SOUS-GENRES D'ORAL	31
2.1. Le domaine de l'oral	33
2.2. Caractéristiques définitoires de l'oral	34
2.2.1 Le canal.....	34
2.2.2. L'articulation du flux de parole	34
2.2.3. La temporalité linéaire et la mémoire	34
2.2.4. La co-énonciation	35
2.2.5. L'ancrage dans une situation de communication	35
2.2.6. Types de discours oral.....	36
2.3. L'oral spontané en interaction	37
2.3.1. Planification, structure et articulation.....	37
2.3.2. Ratures et hésitations	37
2.3.3. Limites de la mémoire et redondance.....	38
2.3.4. Séquentialité du discours en interaction	39
2.3.5. Balisage.....	39
2.3.6. Multimodalité de l'interaction	40
2.4. Le monologue formel.....	40
2.4.1. Principes constitutifs du monologue.....	40
2.4.2. La contrainte générique	41
2.4.3. La tradition rhétorique	43
2.4.4. Pratiques et normes contemporaines	45
2.4.5. La compétence générique	46
2.5. Hypothèses de recherche.....	47
3. LA STRUCTURATION DU DISCOURS	49
3.1. La notion de discours	51
3.2. Structuration syntaxique du discours	53
3.2.1. Panorama des modèles de segmentation du discours	53
3.2.1.1. La phrase	54
3.2.1.2. L'énoncé	54
3.2.1.3. Les unités prosodiques	56
3.2.1.4. Les unités syntaxiques.....	56
3.2.1.5. Congruence syntaxe-prosodie	57
3.2.1.6. Congruence prosodie-pragmatique.....	57
3.2.2. L'approche syntaxique : le critère de la prédication	58
3.2.2.1. L'unité prédicative autonome	58
3.2.2.2. L'unité prédicative partiellement autonome	60
3.2.2.3. L'unité non prédicative.....	60
3.2.2.4. Les degrés d'autonomie des unités minimales	61
3.2.2.4.1. L'autonomie syntaxique	61
3.2.2.4.2. L'autonomie contextuelle.....	62
3.2.2.4.3. L'autonomie sémantique	62
3.2.2.4.4. Autonomie syntaxique et sémantique mais non contextuelle.....	63
3.2.2.4.5. Autonomie syntaxique mais ni sémantique, ni contextuelle	63
3.3. Structuration prosodique du discours.....	64
3.3.1. Le groupe accentuel.....	64
3.3.2. Le phrasé.....	65

3.3.3. Les pauses-silences	65
3.3.4. La mélodie et le contour mélodique	65
3.3.5. Rapports de dépendance prosodique	66
3.4. Structuration sémantico-pragmatique du discours	67
3.4.1. Construction du sens	68
3.4.1.1. Signification, sens et référence	69
3.4.1.2. Sens lexical vs sens instructionnel	70
3.4.1.3. Sens littéral vs sens non littéral	70
3.4.1.4. La notion d'inférence	70
3.4.1.5. La question de l'implicite	71
3.4.1.6. L'implicite discursif ou pragmatique	72
3.4.1.7. L'implicite linguistique	72
3.4.1.8. Le para-verbal et le non verbal	75
3.4.2. Segmentation pragmatique	78
3.4.2.1. L'acte de langage, unité de communication	79
3.4.2.2. Le tour de parole, unité de l'interaction	79
3.4.3. Relations pragmatiques	80
3.4.3.1. L'attente	80
3.4.3.2. Projection et rétrojection	81
3.5. Propriétés du discours : pertinence, cohérence et cohésion	82
3.5.1. La pertinence	82
3.5.2. La cohérence	83
3.5.3. La cohésion	85
4. RÉSUMPTIVITÉ ET MARQUEURS : PROBLÈMES THÉORIQUES	89
4.1. Définition de la résumptivité	91
4.2. Domaine d'application	92
4.3. La théorie textuelle	92
4.3.1. Opposition anaphore / deixis	93
4.3.2. Deixis et mémoire	93
4.4. La théorie mémorielle	94
4.5. La perspective scalaire	95
4.6. Identité catégorielle des anaphoriques	96
4.6.1. Anaphoriques prototypiques	96
4.6.2. Expressions référentielles et catégories grammaticales	97
4.6.3. Unités pragmatiques et rapport à la référence	98
4.7. Quid des renvois résumptifs ?	98
4.7.1. Le renvoi comme deixis discursive	100
4.7.2. Deixis prospective et deixis rétrospective	101
5. MARQUEURS RÉSUMPTIFS ET MODALISATION	103
5.1. Instances énonciatives	105
5.2. Voix énonciatives et polyphonie	106
5.3. Modus et dictum	106
5.4. Modalité et modalisation	107
5.5. Typologie des modalisateurs	108
5.5.1. Inscription paradigmatique de la subjectivité	109
5.5.1.1. Les subjectivèmes	109

5.5.1.2. Tiroirs verbaux.....	110
5.5.2. Inscription syntagmatique de la subjectivité.....	111
5.5.2.1. La focalisation.....	111
5.5.2.2. La place de l'adjectif épithète.....	111
5.5.2.3. Les adverbes.....	112
5.5.2.4. L'intonation.....	114
5.5.2.5. Les marqueurs discursifs.....	114
5.6. Modalisation du dit et du dire.....	115
5.7. Marqueurs résomptifs et modalisation.....	116
DISCUSSION ET SYNTHÈSE	119
II. OUTILS ET MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE	123
1. PRÉSENTATION DES MARQUEURS ANALYSÉS	125
1.1. Les formes soumises à l'analyse.....	127
1.2. Les marqueurs : état de l'art.....	128
1.2.1. Eh bien.....	128
1.2.1.1. Valeurs en discours et distribution.....	128
1.2.1.2. Variantes.....	130
1.2.1.2.1. Et bien.....	130
1.2.1.3.2. Eh ben.....	131
1.2.1.2.3. Hé bien.....	133
1.2.2. Bon.....	133
1.2.2.1. Valeurs en discours et distribution.....	134
1.2.2.2. Domaine collocatif.....	138
1.2.3. Sérieux.....	138
1.2.4. D'accord.....	139
1.2.5. Bien sûr.....	140
2. ÉTUDE QUALITATIVE	143
2.1. Objectifs et méthode.....	145
2.2. Présentation des corpus exploités.....	146
2.2.1. CFPP 2000.....	146
2.2.2. CLAPI.....	147
2.2.3. ESLO 1 & ESLO 2.....	147
2.2.4. MPF.....	147
2.3. Tri des occurrences.....	147
2.4. Contexte long et multimodalité.....	149
2.5. Le paramètre prosodique.....	149
2.6. Présentation des occurrences.....	150
2.7. Conventions de transcription.....	151
3. ÉTUDE QUANTITATIVE	153
3.1. Objectifs.....	155
3.2. Constitution des corpus spécialisés.....	155
3.3. Métadonnées.....	158
3.3.2. Conférences.....	160

3.2.3. Allocutions.....	162
3.4. Paramètre prosodique.....	164
3.5. Problèmes de transcription.....	164

III. LES MARQUEURS RÉSUMPTIFS, ENTRE SYNTAXE ET DISCOURS 165

1. EH BIEN 167

1.1 Analyse syntaxique	167
1.1.1. Frontière gauche des unités prédicatives autonomes.....	167
1.1.1.1. En début de tour de parole.....	167
1.1.1.2. Devant une unité prédicative inachevée.....	169
1.1.1.3. Dans la périphérie étendue d'une unité prédicative	170
1.1.1.4. Après la répétition d'une question.....	173
1.1.1.5. À l'intérieur d'un tour de parole.....	173
1.1.1.5.1. [UPA eh bien UPA]	173
1.1.1.5.2. [UPPA eh bien UPA]	176
1.1.1.5.3. [UNP eh bien UPA].....	177
1.1.2. Frontière gauche des unités prédicatives partiellement autonomes.....	177
1.1.2.1. [eh bien + UPPA], où l'UPPA dépend du contexte gauche	177
1.1.2.2. En début de tour de parole, {eh bien + [UPPA + UPA]}	178
1.1.2.3. Au sein d'un tour de parole, {UPA + eh bien + [UPPA + UPA]}	179
1.1.2.4. UPA eh bien UPPA, où l'UPPA est une relative.....	181
1.1.3. À l'intérieur d'une unité prédicative partiellement autonome.....	182
1.1.4. Bilan.....	182
1.2. Analyse syntaxique et sémantico-pragmatique	183
1.2.1. Observations préliminaires.....	183
1.2.2. Le marqueur indexe un implicite pragmatique.....	184
1.2.2.1. Eh bien ouvre un tour de parole réactif	184
1.2.2.2. Eh bien ouvre un tour de parole initiatif.....	186
1.2.2.3. Eh bien et la deixis factice.....	188
1.2.3. Le marqueur indexe un contenu propositionnel	189
1.2.3.1. Eh bien renvoie à une ou plusieurs UPA	189
1.2.3.2. Eh bien renvoie à une UPPA	191
1.2.3.3. Eh bien renvoie à une UNP	192
1.2.4. Le marqueur indexe un sous-entendu.....	192
1.2.4.1. En ouverture d'un tour de parole initiatif.....	192
1.2.4.2. Au sein d'un tour de parole, eh bien renvoie à une UPA.....	194
1.2.5. Eh bien / eh ben : variantes (occasionnellement) allomorphes ?.....	194
1.2.6. Frontière du discours rapporté.....	196
1.3. Synthèse et bilan	197

2. BON 199

2.1 Analyse syntaxique	199
2.1.1. Bon, emploi isolé.....	200
2.1.2. Bon frontière gauche des unités prédicatives autonomes.....	201
2.1.2.1. En début de tour de parole.....	201
2.1.2.2. [UPA bon UPA]	202
2.1.2.3. [UPA inachevée bon + UPA].....	204
2.1.2.4. Bon frontière gauche d'une UPA parenthétique.....	204
2.1.3. Frontière gauche des unités prédicatives partiellement autonomes.....	205

2.1.3.1. UPA + {bon + [UPPA + UPA]}	205
2.1.3.2. [Bon + UPPA]	206
2.1.3.3. L'UPPA segment de discours rapporté	209
2.1.3. À l'intérieur d'une unité prédicative	209
2.1.3.1. Entre un verbe et un attribut du sujet	210
2.1.3.2. Devant un complément valenciel	210
2.1.4. Bon et la reformulation d'une unité prédicative	212
2.1.5. Prédicat averbal partiellement autonome ?	213
2.1.5.1. Inséré dans un tour de parole	213
2.1.5.2. En début de tour de parole	214
2.1.5.3. Coordinné à une UPA	215
2.2. Analyse syntaxique et sémantico-pragmatique	217
2.2.1. Deixis retrospective	218
2.2.1.1. Bon indexe et valide une évidence perceptive	218
2.2.1.2. Bon indexe et valide un contenu propositionnel	219
2.2.1.2.1. En ouverture de tour de parole	220
2.2.1.2.2. À l'intérieur d'un tour de parole, entre deux unités prédicatives	220
2.2.1.3. Bon indexe et valide partiellement un contenu propositionnel	220
2.2.1.3.1. En ouverture d'un tour de parole	221
2.2.1.3.2. À l'intérieur d'un tour de parole, entre deux unités prédicatives	222
2.2.1.4. Bon métadiscursif	223
2.2.1.4.1. Au sein d'une unité prédicative	223
2.2.1.4.1. Après une UPA inachevée	224
2.2.2. Deixis prospective	225
2.2.2.1. Renvoi prospectif au dire	225
2.2.2.2. Renvoi prospectif au dit	226
2.2.2.3. Renvoi prospectif et valeur métadiscursive	228
2.2.3. Emploi non déictique : frontière du discours rapporté	228
2.4. Synthèse et bilan	229
2.5. Domaine collocatif du marqueur résomptif	231
2.5.1. Co-occurrences discursives	233
2.5.1.1. Euh bon	233
2.5.1.2. Là bon	233
2.5.1.3. Voilà bon	234
2.5.1.4. Bon après	234
2.5.2. Semi-figement	235
2.5.2.1. Bon mais	235
2.5.2.2. Et bon	237
2.5.2.3. Alors bon	238
2.5.2.4. Puis bon	242
2.5.2.5. Après bon	243
2.5.2.6. Bon alors	246
2.5.2.7. Bon allez	248
2.5.2.8. Enfin bon / 'fin bon	250
2.5.2.9. Oui bon	252
2.5.3. Locutions discursives	253
2.5.3.1. Ah bon	254
2.5.3.2. Bon ben	255
2.5.3.3. Mais bon	257
2.5.4. Bilan sur bon + collocatif	260

3.1 Analyse syntaxique	263
3.1.1. Emploi autonome.....	264
3.1.1.1. Tour de parole à lui seul	264
3.1.1.2. Avec d'autres UNP	265
3.1.1.3. En ouverture d'un tour de parole.....	267
3.1.1.4. Frontière droite d'une unité prédicative	269
3.1.2. Emploi partiellement autonome.....	271
3.1.2.1. Périphérie gauche d'une unité prédicative	271
3.1.2.1.1. En ouverture de tour de parole	272
3.1.2.1.2. Entre deux unités prédicatives.....	273
3.2. Analyse syntaxique et sémantico-pragmatique	274
3.2.1. Deixis prospective	274
3.2.1.1. Sérieux indexe un contenu propositionnel	275
3.2.1.2. Sérieux indexe un acte illocutoire	275
3.2.2. Deixis retrospective	276
3.2.2.1. Sérieux indexe un contenu propositionnel	276
3.2.2.2. Sérieux indexe un acte illocutoire	277
3.2.2.3. Sérieux indexe une évidence perceptive.....	278
3.3. Bilan sur sérieux	278
4. D'ACCORD ET BIEN SÛR	281
4.1. Analyse syntaxique	282
4.1.1. Emplois isolés : tours de parole à eux seuls	282
4.1.2. En début de tour de parole, suivis d'une unité prédicative autonome.....	285
4.1.3. Fin de tour de parole, périphérie droite d'une unité prédicative	288
4.1.4. Insérés dans le discours, entre deux unités prédicatives.....	290
4.1.4.1. Dans la périphérie gauche d'une unité prédicative.....	291
4.1.4.2. Dans la périphérie droite d'une unité prédicative.....	291
4.1.5. À l'intérieur d'une unité prédicative	292
4.2. Analyse sémantico-pragmatique	293
4.2.1. Expression de l'assentiment	293
4.2.1.1. Réponse à un énoncé à valeur interrogative	294
4.2.1.2. Réponse à un énoncé à valeur assertive	295
4.2.1.3. Assentiment et segments polyphoniques de reprise	296
4.2.2. Expression de l'assentiment formel.....	297
4.2.3. D'accord, marqueur d'appel à l'écoute	298
4.2.4. D'accord, opérateur de polyphonie	299
4.2.5. Bien sûr et le consensus factice	301
4.2.5.1. Deixis rétrospective	301
4.2.5.2. Deixis prospective	303
4.2.6. Bilan sur d'accord et bien sûr	304
5. SYNTHÈSE	307
5.1. La cohésion	307
5.1.1. Liens entre les tours de parole	308
5.1.2. Liens à l'intérieur des tours de parole	308
5.1.3. Liens entre le discours et la situation de communication	308
5.2. Le balisage	309
5.2.1. Rapports de pertinence	309

5.2.2. Rapports sémantiques	309
5.3. La modalisation.....	309
5.3.1. Validation.....	310
5.3.2. Assentiment	310
5.3.3. Assentiment partiel et position réservée du locuteur	310
5.3.4. Modalisation épistémique.....	310
5.4. La co-énonciation.....	310
5.4.1. Orientation du discours vers l'allocutaire.....	311
5.4.2. Inclusion de l'allocutaire dans le discours.....	311
5.5. La spontanéité	311
5.5.1. Planification en temps réel	312
5.5.2. Retours sur le discours en temps réel	312
5.5.3. Segmentation syntaxique de la chaîne parlée	312
5.5.4. Articulation pragmatique du discours.....	313

IV. LES MARQUEURS RÉSUMPTIFS, DE L'ORAL SPONTANÉ À L'ORAL PRÉPARÉ **315**

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES **317**

1. VARIATION ET GENRES DE L'ORAL **319**

1.1. Entretiens vs conférences.....	321
1.2. Conférences vs allocutions.....	332
1.3. Bilan	333

2. VARIATION MICRO-DIACHRONIQUE **335**

2.1. Enjeux des diachronies courtes	337
2.2. Échantillon et représentativité.....	337
2.3. Eh bien	338
2.4. Bon.....	340
2.5. D'accord.....	343
2.6. Bien sûr	345
2.7. Bilan et hypothèses de recherche	347

CONCLUSION **349**

Bibliographie	353
Index des noms	365
Index des notions	369
Table des matières	377
Liste des figures	385
Liste des tableaux	387
Annexes	389

LISTE DES FIGURES

Fig. 1. Typologie des marqueurs discursifs (Dostie 2004 : 46)	22
Fig. 2. Les marqueurs comme repères contextuels (Schiffrin, 1987 : 342)	28
Fig. 3. Contours mélodiques annotés à partir de la courbe mélodique (Martin, 2018 : 104)	67
Fig. 4. « Dog Linguistic Séminar » (Marck Parisi, 2000)	77
Fig. 5. Les trois éléments de l'anaphore (Maillard, 1974 : 56)	91
Fig. 6. Deixis mémorielle et deixis amémorielle (Fraser & Joly, 1980)	94
Fig. 7. La modalisation comme polyphonie (Vion, 2004 : 102)	108
Fig. 8. Le sémantisme des adjectifs (Kerbrat-Orecchioni, 2002 [1980] : 94)	110
Fig. 9. Classification des adverbes (Nølke, 1993 : 27)	113
Fig. 10. Taxinomie de la combinatoire des marqueurs discursifs (Waltereit, 2007)	231

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Présentation des corpus d'entretien ESLO 1 & ESLO 1	155
Tableau 2. Présentation des corpus de conférences ESLO 1 & ESLO 1	156
Tableau 3. Durée des enregistrements entretiens & conférences ESLO 1 / ESLO 1	156
Tableau 4. Corpus d'allocutions ESLO 1	157
Tableau 5. Métadonnées ESLO1_ENT_001 ESLO1_ENT_001	158
Tableau 6. Métadonnées ESLO1_ENT_003 ESLO1_ENT_003	159
Tableau 7. Métadonnées ESLO2_ENT_1001	159
Tableau 8. Métadonnées ESLO2_ENT_1003	160
Tableau 9. Métadonnées ESLO1_CONF_505	160
Tableau 10. Métadonnées ESLO1_CONF_503	161
Tableau 11. Métadonnées ESLO2_CONF_1241	161
Tableau 12. Métadonnées ESLO2_CONF_1242	162
Tableau 13. Métadonnées ESLO2_DISC_1237	162
Tableau 14. Métadonnées ESLO2_DISC_1238	163
Tableau 15. Métadonnées ESLO2_DISC_1239	163
Tableau 16. Domaine collocatif du marqueur résomptif bon	232
Tableau 17. Propriétés des collocations semi-figées de bon	261
Tableau 18. Répartition des marqueurs résomptifs dans les corpus interrogés	317
Tableau 19. Eh bien – Entretiens vs conférences 1970	321
Tableau 20. Eh bien – Entretiens vs conférences 2008-2012	322
Tableau 21. Bon – Entretiens vs conférences 1970	323
Tableau 22. Bon + collocatif – Entretiens vs conférences 2008-2012	324
Tableau 23. Bon – Entretiens vs conférences 2008-2010	325
Tableau 24. Bon + collocatif – Entretiens vs conférences 2008-2012	326
Tableau 25. D'accord – Entretiens vs conférences 1970	327
Tableau 26. D'accord – Entretiens vs conférences 2008-2012	328
Tableau 27. Bien sûr – Entretiens vs conférences 1970	330
Tableau 28. Bien sûr – Entretiens vs conférences 2008-2012	331
	387

Tableau 29. Eh bien dans des entretiens / micro-diachronie	338
Tableau 30. Eh bien dans des conférences / micro-diachronie	339
Tableau 31. Bon dans des entretiens / micro-diachronie	340
Tableau 32. Bon + collocatif dans des entretiens / micro-diachronie	341
Tableau 33. Bon dans des conférences / micro-diachronie	342
Tableau 34. Bon + collocatif dans des conférences / micro-diachronie	343
Tableau 35. D'accord dans des entretiens / micro-diachronie	344
Tableau 36. Bien sûr dans des entretiens / micro-diachronie	345
Tableau 37. Bien sûr dans des conférences / micro-diachronie	346

ANNEXES

EH BIEN

❖ **Devant ou l'intérieur d'un tour de parole réactif, indexe un implicite pragmatique**

ESLO1 ENT 001

OU : alors monsieur NPERS depuis quand habitez-vous à Orléans ?
BA725 : **eh bien** euh depuis l'âge de trois ans depuis ma plus petite enfance

OU : est-ce que vous pouvez me dire euh en quoi ça consistait le tour de France ?
BA725 : **eh bien**
BA725 : euh
OU : [pi :pronounce :instantaneous]
BA725 : à l'époque
BA725 : vous comprenez on cherchait à s'améliorer

OU : en quoi est-ce que ça consiste exactement ?
BA725 : **eh bien** je vais vous dire euh

BA725 : si vous voulez
OU : n'est-ce pas ?
OU : normale
BA725 : **eh bien**
BA725 : je vais vous expliquer ce que je ressens et ce que je pense que tous mes collègues ressentent

BA725 : euh voilà ce que je peux vous expliquer moi sur euh
BA725 : sur ce que je ressens du métier
OU : très bien oui
BA725 : oui
OU : **eh bien** euh
OU : y a de plus en plus de femmes mariées qui travaillent

OU : qu'est-ce que vous faites de votre temps libre monsieur NPERS ?
BA725 : **eh bien** j'aime la lecture

BA725 : évidemment c'est mon avis que vous me demandez hein ?

OU : bien sûr

BA725 : bon

BA725 : **eh bien** moi j'estime qu'ils ont pas assez de contact avec la vie réelle

OU : et comment est-ce qu'on pourrait

OU : enseigner

OU : cela

OU : [pi :pronounce :instantaneous] ?

BA725 : **eh bien** mais je crois

BA725 : qu'il y aurait quand même euh

BA725 : et puis alors le droit civique moi j'ai l'impression que

OU : oui pourquoi ça ?

BA725 : **eh bien** parce qu'ils se plaignent justement qu'ils

BA725 : ils s-

BA725 : c'est un campus

OU : qu'est-ce que c'est les fins de mois ?

BA725 **eh bien** c'est--à-dire que le client par exemple il est si vous posez qu'il a un budget
: de cent mille

❖ Frontière gauche d'une unité prédicative, entre deux unités prédicatives

ESLO1 ENT 001

OU : et qu'est-ce que vous pensez du latin à l'école ?

BA725 : ah ça je suis pas habileté à vous répondre

BA725 : euh d'après mes fils c'est valable parce que quand même c'est la c'est la la racine de notre langue quand même n'est-ce pas

BA725 : mais mes gosses en ont fait un peu

BA725 : moi **eh bien** évidemment je peux pas vous parler de ça puisque malheureusement je vous dis j'ai

BA725 : j'ai été qu'à l'école jusqu'à treize ans et j'ai jamais appris un mot de latin

BA725 : euh la semaine on vend huit à dix gigots par exemple **eh bien** vous savez vous en vendez autant

ESLO 1 ENT 003

DJ39 : euh je suis attaché dans le service de d'ophtalmologie des enfants malades où je vais deux matinées par semaine

DJ39 : **eh bien** parmi les externes que nous avons

DJ39 : il y a

DJ39 : euh deux garçons

DJ39 : pour sept filles

DJ39 : elle devrait recevoir le maximum d'enfants où c'est le plus pratique pour

DJ39 : les les parents et pour les enfants

DJ39 : **eh bien** elle refuse de les recevoir le le jeudi

DJ39 mon gamin l'aîné

DJ39 allait faire du football

DJ39 en bas de la rue des Charretiers

DJ39 sur l'initiative personnelle de son son instituteur

DJ39 **eh bien** il est obligé d'amener le ball- son ballon

DJ39 parce qu'il y avait pas de ballon à l'école primaire pour euh jouer au football

ESLO 1 CONF 503

503CONF à ça c'est un peu comme les moutons d'ailleurs en cas d'insomnie vous savez

503CONF on peut ou compter les moutons ou essayer

503CONF de faire le portrait mental de sa grand-mère

503CONF **eh bien**

503CONF euh de même dans la dans la reproduction d'un message oral n'est-ce pas ?

503CONF : [sanguinpur :prononce :instantaneous] c'était un seul mot ça voulait dire quelque chose une abstraction quelconque

503CONF : [rire :noise :instantaneous]

503CONF : euh mais en tout cas pas ce ce que ça signifiait enfin

503CONF : **eh bien** cette

503CONF : ça s- évidemment c'est à la frontière du comique

503CONF ce que les marins appelleraient des amers

503CONF n'est-ce pas ? ce qui sert à à à situer

503CONF euh à se situer par exemple dans le dans dans dans l'immensité b-

503CONF **eh bien** euh

503CONF ça ressemble assez assez

503CONF curieusement

503CONF à ce que euh Saussure appelle les structures le premier n'est-ce pas ?

503CONF : vous vous souvenez de ce qu'était l'enseignement secondaire y a trente ans
503CONF : enfin
503CONF : excusez-moi dix ans
503CONF : enfin moi c'est de là-haut
503CONF : **eh bien** euh l'enseignement secondaire de de autrefois
503CONF : euh euh
503CONF : les motivations étaient claires
503CONF : n'est-ce pas ?

ESLO 1 CONF 505

505CONF : je vais vous parler surtout
505LOC2 : bah bien sûr
505CONF : de ces écoles expérimentales
505CONF : parce que c'est là que j'ai été c'est ce que j'ai vu
505CONF : et puis parce que les autres
505CONF : **eh bien** elles en sont encore au vieux système d'autrefois
505CONF : c'est-à-dire d'avant la guerre de
505CONF : [conv :noise :instantaneous]
505LOC2 : soixante-dix

505CONF : parce que les enfants ne peuvent pas se fixer très longtemps
505CONF : et puis ils aiment bien ne pas s'ennuyer
505CONF : et comme il y a six séances par semaine
505CONF : **eh bien** ça devient très très vite fastidieux

505CONF euh ensuite dans les plus âgés
505CONF [rire :noise :begin] **eh bien** comme dans tous les pays du monde
505CONF [rire :noise :end]
505CONF n'ont pas tellement envie de parler

ESLO 2 CONF 1242

h_GB9 : Jean Garrigues vous l'avez peut-être noté
ch_GB9 : euh parle comme à Sciences Po
ch_GB9 : il met toujours l'accent tonique sur la première syllabe
ch_GB9 : **hé bien** si on a le texte de Bernard euh Gratuze ou celui de Jean Garrigues
ch_GB9 : on n'aura aucun moyen savoir que euh
ch_GB9 : Jean Guar- euh Bernard Gratuze ne prononce pas le E

ESLO2_DISC_1237

SGrouard: ne pleure pas petite fille
SGrouard: Orléans te murmure un je t'aime
SGrouard: venu du fond des âges et du fond des temps
SGrouard: **eh bien**
SGrouard: aujourd'hui
SGrouard: peuple d'Orléans
SGrouard: écoute

❖ **Devant un tour de parole initiatif, indexe un implicite pragmatique**

ESLO1 ENT 001

BA725 : oui bien sûr oui
OU : **eh bien**
OU : euh hum
OU : alors monsieur NPERS depuis quand habitez-vous à Orléans ?

BA725 : oui c'est tout ce que je vois
BA725 : à vous signaler
OU : **eh bien** on a beaucoup parlé des événements de mai dernier
BA725 : oui
OU : et moi je n'étais pas en France à
OU : l'époque
BA725 : oui
OU : alors euh est-ce que vous
OU : pourriez m'expliquer
BA725 : mai septembre
OU : ce qu'il s-
OU : s'est passé ?

❖ **À l'intérieur d'une unité prédicative (focalisation / rapport logique Q-P / Valeur conclusive - indexe un contenu propositionnel / un sous-entendu)**

CONF 1242

JGuarrigues : j'ai essayé de le montrer dans le livre
JGuarrigues : sur le mensonge
JGuarrigues : le travestissement
JGuarrigues : de la réalité
JGuarrigues : voir sur l'omission
JGuarrigues : **hé bien**
JGuarrigues : suscite
JGuarrigues : euh des dérives
JGuarrigues : suscite des dérives
JGuarrigues : populistes

ch_GB9 : alors dans tout ça vous avez dû noter que je vous ai parlé d'à peu près tout
ch_GB9 : sauf de ce que nous fabriquons concrètement
ch_GB9 : euh **hé bien** on va en parler maintenant

ch_GB9 : lorsque tout à fait à la fin de votre récit vous direz
ch_GB9 : et alors franchement le canard il passait pas
ch_GB9 : euh **hé bien** c'est pas exactement sous la même forme
ch_GB9 : que se présente le canard dont on parlait au début qui était dans la basse-cour

❖ **Frontière gauche d'une unité prédicative - introduit une réponse posé par le locuteur même**

ESLO2 CONF 1242

ch_GB9 : on ne travaille pas euh sur la génération automatique de textes par omission hein
ch_GB9 : autant de domaines sur lesquels on pourrait être
ch_GB9 : alors vous allez dire mais alors qu'est-ce qu'il reste ?
ch_GB9 : **hé bien** il reste tout sur quoi euh nous travaillons

BON

❖ **Validation retrospective début de tour de parole**

ESLO1 ENT 001

BA725 : évidemment c'est mon avis que vous me demandez hein ?
OU : bien sûr
BA725 : **bon**
BA725 : eh bien moi j'estime qu'ils ont pas assez de contact avec la vie réelle
BA725 : comprenez on on souffre à l'heure actuelle de regardez de plus en plus euh
BA725 : on va vers une technocratie euh

ESLO 1 ENT 003

DJ39 : parlons de choses actuelles

JR : **bon** je reviendrai dans

DJ39 : [rire :noise :instantaneous]

JR : cinq ans poser la même question sur le secondaire

DJ39 : tenez voulez-vous une euh une cigarette ?

JR : oui une

JR : mais ce cela

DJ39 : j'en j'ai une cartouche j'ai une cartouche en haut

JR : [pif :pronounce :instantaneous]

DJ39 : vous tracassez pas

JR : **bon** merci

ESLO1 CONF 505

505LOC2 : une fois que c'est cassé on commence à renforcer

505CONF : ah oui non mais ça je suis tout à fait d'accord

505LOC3 : on accentue la déchirure

505CONF : **bon** alors donc euh

505LOC2 : hm

505CONF : en ce qui concerne maintenant

Précision sur le classement de cette attestation : la conférencière est interrompue à la 11e minute par une auditrice ; elle se réapproprie la parole en validant l'étape précédente, afin de pouvoir continuer. Cette occurrence relève de ce fait d'une interaction spontanée et non pas d'un monologue ; elle ne sera pas incluse dans le décompte final.

ESLO 2 ENT 1003

ch_CD2 : très bien

ch_CD2 : [rire :noise :instantaneous] ça va oui oui

ch_CD2 : [rire :noise :instantaneous]

ENT_3INC : **bon** parfait donc je vais vous

ENT_3INC : euh

ENT_3INC : donner installer

ENT_3INC : donner un petit micro

ENT_3INC : à le mettre

ENT_3INC : tac-

ENT_3INC : **bon** je sais pas si c'est mieux mais c'est pas grave

ENT_3INC : on est vite euh de l'un à l'autre
ch_CD2 : hm hm hm
ENT_3INC : **bon** ça marche

ENT_3INC : euh à Tours vous disiez avec votre soeur
ch_CD2 : ouais
ENT_3INC : voilà
ch_CD2 : ouais ouais
ENT_3INC : **bon** ouais ça y est

ESLO2 CONF 1242

ch_GB9 : euh **bon** donc je vais m'en passer
ch_GB9 : je vais présenter mon travail en trois grandes parties donc quatre parce que

❖ Validation retrospective emploi isolé - tour de parole à lui seul

ESLO 1 ENT 003

JR : j'espère que non je suis très content que vous m'ayez posé cette question ça m'a permis de vérifier le niveau du son
DJ39 : **bon**

JR : j'ai l'impression que nous sommes dans la bonne position
DJ39 : **bon**

JR : par exemple du genre le Larousse gastronomique ou ?
DJ39 : non
JR : **bon**

JR : est-ce que vous avez le temps de faire des mots-croisés ?
JR : le temps ou la condition ?
DJ39 : oh jamais
JR : jamais
JR : **bon**

❖ Entre deux unités prédicatives - validation retrospective

ESLO 1 CONF 503

503CONF : je per- je vois
503CONF : euh un chêne un orme un hêtre un noisetier je vois un arbre
503CONF : **bon**
503CONF : autrement dit euh
503CONF : le caractère variable
503CONF : des éléments de la chose perçue
503CONF : ne nuit absolument pas à la perception de l'ensemble

503CONF : vous allez recomposer un discours
503CONF : qui dira la même chose
503CONF : d'une façon différente
503CONF : et où les supports les pivots seront identiques
503CONF : mais
503CONF : où le tissu conjonctif aura considérablement varié
503CONF : **bon**
503CONF : c'est-à-dire que
503CONF : euh je me suis permis de noter cela le je l'ai pris dans le Mialaret dans l'ouvrage que je vous ai cité

ESLO 1 CONF 505

505CONF : mais j'ai l'expérience
505CONF : j'ai assisté à plusieurs cours voilà
505CONF : **bon**
505CONF : et puis enfin j'ai un article tiré de la presse soviétique

505CONF oui enfin c'est aussi nous je trouve ça tout à fait tout à fait
505CONF [pi :pronounce :instantaneous]
505CONF **bon**
505CONF ensuite
505CONF donc la place de l'enseignement des langues

505LOC3 : alors qu'ils devraient être euh
505LOC3 : notés aussi bien sur la richesse de ce qu'ils ont dit
505LOC3 : sur le sur l'apport euh
505LOC3 : linguistique euh le vocabulaire et cetera
505LOC3 : sur la même sur la finesse des expressions employées
505LOC3 : sur la justesse des mots trouvés
505LOC3 : que
505LOC3 : sur la faute d'orthographe
505LOC3 : malencontreuse ou même sur un verbe irrégulier euh
505LOC3 : [conv :noise :instantaneous]
505LOC3 : [b :noise :instantaneous]
505LOC3 : **bon**
505LOC3 : alors voilà alors maintenant nous passons
505LOC3 : à la description
505LOC3 : d'un cours

505CONF : on donne des explications pour euh faire travailler les structures
505CONF : enfin c'est tout est très pragmatique
505CONF : [conv :noise :instantaneous]
505CONF : **bon**
505CONF : alors pour la connaissance orale

ESLO 2 CONF 1241

JGuarrigues : vous avez aussi Jeanne d'Arc
JGuarrigues : Ségolène Royal
JGuarrigues : c'est Jeanne d'Arc
JGuarrigues : c'est l'immaculée
JGuarrigues : [inaculée :pronounce :instantaneous] conception
JGuarrigues : c'est euh
JGuarrigues : la femme seule face aux
JGuarrigues : aux mammoths aux éléphants du
JGuarrigues : du Parti socialiste celle qui plane euh
JGuarrigues : euh sur le
JGuarrigues : sur la foule qui l'acclame dans les euh
JGuarrigues : dans les meetings
JGuarrigues : euh celle qui va euh
JGuarrigues : euh enfin qui se fait photographier avec un agneau
JGuarrigues : euh entre les mains
JGuarrigues : telle la bergère de Domrémy
JGuarrigues : **bon** les les
JGuarrigues : si vous voulez
JGuarrigues : les images ne sont pas innocentes dans une campagne électorale et tendent
JGuarrigues : à faire rejouer cette mythologie

❖ Validation partielle entre deux unités prédicatives - deixis re- trospective

ESLO 2 ENT 1003

ch_CD2 : les gens ils se rendent pas comptent mais euh c'était vraiment du boulot quoi
euh
ENT_3INC : ça vous plaisait ouais ouais
ch_CD2 : voire plus
ENT_3INC : oui par-
ch_CD2 : que d'autres matières
ENT_3INC : voilà on se dit théâtre **bon** c'est
ch_CD2 : ouais ouais non non on avait des
ch_CD2 : en fin d'année là pour le bac on avait des
ch_CD2 : répétitions qui se finissaient tard euh

ENT_3INC : [rire :noise :instantaneous] en fait j'avais un GPS
ch_CD2 : [pi :pronounce :instantaneous]
ENT_3INC : et euh
ENT_3INC : **bon** je sais pas trop par où il m'a fait passer puis à un moment j'ai
ENT_3INC : j'ai cru être perdue parce que j'étais à Saint-Jean-de-la-Ruelle alors j'ai dit
mince

ch_CD2 : je m'occupais des plus jeunes élèves
ch_CD2 : donc euh à partir de cinq six ans ouais
ENT_3INC : ouais
ch_CD2 : donc **bon** j'étais quand même en relation avec
ch_CD2 : des enfants

ch_CD2 : ils sont jeunes quand même
ch_CD2 : **bon** après ça leur apprend à peut-être gérer plus vite leur stress mais

ch_CD2 : j'y suis allée l'année dernière euh deux trois fois parce que j'ai des amis là-bas
ENT_3INC : ouais
ch_CD2 : donc euh **bon** c'était surtout pour faire la fête

ch_CD2 : ou- non je connais pas plus que ça
ENT_3INC : ouais
ch_CD2 : **bon** je saurais pas me repérer ouais oui

ch_CD2 : non ça me tarde **bon** c'est qu'après euh

ESLO2 CONF 1242

ch_GB9 : ils vont les transcrire
ch_GB9 : **bon** c'est des transcriptions faites par des Anglais
ch_GB9 : ils sont assez fautifs quand même faut bien le dire
ch_GB9 : mais quand même l'effort était louable

ch_GB9 : et inutile de vous dire que dans le Eslo deux il y a
ch_GB9 : et maintenant je vais vous poser une question qui peut-être et cetera
ch_GB9 : **bon** j'ai pas je prends pas l'accent anglais quand même pour la poser

❖ Validation partielle après une unité prédicative inachevée - deixis retrospective

ESLO 2 ENT 1001

ch_OB1 : parce que j'ai des copains de ma fille qui qui habitaient par là j'étais pas
ch_OB1 : j'étais souvent par là
ch_OB1 : euh donc Orléans **bon** peu importe
ch_OB1 : [e :noise :instantaneous] Orléans euh deux ans deux ans et demi
ch_OB1 : c'est ça ?

ch_OB1 : i- il il avait la marque la marque sur le front euh du mur tellement i- il était blo-
qué sur le
ch_OB1 : sur le truc donc euh il passait des des journées comme ça quoi
ch_OB1 : et euh c'était des périodes qui
ch_OB1 : et euh et **bon** qui faisaient
ch_OB1 : qui faisaient pas mal d'histoires chez eux et qui faisaient des trucs assez drôles i-

BV1 : l'âge que j'ai pas forcément de famille
ch_OB1 : ah ouais
BV1 : et puis
BV1 : je me dis que
ch_OB1 : bah ouais
BV1 : **bon** mademoiselle si mais

ESLO 2 ENT 1003

ENT_3INC : mais nous c'est pareil on essaie de
ENT_3INC : mais **bon** petit à petit en fait c'est un tout petit micro cravate donc on on l'ou-
blie en fait assez vite

ch_CD2 : souvent enfin les les les comédiens c'est
ch_CD2 : **bon** ils sont sensibles tout ça ils réagissent au quart de tour euh

❖ Portée métadiscursive après une unité prédicative - deixis re- trospective

ESLO 1 ENT 003

JR : et en général dans votre famille qui est-ce qui se sert le plus souvent du dictionnaire
ou des dictionnaires ?
JR : **bon**
JR : point d'interrogation

(Précisions sur le classement de cette attestation : le locuteur hésite à répondre à la question posée par l'interviewer ; pour interrompre le silence, l'interviewer enchaîne par « bon point d'interrogation »,

comme une précision pour réitérer la question ; nous l'avons de ce fait classée parmi les renvois rétrospectifs avec une visée métadiscursive)

❖ **Deixis prospective renvoi au dit**

ESLO1 ENT 001

OU : qu'est-ce que c'est les fins de mois ?

BA725 : eh bien c'est--à-dire que le client par exemple il est si vous posez qu'il a un budget de cent mille

BA725 : **bon** il va manger quatre-vingt-dix mille dans les les vingt ou vingt-deux premiers jours

BA725 : et puis huit jours

BA725 : il reste avec dix mille

ESLO 2 ENT 1003

ch_CD2 : j'aimerais être

ch_CD2 : à Tours parce que **bon** c'est pas loin de

ch_CD2 : d'Orléans ma soeur est déjà à Tours

ESLO 2 CONF 1241

JGuarrigues : l'homme de l'extériorité

JGuarrigues : l'homme qui nous venait des Etats-Unis et fort de son expertise

JGuarrigues : et qui euh

JGuarrigues : **bon** c'est

JGuarrigues : dont dont l'image dans la mythologie s'est un peu

JGuarrigues : écroulée sous le poids de

JGuarrigues : d'aut- de contingences

JGuarrigues : qui nous appartient pas ici

JGuarrigues : de d'analyser

❖ **Frontière du discours rapporté**

ESLO 2 ENT 1003

ch_CD2 : l'année dernière j'étais en fac et je me suis dit **bon** je vais euh

ch_CD2 : [bb :noise :instantaneous]

ch_CD2 : je vais me poser un peu

❖ **Bruit - emploi adjectival**

ESLO 1 ENT 001

BA725 : c'est un **bon** élément

BA725 : maintenant hein euh un **bon** chef peut gagner cent cinquante cent quatre vingt mille francs par mois

BA725 : ils sont d'un **bon** niveau

BA725 : et on euh un élément moyen peut faire un un **bon** manuel tout de même et il

BA725 : mais sinon à seize ans bah qu'est-ce que vous voulez à ce moment-là qu'il prenne un **bon** métier manuel euh j'en reviens toujours

ESLO 1 ENT003

JR : c'est dans le **bon** sens

JR : vous avez des ouvrages sur le français par exemple Grevisse Le **Bon** Usage ou des ?

ESLO 1 CONF 505

505CONF : rendent compte d'une classe en **bon** état

505CONF : c'est plein de **bon** sens qu'il y ait pas de

505CONF : le résumé de **bon** texte

ESLO 2 ENT 1001

ch_OB1 : [i :noise :instantaneous] c'est ça **bon** truc com-

ESLO 2 ENT 1003

ENT_3INC : je laiss- changer de sens oui c'est **bon** vous avez réussi à le

ENT_3INC : ça c'est plutôt aussi un **bon** point

ENT_3INC : ah ouais ça c'est plutôt un **bon** point pour vous quoi

❖ Emploi nominal

ESLO1 ENT003

ch_CD2 : mais c'est du **bon** quoi

BON ALORS

ESLO1 ENT 001

BA725 : c'est ça
OU : plus difficile à
BA725 : oui c'est possible
OU : oui
OU : **bon** alors je je vais d- vous poser des questions d'abord
OU : sur un
BA725 : oui
OU : un questionnaire
OU : qui
OU : je vous demanderai de
OU : enfin de dire ce que vous pensez
OU : [pi :pronounce :instantaneous]
OU : plus ou moins librement

BA725 : et j'ai l'impression que la clientèle le ressent ça
OU : oui
OU : oui
OU : oui
BA725 : comprenez-vous ?
BA725 : **bon** alors
BA725 : après ben évidemment il s'agit de la vente
BA725 : n'est-ce pas ?

ESLO1 ENT003

JR : **bon** alors si on passait
JR : à un autre sujet ?

ESLO2 CONF 1242

ch_GB9 : si vous venez pas chercher tout ça on le met à la poubelle
ch_GB9 : **bon** alors on a donc récupéré les archives elles sont elles sont ici au laboratoire

BON BAH

ESLO1 ENT 001

BA725 : euh étant l'aîné de cinq dans la boucherie où on était nourri on a dit **bon bah**
écoute euh
BA725 : euh voilà tu vas t'en aller

BA725 : alors à ce moment-là j'ai pas commis l'erreur de certains parents de dire **bon bah**
tant pis on va continuer on verra bien

BA725 qu'on dise carrément **bon ben*** ça suffit

* nous avons inclus cette occurrence de *bon ben* dans le décompte final

BA725 : euh comment dirais-je
BA725 : le parc des expositions
OU : oui
BA725 : **bon bah** voilà un parc qui a coûté je en sais combien de millions
BA725 : qui sert pour quinze jours

ESLO 1 ENT 003

DJ39 : sur le plan des des honoraires voyez-vous **bon ben*** les médec- les malades me
payent leur consultation

* nous avons inclus cette occurrence de *bon ben* dans le décompte final

ch_CD2 : en février je repenserai à vous dans les cinq minutes je serais en train de pleurer
je dirais **bon ben*** raté

* nous avons inclus cette occurrence de *bon ben* dans le décompte final

ESLO 2 ENT 1001

BV1 : puis après bah quand on est dedans on se dit bon bah j'ai autre chose à faire

ch_OB1 mais bon

ESLO 2 ENT 1003

ENT_3INC : d'accord
ch_CD2 : hm
ENT_3INC : **bon bah** c'est chouette

ENT_3INC : d'accord euh **bon ben** ça

ENT_3INC : **bon ben** c'est chouette ça

ESLO2 CONF 1242

ch_GB9 : d'ailleurs on ne se contente pas d'aller récupérer des heures d'enregistrements

ch_GB9 : et de dire **bon bah** on va voir ce qu'on peut en faire

AH BON

ESLO1 ENT 003

DJ39 : et j'ai commencé mon activité professionnelle de d'ophtalmologiste en

DJ39 : février soixante-trois

DJ39 : alors ça me fait donc euh six ans

JR : **ah bon ?**

DJ39 : mais ceci me paraît extrêmement difficile à appliquer enfin quant à moi je ne le pratique pas

JR : **ah bon ?**

DJ39 : j'ai l'impression

DJ39 : a largement plus de cinquante pour cent féminine

JR : **ah bon ?**

DJ39 : oui bien sûr y a une explication qui est très simple c'est que c'est un métier qui comporte fort peu d'urgences

JR : **ah bon ?**

JR : est-ce que votre femme ?

DJ39 : ma femme travaille

JR : **ah bon ?**

DJ39 j'ai une Peugeot quatre cent quatre à injection

JR : euh

DJ39 et une autre deux-chevaux que j'ai depuis trois jours

JR : **ah bon ?**

DJ39 : ah non non ça je crois que Cyril ne peut pas s'employer d'une

DJ39 : pour une fille

JR : **ah bon**

DJ39 : bah d'évolution de l- de l'éducation le l'enseignement primaire moi j'en vois pas tellement
JR : **ah bon**

DJ39 : c'est le Larousse
JR : **ah bon ?**

JR : puis-je vous sug- vous suggérer
JR : [pif :pronounce :instantaneous] Dubois
DJ39 : **ah bon** je je sais pas non c'est mieux ?

JR : oui en deux volumes
DJ39 : oui
JR : [pif :pronounce :instantaneous]
DJ39 : **ah bon**

DJ39 : oui je lis Le Monde
JR : **ah bon ?**

ESLO 2 ENT 1001

ch_OB1 : ouais **ah bon ?**

ch_OB1 **ah bon ?**

ch_OB1 : **ah bon ?**

ch_OB1 : **ah bon ?**

ch_OB1 : **ah bon ?**

ENFIN BON

ESLO 1 CONF 503

503CONF : ou alors on pourrait peut-être repenser euh la chose mais **enfin bon**
503CONF : euh sur le plan du contenu

MAIS BON

ESLO 2 ENT 1001

BV1 : le seul inconvénient c'est de pas avoir de repas de famille le soir **mais bon** à
BV1 : l'âge que j'ai pas forcément de famille

ch_OB1 **mais bon**

ESLO 2 ENT 1003

ch_CD2 : Ingré ouais
ENT_3INC : euh Ingré
ch_CD2 : ouais
ENT_3INC : voilà
ch_CD2 : **mais bon** je me suis sentie euh
ch_CD2 : enfin euh
ch_CD2 : sortie de troisième euh je me sentais plus trop euh

ch_CD2 : ouais bah ça fait peu d'année que y a beaucoup plus de jeunes euh
ch_CD2 : sur Ingré en fait
ENT_3INC : d'accord
ch_CD2 : **mais bon** c'est vrai que y a un lycée un collège euh deux écoles primaires
donc euh y a quand même pas mal de

ENT_3INC : ouais
ch_CD2 : **mais bon** vu que j'ai redoublé

ch_CD2 : j'ai eu neuf il fallait avoir douze
ch_CD2 : donc
ENT_3INC : hm
ch_CD2 : raté **mais bon** j'ai pas eu de préparation euh là je vais dans une école pour
me préparer donc euh

ch_CD2 : euh j'ai le projet aussi de faire de l'humanitaire
ch_CD2 : donc
ENT_3INC : hm hm
ch_CD2 : euh mais bon il faut déjà
ch_CD2 : obtenir le diplôme

ENT_3INC : oui c'est oui ça doit être difficile
ENT_3INC : enfin y a des choses qui doivent être difficile à gérer
ENT_3INC : et ouais
ch_CD2 : hm hm **mais bon** après
ch_CD2 : je peux être euh directrice de crèche

Précision sur cette attestation : l'adverbe « après » qui suit la collocation garde ici son sens temporel.

ch_CD2 : ouais **mais bon** je vais pas là bas pour faire la fête je veux vraiment me concentrer sur ma
ch_CD2 : mes concours et je veux pas louper euh

ch_CD2 : j'ai quand même passé les concours pour euh
ch_CD2 : pour voir quand même ce
ENT_3INC
C : oui hm
ch_CD2 : que c'était
ch_CD2 : et **mais bon** du coup euh

ch_CD2 : c'est ouais c'est difficile **mais bon** avec l'entraînement euh
ch_CD2 : c'est c'est faisable quoi

ESLO2 CONF 1242

ch_GB9 : et ça c'est la partie vraiment qui nous passionne le plus
ch_GB9 : parce que les transcriptions faut les faire **mais bon** c'est pas très drôle

BON APRÈS

ESLO 2 ENT 1003

ch_CD2 : donc on va habiter ensemble euh
ch_CD2 : et puis euh
ch_CD2 : **bon après** y a plein d'autres écoles sur Paris euh

ENT_3INC : donc toujours ce contact avec les enfants ouais ouais
ch_CD2 : **bon après** j- j'ai pas passé mon Bafa

ch_CD2 : on est sûr de rien
ENT_3INC : ouais
ENT_3INC : **bon après** sur les quatre mille y en a un certain nombre qu'il l'on pas préparé
comme euh
ENT_3INC : vous l'année dernière

ch_CD2 : tout ce que j'ai pu et puis voilà
ENT_3INC : tout ce que ouais
ENT_3INC : ouais
ch_CD2 : hm
ch_CD2 : **bon après** si je rate les concours je sais pas

APRÈS BON

ESLO 2 ENT 1003

ch_CD2 : bon après y a plein d'autres écoles sur Paris euh
ch_CD2 : **après bon** après c'est plus loin c'est Angers euh

PUIS BON

ESLO 2 ENT 1003

ch_CD2 : j'aurais dû
ch_CD2 : et **puis bon** à chaque fois que
ch_CD2 : bon aller je me lance y avait toujours quelque chose qui me prenait du
ch_CD2 : temps ou

BON ALLEZ

ESLO 2 ENT 1003

ch_CD2 : et puis bon à chaque fois que
ch_CD2 : **bon aller*** je me lance y avait toujours quelque chose qui me prenait du
ch_CD2 : temps ou

Malgré cette graphie différente, nous avons inclus cette occurrence dans le décompte final

LÀ BON

ESLO2_CONF_1241

JGuarrigues : et ce sera ma dernière question
JGuarrigues : de l'actualité de ce phénomène
JGuarrigues : alors c'est très frappant et **là bon** il se trouve que

D'ACCORD

❖ Assentiment après interrogation, seul / période d'assentiment

ESLO1 ENT 001

BA725 : c'est c'est c'est pas le le le
BA725 : la jouissance euh de tuer
BA725 : comprenez-vous ?
OU : oui **d'accord**

CONF 505

505CONF : vous comprenez ?
505CONF : c'est-à-dire comprendre énormément de choses
505CONF : même si nous savons pas le réemployer
505LOC1 : **d'accord**

Remarque sur cette attestation : l'occurrence correspond à une intervention d'une personne dans le public, et ne fait pas partie du discours de la conférencière. De ce fait, cette attestation ne sera pas incluse dans le comptage final.

❖ Assentiment après assertion, seul / période d'assentiment

ESLO 2 ENT 1001

ch_OB1 : alors
BV1 : marche bien au moins votre truc euh
ch_OB1 : là ?
ch_OB1 : ouais ça tourne
BV1 : **d'accord**

BV1 : s- je suis resté sur Saint-Marceau ça fait deux ans et demi que je suis à Saint-Marceau
ch_OB1 : **d'accord**
ch_OB1 : **d'accord**

(Pas de réduplication, une pause suffisante sépare les deux occurrences pour ne pas considérer qu'il s'agit d'un phénomène de réduplication, mais d'une simple répétition).

BV1 : bah des soucis personnels on va dire et une formation professionnelle aussi qu'il fallait que je vienne faire ici
ch_OB1 : **d'accord**

BV1 : qui fait que je suis venu ici
ch OB1 : **d'accord d'accord**

(Pas de reduplication, une pause suffisante sépare les deux occurrences pour ne pas considérer qu'il s'agit d'un phénomène de reduplication, mais d'une simple répétition).

BV1 : il est informaticien et ma mère euh elle travaille à EDF
ch OB1 : **d'accord**

BV1 : si un jour j'ai
ch OB1 : ouais
BV1 : l'opportunité d'aller ailleurs bah je le ferai
ch OB1 : **d'accord**

BV1 : je travaille dans le bâtiment
ch OB1 : **d'accord**

BV1 : bah j'ai enchaîné divers euh
BV1 : divers euh types d'emplois donc euh
ch OB1 : **d'accord**

BV1 : l'équivalent d'un CAP en fait ça s'appelle PMAI c'est Poseur de Menuiseries et d'Aménagements Intérieurs
BV1 : à l'Afpa
ch OB1 **d'accord**

BV1 : après je peux pas vous dire
ch OB1 : **d'accord** ouais ouais ouais ouais ouais non **d'accord**

BV1 : je peux pas juger ça fait que un mois et demi euh
ch OB1 : ah bon
ch OB1 : [rire :noise :instantaneous]
ch OB1 : **d'accord**
BV1 : je viens de changer
ch OB1 : **d'accord**

BV1 : ils font ce qu'ils peuvent c'est déjà pas mal
ch OB1 : **d'accord**
ch OB1 : **d'accord**
(Pas de reduplication, une pause suffisante sépare les deux occurrences pour ne pas considérer qu'il s'agit d'un phénomène de reduplication, mais d'une simple répétition).

BV1 : mais ça c'est dans le lit avec le PC portable
ch OB1 : ah ouais **d'accord**

BV1AMI : &streaming
ch_OB1 : en &streaming
BV1AMI : hm
ch_OB1 : **d'accord** ah ouais ouais

ESLO 2 ENT 1003

ch_CD2 : et vous êtes professeur ou étu-
ENT_3INC : oui
ch_CD2 : **d'accord** ok

ENT_3INC : avec euh donc Lotfi Abouda
ch_CD2 : **d'accord**

ENT_3INC : donc voilà je vais vous expliquer un peu le truc
ch_CD2 : **d'accord**

ENT_3INC : tout sera anonymé tous les noms que vous pourrez dire pendant qu'on discute
ch_CD2 : **d'accord**

ENT_3INC : euh donc plus tard je pense que je vous recontacterai parce que là on en est
aux premiers entretiens en fait
ENT_3INC : et on a pas fait un document euh
ENT_3INC : style juridique où on vous dit exactement ce qu'on va faire de ce qu'on a en-
ch_CD2 : hm hm
ENT_3INC : est-ce que vous êtes d'accord pour que nous on travaille dessus
ch_CD2 : **d'accord**

ENT_3INC donc peut-être que je vous recontacterai pour que vous signiez ce papier euh
ch_CD2 : **d'accord**

ENT_3INC : pour euh les faire parler de leur vie à Orléans leur vie quotidienne euh leur
parcours enfin on a différentes thématiques comme ça
ch_CD2 : **d'accord**

ENT_3INC : dans les gens
ENT_3INC : qu'on va interviewer
ENT_3INC : et ce qu'ils pensent de la ville euh ce tout ça
ch_CD2 : **d'accord**

ENT_3INC : j'ai pas des questions très précises à vous poser voilà le
ch_CD2 : **d'accord**

BV1 : hm
ch_OB1 : **d'accord** ça c'est fait à l'Afpa ?

ENT_3INC : puis sinon
ENT_3INC : on fait au mieux quoi
ch_CD2 : **d'accord**

ENT_3INC : on fait comme si
ENT_3INC : [rire :noise :instantaneous]
ch_CD2 : **d'accord**

ENT_3INC : donc qu'on a préparé mais après si ça part un peu dans tous les sens c'est pas grave du tout
ch_CD2 : **d'accord**

ENT_3INC : d'abord on va commencer par euh hm
ENT_3INC : un petit peu euh donc votre euh vous votre parcours personnel
ENT_3INC : par rapport
ch_CD2 : ok
ENT_3INC : à Orléans
ch_CD2 : **d'accord**

ch_CD2 : j'aime le théâtre euh
ch_CD2 : et y a une option théâtre au lycée Voltaire à la Source à Orléans la
ENT_3INC : **d'accord**

ch_CD2 : est ve- et est allé vivre aussi en Algérie et euh enfin c'est toute une
ch_CD2 : histoire j'ai un grand-père normand aussi euh enfin voilà
ENT_3INC : d'accord

ch_CD2 : [rire :noise :instantaneous] mon père là-bas
ENT_3INC : **d'accord**

ENT_3INC : [rire :noise :instantaneous] **d'accord**

ch_CD2 : beaucoup plus rangé que
ch_CD2 : fallait avoir son bac euh tout ça
ch_CD2 : après euh
ENT_3INC : d'accord
ENT_3INC : d'accord

Pas de réduplication

ENT_3INC : [rire :noise :instantaneous] et je suis pas sûre

ch_CD2 : ouais **d'accord**

ch_CD2 : [rire :noise :begin] **d'accord** ok ouais

Erreur dans la transcription ESLO - les répliques n'apparaissent pas dans le bon ordre (ne correspondent pas à l'audio, mais l'occurrence enchaîne bien sur une assertion)

ch_CD2 : à Tours parce que bon c'est pas loin de

ch_CD2 : d'Orléans ma soeur est déjà à Tours

ENT_3INC : **d'accord**

ENT_3INC mais éducateur

ENT_3INC de jeunes enfants c'est pas la même chose que éducateur

ENT_3INC spécialisé

ch_CD2 : non

ENT_3INC **d'accord**

ch_CD2 : non non parce c'est

ch_CD2 : vraiment les enfants de zéro à six ans quoi

ENT_3INC **d'accord**

ch_CD2 : [bb :noise :instantaneous] bah après je peux travailler euh dans les hôpitaux

ch_CD2 : m'occuper d'enfants euh hospitalisés les accompagner et cetera

ENT_3INC : **d'accord**

ch_CD2 : euh dans les foyers

ENT_3INC : ouais

ch_CD2 : et puis en crèche euh aussi

ENT_3INC : **d'accord**

ch_CD2 : ouais ça peut être euh divers

ENT_3INC : **d'accord**

ENT_3INC : **d'accord**

ch_CD2 : et puis après euh ouais non je préférerais être euh

ch_CD2 : confrontée à des cas

ch_CD2 : plus difficiles que la simple euh crèche euh

ENT_3INC : hm hm hm **d'accord**

ch_CD2 : y a deux ans de cours et un an de stage

ENT_3INC : **d'accord**

h_CD2 : et euh j'ai aussi travaillé dans une école maternelle
ch_CD2 : dans une euh garderie du soir
ch_CD2 : quoi
ENT_3INC : **d'accord**

ch_CD2 : les sciences
ch_CD2 : du langage elles sont parties à Tours en en fac de psycho
ENT_3INC : **d'accord**

ch_CD2 : parce qu'en plus c'est chronométré tout ça c'est de la folie quoi
ENT_3INC : bah oui d'accord

ENT_3INC : ouais donc ils ont bien besoin d'être accompagnés rassurés ouais ouais c'est
ch_CD2 : ils sont tout petits quoi et puis euh bah ouais ouais hm hm
ENT_3INC : **d'accord**

ch_CD2 : ah les fins d'années c'était euh
ENT_3INC : **d'accord**

ch_CD2 : et après bah y a une euh
ch_CD2 : une une dissertation sur un sujet
ENT_3INC : **d'accord**

ch_CD2 : prendre des notes ouais
ENT_3INC **d'accord**

ch_CD2 : et euh y avait le matin l'après-midi euh donc ça ça s'enchaîne euh
ENT_3INC : hm hm
ENT_3INC : **d'accord** ouais

ch_CD2 : on a une demie heure
ENT_3INC : oui
ENT_3INC : **d'accord**

ch_CD2 : sur ouais
ENT_3INC hm
ENT_3INC hm hm hm
ch_CD2 : hm
ENT_3INC **d'accord**

ch_CD2 : ah j'ai vu y a quelques questions c'est du genre euh
ch_CD2 : que pensent euh
ch_CD2 : que pensent les les autres euh
ch_CD2 : de vous euh
ENT_3INC : **d'accord** ouais hm hm hm

Avec reduplication / triplication

ESLO 2 ENT 1003

ch_CD2 : [rire :noise :instantaneous] non c'était l'année dernière ouais ouais mais
ça m'a pas
ENT_3INC : ou
ENT_3INC : [rire :noise :instantaneous] **d'accord d'accord**

ch_CD2 : donc bah j'ai immigré là bas
ENT_3INC : **d'accord d'accord**

ch_CD2 : non avec lui en fait non
ENT_3INC : **d'accord d'accord** donc elle n'est pas d'ici mais le papa est

ENT_3INC : [rire :noise :instantaneous] **d'accord d'accord** joli mélange

ch_CD2 : je peux être euh directrice de crèche
ch_CD2 : je peux évoluer donc euh
ENT_3INC : **d'accord d'accord d'accord**

ENT_3INC : pour leur faire quoi vous faisiez quoi du théâtre ?
ch_CD2 : non non non pas du coup je les accompagnais à leurs cours euh
ch_CD2 : cours euh
ENT_3INC : d'accord d'accord

ch_CD2 : j'attendais que les parents reviennent
ch_CD2 : après pendant les examens
ENT_3INC : d'accord d'accord

ch_CD2 : euh je j'étais avec euh aussi euh
ch_CD2 : les accompagner
ch_CD2 : tout ça hm
ENT_3INC : ok ok
ch_CD2 : pour leur spectacle
ch_CD2 : euh dans les coulisses euh
ENT_3INC : **d'accord d'accord**

ch_CD2 : ouais non non non y en avait dans les
ENT_3INC : qui a fait faillite c'est tout
ch_CD2 : Dom-Tom euh
ch_CD2 : et cetera quoi c'était vraiment
ENT_3INC : **d'accord d'accord**
ch_CD2 : un gros truc et on est plus de six cent à s'être fait arnaquer et euh

❖ Assentiment après assertion - début tour de parole

ESLO 2 ENT 1001

BV1 : Orléans ça fait deux ans et demi un truc comme ça
BV1 : ouais deux ans et demi
ch_OB1 **d'accord**
ch_OB1 et avant Orléans ?

BV1 : je sais plus à vingt kilomètres de Blois et après j'ai toujours habité à
BV1 : à Blois euh enfin
BV1 : s- à dix minutes de Blois sud quoi
ch_OB1 : ouais
BV1 : voilà
ch_OB1 : **d'accord** vers
ch_OB1 : quand j- qu'est-ce que je connais par là

ch_OB1 : **d'accord** donc Blois
ch_OB1 : puis vous euh vous vous ici euh euh
ch_OB1 : et alors le quartier là ça vous plaît ?

BV1 : j'aimerais bien
BV1 : faire euh camion-pizza
ch_OB1 ah oui
BV1 : hm
ch_OB1 **d'accord**
ch_OB1 et euh ça ça passe par une autre euh ?

BV1 : dans le domaine pour le moment c'est un projet donc euh
BV1 : on verra
ch_OB1 : **d'accord**
ch_OB1 : il se passe ouais ouais y- y a une formation Afpa non justement
ch_OB1 : là-dessus non du tout ?

BV1 : je sais pas j'ai pas le tempérament pour ça en fait
ch_OB1 : **d'accord**
ch_OB1 : mais euh alors pourquoi avoir fait ce
ch_OB1 : cette formation-là au au début là enfin ce ce BTS là

BV1 : ou Jargeau ou des trucs comme ça quoi
ch_OB1 : **d'accord** mais là par exemple que euh
ch_OB1 : la boulangerie à côté s- t- enfin les commerces du coin vous y allez un peu
ch_OB1 : ou des trucs comme ça

ESLO 2 ENT 1003

ENT_3INC : je viens juste d'arriver
ch_CD2 : ah **d'accord** ok parce qu'il y a deux ans bah j'étais en

ch_CD2 : première année quoi de sciences
ENT_3INC : **d'accord** y a deux ans parce que c'est que que m'avais dit

ENT_3INC : [rire :noise :instantaneous] d'accord mais lui
ENT_3INC : votre père il a toujours

ENT_3INC : hm hm hm
ENT_3INC : **d'accord**
ENT_3INC : et euh
ENT_3INC : et donc euh maintenant vous vivez à
ENT_3INC : à Ingré

ch_CD2 : mais euh d'Ingré mais c'est tout ouais
ENT_3INC : d'accord c'est la seule chose euh hm hm

ch_CD2 : ouais bah ça fait peu d'année que y a beaucoup plus de jeunes euh
ch_CD2 : sur Ingré en fait
ENT_3INC : d'accord

ENT_3INC oups
ENT_3INC d'accord donc euh

ch_CD2 : voilà c'est ah ouais ouais ouais hm
ENT_3INC d'accord ouais c'est une euh vraie matière à part entière euh ouais

ENT_3INC : [rire :noise :end] voilà un voyage de plus
ENT_3INC : [rire :noise :instantaneous]
ch_CD2 : d'accord quatre ans

ch_CD2 : et puis après j'irai ailleurs donc euh ouais hm hm hm
ENT_3INC : **d'accord** donc vous vouliez pas commencer quelque chose qui allait s'arrêter euh d'accord

h_CD2 : [rire :noise :instantaneous] je vais peut-être changer de truc je sais pas ouais
ENT_3INC : [rire :noise :instantaneous]
ENT_3INC : **d'accord**

ch_CD2 : [rire :noise :begin] ouais
ENT_3INC : [rire :noise :end] c'est déjà bien
ENT_3INC : **d'accord**
ENT_3INC : euh
ENT_3INC : sur quoi pourrions-nous partir maintenant ?

ch_CD2 : c'est ils lisent qu'une fois le texte donc on peut quand même noter
ENT_3INC : **d'accord** vous pouvez prendre des notes euh

ch_CD2 : oui voilà c'est ça c'est ça
ch_CD2 : [rire :noise :instantaneous]
ENT_3INC : **d'accord** euh bon ben ça
ENT_3INC : ça semble bien parti pour l'année prochaine

❖ Assentiment après assertion - fin de tour de parole

ESLO 2 ENT 1001

BV1 : non c'est jeune c'est bonne ambiance quoi
ch_OB1 : ouais ouais non parce que **d'accord**
ch_OB1 : je pensais qu'il mettait peut-être par exemple des

BV1 : ouais des fois y a des trucs marrants mais
ch_OB1 : mais euh
ch_OB1 : **d'accord**

ESLO 2 ENT 1003

ENT_3INC : et il est récent le ri- lycée non vous disiez que
ch_CD2 : d'Ingré
ENT_3INC : ouais
ch_CD2 : euh
ch_CD2 : non non
ENT_3INC : non
ch_CD2 : non
ENT_3INC : non non / **d'accord**

ch_CD2 : et puis après j'irai ailleurs donc euh ouais hm hm hm
ENT_3INC : d'accord donc vous vouliez pas commencer quelque chose qui allait s'arrêter
euh **d'accord**

ENT_3INC : et donc cette année c'était un peu une année de battement alors
ENT_3INC : parce que c'était **d'accord**
ch_CD2 : ouais

ENT_3INC : donc c'est la première fois
ENT_3INC : que vous allez
ch_CD2 : ouais
ENT_3INC : **d'accord**

Avec réduplication

ch_CD2 : non quand euh ouais bah
ch_CD2 : quand je suis arrivée il était
ch_CD2 : déjà là ouais ouais ouais
ENT_3INC : il était ouais ouais ouais ouais **d'accord d'accord**

❖ Opérateur de polyphonie

ESLO1 ENT 001

BA725 : je le vois de par mon métier
BA725 : on n'est plus capable de trouver de
BA725 : et je vous dis tous ces métiers manuels qui sont des métiers rudes **d'accord** hein
BA725 : mais qui sont des métiers rémunérateurs croyez-moi maintenant hein

❖ Bruit - emploi adjectival

ESLO1 ENT 001

BA725 : euh je suis d'accord pour aller jusqu'à seize ans

ENT 003

JR : un point où nous sommes d'accord

CONF 503

503CONF : si vous n'êtes pas d'accord en tout cas je vous supplie

503CONF j'espère que vous ne serez pas d'accord

CONF 505

505CONF : ah oui non mais ça je suis tout à fait d'accord

ESLO 2 ENT 1003

ENT_3INC : est-ce que vous êtes d'accord pour que nous on travaille dessus

BIEN SÛR

❖ Assentiment après interrogation, seul / période d'assentiment

ESLO1 ENT 001

OU : est-ce qu'il y a une grande différence entre le chevalin et le boucher ordinaire euh parce que ça c'est
OU : des choses qu'on ne
BA725 : comme travail ?
OU : connaît peu en Angleterre
BA725 : oui **bien sûr**

BA725 : évidemment c'est mon avis que vous me demandez hein ?
OU : **bien sûr**

❖ Assentiment après interrogation - début tour de parole

ESLO 1 ENT 003

JR : est-ce que vous voyez une explication à cela ?
DJ39 : oui **bien sûr** y a une explication qui est très simple c'est que c'est un métier qui comporte fort peu d'urgences

❖ Assentiment après interrogation, fin de tour de parole

ESLO1 ENT 001

OU : et vous vous plaisez à Orléans ?
BA725 : ah j'aime ma ville oui **bien sûr**

❖ Assentiment après assertion, seul / période d'assentiment

ESLO1 ENT 001

BA725 : non mais enfin euh vous savez
BA725 : i- justement ce qui est intéressant c'est la variété
OU : voilà
BA725 : oui **bien sûr**

OU : euh et ensuite je vous demanderai quelques détails n'est-ce pas pour la la
OU : documentation des fiches
BA725 : oui **bien sûr** oui

BA725 : euh bah le samedi oh pas question parce qu'on se lève à quatre heures du
BA725 : matin le samedi
OU : **bien sûr**

CONF 505

505LOC2 : bah bien sûr

Précision sur cette attestation : il s'agit d'une remarque d'une auditrice ; elle n'appartient pas au discours de la conférencière ; de ce fait elle ne sera pas incluse dans le décompte final.

ESLO 2 ENT 1003

ch_CD2 : je vais pas louper ça ouais
ch_CD2 : en fait l'année dernière j'étais inscrite euh
ch_CD2 : dans une école euh
ch_CD2 : de préparation pareil
ch_CD2 : mais sur Orléans
ENT_3INC : ouais
ENT_3INC : oui
ch_CD2 : et qui a fait faillite au dernier moment
ENT_3INC : ah
ch_CD2 : qui a encaissé mon chèque euh
ENT_3INC : avant de faire faillite
ch_CD2 : voilà **bien sûr**

❖ Assentiment après assertion Début tour de parole

ESLO 2 ENT 1001

ch_OB1 : bah comme y a du boulot par contre dans
ch_OB1 : ce type de ouais ça se trouve
BV1 : ouais **bien sûr** y a pas de ouais
ch_OB1 : ça se trouve assez facilement euh

❖ Consensus factice / évidence

ESLO1 ENT 001

BA725 j'ai une boucherie
BA725 **bien sûr**
BA725 euh qui m'appartient en propre
BA725 mais en plus de ça depuis une dizaine d'années
BA725 euh
BA725 on ne peut pas dire le hasard mais enfin les relations

ESLO 1 CONF 503

503CONF : et la rapidité d'intellection
503CONF : du message parlé
503CONF : dépend
503CONF : comme pour la lecture
503CONF : de la plus ou moins grande connivence de l'auditeur
503CONF : avec
503CONF : l'émetteur et le langage qu'il émet
503CONF : [toux en fond :noise :instantaneous]
503CONF : connivence du fait euh
503CONF : de connaissances du sujet
503CONF : du discours **bien sûr**
503CONF : euh d'une familiarité avec ce qu'on appelait autrefois le style
503CONF : le style qu'on appelle maintenant qualité de langue si vous voulez
503CONF : euh dépend du niveau de langue
503CONF : et de l'auditeur et de l'émetteur

503CONF : pour toutes les raisons que nous venons de dire
503CONF : les mêmes possibilités de connivence avec notre discours à nous
503CONF : du fait de leur milieu
503CONF : du fait de leur
503CONF : intelligence **bien sûr** au sens très large du terme
503CONF : du fait de leur plus grand entraînement
503CONF : à l'audition ou à la à
503CONF : la parole

503CONF : alors euh voilà euh donc des conclusions le problème tel qu'il est posé à mon avis

503CONF : par la psychologie les conclusions auxquelles on parvient très rapidement

503CONF : tout ça est très sommaire **bien sûr** nous allons en parler après

503CONF : mais la consé- la première conséquence pédagogique semble sauter aux yeux

503CONF : en ce qui concerne les conditions génétiques toujours psychologiques **bien sûr** tout ce que nous con-

503CONF : nous nous cantonnons volontairement

503CONF : euh je considère

503CONF : que celui d'entre nous

503CONF : [toux en fond :noise :instantaneous]

503CONF : qui essaierait dans sa classe

503CONF : de reproduire artificiellement **bien sûr**

503CONF : [toux en fond :noise :instantaneous]

503CONF : pour apprendre l'anglais et l'espagnol à ses élèves

503CONF : les conditions d'apprentissage de la langue maternelle

503CONF : celui-là commettrait une grave erreur

ESLO 1 CONF 505

505CONF : euh il rappelait que

505CONF : à son avis les élèves **bien sûr**

505CONF : doivent avoir une connaissance orale

505CONF : mais que c'était

505CONF : extrêmement naïf de s'imaginer

505CONF : que la langue était uniquement parlée

ESLO 2 CONF 1241

JGuarrigues : parce que au fond c'est cette image-là qui domine les espérances les attentes collectives

JGuarrigues : de la troisième République

JGuarrigues : l'idée de la revanche

JGuarrigues : **bien sûr**

JGuarrigues : sur l'Allemagne

JGuarrigues : la troisième époque

JGuarrigues : qui commence à la fin de la première guerre mondiale

JGuarrigues : elle vient beaucoup aussi des Etats-Unis d'ailleurs
JGuarrigues : où il est considéré comme le superman
JGuarrigues : hein qui va résoudre
JGuarrigues : euh tous les problèmes
JGuarrigues : de la France et peut-être
JGuarrigues : et peut-être du monde
JGuarrigues : et elle est tout à fait fascinante
JGuarrigues : elle s'enracine
JGuarrigues : **bien sûr** dans un discours euh
JGuarrigues : très ancien euh
JGuarrigues : un discours d'Ancien Régime
JGuarrigues : issu de la tradition chrétienne

ESLO2 CONF 1242

h_GB9 : ces écrits euh se sont euh **bien sûr** accumulés
ch_GB9 : euh
ch_GB9 : [tx :noise :instantaneous]
ch_GB9 : jusqu'au dix-neuvième siècle on s'est posé la question
ch_GB9 : est-ce qu'il y a finalement une vraie différence
ch_GB9 : entre ce que nous appelons aujourd'hui un linguiste et ce qu'on appelle un philologue ?

ch_GB9 : nous avons euh des langues
ch_GB9 : comme le l'espagnol nous avons des langues comme l'allemand
ch_GB9 : comme l'anglais **bien sûr**
ch_GB9 : euh ça c'est surtout nos collègues de Tours qui sont très
ch_GB9 : beaucoup plus pointus que nous là-dessus

❖ Bruit (*bien sûr que*)

CONF 505

505LOC1 : aucun ?
505CONF : bah **bien sûr que** si justement

Les marqueurs discursifs résomptifs

Résumé

Cette thèse porte sur une question située à la frontière de la syntaxe de l'oral et de la pragmatique : le fonctionnement des unités périphériques, non régies, situées dans la proximité des unités prédicatives. L'analyse prend comme point d'observation les marqueurs discursifs *eh bien*, *bon*, *sérieux*, *d'accord* et *bien sûr* dont l'autonomie en discours par rapport aux unités prédicatives est examinée à la lumière de leur fonctionnement résomptif. Cette thèse entend ainsi montrer l'existence d'une sous-classe au sein de la catégorie des marqueurs discursifs : *les marqueurs discursifs résomptifs*, dont les unités assurent prototypiquement un triple rôle : articuler des segments de discours, exprimer un positionnement subjectif du locuteur, et contribuer à la segmentation syntaxique du discours. Ce rôle repose sur un fonctionnement particulier : à la suite d'un processus de pragmatization, ces formes perdent leur valeur prédicative et leur sens lexical ; elles acquièrent en échange un sens procédural qui les rend aptes à indexer des segments de discours. Certains traits du sens lexical des unités d'origine sont réinvestis dans des opérations de modalisation. Après la description des propriétés définitoires des marqueurs résomptifs, l'analyse considère cette catégorie sous l'angle de la variation. Un sondage est mené sur des corpus d'entretiens et de monologues formels des années 1970 et 2010, issus des banques de données *ESLO 1* et *ESLO 2*. Il apparaît d'une part que les cinq formes étudiées sont différemment mobilisées dans les deux sous-genres d'oral, et d'autre part que leur présence dans l'usage est peut-être affectée par un changement micro-diachronique.

Mots clés : syntaxe de l'oral, pragmatique, marqueur discursif, résomptif, deixis, prédication

Resumptive Discourse Markers

Abstract

This thesis focuses on a question which concerns the border between oral syntax and pragmatics : the functioning of autonomous peripheral units, located in the proximity of predicative units. The analysis takes as an angle the discursive markers *eh bien*, *bon*, *sérieux*, *d'accord* and *bien sûr*, whose autonomy in discourse in relation to the predicative units is examined in the light of their resumptive functioning. This thesis thus intends to show the existence of a subclass within the category of discursive markers: *resumptive discursive markers*, whose units prototypically ensure a triple role : articulate segments of speech, express a subjective positioning of the speaker, and contribute to the syntactic segmentation of speech. This role is based on a particular functioning : following a process of pragmatization, these forms lose their predicative value and their lexical meaning ; in exchange, they acquire a procedural meaning which makes them able of indexing segments of discourse. Some features of the lexical meaning of the original units are reinvested in modalization operations. After the description of the defining properties of resumptive markers, the second part of the analysis considers this category from a variation angle. A survey is carried out on corpora of interviews and formal monologues from the 1970s and 2010s, taken from the *ESLO 1* and *ESLO 2* databases. It appears on the one hand that the five forms studied are differently mobilized in the two oral subgenres, and on the other hand that their presence in usage may be affected by a micro-diachronic change.

Keywords : spoken syntax, pragmatics, discourse markers, resumptive, deixis, predication

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE

École doctorale 622

EA 7345 CLESTHIA